



**HAL**  
open science

# Il nous faut une barrière!: sociologie politique des mobilisations pro-barrière en Israël et en Arizona (Etats-Unis)

Damien Simonneau

## ► To cite this version:

Damien Simonneau. Il nous faut une barrière!: sociologie politique des mobilisations pro-barrière en Israël et en Arizona (Etats-Unis). Science politique. Université de Bordeaux, 2015. Français. NNT : 2015BORD0451 . tel-01277853

**HAL Id: tel-01277853**

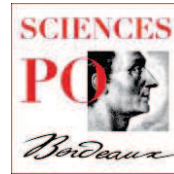
**<https://theses.hal.science/tel-01277853>**

Submitted on 23 Feb 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ DE BORDEAUX



École Doctorale SP2 : Sociétés, Politique, Santé Publique

SCIENCES PO BORDEAUX

Centre Emile Durkheim. Science politique et sociologie comparatives

**« Il nous faut une barrière ! ».**  
**Sociologie politique des mobilisations pro-barrière**  
**en Israël et en Arizona (États-Unis)**

**Thèse pour le Doctorat en Science politique**

Sous la direction d'Evelyne RITAINE

présentée et soutenue publiquement  
le 6 novembre 2015 par

**Damien SIMONNEAU**

**Composition du jury :**

**Mme Evelyne RITAINE**, Directrice de recherche FNSP, Sciences Po Bordeaux; directrice de thèse

**M. Dario BATTISTELLA**, Professeur de science politique, Sciences Po Bordeaux

**M. Thierry BALZACQ**, Professeur de science politique, Université de Namur ; *rapporteur*

**M. Denis DUEZ**, Professeur de science politique, Université Saint Louis – Bruxelles, *rapporteur*

---

## **RESUME en français**

En Israël et aux États-Unis, les politiques de défense matérialisant des limites territoriales au moyen de « barrières » ont pour point commun de susciter des mobilisations infra-étatiques (en Israël à partir de 2001 pour une « barrière de sécurité » en Cisjordanie ; en Arizona à partir de 2010 pour une « barrière frontalière » avec le Mexique). Les opérations homologues de cadrage pro-barrière des situations de mobilités et de présence de Palestiniens et de Mexicains que ces mobilisations remplissent, contribuent à entretenir le consensus sur le rôle du militaire dans la construction et le traitement d'un « problème public » de la mobilité. Le territoire marqué par la barrière devient alors le lieu d'une performance publique destinée à rassurer les citoyens israéliens et états-uniens. Par une analyse des représentations, des modes d'actions et des pratiques de sécurité pro-barrière, nous examinons les spécificités nationales et géopolitiques de ces deux fabriques de barrière. Au-delà de ces spécificités, la démonstration compare trois opérations homologues remplies par ces mobilisations dans leurs systèmes politiques : la problématisation des situations de mobilité et de présence d'étrangers indésirables ; la « sécuritisation » en une réponse militaire à apporter à ces situations ; et la publicisation du cadrage pro-barrière par l'action collective et protestataire contre les gouvernements.

---

## **MOTS-CLES en français**

Barrière, murs de séparation, mobilités, Israël, Palestine, États-Unis, Arizona, coalitions de cause, problématisation, sécuritisation, publicisation

---

## **TITRE en anglais**

*« We need a fence! ». A political sociology of pro-fence mobilizations in Israel and in Arizona (United States of America)*

---

## **RESUME en anglais**

Beyond controlling mobility of undesirables, the function of the building up of “fences” on territorial boundaries is also to reassure fenced-in citizens. By analyzing the cases of Israel and the USA, the present dissertation investigates how the fenced territory becomes the place of a public performance aimed to reassure Israeli and US citizens. The starting point of the demonstration is that such defense policies nourish social mobilizations (in Israel from 2001 in favor of a “security fence” in the West Bank; in Arizona from 2010 in favor of a “border fence” with Mexico). I rely on analyses of representations, actions and security practices of such mobilizations to investigate national and geopolitical specificities. Beyond these specificities, I compare three analogous political operations by pro-fence movements in their political systems. First, they construct situations of mobility and presence of undesirables as problematic. Second, they securitize these situations as a security issues calling for a military response. Finally, they diffuse pro-fence framing by collective and dissenting actions against governments. Thus, they contribute to maintain a consensus over the role of the military in the construction and the management of a “public problem” of mobility in these two societies.

---

## **MOTS-CLES en anglais**

Fence, separation walls, mobility, Israel, United States of America, Arizona, advocacy coalitions, public problems, securitization, mobilization

---

# Sommaire

<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>2</b>
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<b>11</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>14</b>
1. L'ÉNIGME : LE CONSENSUS PRO-BARRIÈRE EN DÉMOCRATIE .....	17
1.1. <i>Deux politiques de militarisation similaires</i> .....	17
1.2. <i>Du consensus politique et sociétal autour de la militarisation</i> .....	27
1.3. <i>Les paradoxes de l'emmurement démocratique</i> .....	30
1.4. <i>L'efficacité militaire en débat</i> .....	34
2. LA RÉASSURANCE PAR LA BARRIÈRE : ITINÉRAIRE D'UN OBJET .....	40
1.1. <i>Le projet intellectuel de la sociologie politique de l'international</i> .....	40
1.2. <i>Les études frontalières et de sécurité frontalière</i> .....	45
1.3. <i>Le phénomène global des murs</i> .....	51
3. LA DÉMARCHE COMPARATISTE : DES MOUVEMENTS SOCIAUX PRO-BARRIÈRE HOMOLOGUES.....	58
1.1. <i>Choix sémantiques</i> .....	58
1.2. <i>La barrière : mise en scène de la réassurance</i> .....	62
1.3. <i>Similarités, analogies, homologues : la démarche comparative</i> .....	64
1.4. <i>L'analogie décisive : les « entreprises de mouvements sociaux » pro- barrière israélien et arizonien</i> .....	68
4. « ZONE DE TRANSACTION » THÉORIQUE ET HYPOTHÈSES : DES MOUVEMENTS SOCIAUX PRO-BARRIÈRE « TRANSCODEURS » ? .....	71
1.1. <i>Les théories de la sécuritisation</i> .....	72
1.2. <i>Sociologie des problèmes publics et de l'action collective</i> .....	79
1.3. <i>Jeu d'hypothèses</i> .....	87
<b>LISTE DES ENQUÊTÉS</b> .....	<b>92</b>
1. TERRAIN ISRAËLIEN, FÉVRIER – MAI 2012 .....	92
2. TERRAIN ARIZONIEN, SEPTEMBRE 2012 – AVRIL 2013.....	94

<b>1<sup>ÈRE</sup> PARTIE. VERS LE CADRAGE PRO-BARRIÈRE :</b>	
<b>PROBLÉMATISATION DES MOBILITÉS AUX CONFINS .....</b>	<b>96</b>
<b>CHAPITRE 1. SENTIMENTS DE MALAISE AUX CONFINS.....</b>	<b>99</b>
1. ANGOISSES AUX CONFINS : ENTRE PEURS DU « SPILL-OVER » ET DES « INFILTRÉS ».....	100
1.1. <i>En Arizona : le fantasme du « spill-over »</i> .....	100
1.1.1. Vécus dans le comté frontalier de Cochise .....	100
1.1.2. Une contrebande de drogues plutôt silencieuse .....	108
1.1.3. La contrebande de migrants : le « coyotaje » .....	109
1.2. <i>À travers la Ligne verte : la « suture » entre Israéliens et Palestiniens</i> .....	112
1.2.1. La figure du travailleur palestinien .....	114
1.2.2. La figure de l' « infiltré » palestinien .....	116
1.2.3. Bricolage de barrières : les cas de Gilboa, Shoham et Gilo .....	117
2. QUAND LE CITOYEN DÉFEND LE TERRITOIRE : L'ENTREPRENARIAT PRO- BARRIÈRE .....	124
1.1. <i>Deux vigilantes pro-barrière de l'Arizona : entre suprématie blanche et cyber-sécurité</i> .....	125
1.1.1. Glenn Spencer : de la suprématie blanche aux technologies de la surveillance.....	129
1.1.2. Tim Foley et les opérations commandos .....	131
1.2. <i>Les entrepreneurs pro-barrière israéliens : les mobilités comme malaises démographiques</i> .....	134
3. DES SITUATIONS LOCALES À L'ENJEU NATIONAL : LES ÉLUS PRO-BARRIÈRE	138
1.1. <i>Les républicains pro-barrière de l'Arizona</i> .....	139
1.1.1. Gail Griffin, relais des ranchers.....	139
1.1.2. Al Melvin, la restauration de l'ordre public .....	141
1.1.3. Steve Smith : « le pays ne va pas dans le bon sens » .....	143
1.1.4. Russ Jones : la sécurité et le commerce .....	144
1.2. <i>Israël : ambiguïté sur la séparation</i> .....	145
1.2.1. Les partis politiques israéliens et le dogme de la séparation .....	146

1.2.2.	Haïm Ramon, le pro-barrière de la première heure.....	148
1.2.3.	Avshalom Vilan, la solution à deux États.....	149
1.2.4.	Ilan Shalgi : la barrière pour exister comme parti centriste.....	151

**CHAPITRE 2. CODAGES ET MISES EN RÉCIT DES MALAISES AUX  
CONFINES..... 154**

1.	MODALITÉS DIFFÉRENTES DE COALISATION PRO-BARRIÈRE.....	156
1.1.	<i>En Arizona : la cause pro-barrière institutionnalisée.....</i>	158
1.2.	<i>Israël : une coalition éphémère issue de la société civile .....</i>	163
2.	DEUX RÉPERTOIRES ANALOGUES DE SENS À LA DEMANDE DE BARRIÈRE.....	169
1.1.	<i>Le registre sécuritaire : la protection du citoyen et la restauration de l'ordre public .....</i>	170
1.2.	<i>Le registre identitaire : l'identité nationale menacée .....</i>	175
1.2.1.	La barrière pour défendre les racines anglo-saxonnes des États- Unis .....	182
1.2.2.	La barrière pour défendre la majorité juive israélienne.....	186
1.3.	<i>Le registre politique : le rapport de force avec l'État.....</i>	191
1.3.1.	Arizona : défier le pouvoir fédéral.....	192
1.3.2.	Contestation des choix de défense par la société civile israélienne .....	197
3.	MISES EN RÉCIT ANALOGUES : UNE BARRIÈRE POUR CONTRER DES MOBILITÉS 201	
1.1.	<i>Build the border fence.....</i>	202
1.2.	<i>En Israël : « la barrière de séparation est la seule issue possible ».</i>	205

**2<sup>ÈME</sup> PARTIE. L'ÉVIDENCE DE LA BARRIÈRE : SÉCURITISATION DES  
MOBILITÉS..... 211**

**CHAPITRE 3. BARRIÈRES ET MILITARISMES..... 214**

1.	LA BARRIÈRE EN HÉRITAGE.....	216
1.1.	<i>Histoire de la circulation des techniques de barrages militaires.....</i>	216
1.2.	<i>Israël : les précédents gaziote et libanais .....</i>	221
1.3.	<i>États-Unis : le rêve blindé californien .....</i>	226
2.	LA « BARRIÈRE » : UN OUTIL MARGINAL ? .....	236

1.1.	<i>Offensive versus défensive contre le terrorisme palestinien</i> .....	237
1.2.	<i>Obstacles physiques en Arizona à l'heure du contrôle à distance</i> ....	245
3.	LA BARRIÈRE : LE RAPPORT DE FORCE MILITAIRE À L'AUTRE .....	251
1.1.	<i>Des militarismes institutionnels et une conception de la sécurité distincts</i> .....	252
1.1.1.	Conceptions de la sécurité .....	253
1.1.2.	Militarisme totalisant ou diffus .....	253
1.1.3.	Perceptions de la guerre .....	255
1.2.	<i>Le colonialisme pionnier : un rapport militarisé à l'Autre, indigène</i>	256
1.2.1.	Normalisation du militaire dans le quotidien .....	257
1.2.2.	Des obstacles militaires pour se protéger de l'« ennemi infiltré » .....	258

#### **CHAPITRE 4. LÉGITIMATIONS ET CONTROVERSE AUTOUR DES**

« BARRIÈRES » .....	<b>268</b>
1. DES EXPERTS PRO-BARRIÈRE ÉPRIS DE CARRIÉRISME POLITIQUE .....	270
1.1. <i>En Israël, l'expertise militaire au secours des activistes</i> .....	271
1.2. <i>En Arizona, les shérifs à la rescousse</i> .....	275
1.3. <i>Des experts pro-barrière épris de politique</i> .....	283
2. DISSENSIONS SOCIÉTALES : CADRAGE PRO-BARRIÈRE, CONTRE-CADRAGES « ANTI-MUR » .....	289
1.1. <i>Israël : résister à la « barrière » pour résister à l'occupation</i> .....	290
1.2. <i>En Arizona : des résistances écologistes, amérindiennes et humanitaires à la « barrière »</i> .....	295
3. CONTROVERSE ENTRE PRO-BARRIÈRE SUR LES MODALITÉS DE SÉCURISATION .....	302
1.1. <i>En Israël : « séparation politique » contre « séparation sécuritaire »</i> .....	303
1.2. <i>Les colons et la détermination du tracé</i> .....	307
1.3. <i>En Arizona : une coalition économique pour sécuriser les flux commerciaux</i> .....	313

**3ÈME PARTIE. LES PROCÈS DU GOUVERNEMENT : PUBLICISATION  
DU CADRAGE PRO-BARRIÈRE ..... 323**

**CHAPITRE 5. LES MODES D’ACTIONS PRO-BARRIÈRE ..... 327**

1. RESSOURCES ET ORGANISATIONS DES CAMPAGNES PRO-BARRIÈRE ..... 329
  - 1.1. *Arizona : une cause pro-barrière à fortes ressources politiques* ..... 330
  - 1.2. *En Israël : acquisition progressive de relais politiques et économiques*  
..... 333
2. COMPARAISON DES RÉPERTOIRES D’ACTIONS PRO- BARRIÈRE..... 340
  - 1.1. *Les actions directes sur les décideurs* ..... 341
    - 1.1.1. Le lobbying pro-barrière ..... 341
    - 1.1.2. Les actions légales et juridiques ..... 348
  - 1.2. *Les actions indirectes sur les décideurs* ..... 354
    - 1.2.1. Les actions symboliques..... 354
      - 1.2.1.1. Les sites internet..... 358
      - 1.2.1.2. Les visites de surveillance..... 360
      - 1.2.1.3. Les fausses « barrières » ..... 363
    - 1.2.2. Les prises de positions publiques..... 366
3. AU-DELÀ DE LA CAUSE PRO-BARRIÈRE, LES ALLIÉS ..... 371
  - 1.1. *Israël : le soutien du monde économique* ..... 371
  - 1.2. *États-Unis : l’encastrement dans le mouvement anti-immigrant* ..... 375

**CHAPITRE 6. LES PROCÈS DES PRO-BARRIÈRE À LEURS  
GOUVERNEMENTS ..... 382**

1. LES ARÈNES PARLEMENTAIRES ..... 383
  - 1.1. *Israël : pressions pro-barrière dans une Knesset marginalisée* ..... 384
    - 1.1.1. Propositions de lois..... 386
    - 1.1.2. Questions au ministre de la Défense ..... 387
    - 1.1.3. Bataille budgétaire ..... 390
    - 1.1.4. Marginalité de la Knesset dans les décisions de défense ..... 391
  - 1.2. *Arizona : l’État-barrière de l’Union*..... 392
    - 1.2.1. Le laboratoire républicain anti-immigrant..... 394
    - 1.2.2. « Fédéralisme coopératif » dans la chasse aux migrants ..... 399



2.	LES ARÈNES JUDICIAIRES.....	402
1.1.	<i>La barrière à l'ère de l'activisme du judiciaire.....</i>	402
1.1.1.	Israël : la Cour suprême entre activisme et retenue .....	403
1.1.2.	États-Unis : activisme partisan du judiciaire .....	406
1.1.3.	Les « cause lawyers » pro-barrière .....	408
1.2.	<i>Israël : Gader Le Haïm : des cause lawyers ?.....</i>	410
1.2.1.	Attaquer l'État : première séquence .....	410
1.2.2.	Défendre l'État : seconde séquence .....	412
1.2.2.1.	Le régime de permis.....	413
1.2.2.2.	La route 443 .....	414
1.3.	<i>États-Unis : le judiciaire au secours des pro-barrière.....</i>	416
1.3.1.	SB 1070 : “Arizona & Brewer v. USA” .....	416
1.3.2.	DACA ou la bataille des executive orders .....	419
3.	LES ARÈNES MÉDIATIQUES .....	421
1.1.	<i>Biais des médias israéliens et états-uniens.....</i>	422
1.1.1.	Le discours de « la menace latino » aux États-Unis .....	423
1.1.2.	En Israël, « effacer le sentiment de culpabilité » sur l'occupation .....	426
1.2.	<i>À la recherche de la médiatisation : co-construction des évènements et discours pro-barrière.....</i>	429
1.2.1.	Curiosité et bienveillance des médias israéliens envers les pro- barrière .....	433
1.2.2.	Fox News et la « barrière » .....	436

**CONCLUSION. LA BARRIÈRE : LE PAYSAGE MILITARISTE DES SOCIÉTÉS ..... 441**

1.	LA BARRIÈRE : L' AIRE DE CERTITUDE .....	441
2.	LES OPÉRATIONS CARACTÉRISTIQUES DE LA FABRIQUE DES BARRIÈRES .....	443
1.1.	<i>Une porosité des confins problématique .....</i>	445
1.2.	<i>Barrières et militarismes .....</i>	448
1.3.	<i>Actions de mises en scène des enjeux de sécurité .....</i>	450
3.	LE TERRITOIRE BARRIÈRE-É COMME PAYSAGE MILITARISTE DES SOCIÉTÉS .....	453
4.	CONTRE-CADRAGE ET CONTESTATION DE LA SÉCURITÉ FRONTALIÈRE.....	454

5. L'AVENIR RADIEUX DES BARRIÈRES.....	458
<b>ANNEXE MÉTHODOLOGIQUE. ENQUÊTER EN SITUATION D'ASYMÉTRIE. UN CHEMINEMENT MÉTHODOLOGIQUE.....</b>	<b>464</b>
1. GÉNÉRER DES DONNÉES : ÉTUDE DE CAS ET PRATIQUES ETHNOGRAPHIQUES 465	
1.1. <i>Objectifs et organisations des terrains</i> .....	465
1.2. <i>La démarche ethnographique</i> .....	466
1.2.1. Chronologies et sources écrites .....	467
1.2.2. Entretiens semi-directifs.....	468
1.2.3. Observations et imprégnation .....	470
1.3. <i>Enquêter en situation d'asymétrie</i> .....	471
1.4. <i>Les barrières : un « terrain difficile » ?</i> .....	476
2. ANALYSER ET RESTITUER LES DONNÉES : LE RAISONNEMENT INTERPRÉTATIF ET COMPARATIF.....	478
1.1. <i>Raisonnement interprétatif</i> .....	479
1.2. <i>Raisonnement comparatif</i> .....	480
3. SE POSITIONNER : POSTURES « CRITIQUES » EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ FRONTALIÈRE .....	483
1.1. <i>Le label « critique » en études de sécurité</i> .....	483
1.2. <i>Prendre position</i> .....	489
<b>ANNEXE 2. DEUX ENTRETIENS RETRANSCRITS .....</b>	<b>492</b>
1. ILAN TZION.....	492
2. PAUL BABEU.....	506
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>519</b>
1. APPROCHES THÉORIQUES .....	519
1.1. <i>Études de sécurité</i> .....	519
1.1.1. Ouvrages .....	519
1.1.2. Articles et chapitres .....	520
1.1.3. Ressource médias.....	522
1.2. <i>Études frontalières et murs</i> .....	522
1.2.1. Ouvrages et thèses .....	522

1.2.2.	Articles et chapitres .....	524
1.2.3.	Rapport.....	527
1.2.4.	Ressources médias .....	527
1.2.5.	Ressources internet .....	527
1.3.	<i>Relations internationales, sociologie de l'international</i> .....	528
1.3.1.	Ouvrages .....	528
1.3.2.	Articles et chapitres .....	529
1.4.	<i>Construction des problèmes publics</i> .....	529
1.4.1.	Ouvrages .....	529
1.4.2.	Articles et chapitres .....	530
2.	CONSTRUCTION DE L'OBJET .....	530
1.1.	<i>Politique comparée</i> .....	530
1.1.1.	Ouvrages .....	530
1.1.2.	Articles et chapitres .....	530
1.2.	<i>Méthodes</i> .....	531
1.2.1.	Ouvrages .....	531
1.2.2.	Articles et chapitres .....	532
1.3.	<i>Sociologie, philosophie et science politique générale</i> .....	533
1.3.1.	Ouvrages .....	533
1.3.2.	Articles et chapitres .....	534
3.	OUTILS CONCEPTUELS .....	535
1.1.	<i>Analyse des politiques publiques et coalitions de cause</i> .....	535
1.1.1.	Ouvrages et thèses .....	535
1.1.2.	Articles et chapitres .....	536
1.2.	<i>Mouvements sociaux et médias</i> .....	537
1.2.1.	Ouvrages .....	537
1.2.2.	Articles et chapitres .....	538
4.	SYSTÈMES POLITIQUES, AIRES GÉOGRAPHIQUES .....	538
1.1.	<i>Etats-Unis / Mexique</i> .....	538
1.1.1.	Ouvrages .....	538
1.1.2.	Articles et chapitres .....	542
1.1.3.	Rapports, littérature grise .....	545

1.1.4.	Ressources médias .....	547
1.1.5.	Textes de lois ou de justice .....	552
1.1.6.	Ressources internet .....	553
1.1.7.	Documentaires vidéos .....	558
1.2.	<i>Israël / Palestine</i> .....	558
1.2.1.	Ouvrages .....	558
1.2.2.	Articles et chapitres .....	561
1.2.3.	Rapports, littérature grise .....	565
1.2.4.	Ressources médias .....	566
1.2.5.	Textes de lois et de justice .....	569
1.2.6.	Ressources internet .....	570
1.2.7.	Documentaires vidéos .....	573

## **Remerciements**

Lorsqu'en juillet 2009, j'ai découvert et expérimenté la barrière israélienne, mes racines paysannes vendéennes ont été touchées à vif. Empêcher un agriculteur palestinien (par trop similaire à mon grand-père dans son attachement viscéral à la terre qu'il cultive) d'accéder à ses terres au nom de « raisons de sécurité » et pour cela, le forcer à se présenter aux « portes agricoles » à des horaires précises m'a paru complètement insensé. Avant tout, le premier remerciement s'adresse donc à ma famille (et à ma mère tout spécialement pour son soutien et sa présence), dont l'éducation et le rapport à la terre ont permis de susciter en moi cette indignation.

Ce moment subjectif, j'ai appris à le canaliser en une étude scientifique de science politique. Dans cet apprentissage singulier, trois maisons ont joué un rôle crucial. Tout d'abord, Sciences Po Bordeaux, le Centre Emile Durkheim et l'école doctorale EDSP2 avec leurs solides formations en science politique, en Relations Internationales et à la maîtrise des outils et des raisonnements scientifiques. Ensuite, l'Université Libre de Bruxelles pour son éveil aux études de sécurité. Enfin, l'IRSEM pour son séminaire doctoral mensuel et son soutien aux jeunes chercheurs. Je tiens à remercier tout particulièrement Evelyne Ritaine pour son encadrement et sa transmission de l'esprit et de la joie de la recherche. Merci également à Elisabeth Vallet pour avoir nourri, à travers l'organisation de conférences, un engouement scientifique pour le sujet des murs. Merci aux relecteurs du monde académique : Véronique Bontemps, Jérôme Bourdon, James Cohen, Joan Deas, Konstantinos Eleftheriadis, Caterina Froio, Ruggero Iori, Tania Navarro et Saïd Saddiki, pour leurs précieux commentaires sur le manuscrit.

La réalisation de ce doctorat a été possible grâce au soutien de la DGA qui a fait le choix de financer mon contrat doctoral de 2011 à 2014. Pour aller au plus près des acteurs pro-barrières aux États-Unis, j'ai bénéficié en 2012-2013 du programme Fulbright de la commission franco-américaine qui m'a permis de travailler dans des conditions formidables aux côtés de Rick Van Shoik à l'Arizona State University. Quant au terrain israélien, je remercie l'accueil chaleureux et bienveillant de toute l'équipe du CRFJ à Jérusalem. Merci pour leur confiance.

L'analyse présentée dans cette thèse n'est pas dédiée à ceux et celles stigmatisé.e.s par les politiques de barrières comme des indésirables. Ils n'ont pas besoin qu'un européen vienne leur expliquer une infime partie de leur oppression ni la justesse morale de leur résistance. L'analyse n'est pas destinée non plus à mes enquêté.e.s, que j'ai appris malgré leurs vociférations pro-barrière à entendre et à comprendre. L'analyse est dédiée plutôt aux privilégié.e.s de ce monde (dont je fais partie), qui à l'abri de leurs barrières israéliennes, états-uniennes, européennes ont fait le choix de sortir de leur zone de confort sécuritaire et de remettre en cause la doxa ambiante en s'engageant, en questionnant, en critiquant, en agissant, en créant. Ce travail est donc dédié à celles et ceux, qui tout au long de ces cinq années, m'ont toujours parlé « pont », « espoir », « alternatives », « l'autre », « l'ailleurs ». Parmi eux, j'ai une pensée pour FFIPP (Anaïs, Fanny, Joan, Maëlle, Mathilde, Yoav),

pour l'ANAFE (Laure), pour Kav La Oved, pour No more Deaths et Tucson Samaritans, et enfin pour Parler en Paix (שלום, سلام). Leurs rencontres et leurs amitiés ont été un puissant moteur pour réaliser ce travail. Et j'espère sincèrement qu'il pourra répondre à leurs questions et alimenter leurs engagements.

Enfin, je remercie mes ami.e.s de plus ou moins longue date, de la place Napoléon, à la place du Parlement, à la Grand place, à la place de la République qui ont su donner de leur temps, de leur appui, parfois leur humour (en forme de truelle !). Parmi eux, une mention spéciale aux relecteurs attentifs (Camille, Eléonore, Emmanuel, Fleur, Laure, Maximilien, Romain, Thibault), aux graphistes bluffant (Paolo et Gennaro) et aux transcripteurs patients de l'hébreu (Shaï et Maya).

Grâce à tous ces remercié.e.s, et contrairement à ce qu'on dit, la thèse n'a vraiment rien eu d'un exercice solitaire.

Damien Simonneau,  
Paris, XVIII<sup>ème</sup> arrondissement, le 14 septembre 2015.

Sur un toit de la Vieille Ville une lessive dans l'ultime lumière du jour :  
 le drap blanc d'une ennemie la serviette avec laquelle mon ennemi  
 essuie la sueur de son front.  
 Dans le ciel de la Vieille Ville un cerf-volant.  
 Et au bout du fil, un enfant que je ne peux voir à cause du mur.  
 Nous avons hissé beaucoup de drapeaux, ils ont hissé beaucoup de drapeaux.  
 Pour nous faire croire qu'ils sont heureux.  
 Pour leur faire croire que nous sommes heureux.  
 « Jérusalem », Yehouda Amirai (poète israélien 1924-2000), *Frôler la grâce*, 2000



## ***Introduction***

“It was in 2001, as far as I remember, and that was the beginning and the idea was again the claim was that the separation, the fence is needed so it was separation and a fence.”  
(Entretien Prior 2012)

“We need man power on the border and a fence just like Israel is doing. They have fences all around their country.”  
(Steve Smith, audition du JBSAC du 30 mars 2011  
Arizona Legislature’s Live Proceedings,  
Arizona State Legislature,  
[http://azleg.granicus.com/ViewPublisher.php?view\\_id=19](http://azleg.granicus.com/ViewPublisher.php?view_id=19))

Dans le monde contemporain, les États-Unis et Israël sont loin d’être les seuls cas d’États à recourir à l’érection de « barrières » sur leurs limites territoriales. Ce phénomène de militarisation se diffuse, notamment parmi les États européens (Grèce, Bulgarie, Hongrie). Les cas états-unien et israélien font office à bien des égards de matrice<sup>1</sup> pour ces militarisations plus récentes. Ce qui se présentent comme deux politiques de défense au moyen d’une « barrière de sécurité » en Israël (érigée en Cisjordanie à partir de l’été 2002) et d’une « barrière frontalière » aux États-Unis (progressivement construite à la frontière mexicaine depuis les années 1980) ont pour point commun de susciter des mobilisations infra-étatiques (en Israël depuis 2001, en Californie dans les années 1990, en Arizona depuis les années 2000). Ce désir de « barrières » (« Il nous faut une barrière ! »), illustré par les deux citations placées en exergue, a suscité l’étonnement principal à l’origine de notre recherche. Notre travail propose une sociologie de deux de ces mobilisations (en Israël et en Arizona) par une analyse des représentations, des modes d’actions et des pratiques de sécurité pro-barrière. S’y intéresser constitue également un pari pour entrer dans ces deux politiques et plus largement, éclairer le consensus politique et sociétal sur le recours aux « barrières » dans ces deux

---

<sup>1</sup> Le nom féminin « matrice » renvoie à l’idée de « moule » : « moule creux, en métal ou d’une autre matière, servant à donner une forme déterminée à un objet par compression, découpage, déformation ou emboutissage », dictionnaire en ligne du CNRTL, Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales.



régimes démocratiques. L'ambition de notre recherche est donc d'examiner deux contextes nationaux et géopolitiques distincts d'érection de barrières tout en testant des hypothèses applicables à d'autres cas. Ce travail entend ainsi monter en généralité pour dialoguer et participer aux différentes explications de ce qui est couramment nommé, le phénomène « mur ».

L'énigme initiale porte donc sur le consensus aux États-Unis et en Israël quant à cette idée de construire des « barrières » aux confins de ces États. Les composants de ces militarisations sont similaires, ainsi que les récits officiels de justification. Il s'agirait de contrôler et de trier à la limite territoriale une population mobile et perçue comme dangereuse. Pourquoi existe-t-il donc un tel consensus sur la nécessité de militariser les confins israéliens et états-uniens en les matérialisant par des « barrières » ? Comment expliquer cette structure de sens commun ? Malgré la persistance dans le temps et la répétition de la formulation de ce désir de « barrière », l'efficacité des militarisations à entraver les entrées non autorisées est contestable. La fonction stratégique de ces barrières est peut-être à chercher ailleurs. Nous proposons de penser une autre fonction stratégique des barrières que celle du contrôle des indésirables : celle de la réassurance de citoyens angoissés. En positionnant un tel objet à la lumière de la sociologie politique de l'international, des études frontalières et par rapport aux diverses explications scientifiques du phénomène « mur », notre thèse décrit une fonction de réassurance de la « barrière », et les sens politiques associés, en situant l'analyse dans deux fabriques nationales de politiques de barrières. Pour nous, le territoire marqué par la barrière devient le lieu d'une performance publique destinée à rassurer les citoyens israéliens et états-uniens. Pour étayer cette thèse, nous entrons de manière comparée dans ces fabriques politiques de barrières à partir des mouvements sociaux les exigeant de leurs gouvernements. Nous nous interrogeons sur les fonctions politiques que remplissent ces deux mouvements sociaux pro-barrière dans leurs systèmes politiques respectifs. Selon nous, les opérations homologues de cadrage pro-barrière des situations de mobilités de Palestiniens et de Mexicains qu'ils remplissent contribuent à entretenir le consensus sur le rôle du militaire dans la construction et le traitement d'un « problème public » de la mobilité

d'individus. Pour guider cette démonstration, nous recourons aux théories de la « sécuritisation<sup>2</sup> », à la sociologie de la construction des problèmes publics et à des outils conceptuels tirés de l'analyse des politiques publiques. Trois opérations politiques remplies par les mouvements sociaux pro-barrière sont successivement comparées : la problématisation des situations de mobilités aux confins par leur codage en enjeux politiques, la « sécuritisation » des mobilités en enjeux de sécurité traitables par le recours aux outils « barrières » via la mobilisation d'une expertise militaire et policière, et la publicisation du cadrage pro-barrière dans les systèmes politiques par l'action protestataire contre les gouvernements. L'analyse comparée vient mesurer les différences et les similarités dans ces trois opérations. Nous débutons cette introduction *in media res*<sup>3</sup>, par l'outil militaire « barrière », qui semble faire consensus en Israël et aux États-Unis (1- L'énigme : le consensus pro-barrière en démocratie). Après avoir spécifié l'objet de recherche, nous le situons dans la littérature sur le sujet des « murs » (2- La réassurance par la barrière : itinéraire d'un objet). Puis, nous présentons la démarche comparatiste et la construction de la comparabilité des fonctions des mouvements sociaux pro-barrière (3- La démarche comparatiste : des mouvements sociaux pro-barrière homologues). Enfin, nous établissons une « zone de transaction » théorique débouchant sur un jeu d'hypothèses quant aux opérations remplies par les mobilisations pro-barrière (4- « Zone de transaction » théorique et hypothèses : des mouvements sociaux pro-barrière « transcodeurs » ?). L'introduction se conclut par la présentation de la structure de la démonstration en trois parties et six chapitres. Précisons d'emblée que les méthodes d'enquête et d'analyse font l'objet d'une annexe méthodologique intitulée « enquêter en situation d'asymétrie », située après la conclusion et avant la bibliographie. De plus, un fascicule accompagne ce manuscrit. Il contient la liste des enquêtés, la liste des sigles couramment employés dans le texte, des cartes et des chronologies.

---

<sup>2</sup> Ce terme est importé de l'anglais *securitization*, nous l'emploierons par la suite sans guillemets.

<sup>3</sup> Duez Denis, Bellanova Rocco, « Humains et non-humains dans la fabrique des frontières de l'Europe : une approche *in media res* de l'Européanisation », *in* Duez Denis, Paye Olivier, Verdure

## 1. L'énigme : le consensus pro-barrière en démocratie

Aux États-Unis et en Israël, deux territoires présentent une militarisation<sup>4</sup> dont les éléments architecturaux, les tactiques militaires et les technologies de contrôle sont similaires<sup>5</sup>, à commencer par le recours à des « barrières ».

### 1.1. Deux politiques de militarisation similaires

Depuis l'été 2002, le gouvernement israélien militarise une zone nommée « espace de suture » (en hébreu *merav hatefer*) en Cisjordanie occupée. Cette zone est définie précisément en octobre 2003 comme l'espace entre la Ligne verte et le tracé de la « barrière de sécurité<sup>6</sup> ». Sur 60 à 100 mètres de profondeur dans les zones rurales, la « barrière de sécurité » (en hébreu *gader ha bitahon*) est un dispositif complexe qui se compose de différents éléments allant du côté palestinien vers Israël d'une haie composée de rouleaux de barbelés empilés en pyramide, d'une tranchée anti-véhicule, d'une route de patrouille (soit une zone dégagée en terre permettant à un véhicule militaire de circuler à l'intérieur), d'une clôture grillagée de trois mètres de haut équipée de capteurs électroniques et de système de détection, d'une bande de sable permettant de détecter des empreintes de pas de trois mètres, d'une autre route de patrouille goudronnée et, enfin, d'une

---

Christophe (dir.), *L'Européanisation. Sciences humaines et nouveaux enjeux*, Bruxelles, Bruylant, 2014, p. 223 sq.

<sup>4</sup> Définie par Timothy J. Dunn comme “the establishment and maintenance of social control over targeted civilian populations through the implementation of a broad range of sophistication measures via the coordinated and integrated efforts of police, paramilitary, and military forces”, Dunn Timothy J., *The militarization of the U.S.-Mexico border, 1978-1992. Low intensity Conflict comes home*, Austin (Texas), CMAS books the Center for Mexican American Studies, the University of Texas, 1996, p.4. Nous entendons donc bien militarisation ici dans le sens d'augmentation des capacités militaires (personnel, dépenses, infrastructures) dans ces territoires. Stavrianakis Anna, Selby Jan (eds.), *Militarism & International Relations. Political economy, security, theory*, London, New York, Routledge, 2013, p. 12-15.

<sup>5</sup> « Qui est plus ou moins de même nature qu'une/que d'autre(s) entité(s); qui peut, sur certains points, être assimilé à une/à d'autre(s) entité(s). », dictionnaire en ligne du CNRTL, Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales.

<sup>6</sup> *Tefer* en hébreu signifie à la fois « suture » et « couture ». Le concept tactique de « zone de suture » apparaît début 1995 pour désigner une zone le long de la Ligne verte au contact entre zones d'habitations israéliennes et palestiniennes où les trafics et « infiltrations » de potentiels « terroristes » seraient entravés. Voir la carte de cette « zone de suture » dans Arieli Shaul, *People and Borders*, Kapaim Production, Tach Print, Israel, 2010, p. 304.

autre rangée de barbelés<sup>7</sup>. La zone militarisée se compose également de tours équipées de système de caméras et de radars reliés aux centres de commande de l'armée. À certains endroits du tracé dans les zones densément peuplées (Tulkarem, Qalqiliya, banlieue de Jérusalem et Bethléem) mais aussi le long de l'autoroute Trans-Israël six, la barrière grillagée est remplacée par un mur en béton de huit mètres de haut<sup>8</sup>. A cette « barrière de sécurité », il convient d'ajouter les tunnels et routes, les portes agricoles, les *checkpoints* pour l'entrée et la sortie vers Israël construits en parallèle<sup>9</sup>. L'emplacement de cette « barrière de sécurité » la singularise (voir le tracé publié le 30 avril 2007 par le ministère de la Défense dans le fascicule d'accompagnement de ce manuscrit). Il ne suit pas complètement la Ligne verte. Le tracé la suit au nord de la Cisjordanie, sur quelques portions à l'ouest et majoritairement au sud-ouest mais s'en éloigne fortement et entre profondément en Cisjordanie à six endroits<sup>10</sup>. Si le tracé présente une forme longiligne dans les zones rurales, il n'en est pas de même dans les villes et notamment à Bethléem où il serpente à travers la ville. La longueur totale de son tracé diffère selon les sources entre 701 et 790 kilomètres, soit le double de la Ligne verte<sup>11</sup>.

---

<sup>7</sup> Ministry of Defense, « Israel's Security Fence », <http://www.securityfence.mod.gov.il/Pages/ENG/default.htm>. (Consulté pour la dernière fois en août 2015). Par la suite, et par souci de clarté de lecture, nous désignerons ce site comme le « site officiel de la barrière ».

<sup>8</sup> Cette portion représente, selon les chiffres du ministère de la Défense 30 kilomètres du tracé total, soit 790 kilomètres. Backmann René, *Un mur en Palestine*, Paris, Folio Actuel, 2009, 2<sup>ème</sup> éd., p. 93.

<sup>9</sup> Mais aussi pour le contrôle des mobilités palestiniennes sur les routes de Cisjordanie. L'appellation officielle de ces *checkpoints* le long de la « barrière » est *machsomim* (« obstacles ») ou *maavarim* (« passages »). Le deuxième terme est un euphémisme et accompagne le processus de privatisation des contrôles à l'œuvre dans plusieurs *checkpoints*. Havkin Shira, « La privatisation des checkpoints : quand l'occupation militaire rencontre le néolibéralisme », in Latte-Abdallah Stéphanie, Parizot Cédric (dir.), *A l'ombre du Mur*, Paris, Actes Sud Sciences humaines, « études méditerranéennes », MMSH, 2011. p.52.

<sup>10</sup> Au nord-est de la colonie de Shaked, dans la région de Qalqiliya, autour de la colonie d'Ariel près de Naplouse, à l'est de Modiin, dans la région de Jérusalem et dans la région du Goush Etzion près de Bethléem (où des projets de construction de la « barrière » font l'objet de vives critiques en 2015 à Batir, Al-Walaja ou encore autour du monastère de Crémisan à Beit Jala).

<sup>11</sup> La carte du tracé, publiée le 30 avril 2007 par le ministère de la Défense, estime la longueur à 790 kilomètres. Selon les chiffres des cartographes palestiniens de l'ARIJ (Applied Research Institute of Jerusalem), la longueur totale a été revue plusieurs fois depuis l'avis de la CIJ en 2004 passant de 645 kilomètres en juin 2004, à 683 en février 2005, à 703 en avril 2006 et 774 en avril 2007. ARIJ, « Segregation wall in the West Bank, 2002-2009 », *A geopolitical Atlas of the Occupied Palestinian Territory*, Bethléem, ARIJ, mai 2009, p. 32. Shaul Arieli, expert israélien de la « barrière » dans sa dernière estimation en 2012 évoque les chiffres de 716,7 km au total, dont 491,9 complétés, 12,9 en construction, 224,8 planifiés, 35,5 gelés, 8,5 à démanteler. [http://sfile.f-static.com/image/users/77951/ftp/my\\_files/maps\\_in\\_english/2012-Barrier-](http://sfile.f-static.com/image/users/77951/ftp/my_files/maps_in_english/2012-Barrier-)

Aux États-Unis, depuis l'administration Carter en 1979, les gouvernements fédéraux successifs militarisent la zone frontalière avec le Mexique<sup>12</sup>. Trois phases de militarisation peuvent être isolées : 1- les premiers déploiements militaires de la seconde moitié des années soixante-dix à 1992 sous les administrations Carter, Reagan et G.H. Bush ; 2- de 1992 à 2001 où l'époque des opérations « blocus » de dissuasion sous les administrations Clinton ; 3- la virtualisation du contrôle dans les années 2000 plébiscitée aujourd'hui par les administrations Obama. La première phase correspond au début de l'expansion systématique des financements approuvés par le Congrès à l'agence fédérale INS<sup>13</sup> (Immigration and Naturalization Service). Cela conduit au déploiement modeste d'équipements (capteurs enterrés, hélicoptères, bases opératoires) dans la zone frontalière, au recrutement et à la para-militarisation progressive de l'agence de surveillance frontalière, Border Patrol. Cela conduit aussi à la construction d'une première « barrière » basse en chaîne (« *10 foot high chain-link fence* »), connue sous le nom de « tortilla curtain » dans des zones urbaines comme El Paso (Texas), Chula Vista (San Diego), Yuma ou le secteur de Tucson (Arizona)<sup>14</sup> entre 1978 et 1980, puis la construction en 1991 d'un *primary fencing* en taules d'acier (« *10 feet high wall of thin corrugated steel* ») entre San Diego et Tijuana<sup>15</sup>, assorti de radars de détection, et de spots lumineux le long de la ligne-frontière (voir chapitre 3). La seconde phase de militarisation frontalière sous les mandats de Bill Clinton se caractérise par le lancement d'opérations de dissuasion directement à la ligne frontière. La première, appelée *Operation Blockade/Hold-the-line*, est décidée

---

[Status.gif?id=10606143](#). B'tselem s'appuie sur les travaux de l'OCHA (Office for the coordination of Humanitarian affairs in occupied Palestinian territory) pour mesurer la longueur du mur. L'OCHA mentionnait en août 2008 les chiffres de 723 km au total dont 409 complétés, 66 en construction et 248 planifiés. (B'tselem, « Separation Barrier », [http://www.btselem.org/english/Separation\\_Barrier/Statistics.asp](http://www.btselem.org/english/Separation_Barrier/Statistics.asp)) L'OCHA dans sa mise à jour datant du 7 juillet 2010 évoque le chiffre de 707 km dont 434 complétés, 60 en construction et 213 planifiés (Voir le recueil de cartes des Territoires occupés, OCHA-Opt, « *Barrier map* », <http://www.ochaopt.org/maps.aspx?id=108> ) (sites consultés le 27 juillet 2015).

<sup>12</sup> Sur le temps long de l'histoire de la ligne politique États-Unis/Mexique créée en 1848 il ne s'agit pas de la première période de renforcement de la frontière. Néanmoins, jusque dans la seconde moitié des années 1970, aucun investissement fédéral d'une telle ampleur n'avait été consacré à la ligne frontière.

<sup>13</sup> Une liste des sigles employés tout au long de la thèse est disponible dans le fascicule d'accompagnement à ce manuscrit.

<sup>14</sup> Dunn Timothy J., *op. cit.*, p. 38.

<sup>15</sup> *Ibid.*, p. 66.

unilatéralement par le chef de la Border Patrol d'El Paso en septembre 1993<sup>16</sup>. Elle consiste au déploiement des agents de la Border Patrol le long de la ligne frontière dans les zones urbaines pour dissuader les candidats à la traversée<sup>17</sup>. En Octobre 1994 dans la région de San Diego, l'administration Clinton lance une opération similaire appelée *Operation Gatekeeper*. La Border Patrol fait alors de ces déploiements une stratégie nationale intitulée « *prevention through deterrence* » répétée à différents endroits entre 1995 et 1999<sup>18</sup>. Des « barrières » type Sandia (dite *secondary fencing*) sont alors installées le long de la frontière (voir chapitre trois). Enfin la troisième phase de militarisation consacre le recours aux technologies virtuelles de surveillance inaugurée dès 1998 avec le programme *Integrated Surveillance Intelligence Program (ISIS)*<sup>19</sup>, intégrée en 2004 dans l'*American Shield Initiative (ASI)* puis rénovée en 2006 dans le *Secure Border Initiative (SBI)*. La stratégie est désormais d'intégrer les différentes technologies de surveillance pour faciliter les interventions de la Border Patrol tout en construisant des « *tactical infrastructure* », dont les « barrières » (c'est le *triple fencing*), des routes de patrouille et des spots lumineux. À ce titre, une des pièces législatives maîtresse de l'administration Bush est sans doute le *Secure Fence Act* du 26 octobre 2006<sup>20</sup> dont l'objectif est d'atteindre « le contrôle opérationnel de la frontière » en complétant « d'ici à 18 mois » la « barrière frontalière » dans les zones rurales<sup>21</sup>. D'après l'agence CBP (Customs and Border Protection), en 2015, environ 1000 kilomètres cumulés étaient équipés de « barrières » sur une longueur totale de 3141 kilomètres de frontière<sup>22</sup>. En 2015, C.B.P. nomme « *border*

---

<sup>16</sup> Dunn Timothy J., *Blockading the Border and Human Rights, The El Paso Operation that remade Immigration Enforcement*, Austin, University of Texas Press, 2009 (chap. 3).

<sup>17</sup> Maril Robert Lee, *The fence, National security, public safety and Illegal Immigration along the U.S.-Mexico Border*, Texas Tech University Press, 2011.

<sup>18</sup> Andreas Peter, *Border Games: Policing the U.S.-Mexico Divide*, Ithaca (NY), Cornell University press, coll. "Cornell studies in political economy", 2009, 2<sup>nd</sup> ed. (chap. 5).

<sup>19</sup> Déployé dans le sud-ouest du Texas, Maril Robert Lee, *op. cit.* (chap. 5).

<sup>20</sup> H.R. 6061, *Secure Fence Act*, "Bill Summary & Status", 109th Congress (2005 - 2006), The Library of Congress, THOMAS, <http://www.gpo.gov/fdsys/pkg/PLAW-109publ367/pdf/PLAW-109publ367.pdf> (consulté en août 2012).

<sup>21</sup> A Tecate, Calexico, (Californie), Douglas (Arizona), Columbus (Nouveau Mexique), Del Rio, Eagle Pass, Laredo, Brownsville (Texas). D'autres lois comme le *Consolidated Appropriation Act* de 2008 vont dans le même sens en demandant au DHS de moderniser et de construire 670 miles de barrière avant le 31 décembre 2008.

<sup>22</sup> US Customs and Border Protection, "Border and Other Construction Projects", <http://www.cbp.gov/border-security/along-us-borders/border-construction/border-and-other-construction-projects> (consulté le 27 juillet 2015). En 2011, environ 1050 kilomètres étaient déclarés « sous contrôle opérationnel » (donc équipés de « barrières ») sur le site de CBP (site internet modifié depuis nos premières consultations en octobre 2011).

*construction* » sur son site, ce qu'elle nommait en 2011 « *Tactical infrastructure/Border fence* » (au singulier). Schématiquement, deux types de barrières existent en fonction des spécificités topographiques : les « barrières pédestres » (*pedestrian fence*) et les « barrières contre les véhicules » (*vehicle fence*)<sup>23</sup>. Ainsi la militarisation de la frontière, continue depuis la fin des années 1970, fortement accentuée dans les années 1990 et 2000, correspond à un dispositif de sécurité complexe qui ne doit pas oublier la modernisation et la construction des points de passages frontaliers, les *Ports of Entry* (PoE), le déploiement de drones ou de dirigeables pour surveiller verticalement les zones montagneuses<sup>24</sup>, et la mise en place de *checkpoints* le long des routes dans une zone de 100 miles depuis la ligne frontière<sup>25</sup>.

*Checkpoints*, « barrières », capteurs, tours de surveillance, avant-postes, drones : ces éléments à la convergence du policier et du militaire façonnent donc des paysages de guerre « à domicile<sup>26</sup> ». Ils sont employés indépendamment des contextes politiques, économiques ou sociaux. Ces déploiements relèvent d'un « nouvel urbanisme militaire<sup>27</sup> » dont les racines remontent à l'époque coloniale mais sont aujourd'hui déployés en contexte urbain tout aussi bien qu'en zones de guerre. Ainsi, l'architecture militaire dans la zone frontalière états-unienne

---

<sup>23</sup> La boîte à outils militaires de CBP comporte différents types de « barrières » : “post on rail steel set in concret with a mesh option ; steel picket-style fence set in concrete ; vehicle bollards similar to those found around federal buildings ; ‘normandy’ vehicle fence consisting of steel beams ; and concrete jersey walls with steel mesh”, d’après CBP, “Photos SouthWest Border Construction”, [http://www.cbp.gov/xp/cgov/border\\_security/ti/ti\\_news/sbi\\_fence/sbi8.xml](http://www.cbp.gov/xp/cgov/border_security/ti/ti_news/sbi_fence/sbi8.xml) (consulté le 28 octobre 2011). Sur la version du site de 2015, les équipements intégrant les différentes technologies de surveillance (tours, drones, liaisons radio) sont davantage mis en avant que les « barrières », CBP, “Technology Innovation and Acquisition”, <http://www.cbp.gov/border-security/along-us-borders/technology-innovation-acquisition> (consulté le 27 juillet 2015).

<sup>24</sup> Blog penser l'espace, « Murs, capteurs et drones : les enjeux de la technologie de surveillance frontalière dans la frontière mexico-américaine », 31 décembre 2011, <http://www.penserlespace.com/etudes-de-cas/murs-capteurs-et-drones-entre-mexique-et-etats-unis/> (consulté en août 2012).

<sup>25</sup> CBP agit *de facto* dans des zones très éloignées de la frontière proclamant qu'il existe une « *100 miles rule* » tout autour des États-Unis. ACLU, American Civil Liberties Union, “Fact Sheet on U.S. ‘Constitution Free Zone,’” <http://www.aclu.org/technologyand-liberty/fact-sheet-us-constitution-free-zone> (consulté le 23 juin 2015).

<sup>26</sup> Pour T. J. Dunn, cette militarisation présente toutes les caractéristiques du *Low Intensity Doctrine* (LIC) « *at home* ». Dunn T.J., *op. cit.*, 1996.

<sup>27</sup> “The new military urbanism combines walls, fences and barriers with biometric scanning. It adds killer robots and cyborg insects to the revitalising sciences of urban fortification and ‘control architecture’. And it blurs globe-straddling attempts to track people, information, money and trade to a proliferation of more or less militarized or securitized camps, bases, security zones and enclaves.”, Graham Stephen. “The New military urbanism”, in Tyner James, Inwood Joshua (eds.), *Nonkilling Geography*, Center for Global Nonkilling, 2011, p. 86.

bouleverse les habitudes des résidents et crée un paysage de la peur qui leur fait porter le fardeau du renforcement de la ligne frontière<sup>28</sup>. En Cisjordanie, l'architecte israélien Eyal Weizman replace le déploiement militaire de la « barrière » dans une histoire plus longue de façonnement de ce territoire occupé, et associe cette « architecture de la fortification » à la pensée militaire d'un Ariel Sharon, du fait accompli, de la colonisation des Territoires palestiniens<sup>29</sup>. Il estime également, qu'au-delà de la spécificité de la situation d'occupation israélienne de Cisjordanie, l'architecture militarisée israélienne est un « laboratoire<sup>30</sup> » de technologies de contrôle de populations exportables à d'autres contextes. En effet, ces technologies militaires s'exportent sur un marché mondial pour être installées d'un espace à un autre<sup>31</sup> comme solutions au contrôle de mobilités de populations. Elles alimentent ainsi un marché du contrôle des mobilités<sup>32</sup>. Des points de vue

---

<sup>28</sup> Rael R., "Border wall as architecture", *Environment and Planning D: Society and Space*, 2011, vol. 29, n°3, p. 409-420.

<sup>29</sup> Il enquête sur les différentes manifestations territoriales de l'occupation, entrant dans l'histoire et les *modus operandi* des mécanismes architecturaux qui alimentent les pratiques de contrôle de la population palestinienne. Pour lui, l'élément clef de cette architecture est le *checkpoint* qui surveille et gère les mobilités des Palestiniens. Ces mécanismes architecturaux se sont multipliés en Cisjordanie depuis 1993. Weizman Eyal, *Hollow Land: Israel's architecture of occupation*, London/New York, Verso, 2007.

<sup>30</sup> Voir les contributions de Graham Stephen, "Laboratories of War: Surveillance and US-Israeli Collaboration in War and Security" et de Gordon Neve, "Israel's Emergence as a Homeland Security Capital", in Zureik Elia, Lyon David, Abu-Laban Yasmeen (eds), *Surveillance and Control in Israel/Palestine. Population, territory and power*, London and New York, Routledge, 2012, p.133 sq. et p. 153 sq. L'excellent documentaire de Yotam Feldman, intitulé *The Lab* (2013) suit les acteurs du « laboratoire » israélien d'élaboration et de tests (comme lors des guerres de Gaza) de technologies de contrôle et de gestion de foule à travers le monde. Il en mesure aussi les retombées économiques pour l'État israélien.

<sup>31</sup> Les entreprises de technologies de surveillance israéliennes participent à la militarisation de la frontière États-Unis/Mexique. En février 2014, CBP a recruté Elbit system, qui équipe la « barrière de sécurité » israélienne en capteurs et en systèmes intégrés. Pour ces professionnels, les terrains israéliens et arizoniens sont similaires. Schivone Gabriel, "How Israel's war industry profits from violent US immigration 'reform'", *The Electronic Intifada*, 8 avril 2014. Miller Todd, Schivone Gabriel, "Gaza in Arizona: How Israeli High-Tech Firms will up-armor the US-Mexican Border", *The Huffington Post, Politics*, 25 janvier 2015.

<sup>32</sup> Depuis le milieu des années 1990, le contrôle de l'immigration a constitué un nouveau « créneau » pour l'industrie de l'armement et les entreprises de surveillance, offrant des opportunités inespérées. Rodier Claire, *Xénophobie business, A quoi servent les contrôles frontaliers ?*, Paris, La Découverte, 2012. Des études sur les migrations ont proposé les concepts d' « industrie migratoire » (Hernandez-Leon Ruben, « The Migration industry in the Mexico-U.S. Migratory System », 2005, California Center for Population Research, UCLA, on-line working paper serie, <http://escholarship.org/uc/item/3hg44330> (consulté en janvier 2014) ou de « commerciaux de l'immigration » (Kyle David, Koslowki Rey (dir.), *Global Human smuggling. Comparative Perspectives*, John Hopkins University Press, 2013) pour souligner que les mobilités donnaient lieu à un ensemble d'activités économiques (des passeurs, aux transports, aux transferts d'argent) dans lesquelles il faut inclure le contrôle. Dans le contexte européen, Vincent Boulanin et Renaud Bellais proposent le concept d' « industrie de la sécurité frontalière » incluant les « barrières », les drones, les centres de « *command and control* ». Selon eux, cette industrie est dominée par les entreprises d'armements traditionnelles qui ont investi ce secteur. Les principaux marchés pour ces produits sont les États-Unis (18 milliards de dollars par an), l'Asie-Pacifique et le Moyen-



états-unien et israélien, cette militarisation semble répondre à une anxiété sécuritaire similaire face à des populations mobiles considérées comme dangereuses et ce dans des contextes géopolitiques distincts. Cette anxiété est décelable dans les deux récits<sup>33</sup> officiels de définition de la menace et de légitimation des opérations de militarisation.

En Israël, le ministère de la Défense a mis en place en avril 2003 un site internet<sup>34</sup> dédié à la « barrière de sécurité d'Israël ». La « barrière de sécurité » y est définie comme « un concept opérationnel conçu par l'*establishment* de défense israélien dans le but de réduire le nombre d'attaques terroristes soit sous la forme d'engins explosifs soit d'attentats suicides ». Dans la rubrique « Objectif », le ministère explique que « la barrière de sécurité est un composant central dans la réponse d'Israël contre l'horrible vague de terrorisme émanant de Cisjordanie, et résultant en des attentats suicides qui entrent en Israël dans le seul but de tuer des innocents ». Le recours à la « barrière » en tant qu' « obstacle contigu » s'inscrit dans le droit d'Israël à se défendre pour empêcher « l'infiltration de terroristes et d'éléments criminels », ou encore l'« entrée illégale » en Israël. Elle vise donc l'étanchéité des zones d'habitations israéliennes face à des mobilités dangereuses. La rubrique « concept opérationnel » définit plus précisément la menace : « Israël fait face à plusieurs menaces qui nécessitent une réponse multi-niveaux : - les attaques terroristes incluant des tirs, des charges explosives, des véhicules piégés

---

Orient (dont l'Arabie Saoudite où EADS équipe la « barrière frontalière » avec l'Irak depuis 2009). Voir Boulanin Vincent, Bellais Renaud, « Towards a high-tech 'limes' on the edges of Europe? Managing the external borders of the European Union », in Vallet Elisabeth (ed.), *Borders, Fences and Walls. State of insecurity?*, Ashgate, « Border Regions Series », 2014, p. 231 sq.) Ben Hayes propose le concept de « NeoConOpticon » pour souligner le rôle central du secteur privé pour fournir des solutions de technologies frontalières et l'appel néo-conservateur à défendre une « *homeland* » européenne. Il décrit également les programmes et arènes européens de promotion de technologies de surveillance frontalière auprès des institutions européennes. Hayes Ben, *NeoConOpticon. The E.U. Security-Industrial Complex*, Transnational Institute & Statewatch, 2009.

<sup>33</sup> Les récits de politiques publiques comprennent les éléments cognitifs et argumentatifs attachés à une politique publique. Ils décrivent les différentes composantes d'une situation considérée comme problématique (cause de son apparition, prédiction de ce qui arrivera si rien n'est fait, proposition de solution). Ici, il s'agit des récits officiels portés par les États israélien et états-unien sur la mise en place des « barrières » et de la militarisation. Roe Emery M., *Narrative Policy Analysis*, Durham (N.C.), Duke University Press, 1994, p. 51.

<sup>34</sup> Site internet officiel de la « barrière de sécurité » israélienne. Tous les extraits ci-après en sont tirés et traduits par nos soins. Le site a été alimenté jusqu'au 3 janvier 2007 en hébreu et en anglais.

et des attentats suicides ; - la contrebande d'armes et d'explosifs vers Israël ; - les actes violents et terroristes par l'assimilation dans la population arabe locale ». Aux États-Unis, « *Securing America's Borders* » est le leitmotiv de CBP<sup>35</sup>. Ses agents ont pour mission d'empêcher « l'entrée de terroristes et leurs armes », de stopper « la drogue, les maladies agricoles et la contrebande », d'identifier et d'arrêter « les voyageurs faisant l'objet de mandat criminel<sup>36</sup> », tout en facilitant la circulation de flux légaux de personnes et de biens. Cela s'inscrit dans une des missions du Department of Homeland Security (DHS) : assurer la « sécurité frontalière » (*border security*). Selon DHS, cette mission se fait au nom de « la protection de nos frontières des mouvements illégaux (*illegal*) d'armes, de drogues, de contrebandes et d'êtres humains<sup>37</sup> ». Aujourd'hui, la menace à laquelle répondent les politiques de sécurité frontalière est multiple et forme une sorte d'amalgame indistinct : la drogue, le terrorisme ou les migrants non autorisés, dont l'accent sur un des profils menaçants varie en fonction des époques<sup>38</sup>. En mai 2012, CBP a publié son plan stratégique pour 2012-2016<sup>39</sup>. L'agence dit y entamer une révolution dans son approche stratégique en matière de « sécurité frontalière » passant d'une stratégie en termes de « contrôle opérationnel de la frontière » prévalant depuis 2004<sup>40</sup> à celle de « gestion des risques pour sécuriser la frontière [...] utilisant l'Information, l'Intégration et la Réponse Rapide fondée sur l'analyse de risque<sup>41</sup> ». De manière similaire, ces récits amalgament des situations de mobilités localisables (mobilités et contrebandes palestiniennes, migrations mexicaines et centro-américaines, contrebandes de drogues) en une figure ennemie

---

<sup>35</sup> US CBP, "2012-2016 Border Patrol, The Mission : Protect America", p. 8 [http://www.cbp.gov/sites/default/files/documents/bp\\_strategic\\_plan.pdf](http://www.cbp.gov/sites/default/files/documents/bp_strategic_plan.pdf) (consulté le 27 juillet 2015).

<sup>36</sup> *Idem.*

<sup>37</sup> DHS, « Border Security overview », <http://www.dhs.gov/border-security-overview> (consulté le 27 juillet 2015).

<sup>38</sup> Pour le trafic de drogues dans les années 1980, voir Dunn Timothy J., *op. cit.*, 1996. Pour les migrants non autorisés sous l'ère Clinton, voir Andreas Peter, *op. cit.* (chap. 4). Pour le terrorisme sous l'ère Bush, voir Maril Robert Lee, *op. cit.* (chap. 2).

<sup>39</sup> US CBP, "2012-2016 Border Patrol, The Mission : Protect America", p. 8 [http://www.cbp.gov/sites/default/files/documents/bp\\_strategic\\_plan.pdf](http://www.cbp.gov/sites/default/files/documents/bp_strategic_plan.pdf) (consulté le 27 juillet 2015).

<sup>40</sup> CBP s'inscrit ainsi en 2012 en rupture avec l'objectif prévalant sous les administrations Bush et défini dans le *Secure Fence Act* de 2006 d'aboutir à « un contrôle opérationnel de la frontière » soit : « the prevention of all unlawful entries into the United States, including entries by terrorists, other unlawful aliens, instruments of terrorism, narcotics, and other contraband », H.R. 6061 *Secure Fence Act*, art. cit. L'administration Obama favorise plutôt une gestion des risques à la frontière plutôt que la fermeture complète de celle-ci.

<sup>41</sup> US CBP, "2012-2016 Border Patrol – The Mission : Protect America", art. cit., p.7.

floue que Peter Andreas, de manière comparative, nomme « l'acteur clandestin transnational<sup>42</sup> ». Ces récits consacrent un État réactif face à un changement de la nature des menaces extérieures à ses frontières conformément à la poursuite d'un objectif d'étanchéité complète du territoire national face à ces menaces déshumanisées et extériorisées.

Au-delà des impératifs officiels de gestion des menaces, comment qualifier ces déploiements dans une perspective analytique permettant d'envisager leur fonction stratégique ? Comment comprendre le recours à ces militarisations ? La fonction stratégique de ces déploiements militaires est de contrôler des mobilités et de trier les individus au niveau du *checkpoint*, donc à la ligne frontière ou ligne de suture, en fonction des statuts et du régime de permis/visas en place. Derrière la matérialité, le coût et la massivité des infrastructures, des pratiques et des technologies, l'élément central est bien le *checkpoint* comme le souligne Evelyne Ritaine :

La barrière n'est qu'un des éléments architecturaux (avec le *checkpoint*, la zone de transit, le camp de rétention, la prison) d'un dispositif de sécurisation complexe [...] : celui-ci se compose aussi de technologies complexes, de pratiques de contrôle et de surveillance policière ou privée, de réglementations et de législations sur l'accès au territoire, de discours [...]. La barrière a une simple fonction d'obstacle : ce qui importe dans le Mur, c'est le *checkpoint*, qui signifie arrêt et contrôle<sup>43</sup>.

La militarisation autour de ces limites territorialisées gère donc plutôt la porosité de territoires contigus qu'elle n'assure l'étanchéité du territoire, comme professé officiellement. Ce qui se dessinerait dans ces deux cas de figure israélien et états-unien, au-delà des déploiements est un mécanisme de domination, un dispositif au sens foucauldien :

Ce que j'essaie de repérer sous ce nom [dispositif] c'est, premièrement, un ensemble résolument hétérogène, comportant des discours, des institutions, des aménagements architecturaux, des décisions réglementaires, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des propositions philosophiques, morales, philanthropiques, bref : du dit aussi bien que du

---

<sup>42</sup> Andreas Peter, "Redrawing the Line. Borders and Security in the Twenty-First Century", *International Security*, Fall 2003, vol. 28, n°2, p. 78-111.

<sup>43</sup> Ritaine Evelyne, « La barrière et le *checkpoint* : mise en politique de l'asymétrie », *Cultures et Conflits*, 2009a, n°73 (Frontières, marquages et disputes), p. 27.

non-dit [...]. Le dispositif lui-même, c'est le réseau qu'on peut établir entre ces éléments. Deuxièmement, ce que je voudrais repérer dans le dispositif, c'est justement la nature du lien qui peut exister entre ces éléments hétérogènes [...]. Troisièmement, par dispositif j'entends une sorte de formation qui, à un moment donné, a eu pour fonction majeure de répondre à une urgence. Le dispositif a donc une fonction stratégique dominante<sup>44</sup>.

Appliqué au cas israélien, Neve Gordon<sup>45</sup> emploie ce concept foucauldien pour théoriser l'occupation israélienne. Il s'interroge sur les changements dans la gestion des populations palestiniennes par Israël depuis le début de l'occupation en 1967, notamment un changement majeur celui du développement depuis les années 1990 d'un principe de séparation (ne plus administrer les populations tout en continuant à prélever les ressources) au côté de celui d'un principe de colonisation qui prévalait depuis 1967 (normaliser l'administration des populations tout en exploitant les ressources des territoires occupés)<sup>46</sup>. Les « moyens de contrôle » des Palestiniens correspondent à un ensemble varié d'institutions, de dispositifs légaux (régime de permis, interdiction du regroupement familial), d'appareil bureaucratique, de pratiques sociales, d'infrastructures (dont la « barrière de sécurité ») qui opèrent à la fois sur l'individu et sur la population pour produire de nouveaux modes de comportement, d'habitudes et d'intérêts, donc des rapports de force favorable à la poursuite de l'occupation. De manière analogue, aux États-Unis, il est possible d'inscrire les déploiements militaires à la zone frontalière dans un dispositif plus vaste de contrôle des populations migrantes mexicaines et centro-américaines. En janvier 2013, un rapport du Migration Policy Institute décrivait les « piliers » de ce dispositif de contrôle :

26 years after I.R.C.A. [...] enforcement first has de facto become the nation's singular policy response to illegal immigration. [...] this modern-day immigration enforcement system [...] is organized around [...] six distinct pillars: border enforcement, visa controls and travel screening,

---

<sup>44</sup> Foucault Michel, « La société disciplinaire en crise », *Dits et écrits (1954-1988)*, t.2, 1976-1988, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 2001, p. 299. Il désigne initialement (derrière les « dispositifs de sexualité » dans *Histoire de la Sexualité : La volonté de savoir*) des opérateurs matériels du pouvoir. Suivant l'analyse foucauldienne du pouvoir, le chercheur s'intéresse aux mécanismes de domination tout autant des discours, des pratiques, des éléments architecturaux que des institutions.

<sup>45</sup> Gordon Neve, *Israel's occupation*, Los Angeles, University of California Press, 2008. Sa thèse est que ces changements dans les modes de gestion s'expliquent par les interactions, les excès et les contradictions produits par les moyens de contrôle des populations palestiniennes.

<sup>46</sup> Gordon Neve, "From colonization to Separation: exploring the structure of Israel's occupation," *Third world Quarterly*, 2008, vol. 29, n°1, p. 25-44.

information and interoperability of data systems, workplace enforcement, the intersection of the criminal justice system and immigration enforcement, detention and removal of noncitizens.<sup>47</sup>

Le rapport décrit une “machinerie” complexe d’*immigration enforcement* menée par les agences CBP, ICE composant le DHS. Concernant un des piliers de cette *immigration enforcement*, la sécurisation de la frontière (ou *border enforcement*) représente une part importante du dispositif en complémentarité avec l’*interior enforcement* ou la traque des migrants à l’intérieur du territoire<sup>48</sup>. Tout l’enjeu est donc de s’interroger sur la nature des dispositifs (en mettant en réseaux les différents mécanismes de domination : discours, pratiques, institutions, tactiques) ainsi que leur fonction stratégique dominante. Dans notre cas, pourquoi donc contrôler et trier par la militarisation de ces territoires des populations mobiles ?

## **1.2. Du consensus politique et sociétal autour de la militarisation**

L’étonnement initial derrière cette recherche ne porte pas seulement sur l’aspect massif des déploiements évoqués. Il se situe plutôt autour du consensus politique et sociétal existant tant en Israël qu’aux États-Unis, depuis deux décennies, sur la nécessité de poursuivre la militarisation de ces confins, et de filtrer des populations à la ligne frontière / ligne de suture en la matérialisant.

En Israël, l’idée de la militarisation de la « zone de suture » remonte au gouvernement Rabin (1992-1995)<sup>49</sup>. Le projet de « barrière » en Cisjordanie a ensuite été mis sur l’agenda sécuritaire des gouvernements de Benyamin Netanyahu, puis d’Ehoud Barak sans réelle traduction sur le terrain (voir notre

---

<sup>47</sup> Meissner Doris *et al.*, *Immigration enforcement in the United States: the Rise of a Formidable Machinery*, Migration Policy Institute, janvier 2013, <http://www.migrationpolicy.org/pubs/enforcementpillars.pdf> (consulté en janvier 2013).

<sup>48</sup> Le nombre d’employés de CBP a doublé en sept ans pour atteindre 21 370 agents en 2012. Beaucoup d’argent a été investi dans les infrastructures, la technologie et la gestion des *Ports of Entry*. Quant à la détention et l’expulsion d’étrangers « criminels », priorité depuis les années 1990, l’administration Obama pulvérise des records en 2011 avec 391 953 expulsés selon les chiffres du DHS. *Idem.*

<sup>49</sup> Dickey Christofer, Dennis Mark, “A fence across the sand (proposal to wall off Palestinian Territories)”, *Newsweek*, 6 février 1995 ; Michael Kobi, Amnon Ramon, *A fence around Jerusalem*, The Jerusalem Institute for Israel Studies, 2004 ; Frisch Hillel, “Fence or offense? Testing the effectiveness of ‘the fence’ in Judea and Samaria”, *Democracy and Security*, 2007, vol. 3, n°1, p. 1-19.

chronologie de la politique de barrière israélienne en accompagnement de ce manuscrit). Il faut attendre l'arrivée au pouvoir d'Ariel Sharon pour que ce projet abandonné puisse se matérialiser. C'est un gouvernement d'union nationale en avril 2002, du bloc de gauche autour du parti travailliste, en passant par le Likoud et les centristes du Shinui, jusqu'à l'extrême droite avec Israel Beïtenou qui décide de militariser la « zone de suture » autour d'une « barrière » malgré les hésitations initiales du Premier ministre et les débats virulents entre les membres du gouvernement<sup>50</sup>. Aux États-Unis, le processus de militarisation est porté aussi bien par les administrations républicaines que démocrates successives. Dans la période post-11 septembre, la militarisation s'inscrit dans la stratégie de sanctuarisation du territoire national<sup>51</sup> où prévaut une mentalité d'endiguement<sup>52</sup>. Le *Homeland Security* est donc un legs doctrinaire, organisationnel, discursif et politique des administrations Bush à Obama. Les démocrates sous Obama s'y sont pourtant moulés remettant seulement en cause les modalités de sécurité frontalière<sup>53</sup>. Il est donc possible de parler de consensus politique sur ces questions de militarisation des confins. Ce consensus politique est d'autant plus renforcé qu'aucune réforme des lois migratoires n'a pu être adoptée depuis 1996 au Congrès fédéral<sup>54</sup>, et que

---

<sup>50</sup> Enderlin Charles, *Les années perdues. Intifada et guerres au Proche-Orient 2001-2006*, Paris, Fayard, 2006, p 213.

<sup>51</sup> La « barrière frontalière » est considérée par DHS comme un « outil », pour reprendre les termes de son secrétaire Michael Chertoff, dans la stratégie de sécurité intérieure (*Homeland Security*) qui vise à militariser les zones frontalières de l'ensemble des États-Unis. Chertoff Michael, *Homeland Security: Assessing the First Five years*, Philadelphia (Pa), University of Pennsylvania Press, 2009.

<sup>52</sup> Grondin David, Gagnon Benoît, « La sanctuarisation du territoire national américain », in David Charles-Philippe (dir.), *Repenser la sécurité. Nouvelles menaces, nouvelles politiques*, Montréal, Fides, La Presse, 2002, p. 181-205.

<sup>53</sup> Barack Obama, candidat, s'était prononcé contre la répression des migrants. Une fois au pouvoir, il a coupé les crédits alloués au SBI-net mis en place par son prédécesseur. Pourtant, il nomme Janet Napolitano (ex-gouverneure de l'Arizona) pour diriger DHS en 2009. DHS sous B. Obama est un ministère dont le budget atteint un record. On peut donc parler de continuité dans la militarisation de la zone frontalière malgré des différends sur les modalités de sécurisation entre démocrates et républicains. Ainsi, le nouveau secrétaire à la sécurité intérieure, Jeh Johnson le 7 février 2014 déclare : "Good border security is a barrier to terrorist threats, drug traffickers, transnational criminal organizations, and other threats to national security and public safety", Woodrow Wilson Center, "A Conversation with Secretary of Homeland Security Jeh Johnson", 7 février 2014. Le consensus autour de la barrière se maintient. Pour envisager les continuités et changements entre les administrations Obama et Bush voir Nieto Gomez Rodrigo, « L'énigme de la Homeland Security pour l'Administration Obama : quel scénario pour la sécurité et l'administration des frontières ? », *Hérodote*, 1<sup>er</sup> trimestre 2009, n°132.

<sup>54</sup> Cohen James, « L'impossible réforme de l'immigration de Bush à Obama », in Richomme Olivier, Michelot Vincent (dir.), *Le bilan d'Obama*, Paris, Presses de Sciences Po, 2012b, p. 209-231.

tous les projets de lois en la matière comportent une large part d'*enforcement* au détriment de mesures de régularisations ou de création de visas (voir notre chronologie de la politique de barrière états-unienne en accompagnement de ce manuscrit).

En Israël, en juin 2002 au moment du lancement des travaux de la première section de la « barrière », un sondage réalisé par *Maariv* et *Market watch* estime que 60 % des Israéliens sont pour, 25 % contre<sup>55</sup> ; en juin 2004, selon le *Peace Index* : 78 % soutiennent l'utilité de la « barrière de séparation », 62 % estiment que la « barrière » a augmenté le sentiment de sécurité<sup>56</sup>. Si on s'en tient à ces sondages d'opinion<sup>57</sup>, la tendance est à l'adhésion sans conteste au projet de « barrière<sup>58</sup> ». Aux États-Unis, des sondages menés par Gallup ont mesuré qu'entre 43 et 53 % des Américains estiment depuis 2006 que la sécurité frontalière est « extrêmement importante » par rapport à la régularisation des migrants non autorisés déjà sur le territoire<sup>59</sup>. L'adhésion à la « sécurité frontalière » semble moins consensuelle qu'en Israël, mais elle reste dominante d'après ces tendances de sondages. Les voix discordantes à la militarisation existent mais elles sont marginales. Au niveau

---

<sup>55</sup> Weizman Eyal, *op. cit.*, p. 162.

<sup>56</sup> Yaar Ephraïm, Hermann Tamar, *Peace Index: June 2004*, Tami Steinmetz Center for Peace Research of Tel Aviv University, Juin 2004.

<sup>57</sup> Il ne faut pas négliger l'effet de consensus produit par les sondages d'opinion, soit un accord sur le problème qui mérite d'être posé ainsi que la mobilisation des sondeurs pour recueillir des opinions individuelles qui ne s'exprimeraient pas publiquement. Malgré cet effet de production de l'« opinion publique » (Bourdieu Pierre, « L'opinion publique n'existe pas », *Questions de sociologie*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1984, p. 222-235.), le constat est à la domination des sondages dans la vie politique démocratique contemporaine. Ils sont intégrés aux pratiques politiques et décisionnelles donc à ce titre, non négligeables. Champagne Patrick, « Faire l'opinion, 20 ans après », conférence Critique des sondages, *Le Monde diplomatique – Observatoire des Sondages*, 5 novembre 2011, Paris, Assemblée Nationale.

<sup>58</sup> Pour le sociologue israélien Uri Ben Eliezer, l'adhésion à la « barrière » s'explique par l'affrontement entre une société libérale (valeurs des droits de l'homme, prête à des concessions avec les Palestiniens pour aboutir à la paix) et une société militaristique (divisée entre un pan laïc d'emploi de la force pour résoudre le conflit et un pan religieux de sacralité de la terre indivisible d'Israël) apparu clair au moment d'Oslo en 1992-1993. L'adhésion à la « barrière » s'explique par la domination de cette vision militaristique de la relation avec les Palestiniens. Ben-Eliezer Uri, Feinstein Yuval, « “The battle over our homes”: reconstructing/deconstructing sovereign practices around Israel's Separation Barrier on the West Bank », *Israel Studies*, 2007, vol. 12, n°1, p. 174-175.

<sup>59</sup> Même si la tendance est à la baisse de l'adhésion à la militarisation depuis 2011 au profit d'une réforme migratoire. C'est du moins le choix qui semble posé par Gallup. En général, les républicains sont plus favorables à la sécurité frontalière que les démocrates (entre 56 et 68 % de soutien). Gallup, « In US, Border security, Immigrant Status are equally important », 17 février

des sociétés civiles<sup>60</sup>, les projets de militarisation sont en effet dénoncés et ceux qui les dénoncent contribuent par leur expression publique à alimenter des controverses sociétales autour de la nécessité de la militarisation (voir chapitre quatre). Le consensus politique et sociétal en faveur de la militarisation domine donc dans ces deux systèmes politiques. Certes, il n'existe pas d'accord entre les acteurs politiques sur les modalités de sécurisation des confins, mais l'idée de poursuivre la militarisation du territoire est actée et constitue la structure de sens commune dans ces deux systèmes politiques.

Pourquoi un tel consensus large et tacite sur la nécessité de militariser les confins et d'empêcher militairement des populations de se déplacer ? Comment expliquer cette structure de sens commune qui balise désormais les relations avec les Autres, palestiniens et mexicains, qu'entretiennent les sociétés israéliennes et états-uniennes mais également à un autre niveau les relations internationales entre les entités séparées<sup>61</sup> ?

### **1.3. Les paradoxes de l'emmurement démocratique**

L'énigme est d'autant renforcée que paradoxalement les militarisations ont des conséquences en termes d'atteintes aux droits de l'homme (et dans le cas israélien au droit international) allant à l'encontre des valeurs démocratiques de défense des libertés individuelles et publiques garanties par ces deux régimes politiques<sup>62</sup>. À

---

2014, <http://www.gallup.com/poll/167432/border-security-immigrant-status-equally-important.aspx> (consulté en juillet 2015).

<sup>60</sup> Idée évasive dans le jargon politique contemporain car porteuse de définitions différentes en fonction des usages et de l'idée qu'en font les acteurs politiques. Sa définition la plus aisée est négative pour évoquer ce qui n'est pas l'État. Ainsi, « la société civile incarne aux yeux de ceux qui l'invoquent la volonté de restituer à la société des pouvoirs économiques, sociaux ou d'expression que les États auraient usurpés. ». Il est plus difficile de la définir positivement puisqu'il faudrait d'abord délimiter ce qui relève de la sphère de l'État. Sunil Khilnani s'y essaie en énumérant trois conditions pour qu'une « société civile » existe : une conception partagée de la politique, un certain type de soi capable de choisir ses allégeances et la dispersion institutionnalisée du pouvoir. Khilnani Sunil, « La 'société civile', une résurgence », *Critique internationale*, 2001/1, n°10, p. 38 & p. 46-48.

<sup>61</sup> Le président mexicain Felipe Calderon tout comme l'Autorité palestinienne se sont exprimés avec virulence sur l'unilatéralisme des décisions respectives états-uniennes et israéliennes de murir le territoire, sans compter les dénonciations internationales de ces militarisations. Les décisions de militarisation impactent donc les relations internationales des États-Unis et d'Israël.

<sup>62</sup> La déclaration d'indépendance de l'État d'Israël du 14 mai 1948 mentionne : « L'État d'Israël [...] sera fondé sur les principes de liberté, de justice et de paix [...] ; il assurera une



l'instar d'autres régimes politiques démocratiques libéraux (Espagne, Grèce, Bulgarie, Inde, Hongrie), les démocraties israélienne et états-unienne<sup>63</sup> décident de s'« emmurer<sup>64</sup> ». Les militarisations sont populaires dans les opinions publiques, elles sont votées ou décidées suivant des mécanismes démocratiques et font l'objet d'investissements publics considérables. Cet « emmurement démocratique » présente un risque majeur : celui de l'abandon au nom d'impératifs sécuritaires des libertés publiques pour ceux du dedans (les citoyens) d'une part ; et surtout les

---

complète égalité de droits sociaux et politiques à tous ses citoyens, sans distinction de croyance, de race ou de sexe : il garantira la pleine liberté de conscience, de culte, d'éducation et de culture ». La constitution états-unienne du 17 septembre 1787 mentionne dans son préambule: « Nous le peuple des États-Unis, avec la volonté de rendre plus parfaite notre Union, de la fonder sur la justice, d'assurer la paix civile, de pourvoir à la nécessité d'une défense commune, de promouvoir la prospérité de tous et d'assurer les bienfaits de la liberté à nous-mêmes et à nos descendants, nous décidons et nous instituons la présente Constitution pour les États-Unis d'Amérique. ».

<sup>63</sup> Nous gardons ici la notion de démocratie libérale pour souligner (de manière comparée) le fait que les politiques de militarisations sont décidées selon des procédures démocratiques, au nom de la mission régaliennne de protection des citoyens. Ces derniers peuvent jouer un rôle dans l'élaboration de ces politiques, comme nous l'analysons dans ce travail. En Israël et aux États-Unis, la souveraineté y appartient aux citoyens qui participent au gouvernement (par leurs représentants et par les élections). Un pluralisme politique et des alternances politiques caractérisent la vie politique. Ces régimes contiennent des mécanismes démocratiques au service de la promotion des libertés individuelles des citoyens. L'État y assure des fonctions régaliennes dont la gestion de l'armée et de la police, et la promotion de l'égalité des droits pour les citoyens. Néanmoins, nous ne sommes pas aveugles aux critiques quant à la qualification démocratique de ces deux régimes, mais nous choisissons ici de ne pas entrer dans ce débat. En Israël, la perpétuation de l'occupation et donc la domination d'une population sans droits dans le système politique (et la colonisation et judaïsation du territoire), ainsi que la définition exclusive du *démós* israélien où l'ethnicité juive détermine l'allocation des droits viennent remettre en cause la définition démocratique du régime. Au terme de « démocratie », Oren Yiftachel préfère le terme d'« ethnocratie » définie comme « a non democratic regime that attempts to extend or preserve disproportional ethnic control over a contested multi-ethnic territory ». Il se positionne ainsi dans un débat sur la qualification du régime israélien entre « théocratie » (Baruch Kimmerling), « démocratie libérale défectueuse » (Uri Ben Eliezer), « démocratie consociative » (Dan Horowitz, Moshe Lissak), « démocratie ethnique » (Sammy Smooha, Gershon Shafir, Yoav Peled) ou « État ethnique non démocratique » (Elia Zureik, Asad Ghanem, Nadim Rouhana). Voir Yiftachel Oren, « 'Ethnocracy' The Politics of Judaizing Israel/Palestine », in Pappé Ilan, Hilāl J., *Across the wall*, I B Tauris & Co Ltd, 2010, p. 276. Aux États-Unis, le *démós* est défini de manière inclusive pour progressivement incorporer une population multi-ethnique. Néanmoins, Michael Omi et Howard Winant remettent en cause la notion de « démocratie américaine ». Pour eux, l'histoire des États-Unis est marquée par une domination raciale qui fait du régime politique aujourd'hui un « État racial » caractérisé « by implacable denial of political rights, dehumanization, extreme exploitation, and policies of minority extirpation ». L'État n'évolue que par réforme en réponse à des mouvements sociaux qui dénoncent cet état de fait, cet « équilibre racial » en faveur des populations blanches. Omi Michael, Winant Howard, *Racial Formation in the US, from the 1960s to the 1990s*, New York, London, Routledge, 1994, 2<sup>nd</sup> édition, p. 79.

<sup>64</sup> Ritaine Evelyne, Vallet Élisabeth, « Les démocraties emmurées », *Le Devoir*, mardi 17 mai 2011.

violations de droits de l'homme et des libertés fondamentales pour ceux du dehors (les indésirables, migrants, Palestiniens) d'autre part<sup>65</sup>.

D'une part donc, les politiques de militarisation des confins vont à l'encontre des libertés publiques<sup>66</sup> et questionnent la nature démocratique même de ces régimes (particulièrement la possibilité d'oppression de politiques étatiques contre les citoyens)<sup>67</sup>. Vécu sur le registre de l'humiliation<sup>68</sup>, la « barrière » a, d'autre part, des conséquences humanitaires et de violations des droits de l'homme des Palestiniens et migrants mexicains et centro-américains. En Cisjordanie, la construction de la « barrière de sécurité » s'ajoute à d'autres mécanismes de limitations de déplacement installés depuis la Première *Intifada*<sup>69</sup> (1987-1993). La

---

<sup>65</sup> Vallet Élisabeth, David Charles-Philippe, « Introduction: The (Re)building of the Wall in International Relations », *Journal of Borderlands Studies*, 2012, vol. 27, n°2, p. 114. Petit point sur cette notion de paradoxe de l'« emmurement démocratique » : selon Élisabeth Vallet et Charles-Philippe David, la construction de « barrières » est menée par des gouvernements démocratiques pour démontrer leur habilité à contrôler leurs limites territoriales. En faisant cela, ces gouvernements replient leurs sociétés sur elles-mêmes tout en enfermant dehors des indésirables.

<sup>66</sup> L'ACLU dénonce le problème d'actions extraconstitutionnelles (fouilles, arrestations) sans mandat pratiquées par les agents de CBP dans la zone frontalière de 100 *miles* au nord de la ligne-frontière. ACLU, American Civil Liberties Union, "Fact Sheet on U.S. 'Constitution Free Zone,'" <http://www.aclu.org/technologyand-liberty/fact-sheet-us-constitution-free-zone>, consulté le 23 juin 2015. Sharon Weinblum revient sur la tension entre sécurité et démocratie en Israël à partir des débats à la Knesset sur des lois de sécurité, Weinblum Sharon, *Security and Defensive Democracy in Israel: a Critical Approach to Political Discourse*, Abingdon, New York, Routledge, 2015.

<sup>67</sup> Didier Bigo et Anastassia Tsoukala résumant en l'opposition de deux thèses dominantes l'explication du recours à des pratiques d'exception (dans leur cas : des mesures de contre-terrorisme) par des régimes démocratiques. La première thèse est celle de la guerre globale des régimes démocratiques libéraux contre le terrorisme nécessitant la mise en place de mesures d'urgence, et des « sacrifices » en termes de surveillance et de restriction des libertés fondamentales pour la population, ce qui modifie l'équilibre préexistant avant le 11 septembre entre danger, liberté et sécurité. La seconde thèse réfute ce tournant et estime que les attentats de New York n'ont fait qu'accélérer un processus de transformation lent de la démocratie représentative en faveur de politiques répressives sans contrepoids (c'est notamment la thèse défendue par Giorgio Agamben (*Homo Sacer II, 1. État d'exception*, Paris, Seuil, 2003) démontrant comment les politiques jouent sur l'incertitude, sur le terrorisme, sur l'ennemi, sur les origines de la violence pour établir un état permanent d'exception justifiant le recours à des mesures restrictives envers certaines populations notamment les migrants et les demandeurs d'asile). Voir Bigo Didier, Tsoukala Anastassia, "Understanding (in)security", in Bigo Didier, Tsoukala Anastassia, *Terror, Insecurity and Liberty, Illiberal Practices of liberal regimes after 9/11*, London, New York, Routledge, coll. "Routledge Studies in Liberty and Security", 2008, p. 1-9. Tugba Basaran, s'intéressant aux régimes légaux réglementant des zones frontalières, soulève par exemple la « banalité » et non l'exceptionnalité des mesures de sécurité en démocratie, Basaran Tugba, "Security, Law, Borders: Spaces of Exclusion", *International Political Sociology*, 2008, n° 2, p. 339-354.

<sup>68</sup> Ritaine Evelyne, art. cit., p.32

<sup>69</sup> B'tselem, « Restrictions on movement », [http://www.btselem.org/English/Freedom\\_of\\_Movement](http://www.btselem.org/English/Freedom_of_Movement) (consulté en août 2012).

« barrière » affecte directement les fermiers palestiniens sur les terres desquelles elle est construite<sup>70</sup>. L'arbitraire et l'aléatoire sont la règle en ce qui a trait au passage des *checkpoints* et au déplacement des Palestiniens en général. Ces restrictions imposées ont un impact économique important sur les Palestiniens : le chômage augmente dans les Territoires<sup>71</sup> ; le transport de biens a fortement diminué car le temps de déplacement entre deux points des Territoires est devenu incertain et parfois long. Le « bouclage » affecte également le tourisme qui s'était quelque peu développé depuis 1993. Au niveau humanitaire également, la « barrière » et les bouclages restreignent l'accès des Palestiniens aux systèmes de santé plus performants en Israël et à Jérusalem-Est<sup>72</sup>. Les Palestiniens qui vivent dans la « zone de suture » sont littéralement enfermés entre la « barrière » et la Ligne verte<sup>73</sup>. Des rapports d'ONG de défense des droits des Palestiniens se sont fait écho de ces conséquences<sup>74</sup>. Enfin dans le cas israélien, la « barrière » va à l'encontre du droit international<sup>75</sup> (au même titre que la colonisation israélienne de la Cisjordanie) comme le rappelle l'avis consultatif de la CIJ sur les conséquences juridiques de l'édification du mur du 9 juillet 2004<sup>76</sup>. La « barrière » est donc édifée sur un territoire occupé et colonisé (ce qui n'est pas le cas aux États-Unis)

---

<sup>70</sup> Elle les empêche d'accéder à leurs terres soit parce que les portes aménagées à cet effet sont fermées, soit parce que les fermiers n'ont pas obtenu le permis nécessaire pour traverser les *checkpoints*.

<sup>71</sup> Chiffres du taux de chômage selon le Palestinian Central Bureau of Statistics : en 2002, 31,2 % dans l'ensemble des Territoires, contre 11,8 % en 1999. Aujourd'hui, le taux de chômage se situe autour de 20 % dans tous les Territoires. State of Palestine, Palestinian Central Bureau of Statistics, « Unemployment Rate Among labour Force Participants in the Palestinian Territory by Governorates and Sex, 1999-2011 », <http://www.pcbs.gov.ps/Portals/Rainbow/Documents/Unemployment%20Rate.htm> (consulté en août 2012).

<sup>72</sup> Le problème est d'autant plus grand dans les villages où les patients doivent se plier aux demandes de l'administration civile israélienne et justifier des documents nécessaires pour obtenir un permis de déplacement pour accéder aux soins.

<sup>73</sup> Leurs villages et leurs terres sont dans la « zone de suture » mais les infrastructures nécessaires à leur vie quotidienne (marché, écoles, etc.) sont du côté palestinien de la « barrière ». Ils ne peuvent aller en Israël car ils n'ont pas les permis nécessaires et doivent passer tous les matins par les portes de traversée. Ces habitants ont désormais besoin d'un permis de résidence permanente pour continuer à vivre dans leurs villages. Dolphin Ray, *The West bank wall : Unmaking Palestine*, Washington, Pluto Press, 2006.

<sup>74</sup> Bimkom, B'tselem, *Under the guise of security. Routing the Separation Barrier to Enable the expansion of Israeli settlements in the West Bank*, décembre 2005.

<sup>75</sup> Plus globalement, Jean-Marc Sorel estime que les « murs » intéressent le droit international en fonction du territoire sur lequel ils sont construits. Il s'agit alors d'un objet neutre utilisé dans une fonction non-neutre. Pour qu'il intéresse le droit, il faut qu'il y ait une discrimination qui n'existerait pas sans lui. Sorel Jean-Marc (dir.), *Les murs et le droit international*, Paris, Pedone, 2010.

<sup>76</sup> Dubuisson François, « La construction du mur en Territoire palestinien occupé devant la Cour suprême d'Israël : analyse d'un processus judiciaire de légitimation », in *Mélanges offerts au professeur Jean Salmon*, Bruxelles, Bruylant, 2007.

et est considérée par le droit international comme un nouvel élément d'occupation et d'annexion *de facto* de terres de Cisjordanie à Israël.

Aux États-Unis, le renforcement de la frontière a entraîné l'augmentation de la mortalité durant la traversée à tel point que des ONG de défense des droits de l'homme parlent de « crise humanitaire ». Un rapport de 2009 de l'American Civil Liberties Union (ACLU)<sup>77</sup> estime que depuis 1994 et le lancement de l'*Operation Gatekeeper* qui a modifié les routes de migration depuis les zones urbaines vers les zones rurales de Californie puis dans le désert de Sonora en Arizona, 5 600 migrants sont morts en passant la frontière sud-ouest des États-Unis. À Tucson par exemple, l'ONG *Coalicion de Derechos Humanos* évalue à 179 le nombre de corps trouvés en 2011-2012, contre 282 en 2004-2005, 183 en 2007-2008 et en 2010-2011<sup>78</sup> dans les comtés frontaliers de Pima et de Santa Cruz (voir notre carte « Arizona : lieux d'enquête en accompagnement de ce manuscrit). De plus, aucun agent de CBP n'a été condamné pour les cas de tirs à travers les « barrières » sur des Mexicains, ce qui révèle l'impunité des pratiques de contrôle<sup>79</sup>. Les politiques de militarisation ont donc des conséquences en termes humanitaires, de discrimination de populations et de violations des libertés individuelles. Pourtant, un consensus existe pour qu'elles soient mises en place.

#### **1.4. L'efficacité militaire en débat**

L'énigme sur le consensus en faveur de la militarisation est également renforcée face à un autre paradoxe (et non des moindres). L'efficacité en termes militaires de ces déploiements est largement discutable, tant en réponse à la militarisation les mobilités s'adaptent, se déplacent ou au contraire se sédentarisent en une population « clandestine » sur les territoires israélien et états-unien.

---

<sup>77</sup> Jimenez Maria, *Humanitarian Crisis : Migrant deaths at the U.S.-Mexico border*, ACLU of San Diego & Imperial Counties, Mexico's National Commission of Human Rights, October, 1, 2009, <http://www.aclu.org/files/pdfs/immigrants/humanitariancrisisreport.pdf> (consulté en mars 2013).

<sup>78</sup> Chiffres collectés en coopération avec les autorités des comtés d'Arizona par *Coalicion de Derechos Humanos*, "Arizona Recovered Humans Remains Project", 2000 - Février. 2013, <http://derechoshumanosaz.net/projects/arizona-recovered-bodies-project/>, (consulté en mars 2013).

<sup>79</sup> Frey John Carlos, "Over the Line": U.S. Agents Shooting Dead Innocent Mexicans Across the Border with Impunity", *Democracy Now*, 7 mai 2013.

En Israël, le lien entre « barrière de sécurité » et diminution des attentats caractéristiques de la Seconde *Intifada* (2000-2005) est communément admis. Intuitivement, sa mise en place semble concorder avec la diminution du nombre d'attentats (voir chapitre deux). C'est d'ailleurs la corrélation que professent les autorités israéliennes. Ainsi, le 10 décembre 2003, le ministère de la Défense publie sur son site un document intitulé : « *Fence is proving effective*<sup>80</sup> ». Le document détaille les détours suivis par trois « terroristes » pour contourner la « barrière de sécurité » et entrer en Israël. Le ministère en conclut que les attaques terroristes ont été empêchées grâce à la combinaison du travail des services de renseignements et la dissuasion qu'offrent la « barrière de sécurité » et les forces de sécurité. Puisque la « barrière » a été construite pour empêcher les attentats suicides en Israël, l'efficacité de la « barrière » se mesure à la diminution des attentats, l'efficience du contrôle des entrées vers les zones israéliennes à travers les *checkpoints* et le sentiment de sécurité retrouvé par les Israéliens par rapport aux années 1990 et de la Seconde *Intifada*. La diminution statistique du nombre d'attentats depuis 2003 est donc présentée<sup>81</sup> et interprétée comme le résultat de l'avancement de la « barrière de sécurité ». Cette corrélation ne résiste pas à la critique de la nature de ces statistiques<sup>82</sup>, à la prise en compte d'autres tactiques de lutte contre le terrorisme et à la lente mise en service des quatre sections de la « barrière » (voir notre chronologie du chantier de la « barrière » en accompagnement du manuscrit). En effet, fin 2003 au moment du communiqué, seule une portion sur quatre de la « barrière » est opérationnelle. Les autorités

---

<sup>80</sup> Ministère de la Défense israélien, "Fence is proving effective", 10 décembre 2003, <http://www.mod.gov.il/WordFiles/n31112033.doc> (consulté le 10 novembre 2011)

<sup>81</sup> Le communiqué estime qu'entre le 28 septembre 2000 (date du début de la Seconde *Intifada*) et le 31 janvier 2006, 992 israéliens ont été tués dans des attaques ou des attentats. Plus de 40 sont morts au cours des premiers mois d'affrontements en 2000. L'année suivante (2001), le bilan atteignait 188 morts, puis 420 en 2002, avant de commencer à décroître : 185 en 2003, 108 en 2004 et 50 en 2005. Ces chiffres sont similaires à Or Sagi, "Intifada's 5th year saw lowest death toll", *Haaretz*, 29 septembre 2005. Pour d'autres statistiques différentes voir : B'tselem, « Fatalities before Operation 'Cast Lead' » (2000-2008), <http://www.btselem.org/statistics> (consulté le 10 novembre 2011).

<sup>82</sup> Les chiffres sur les morts de la Seconde *Intifada* sont difficiles à recueillir et ne sont pas traités de la même façon selon les différentes organisations qui s'appuient sur différents critères (notamment territoriaux). De plus, les chiffres n'expliquent en rien l'origine des attentats suicides et ne permettent pas de savoir si la « barrière » a en effet empêché des Palestiniens venant de Cisjordanie de les commettre. Les militaires ne disposent pas de statistiques « permettant de faire le tri entre les diverses explications possibles de la réduction du nombre d'actes terroristes », Backmann René, *op. cit.*, p. 267.

israéliennes ont plutôt mené depuis 2002 d'autres opérations pour contenir la violence de la Seconde *Intifada*. La diminution des attentats peut être également imputée à l'Opération Rempart lancée au printemps 2002 où Israël réoccupa la majeure partie des Territoires, imposa des couvre-feux, mit en place des *checkpoints* volants et de nombreux contrôles limitant les déplacements de la population, mobilisa ses services de renseignements et ses réseaux d'indicateurs ou encore recourra aux opérations d'assassinats ciblés<sup>83</sup>. Dans une étude quantitative sur l'efficacité des actions militaires offensives (l'Opération Rempart au printemps 2002) comparée à des tactiques défensives (la « barrière de sécurité » depuis juin 2002) contre les attaques palestiniennes, Hillel Frisch conclut que l'offensive était plus efficace que la « barrière<sup>84</sup> ». Sa construction depuis fin 2007 traîne en longueur car son financement n'est alors plus considéré comme une priorité<sup>85</sup>. L'argument de l'efficacité des *checkpoints* dans leur fonction de tri des Palestiniens peut également être mis en doute puisque les kamikazes sont pour certains passés par ces postes de contrôle<sup>86</sup>. Dans le récit officiel, le rôle de la « barrière » contre le terrorisme est donc surévalué. En réalité en 2014, le constat est que la « barrière » est bel et bien poreuse<sup>87</sup>.

Aux États-Unis, selon CBP en 2013, « *the border is more secure than ever*<sup>88</sup> » parce que DHS a déployé un nombre record de personnel, de technologie et

---

<sup>83</sup> Parizot Cédric, « Après le mur : les représentations israéliennes de la séparation avec les Palestiniens », *Cultures et Conflits*, 2009a, n°73 (Frontières, marquages et disputes), p. 63 ; Cohen Samy, *Tsahal à l'épreuve du terrorisme*, Paris, Seuil, 2009.

<sup>84</sup> « The fence thus can only be a barrier whose effectiveness is much dependent on offensive action or the threat to use it », Frisch Hillel, art. cit., p. 17.

<sup>85</sup> Parizot Cédric, art. cit., p. 53-54.

<sup>86</sup> Comme le soulignent les rapports successifs de la commission des droits de l'homme à l'ONU, John Dugard, rapporteur spécial, « La situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés par Israël depuis 1967 », 8 septembre 2003, <http://www.voltairenet.org/article11362.html#nb2> (consulté le 28 juillet 2015).

<sup>87</sup> Nos observations le 29 avril 2012 autour de la colonie d'Eshkolot (le long de la Ligne verte, dans les montagnes du sud-ouest d'Hébron) nous ont fait constater qu'un groupe d'une vingtaine de Palestiniens chargés de sacs traversaient la « barrière » le long de la route 358 pour rejoindre des voitures postées près de la « barrière ». Une jeep de l'armée était garée 100 mètres plus au nord le long de la route. Cédric Parizot fait le constat qu'à l'été 2008 les Palestiniens du village de Qatana avaient démonté entre un et deux kilomètres de grillage de la « barrière » que l'armée n'avait toujours pas refermés en janvier 2009, Parizot Cédric, art. cit., p. 66.

<sup>88</sup> DHS, « Written testimony of U.S. Customs and Border Protection U.S. Border Patrol Chief Michael Fisher and Office of Field Operations Acting Assistant Commissioner Kevin McAleenan for a House Committee on Homeland Security, Subcommittee on Border and Maritime Security

d'infrastructure à la frontière. Les indicateurs de succès sont, là encore, statistiques : la diminution du nombre d'arrestations d'individus par les gardes frontaliers, l'augmentation des quantités de monnaies, drogues et d'armes saisies ainsi que la diminution des taux de criminalités dans les comtés frontaliers<sup>89</sup>. Ces statistiques ne sont que des agrégats par secteur de la Border Patrol, non détaillés selon le lieu de saisie ou d'arrestation. Les données les plus développées concernent les arrestations d'"*illegal entry of unauthorized migrants*". En 2014, 229 000 personnes ont été arrêtées soit une diminution drastique par rapport au record de 1,6 millions de personnes arrêtées en 2000 et 809 000 en 2007 avant la crise économique<sup>90</sup>. Fait statistique nouveau en 2014, le nombre de non-Mexicains arrêtés dépasse le nombre de Mexicains arrêtés (257 000 contre 229 000)<sup>91</sup>. La tendance ces dernières années est donc à des taux d'arrestations bas, même si localement les chiffres varient (voir chapitre un pour le secteur de Tucson en Arizona). Les statistiques sont commentées, années après années, pour évaluer l'efficacité des politiques de militarisation de la zone frontalière. Toutefois, elles ne sont pas suffisantes pour isoler l'impact de la militarisation dans l'évolution des migrations et de la contrebande transfrontalière. Tout d'abord, les statistiques sont générées par CBP et commentées par son institution-mère DHS en vase clos et non par une entité tierce<sup>92</sup>. Ainsi lorsque les agrégats d'arrestations de migrants augmentent, les autorités crient au succès prouvant ainsi leur « efforts ». Quand les agrégats diminuent, les autorités crient au succès signe de « dissuasion » efficace

---

hearing titled "What Does a Secure Border Look Like?", 23 février 2013, <http://www.dhs.gov/news/2013/02/26/written-testimony-us-customs-and-border-protection-house-committee-homeland-security> (consulté en mars 2013).

<sup>89</sup> La « sécurité frontalière » dans le récit officiel se mesure donc statistiquement par des indicateurs comme les "apprehensions of all types of illegal entries of people, weapons, drugs and contraband" dont trois d'entre eux : "terrorist elements", "illegal aliens", "seizure of drugs, money and firearms". US CBP, *2012-2016 Border Strategic Plan*, *op. cit.*

<sup>90</sup> US CBP, "CBP's 2012 Fiscal Year in Review", February, 01, 2013, <http://www.cbp.gov/newsroom/national-media-release/2013-02-01-050000/cbps-2012-fiscal-year-review> (consulté en mars 2013).

<sup>91</sup> Krogstad Jens Manuel, Passel Jeffrey S., « US border apprehensions of Mexicans fall to historic lows », Pew Research Center, 30 décembre 2014, <http://www.pewresearch.org/fact-tank/2014/12/30/u-s-border-apprehensions-of-mexicans-fall-to-historic-lows/> (consulté le 30 décembre 2014).

<sup>92</sup> Ortega Bob, "Arizona congressmen call for border-security evaluation", *Arizona Republic*, 19 février 2013.

de la militarisation<sup>93</sup>. Ces statistiques reflètent donc plus les pratiques des agences de sécurité et le fait que les lois migratoires sont plus appliquées aujourd’hui qu’il y a vingt ans<sup>94</sup>. De plus, ces variations statistiques ne prennent pas en compte d’autres facteurs influençant les migrations et la contrebande : comme les conditions dangereuses de traversées du désert ou du Rio Grande ou le boom économique du Mexique<sup>95</sup>. Ces statistiques doivent aussi être comparées au nombre d’entrées « légales » via les *Ports of Entry* du territoire états-unien : en 2012, CBP dénombre 350 millions de voyageurs internationaux vers les États-Unis contre 365 000 « entrées non autorisées » dans tout le pays, à grande majorité à travers la frontière sud-ouest. CBP est donc sous le coup de critiques récurrentes pour élaborer des indicateurs plus précis<sup>96</sup>.

Est-ce que la militarisation de la zone frontalière dissuade l’immigration non autorisée ? C’est la question posée par W.A. Cornelius et son équipe dans une enquête qualitative menée en 2004-2005 (donc avant la crise économique) auprès de Mexicains « déportés » au Mexique. Leur conclusion est claire : la militarisation post-1993 est un échec. L’immigration mexicaine aux États-Unis continue d’être influencée par des facteurs économiques et familiaux<sup>97</sup>. Les

---

<sup>93</sup> Olson Eric, Shirk David, “Is more getting us less? Real Solutions for securing our border”, Immigration Policy Center, American Immigration Council, Perspectives, Février 2011, <http://www.immigrationpolicy.org/perspectives/more-getting-us-less-real-solutions-securing-our-border> (consulté en mars 2013).

<sup>94</sup> Ceci est attesté par l’augmentation du nombre de *removals* (expulsés suite à une procédure d’enregistrement, voire de jugement) plutôt que de *returns* (retours volontaires sans procédures particulières après l’arrestation) dans les statistiques de DHS de 2010 et 2011, conclut un rapport de l’Immigration Policy Center de janvier 2013 fondé sur le parcours des statistiques annuelles de DHS. Immigration Policy Center, American Immigration Council, “A decade of Rising Immigration Enforcement”, 8 janvier 2013, <http://www.immigrationpolicy.org/just-facts/decade-rising-immigration-enforcement> (consulté en mars 2013).

<sup>95</sup> En 2012, la migration nette (émigration/immigration) aux États-Unis était au point mort. Passel Jeffrey, Cohn D’Vera, Gonzalez-Barrera Ana, “Net Migration from Mexico Falls to Zero—and Perhaps Less”, Pew Research Hispanic Center, 23 avril 2012, <http://www.pewhispanic.org/2012/04/23/net-migration-from-mexico-falls-to-zero-and-perhaps-less/> (consulté en mars 2013).

<sup>96</sup> Preston Julia, “Officials Concede Failures on Gauging Border Security”, *New York Times*, 21 mars 2013.

<sup>97</sup> Cornelius Wayne A., Lewis Jessa M. (eds.), *Impacts on border enforcement on Mexican Migration. The view from sending communities*, La Jolla, California, UCSD, CCIS Anthologies, Center for Comparative Immigration Studies, 2007, n°3. Une autre enquête similaire auprès de 1000 migrants détenus dans le secteur de Tucson aboutit aux mêmes conclusions que l’enquête de W.A. Cornelius et J.M. Lewis. Grimes Mark, Golob Elvise, Durcikova Alexandra, Nunamaker Jav. *Reasons and Resolve to Cross the Line: A Post-Apprehension Survey of Unauthorized Immigrants along the U.S.-Mexico Border*, University of Arizona, BORDERS, mai 2013.



décisions de migrations sont nourries par une différence de salaires, des contacts, les frais de traversées, les dangers physiques mais non la militarisation. L'étude estime par ailleurs que la « récidive » (non mesurée par les statistiques de DHS) est forte<sup>98</sup>. La conséquence principale de la militarisation est de déplacer les chemins migratoires des zones urbaines vers des zones rurales et plus dangereuses. La deuxième conséquence de la militarisation a été l'augmentation de la population « clandestine » aux États-Unis estimée aujourd'hui à 11 millions de personnes<sup>99</sup>. La troisième conséquence est le développement des réseaux de contrebandes et l'augmentation du prix de la traversée<sup>100</sup>.

Sur le plan militaire, la « barrière » est donc loin d'être essentielle pour contrôler les mobilités, ne serait-ce parce qu'elle peut être contournée de mille manières (tunnels, franchissements par effraction, passages frauduleux aux *checkpoints*, modifications des trajets, etc.)<sup>101</sup>. Pourtant, un consensus politique et sociétal semble exister pour justifier et exiger les politiques de militarisation. Alors, si ces politiques de militarisations décidées dans un cadre démocratique vont à l'encontre des valeurs de défense des droits de l'homme professées par ces régimes politiques, et si l'efficacité militaire de ces dispositifs au regard des objectifs affichés de contrôle est contestable, quelle autre fonction stratégique ces militarisations remplissent-elles ? Au-delà des objectifs militaires de contrôle de populations, nous estimons qu'elles sont aussi destinées à l'interne, en guise de réassurance de sociétés angoissées. C'est tout l'objet de notre thèse : la fonction de réassurance<sup>102</sup> des barrières en régime démocratique. Avant de développer les démarches comparatistes et théoriques pour appréhender cet objet de recherche, nous présentons un itinéraire de cet objet dans la littérature scientifique.

---

<sup>98</sup> Cornelius Wayne A., Lewis Jessa M. (eds.), *op. cit.*, p. 11.

<sup>99</sup> Passel Jeffrey, "Size and Characteristics of the Unauthorized Migrant Population in the U.S.", Pew Research Hispanic Center, 7 mars 2006, <http://www.pewhispanic.org/2006/03/07/size-and-characteristics-of-the-unauthorized-migrant-population-in-the-us/> (consulté en mars 2013).

<sup>100</sup> Hicken Jonathan, Fushbein Jason, Lisle Jacqueline, "US Border Enforcement: the Limits of Physical and remote deterrence of unauthorized migration", in Fitzgerald David Scott, Alarcon Rafael, Muse-Orlinoff Leah, *Recession without borders, Mexican Migrants confront the economic downturn*, San Diego, Californie, UCSD, Center for Comparative Immigration Studies, 2011, p. 23.

<sup>101</sup> Ritaine Evelyne, art. cit., p. 27.

## 2. La réassurance par la barrière : itinéraire d'un objet

Nous situons donc notre objet dans un projet intellectuel (celui de la sociologie politique de l'international) permettant d'appréhender les notions de « frontière » et d'« international » ; dans un champ de recherches dynamique, les études frontalières (et de sécurité frontalière) permettant d'appréhender le processus de « frontiérisation » auquel la barrière participe ; et enfin, par rapport à un ensemble de travaux issus de plusieurs disciplines permettant de comprendre le phénomène global contemporain de multiplication des murs.

### 1.1. Le projet intellectuel de la sociologie politique de l'international

Le recours aux barrières relève-t-il d'une politique extérieure ou intérieure ? La manière dont nous avons construit notre objet le situe en permanence sur cette tension, et fait de ce sujet, un sujet intéressant aussi bien les Relations Internationales que l'analyse des politiques publiques. Néanmoins, se focaliser sur cette appartenance disciplinaire empêche le chercheur de se positionner au croisement de plusieurs approches pour être heuristique sur son sujet. À ce titre, nous nous reconnaissons dans le projet intellectuel de la sociologie politique de l'international<sup>103</sup> et de sa manière de penser le « problème de l'international<sup>104</sup> ».

---

<sup>102</sup> Du verbe « rassurer » : « Redonner à quelqu'un la tranquillité d'esprit, la confiance (par des actes, une attitude) », dictionnaire en ligne du CNRTL, Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales.

<sup>103</sup> Cette conception de penser l'international coexiste dans le champ français avec la sociologie des relations internationales (Devin Guillaume, *Sociologie des relations internationales*, Paris, La Découverte, Repères n°335, 2013 & Devin Guillaume (dir.), *10 concepts sociologiques en relations internationales*, Paris, CNRS éditions, coll. « Biblis », 2015). Elle coexiste à la marge toutefois, tout en dialoguant avec des débats post-positivistes en Relations Internationales en cours dans le monde académique anglo-saxon. Voir Battistella Dario, *Théories des relations internationales*, Paris, Sciences Po Les Presses, 2012, 4<sup>ème</sup> édition (chapitre 18, « Les relations internationales en France ») & Battistella Dario, « Chapitre 8, La France », in Balzacq Thierry, Ramel Frédéric (dir.), *Traité de Relations Internationales*, Paris, Sciences Po Les Presses, 2013.

<sup>104</sup> Bigo Didier, Walker R.B.J., « Political Sociology and the Problem of the International », *Millenium. Journal of International Studies*, 2007, vol. 35, n°3, p.725-739. Nous sommes là au coeur du problème ontologique de l'international qui se pose également pour les internationalistes : pas de consensus sur l'objet d'étude (les relations internationales) ni sur une démarche scientifique reconnue. Les deux auteurs s'interrogent sur ce que signifie étudier un « problème international » sans prétention de sociologiser la discipline des RI mais plutôt d'interroger des modes de pensée scientifique : « The problem is less to find a new definition of the international or to dissolve it into some other label such as a global politics or a world politics,

Pour ses défenseurs, Didier Bigo et R.B.J. Walker en tête, il ne s'agit pas de déterminer les limites d'une nouvelle sous-discipline pour s'y atteler mais de remettre en cause les frontières disciplinaires pour étudier ce qui est considéré comme un « problème international ». Selon eux, ce « problème » ne se pose pas de la même façon en sociologie et en science politique, d'une part, et en RI, d'autre part. La sociologie s'appliquant partout estime qu'elle s'est débarrassée du problème de l'international. La science politique et les RI envisagent l'international en termes de niveaux d'analyse où l'international serait un autre niveau au-dessus de l'État-nation (où prévaudrait l'état d'anarchie à la différence du monopole de la violence revendiqué par l'État) et de l'infra-étatique (où il faudrait placer l'individu et le social). Ces frontières disciplinaires entretenues dissocient vie politique, vie sociale et vie internationale, renforçant l'idée qu'un « problème international » doit être traité spécifiquement ou non. Ces dissociations aboutissent également à une manière spécifique de concevoir le rôle des frontières. Pour les RI comme pour la science politique, la réalité serait en deux dimensions : interne (domaine de l'État-nation) et externe (domaine de l'international). Dans les deux cas, elle s'organiserait autour de la frontière comme lieu d'exclusion/inclusion, colonisé par l'imaginaire militaire<sup>105</sup>.

« *International Political Sociology* » est une « sociologie politique des problèmes », une sociologie d'objets qui propose de s'interroger sur ce « *bordering process* » tant intellectuel qu'empirique. Cette sociologie s'intéresse aux processus de politisation et de sécuritisation clamant que : « politics is about a process of politicisation of a reality constructed as a problem<sup>106</sup> ». Elle s'intéresse au processus et au relationnel entre acteurs contre les dichotomies structurantes en RI et en science politique<sup>107</sup>. Elle assume ainsi une ontologie<sup>108</sup> relationnelle et non

---

than to examine very carefully the way we think about it and in relation to boundaries that are so easily framed as simply present or absent.”, *ibid.*, p. 7.

<sup>105</sup> *Ibid.*

<sup>106</sup> Bigo Didier, « How to think (in)securitisation practices through International Political Sociology? », Intervention au séminaire de l'axe international du Centre Emile Durkheim « Les approches critiques des RI », avril 2014, texte à paraître remis aux participants du séminaire.

<sup>107</sup> “It addresses more fundamentally a relational and processual perspective criticising the false alternatives of agency versus structure, of individual versus society, of nation state versus interstate system. This relational and processual perspective permits to think in terms of actor-network, habitus-field, plural man – plural worlds, discursive practices - dispositifs. The key

interactionniste ou intersubjective<sup>109</sup> : « The real is relational, and not interactionist, or intersubjective. The relations between agents are what permits to understand their practices and what constitute their identities<sup>110</sup> ». Elle adopte aussi une épistémologie post-positiviste qualifiée par Didier Bigo de « constructiviste<sup>111</sup> ». Elle est également empirico-inductive<sup>112</sup> privilégiant comme point de départ de la recherche l'étude des pratiques et s'ancre ainsi, en partie, dans une sociologie pragmatique<sup>113</sup>.

Notre travail s'ancre dans cette approche sociologique de l'international. Tout d'abord, notre objet, la fonction de réassurance par la barrière, est processuel et nous mobiliserons pour l'analyser des apports théoriques se situant à la croisée de

---

words that denote an IPS dimension are certainly relational and processual, transversal or traversal, translation and emergence, complexity and heterogeneities, trajectories and repertoires of actions, impact of time and sense of speed and acceleration, organisation and coincidence (or not) of multiples spaces, reconstruction of previous traces, digital devices and possible futures.”, *ibid.*

<sup>108</sup> Ontologie comprise ici comme ontologie scientifique, relative à la nature des entités dont une théorie scientifique considère qu'il est utile de développer un savoir. En études de sécurité par exemple, cela renvoie à des positionnements de chercheur sur des questions comme : qu'est-ce qu'un problème de sécurité ? Quelle est la nature d'un problème de sécurité ? Sur quoi portent les études de sécurité ? Quels sont les principes généraux qui en sous-tendent l'existence ? Ces principes sont-ils constitutifs ou causaux, et, dans ce cas, quelle est la nature de la constitution et/ou de la causalité ? D'après Balzacq Thierry, « Les Études de sécurité », in Balzacq Thierry, Ramel Frédéric (dir.), *op. cit.*, p. 703-704.

<sup>109</sup> Pour les interactionnistes, la réalité sociale est à la fois objective (elle est un cadre de contraintes et de ressources objectives qui déterminent les identités) et subjective (elle se définit aussi par l'interaction, soit la rencontre de ces identités structurées par le cadre tout en le produisant). Pour les constructivistes, elle est intersubjective : « Structures de sens que les acteurs mettent eux-mêmes en place en constituant et reconstituant le monde social », d'après Bedard Guy, Lawrence Olivier, Thibault Jean-François, *Epistémologie de la science politique*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1998, p. 14. La réalité sociale est ce que les croyances partagées des acteurs en font. En ce qui concerne la sécurité : “Security (as all politics) ultimately rests neither with the objects nor with subjects, but among subjects”, Huysmans Jef, « Revisiting Copenhagen: Or, On Creative Development of a Security Studies Agenda in Europe », *European Journal of International Relations*, 1998, vol. 4, n°4, p. 479-505.

<sup>110</sup> Bigo Didier, art. cit., avril 2014.

<sup>111</sup> “IPS is constructivist in the sense that its authors are reflexive and deconstruct essentialist claims to knowledge – in the line of what has been also called post-structuralism”. *Idem.*

<sup>112</sup> La méthode d'administration de la preuve empirico-inductive à la source de la connaissance scientifique s'articule ainsi : 1) observations et expériences ; 2) généralisation inductive ; 3) hypothèse ; 4) tentative de vérification ; 5) Preuve ou invalidation ; 6) connaissance. Elle se différencie de la démarche hypothético-déductive qui enchaîne les étapes suivantes : 1) problème né du rejet d'un bloc théorique existant ; 2) proposition d'une solution à ce problème ; 3) déduction de propositions testables ; 3) réfutation par observation et expérience des propositions en question ; 5) retenir l'explication si le test est réussi, sinon l'amender ou l'abandonner. D'après Battistella Dario, *op. cit.*, 2012, p. 33-34. Les deux démarches hypo-déductive, et empirico-inductive s'articulent plus qu'elles ne s'opposent dans le processus de recherche nourrissant un jeu fécond entre les deux, plus inductif sur le terrain, puis lorsque la conceptualisation s'opère, plutôt déductif. Raymond Quivy, Luc Van Campenhoudt, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 3<sup>ème</sup> édition, 2006, p. 129.

<sup>113</sup> Nous revenons brièvement sur la sociologie pragmatique en introduction de la troisième partie.

processus de problématisation, de sécuritisation et de publicisation. L'accent mis sur le processuel permet d'articuler différents niveaux d'analyse : l'individuel, au local, au national et au global sans passer intellectuellement par une distinction entre interne et externe (même s'il nous faut prendre en compte que pour les acteurs pro-barrière cette distinction fait sens). Dans notre étude, l'international (ici incarné par les mobilités) est imbriqué dans le local (le vécu des confins, les sentiments de trouble et de peur) et traduit en des politiques nationales (de militarisation des confins). Pour nous, le changement, la mobilité est première, l'ordre politique de la barrière est une construction que nous tentons ici de disséquer. Ensuite, nous nous concentrons sur les pratiques (discursives ou non) des acteurs en lien avec leurs représentations et nous nous reconnaissons dans cet empirisme proposé par la sociologie politique de l'international avant toute tentative de généralisation et de théorisation des processus étudiés. De plus, nous nous reconnaissons dans un positionnement épistémologique critique de la constitution de connaissances scientifiques (voir à ce sujet notre positionnement dans l'annexe méthodologique « Enquêter en situation d'asymétrie »).

Enfin, nous ne partageons pas intellectuellement ce présupposé bidimensionnel sur la frontière déclinable dans les dichotomies : eux/nous ; inclusion/exclusion ; national/international. La frontière y est une ligne continue qui peut être militarisée séparant un intérieur d'un extérieur identifiable. Pour l'intérieur, la frontière est un contenant : le pouvoir souverain de l'État homogénéise le territoire par des politiques identitaires à l'encontre de ses citoyens (ce faisant en rejetant des indésirables). Il définit un « nous » et un « eux ». Cette vision de la frontière est aussi hégémonique, elle transparaît dans les discours politiques où la frontière est transformée en ligne de démarcation où doit s'exprimer le pouvoir d'ordre de l'État. Et si la frontière n'était pas là où nous la plaçons ? Et si cette vision de la frontière ne s'inscrivait pas plutôt dans une mystique territoriale alimentée aussi bien par les géographes, les internationalistes que les politistes<sup>114</sup> ? Pourquoi se focaliser sur la ligne alors que les flux brouillent les limites entre interne et

---

<sup>114</sup> Bigo Didier, « Borders, mobility and security », Kauppi Niilo (ed.), *A political sociology of transnational Europe*, ECPR Press, 2013, p. 111-126.

externe<sup>115</sup> et que les pratiques de contrôles frontaliers (points de contrôle ou réseaux de camps d'enfermement des indésirables) dessinent plutôt une frontière-réseaux, une frontière pixellisée ?

In this alternative narrative, the border is not really a wall but something that has more to do with exchanges and the interaction between pressure differences. It is a liquid rather than a solid, a site of the differential and a place where identities can be labelled and traced, but not a form of blockage or of systematic controls over all transitional points and all the individuals who can use them<sup>116</sup>

Si la frontière est pensée comme une ligne, et si l'emploi de la violence par l'État le long de cette ligne ainsi que ses opérations de sécurité, de surveillance et de contrôle viennent refléter cette conception, alors l'État est plongé dans une tâche digne de Sisyphe. Il est noyé dans un fantasme de sécurité, d'étanchéité du territoire et d'homogénéisation identitaire de l'intérieur.

Nicher notre objet au creux de la sociologie politique de l'international n'a pas pour but de délégitimer l'apport de la géographie politique ou des Relations Internationales pour penser notre objet, mais plutôt de préciser que nous ne tombons pas dans le « piège territorial<sup>117</sup> ». Pour nous, la frontière (avec ou sans barrières), les confins, les territoires même s'ils génèrent des formes d'appartenance et d'identification pour les acteurs, sont des éléments de décor, d'une mise en scène jouée par des acteurs étatiques ou non. Ainsi, nous ne nous focalisons pas seulement sur la dimension structurée du politique (dans laquelle tombe l'entretien de la mystique territoriale : causalité, structure, système, champ ou réseau), mais plutôt à la dimension processuelle des phénomènes politiques<sup>118</sup>. Cette manière de penser un problème « international » non de manière systémique,

---

<sup>115</sup> Walker R.J.B., *Inside/Outside. International Relations as Political Theory*, Cambridge, Cambridge University Press, 1993.

<sup>116</sup> Bigo Didier, art. cit., 2013, p. 113.

<sup>117</sup> Identifié par John Agnew. (Agnew John, « The territorial trap: the geographical assumptions of international relations theory », *Review of International Political Economy*, Spring 1994, vol. 1, n° 1, p. 53-80). Il critique les trois postulats géographiques de la discipline des RI et de science politique : l'État territorial comme unité fixe d'espace souverain, la polarité politique intérieure/étrangère, l'État comme contenant d'une société. John Agnew estime que les mouvements de populations, de capitaux, d'informations, les nouvelles technologies militaires et l'interdépendance écologique remettent en cause ces trois postulats.

<sup>118</sup> Raymond Quivy, Luc Van Campenhout, *op. cit.*, p. 93-94.

mais processuelle, nous fait partager le projet intellectuel de la sociologie politique de l'international. Elle permet aussi de situer notre objet (et notre conception de la notion de frontière) dans une manière de concevoir la « frontiérisation » défendue dans un champ de recherche fertile estampillé « études frontalières » (en anglais *border studies*).

## 1.2. Les études frontalières et de sécurité frontalière

La « sécurité frontalière » (*border security*) peut être définie comme des « solutions » légales, expertes et techniques fournies par des acteurs à des problèmes politiques et économiques :

As a set of legal, expert and technical responses to complex political and economic problems that threaten to impede or illicitly benefit from the global circulation of privileged people and commodities (e.g. terrorism, drug trafficking, migrant smuggling), these heterogeneous actors present different, and sometimes contradictory, answers to issues raised by the securing of borders. It is these answers that come together under the label “border security”<sup>119</sup>.

Les travaux portant sur la « sécurité frontalière » sont marqués par la pensée foucauldienne du pouvoir, et dans son sillage celle de Deleuze sur les sociétés de contrôle<sup>120</sup>. Ils décrivent les micro-pratiques de contrôle des mobilités et décortiquent les éléments des dispositifs de contrôle pour y déceler les techniques de pouvoir qui s’y exercent<sup>121</sup>. Le contrôle frontalier y apparaît dispersé, éloigné

---

<sup>119</sup> Côté-Boucher Karine, Infantino Federica, Salter Mark B., “Border security as practice: An agenda for research”, *Security Dialogue*, 2014, vol. 45, n°3, p. 196.

<sup>120</sup> L’approche foucauldienne pose la question des modalités d’exercice du pouvoir (conçu comme diffus, horizontal), les dispositifs et agencements dans lesquels se croisent les pratiques, les savoirs et les institutions. Historiquement, Michel Foucault distingue trois régimes de pouvoir : souverain (fonctionnement vertical, droit de vie et de mort, prélèvement), disciplinaire (pour inventer des individus productifs) et biopolitique (pour prendre en charge et réguler la vie des individus). Pour comprendre cette dernière forme de pouvoir, Michel Foucault forge la notion de « gouvernementalité » constituée d’institutions, de procédures, de tactiques dont l’instrument essentiel sont les dispositifs de sécurité (Foucault Michel, « La gouvernementalité », *Dits et Écrits t.3 (1976-1979)*, n° 239, Paris, Gallimard, 1994, p. 655). Il entend poser la question du rapport entre gouvernants et gouvernés à partir de l’analyse de ces dispositifs de sécurité. À partir des réflexions foucauliennes, Gilles Deleuze décrit une nouvelle forme de pouvoir qu’il nomme « contrôle » où le pouvoir est devenu plus fluide, moins centralisé où « ce qui compte n’est pas la barrière, mais l’ordinateur qui repère la position de chacun, licite ou illicite, et opère une modulation universelle », Deleuze Gilles, « Post-scriptum sur les sociétés de contrôle », *Pourparlers*, Paris, Éditions de Minuit, 1990, p. 240-247.

<sup>121</sup> Sur nos terrains respectifs on peut citer dans cette optique les travaux sur le contrôle biopolitique des Palestiniens menés par Parsons Nigel, Salter Mark B., « Israeli Biopolitics: Closure, Territorialisation and Governmentality in the Occupied Palestinian Territories », *Geopolitics*, 2008, vol. 13, n°4, p. 701-723 ou

de la ligne frontière, filtrant les mobilités, gérant la porosité du territoire. La sécurité y est donc marquée comme une « solution »<sup>122</sup>. Malgré cette fluidité des formes du contrôle, celui-ci s'incarne dans des technologies qui peuvent se matérialiser à différents sites, comme la barrière le fait de manière indissociable du *checkpoint* et assure le tri biopolitique des populations<sup>123</sup>. Le contrôle frontalier est alors un jeu, une compétition entre d'un côté les experts et les autorités étatiques, et de l'autre les migrants et ceux qui facilitent leur mobilité<sup>124</sup>. Bien qu'influencés par l'apport de ces travaux pour décortiquer les dispositifs en question, nous situons notre analyse non pas sous l'angle de sa fonction en termes de pouvoir et de contrôle des mobilités, mais plutôt sous l'angle du symbolisme de la barrière et du processus de sa fabrique politique<sup>125</sup>.

Les travaux labellisés « sécurité frontalière » s'inscrivent dans le champ plus vaste des études frontalières<sup>126</sup>. Thomas Wilson et Hastings Donnan classent les travaux de ces vingt dernières années en la matière en deux générations. La première génération dans les années 1990 a décrit l'évolution des formes de « frontiérisation » (*bordering*) en opposition à la thèse d'un monde sans frontières (*borderless world*), où les relations sociales seraient déterritorialisées, où le

---

la lecture foucauldienne de la séparation israélo-palestinienne par Bocco Ricardo, « Pratiques des lieux, logiques des pouvoirs : une lecture foucauldienne des espaces israélo-palestiniens », in Latte-Abdallah Stéphanie & Parizot, Cédric (dir.), *op. cit.*, p. 283-304 ou encore sous le signe de la déconstruction architecturale de Weizman Eyal, *op. cit.* ou des études de surveillance Zureik Elia, Lyon David, Abu-Laban Yasmeen, *op. cit.* Aux États-Unis, on notera le travail de Nail Thomas, "The Crossroads of Power: Michel Foucault and the US/Mexico Border Wall", *Foucault Studies*, février 2013, n°15, p. 110-128, qui voit dans le contrôle frontalier trois formes de pouvoir coexistantes bien que contradictoires : l'exclusion souveraine de la « vie illégale », la détention disciplinaire des migrants pour rendre dociles les forces de travail migrantes et la circulation biopolitique des populations afin d'en valoriser économiquement la mobilité.

<sup>122</sup> Walters William, "Border/Control", *European Journal of Social Theory*, 2006, vol. 9, n°2, p. 179.

<sup>123</sup> Ritaine Evelyne, art. cit., 2009.

<sup>124</sup> Walters William, art. cit., p.199-200.

<sup>125</sup> La notion foucauldienne de "gouvernementalité" pourrait être intéressante à plus d'un titre pour creuser ce rapport entre gouvernants et gouvernés à partir du développement du dispositif de contrôle des mobilités. Néanmoins, nous nous intéressons moins à la barrière comme instrument de régulation, qu'à sa fonction symbolique de réassurance.

<sup>126</sup> Deux ouvrages récents nous apparaissent centraux pour couvrir ce champ : Wastl-Walter Doris (ed.), *The Ashgate Research Companion to Border Studies*, London, Ashgate, 2011 et Wilson Thomas M., Hastings Donnan (eds.), *A companion to Border Studies*, Blackwall Publishing Ltd., 2012, 1<sup>st</sup> ed.



territoire appartiendrait au passé<sup>127</sup>. En effet, pour les géographes David Newman et Anssi Paasi la frontière n'est pas que le lieu de délimitation des souverainetés étatiques, pas qu'une « discontinuité territoriale, à fonction de marquage politique<sup>128</sup> », elle est aussi une construction sociale, politique et discursive dont il convient d'analyser le processus de construction, la « frontiérisation<sup>129</sup> ». Cette première génération soulignait ainsi le paradoxe du renforcement frontalier parallèlement à des processus d'intégration économique en insistant sur la matrice<sup>130</sup> de la frontière États-Unis/Mexique<sup>131</sup>. Prenant pour acquis que les frontières sont des « processus » et non des « produits », la seconde génération dans les années 2000 s'est confrontée à l'objet « sécurité frontalière » en recourant aux méthodes ethnographiques et à la notion de « culture frontalière », en regardant l'État comme fragmenté et incomplet, et en s'intéressant à ces « marges » sous l'œil de leur possible centralité politique ou économique<sup>132</sup>. Cette seconde génération (que certains aimeraient labelliser « *critical border studies*<sup>133</sup> ») entend fournir des imaginaires et métaphores alternatifs à la frontière

---

<sup>127</sup> L'expression est tirée de Ohmae Kenichi, *The Borderless World: Power and Strategy in the Interlinked Economy*, New York, Harper Business, 1990. Cette thèse a été contenue dans la notion d'« État virtuel » chez Rosecrance Richard, *The rise of the virtual State, Wealth and Power in the coming century*, New York, Basic Books, 1999. L'« État virtuel » s'affranchirait de sa base territoriale pour mieux se définir par des facteurs économiques mobiles. Cette « déterritorialisation » des relations sociales est également prise en compte par Anthony Giddens : « A l'époque moderne, le degré de distanciation spatio-temporelle est bien plus élevé qu'à toutes les époques antérieures, et les relations entre les formes et événements sociaux locaux et distants deviennent parallèlement étirées », Giddens Anthony, *Les conséquences sociales de la modernité*, Paris, Harmattan, 1994, p. 94.

<sup>128</sup> Foucher Michel, *L'obsession des frontières*, Paris, Perrin, 2012, 2<sup>ème</sup> édition, p. 19

<sup>129</sup> “But state boundaries are equally social, political and discursive constructs, not just static naturalized categories located between states. Boundaries and their meanings are historically contingent, and they are part of the production and institutionalization of territories and territoriality (Paasi, 1991). Even if they are always more or less arbitrary lines between territorial entities, they may also have deep symbolic, cultural, historical and religious, often contested, meanings for social communities. They manifest themselves in numerous social, political and cultural practices.”, Newman David, Paasi Anssi, “Fences and neighbours in the post-modern world: boundary narratives in political geography”, *Progress in Human Geography*, 1998, vol.22, n°2, p. 187.

<sup>130</sup> « Qui est considéré comme étant à l'origine de quelque chose », dictionnaire en ligne du CNRTL, Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales.

<sup>131</sup> De plus, la majorité des travaux se concentraient alors sur les relations entre nation et État, les frontières étaient considérées comme des périphéries, et les apports conceptuels s'inscrivaient dans des dialogues propres aux disciplines d'appartenance. Wilson Thomas M., Hastings Donnan (eds.), *op. cit.*, p. 13.

<sup>132</sup> *Idem.*

<sup>133</sup> Parker N., Vaughan-Williams N., “Critical border studies: Broadening and deepening the ‘lines in the sand’ agenda”, *Geopolitics*, 2012, vol. 17, n°4, p. 727-733.

comme marqueur politique ou contenant d'État-nation et au « piège territorial<sup>134</sup> » pour analyser le fait frontalier. C'est ce que nous estimons faire lorsque nous envisageons les confins équipés de barrières comme lieux d'une mise en scène de la réassurance des citoyens. L'accent est donc mis, d'une part, sur l'analyse sociologique des pratiques frontalières, et d'autre part, sur l'idée de mises en scène (*performance*) par lesquelles ces pratiques sont produites et reproduites<sup>135</sup>.

En ce qui a trait à l'étude sociologique de la « frontiérisation », la sécurité frontalière est considérée comme encastrée dans un environnement économique, politique ou social. Ainsi, Emmanuel Brunet-Jailly élabore une théorie de la zone frontalière pour analyser leur intégration ou leur désintégration<sup>136</sup>. Il distingue quatre variables influençant ces processus frontaliers<sup>137</sup>. Rappelant que : “the nature of borders is to be porous, which is a problem for the makers of security policy<sup>138</sup>”, les politiques de sécurité nationales (*top-down* comme le recours aux barrières) entrent alors en compétition avec les flux économiques et commerciaux, les cultures frontalières locales, les tissus de relations politiques et les mesures de sécurité mises en œuvre par d'autres niveaux de gouvernements<sup>139</sup>. Dans cette optique, les zones frontalières ne peuvent être réduites à leur dimension sécuritaire (le contrôle) ou politique (marqueur d'espace de souverainetés étatiques)<sup>140</sup>. La fermeture du territoire est le produit d'interactions d'acteurs dans le cadre des contraintes culturelles et structurelles<sup>141</sup>. Les acteurs pro-barrière tentent de

---

<sup>134</sup> Agnew John, art. cit.

<sup>135</sup> *Ibid.*, p. 729.

<sup>136</sup> Brunet-Jailly Emmanuel, “Theorizing Borders: an interdisciplinary Perspective”, *Geopolitics*, 2005, vol. 10 n°4, p. 644 ; Brunet-Jailly Emmanuel (dir.), *Borderlands: Comparing Border Security in North America and Europe*, Ottawa, University of Ottawa Press, 2007, p. 10 ; Brunet-Jailly Emmanuel, “Special Section: Borders, Borderlands and Theory: An Introduction”, *Geopolitics*, 2011, vol. 16, n°1, p. 1-6.

<sup>137</sup> “(1) market forces and trade flows, (2) policy activities of multiple levels of governments on adjacent borders, (3) the particular political clout of borderland communities, and (4) the specific culture of borderland communities”, *ibid.*, 2005, p. 640.

<sup>138</sup> *Ibid.*, 2007, p. 2.

<sup>139</sup> *Ibid.*, 2007, p. 9.

<sup>140</sup> “We need to focus on the agency of borders that is the activities of social, economic and political individuals and the processes of production and re-production of borders – *the bordering and de-bordering praxis* – which at a given time in history and within a giving space – are economically, politically and culturally embedded.”, Brunet-Jailly Emmanuel, art. cit., 2011, p. 3.

<sup>141</sup> “Borders are not just hard territorial lines – they are institutions that result from bordering policies – they are thus about people; and for most settled territories they are predominantly about inclusion and exclusion, as they are woven into varied cultural, economic and political fabrics. Bounded territories and borderlands are the outcome of the continual interactions and intersections

frontiérifier (ou-refrontiérifier) un territoire, mais dans cette entreprise ils se heurtent à des réticences, des aménagements, des controverses (voir chapitre quatre et conclusion). La frontière n'est donc pas qu'une barrière. L'accent des études frontalières doit être porté sur la traversée (de produits, de main d'œuvre, d'informations, de capitaux)<sup>142</sup>. L'analyse de la frontiérification rappelle que le fait frontalier peut aussi connecter, qu'il s'exerce loin des limites territoriales, au niveau d'interactions individuelles (parfois invisibles) et de manière *bottom-up*<sup>143</sup>. Notre travail décrit lui-aussi une pression par le bas à la séparation, à la frontiérification, à la barrière. Malgré l'accent mis sur cette politique de sécurité frontalière et sur la fermeture du territoire, nous ne perdons pas de vue que la « sécurité frontalière » est encadrée dans des contextes économiques, politiques et sociaux.

En ce qui a trait à la mise en scène des pratiques de frontiérification, nous situons notre travail sous cet angle, envisagé par les études frontalières. En effet, une multitude d'acteurs met en scène la fermeture du territoire (et non seulement les acteurs étatiques<sup>144</sup>). La barrière relève du rituel de l'entretien de la mystique territoriale au même titre que le fait de présenter son passeport, ou de passer l'ensemble des points de contrôles dans les aéroports internationaux<sup>145</sup>. En ce sens les gouvernements, les citoyens et d'autres acteurs jouent le jeu de la frontière en

---

between the actions of people (agency) within the constraints and limits placed by contextual and structural factors (structure)”, *idem*.

<sup>142</sup> C'est le parti pris par Latte-Abdallah Stéphanie, Parizot Cédric (eds.), *Israelis and Palestinians in the Shadows of the Wall: Spaces of Separation and Occupation*, Ashgate, coll. “Border Regions Series”, 2015 ou encore de Côté-Boucher Karine, “Risky business? Border preclearance and the securing of economic life in North America”, in S. Braedley et M. Luxton, *Neoliberalism and Everyday Life*, Montreal, Kingston, McGill-Queen's, 2010, p. 37-67.

<sup>143</sup> Rumford Chris, *Citizens and borderwork in contemporary Europe*, London, Routledge, 2008; Rumford Chris, “Seeing like a border”, in Johnson Corey, Jones Reece, Paasi Anssi, Amore Louise, Mountz Alison, Salter Mark, Rumford Chris, “Interventions on rethinking ‘the border’ in border studies”, *Political Geography*, 2011, vol. 30, n°2, p. 67-68.

<sup>144</sup> Le rôle des gouvernements est important dans la frontiérification, mais il n'est pas le seul acteur comme le rappellent Nancy A. Naples et Jennifer B. Mendez qui analysent comment des mouvements sociaux entretiennent, contestent, produisent et dissolvent des frontières et des limites. L'objet qu'elles construisent est celui de la “border politics” comme “struggles that challenge, transcend, or reinforce territorial borders and their effects, or that contest borders within nationally defined territories, including social and symbolic boundaries of inclusion and exclusion”, Naples Nancy A., Bickham Mendez Jennifer (eds.), *Border Politics. Social Movements, Collective Identities, and Globalization*, New York and London, New York University Press, 2015, p. 4.

<sup>145</sup> Parker N., Vaughan-Williams N., art. cit., p. 730.

reproduisant le récit dominant de la ligne d'exclusion/inclusion, comme limite des souverainetés étatiques<sup>146</sup>. Cette mise en scène du rituel frontalier peut prendre trois formes : formelle (*formal*) (la description et la défense du territoire), pratique (*practical*) (la politique d'admission/expulsion et de filtre), et populaire (*popular*) (la contestation publique et politique de la signification de la frontière)<sup>147</sup>. La frontiérisation est liée à l'activité symbolique de fabrication d'identités propres aux États-nations<sup>148</sup>. C'est donc une pratique sociale ancrée dans un contexte et des cultures spécifiques. Le territoire frontiérisé, est alors le « paysage discursif/émotionnel du pouvoir » tout en étant le « paysage technique du contrôle et de la surveillance<sup>149</sup> ». Ce paysage ainsi équipé permet de lier l'idée de frontière à une société ou une communauté politique. Il est exploité par des acteurs pour créer des réflexes de territorialité, de sécurité, d'identité, d'émotions, de mémoire et de nationalisme. Cela vise à ancrer l'idée chez tout un chacun de l'espace étatique comme une « unité limitée » (et ce peu importe sa porosité réelle)<sup>150</sup>.

Ainsi, notre travail dialogue avec les études frontalières de par son ancrage dans l'analyse d'un processus de frontiérisation comme mise en scène. L'idée de barrière est exploitée par des configurations d'acteurs particulières en guise de réassurance des citoyens sur la certitude de l'État-nation, sur l'action du politique à gérer les « flux » de la globalisation et générer des sentiments d'attachement territorial, identitaires, nationaux, militaires. Dans notre étude, deux appareils étatiques décident de manière spectaculaire de frontiériser/refroniériser un territoire, de façonner par la barrière un paysage discursif, effectif et émotionnel de contrôle – alors même que la porosité de ces confins demeure et que cela se trame dans des environnements politiques, régionaux, sociaux et économiques

---

<sup>146</sup> Salter Mark B., “Places everyone ! Studying the performativity of the border”, in Johnson Corey, Jones Reece, Paasi Anssi, Amoore Louise, Mountz Alison, Salter Mark, Rumford Chris, art. cit., p. 66-67.

<sup>147</sup> *Idem*.

<sup>148</sup> Parker N., Vaughan-Williams N., art. cit., p. 730-731

<sup>149</sup> Paasi Anssi, “Borders, theory and the challenge of relational thinking”, in Johnson Corey, Jones Reece, Paasi Anssi, Amoore Louise, Mountz Alison, Salter Mark, Rumford Chris, art. cit., p. 62-63.

<sup>150</sup> “These two overlapping landscapes link abstract ideas of border to society and show the site of borders in discourses/practices that are exploited to both mobilize and fix territoriality, security, identities, emotions, social memories, the past-present-future-axis, and national socialization.

distincts. Nous considérons ce geste politique de réassurance comme analogue (mais néanmoins ancré dans des cultures politiques nationales) et donc sujet à comparaison.

### 1.3. Le phénomène global des murs

Cette étude entend s'inscrire dans un intérêt pluridisciplinaire pour le phénomène de multiplication des murs et barrières<sup>151</sup> au cours des vingt dernières années<sup>152</sup>. Malgré un intérêt scientifique indéniable, le constat en 2014<sup>153</sup> est à l'analyse localisée de cas de murs particuliers sous l'angle de la sociologie politique<sup>154</sup>, de l'anthropologie politique<sup>155</sup>, de la géographie politique<sup>156</sup>, de la géopolitique des

---

These landscapes ultimately operate in the same direction: to strengthen state space as a "bounded unit", however porous it is, or whether it has sharp physical borders or fuzzy borders.", *idem*.

<sup>151</sup> Les différents auteurs n'ont pas la même définition de « murs » et « barrières ». Nous faisons ici le tour des contributions à la compréhension du phénomène de multiplication des militarisations de limites territoriales par le recours aux outils militaires, murs ou « barrières ». Nous emploierons dans cette section le mot « mur » par facilité, bien que dans la suite de la démonstration nous clarifierons nos choix sémantiques.

<sup>152</sup> Élisabeth Vallet et la Chaire Raoul Dandurand (UQAM) ont réuni lors de trois colloques internationaux à Montréal (en 2009, 2011 et 2013) des chercheurs venus de différentes disciplines autour de la question du « retour des murs » dont ont été tirés deux numéros spéciaux de revues : Vallet Élisabeth, David Charles-Philippe, « The (re)building of the wall in International Relations », *Journal of Borderland Studies*, septembre 2012, vol. 7, n°2, p.111-119 & Vallet Élisabeth, David Charles-Philippe, « Le retour du mur frontalier en relations internationales » *Études internationales*, mars 2012, vol. 13, n°1, p. 5-25. Élisabeth Vallet a également coordonné *Borders, Fences and Walls. State of Insecurity?*, Ashgate, coll. « Border regions series », 2014 réunissant des contributions aux colloques. Des numéros des revues *L'espace politique* et de *Politique étrangère* ont également été dédiés à cette question : Rouvière Laetitia (dir.), « Barrières frontalières », *L'Espace Politique*, 2013, n°20-2 ; « Les murs : séparations et traits d'union », *Politique étrangère*, hiver 2010, n° 4. Outre que ces numéros de revue permettent de dresser un état de l'art sur la question des « murs » et proposer parfois des pistes de théorisations du phénomène, les contributions consistent majoritairement en une juxtaposition de cas d'étude d'un « mur » particulier.

<sup>153</sup> Vallet Élisabeth, *op. cit.*, 2014, p. 2. Elle parle du phénomène de « retour des murs frontaliers » pour parler du contraste entre les discours et les thèses scientifiques du « monde sans frontières » et la résurgence de la construction des murs surtout après 2001. Dans sa contribution pour le *Journal of Borderlands Studies*, art. cit., 2012, Élisabeth Vallet dénombre plus de 29 000 kilomètres de « murs frontaliers » totalisant en 2010 45 cas contre 19 cas entre 1945 et 1991, 7 nouveaux cas et 13 survivants entre 1991 et 2001, et 28 murs érigés entre 2001 et 2012.

<sup>154</sup> S'intéressant aux enjeux de légitimité entourant les politiques de l'Union Européenne en matière d'immigration, Denis Duez démontre que la légitimité de la politique de sécurité intérieure (issue des traités d'Amsterdam créant un espace de libre circulation en parallèle de la gestion intégrée des frontières extérieures) ne repose pas sur l'efficacité des dispositifs ni sur la conformité aux valeurs de l'UE mais sur la construction sociale d'une figure de l'altérité adaptée aux spécificités de l'UE. Il analyse ainsi le rôle joué par la construction discursive d'une figure du « péril migratoire » (comme figure de l'ennemi) dans la formation du corps politique européen. Duez Denis, *L'Union Européenne et l'immigration clandestine. De la sécurité intérieure à la construction de la communauté politique*, Bruxelles, éditions de l'Université de Bruxelles, IEE, 2008.

<sup>155</sup> Latte-Abdallah Stéphanie, Parizot, Cédric (dir.), *op. cit.* ; Coronado Irasema, « Towards the Wall between Nogales Arizona and Nogales, Sonora », in Vallet Élisabeth (dir.), *op. cit.*, 2014, p. 247-266.

contestations territoriales<sup>157</sup> ou de la sociologie de la ségrégation urbaine<sup>158</sup>. Peu de travaux envisagent le « mur » comme un phénomène global à l'exception de ceux dont nous allons répertorier la contribution.

Les géographes sont les premiers à s'être emparés de la thématique « mur », avant tout pour souligner le paradoxe de leur recours dans un monde pensé comme « sans frontières<sup>159</sup> ». David Newman et Anssi Paasi en 1998 soulignent ce paradoxe de la globalisation et le remplacement des limites existantes en de nouveaux séparateurs et barrières<sup>160</sup>. Ils insistent ainsi sur le rôle des frontières dans la construction des identités socio-spatiales où les représentations et les appartenances à un territoire se jouent également derrière l'érection de ces séparateurs. À ce titre, David Newman parle plutôt d'un phénomène de reterritorialisation<sup>161</sup> constant à l'œuvre derrière la multiplication des murs. Quantifiant à 18 000 kilomètres la longueur totale de ces murs<sup>162</sup>, Michel Foucher soulève aussi ce paradoxe. Selon lui, il s'agit d'une opération de communication politique pour l'État qui délivre ainsi un message politique à usage interne et met en scène ses actions de maîtrise des bordures du territoire<sup>163</sup>. Stéphane Rosière et Florence Ballif<sup>164</sup> proposent quant à eux une typologie des « barrières »

---

<sup>156</sup> Clochard Olivier, « Le contrôle des flux migratoires aux frontières de l'Union européenne s'oriente vers une disposition de plus en plus réticulaire », *Carnets de géographes*, octobre 2010, n°1, Rubrique Carnet de recherches.

<sup>157</sup> Saddiki Saïd, "Walls, sensors and drones: technology and surveillance on the US-Mexico border", Nieto-Gomez Rodrigo "Technologies, practices and the reproduction of conflict: the impact of the West Bank barrier on peace building", in Vallet Élisabeth (dir.), *op. cit.*, 2014, respectivement p. 175 sq. et p. 191 sq.

<sup>158</sup> Ballif Florine, « Les *peacelines* de Belfast, entre maintien de l'ordre et gestion urbaine », *Cultures & Conflits*, printemps 2009, n° 73, p. 73-83.

<sup>159</sup> Newman David, "Borders and Bordering: Towards an Interdisciplinary Dialogue", *European Journal of social theory*, 2006, vol. 9, n° 2, p. 171-186. Il souligne la tension fondamentale dans le monde globalisé entre discours économique de la fluidité et de l'ouverture et un discours de sécuritisation des lignes frontalières et limites territoriales pouvant aboutir à l'érection de murs.

<sup>160</sup> Newman David, Paasi Anssi, art. cit., 1998.

<sup>161</sup> Il définit la reterritorialisation comme : "Process through which territorial configurations of power are continually ordered and reordered", Newman David, "The Resilience of Territorial Conflict in an Era of Globalization", in Kahler M., Walter B., (eds), *Territoriality and Conflict in an Era of Globalization*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005, p. 89. Selon lui, le mur permet surtout de rendre l'autre côté invisible, donc génère de l'ignorance et alimente les peurs et la conflictualité entre les entités séparées, *ibid.*, p. 107.

<sup>162</sup> Foucher Michel, *op. cit.*, p. 75.

<sup>163</sup> *Ibid.*, p. 76.

<sup>164</sup> Ballif Florine, Rosière Stéphane, « Le défi des "teichopolitiques". Analyser la fermeture contemporaine des territoires », *Espace géographique*, 2009/3, Tome 38, p. 197.

correspondant à « un terme générique pour désigner toute construction séparatrice » entre marche, front, clôture (grillagée, barbelée, électrifiée), mur (en béton ou en brique) « stade supérieur de fermeture » censé être moins poreux qu'une clôture<sup>165</sup>. Le géographe Reece Jones<sup>166</sup> mène une comparaison par juxtaposition de cas se fondant sur une analyse de discours et d'enquêtes de terrain à la limite Israël/Cisjordanie, à la frontière États-Unis/Mexique, et à la frontière Inde/Bangladesh. Il ambitionne de comprendre comment ces trois cas de limites murées ont été justifiés, quelles en sont les conséquences pour les populations vivant dans ces espaces, et comment théoriser ce processus en termes de construction d'État, de nationalisme et de souveraineté. Selon lui, ces trois murs sont des produits de la « guerre globale contre le terrorisme » et sont justifiés par la protection contre une figure de l'ennemi « terroriste ». Les discours de justification réactivent donc l'opposition civilisation/barbarie. Ils sont érigés en réponse à des sentiments de peur et de vulnérabilité. De plus, ils relèvent d'une politique identitaire qui définit l'appartenance à la communauté nationale. Enfin, ils produisent de la violence et de l'exclusion à la frontière/limite.

S'emparant plus tardivement du phénomène « mur », la philosophie politique et la science politique ont apporté à l'analyse la question du sens politique de l'emmurement et l'emploi de notion comme l' « identité » la « souveraineté » ou encore l' « asymétrie ». « C'est l'affaiblissement de la souveraineté étatique, et plus précisément, la disjonction entre la souveraineté et l'État-nation qui a poussé les États à bâtir frénétiquement des murs<sup>167</sup> ». Telle est la thèse défendue par la philosophe Wendy Brown qui analyse le recours aux murs par la thèse du déclin de la souveraineté étatique<sup>168</sup>. Ce déclin est dû à l'augmentation des flux

---

<sup>165</sup> *Ibid.*, p. 204. Ils se contentent de mentionner leur registre de justification de la protection et du contrôle d'un espace dangereux en édifiant par ces outils des zones de sécurité.

<sup>166</sup> Jones Reece, *Border Walls, Security and the War on Terror in the United States, India, and Israel*, London, New York, Zed Books, 2012.

<sup>167</sup> Brown Wendy, *Walled states, waning sovereignty* ; trad. fr. Nicholas Vieillescazes, *Murs : les murs de séparation et le déclin de la souveraineté étatique*, Paris, Les prairies ordinaires, 2009, p. 17.

<sup>168</sup> Pour la philosophe, la souveraineté est née de l'établissement d'une séparation entre un espace donné et celui du commun : « la barrière fonde et relie l'espace sacré et le pouvoir souverain ». Elle est une « formulation politique théologique visant, entre autres choses, à assujettir l'économie et à dissocier la vie politique des exigences ou des impératifs propres à ce domaine », *ibid.*, p. 66 et p. 87.

transnationaux et à la concurrence du capital sur le politique. Face à cette concurrence les États apparaissent réactifs et non plus dominants, ils sont « sans souveraineté ». Toutefois, les murs se trouvent à la jonction de l'État et du sujet<sup>169</sup>. L'État en décidant le mur se met en scène<sup>170</sup>. Les murs ressuscitent les mythes de l'autonomie nationale et de la pureté dans le monde globalisé. Ils reproduisent la symbolique de la territorialité westphalienne. Les murs sont donc la réponse étatique souveraine à des fantasmes populaires : fantasme de l'étranger dangereux dans un monde sans frontières, fantasme de contention (délimiter le nous et le eux), fantasme d'imperméabilité et fantasme de pureté, d'innocence et de beauté. Dans une optique analogue, Bertrand Badie analysait en 1995 l'idée de « la fin des territoires » face à la montée des flux transnationaux comme signe, avant tout, de la crise de l'État nation : « elle sanctionne le déclin d'un ordre sur lequel reposaient pourtant la plupart des grands équilibres internationaux<sup>171</sup> », à savoir l'ordre westphalien basé sur la souveraineté interne des États.

Dans une analyse plus structurale du phénomène mur, Evelyne Ritaine<sup>172</sup> distingue différents types de murs contemporains selon leurs caractères juridiques et politiques entre ceux relevant du « sécuritaire civil » dans des cas de frontières (reconnues) blindées, d'autres du sécuritaire militaire sur des lignes de contestations territoriales ou dans des contextes de guerre civile, d'autres relevant du « sécuritaire social » (le cas de l'urbanisme défensif). Malgré cette diversité,

---

<sup>169</sup> *Ibid.*, p. 120.

<sup>170</sup> « La mise en scène de l'intégrité, de l'ordre et de la force du souverain face au déclin de la souveraineté s'appuie sur une identité nationale xénophobe autant qu'elle l'exacerbe », *ibid.*, p. 145.

<sup>171</sup> Badie Bertrand, *La fin des territoires. Essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect*, Paris, Fayard, 1995, p. 253. Pour lui, « la fin des territoires » ne signifie pas la disparition des frontières, ni l'effacement des terroirs ou la sacralisation de la Terre. « Aussi la scène mondiale est-elle aujourd'hui écartelée entre des risques croissants d'entropie et une résistance des logiques étatiques et territoriales souvent difficiles à interpréter », *ibid.*, p. 257. Il affirme que la scène mondiale se « détripie » : d'autres formes d'allégeance que celle, classique, du citoyen à l'État-nation apparaissent : d'un côté une allégeance utilitaire aux entrepreneurs transnationaux, de l'autre une allégeance communautaire aux entrepreneurs identitaires. Cela dessine les contours d'un « monde sans souveraineté » où règne le « jeu triangulaire » entre l'État, le pôle transnational, le pôle identitaire conditionnant la mondialisation à évoluer dans une dialectique entre repli et ouverture, dialectique générale que l'on retrouve derrière les décisions de clôturer les frontières. Badie Bertrand, « Le jeu triangulaire », in Birnbaum Pierre (dir.), *Sociologie des nationalismes*, Paris, Puf, 1997, p. 447-462.

<sup>172</sup> Ritaine Evelyne, art. cit., p. 17.



elle insiste sur leur point commun : leur « fonction de séparation politique inédite et révélatrice des tensions contemporaines dans le contexte de la globalisation<sup>173</sup> » et pose la question du sens politique de ce geste de séparation. Cette séparation par le mur « crée un nouvel espace public, asymétrique<sup>174</sup> » et à ce titre est un phénomène spécifique. Le Mur comme ensemble du dispositif « définit [...] un espace de risque et d'un espace de protection. Il définit une communauté sociale et territoriale digne de protection : il est identitaire. Il définit des catégories dangereuses dont il convient de se protéger : il est exclusif, stigmatisant et humiliant. Il définit la légalité : la séparation provoque la transgression, infraction dans le franchissement non autorisé, clandestinité dans le séjour irrégulier<sup>175</sup> ». Notre travail part du constat de l'asymétrie derrière les gestes politiques du mur pour en éclairer un pan fondamental : la réassurance des citoyens comme corollaire à l'exclusion et l'humiliation des indésirables.

Enfin, les Relations Internationales et la géopolitique semblent être les disciplines par excellence pour comprendre les enjeux de marquage frontalier. Pourtant, elles tardent à offrir des explications au phénomène. C'est le constat dressé par Philippe Beaulieu-Brossard et Charles-Philippe David<sup>176</sup>. Ils répertorient alors des explications causales potentielles du « blindage des frontières au XXI<sup>ème</sup> siècle » selon les théories des RI<sup>177</sup> dans une tentative de dialogue avec la géopolitique.

---

<sup>173</sup> *Ibid.*, p. 19.

<sup>174</sup> *Idem.*

<sup>175</sup> *Ibid.*, p.19-20.

<sup>176</sup> Beaulieu-Brossard Philippe, David Charles-Philippe, « Le blindage des frontières selon les théories des Relations Internationales : contribution et dialogue », *L'espace politique*, 2013, n°20-2.

<sup>177</sup> Selon le paradigme réaliste, le blindage des frontières s'explique par la décision d'un État de protéger sa souveraineté contre des menaces extérieures. Selon les néoréalistes, ces menaces résultent aussi d'un effet d'instabilité du système international (terrorisme, mouvements transnationaux). Les États répondent par la défensive à l'évolution de ces menaces (voir Cohen Samy, *La résistance des États : les démocraties face aux défis de la mondialisation*, Paris, Seuil 2003). Ce paradigme invite à se focaliser sur une analyse décisionnelle centrée autour des acteurs décisionnaires et étatiques. Ainsi pour expliquer le phénomène « mur », nous aurions pu comparer des facteurs influençant les décisions états-uniennes et israéliennes en recourant aux modèles « organisationnels » et « bureaucratiques » élaborés par Graham Allison. L'analyse se serait située au niveau du *Department of Homeland Security* ou de l'armée israélienne par exemple. Selon les approches libérales, les frontières, perçues plutôt comme des lieux d'interdépendance, sont vouées à disparaître sous l'impact des mouvements transnationaux. Les libéraux à l'image d'Andrew Moravcsik (Moravcsik Andrew, « Taking Preferences Seriously : A liberal Theory of International Politics », *International Organization*, 1997, vol. 51, n°4, p. 513-553) proposent d'expliquer la politique étrangère en prenant en compte le poids des groupes d'individus sur la scène internationale qui parviennent à convaincre les décideurs. Dans le cas des frontières blindées, il s'agirait d'étudier par exemple des pressions sub-étatiques, comme le rôle des

Soulignons néanmoins, la contribution de trois ouvrages à cette entreprise de théorisation des murs. Boatz Atzili s'interroge sur les effets de la norme internationale d'intangibilité des frontières (*border fixity*) en y intégrant les murs contemporains<sup>178</sup>. Cette norme est-elle garante de paix ? Selon lui, cette norme empêche les États de se développer et de se renforcer. Les frontières fixes sont facteurs de paix entre deux États forts, mais pas entre deux États faibles. Max O. Stephenson et Laura Zanotti<sup>179</sup> examinent comment les murs (pas nécessairement frontaliers) évoluent dans une « société du risque » où les contenants politiques et sociaux sont devenus poreux par l'intensification des flux. Les « murs » sont considérés comme des « objets-limites » (« *boundary objects* ») qui évoquent des imaginaires sociaux, qui façonnent des identités en réponse à de l'anxiété générée par la proximité d'« Autres » et par l'imprédictibilité du risque<sup>180</sup>. Le mur permet alors de donner sens au monde<sup>181</sup>. Enfin, l'ouvrage pluridisciplinaire dirigé par Élisabeth Vallet coordonne plusieurs contributions qui explorent la perception d'insécurité par les États dans le monde globalisé contemporain. Les contributions suggèrent que les politiques intérieures ont pris le pas sur les politiques étrangères et de défense dans la fabrique de ces murs, idée que nous partageons. L'image d'une frontière fortifiée devient même plus importante que son efficacité réelle<sup>182</sup>. La deuxième partie de l'ouvrage est dédiée à des apports théoriques pour penser la dialectique ouverture/fermeture des frontières sans établir un modèle théorique du recours aux murs (« *A theory of border walls ?* <sup>183</sup> »). Néanmoins, Serguei Golunov critique les deux approches théoriques dominantes pour penser le recours aux

---

entrepreneurs politiques, des *think-tanks*, ou encore des groupes d'intérêts dans leurs accès aux décideurs états-uniens et israéliens. Selon une approche de constructivisme conventionnel, dans le cadre d'une anarchie de type hobbesienne après le 11 septembre 2001, le blindage des frontières par les États s'impose tant ceux-ci se perçoivent comme des forteresses assiégées. Les décisions de blindage ne sont pas le résultat de décisions rationnelles mais sont causées par la construction sociale de l'anarchie du système international ou par des processus de sécuritisation notamment des identités collectives.

<sup>178</sup> Atzili Boatz, « *Good fences, bad neighbors* ». *Border fixity and International Conflict*, Chicago, University of Chicago Press, 2011. Cette norme caractérise le système international depuis 1945 où les conquêtes et annexions territoriales sont considérées comme moins acceptables qu'auparavant lors des conflits interétatiques. Il s'agit là d'une proposition théorique testée sur des cas historiques.

<sup>179</sup> Stephenson Max O., Zanotti Laura (eds.), *Building walls and dissolving borders the challenges of alterity, community and securitizing space*, Farnham, Burlington, Ashgate, 2013.

<sup>180</sup> *Ibid.*, p. 5.

<sup>181</sup> « A reassuring world picture », *ibid.*, p. 6.

<sup>182</sup> Vallet Élisabeth, *op. cit.*, p. 3.

<sup>183</sup> *Ibid.*, p. 103.

murs. D'un côté, d'un point de vue de géopolitique traditionnelle où les murs sont conceptualisés comme une réponse des États pour faire face à la fluidité de la globalisation. De l'autre, des théories post-positivistes (parmi lesquelles les études frontalières ou de sécurité dites « critiques ») insistent surtout sur les significations et les normes de ces processus de séparation. Selon lui, le premier bloc théorique ne permet pas de penser la désescalade ni le niveau individuel (les indésirables comme les opinions publiques sont objectivés). Le second bloc théorique ne permet pas de proposer des alternatives aux murs et à prendre en compte l'« insécurité » des personnes les soutenant<sup>184</sup>. Tentant de dépasser le recours à la théorie de la sécuritisation et les analyses critiques situant le contrôle frontalier déconnecté de la limite territoriale, il propose à contre-courant de penser la « frontiérisation des enjeux de sécurité<sup>185</sup> ».

Notre travail entend lui aussi participer à la compréhension du phénomène des murs contemporains. Il prend note de ces explications en termes de reterritorialisation, de guerre contre le terrorisme, d'asymétrie, de réponse aux risques et à l'angoisse individuelle, de déclin de la souveraineté étatique, de symboliques en politiques intérieures... En quoi, notre analyse est-elle singulière ? Notre thèse se concentre sur la fonction de réassurance par la barrière – idée déjà envisagée par ces contributions et par les études frontalières sans nécessairement avoir été démontrée par la confrontation à des sources empiriques. Notre thèse permet de décrire ce geste politique de réassurance du recours aux barrières et les sens politiques associés en situant l'analyse dans les fabriques nationales des politiques de barrière<sup>186</sup>. L'angle original à cet égard est l'entrée par le bas dans ces fabriques en nous focalisant sur les actions et représentations de mouvements sociaux pro-barrière. De plus, par la comparaison, nous ambitionnons de générer et

---

<sup>184</sup> Golunov Sergueï, “Border fences in the Globalizing world: Beyond traditional Geopolitics and Post-positivist approaches”, *in ibid.*, p. 124. Il en appelle ainsi les chercheurs à ajouter une dimension « pratique » à leur recherche pour résoudre les problèmes des gens qui doivent faire face à ces frontières blindées.

<sup>185</sup> “This means that a significant audience should be persuaded that a security issues should be dealt with mainly at the border and by agencies specializing in its protection”, *ibid.*, p. 123 et Golunov Sergueï, “Border security : Problem of conceptualization”, *International Research Society. Politics. Economics*, 2010, n° 1, p. 11-21.

<sup>186</sup> Comme le précise Wendy Brown, « [Son] livre n'examine pas les contextes dans lesquels se construisent les nouveaux murs dans leur particularité nationale », *op. cit.*, p. 119. C'est en somme ce que nous entreprenons.

de tester des hypothèses applicables à d'autres cas de mur pour sortir des contextes nationaux, monter en généralité et ainsi dialoguer avec les différentes explications (parfois purement théoriques) du phénomène de mur. Nous abordons cette fonction de mise en scène du territoire barrière-é en réponse à un « problème international » de mobilités en termes d'actions politiques, de pratiques de sécurité, de controverses, de représentations, mais aussi de processus de problématisation, de sécuritisation, de publicisation et de mobilisation pour mesurer les homologues dans la fabrique d'un geste politique de réassurance derrière la barrière. Nous décrivons à présent les démarches comparatistes et théoriques qui guident notre démonstration.

### **3. La démarche comparatiste : des mouvements sociaux pro-barrière homologues**

#### **1.1. Choix sémantiques**

À ce stade de l'introduction, des précisions et choix sémantiques s'imposent. Il nous faut définir un vocabulaire neutralisant les termes indigènes afin de réaliser une comparaison de sens scientifique et non de sens commun ni militante et ainsi réfléchir aux catégories que le chercheur véhicule sur ce que nous avons décrit jusqu'à présent comme deux politiques de militarisation.

La dénomination de ces politiques est sujette à controverse selon que les acteurs les justifient ou en dénoncent les conséquences. Les Israéliens se réfèrent communément au terme de « barrière » pour désigner le projet (*gader*) auquel ils accolent les qualificatifs de « séparation » (*hafrada*) ou « sécurité » (*bitahon*), ou parfois même les deux. La connotation en hébreu de « barrière de séparation » (*gader hahafrada*) est politique puisqu'il y est fait allusion au projet politique de séparation de deux entités. Ce terme est utilisé par la plupart des politiques israéliens, des journalistes, et même par les associations de défense de droits de l'homme israéliennes et une partie de la société civile. L'*establishment* israélien en charge de la sécurité nationale ainsi que les associations « pro-barrière » emploient majoritairement le terme de « barrière de sécurité » (*gader habitahon*) ce qui souligne pour eux une interprétation essentiellement sécuritaire de la fonction de la

militarisation. Les Palestiniens emploient en arabe le terme de « mur » (*jidâr*)<sup>187</sup> auquel ils ajoutent les qualificatifs de « séparation » (*al fasil*) ou de « raciste » (*al unsuri*). Hors d'Israël et des Territoires occupés, les différents usages sémantiques dans les milieux académiques, journalistiques ou militants des termes « mur » ou « barrière » ont pour but de se positionner discursivement par rapport à une communauté que l'interlocuteur veut atteindre<sup>188</sup>. Pour les autorités états-uniennes, la militarisation de la zone frontalière relève d'opérations de « *border enforcement* » recourant à l'emploi de différents types de « *tactical infrastructure / fences* ». Dans le langage politique, médiatique et courant aux États-Unis en anglais, les termes « *border fence* » au singulier sont communs pour désigner tout le processus de militarisation de la « zone frontalière ». Pour les Mexicains, ce qui était la « *linea* » avant l'escalade de la militarisation est devenue « *el muro* ».

Afin de neutraliser ces dénominations controversées en français, trois problèmes se posent. Premièrement, comment définir la militarisation de ces territoires ? Le géographe Stéphane Rosière élabore le terme « teichopolitique<sup>189</sup> ». Evelyne Ritaine emploie le terme de « blindage » plus ou moins élaboré de « limite territorialisée<sup>190</sup> ». Le terme de « fortification<sup>191</sup> » contient une dimension défensive contre des attaques ennemies. Qu'en est-il du terme « mur » ? Evelyne Ritaine l'emploie avec une majuscule pour désigner la politique du Mur soit l'ensemble du dispositif de contrôle<sup>192</sup>. Le terme « mur » nous apparaît trop chargé de controverses sur nos deux terrains<sup>193</sup>. Qu'en est-il du terme « barrière » ? La

<sup>187</sup> En arabe, dialecte palestinien, « *jidâr* » (mur) est différent de « *syaj* » (clôture, grillage).

<sup>188</sup> En anglais, on distingue trois dénominations possibles : « *wall* », « *barrier* » et « *fence* » et trois qualificatifs « *security* », « *separation* » et « *apartheid* ». Le terme « *wall* » est fort, indépassable, permanent alors que celui de « *barrier* » est contournable, temporaire, ajustable et celui de « *fence* » insiste plus sur l'idée de séparation. Regan Wills Emily, "Constructing a "Wall": Discursive Fields and the Naming Politics of the Wall/Barrier/Fence", *Journal of Borderlands Studies*, à paraître (transmis en mains propres).

<sup>189</sup> « Toute politique de cloisonnement de l'espace, en général liée à un souci plus ou moins fondé de protection d'un territoire – et donc pour en renforcer le contrôle » Ballif Florine, Rosière Stéphane, art. cit., p. 194.

<sup>190</sup> Ritaine Evelyne, art. cit., p. 17-19.

<sup>191</sup> « Ouvrage défensif, ou ensemble d'ouvrages défensifs, destiné(s) à protéger (une position, une place, une région) contre les attaques de l'ennemi. », dictionnaire en ligne du CNRTL, Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales.

<sup>192</sup> Ritaine Evelyne, art. cit., p. 19.

<sup>193</sup> Au-delà de sa définition architecturale, sa fonction est d' « enclorre ou séparer des espaces [...] les murs qui circonscrivent l'espace intérieur, la maison, la cellule » (dictionnaire en ligne du CNRTL, Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales) et renvoie à une idée

fonction induite derrière ce terme est celle d'obstacle : « Toute interdiction, toute restriction (droits, taxes, formalités administratives, etc.) qui s'oppose à la libre circulation entre les États des biens et des personnes » ou « obstacle naturel qui interdit l'accès d'un lieu ou qui rend difficile le passage d'un lieu à un autre. »<sup>194</sup>. Le terme « barrière » nous apparaît le plus neutre pour désigner l'action de filtrer, entraver et contrôler qui se joue derrière les militarisations. C'est aussi l'élément de revendication des acteurs que nous présenterons. La barrière nous semble être une synecdoque<sup>195</sup> pour désigner l'ensemble du processus de militarisation. Dans la suite de ce travail, nous évoquerons donc les barrières israéliennes et états-uniennes pour désigner l'ensemble des éléments de militarisation de territoires (sans guillemets). Avec guillemets, le terme « barrière » renverra à l'outil militaire, la clôture, seulement.

Deuxièmement, ces barrières sont déployées dans des territoires aux statuts différents ; dans un cas une ligne-frontière reconnue internationalement, et dans l'autre le long d'un tracé déterminé unilatéralement et non validé par le droit international car bâti dans un territoire occupé et colonisé. D'un côté donc une frontière et une zone frontalière, de l'autre une « zone de suture ». La barrière se déploie en fait à la zone de contiguïté, zone où deux populations sont en contact. Dans les deux cas, ces zones sont perçues comme des marges. Nous préférons donc employer le terme de « confins » (« parties d'un territoire formant la limite extrême où commence un territoire immédiatement voisin<sup>196</sup> ») car renvoyant à la fois à l'idée de contiguïté et de distance par rapport à des centres de populations. Nous parlerons donc désormais de « confins » pour désigner comparativement la « zone frontalière » États-Unis/Mexique et la « zone de suture » israélo-palestinienne.

---

d'enfermement qui est *a priori* trop biaisée car corroborant les points de vue de ceux dénonçant la militarisation.

<sup>194</sup> Définition de « barrière », dictionnaire en ligne du CNRTL, Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales.

<sup>195</sup> « Figure rhétorique procédant par extension ou restriction de sens d'un terme : l'espèce pour le genre, la matière pour l'objet, le particulier pour le général et inversement », *idem*.

<sup>196</sup> Définition « confins », *idem*.

Enfin, troisièmement, une barrière aux confins face à qui ? Comment nommer de manière comparative ceux que la barrière tente de contrôler ? Pour les Israéliens, ce sont des « *mistanenim* » (des infiltrés), ou des « *meḥablim* » (des terroristes) dans un contexte sécuritaire, plus généralement des « Arabes » (*aravim*) ou des Palestiniens (*falestinim*)<sup>197</sup>. Aux États-Unis, les termes pour désigner les migrants mexicains et centro-américains sont polémiques. Le plus commun est « *illegals* » ou « *illegal aliens* » ou « *illegal immigrants* » employés et banalisés par les anti-immigrés pour mieux souligner le crime que ces personnes auraient commis<sup>198</sup>. Dans un sens plus favorable aux migrants, les termes d'« *undocumented* » ou d'« *unauthorized immigrants* » sont communément employés, et moins criminalisant. En français, les termes courants sont ceux de « sans-papiers<sup>199</sup> » ou de « clandestin », mais ce dernier est stigmatisant et souligne l'exclusion de la personne de la vie sociale. James Cohen opte lui pour la désignation d'« immigrés en situation irrégulière<sup>200</sup> ». Sur chaque terrain, nous parlerons de Palestiniens (de Cisjordanie, d'Israël) pour se distancer de l'appellation émiq « Arabes » et de migrants mexicains et centro-américains, autorisés ou non, pour insister sur l'autorisation par une autorité étatique de leur mobilité. De manière comparative, nous recourons au terme d'indésirables<sup>201</sup> pour souligner que la barrière produit une hiérarchie entre individus dont la mobilité n'a pas la même légitimité.

---

<sup>197</sup> Précisons que ce terme « arabe » est aussi communément appliqué à ceux qui se définissent comme des « Palestiniens, citoyens d'Israël » (une minorité de 1,3 millions d'habitants en Israël en 2011), Peleg Ilan, Waxman Dov, *Israel's Palestinians. The Conflict within*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011, p. 2.

<sup>198</sup> « *Alien* » est une catégorie administrative mais banalisé par les anti-migrants. Rappelons qu'il s'agit d'une violation civile (*misdemeanor*) et non pénale (*felony*) que de séjourner sans autorisation sur le territoire national.

<sup>199</sup> Sébastien Chauvin rappelle que les « sans-papiers » sont rarement sans papiers justement. Ce qui les distingue des citoyens est la légitimité inégale des papiers qu'ils possèdent. Chauvin Sébastien, « En attendant les papiers. L'affiliation bridée des migrants irréguliers aux États-Unis », *Politix*, 2009, vol. 22, n°87, p. 59-60.

<sup>200</sup> Cohen James, *A la poursuite des illégaux. Politiques et mouvements anti-immigrés aux États-Unis*, Bellecombe-en-Bauges, éditions du Croquant, coll. TERRA, 2012, p. 127.

<sup>201</sup> Ce terme est dérivé des écrits de Zygmunt Bauman sur la mondialisation. Il distingue notamment les « touristes » (ceux qui peuvent voyager de manière sécurisée) des « vagabonds » (les indésirables) : « Le vagabond est inutile [...] Comme il est inutile, il est également indésirable. Comme il est indésirable, il est l'objet naturel de discrimination, c'est un bouc émissaire tout trouvé. Son crime est son désir d'être comme les touristes, alors que, contrairement aux touristes, il n'a pas les moyens de vivre selon ses désirs », Bauman Zygmunt, *Globalization : the human consequences, 1999* ; trad. fr. *Le coût humain de la mondialisation*, Paris, Fayard, coll. « Pluriel », 2010, p.147.

## 1.2. La barrière : mise en scène de la réassurance

Nous appréhendons donc ces politiques de militarisation sous l'angle de la mise en scène de la barrière, où celle-ci fait office de symbole de réassurance pour des citoyens israéliens et états-uniens angoissés. Des analystes fins de ces processus de militarisation, sur leurs terrains respectifs, tels que Peter Andreas<sup>202</sup>, James Cohen<sup>203</sup> ou encore Eyal Weizman<sup>204</sup> évoquent, au-delà de l'enjeu de défense du territoire, l'idée d'une fonction de « performance publique », de « théâtre politique ». Les acteurs étatiques et d'autres acteurs impliqués dans le contrôle des confins se mettraient en scène avec pour décor le territoire barrière-é. Pour filer la métaphore théâtrale : le récit dominant la pièce est celui d'un État assiégé mais protecteur qui à ses confins construit une barrière pour se protéger des envahisseurs. Les différentes intrigues impliquent des configurations changeantes, selon les actes de la pièce, d'élus politiques décideurs, de la société civile, du secteur de la sécurité/défense (industries ou bureaucraties). Ils jouent le jeu de la frontière comme ligne d'exclusion et de contrôle. Ce qui se trame dans cette mise en scène c'est la signification de la limite territoriale. En effet, ces acteurs manipulent dans leurs discours et leurs pratiques des thématiques cognitives (des « sens ») déclinées selon leurs spécificités nationales aussi larges que le territoire, la démographie, la souveraineté, la sécurité ou l'identité en les attribuant collectivement au projet de barrière qu'ils veulent voir ériger. Ces thématiques cognitives forment la structure de sens partagée sur la nécessité de construire la

---

<sup>202</sup> Pour Peter Andreas, le contrôle de la frontière avec le Mexique est une stratégie de communication de l'État mais aussi des différents acteurs engagés dans le *border enforcement* : « The escalation of border policing has been less about deterring than about image crafting ». La frontière est donc une scène où se projette l'État fédéral, Andreas Peter, *op. cit.*, 2009, p. 8.

<sup>203</sup> « Après 1986 – écrivent Massey et al. – le contrôle de la frontière s'est ritualisé en tant que performance publique, ou encore de théâtre politique », Cohen James, *op. cit.*, p. 45.

<sup>204</sup> «The Wall is unable to create a contiguous political border, it attempts to display the reassuring iconography of one” ; “Although the very essence and presence of the Wall is the obvious solid, material embodiment of state ideology and its conception of national security, the route should not be understood as the direct product of top-down government planning at all. Rather the ongoing fluctuations of the Wall's route [...] registers a multiplicity of technical, legal and political conflicts over issues of territory, demography, water, archaeology and real estate, as well as over political concepts such as sovereignty, security and identity”, Weizman Eyal, *op. cit.*, p. 178-179 & p.162 (chap. “the wall”).



barrière, qui se révèle être un caméléon symbolique<sup>205</sup>. Le programme de la pièce de théâtre pourrait être résumé comme suit :

Le marquage d'une frontière n'a ni le contrôle pour unique objectif, ni la bureaucratie comme unique acteur. On peut aussi y déceler de la démonstration, du symbole, de la construction d'identités, de la criminalisation de l'Autre, des stratégies de politique intérieure comme extérieure. La matérialité parle aux représentations, les représentations se nourrissent de matérialité, dans un contexte d'intense médiatisation. À usage interne, il s'agit de marquer la représentation des citoyens, ne serait-ce que par la mise en place à leur attention d'une aire de certitude, qui leur fait croire qu'ils sont protégés. Il s'agit donc de remettre de l'ordre dans un monde jugé plein de dangers car évoluant trop vite. Dans sa matérialité, le marquage devient un repère, qui contribue à créer un repaire et à répondre ainsi aux angoisses et aux attentes<sup>206</sup>.

Le consensus autour du recours à la barrière est aussi le fruit de l'entretien ritualisé par ces acteurs de la mystique territoriale westphalienne<sup>207</sup>. La barrière symbolise et est issue d'un geste politique de réassurance sur cet ordre territorial. Elle est l'outil matériel symbolisant l'affirmation de la souveraineté interne de l'État sur un territoire et symbolisant l'action du pouvoir dans un monde globalisé, jugé risqué, anxiogène et chaotique. La barrière comme geste politique de réassurance vient donner sens au monde globalisé pour les citoyens emmurés. Pour interroger cette fonction de réassurance, nous proposons d'entrer dans la fabrique politique interne des politiques de barrière. Pour cela, nous nous concentrons sur les intrigues de configurations d'acteurs<sup>208</sup> particulières : les mouvements sociaux pro-

---

<sup>205</sup> Un caméléon a la capacité de changer de couleur rapidement grâce aux différents pigments activés par des hormones contenues dans les cellules de sa peau. La barrière est un caméléon car elle fonctionne politiquement comme un symbole de réassurance qui semblent résoudre différents enjeux, être la solution à ces différentes thématiques.

<sup>206</sup> Bigo Didier, Bocco Riccardo, Piermay Jean-Luc (dir.), « Introduction. Logiques de marquage : murs et disputes frontalières », in dossier « Frontières, marquages et disputes », *Conflits & Cultures*, printemps 2009, n°73, p. 10.

<sup>207</sup> Les traités de Westphalie de 1648 consacrent le triomphe de l'État moderne comme forme privilégiée d'organisation politique. Cette organisation repose sur deux principes : la souveraineté externe (aucun État ne reconnaît d'autorité au-dessus de lui, et tout État reconnaît tout autre État comme son égal) et la souveraineté interne (tout État dispose de l'autorité exclusive sur son territoire et la population qui s'y trouve et aucun État ne s'immisce dans les affaires internes d'un autre État). Battistella Dario, *Théories des relations internationales*, Paris, Sciences Po Les Presses, 4<sup>ème</sup> édition, 2012, p. 22.

<sup>208</sup> Élaboré par Norbert Elias pour dépasser la polarisation mentale entre individu et société et créer un concept opérationnel, le terme de « configuration » renvoie à des formes spécifiques d'interdépendance qui relient les individus entre eux : « Quatre hommes assis autour d'une table pour jouer aux cartes forment une configuration. Leurs actes sont interdépendants [...] c'est la figure globale toujours changeante que forment les joueurs ; elle inclut non seulement leur intellect, mais toute leur personne, les actions et relations réciproques. [Elle] forme un ensemble

barrière en mettant en hypothèse leurs fonctions dans les processus décisionnels de militarisation des confins. Afin d'isoler ce qui relève de la fabrique de ce geste politique de réassurance et non des contextes culturels et géopolitiques locaux, nous mobilisons une démarche comparative.

### **1.3. Similarités, analogies, homologues : la démarche comparative**

La démarche comparative adoptée dans le présent travail consiste à appréhender un phénomène similaire que nous avons neutralisé par le terme de barrière dans des cas différents pour *in fine* identifier (mais aussi nuancer) des homologues par l'établissement d'équivalences fonctionnelles<sup>209</sup> (identification puis conceptualisation de fonctions équivalentes et d'indicateurs utilisés dans des systèmes politiques différents). Nous suivons en cela le modèle du *Most Different Systems Design* ou méthode des concordances<sup>210</sup>.

---

de tensions », Elias Norbert, *Qu'est-ce que la sociologie ?* (1970), La Tour d'Aigues, éditions de l'Aube, 1991, p.157. Pour Norbert Elias, « Il s'agit de savoir quel facteur relie les hommes en configurations », *ibid.*, p. 160. Les configurations sont donc des individus reliés ou interdépendants, entretenant des relations de dépendance réciproque de divers ordres plus ou moins inégalitaires, conflictuelles et durables, mais toujours en mouvement. Delmotte Florence, « Les interdépendances internationales au cœur de la sociologie des processus d'Elias », in Devin Guillaume (dir.), *op.cit.*, 2015, p. 74. Interdépendances et configurations dessinent des processus, non des réalités figées.

<sup>209</sup> « Avec dans les mains les cartes que représentent ces diverses fonctions, le comparatiste peut décrypter le champ même large qu'il se propose d'étudier, et poser des questions en tout cas identiques à des réalités aussi différentes que les systèmes suisse, soviétique, néerlandais ou albanais », Dogan Mattei, Pelassy Dominique, *Sociologie politique comparative : problèmes et perspectives*, Paris, Economica, 1990, 2<sup>ème</sup> éd., p. 40.

<sup>210</sup> Une des deux façons selon Stuart Mill d'interpréter les régularités d'un phénomène étudié est de s'attacher aux propriétés que les différents cas nationaux présentent en commun : c'est la méthode des concordances ; au contraire de la méthode des différences où on privilégie l'absence du phénomène dans un des cas pourtant présentant des similitudes générales. Seiler Daniel-Louis, *La méthode comparative en science politique*, Paris, Armand Colin, 2004, p. 115.

### Méthode des concordances

Cas 1	Cas 2
A	D
B	E
C	F
X	X
Y	Y

A, B, C, D, E, F correspondent aux différences générales entre les cas.

X est la similitude décisive sur laquelle repose la comparaison.

Y est le phénomène similaire à expliquer.

D'après Seiler Daniel-Louis, *La méthode comparative en science politique*, Paris, Armand Colin, 2004, p. 115.

Face à des cas culturellement et géopolitiquement différents, le comparatiste, suivant la logique des concordances, navigue donc entre similarités, analogies et homologies. Nous postulons à l'origine de notre comparaison que les barrières dans les deux cas sont des phénomènes aux caractéristiques similaires (technologies, récits officiels de légitimation, consensus politique et sociétal, fonction stratégique défensive, conséquences humanitaires, efficacité militaire discutable). Les analogies<sup>211</sup> correspondent à ce qui est comparable, ce qui présente des rapports de similitudes. Elles sont identifiées parmi les différences dans le cadre d'un travail exploratoire. Pour notre étude, nous considérons comme analogies entre Israël/Palestine et États-Unis/Mexique les régimes de mobilités, de violence, l'asymétrie économique, le colonialisme pionnier et les mythes territoriaux associés, ainsi que les questions palestiniennes et latinos en suspens politiquement. Les situations de mobilité et de violence dans ces confins ne sont pas de même nature (entre migration et mobilité de travailleurs voir chapitre 1), néanmoins elles caractérisent de manière analogue ces confins, et sont perçues comme anxiogènes. Les relations économiques entre les entités séparées sont marquées par une asymétrie, qui n'est, là encore, pas de même nature : une économie captive palestinienne d'un côté (voir chapitre 5), une zone de libre-

---

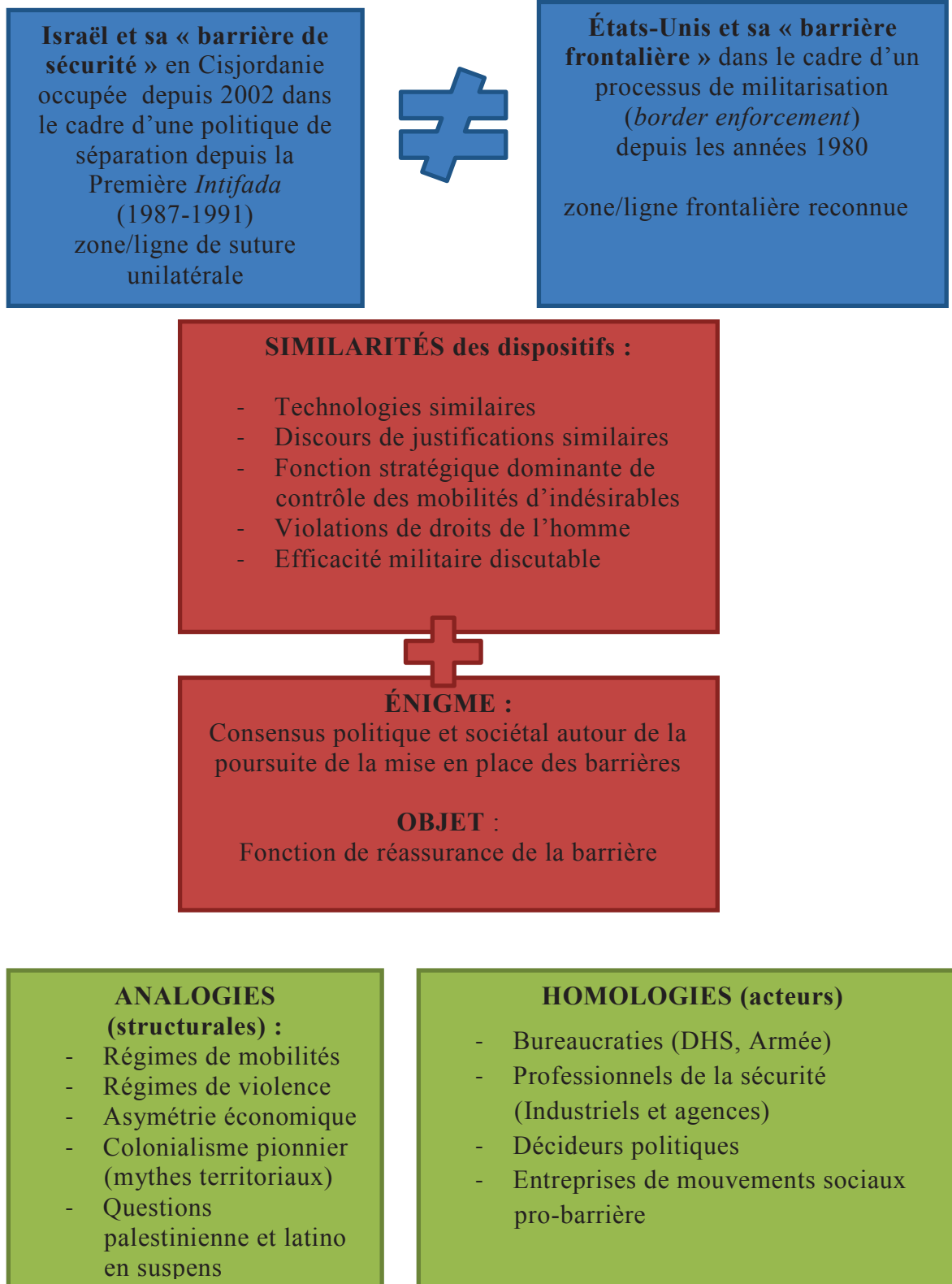
<sup>211</sup> Analogue (adjectif): "comparable sous certains rapports" (personne) ; "semblable" (inanimé concret); "qui présente des rapports de similitude" (inanimé abstrait), dictionnaire en ligne du CNRTL, Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales.

échange dominée par l'économie états-unienne d'un autre côté<sup>212</sup>). Le colonialisme pionnier et les mythes territoriaux associés (celui du « Grand Israël », « *Eretz Israel Hashlema* », du mythe de la *frontier*, de la destinée manifeste voir chapitre trois) caractérisent la stato-genèse de ces deux États, et alimentent les perceptions du territoire. Là encore, les stato-genèses ne sont pas similaires, elles sont néanmoins analogues. Enfin, les décisions d'érection de la barrière se prennent dans un contexte où des questions politiques concernant les Palestiniens et les migrants mexicains et centro-américains installés aux États-Unis sont en suspens ou bloquées. En 2002, les accords de négociations d'Oslo entre gouvernement israélien et l'Organisation de Libération de la Palestine puis l'Autorité palestinienne sont agonisants. En 2010, la réforme migratoire visant à régulariser le sort des migrants aux États-Unis est dans une impasse au Congrès fédéral ce qui laisse place à d'autres initiatives répressives ou d'accueil au niveau fédéré et local (voir chapitre six et nos chronologies des politiques de barrière en accompagnement de ce manuscrit). Bien que chacune de ces analogies puisse faire l'objet d'analyses comparées qui éclaireraient le recours aux politiques de militarisation, nous choisissons de les considérer comme structurales, comme constantes paramétriques pour mieux nous centrer sur les analogies en termes de configurations d'acteurs impliqués dans les processus décisionnels. Au-delà de l'implication importante des bureaucraties en matière de défense, des professionnels de la sécurité (industries et agences gouvernementales) dans ces processus décisionnels<sup>213</sup>, les cas de barrière israélien et états-unien ont en commun l'existence de mouvements sociaux pro-barrière (comparativement introuvable à notre connaissance dans cet ampleur en Europe ou en Inde, ou même en Australie où des militarisations de confins sont aussi à l'œuvre). Cette analogie décisive permet une entrée privilégiée dans ces politiques de militarisations pour comprendre la fonction de réassurance de la barrière. La démarche comparative est résumée dans le schéma ci-après. En annexe méthodologique, nous revenons plus longuement sur le raisonnement comparatif et sur son incidence sur les différentes étapes de recherche.

---

<sup>212</sup> Cohen James (dir.). « L'Amérique du Nord, versant sud. Libre échange et régime socio-économique », *Politique américaine*, 2015/1, n°25.

## Méthode des concordances – démarche comparative



<sup>213</sup> Maril Robert Lee, *op. cit.* ; Cohen Samy, *op. cit.*, 2009.

Nous percevons donc des homologies<sup>214</sup> dans les opérations politiques qu'effectuent les configurations d'acteurs pro-barrière dans leur système politique, que nous soumettons à hypothèse. Les unités d'analyse pour la comparaison sont deux systèmes politiques nationaux : Israël et les États-Unis. En termes méthodologiques, il s'agit donc d'une comparaison internationale binaire par étude de cas (*case-oriented comparison*)<sup>215</sup> où l'analyse ne vaut que pour les cas concernés avec l'intention de générer des hypothèses envisageables sur d'autres cas de barrière. Il s'agit bien de nuancer des hypothèses et non de tester des relations causales sur le phénomène qui seraient universellement vérifiables partout. En ce sens, la visée de l'analyse n'est pas modélisante. Elle singularise plus qu'elle ne modélise des phénomènes similaires dans des cas nationaux contrastés. La comparaison vise à produire une conclusion synthétique, capable d'inventorier, de clarifier, de systématiser les homologies pour comprendre la fonction de réassurance de la barrière.

#### **1.4. L'analogie décisive : les « entreprises de mouvements sociaux » pro-barrière israélien et arizonien**

L'homologie sur laquelle nous souhaitons porter notre analyse est l'existence d'entreprises de mouvements sociaux<sup>216</sup> pro-barrière en Israël et aux États-Unis. En effet, ces configurations d'acteurs présentent *a priori* la particularité de défendre la cause barrière au-delà de la défense d'intérêt matériel ou financier à la

---

<sup>214</sup> Homologue (adjectif) : « qui présente une correspondance de place, de forme, de fonction » ; (nom) : « personne ou collectivité remplissant un rôle analogue d'une structure à une autre, d'un pays à un autre », dictionnaire en ligne du CNRTL, Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales.

<sup>215</sup> Della Porta Donatella, "Chapter 11. Comparative Analysis. Case-oriented versus variable-oriented research", in Della Porta Donatella, Keating Michael, *Approaches and Methodologies in the Social Sciences. A Pluralist Perspective*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008, p. 196-222 ; Landman Todd, *Issues and Methods in Comparative Politics, an Introduction*, London, Routledge, 2003, 2<sup>nd</sup> ed. (chap. 2).

<sup>216</sup> « Entreprise prend alors le sens de menées, de manœuvres, d'attaques, d'assauts, mais aussi de tentatives de séduction. Le mot convient donc parfaitement pour rendre compte du travail politique réalisé par des configurations changeantes d'acteurs dont le point commun est de lutter pour la défense d'objectifs dont on précisera plus loin qu'ils ne sont pas forcément homogènes. », Fillieule Olivier, « Sociologie des mouvements sociaux. De l'objet de la définition à la définition de l'objet. De quoi traite finalement la sociologie des mouvements sociaux ? », *Politique et Sociétés*, 2009, n°28-1, p. 25.

voir mettre en œuvre (contrairement aux professionnels de la sécurité, aux industries de défense ou aux bureaucraties).

L'enjeu de la thèse est d'effectuer une sociologie comparée de deux configurations d'acteurs mobilisés en faveur de l'érection de barrières aux confins en Israël et aux États-Unis. En Israël, cela correspond à la multiplication à partir de 2001 des groupes pro-barrière. Des associations comme Gader Le Haïm (« la barrière pour la vie »), Kav Hatefer Gilo, Hipardut, le *think-tank* Conseil pour la paix et la sécurité (*HaMotza LeShalom ve Lebitaḥon*) s'emparent de cette revendication. Certaines d'entre elles se structurent en une coalition nationale (chapitre deux), le Conseil public pour la barrière de sécurité pour Israël (*HaMotza HaTzibouri LaGader Habitaḥon LeIsrael* en hébreu - nous le nommerons le Conseil pour la barrière). Ces acteurs coalisés font pression sur le gouvernement Sharon pour que celui-ci décide de l'érection d'une barrière en Cisjordanie puis qu'il la décide dans sa totalité. Cette coalition a regroupé des associations pro-barrière locales, des avocats, des militaires à la retraite, des élus locaux et à la Knesset, et coordonné les pressions pro-barrière auparavant isolées. Aux États-Unis, le terrain privilégié pour les mouvements sociaux pro-barrière était la Californie dans les années 1990<sup>217</sup>. Dans les années 2000, c'est l'Arizona qui devient le terrain de prédilection de ce type de mouvements sociaux. Nous nous sommes focalisés sur une initiative de levée de fonds intitulée *Build the Border Fence* lancée à l'été 2011 par un groupe de parlementaires républicains depuis avril 2010 au sein d'un comité législatif<sup>218</sup> (le *Joint Border Security Advisory Committee - JBSAC*). Ce comité regroupait l'ensemble des acteurs souhaitant une militarisation accrue des confins de cet État fédéré. Les acteurs coalisés demandent au gouvernement fédéral de renforcer la militarisation de la zone frontalière au moyen notamment de « barrières ». La palette des acteurs impliqués est large : parlementaires, shérifs, directeurs d'administrations de l'Arizona, mais aussi associations de ranchers,

---

<sup>217</sup> Andreas Peter, *op. cit.* ; Nevins Joseph, *Operation Gatekeeper and Beyond, The War on « Illegals » and the Remaking of the US-Mexico Boundary*, New York, Routledge, 2010, 2<sup>nd</sup> ed.

<sup>218</sup> Nous le spécifierons comme un forum « hybride » ou de débat public dans le chapitre quatre. Il ne s'agit pas d'une instance décisionnelle, mais plutôt d'un lieu de discussion, d'affrontement de cadres sur des politiques de sécurité frontalière.

chambres de commerces frontalières, groupes de miliciens patrouillant le désert et membres de la mouvance *Tea Party*.

À partir des données générées par des périodes longues d'observation et d'immersion auprès des pro-barrière (voir notre annexe méthodologique « enquêter en situation d'asymétrie » ainsi que la liste des enquêtés à la fin de l'introduction), nous étudions conjointement les représentations, les répertoires d'actions et les pratiques<sup>219</sup> de sécurisation des confins au moyen de la barrière par ces deux configurations d'acteurs<sup>220</sup>. Nous questionnons la fonction jugée homologue que

---

<sup>219</sup> Nous suivons la notion de « représentations » dans le cadre d'une politique publique : « Non pas que les “représentations” soient essentiellement déconnectées de l'action : il convient de les saisir à la fois comme des guides de l'action et comme des manières de se représenter sa propre action, de manifester son identité professionnelle, de se conformer ou de se distancer des rôles attendus, de se positionner dans des luttes institutionnelles », Laborier Pascale, « Historicité et sociologie de l'action publique », in Laborier Pascale, Trom Danny, *Historicités de l'action publique*, Paris, Puf, CURAPP, 2003, p. 439. Ces représentations prennent la forme de perceptions des situations frontalières, du système politique, de l'Autre ou des menaces. Elles ont été recueillies en situation d'entretien ou par le biais des écrits et interventions publiques des acteurs. (Voir annexe « enquêter en situation d'asymétrie »). Nous considérons les répertoires d'actions avec Pascale Laborier comme des « manières de faire » : « Le répertoire ne se compose pas de manières d'agir en commun de l' “homme de la rue”, mais de manières communes d'agir dans des configurations d'action publique [...] mais le répertoire se compose plutôt d'opérations consistant à définir une action en se référant à des principes, de désigner le public destinataire, réel ou fictif, des mesures en accord avec ces principes, des objectifs en adéquation avec le type d'action engagé, des “ressortissants” (Warin, 1993). Dès lors l'analyse des politiques publiques n'a pas pour objet des idéologies ou des paradigmes, mais des “manières de faire”, des pratiques orientées vers des objectifs et se régulant par une réflexion continue », Laborier Pascale, *ibid.*, p. 443-444. Enfin, en ce qui a trait aux pratiques de sécurité frontalière, bien qu'il n'existe pas en sociologie d'approche unifiée pour expliquer les pratiques, les « pratiques » constituent pour Schatzki T.R., Knorr-Cetina K., Savigny E.v. (eds.), *The Practice Turn in Contemporary Theory*, New York, Routledge, 2001, p.10, l'ontologie du social à la différence des individus, des interactions, du langage, des schèmes cognitifs, des institutions, des rôles et des structures. Les pratiques s'incarnent dans des objets. Ici pour notre étude, deux types de pratiques sont envisagées : les modes d'actions protestataires et les pratiques de sécurité frontalière. Ces dernières s'incarnent dans les différents éléments du dispositif de contrôle des indésirables dont l'outil « barrière ». L'étude des « pratiques de sécurité » se concentrent sur « la nature et les fonctions des outils politiques utilisés par les agents/agences pour faire face aux problèmes publics, définis comme des menaces », Balzacq Thierry, Bassaran Tugba, Bigo Didier, Guittet Emmanuel-Pierre, Olson Christian, « Security Practices », *International studies encyclopaedia*, Oxford, Blackwell, 2010. “Security tools or instruments are the social devices through which professionals of (in)security think about a threat. They contribute to the taken-for-grantedness of security practices”, Balzacq Thierry (ed.), *Securitization Theory, How security problems emerge and dissolve*, London, New York, Routledge, “PRIO New Security Studies”, 2011, p. 16.

<sup>220</sup> Concrètement, il s'agit de décrire des relations renvoyant à des actions et des pratiques pour interroger ce qui relie temporairement des acteurs et décrire des convergences dans les systèmes de représentations et des intérêts spécifiques. Pour nous prémunir d'une dérive « subjectiviste » du « constructivisme sociologique » qui réduirait la réalité sociale aux seules idées des acteurs (Lahire Bernard, *L'esprit sociologique*, Paris, La Découverte, 2007, 2<sup>ème</sup> éd., p. 98), nous ne



remplissent ces mouvements pro-barrière dans leurs systèmes politiques respectifs. Nous choisissons de mesurer les différences et les similarités dans les opérations politiques remplies par ces configurations d'acteurs dans la formulation et la diffusion d'un cadrage<sup>221</sup> pro-barrière des situations de mobilités aux confins et ainsi éclairer la fonction de réassurance de la barrière. Pour encadrer cette démonstration, nous entendons créer une « zone de transaction » théorique entre plusieurs sous-cultures scientifiques pour penser ces opérations, plus précisément entre théorie de la sécuritisation et sociologie des problèmes publics ainsi que des concepts opératoires (tirés de la sociologie de l'action collective).

#### **4. « Zone de transaction » théorique et hypothèses : des mouvements sociaux pro-barrière « transcodeurs » ?**

Pour guider la démonstration, nous établissons donc une « zone de transaction » :

Une zone de transaction est un « lieu » (un problème théorique un instrument une expérience un laboratoire etc.) situé à la frontière entre plusieurs sous-cultures scientifiques où se développent des coordinations locales mais efficaces entre membres de ces sous-cultures [...] la spécificité de ces zones de transaction réside dans le fait que les partenaires s'accordent localement dans l'échange même s'ils s'opposent sur la signification générale de ce qu'ils échangent : chacun campe sur ses

---

déconnectons pas l'analyse des représentations, de l'étude des modes d'actions et des pratiques de sécuritisation frontalière, autres aspects de la réalité sociale.

<sup>221</sup> La notion de « cadrage » a été formulée initialement par Erving Goffman (Goffman Erving, *Frame analysis : an essay of the organization of experience* (1974) ; trad. fr *Les cadres de l'expérience*, Paris, Les éditions de Minuit, 1991, p.19-21) dans une perspective d'analyse microsociologique conformément à une représentation théâtrale de la vie sociale. Les acteurs sont des stratèges dans un environnement donné sans calcul d'intérêt matériel ni avoir intériorisé des normes, des idées ou des valeurs. Leurs interactions sont ordonnées sur une scène, avec des coulisses, un décor, des façades, des possibles fausses notes. Les situations peuvent se prêter à différentes versions ou « cadrages » qui orientent les perceptions de la situation et le comportement des individus. Au-delà de l'analyse microsociologique, cette notion pose la question de la multiplicité des constructions de la réalité. Appliquée à la sociologie de l'action collective, le « cadrage » serait donc « un dispositif cognitif et pratique d'organisation de l'expérience sociale qui nous permet de comprendre ce qui nous arrive et d'y prendre part » (Cefaï Daniel, *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective*, Paris, La Découverte, MAUSS, 2007, p. 557) et « cadrer » : « Thématiser en cours d'action certains aspects de ce qui fait la situation, les accentuer et les ordonner en une structure de pertinence qui ne cesse de se modifier à l'épreuve des interactions en cours » (*ibid.*, p. 598). La notion peut aussi bien s'appliquer au processus de cadrage médiatique, qu'au cadrage des actions collectives par des entrepreneurs de mobilisations.

positions, l'autonomie de chaque partie est maintenue mais chacune profite aussi de certains produits des compétences spécifiques à l'autre<sup>222</sup>.

De cette manière, nous entendons confronter les contenus de deux corpus théoriques issus de deux cultures scientifiques distinctes (donc engagés dans leurs propres débats ontologiques et épistémologiques) : les théories de la sécuritisation et de la sociologie des problèmes publics ainsi que des concepts opératoires tirés de la sociologie de l'action collective. La transaction de ces deux corpus aboutit à un ensemble d'hypothèses sur les opérations de cadrage des mouvements sociaux pro-barrière israélien et états-unien, ce qui permet de démontrer la fonction de réassurance de la barrière.

### **1.1. Les théories de la sécuritisation**

Le premier corpus théorique pour penser les opérations des mouvements sociaux pro-barrière, est celui de la sécuritisation, soit la construction d'un enjeu de sécurité, la transformation d'une entité (objet, sujet) en une menace. Les théorisations de la « sécuritisation<sup>223</sup> » s'ancrent depuis les années 1990 dans les débats sur l'élargissement et l'approfondissement du concept de sécurité (au-delà du militaire et de la sécurité nationale au sens réaliste) et sur les critiques post-positivistes à l'encontre des conditions de connaissances en matière de sécurité qui contribueraient à la légitimation des politiques de sécurité (voir à ce sujet notre positionnement par rapport au label « critique » en études de sécurité dans l'annexe méthodologique).

---

<sup>222</sup> Bénatouïl Thomas, « Critique et pragmatique en sociologie. Quelques principes de lecture », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 1999, n°2, 54<sup>ème</sup> année, p. 309 citant Galison P., *Image and Logic Material Culture of Microphysics*, Chicago, Chicago University Press, 1997, p. 803-840.

<sup>223</sup> Dans un article de 2003, dans une importation de l'anglicisme « sécuritisation » au champ des études stratégiques françaises, Thierry Balzacq explore la différence entre « sécuritisation » et « sécurisation ». En français, l'importation du terme « sécuritisation » permet de spécifier davantage le processus qui nous intéresse, à savoir la construction pragmatique-linguistique d'un enjeu de sécurité et non l'art de sécuriser par la militarisation un espace qui est contenu derrière le terme « sécurisation ». Balzacq Thierry, « Qu'est-ce que la sécurité nationale ? », *Revue Internationale et Stratégique*, 2003, n°52, p. 39. Nous privilégions donc le terme « sécuritisation » tout au long de la thèse.

L'analyse d'un processus politique particulier en matière de sécurité : la « sécuritisation »<sup>224</sup> d'une question sociale est sans doute, avec la sectorialisation<sup>225</sup> de la sécurité, l'apport majeur de l'École de Copenhague aux études de sécurité. Pour les tenants de l'École de Copenhague qui ont initialement formulé la théorie, la « sécuritisation » correspond donc au processus suivant : “Security, is the move that takes politics beyond the established rules of the game and frames the issue either as a special kind of politics or as above politics<sup>226</sup>”. Elle permet d'étudier comment un enjeu public devient une question politique, car mise sur l'agenda politique par des acteurs qui ont intérêt à cela, et est classifié de « problème sécuritaire », c'est-à-dire relevant d'une menace existentielle et nécessitant de la part du politique des mesures exceptionnelles. La nature des problèmes « sécuritisés » varie d'un État à l'autre : “Security is thus a self-referential practice, because it is in this practice that the issue becomes a security issue – not necessarily because a real existential threat exists but because the issue is presented as such a threat<sup>227</sup>”.

La sécuritisation en tant que processus se décompose en trois phases : l'établissement d'une menace existentielle (ici dans l'entretien d'une figure de l'ennemi dans les prises de décisions, les débats internes), des actions d'urgence (par exemple la mise en place de barrière présentée comme mesures militaires répondant à une urgence), et les effets produits sur les acteurs de la sécurité<sup>228</sup> (ici la création d'une asymétrie discriminante et d'un contrôle servant des besoins stratégiques). On peut déceler derrière le scénario des barrières un processus de sécuritisation des mobilités à travers les confins. Tout d'abord, la contiguïté et l'entrée d'indésirables doivent être construites comme un risque sécuritaire, puis, une solution doit être trouvée – l'érection de barrière, la mise en place d'un

---

<sup>224</sup> Waever Ole, « Securitization and Desecuritization », in Lipschutz Ronnie D. (ed.), *On Security*, New York, Columbia University Press, 1995, p. 46-87.

<sup>225</sup> Pour Barry Buzan, la sécurité est pensée en termes de secteurs en fonction des types de menaces classées en cinq « secteurs »: militaire, politique, économique, environnemental et sociétal. Buzan Barry, *People, States and Fear* (1983), Cochester, ECPR Press, 3<sup>ème</sup> éd., 2007, p. 107.

<sup>226</sup> Buzan Barry, Waever Ole, De Wilde Jaap, *Security a new framework for analysis*, Boulder, Lynne Rienner, 1998, p. 23.

<sup>227</sup> *Ibid.*, p. 24.

dispositif de contrôle de ces mobilités ; enfin, le tout doit être légitimé discursivement<sup>229</sup>.

Méthodologiquement, l'École de Copenhague propose d'analyser les discours de sécurité et leurs effets en termes de création d'images de la menace, ainsi que les procédés sémiotiques et rhétoriques de ceux-ci pour convaincre un public d'accepter la violation de règles publiques qui autrement, auraient été respectées<sup>230</sup>. Il propose de se concentrer sur les discours d'acteurs « sécurisants », surtout considérés comme des élites<sup>231</sup> au niveau de l'État.

Les critiques de cette théorisation *made in* Copenhague ont identifié des points sous-théorisés entravant son opérationnalisation<sup>232</sup> parmi lesquels la performativité de l'énoncé sécuritaire (pour O. Waever l'énoncé sécuritaire est performatif, il possède une force en lui-même indépendamment du contexte de son énonciation) et la relation entre l'acteur sécurisant et son public. Ces points aveugles de la théorisation génèrent des tensions à propos de la trop grande importance accordée aux élites étatiques, l'objectivation implicite des menaces médiatisées par le langage, l'aspect statique du processus entre acteur sécurisant, objet de référence et public et l'entretien d'un vocabulaire réaliste de l'exceptionnalité des mesures de sécurité (donc entretien par la théorie de la dichotomie politisation/sécuritisation<sup>233</sup>). La sécuritisation *made in Copenhague* est donc critiquée comme trop statique et aveugle aux contextes spatiaux, temporels et culturels dans lesquels le discours de sécurité est énoncé<sup>234</sup>.

---

<sup>228</sup> *Ibid.*, p. 26.

<sup>229</sup> Ritaine Evelyne, art. cit., 2009a, p. 23.

<sup>230</sup> "When does an argument with this particular rhetorical and semiotic structure achieve sufficient effect to make an audience tolerate violations of rules that would otherwise have to be obeyed?", Buzan Barry, Waever Ole, De Wilde Jaap, *op. cit.*, p. 24.

<sup>231</sup> Waever Ole, art. cit.

<sup>232</sup> Parmi les critiques : Balzacq Thierry (ed.), *Securitization Theory, How security problems emerge and dissolve*, London, New York, Routledge, "PRIO New Security Studies", 2011, p. 6-8 ; Stritzel Holger, "Towards a Theory of Securitization: Copenhagen and Beyond", *European Journal of International Relations*, 2007, vol. 13, n°3, p. 357-383.

<sup>233</sup> Stritzel Holger, art. cit., p. 367.

<sup>234</sup> "I will argue that the main problem of the current articulation of securitization theory is their insufficient consideration of the situatedness of speech act and a too static conceptualization of the speech act event in general [...] I would argue that an actor cannot be significant as a social actor and a speech act cannot have an impact on social relations without a situation that constitutes them

Aujourd'hui, deux manières d'étudier ce processus coexistent soit via le discours (ce que Thierry Balzacq<sup>235</sup> nomme la « securitisation philosophique »), soit via les pratiques de légitimation politique, de sécurisation (la « securitisation sociologique »). La première défendue à l'origine par l'École de Copenhague s'intéresse plutôt à l'émergence de problème de sécurité qu'à la construction des enjeux sécuritaires. Elle se fonde sur l'identification des discours, des acteurs sécurisants et de leur public, du contexte d'énonciation et du dispositif de sécurité. Les discours politiques sont importants à étudier car la securitisation est pensée avant tout comme un « acte de langage », une pratique performative : en qualifiant un problème de « sécuritaire », l'acteur sécurisant construit une structure de sens commune aux individus d'une société considérant le problème comme une menace qui nécessite une réponse par des moyens existentiels. La seconde admet que la securitisation est une pratique qui peut être discursive tout autant que non-discursive<sup>236</sup>. Elle se concentre sur l'étude du processus par lequel un acteur sécurisant de par son autorité, sa position professionnelle, les capitaux qu'il détient, amène un public à adhérer à une interprétation d'un événement. Elle s'intéresse plutôt à l'étude des procédés de persuasion, des compétences linguistiques (utilisation de métaphores, d'émotions, sens de l'urgence, de mythes et identités collectifs), des contextes d'énonciation dans lequel le discours va résonner, et les dispositifs auxquels ce discours renvoie<sup>237</sup>.

Pour sociologiser le regard sur la securitisation, diverses opérationnalisations coexistent. L'approche bourdieusienne développée par Didier Bigo permet de

---

as significant. It is their embeddedness in social relations of meaning and power that constitutes both actors and speech acts.”, *ibid.*, p. 366 et 367.

<sup>235</sup> Balzacq Thierry (ed.), *op. cit.*

<sup>236</sup> Ce positionnement plus sociologique de l'étude de la securitisation tient ses racines dans la critique du *speech act* formulée ainsi par Pierre Bourdieu : « En fait l'usage du langage, c'est-à-dire aussi bien la manière que la matière du discours, dépend de la position sociale du locuteur qui commande l'accès qu'il peut avoir à la langue de l'institution, à la parole officielle, orthodoxe, légitime » et « La spécificité du discours d'autorité (cours professoral, sermon etc.) réside dans le fait qu'il ne suffit pas qu'il soit compris (il peut même en certains cas ne pas l'être sans perdre son pouvoir), et qu'il n'exerce son effet propre qu'à condition d'être reconnu comme tel », Bourdieu Pierre, « Le langage autorisé : les conditions sociales de l'efficacité du discours rituel », in Pierre Bourdieu, *Langage et pouvoir symbolique*, éditions Fayard, 2001, p. 163 et p. 165 ; Critique appliquée aux études de sécurité dans Balzacq Thierry, Bassaran Tugba, Bigo Didier, Guittet Emmanuel-Pierre et Olson Christian, art. cit., 2010.

<sup>237</sup> Balzacq Thierry, *op. cit.*, 2011, p. 23.

dessiner un champ de force (même intérêt, même type de définition de la menace) et de lutte (notamment entre militaires et policiers) des « professionnels de la sécurité » où les limites entre interne et externe (national/international ; policier/militaire) sont floues, en extension permanente du contrôle du crime, à la sécurité frontalière ou au terrorisme<sup>238</sup>. Ce champ réunit ce que Didier Bigo qualifie de « professionnels de l' (in)sécurité » (politiciens, hauts fonctionnaires, stratèges, juristes, diplomates, militaires, experts de *think-tank*, industriels) par leur capacité à produire des énoncés sur la figure de l'ennemi<sup>239</sup>. Ainsi, cette opérationnalisation invite à analyser les positions de pouvoir de ces professionnels :

La sécurisation d'un objet référent au sein d'un domaine ou d'un secteur (environnemental, économique ou sociétal) résulte des positions de pouvoir issues de la confrontation entre des stratégies d'acteurs politiques ou d'acteurs ayant accès, via les médias, au jeu politique, dans lesquels la lutte se résout momentanément par une surenchère concernant un consensus (plus ou moins important) sur l'utilité de mesures d'exceptions. La sécurisation est alors le résultat d'un effet de champ où aucun acteur n'est seul maître du jeu mais où les ressources de chacun en termes de savoir-faire et de technologie sont déterminantes pour l'économie des luttes de classement sur la hiérarchie des menaces<sup>240</sup>.

Holger Stritzel propose de lire la sécuritisation avec le concept de « traduction<sup>241</sup> » pour instaurer une dimension processuelle dans la théorisation de ce processus discursif : « a translational perspective therefore reconstructs empirically how actors in the social field of security think, talk and practice security at a particular point in time<sup>242</sup> ». Il propose donc de localiser la sécuritisation dans des séquences spatiales et temporelles spécifiques. Thierry Balzacq propose de saisir le processus

---

<sup>238</sup> Bigo Didier, *Polices en réseaux, L'expérience européenne*, Paris, Presses de Sciences Po, 1996, p. 48-49.

<sup>239</sup> *Ibid.*, p. 54.

<sup>240</sup> Bigo Didier, « Sécurité et immigration : vers une gouvernementalité par l'inquiétude ? », *Cultures et conflits*, printemps-été 1998, n° 31-32, p. 8. Didier Bigo emploie le terme « sécurisation » là où nous employons le terme « sécuritisation ».

<sup>241</sup> "From a translational perspective, meaning always appears in clusters of relations, reflecting specific historical sequences, and it is always produced in specific social fields. A translational perspective therefore reconstructs empirically how actors in the social field of security think, talk and practise security at a particular point in time. An indication of *current* meanings is thereby usually suggested by their relationship to *past* meanings/practices as, from a translational perspective, the meaning of an utterance always needs to be read *in relation*", Stritzel Holger, "Security, the Translation", *Security Dialogue*, 2011, vol. 42, n°4-5, p. 346.

<sup>242</sup> *Ibid.*, p. 346.

de sécuritisation par les pratiques, le contexte et les relations de pouvoir des acteurs sécuritisants<sup>243</sup>. Pour Thierry Balzacq, la sécuritisation peut être définie ainsi :

An articulated assemblage of practices whereby heuristic artefacts (metaphors, policy tools; image repertoires, analogies, stereotypes, emotions etc.) are contextually mobilized by a securitizing actor, who works to prompt an audience to build a coherent network of implications [...] about the critical vulnerability of a referent object, that concurs with the securitizing actor's reasons for choices and actions, by investing the referent subject with such an aura of unprecedented threatening complexion that a customized policy must be undertaken immediately to block its development<sup>244</sup>.

Elle se développe autour de trois postulats<sup>245</sup> que sont la centralité du public (un public qui a une connexion causale et directe avec l'enjeu et qui a la capacité de permettre à l'acteur sécuritisant d'adopter des mesures pour contrer la menace en jeu) ; la co-dépendance entre agence et contexte (car le répertoire sémantique de la sécurité est un mélange de significations textuelles et de significations culturelles donc il est contextuellement et culturellement situé) ; le dispositif et la force structurant des pratiques (la sécuritisation ce sont aussi les pratiques qui génèrent des compréhensions intersubjectives sur le problème de sécurité, pratiques incarnées dans des outils de sécurité et les habitus des professionnels).

Ces opérationnalisations de la sécuritisation partagent en commun le refus de situer le processus de sécuritisation en dehors de la sphère politique dans laquelle il est imbriqué. En effet, pour l'École de Copenhague, il semblerait *a priori* que la sécuritisation se joue dans un domaine où les règles politiques sont suspendues. Il s'agit là du pouvoir normatif de labelliser un enjeu social de « sécuritaire » qui permet de le sortir des traitements politiques. La politisation<sup>246</sup> est un processus

---

<sup>243</sup> Plus facilement saisissable que le rapport avec le public et son acceptation de la sécuritisation, Balzacq Thierry, *op. cit.*, 2011, p. 8.

<sup>244</sup> *Ibid.*, p. 3.

<sup>245</sup> *Ibid.*, p. 8-15.

<sup>246</sup> Lagroye Jacques (dir.), *La politisation*, Paris, Belin, « Socio-histoires », 2003, p. 367 définit la politisation comme « une requalification des activités sociales les plus diverses, requalification qui résulte d'un accord pratique entre des agents sociaux enclins, pour de multiples raisons, à transgresser ou à remettre en cause la différenciation des espaces d'activités ». Il identifie différentes formes de cette requalification parmi lesquelles la « politisation d'un enjeu » comme

par lequel des acteurs parviennent à faire prendre en considération une situation par les tenants du pouvoir politique que ceux-ci sont appelés à réguler. Face à cette définition, il est superficiel d'opposer comme deux sphères séparées et imperméable sécurité et politique, malgré ce qui se donne à voir ou à entendre<sup>247</sup>. Un problème social peut être non politisé, politisé ou encore sécuritisé. Il s'agit d'un continuum plutôt que d'une opposition : « La politique imprègne la sécurité de sa rationalité, laquelle articule pouvoir disciplinaire et pouvoir productif<sup>248</sup> ». Ce qui relie politisation et sécuritisation c'est la force de faire accepter une problématisation donnée à un public :

À une extrémité, la sécurité est une pratique structurante, puisqu'elle sélectionne, ce qui va être traité comme un enjeu de sécurité ; c'est aussi une activité exclusive, dans la mesure où elle sépare ce qui est sécuritaire de ce qui ne l'est pas ; c'est enfin une pratique normative, puisqu'il s'agit de sauvegarder à tout prix ce qui est reconnu comme une valeur importante de la société. À l'autre extrémité, la sécurité règne aux limites des valeurs, des identités politiques et des significations partagées par une collectivité. Étudier la sécurité, c'est suivre le politique sur le fil, tiraillé en permanence, et violemment durant les moments de crise, entre normalité et urgence<sup>249</sup>.

Toutefois, ces théorisations de la sécuritisation ne permettent pas d'opérationnaliser la sécuritisation par l'action collective. En effet, notre niveau d'analyse est une configuration d'acteurs, une entreprise de mouvement social composée d'acteurs divers qui défendent le même scénario sécuritisant. Pour penser les opérations pro-barrière et l'acceptation de ce mouvement de sécuritisation nous sommes amenés à soulever plusieurs questions : Comment faire tenir une mobilisation sécuritaire qui s'appuie sur une diversité d'acteurs ? Comment font-ils bloc ? Comment imposent-ils un langage commun sécuritaire ? Par quelles opérations de cadrage ? Le rapport de ces acteurs au public<sup>250</sup> est

---

« inscription d'un problème social, médical, culturel, voire « purement technique » (du point de vue des techniciens s'entend) dans la liste des questions traitées par les institutions explicitement politiques », ce qui implique une opération de reformulation ou recodage.

<sup>247</sup> Balzacq Thierry, « Les Études de sécurité », in Balzacq Thierry et Ramel Frédéric (dir.), *op. cit.*, p. 703

<sup>248</sup> *Ibid.*, p. 704.

<sup>249</sup> *Idem.*

<sup>250</sup> Pour Thierry Balzacq, le public est central dans l'acceptation des élans de sécuritisation par les acteurs sécuritisants. Il définit ce public comme une « *empowering audience* » qui à « a) has a direct causal connection with the issue ; and b) has the ability to enable the securitizing actor to adopt measures in order to tackle the threat » (Balzacq Thierry, *op.cit.*, 2011, p. 9). Holger Stritzel par



également difficilement saisissable. Dans le cadre d'une étude sur la réassurance de la barrière au sein d'un système politique, le public est plus large que les seuls concernés par les enjeux de sécurité. Pour générer une adhésion à la militarisation, à qui s'adressent les acteurs pro-barrière ? Qui est le public pour eux ? *In fine*, comment penser ce processus de publicisation des problèmes et solutions de sécurité ?

L'idée que derrière la sécuritisation se trame la capacité d'acteurs sécuritisants à faire accepter une problématisation nous apparaît cruciale pour éclairer les opérations des mouvements sociaux pro-barrière. Cela nous semble être le socle qui permet d'établir une « zone de transaction » entre théories de la sécuritisation et sociologie des problèmes publics et concepts de politiques publiques<sup>251</sup>. Les deux corpus théoriques s'accordent sur cette idée d'une capacité d'acteurs à faire accepter une problématisation sur une situation, une entité. En effet, pour pallier aux deux interrogations présentées auparavant (action collective et rapport au public) dans le processus de sécuritisation, nous avons puisé des outils conceptuels se rattachant à la sociologie des problèmes publics et à la sociologie de l'action collective, pour envisager comment les mouvements sociaux pro-barrière parviennent à faire accepter une problématisation. Nous présentons successivement ce processus de « publicisation » théorisé par la sociologie des problèmes publics et le concept opératoire des coalitions de cause pour spécifier les configurations d'acteurs pro-barrière.

## **1.2. Sociologie des problèmes publics et de l'action collective**

Le second corpus théorique pour envisager les opérations des mouvements sociaux pro-barrière est celui de la sociologie des problèmes publics pour penser la

---

son approche en termes de « traduction » évacue la pertinence de définir une « *relevant audience* » ou un moment précis de « succès » de la sécuritisation. Stritzel Holger, art. cit., 2011, p. 344.

<sup>251</sup> La théorisation de la sécuritisation se heurte à des questions non résolues. Thierry Balzacq estime qu'il faut incorporer des outils de l'analyse des politiques publiques pour mieux envisager le rôle du public dans la sécuritisation (Balzacq Thierry, *op. cit.*, 2011, p. 58). Il proposait de partir des instruments de sécurité et non des discours pour étudier le processus (Balzacq Thierry, « The Policy Tools of Securitization: Information Exchange, EU Foreign and Interior Policies »,

construction d'une situation en problème public. La sociologie des problèmes publics relève d'une approche de l'action publique comme construction collective d'acteurs en interaction contextualisée. Les acteurs possédant une certaine autonomie conformément aux postulats de la rationalité limitée, ils élaborent leur stratégie en fonction de leurs ressources, leurs systèmes de représentations et leurs intérêts matériels ou symboliques<sup>252</sup>. La sociologie des problèmes publics<sup>253</sup> repose sur l'idée d'une compétition dans l'espace public entre acteurs sociaux et politiques pour qu'une situation soit reconnue et définie comme un « problème public ». Ces acteurs arrivent à faire partager une interprétation de la situation au-delà des groupes convaincus et notamment auprès des autorités publiques qui sont alors appelées à intervenir. Or, l'importance de la façon dont les problèmes publics ont été construits contraint les choix sur la nature des solutions à apporter.

Pour Joseph Gusfield, la problématisation d'un enjeu en problème public<sup>254</sup> est issu d'un processus de sélection d'une version de la réalité au détriment d'autres versions et de l'attribution de la responsabilité du traitement du problème à une

---

*Journal of Common Market Studies*, 2008, vol. 46, n° 1. p. 75–100 ; voir l'introduction de la partie deux). C'est ce que nous tentons modestement de faire en établissant cette zone de transaction.

<sup>252</sup> « La construction collective de l'action publique est le produit de configurations plus ou moins fortement structurées, stables et cohérentes, superposant des niveaux multiples d'interactions, plus ou moins fortement institutionnalisées, qu'il n'est possible de comprendre qu'à partir des ressources, des représentations et des intérêts des différents acteurs impliqués, dont il est nécessaire d'analyser la structuration interne en prenant en compte les individus », Hassenteufel Patrick, *Sociologie politique : L'action publique*, Paris, Armand colin, 2011, 2<sup>ème</sup> édition, p. 155.

<sup>253</sup> Aux États-Unis, elle se développe suite aux travaux de Gusfield Joseph, *The culture of public problems: Drinking-Driving and the symbolic order*, The University of Chicago Press, (1981) ; trad. fr. Daniel Cefaï, *La culture des problèmes publics. L'alcool au volant : la production d'un ordre symbolique*, Paris, Economica, 2009 et de Cohen Stanley, *Folk Devils and Moral Panics. The creation of mods and rockers*, Blackwell, 1987. En France, cette approche est développée par : Cefaï Daniel, « La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans des arènes publiques », *Réseaux*, 1996, n° 75, p. 43-66 ; Neveu Erik, « L'approche constructiviste des 'problèmes publics'. Un aperçu des travaux anglo-saxons », *Études de communication*, 1999, n°22 ; Cefaï Daniel, *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective*, Paris, La Découverte MAUSS, 2007 ; Cefaï Daniel, « Comment se mobilise-t-on ? L'apport d'une approche pragmatiste à la sociologie de l'action collective », *Sociologie et sociétés*, 2009, vol. 41, n° 2, p. 245-269 ; Cefaï Daniel, Terzi Cédric (dir.), *L'expérience des problèmes publics*, Paris, éditions de l'EHESS, « Raisons Pratiques », 2012.

<sup>254</sup> Par rapport à un problème social qui est « un phénomène qui est perçu comme esthétiquement laid, éthiquement mauvais ou politiquement illégitime », un problème public « est un problème social porteur de caractéristiques supplémentaires. Il concerne directement (par ses conséquences pratiques) ou indirectement (par les voies de l'opinion) un collectif de personnes, qui se rapportent à lui en mettant en avant des « biens communs » dont elles partagent la propriété ou la jouissance exclusive, mais aussi des « biens publics » qui appartiennent à tous et à personne », Cefaï Daniel,

autorité publique. La manière dont est construit ce processus implique une manière de concevoir la solution à tel point qu' « aucune autre alternative de définition et de résolution n'est pensable<sup>255</sup> ». Toutefois, « l'arène publique n'est pas un champ dans lequel tous peuvent jouer à conditions égales : certains acteurs y ont un accès plus facile que les autres, et disposent d'une puissance plus élevée et d'une capacité plus grande de configuration des enjeux publics. De même toutes les idées ne sont pas équivalentes dans leur pouvoir d'engendrer des problèmes publics comme leurs conséquences<sup>256</sup> ». Plus précisément :

Les problèmes publics ont une forme qui est comprise dans le contexte élargi de la structure sociale, où certaines versions de la « réalité » ont un plus grand pouvoir que d'autres de définir et de décrire cette « réalité ». En ce sens de la responsabilité, la structure des problèmes publics a une dimension politique. L'existence d'un conflit ouvert et d'un débat explicite rend manifeste le caractère politique d'un problème. L'absence d'un tel conflit et d'un tel débat pourrait cacher les traits mêmes de la structure qui rendraient compte de l'absence de formes de conscience d'opposition. Ces traits de la structure contribuent à « ce que tout le monde sait », le caractère du « sens commun » ou du « tenu pour allant de soi » qui indexe la production du monde objectif dans l'expérience vécue. Cette absence de modes alternatifs de la conscience publique est aussi l'un des thèmes de l'analyse de la structure des problèmes publics. L'acceptation d'une réalité factuelle dissimule souvent les potentialités d'autres opérations de factualisation. La méconnaissance de la multiplicité des réalités occulte le choix politique qui a été fait.<sup>257</sup>

Pour Gusfield, l'attribution de la responsabilité d'un problème public détermine quelle institution s'arroge ou se voit accorder la responsabilité de « faire quelque chose » ou « le pouvoir de décrire et de prescrire le problème<sup>258</sup> ». Cette attribution implique une manière de concevoir la solution. Il introduit la catégorie des « propriétaires de problèmes publics » définie comme les acteurs bénéficiant d'un accès routinier aux instances politico-administratives qui gèrent un problème reconnu comme tel<sup>259</sup>. Cette attribution est un enjeu de lutte pour « acquérir les titres de propriétés de problèmes publics pour imposer des théories causales et une

---

« Postface – La fabrique des problèmes publics Boire ou conduire, il faut choisir ! », in Gusfield Joseph, *op. cit.*, p. 233.

<sup>255</sup> *Ibid.*, p. 7.

<sup>256</sup> *Ibid.*, p. 9.

<sup>257</sup> *Ibid.*, p. 13.

<sup>258</sup> *Ibid.*, p. 16.

<sup>259</sup> Neveu Erik, art. cit., 1999.

certaine attribution ou de l'imputation de responsabilité<sup>260</sup> ». Or, les politiques publiques sont en général régulées par des configurations d'hypothèses, de routines, de procédures qui les rendent aveugles à des solutions alternatives, c'est en ce sens que Gusfield entend « l'autorité des problèmes publics »<sup>261</sup>.

Cette lutte s'effectue dans des arènes, comme espaces de mise en visibilité et de traitement d'un dossier considéré comme problème social (médias, tribunaux, élections, Parlement, conseil municipal)<sup>262</sup>. Dans une perspective micro-sociologique goffmanienne, l'arène publique est entendue comme un espace-temps de mise en scène et en intrigue d'actions collectives ou d'affaires publiques où des entrepreneurs en causes publiques s'efforcent d'écrire des scénarios et de mettre en scène des performances à destination des publics qu'ils veulent toucher, de diffuser ainsi un « cadrage<sup>263</sup> ». Les acteurs y intentent un « procès en publicisation<sup>264</sup> », mettent en scène un conflit avec des autorités ou d'autres acteurs réticents pour imposer un cadre d'interprétation des problèmes et de leur résolution. Le problème public existe par l'action collective dans ce processus de publicisation selon différentes phases<sup>265</sup> : formulation d'un malaise par rapport à une situation en problèmes publics ; affrontements dans les arènes de cette interprétation par rapport à d'autres formulations ; reconnaissance et stabilisation du problème public ; institutionnalisation du problème public ; programme d'action publique. Ce que la sociologie des problèmes publics propose c'est de dresser une histoire de problèmes publics, de suivre un conflit et ses multiples rebondissements sur des scènes médiatiques, techniques, scientifiques, administratives, judiciaires ou

---

<sup>260</sup> Gusfield Joseph, *op. cit.*, p. 16.

<sup>261</sup> Cefai Daniel, Terzi Cédric (dir.), *op. cit.*, p. 26.

<sup>262</sup> Neveu Erik, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 5<sup>ème</sup> ed., 2011, p. 16-17. L'arène se différencie du forum en ce qu'elle constitue un espace de négociation et non un espace de débat, Jobert Bruno « Rhétorique Politique, controverses scientifiques et construction des normes institutionnelles : esquisse d'un parcours de recherche », in Faure Alain, Pollet Gilles, Warin Philippe (dir.), *Construction du sens dans les politiques publiques, débats autour de la notion de référentiel*, Paris, l'Harmattan, 1995.

<sup>263</sup> Cefai Daniel, *op. cit.*, 2007, p. 600. Dans cette perspective, « L'arène publique ne préexiste pas telle quelle à la construction du problème public. Elle se constitue transversalement à différents champs d'institutions, se joue sur diverses scènes publiques, relève de multiples « sphères d'action publique », où des acteurs spécialisés usent de stratégies, « font des coups », recourent à des savoir-faire et à des savoir-dire, appliquent des règles et des réglementations, jouissent de compétences et de prérogatives, se meuvent dans des registres de discours et d'action distincts », Cefai Daniel, art. cit., 1996, p. 58.

<sup>264</sup> Cefai Daniel, art. cit., 1996 ; Cefai Daniel, *op. cit.*, 2007

<sup>265</sup> *Idem.*

politiques, ses coups de théâtre et ses retournements de situation. Voilà ce qui est contenu dans la métaphore de « procès en publicisation ».

Comment étudier ce processus de publicisation par l'action collective ? Daniel Cefaï propose d'introduire la notion de « public » en suivant une démarche pragmatiste<sup>266</sup> d'accompagnement des expériences et des perspectives des acteurs : un travail descriptif et analytique sur des modalités d'engagements dans des situations pour retracer l'histoire d'un problème public. Pour cela, il propose de s'intéresser aux thématiques de l'affectivité, de l'expérience d'engagement et de la temporalité<sup>267</sup>. Par « public » il entend : « l'ensemble des personnes, organisations et institutions, indirectement concernées par la perception partagée des conséquences indésirables d'une situation problématique et qui s'y impliquent pour tenter de l'élucider et de la résoudre<sup>268</sup> ». Pour analyser cette dynamique, « il s'agira de retracer les transformations de ces situations problématiques, de manière à rendre compte de la manière dont des collectivités se sont formées – ou ont échoué à le faire – pour y faire face, en les suivant, de l'expérience initiale d'un « trouble » indéfini jusqu'à un « dénouement », établissant la nature du problème et institutionnalisant les moyens d'y répondre<sup>269</sup>. » En résumé, il propose d'étudier un passage du « trouble à l'action » : de l'émergence d'une situation problématique (quand les choses ne vont plus de soi) prenant en compte les préoccupations, les sensibilisations, les indignations, les enjeux de conflits, de pouvoir jusqu'à la phase de médiation où des institutions se disputent l'appropriation du problème et désignent des « responsables » politiques<sup>270</sup>. Le problème public est ainsi « la cristallisation de ces épreuves incarnées. Sans doute se constitue-t-il au fil d'un travail d'élaboration conceptuelle, discursive et cognitive, de mise en forme

---

<sup>266</sup> Il s'agit en cela d'une posture épistémologique d'accompagnement des expériences des acteurs et non de position d'extériorité par rapport à des processus de construction, relevant de la sociologie pragmatique (Cefaï Daniel, art. cit., 2009, p. 11). Nous adoptons plutôt cette posture dans la troisième partie. Nous revenons alors sur la sociologie pragmatique.

<sup>267</sup> Sur l'affectivité : « Elle est ce qui garantit notre contact avec les autres et avec les choses, et ce qui fait tenir ensemble les situations en nous y situant. L'action collective n'est pas toute dans l'agir, mais aussi dans le pâtir et le compatir. Elle a une dimension d'affection et de passion collective. », Cefaï Daniel, art. cit., 2009, p. 259-260.

<sup>268</sup> Cefaï Daniel, Terzi Cédric (dir.), *op. cit.*, p. 10. Le « public » n'est donc pas que les personnes qui renforcent le mouvement sécurisant d'un acteur car affectées par l'enjeu en question, mais celles qui s'impliquent, car concernées dans l'action publique.

<sup>269</sup> *Ibid.*, p. 11-12.

<sup>270</sup> *Ibid.*, p. 16.

d'images, de catégories, d'arguments et de récits, accompli par des experts en science, en droit, en politique ou en communication, susceptibles de poursuivre des objectifs stratégiques en relation aux auditoires auxquels ils s'adressent<sup>271</sup> ». La publicisation advient lors des disputes à propos de situations problématiques : des camps s'affrontent en s'adressant à des tiers, spectateurs ou auditeurs, susceptibles de devenir des acteurs eux-aussi<sup>272</sup>. Deux grandes versions de constitution des problèmes publics se font jour dans une communauté politique : l'émergence de normes et de dispositifs nouveaux et la reconduction d'un ordre cérémoniel<sup>273</sup>. Ainsi, dans cette perspective, publicisation et problématisation sont pensées comme complémentaires<sup>274</sup> par l'affrontement d'acteurs dans des arènes publiques et par l'attribution d'une responsabilité à une institution. Ces processus pensent donc le traitement sécuritaire des problèmes publics, comme l'institution qui s'arroge ou à qui est attribuée la tâche de gérer le problème formulé et défendu par l'action collective. La sociologie des problèmes publics apporte en « transaction » aux théories de la sécuritisation une manière d'appréhender le « public » et la prise en compte de l'action collective.

Pour opérationnaliser cette opération de cadrage pro-barrière (couplage problème/solution) par deux configurations d'acteurs, nous recourons au concept opératoire des coalitions de cause tiré de l'analyse des politiques publiques. La sociologie des problèmes publics est une approche compatible avec l'analyse des dimensions cognitives de l'action publique<sup>275</sup>. Sans sous-estimer les intérêts à militariser les confins, nous mettons l'accent sur les productions d'images, d'idées et mises en scène de valeurs derrière de tels projets sécuritaires<sup>276</sup>. En effet, la

---

<sup>271</sup> *Ibid.*, p. 20.

<sup>272</sup> *Ibid.*, p. 33.

<sup>273</sup> *Ibid.*, p. 33-35.

<sup>274</sup> Cefai Daniel, Terzi Cédric (dir.), *op. cit.*, p. 12.

<sup>275</sup> En France autour des travaux de : Faure Alain, Pollet Gilles, Warin Philippe (dir.), *Construction du sens dans les politiques publiques, débats autour de la notion de référentiel*, Paris, l'Harmattan, 1995 ; Bergeron H., Surel Y., Valluy J., « L'Advocacy Coalition Framework. Une contribution au renouvellement des études de politiques publiques », *Politix*, 1998, n°41, p. 195-223 ; « Les approches cognitives des politiques publiques : perspectives américaines », *Revue Française de Science Politique*, 2000/2, vol. 50, p. 209-234 ; aux États-Unis ceux de Sabatier Paul A. (ed.), *Theories of the Policy Process*, Boulder (Co), Westview Press, 2007, 2<sup>nd</sup> ed.

<sup>276</sup> « Chaque fois que l'on est en présence d'un processus de formulation d'une politique publique, on peut ainsi repérer un mécanisme de fabrication d'images, d'idées, de valeurs qui vont

fonction de réassurance de la barrière relève d'une croyance en son efficacité et à son symbolisme. Nous questionnons donc la dimension cognitive d'une politique *a priori* de défense, contenue derrière la notion abstraite de référentiel<sup>277</sup>, comme représentation de la réalité ou espace de sens<sup>278</sup> liant échelon global (ici le rapport à l'étranger et au territoire) et sectoriel (le sécuritaire et ses experts) dans l'élaboration de ces deux politiques de défense. Dans le débat entre intérêts et idées dans l'élaboration de politique publique, Paul A. Sabatier est de ceux pour qui les croyances des acteurs sont cruciales pour définir une stratégie politique apte à maximiser les intérêts matériels<sup>279</sup> : les acteurs perçoivent donc le monde à travers un prisme constitué de leurs croyances préexistantes. Le concept opératoire qui guide cette analyse est celui proposé par P. A. Sabatier de l'*Advocacy Coalition Framework* (modèle des coalitions de cause)<sup>280</sup>. Il s'agit d'un modèle qui met l'accent sur le rôle des idées et des apprentissages dans l'élaboration et le changement des politiques publiques sans toutefois ignorer les intérêts à agir, les arrangements institutionnels et les contextes sociaux-économiques<sup>281</sup>.

---

constituer une vision du monde » Muller Pierre, « Les politiques publiques comme construction d'un rapport au monde », in Faure Alain, Pollet Gilles, Warin Philippe (dir.), *op. cit.*, p. 157.

<sup>277</sup> « L'analyse cognitive des politiques ne peut donc être séparée de la dimension du pouvoir. Cela signifie que le processus d'émergence puis de montée en puissance d'un référentiel c'est-à-dire une nouvelle vision d'un problème d'un secteur ou de la société est très loin de prendre la forme d'un débat d'idées consensuel. Au contraire ce processus se caractérise souvent par des formes de violence économique, sociale, voire physique. Cela tient au fait que le processus de formulation et d'imposition des cadres d'interprétation du monde, les référentiels, ne se fait jamais sans toucher plus ou moins brutalement aux identités collectives des acteurs impliqués. Cheminots, infirmières, paysans, militaires retraités ou fonctionnaires jouent souvent les formes de leur existence sociale dans ces processus. », Muller Pierre, « L'analyse cognitive des politiques publiques : Vers une sociologie politique de l'action publique », *Revue Française de Science Politique*, 2000/2, vol. 50, p. 196.

<sup>278</sup> Muller Pierre, « Les politiques publiques comme construction d'un rapport au monde », in Faure Alain, Pollet Gilles, Warin Philippe (dir.), *op. cit.*, p. 160.

<sup>279</sup> Sabatier Paul A., Schlager E., « Les approches cognitives des politiques publiques : perspectives américaines », *Revue Française de Science Politique*, 2000/2, vol. 50, p. 209-234.

<sup>280</sup> Paul A. Sabatier et ses équipes travaillent sur ce modèle depuis les années 1990 en se positionnant à mi-chemin entre deux conceptions de l'action publique : d'une part *top-down* (quels effets des décisions ?) versus *bottom-up* (sociologie des organisations) ; d'autre part : choix rationnel versus poids des croyances. Pour une genèse du modèle voir Bergeron H., Surel Y., Valluy J., art. cit., 1998.

<sup>281</sup> De l'avis même de P.A. Sabatier, l'ambition théorique est de permettre la prise en compte des facteurs cognitifs à côté des facteurs non-cognitifs. Il positionne son modèle contre des approches où le cognitif est négligé, où les idées sont souvent « en suspension » comme « l'air du temps », contre ceux qui font la part belle au choix rationnel, aux variables systémiques, contre ceux qui placent les idées pour légitimer des intérêts existants antérieurement, ou encore contre ceux qui négligent les facteurs non-cognitifs comme le référentiel de Pierre Muller par exemple. Sabatier P., Schlager E., art. cit.

L'*Advocacy Coalition Framework* postule que des participants à l'élaboration de politiques publiques luttent pour traduire des éléments de leur système de croyance en politiques avant que leurs opposants ne fassent de même. Pour cela ils s'allient, partagent des ressources et développent des stratégies complémentaires :

The ACF argues that policy participants will seek allies with people who hold similar policy core beliefs among legislators, agency officials, interest group leaders, judges, researchers and intellectuals from multiple levels of government.<sup>282</sup>

Le niveau d'analyse de l'action collective d'acteurs regroupés en coalitions se situe entre le niveau individuel et celui plus macro des sous-systèmes<sup>283</sup> de politiques publiques où experts et acteurs étatiques mettent en œuvre cette politique. Le système de croyances est lui constitué de trois types de croyances<sup>284</sup> : le noyau des croyances centrales (*deep core beliefs*) liées aux trajectoires sociales et professionnelles des individus et à leur socialisation primaire et secondaire regroupe les hypothèses normatives générales, par exemple la vision du monde des acteurs ou le clivage idéologique gauche/droite ; les croyances propres à une politique particulière (*policy core beliefs*) liées à la conception du système politique et de son fonctionnement, comme le rôle du gouvernement, son autorité, la gravité d'un problème et ses causes, et enfin, les croyances secondaires (*secondary beliefs*) plus restreintes liées à des connaissances en matière de régulations politiques (budget, lois...). L'analyse consiste notamment à identifier les éléments cognitifs de consensus qui font que certains acteurs partagent la même stratégie pour une cause pour former une coalition.

---

<sup>282</sup> Sabatier Paul A., Weible Christopher M., "The advocacy Coalition Framework: Innovations and Clarifications", in Sabatier Paul A. (ed.), *op. cit.*, 2007, p. 196.

<sup>283</sup> L'enjeu analytique consiste tout d'abord à identifier ce sous-système, défini par Paul A. Sabatier comme « fonctionnal dimension (policy) and a territory » (*Ibid.*) et comme « le groupe de personnes et/ou d'organisations interagissant de manière régulière, sur des périodes supérieures ou égales à une décennie, dans le but d'influencer la formulation et la mise en œuvre de politique publique au sein d'un domaine/d'une aire donnés » (Bergeron H., Surel Y., Valluy J., art. cit., 1998, p. 206). Ces acteurs partagent un domaine d'expertise, ils doivent chercher durablement à influencer les politiques publiques dans ce domaine, des administrations existent dans ce domaine à tous les niveaux, ainsi que des groupes d'intérêt qui considèrent cela comme un sujet politique fondamental.

<sup>284</sup> Sabatier Paul A., « *Advocacy Coalition Framework* », in Boussaguet Laurie, Jacquot Sophie, Ravinet Pauline (dir.), *Dictionnaires des Politiques Publiques*, Paris, Sciences Po Les Presses, 2010.



En conclusion de l'établissement de cette « zone de transaction » théorique, nous avons exposé deux corpus théoriques pour penser l'action collective en matière de revendication pro-barrière. Nous la situons au croisement de deux processus théorisés par ces deux corpus : d'une part sécuritisation/politisation, et d'autre part publicisation/problématisation. Cette « transaction » permet de formuler des hypothèses sur les opérations des mouvements sociaux pro-barrière qui guident la démonstration.

### 1.3. Jeu d'hypothèses

Afin d'éclairer la fonction de réassurance des barrières en démocratie, notre démonstration propose un voyage dans la fabrique politique interne des politiques de barrière en Israël et aux États-Unis. Pour cela, nous mettons en hypothèses les opérations des mouvements sociaux pro-barrière dans leurs systèmes politiques respectifs.

Les entreprises de mouvements sociaux pro-barrière seraient des « transcodeurs<sup>285</sup> ». Leurs opérations de transcodage « constituent en quelque sorte

---

<sup>285</sup> Ce concept est dérivé du concept élaboré par Michel Callon de « traducteurs » en sociologie des sciences pour envisager les conditions d'innovation et de mobilisation scientifique. Il sert alors à mettre l'accent sur le rôle d'acteurs intermédiaires dans la mise en relation et dans la production d'une signification commune dans des réseaux socio-techniques. Ainsi, « Traduire, c'est déplacer. (...) Mais traduire c'est également exprimer dans son propre langage ce que les autres disent et veulent, c'est s'ériger en porte-parole. À la fin du processus, s'il a réussi, on n'entend plus que des voix parlant à l'unisson et se comprenant mutuellement. (...) (Le choix de la notion de traduction) permet d'expliquer comment s'établit le silence du plus grand nombre qui assure à quelques-uns la légitimité de la représentativité et le droit à la parole », Callon Michel, « Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint Brieuc », *L'Année sociologique*, 1986, vol. 36, p. 204-205. Autrement dit, la traduction correspond à « un travail de recreation d'orientation, de principes d'actions, de normes, d'institutions et d'instruments par des traducteurs à partir de sources d'inspirations externes », Hassenteufel Patrick, de Maillard Jacques, « Convergences, transferts et traduction. Les apports de la comparaison transnationale », *Gouvernement et Action Publique*, juillet-septembre 2013, vol. 2, n°3, p. 388. Appliquée à l'action publique par Pierre Lascoumes, le « transcodage » correspond à des actions cognitives et des processus de mobilisation et de négociation sur lesquels reposent l'action publique et son renouvellement (Lascoumes Pierre, « Rendre gouvernable : de la 'traduction' au 'transcodage'. L'analyse des processus de changement dans les réseaux d'action publique », *La gouvernabilité*, Paris, Puf, CURAPP, 1995, p. 325-338). Pierre Lascoumes a donc « traduit » un concept appliqué à des dynamiques purement socio-techniques, à des processus socio-politiques d'action collective en matière de politiques publiques. Ainsi, le concept est plus précis que celui de « médiateurs » (soit des acteurs qui élaborent un référentiel et décodent le rapport global-sectoriel pour le rendre

un préalable à la mise sur agenda proprement dite en offrant une matrice de qualification et un réceptacle d'action déjà structurés. Elles créent le cadre cognitif de construction des problèmes, profilent des projets d'action et légitiment ainsi les entreprises. Elles opèrent, aussi, en aval des décisions publiques en assurant, en écho, leur cadre de réception, d'interprétation et d'adaptation<sup>286</sup> ». Par ces opérations, les acteurs pro-barrière participeraient à la fabrique d'un consensus sociétal et politique légitimant les décisions de militarisation des confins. Ils formuleraient et diffuseraient le cadrage pro-barrière pour « rendre gouvernable<sup>287</sup> » des situations de mobilités. Ces opérations permettraient de consacrer la barrière en symbole de réassurance.

À l'aide du descriptif des opérations de traduction par Michel Callon (à savoir problématisation, intéressement, enrôlement, mobilisation<sup>288</sup>) et de transcodage par Pierre Lascoumes (« agrégation des positions diffuses », « recyclage de pratiques établies », « diffusions élargies des constructions effectuées », « tracé d'un cadre d'évaluation des actions entreprises »<sup>289</sup>), nous déclinons l'hypothèse générale en trois sous-hypothèses reliées à des concepts opératoires et des indicateurs permettant leur falsification.

*Sous-hypothèse 1 : la fonction d'agrégation de positions diffuses par une problématisation acceptable. Le codage.*

Les entreprises de mouvements sociaux pro-barrière en Israël et en Arizona probléatiseraient de manière acceptable pour leurs membres les enjeux liés aux mobilités et aux violences en agrégeant des positions pourtant différentes. Elles

---

intelligible aux acteurs en présence à travers une philosophie de l'action et le recodent en termes susceptibles d'agir sur le réel, c'est-à-dire en normes et en critères d'interventions publiques ; ils seraient à l'origine des images cognitives déterminant l'action publique) formulé par Surel Yves, « Les politiques publiques comme paradigmes », in Faure Alain, Pollet Gilles, Warin Philippe (dir.), *op. cit.*, p. 127 & Muller Pierre, *Les Politiques Publiques*, Paris, Puf, « Que sais-je ? », 2009, 7<sup>ème</sup> édition.

<sup>286</sup> Lascoumes Pierre, art. cit., 1995, p. 335.

<sup>287</sup> « Transcoder, c'est rendre gouvernable. (...) Être en situation de pouvoir dans un réseau d'action publique, c'est avoir une forte capacité d'intégration de l'hétérogène, de recyclage des pratiques discursives et matérielles routinisées, de développement d'alliances stabilisantes et de production de principes de jugement des actions entreprises. », *ibid.*, p. 336.

<sup>288</sup> Callon Michel, art. cit.

seraient des agrégateurs de croyances différentes sur le territoire, la relation à l'Autre ou le système politique en une problématisation acceptable par le plus grand nombre. Les premiers indicateurs pertinents pour falsifier cette hypothèse sont les représentations et croyances des acteurs coalisés sur le territoire, l'identité, le système politique, la sécurité ainsi que leurs trajectoires sociales et professionnelles. Ces indicateurs permettent d'éclairer les différentes perceptions et positions pro-barrière. Un second indicateur pour mesurer l'effet d'agrégation est la constitution progressive de coalition de cause pro-barrière à partir d'initiatives isolées. Le concept opératoire que nous privilégions, parce qu'il prend en compte à la fois les dimensions cognitives et les dynamiques de regroupement, est celui des coalitions de causes.

*Sous-hypothèse 2 : la fonction de rendre le problème traitable par l'imposition d'une réponse sécuritaire-militaire. Le recodage.*

Les entreprises de mouvements sociaux pro-barrière rendraient traitables les enjeux politiques associés aux enjeux frontaliers. En ce sens, elles participent, en lien avec d'autres types d'acteurs, à la formulation et à la justification d'une réponse sécuritaire-militaire et à sa pré-évaluation en ces termes. Ce travail politique permet d'envisager les débats publics au sein de forums, et aux controverses avec d'autres coalitions d'acteurs problématisant différemment les enjeux associés aux mobilités et les réponses à apporter. Les indicateurs pertinents sont les controverses au sein des forums de débats publics, les prises de positions et pratiques des professionnels de la sécurité au sein des coalitions pro-barrière et les différentes formulations de la menace. Les outils conceptuels sont encore ceux du modèle des coalitions de cause, de la sécuritisation par l'étude des pratiques pro-barrière par les professionnels, et la notion clef est celle de forum de débat public.

---

<sup>289</sup> Lascoumes Pierre, art. cit.

*Sous-hypothèse 3 : la fonction de diffusion et de publicisation au sein du système politique de la construction élaborée (problème/solution). La diffusion.*

Les entreprises de mouvements sociaux pro-barrière tenteraient aux autorités un « procès en publicisation » dont l'action viserait à mettre ou à maintenir à l'agenda gouvernemental leur cadrage élaboré (solution/problème) en mobilisant des alliés à d'autres échelons de l'action publique et dans d'autres champs sociaux. Les indicateurs sont les répertoires d'actions concrets. Le concept opératoire adéquat nous semble être celui d'arènes publiques pour décrire l'affrontement avec d'autres types d'acteurs, dont des acteurs étatiques.

Ainsi pour assurer la falsification de ces hypothèses, la démonstration de thèse s'organise en trois parties autour de la comparaison des modalités de problématisation, de sécuritisation et de publicisation des situations de mobilités aux confins par les mouvements pro-barrière en Israël et en Arizona. La première partie envisage les formes que prend la problématisation de la mobilité et de la présence d'indésirables en Israël et en Arizona pour les acteurs pro-barrière. Cette opération relève d'un travail de problématisation des mobilités et des actes violents aux confins. Le premier chapitre est plus descriptif que démonstratif. Il fixe les éléments du décor des intrigues pro-barrière. Il décrit la diversité des sentiments de malaise par rapport à ces mobilités exprimés par les parties prenantes des coalitions pro-barrière en Israël et en Arizona. Partant du constat de cette diversité de vécus et de perceptions, le deuxième chapitre compare les modalités de constitution d'une coalition de cause pro-barrière. Autour de quel récit de problématisation agrégateur ? Qui est à l'initiative de cette coalition ? Comment les membres codent les malaises en enjeux nationaux (sécuritaires, identitaires, politiques) dont le traitement ne peut être que l'érection d'une « barrière » ? Cette première partie compare donc le processus de problématisation des situations de mobilité aux confins.

Dans la deuxième partie, nous comparons les opérations de sécuritisation, soit le poids des pratiques pro-barrière des professionnels de la sécurité dans le recodage

d'enjeux politiques en problèmes de sécurité. Dans le chapitre trois, nous comparons la fonction qu'ont les « barrières » pour des professionnels de la sécurité (armée, police, agences fédérales états-uniennes) dans leurs routines de surveillance et de sécurisation. Dans le chapitre quatre, nous comparons leurs prises de positions au sein de forums pour convaincre leur public de la nécessité d'y recourir, et ce malgré des controverses avec d'autres types d'acteurs (par exemple économiques en Arizona, anti-occupation en Israël) défiant le recours aux barrières ou discutant les modalités de sécurisation des confins. Cette deuxième partie compare le rôle de l'expertise militaire dans la défense du projet pro-barrière.

Ces deux premières parties ont contribué à comprendre la formulation du cadrage pro-barrière. La troisième partie envisage la mobilisation pro-barrière à l'échelle nationale et la diffusion du cadrage problème/solution pro-barrière par les acteurs de ces coalitions. Pour cela dans le chapitre cinq, nous répertorions et comparons les modes d'actions, les ressources et l'organisation des acteurs de ces coalitions. Puis dans un chapitre six, nous comparons les modalités des « procès en publicisation » des deux coalitions pro-barrière dans des arènes publiques. Nous décrivons des moments d'actions collectives dans les arènes parlementaires, juridiques et médiatiques en fonction des spécificités nationales de ces arènes. Dans cette dernière partie, nous comparons la publicisation du cadrage pro-barrière dans deux régimes politiques de type démocratie libérale.

\*\*\*

## Liste des enquêtés

Pour plus de lisibilité, cette liste est également insérée dans le fascicule d'accompagnement de ce manuscrit.

### 1. Terrain israélien<sup>290</sup>, février – mai 2012

Noms (dénomination dans la thèse)	Profession au premier semestre 2012	Fonction pro- barrière en 2001- 2004	Interactions avec le chercheur
<b>Shaul Arieli</b> (entretien <i>Arieli</i> 2010)	Colonel (ret.) Membre du Conseil pour la paix et la sécurité ( <i>HaMotza leshalom ve lebitahon</i> )	Expert militaire de la « barrière de sécurité »	Entretien de 27 minutes réalisé le 11 juillet 2010 dans son bureau à Tel Aviv
<b>Yehiam Prior</b> (entretien <i>Prior</i> 2012)	Professeur de physique au Weizman Institute (Rehovot)	Président du groupe <i>Hipardut</i>	Entretien de 29 minutes le dimanche 18 mars 2012 dans son bureau au Weizman Institute
<b>Ilan Tzion</b> (entretien <i>Tzion</i> 2012)	Avocat à Ramat Gan	Président de <i>Gader LeHaim</i>	Entretien d'1h02 le mardi 20 mars 2012 dans son bureau à Ramat Gan. Conversations téléphoniques
<b>Adi Barouh</b> (entretien <i>Barouh</i> 2012)	Avocat à Bat Yam	Numéro deux de <i>Gader Le Haim</i>	Entretien non enregistré (refus) de 2h30 dans un bar rue Dizengoff à Tel Aviv le vendredi 23 mars 2012. Conversations téléphoniques

<sup>290</sup> Nous avons retranscrit en caractère latin la plupart des termes et noms en hébreu, sans suivre de grille de retranscription précise. Dans cette entreprise, le « h » souligné renvoie à la lettre « rêt » qui se prononce comme une jota espagnole (par exemple, « bitahon » (sécurité) se prononce « bitarône »). L'apostrophe renvoie à la lettre « ayine » et marque un temps de pause dans la prononciation du mot. Les omissions et erreurs de retranscription sont de notre seule responsabilité.

<b>Avshalom Vilan</b> <i>(entretien Vilan, Meretz, 2012)</i>	Président de la Fédération des agriculteurs israéliens <i>(Hata'ahadout Hakla'ei Israel)</i>	Membre de la Knesset 2003-2006 ( <i>Meretz</i> ) : lobby pour une « barrière de sécurité »	Entretien de 29 minutes dans son bureau à Tel Aviv le mardi 27 mars 2012
<b>Ilan Shalgi</b> <i>(entretien Shalgi, Shinui, 2012)</i>	Avocat à Herzliya	Membre de la Knesset 2003-2006 ( <i>Shinui</i> ) : lobby pour une « barrière de sécurité »	Entretien téléphonique de 18 minutes le 4 avril 2012
<b>Azi Nagar</b> <i>(entretien Nagar 2012)</i>	Agent immobilier à Gilo - Jérusalem	Président de l'association <i>Kav Hatefer Gilo</i>	Entretien d'1h06 à Gilo le 15 avril 2012 et visite de la zone séparée entre Gilo et Beit Jala
<b>Danny Rothschild</b> <i>(entretien Rothschild 2012)</i>	Général (ret.) Président de la conférence stratégique d'Herzliya	Président du Conseil pour la paix et la sécurité <i>(HaMotza leshalom ve lebitahon)</i>	Entretien de 24 minutes le 18 avril 2012 dans son bureau au IDP-IPS à Herzliya
<b>Uzi Dayan</b> <i>(entretien Dayan 2012)</i>	Général (ret.) Directeur de <i>Mifal Hapais</i> (loterie nationale)	Président du Conseil de sécurité nationale auprès du Premier ministre (jusqu'en 2001) puis président du Conseil public pour la barrière de sécurité <i>(HaMotza HaTzibouri LaGader Habitahon LeIsrael)</i>	Entretien de 31 minutes le 22 avril 2012 dans son bureau à Tel Aviv
<b>Danny Atar</b> <i>(entretien Atar 2012)</i>	Président du Conseil régional de Gilboa	Président du Conseil régional de Gilboa	Entretien de 30 minutes avec traductrice anglais-hébreu le 30 avril 2012 à son bureau
<b>Shahar Ben Ami</b> <i>(entretien Ben Ami 2012)</i>	Avocat à Tel Aviv	Maire de Shoham (région centre)	Entretien de 22 minutes le 2 mai 2012 à son bureau
<b>David B. Greenberg</b>		Porte-parole de l'association	Echanges de mails et conversations

<i>(entretien Greenberg 2012)</i>		<i>Almagor,</i> association de victimes de terrorisme	téléphoniques
<b>Yehoshua Mor-Yosef</b> <i>(entretien Mor-Yosef 2012)</i>		Ex porte-parole du Conseil du <i>Yesha</i> , représentant les colons	Un seul échange de mails et une conversation téléphonique

## 2. Terrain arizonien, septembre 2012 – avril 2013

Noms <i>(dénomination dans la thèse)</i>	Profession au premier semestre 2013	Fonction pro- barrière entre 2010 et 2013	Interactions avec le chercheur
<b>Dan Millis</b> <i>(entretien Millis 2012)</i>	<i>Sierra Club</i> <i>Borderlands,</i> Tucson		Entretien exploratoire d'une heure 20 à Tucson le 19 novembre 2012
<b>Glenn Spencer</b> <i>(entretien Spencer 2013)</i>	Milicien	Fondateur du <i>American Border</i> <i>Patrol</i>	Entretien de 36 minutes dans son ranch de Sierra Vista le 28 janvier 2013. Visite guidée de la propriété et réunion avec les ranchers voisins
<b>Ron Barber</b>	Représentant démocrate de l'Arizona au Congrès fédéral, district de Tucson		Observations – réunion publique à Douglas le lundi 28 janvier 2013
<b>Dr. Gary Thrasher</b> <i>(entretien Thrasher 2013)</i>	Rancher et vétérinaire du comté de Cochise	<i>Executive Board</i> de <i>Member</i> de <i>l'Arizona Cattlemen</i> <i>Association</i> de Hereford	Entretien de 11 minutes en marge de la réunion publique à Douglas le lundi 28 janvier 2013
<b>Luis Ramirez</b> <i>(entretien Ramirez 2013)</i>	President, <i>Ramirez Advisors</i> <i>Inter-National,</i> <i>LLC</i>	Consultant en commerce avec le Mexique et en sécurité frontalière pour <i>l'Arizona-</i> <i>Mexico Commission</i>	Entretien non enregistré (refus) d'une heure au Luci's Healthy Marketplace à Phoenix le 6 février 2013
<b>Gail Griffin</b>	Sénatrice	Membre du comité	Entretien de 22



<b>(entretien Griffin 2013)</b>	républicaine de l'Arizona	conjoint sur la sécurité frontalière (JBSAC)	minutes dans son bureau au Sénat à Phoenix le mardi 5 mars 2013
<b>Paul Babeu (entretien Babeu 2013)</b>	Shérif républicain du comté de Pinal	Membre du comité conjoint sur la sécurité frontalière (JBSAC)	Entretien de 57 minutes dans son bureau à Florence le 7 mars 2013
<b>Fidel Cabrera</b>	Yuma CBP Officer		Entretien non enregistré, et observations de la sécurisation frontalière – Visite du secteur de Yuma sur une journée le 25 mars 2013
<b>Russ Jones (entretien Jones 2013)</b>	PDG de <i>R.L. Jones Management Group</i> à San Luis ; ancien représentant républicain de l'Arizona battu en novembre 2012	Co-président du comité conjoint sur la sécurité frontalière (JBSAC)	Entretien de 52 minutes dans son bureau à San Luis le mardi 26 mars 2013
<b>Linda Brickman</b>	Legislative Liaison V.P. pour le <i>ATPPA (Arizona Tea Party Patriots for America)</i>	Animatrice du site internet <a href="http://USBorderPatrol.com">USBorderPatrol.com</a>	Entretien téléphonique non enregistré le 26 mars 2013
<b>Tim Foley (entretien Foley 2013)</b>	Milicien	Fondateur du <i>Arizona Border Recon</i>	Entretien de 1h11 minutes au Dunkin Donuts de Peoria le 27 mars 2013
<b>Patrick Bray (entretien Bray 2013)</b>	Vice-Président de l'association des éleveurs de troupeaux de l'Arizona – <i>Arizona Cattlemen Association</i>	Membre du comité conjoint sur la sécurité frontalière (JBSAC)	Entretien de 25 minutes dans son bureau à Phoenix le 9 avril 2013

## **1<sup>ère</sup> Partie. Vers le cadrage pro-barrière : problématisation des mobilités aux confins**

“When I was a young boy growing up in Calexico, here on the border, I tell my mother when I get out of school: “hey mum I’m going to visit so and so in Mexicali - ok, well be home for dinner - ok, bye – bye”. I just take up and I was in middle school, take on a bus, go to Mexicali and see my friends whatever it is and come back. No big deal. It was like there were almost no border”  
(Entretien Jones 2013)

“I made here two years in 2002 and 2003, one by year, competitions between beautiful girls from Beit Jala, and Gilo and Jerusalem. [...] We took beautiful girls from Beit Jala, most of them are Christians and in Israel and I made competition [...] Also I take lots of people from Beit Jala and took them to Kibbutzim for Shabbat [...]. Now I stopped”  
(Entretien Nagar 2012)

Les mobilités des Palestiniens de Cisjordanie en Israël ont acquis lors de la Seconde *Intifada* (2000-2005) un caractère problématique aux yeux des Israéliens. Cette problématisation de plus en plus consensuelle avec la multiplication des attentats puise ses origines dans la mise en place de la politique de séparation dès les années 1990. De même les mobilités transfrontalières entre le Mexique et les États-Unis, pourtant inhérentes à la vie frontalière, n’ont pas été considérées comme problématiques avant les années 1980. En Arizona, elles acquièrent ce qualificatif au tournant des années 2000 sous l’effet du déplacement et de l’intensification des routes de contrebandes de drogues et de migrations. Aujourd’hui dans les deux cas, l’existence même de la barrière les définit comme problématiques et indésirables. Comment les mobilités ont-elles acquis ce statut de « problématiques » ?

Cette première partie entend étudier la formalisation du cadrage pro-barrière, plus précisément les formes de problématisation de la mobilité et de la présence des Palestiniens de Cisjordanie en Israël et des migrants mexicains ou centroaméricains en Arizona, selon les acteurs mobilisés en faveur d’une barrière. Conformément à notre première sous-hypothèse, les deux initiatives pro-barrière

problématiseraient de manière acceptable pour leurs membres les situations de mobilités et de violences aux confins en agrégeant des positions pourtant différentes. Elles agrégeraient des perceptions différentes (sur le territoire, sur le « nous », sur l'Autre, sur le système politique national) et variables en fonction du vécu et des trajectoires individuels. Cette première partie compare donc les opérations de problématizations<sup>291</sup> de ces mobilités : comment les acteurs pro-barrière codent-ils ces situations en problèmes publics, en enjeux politiques ? Plus précisément, nous comparons ici les opérations de codage des situations de mobilités en problèmes publics par les acteurs pro-barrière et le passage de perceptions et de vécus isolés à un récit de problématization pro-barrière structuré.

Le premier chapitre est plus descriptif que démonstratif. En quelque sorte, il plante le décor territorial et les personnages de nos intrigues pro-barrière. Il décrit la diversité des sentiments de malaise par rapport aux mobilités. Il entend répondre à la question suivante : comment s'expriment les malaises face aux mobilités parmi les membres des initiatives pro-barrière ? Partant du constat de cette diversité de vécus et de perceptions, le deuxième chapitre analyse comment ces malaises sont codés en enjeux sécuritaires, identitaires, politiques nationaux. Comment sont-ils structurés en un récit causal lors de la coalition des membres pro-barrière autour d'initiatives de pression coordonnées ? (dans un cas le Conseil public pour une barrière de sécurité pour Israël et dans l'autre cas, l'initiative *Build the border fence* en Arizona). Comparativement, bien qu'il relève les homologues dans les rôles joués par des entrepreneurs de cause, des professionnels de la politique, des résidents aux confins, au sein des deux initiatives, le premier chapitre s'attache plutôt à décrire la spécificité des perceptions des situations de mobilité et de

---

<sup>291</sup> Pour rappel, la problématization d'une situation n'est pas entendue ici au sens de la politisation qui correspond à l'« inscription d'un problème social, médical, culturel, voire 'purement technique' (du point de vue des techniciens s'entend) dans la liste des questions traitées par les institutions explicitement politiques ». Lagroye Jacques (dir.), *La politisation*, Paris, Belin, « Socio-histoires », 2003, p. 367). Pour Joseph Gusfield, la problématization d'un enjeu en problème public est issue d'un processus de sélection d'une version de la réalité au détriment d'autres versions et de l'attribution de la responsabilité du traitement du problème à une autorité publique. La manière dont est construit ce processus implique une manière de concevoir la solution à tel point qu'« aucune autre alternative de définition et de résolution n'est pensable ». Gusfield Joseph, *The culture of public problems: Drinking-Driving and the symbolic order*, The

violence propres à chaque cas. Le deuxième chapitre décrit les constructions homologues de coalitions de cause autour de récits pro-barrière similaires et de codages analogues des mobilités en enjeux sécuritaires, identitaires et politiques. Il détaille donc des répertoires analogues de sens politiques associés par ces acteurs à la nécessité de recourir à une barrière.

\*\*\*

---

University of Chicago Press, (1981) ; trad. fr. Daniel Cefaï, *La culture des problèmes publics. L'alcool au volant : la production d'un ordre symbolique*, Paris, Économica, 2008, p. 7.

## **Chapitre 1. Sentiments de malaise aux confins**

« Ils ne veulent pas voir disparaître le monde connu Les assimilationnistes Les opposants au multiculturalisme C'est ça qu'ils craignent La perte des repères Que tout change Qu'on n'ait pas le choix Que ce soit ça ou disparaître Que la langue se transforme Les visages aussi La substance profonde Que le pouvoir et même la peur changent de camp *Pas tout de suite* un jour prochain »

Léonora Miano, « Le monde connu », *Écrits pour la parole*, Paris, L'arche, 2012, p. 17.

Les acteurs pro-barrière israéliens et arizoniens expriment des sentiments de malaise face aux mobilités et à la présence des Palestiniens et des Mexicains et Centroaméricains à leurs côtés. L'expression de ce malaise dépend du vécu, des perceptions des mobilités et de la trajectoire<sup>292</sup> sociale de chacun. Dans ce chapitre, nous décrivons la diversité des vécus, des perceptions et des trajectoires d'engagement pro-barrière. Cette description se fonde essentiellement sur les modes de représentations pro-barrière. Nous nous concentrons sur trois types d'acteurs remplissant des fonctions homologues : les résidents des confins ; les entrepreneurs de cause pro-barrière et les professionnels de la politique (élus de l'Arizona ou à la Knesset). Ainsi, la première section examine à partir de travaux anthropologiques et de notre propre enquête les vécus et perceptions des mobilités par les résidents impliqués ensuite dans les initiatives pro-barrière (1). La deuxième section s'intéresse aux trajectoires et aux perceptions des mobilités par des entrepreneurs de cause non-résidents des confins (2). Enfin, la troisième section est dédiée aux élus pro-barrière et aux raisons de leur investissement dans cette cause (3). *In fine*, nous décrivons une hétérogénéité de vécus et de

---

<sup>292</sup> Claude Dubar évoque deux façons d'envisager les trajectoires sociales individuelles : soit pas la description d'une « suite de positions » objectives, soit par le récit d'une « histoire personnelle » subjective. À partir du parcours des éléments biographiques, des écrits et des entretiens où l'acteur se raconte, le chercheur met en évidence des « formes identitaires » (professionnelles, sociales, ethniques) qui sont autant de trajectoires sociales individuelles. Un écueil à éviter : maîtriser l'écart entre la construction de « trajectoires objectives » et la reconstitution par l'acteur lui-même mais aussi par le chercheur de « trajectoires subjectives ». Dubar Claude, « Trajectoires sociales et formes identitaires : clarifications conceptuelles et méthodologiques », *Sociétés contemporaines*, 1998, n°29, p. 73-85.

représentations associées aux situations de mobilités et de violence aux confins. Les malaises face aux mobilités sont divers : les résidents expriment une angoisse face à ce qu'ils perçoivent comme des intrusions, les entrepreneurs de cause forment une tension identitaire liée à la présence d'indésirables, et les professionnels de la politique politisent ces inquiétudes en différents enjeux politiques nationaux.

## **1. Angoisses aux confins : entre peurs du « *spill-over* » et des « infiltrés »**

Les mobilités à travers les confins posent problème aux résidents pro-barrière car elles sont associées à des formes de violence d'intensité variable. Ces violences sont l'enjeu d'interprétation, de spéculation, de fantasmes et de problématisation. Comment les résidents pro-barrière que nous avons interrogés perçoivent ces situations de mobilités et de violences ? Nous entendons confronter ces perceptions aux travaux anthropologiques sur la nature des mobilités aux confins et la part de violences qu'elles véhiculent.

### **1.1. En Arizona : le fantasme du « *spill-over* »**

Parmi les thématiques évoquées derrière la nécessité de militariser la zone frontalière, la peur que la violence de la guerre mexicaine contre les cartels de drogues ne « déborde » de l'autre côté de la frontière (littéralement en anglais « *spill-over* ») est récurrente. Nous discutons ici cette situation en nous fondant sur notre enquête auprès des ranchers du comté de Cochise.

#### **1.1.1. *Vécus dans le comté frontalier de Cochise***

##### **Le Comté de Cochise**

(voir carte « Arizona : lieux d'enquête » dans le fascicule d'accompagnement à la thèse)

Accolé à la frontière mexicaine, à l'extrémité sud-est de l'Arizona entre la ville de Tucson et l'État du Nouveau-Mexique, le comté de Cochise a été le théâtre des haut-faits du *Far West*. En effet, le nom du comté est tiré du chef apache Cochise,

résistant à l'installation des colons dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. La ville minière de Tombstone a été en 1881 le lieu d'une des plus célèbres fusillades de la conquête de l'Ouest immortalisée en 1957 par le film *Gunfight at the O.K. Corral* de John Sturges. Le comté incarne s'il en est la violence liée à l'épisode historique de la conquête de l'Ouest. C'est aujourd'hui un comté rural composé de ranchs plus ou moins isolés, plus ou moins entretenus nichés au milieu des mines de cuivre de Bisbee et de Tombstone. Autour de Sierra Vista et à l'est de Douglas, les pâturages sont dédiés à l'élevage extensif. Le comté comporte deux villes frontalières Douglas et Naco. En 2013, on y dénombrait environ 130 000 habitants<sup>293</sup> à 57,5 % Blancs et 33,1 % Hispaniques<sup>294</sup>. Toutefois, des villes non directement frontalières comme Bisbee ou Sierra Vista comportaient respectivement en 2010 59,3 % et 62,8 % de Blancs alors que la ville frontalière de Douglas était peuplée à 82,6 % par des Hispaniques.

Le comté de Cochise est depuis longtemps habitué aux mobilités transfrontalières de travailleurs saisonniers dans les ranchs et mais aussi au passage de la drogue<sup>295</sup>. À partir de la seconde moitié des années 1990 ces mobilités s'intensifient. En 2000, le secteur de Tucson dans lequel se situe le comté de Cochise est devenu un corridor de migration pour au moins 616 346 « *illegal aliens* » arrêtés par la Border Patrol dans des proportions jamais connues auparavant<sup>296</sup>. Le shérif du comté, Larry Dever fait même de l'immigration non autorisée son cheval de bataille électoral en 1996<sup>297</sup>. Les premiers affectés par cette intensification sont les ranchers et autres résidents des zones rurales dont les propriétés sont continuellement parsemées de débris, dont les troupeaux sont volés ou tués, dont les tuyaux d'eau sont coupés et dont les maisons sont cambriolées<sup>298</sup>. Un

---

<sup>293</sup> United States Census Bureau, "Cochise County Arizona 2013" <http://quickfacts.census.gov/qfd/states/04/04003.html> (consulté le 14 mars 2014).

<sup>294</sup> La catégorie ethnique d'Hispanique a été introduite dans les statistiques de population aux États-Unis en 1975, elle désigne « toute personne d'origine mexicaine, portoricaine, cubaine, d'Amérique centrale ou du Sud, ou de toute autre culture espagnole, et ce, peu importe sa race », Richomme Olivier, « 'Hispanique / Latino / Origine espagnole' : genèse d'une catégorie politique », *Politique américaine*, 2013, n° 21, p. 15-30.

<sup>295</sup> En 1995, le trafic de drogue était jugé « incessant » dans les zones urbaines de Douglas par Rubin Paul, "The missing piece", *Phoenix New Times*, 19 octobre 1995.

<sup>296</sup> United States Border Patrol, "Southwest Border Sectors Total Illegal Alien Apprehensions By Fiscal Year (Oct. 1st through Sept. 30th)", <http://www.cbp.gov/border-security/along-us-borders>, consulté en avril 2014. C'est à partir de 1996-1997 que les statistiques de personnes arrêtées dans le secteur de Tucson en Arizona sont équivalentes puis détrônent celles des personnes arrêtées dans le secteur de San Diego en Californie, témoignant ainsi du changement des routes migratoires. Dans le secteur de Tucson, dans les années 1980 les statistiques de personnes arrêtées oscillent entre 33 000 et 50 000. Dans la première moitié des années 1990, elles oscillent entre 50 000 et 140 000 et augmentent fortement dans la seconde moitié de la décennie de 200 000 à 600 000 personnes.

<sup>297</sup> Rubin Paul, "Larry Dever is a Real Arizona Sheriff", *Phoenix New Times*, 26 avril 2012.

<sup>298</sup> « A Proclamation », Lettre des ranchers du comté de Cochise, 1998, document papier, donné en mains propres par Gail Griffin lors de notre entretien (voir « liste des enquêtés »).

phénomène inédit pour le comté accompagne cette intensification au tournant du siècle : celui des morts de migrants. La nouveauté réside donc dans le trouble à la « quiétude » des ranchers. En 1998, les ranchers adressent une « proclamation » lue par la représentante du Comté à la Chambre des représentants de l'Arizona Gail Griffin dans laquelle ils font part de leurs vécus de ces « intrusions » dans leur propriété :

We are being invaded by illegal immigrants entering from Mexico. This problem is an old one. The magnitude of this invasion is astronomical and we believe the size of this problem is increasing at an alarming rate. Because of this great increase the situation is changing rapidly and worsening. The crime and vandalism which result from this invasion are astounding. Our homes are being broken into, our personal belongings are being stolen, (including machinery and vehicles which we use in our work) improvements on our property are being destroyed every day and our very lives are being threatened. [...] Many of these invaders are criminals. Dope smuggling and crime are rampant.<sup>299</sup>

Ces actes de vandalisme dans les ranchs perdurent tout au long des années 2000. Le ton des ranchers au moment de notre enquête en janvier 2013 est toujours aussi alarmant. Cette angoisse, nous avons pu l'observer lors d'une réunion publique à Douglas portant sur les opérations de sécurité frontalière de la Border Patrol (voir l'encart ci-après). Les participants (des agents de la Border Patrol, le représentant démocrate au Congrès Ron Barber et les ranchers du comté) s'accordent pour dire que les zones urbaines sont mieux sécurisées et que le danger s'est déplacé dans les zones rurales. Le ton de Gary Thrasher, rancher et vétérinaire représentant l'Arizona Cattlemen Association, est lui aussi alarmant. Il évoque des conséquences économiques pour les ranchers et le risque de dépeupler ces régions de ses habitants originels :

Actually it is safer in the cities that it had ever happened to be and I hate to agree with this. It has pushed the traffic into rural areas making it riskier out there. Economically it is destroying these ranches. It costs much to operate a ranch down the border than it costs to operate one far from the border. So you're putting these people out. [...] Now people are buying those ranches because they are so cheap. That's why people who had been there for generations don't know if they can stay. (entretien Thrasher 2013)

---

<sup>299</sup> *Idem.*



Ce qui se manifeste lors de cette réunion, c'est l'incompréhension entre les ranchers et la Border Patrol, c'est le malaise d'une population locale qui exprime son insécurité<sup>300</sup> face à des « intrusions » et aux agences de sécurité qui ne parviennent pas à contrecarrer les mobilités et les trafics. Les ranchers interpellent constamment CBP sur ses tactiques de patrouille et sur le déploiement de ses ressources dans le comté.

**“U.S. Rep. Ron Barber’s office holds briefing on GAO report on Border Patrol operations”. Lundi 28 janvier 2013 à Douglas, Arizona. Notes de terrain.**

En ce mois de janvier 2013, les débats publics tournent essentiellement autour de la mesure de progrès en matière de sécurité frontalière comme préalable à la légalisation des migrants non autorisés résidant aux États-Unis. Un groupe de huit sénateurs (dont les deux sénateurs républicains de l'Arizona, John Mc Cain et Jeff Flake) propose un projet de loi, S. 744<sup>301</sup>, adopté au Sénat en juin 2013 mais qui n'a jamais été discuté à la Chambre des représentants. Sur les quatre piliers de réforme que contenait le projet de « *Comprehensive Immigration Reform* », le pilier prééminent est celui dédié à la sécurité frontalière. Le débat porte alors sur la manière d'évaluer la sécurité frontalière : en termes de quantité de ressources déployées, en termes de perceptions de sécurité par une « commission » de représentants et de leaders (comme le préconise le projet de loi), en termes d'élaboration d'indicateurs fins permettant d'évaluer le nombre d'arrestations, les saisies de drogues, la criminalité (comme CBP s'y est engagé dans sa stratégie pour 2012-2016<sup>302</sup>). Dans ce contexte, le représentant au Congrès démocrate du district de Tucson, Ron Barber, organise des réunions publiques pour débattre des efforts de CBP pour sécuriser la frontière.

Lors d'une de ces réunions à Douglas, Ron Barber, le chef du secteur de Tucson de la Border Patrol, Manuel Padilla Jr., trois employés du GAO, le porte-parole des ranchers du comté Gary Thrasher font face aux résidents de la ville de Douglas et aux ranchers des environs. La salle était pleine, aucun membre du Parlement ni de l'État de l'Arizona n'était présent (un membre du conseil municipal de Sierra Vista m'explique que c'est un événement organisé par un démocrate donc les républicains de l'Arizona ne viennent pas). C'est en fait une session de dialogue entre élus et agences fédérales et les résidents de Cochise. [...] En guise d'introduction, Ron Barber commence en estimant que des progrès ont été faits en termes de sécurisation du comté mais que l'allocation des ressources de CBP n'est pas bonne. Puis les employés du GAO détaillent l'étude qu'elles ont menée à la

<sup>300</sup> Nous revenons sur la construction de l'insécurité dans le chapitre deux.

<sup>301</sup> “Bipartisan Framework for Comprehensive Immigration Reform by Senators Schumer, McCain, Durbin, Graham, Menendez, Rubio, Bennet, and Flake”, 28 janvier 2013, <http://www.c-span.org/uploadedFiles/Content/Documents/Bipartisan-Framework-For-Immigration-Reform.pdf> (consulté en avril 2014).

<sup>302</sup> US CBP, “2012-2016 Border Strategic Plan. The Mission: Protect America”, [http://nemo.cbp.gov/obp/bp\\_strategic\\_plan.pdf](http://nemo.cbp.gov/obp/bp_strategic_plan.pdf) (consulté en avril 2014).

demande de Ron Barber pour évaluer « comment la Border Patrol gère ses ressources à la frontière sud-ouest<sup>303</sup> ». Leur rapport commente les statistiques d'arrestations produites par DHS, ainsi que le nombre de jours de travail et d'heures de patrouille des agents de CBP. Leur rapport conclut que la Border Patrol dans chaque secteur détermine, elle-même, comment elle utilise ses ressources, et collecte différemment des données. Le rapport recommande donc à l'agence de développer des indicateurs et des calendriers pour mesurer plus précisément les « progrès à réaliser » et les ressources nécessaires.

Pendant cet exposé très technique, deux-trois interventions spontanées se font entendre. Ainsi, un homme demande pourquoi les agents de CBP patrouillent sur les autoroutes et non près des ranchs... Une autre question déclenche les rires de la salle : « si la Border Patrol ne patrouille pas 100 % de son temps, que fait-elle ? » ou encore « J'ai rarement vu un agent sur mes terres ». Puis prenant la parole, Manuel Padilla Jr. se félicite de l'amélioration de la situation dans le comté par rapport à 2004 qui selon lui était « chaotique ». La ville de Douglas est plus sécurisée, ajoute-t-il. Le danger aujourd'hui s'est déplacé dans les zones rurales où les activités de la Border Patrol sont plus complexes à mettre en œuvre, reconnaît-il. Un autre homme le coupe au moment où il explique l'historique du déploiement de CBP depuis la Californie vers l'Arizona : est-ce que cette stratégie aurait « intentionnellement » forcé les migrants à venir en Arizona ? , Manuel Padilla Jr. a l'air embarrassé. Globalement, je note une tension entre les ranchers et les représentants de CBP ou plutôt une incompréhension générale sur leurs tactiques et leurs pratiques. Un écart que Ron Barber tente de combler en mobilisant une expertise statistique qui se borne à répéter le contenu des reproches envers DHS et CBP : soit l'absence d'indicateurs pour mesurer les progrès en matière de sécurité frontalière.

Pour les ranchers du sud de l'Arizona, les témoignages de rencontres avec des contrebandiers ou des groupes de migrants sont légion<sup>304</sup>. Cette peur de rencontres qui pourraient devenir violentes s'est cristallisée le 27 mars 2010 lorsqu'un propriétaire de ranch, Robert Krentz a été découvert mort à l'est de Douglas<sup>305</sup>. Pour les ranchers voisins et les autorités de police locale (et aussi pour les républicains de l'Arizona), le tueur a été catégorisé très vite comme un « *illegal*

---

<sup>303</sup> GAO, "Border Patrol. Key elements of New Strategic Plan Not yet in Place to inform Border Security Status and Resource Needs", décembre 2012, <http://www.gao.gov/assets/660/650730.pdf> (consulté en avril 2014).

<sup>304</sup> Jim et Sue Chilton, un couple de ranchers résidant au bord de la frontière dans la vallée de l'Altar au sud-ouest de Tucson, témoignent régulièrement dans les médias de ces rencontres sur leurs terres. Leurs histoires de rencontres avec des contrebandiers et des migrants font les choux gras de la presse locale et des médias nationaux. Ortega Bob, "Southwest Border Security: Are we getting our bang for the buck?", *The Arizona Republic*, 8 avril 2013. Autre exemple de rencontre violente cette fois-ci : Roger Barnett, un rancher au nord-est de Douglas est accusé de violation des droits civiques de 16 migrants Mexicains en 2004, qu'il détenait régulièrement sur sa propriété. Seper Jerry, "16 Illegals sue Arizona Rancher", *The Washington Times*, 9 février 2009.

<sup>305</sup> Robert Krentz a été retrouvé fusillé. Il s'agit du seul cas de rancher tué à la frontière en 30 ans. Ortega Bob, art. cit.

*alien* »<sup>306</sup>. Confrontés à ces « intrusions », les ranchers sont partagés sur les solutions à proposer. Certains préconisent le déploiement de soldats de retour d’Afghanistan, d’autres la construction d’un mur imposant tout le long de la frontière, d’autres l’ouverture de routes pour que les agents de la Border Patrol puissent accéder à ces zones reculées<sup>307</sup>. Comme ce fut le cas lors de la réunion publique à Douglas, tous accusent la tactique actuelle de CBP dans le secteur de Tucson : déployer des agents des *checkpoints* le long des routes plusieurs kilomètres au nord de la frontière et non directement à la ligne-frontière. Cette tactique créerait de facto pour les ranchers une zone risquée où ils résident et travaillent<sup>308</sup>.

Relayer l’angoisse des ranchers et peser dans les stratégies de sécurisation de la frontière représente une mission intégrée aux activités de l’Arizona Cattlemen’s Association, l’unique organisation professionnelle dédiée à « la représentation, l’éducation, la communication et les services envers les familles productrices de bœuf de l’Arizona<sup>309</sup> ». Pour son vice-président, Patrick A. Bray, le message est simple et le problème aux confins de l’État est clair : les villes frontalières sont sécurisées mais les habitants des zones rurales vivent dans la peur depuis le début des années 2000. Pour lui, la violence mexicaine a traversé la frontière, la thèse du « *spill-over* » est avérée :

Our sole focus is to get the political side of this to realize that border security is a separate issue from Immigration reform because border security has an aspect now of it, it’s not about making that we keep the people that wanna work, it’s making sure that we are not allowing foreign criminal violence to spill over to America. And it has, there is no question about it : we’ve had a murdered rancher here in Arizona, high-speed chases on I-10, the drop houses in Phoenix [...] It is here and it lives amongst us

---

<sup>306</sup> Le shérif du comté en charge de l’enquête estime qu’il s’agirait peut être d’un meurtre par un contrebandier de drogue et non nécessairement un migrant. A ce jour, le meurtre n’a pas été résolu. Mc Combs Brady, “Slaying of border rancher still a mystery one year later”, *Arizona Daily Star*, 22 mars 2011 ; Rubin Paul, “Cowboy Down: Rob Krentz’s Family Talks about the life and death of the murdered Arizona Rancher”, *Phoenix New Times*, 10 juin 2010.

<sup>307</sup> Ortega Bob, art. cit.

<sup>308</sup> Les ranchers ne sont pas convaincus qu’une sécurisation de la frontière passe par le recrutement d’agents supplémentaires de la Border Patrol. Ainsi pour Jim Chilton, il faut déployer les agents directement à la ligne-frontière. “Keep beefing up border patrol ? Some Arizona ranchers say no”, *The Miami Herald*, 30 avril 2014.

<sup>309</sup> Arizona Cattlemen’s Association, <http://www.azcattlemensassoc.org/> (consulté en avril 2014). Notre traduction.

every day. [...] Our people are on the frontline and the rural areas of our border are unsecured. (entretien Bray 2013).

### **Le ROB (Restore Our Border) : plan de l'Arizona Cattlemen's Association**

Dans la foulée du meurtre de l'un des leurs en avril 2010 (Robert Krentz), les ranchers ont décidé pour la première fois de publier leur plan de sécurisation de la zone frontalière : le « *Restore Our Border (ROB) Security Plan*<sup>310</sup> ». Le plan liste dix-huit actions concrètes parmi lesquelles : le déploiement de l'armée, l'autorisation de l'emploi de la force, l'établissement de *Forward Operating Bases* (FOB) tous les 12 *miles*, l'amélioration des technologies de communication dans ces secteurs ruraux, l'amélioration de la coopération entre CBP et les ranchers par l'établissement de conseils de citoyens pour chaque *CBP stations* et la pénalisation systématique des personnes arrêtées. Dans le plan, aucune construction de nouvelles « barrières » sur la ligne frontalière n'est préconisée, alors même que l'Association est représentée au JBSAC et soutient l'initiative *Build the border fence*. P. Bray s'en explique : «The border fence itself is not the solution [...] all the ranches are fenced. We know how easily it is to breach them, we are repairing them all the time [...] it's a method to slow people down [...] you need the man power, the technology and the communication [...] and yes the fence could be a tool in the tool bag» (entretien Bray 2013). Le plan sépare clairement l'enjeu de sécurisation de la frontière des enjeux de réforme migratoire.

À partir de vécus violents des migrations et des contrebandes, Patrick Bray et les ranchers du comté de Cochise partagent l'idée d'un « *spill over* ». Pourtant, cette idée est plus fantasmée que réelle. Les statistiques criminelles du FBI montrent que les taux de criminalité dans les villes frontalières (El Paso ou San Diego) sont inférieurs aux moyennes nationales, et demeurent relativement stables<sup>311</sup>. Dans la même période, les villes jumelles mexicaines (Tijuana et surtout Ciudad Juarez) ont connu, depuis décembre 2006 une augmentation des taux d'homicides<sup>312</sup> lorsque le Président mexicain Felipe Calderon a lancé une offensive militaire contre les cartels de la drogue<sup>313</sup>. Ce fantasme du « *spill-over* » n'est pas une

---

<sup>310</sup> Arizona Cattlemen's Association, « Restore our border », 2010-2012, <http://restoreourborder.org/> (consulté en avril 2014).

<sup>311</sup> «Preliminary Semiannual Uniform Crime Report, January-June 2012» du FBI contenant les statistiques de criminalité (homicides, cambriolages, vols) commenté par Wilson Christofer E., «Crime Data and spillover Violence along the SouthWest Border», Mexico Institute, Woodrow Wilson International Center for Scholars, 2011.

<sup>312</sup> Depuis 2007 11 862 morts. Voir le décompte macabre tenu par Molloy Molly, « Frontera List », <http://fronteralist.org/> (consulté le 17 mars 2015).

<sup>313</sup> Le terme « cartel » désigne ces réseaux criminels mexicains qui se sont structurés dans les années 1970 dans les montagnes de la Sierra Madre pour contrôler la production mexicaine de la marijuana et du pavot et l'acheminement de la cocaïne des Andes vers les États-Unis. Ces cartels se sont renforcés depuis les années 1990 suite d'une part aux opérations états-uniennes de « guerre contre la drogue » aboutissant à la militarisation de la route des Caraïbes et déplaçant les routes de

caractéristique de la période de mobilisation pro-barrière que nous envisageons (2010-2013), ni même lié au déclenchement de la guerre contre les cartels mexicains. Sa formulation et son agitation s'inscrivent dans la construction psycho-sociale de la division territoriale où aux yeux des États-Unis l'autre côté mexicain est un espace de violence, d'impureté mais aussi paradoxalement de plaisirs et de vices<sup>314</sup>. Si la thèse du « *spill-over* » est difficilement attestée, les situations de violences transfrontalières existent bien au sud de l'Arizona. Elles peuvent être liées aux activités de contrebandes<sup>315</sup> de drogues et de migrants auxquels participent plus ou moins directement les cartels<sup>316</sup>. Les activités de contrebandes des cartels mexicains se déploient aux États-Unis mais le niveau de violence est infiniment moindre que côté mexicain comme le reconnaissent d'ailleurs les services de renseignements états-unis :

The Mexican cartels have a presence in the United States, but we are not likely to see level of violence that if plaguing Mexico spill across the US border. We assess that traffickers are wary of more effective law

---

contrebandes vers le Mexique (Andreas Peter, *Border Games : Policing the US-Mexico Divide*, Ithaca, New York, Cornell University Press, 2009, 2<sup>nd</sup>. ed., chap. 3 & 4) et d'autre part en s'alliant aux cartels colombiens. Le trafic de drogue devient alors plus violent. Les différents cartels (de Juarez, du Golfe, de Sinaloa, de Tijuana, etc...) luttent pour le contrôle des zones autour des points d'entrée ou de contrebande de la drogue au Mexique (les ports du pays ou les zones de transit vers les États-Unis comme les villes frontalières) en ayant recours à la corruption des élus et des forces de l'ordre mexicaines. À partir de 2007, l'envoi de l'armée mexicaine par Felipe Calderon pour reprendre les territoires contrôlés par les cartels a permis la capture de chefs de réseaux. Elle a surtout brisé le *statu quo* entre les cartels et entraîné une nouvelle lutte pour le contrôle des zones. Voir à ce sujet Johansson Frédéric, « La guerre contre les cartels mexicains », Grenoble École de Management TV, Festival de Géopolitique 2013, [https://tv.grenoble-em.com/fr\\_FR/fgg/la-guerre-contre-les-cartels-mexicains](https://tv.grenoble-em.com/fr_FR/fgg/la-guerre-contre-les-cartels-mexicains) (consulté en avril 2015).

<sup>314</sup> La thématique du « *spill-over* » est en fait une constante dans cette construction psycho-sociale de l'autre côté comme espace paradoxal de dangers et de plaisirs. Rappelons avec Nevins Joseph, *Operation Gatekeeper and Beyond, The War on « Illegals » and the Remaking of the US-Mexico Boundary*, New York, Routledge, 2010, 2<sup>nd</sup> ed., chap. 3 & 4, que des peurs similaires étaient véhiculées aux États-Unis face à la Révolution Mexicaine à partir de 1913 justifiant l'implantation de bases militaires le long de la frontière comme à San Diego, et l'imposition de détenir un passeport à partir de 1917 pour entrer aux États-Unis. Concernant le composant « plaisir », rappelons que jusque dans les années 1990, la ville mexicaine frontalière de Tijuana représentait la « ville du vice » aux yeux des États-Unis (à cause de son offre de drogues, de sexe, de jeux). De plus, les étudiants états-unis traversent annuellement la frontière pour expérimenter ce « vice » à l'occasion des semaines de *spring-breaks*...

<sup>315</sup> « Introduction dans un pays de produits prohibés, sans acquitter les droits d'entrée », dictionnaire en ligne du CNRTL, Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales.

<sup>316</sup> Les migrants et la drogue sont les principaux « produits » de contrebande qui attirent l'attention médiatique et politique, et ce à la différence des armes à feu ou l'argent qui traversent eux aussi la frontière du Nord vers le Sud. Contrairement à la thèse du « *spill over* », les violences dans la zone frontalière proviennent aussi des ranchers, des groupes de *vigilantes* ou encore des agents de la Border Patrol envers des migrants. En février 2015, un juge fédéral de Tucson s'est prononcé en faveur d'un migrant qui s'est fait tirer dessus par un agent de la Border Patrol à travers la frontière à Nogales (l'agent plaidait la légitime défense face à des jets de pierre venant de l'autre côté), Clark Jonathan, « Judge awards half-million dollars to man shot by BP agent », *Nogales International*, 10 février 2015.

enforcement in the United States. Moreover, the factor that drives most of the bloodshed in Mexico – competition for control of trafficking routes and networks of corrupt officials – is not widely applicable to the small retail drug trafficking activities on the US side of the border<sup>317</sup>.

Nous confrontons à présent les perceptions locales du « *spill-over* » aux formes que prennent ces activités de contrebandes de drogues et de migrants à travers la frontière et la part de violence qu'elles contiennent.

### 1.1.2. *Une contrebande de drogues plutôt silencieuse*

La contrebande de drogues vers le marché américain<sup>318</sup> représente l'activité principale des cartels mexicains. La quantité de drogues saisies à la frontière par CBP est constante, seule change la nature des drogues saisies<sup>319</sup>, même s'il est difficile de déterminer l'importance des quantités totales de drogues qui traversent la frontière. L'Arizona avec ses zones désertiques est aujourd'hui le principal corridor de transit de la drogue. Ce transit implique des déplacements de la part de membres de réseaux affiliés plus ou moins directement aux cartels dans les deux sens du nord au sud pour renvoyer l'argent en numéraire et du sud au nord pour transporter la drogue dans des couloirs de contrebandes spécifiques. Face à la militarisation de la zone frontalière où se situent ces couloirs, les tactiques des contrebandiers évoluent et se diversifient : de l'emploi de jeeps chargées ou des convois armés (les *drug drive-through*) à travers le désert ou parfois même au-dessus des barrières<sup>320</sup>, à l'envoi de petits drones télécommandés chargés de drogues<sup>321</sup>, au creusement de tunnels dans les villes frontalières<sup>322</sup>, à l'utilisation

---

<sup>317</sup> Clapper James R., "Unclassified statement for the record on the Worldwide threat assessment of the US Intelligence Community for the House permanent Select Committee on Intelligence", 2 février 2012 cité par Wilson Christofer E., art. cit.

<sup>318</sup> Un marché qui représente selon la RAND Drug Policy Research 2 milliards de dollars par an pour la marijuana. Phippen Weton, "We are Familia", *Phoenix New Times*, 7 mars 2013.

<sup>319</sup> CBP, "CBP's 2012 Fiscal Year in Review", 1er février 2013, [http://www.cbp.gov/xp/cgov/newsroom/news\\_releases/national/02012013\\_3.xml](http://www.cbp.gov/xp/cgov/newsroom/news_releases/national/02012013_3.xml) (consulté en avril 2015).

<sup>320</sup> Banks Leo W., "Let's Climb the Wall", *Tucson Weekly*, 19 juin 2008.

<sup>321</sup> Nieto-Gomez Rodrigo, « Murs, capteurs et drones : les enjeux de la technologie de surveillance frontalière dans la frontière mexico-américaine », compte rendu, colloque « Des frontières indépassables ? » Paris 8, 30 novembre 2011 <http://www.penserlespace.com/etudes-de-cas/murs-capteurs-et-drones-entre-mexique-et-etats-unis/> (consulté en avril 2015)

des migrants pour payer les frais de leurs traversées ou d'enfants de la région de Sonora comme mules (*burros*), en passant par les marches à pieds en petites équipes de contrebandiers mexicains et états-unis<sup>323</sup>. Les contrebandiers se livrent localement avec la Border Patrol à un jeu de chat souris et connaissent parfaitement le terrain et les modes opératoires des agents de CBP<sup>324</sup> qu'ils parviennent même à corrompre<sup>325</sup>. Ce trafic est source de violences lors des interactions troubles avec des civils ou des agents de CBP. Toutefois compte-tenu des quantités de drogues vendues sur le marché américain, et malgré les cas de violence fortement médiatisés, cette contrebande demeure silencieuse et fait partie intégrante de la machine frontalière. Sa simple existence alimente l'image d'une frontière poreuse et hors de contrôle, d'autant plus quand l'implication des cartels dans le trafic de drogues est amalgamée avec les traversées des migrants par des réseaux de passeurs. Les logiques et l'implication des cartels dans ce deuxième produit de contrebande sont pourtant bien distinctes de celles de la contrebande de drogues.

### 1.1.3. *La contrebande de migrants : le « coyotaje »*

Dans le jargon de la traversée non autorisée de la frontière, les migrants sont des « poulets » (« *pollos* »), ceux qui les recrutent sont des « *polleros* » (gardiens de poulets) qui travaillent pour ou sont aussi des « *coyotes* » (passeurs) ou encore des « guides » (*guias*) qui connaissent les chemins de traversée. Au terme d'un voyage à travers le Mexique<sup>326</sup>, les migrants débarquent par bus dans des villages de départ

---

<sup>322</sup> À l'image du musée d'art contemporain de Tijuana, mieux connu en 2003 sous le nom de *Casa del tunel*. Cearlev Anna, Zúñiga Janine, "Agents discover border tunnel", *Union Tribune San Diego*, 5 avril 2003.

<sup>323</sup> Vulliamy Ed, *Amexica: war along the borderline*, London, Bodley Head (2010) ; trad. fr. Guillaume Marlière, *Amexica la guerre contre le crime organisé sur la frontière États-Unis-Mexique*, Paris, Albin Michel, 2013.

<sup>324</sup> Ils connaissent les heures de roulements des agents de CBP, sont équipés de caméras thermiques et communiquent par téléphone à d'autres indicateurs postés dans les montagnes. Ils marchent jusqu'aux routes (goudronnées ou non, dans des ranchs perdus) les plus proches où est envoyé un conducteur pour récupérer la drogue. Phippen Weston, art. cit.

<sup>325</sup> Lee Maril Robert, *The fence, National security, public safety and Illegal Immigration along the U.S.-Mexico Border*, Texas Tech University Press, 2011, chap. 8.

<sup>326</sup> Sur ce parcours migratoire depuis l'Amérique centrale, voir les reportages photo de Tomas Ayuso intitulés "The right to grow old: the Honduran migrant crisis", publiés par Noria, Network of Researchers of International Affairs le 29 octobre 2014, <http://www.noria->

le long de la frontière (les « *ejidos* ») comme Sonoyta ou Altar<sup>327</sup>. S’y croise la foule d’acteurs impliqués dans la traversée non autorisée : migrants, *coyotes*, autorités de police locales corrompues, contrebandiers de drogues, guides, agents fédéraux mexicains des *Grupos Beta* chargés de recueillir les noms de ceux qui vont traverser, et parfois même des associations humanitaires de l’Arizona. La militarisation des zones urbaines frontalières dans les années 1990 a contraint les migrants à risquer la traversée des zones désertiques du sud de l’Arizona ou à travers le Rio Grande au Texas. Ce « *funnel effect* » a eu pour première conséquence une augmentation du nombre de morts retrouvés dans le désert<sup>328</sup>.

L’activité des *coyotes*, le « *coyotaje* », est ancienne. L’immersion des cartels dans ces réseaux de passeurs est, quant à elle, plus récente. En effet, les passeurs ne sont pas nécessairement affiliés aux cartels. Certains expriment un sentiment de solidarité pour les migrants dans ce qu’ils perçoivent comme un processus de réunification familiale, comme le décrit l’anthropologue Gabriella Sanchez :

The human smuggling facilitators I interacted with over the years were nannies, gardeners, construction workers, janitors, and elderly men and women, who through their participation at facilitating specific segments of border crossings had found an effective way to supplement their meager incomes from the formal economy—one that did not carry the stigma connected with drug sales or sex work, and which circumvented, at least in part, the employment limitations associated to the lack of legal immigration status of many of them<sup>329</sup>.

Au niveau académique un débat existe sur l’intensité de l’immixtion des cartels qui contrôlent les zones frontalières dans cette organisation de la traversée non

---

[research.com/2014/10/29/the-right-to-grow-old-the-honduran-migrant-crisis-2/](http://research.com/2014/10/29/the-right-to-grow-old-the-honduran-migrant-crisis-2/) ou encore de Ponces Edu, Arnau Toni, Soteras Eduardo, *En el camino. El infierno de los centroamericanos en Mexico*, Blume, 1st Ed., 2011.

<sup>327</sup> Vulliamy Ed, *op. cit.*, p. 54-55.

<sup>328</sup> Dans le comté frontalier désertique de Pima en 1990, neuf cas de morts dans le désert étaient recensés. En 2005, 201 cas. Rubio-Goldsmith Raquel, M. *et alli.*, *The “funnel effect” & recovered bodies of unauthorized migrants processed by the Pima county office of the medical examiner, 1990-2005*, Binational Migration Institute, octobre 2006, <http://cw.routledge.com/textbooks/9780415996945/migrants/bmi-2006.pdf> (consulté en avril 2014).

<sup>329</sup> Sanchez Gabriella, ““It is not what I do, but what we do for others”: Smugglers on Human Smuggling”, 2014, <http://bordercriminologies.law.ox.ac.uk/smugglers-on-human-smuggling/> (consulté le 12 février 2014). Gabriella Sanchez a enquêté parmi les *coyotes* détenus dans les prisons de l’Arizona. Voir aussi Sanchez Gabriella, *Human smuggling and border crossings*, New York, Routledge, “Routledge Studies in Criminal Justice, Borders and Citizenship”, 2014.



autorisée. Si la plupart des universitaires s'accordent à dire que l'arrivée des cartels dans ce trafic de plus en plus dangereux à cause de la militarisation en a modifié les règles, le débat porte sur l'ampleur de la transformation et de l'implication des acteurs liés aux cartels<sup>330</sup>. Pour Simon Izcara Palacios<sup>331</sup>, qui a enquêté auprès des *coyotes*, il existe de nouvelles connections entre *coyotes* et cartels mais pas de basculement du contrôle des traversées non autorisées. Les interactions sont distinctes en fonction du contrôle de la frontière par les cartels (plus intenses au niveau du Rio Bravo/Grande, moins intense en Arizona). La présence des cartels se jouerait dans la création d'un droit de passage (*cuotas*) payé par le *coyote* qu'il répercute sur les migrants. Les *coyotes* peuvent de moins en moins éviter ces rackets sans risquer des représailles violentes de la part des cartels<sup>332</sup>. De manière générale, les traversées se font sans arme ni violence même si des cas de kidnappings dans des maisons pour demande de rançons à la famille aux États-Unis existent<sup>333</sup>.

En conclusion de ce parcours des perceptions de situations de mobilités et de violence aux confins sud de l'Arizona, la thèse du « *spill over* » défendue par les acteurs pro-barrière en prenant exemple des actes de vandalisme vécus par les ranchers ne saurait être validée, surtout si la focale pour envisager les actes de violence se situe au niveau de l'ensemble de la zone frontalière. En revanche, localement comme dans le comté de Cochise une population symbolique de ce territoire, les ranchers, est affectée par l'intensification de la contrebande de drogues et le déplacement des chemins migratoires. Pour ces acteurs pro-barrière, la thèse du « *spill-over* » s'incarne dans les « intrusions » de leurs propriétés. Le malaise semble *a priori* provenir davantage dans les troubles à la « quiétude » du

---

<sup>330</sup> Entre ceux estimant que la militarisation de la frontière a changé l'organisation et le contrôle du *coyotaje* au profit d'organisations criminelles structurées (comme Slack Jeremy, Whiteford Scott, "Viajes violentos: La transformación de la migración clandestina hacia Sonora y Arizona", *Norteamérica*, 2010, vol. 5, n°2, p. 79–107), et ceux estimant que le *coyotaje* n'a pas changé, qu'il demeure un trafic orchestré par de petits groupes (comme Spener David, "El apartheid global, el coyotaje y el discurso de la migración clandestina: Distinciones entre violencia personal, estructural y cultural", *Migración y Desarrollo*, 2008; vol. 10, p. 127–156).

<sup>331</sup> Izcara Palacios Simón Pedro, "Coyotaje y grupos delictivos en Tamaulipas", *Latin American Research Review*, 2012, vol. 47, n° 3, p. 55.

<sup>332</sup> *Ibid.*, p. 44 et p. 57.

comté. Comparativement, qu'en est-il dans les confins israéliens le long de la Ligne verte ? Comment les mobilités d'indésirables (Palestiniens de Cisjordanie) vers les zones d'habitations israéliennes sont-elles perçues ? Quelle est la nature du malaise par rapport à ces mobilités ?

## **1.2. À travers la Ligne verte : la « suture » entre Israéliens et Palestiniens**

Une vision cartographique de l'espace dominé militairement par Israël entre la Méditerranée et le Jourdain tendrait à accorder une grande importance à la Ligne verte. Sur le terrain, il est pourtant difficile de dissocier des espaces israéliens et palestiniens homogènes, et ni la Ligne verte ni la barrière n'y contribuent efficacement<sup>334</sup>. En effet depuis l'érection de la barrière, la colonisation se poursuit (donc la présence d'Israéliens de l'autre côté de la Ligne verte) créant des enclaves israéliennes connectées entre elles et à Israël qui fragmentent les zones d'habitations palestiniennes. Il n'y a pas eu non plus de changement de statut juridique des Territoires occupés. En réalité, les populations vivent imbriquées et la cartographie des zones autonomes palestiniennes renvoie plutôt à un archipel<sup>335</sup>. Le régime israélien d'occupation de la Cisjordanie est marqué par de multiples séparations territoriales<sup>336</sup>. La Ligne verte n'y correspond aujourd'hui qu'à un marqueur administratif et juridique (voir l'encart ci-après). Nous nous intéressons ici aux espaces de « suture », de contact entre zones d'habitations israéliennes et palestiniennes<sup>337</sup>. De multiples échanges commerciaux, contrebandes et mobilités s'effectuent entre ces zones, que la séparation par la barrière a complexifiés. Les

---

<sup>333</sup> Vulliamy Ed, *op. cit.*, p. 64 ; Millman Joel, "Immigrants become hostages as gangs prey on Mexicans", *The Wall street journal*, 10 juin 2009.

<sup>334</sup> « La barrière ne distingue pas un territoire israélien d'un territoire palestinien, ni un extérieur d'un intérieur », Parizot Cédric, Latte-Abdallah Stéphanie (dir.), *A l'ombre du Mur*, Actes Sud Sciences humaines, Études méditerranéennes. CNRS. septembre 2011. p. 21.

<sup>335</sup> "L'archipel de Palestine orientale", Un monde à l'envers. L'Atlas géopolitique du *Monde diplomatique*, 2009.

<sup>336</sup> Ophir Adir, Givoni Michal, Hanafi Sari, *The Power of Inclusive Exclusion: Anatomy of Israeli Rule in the Occupied Palestinian Territories*, New-York/Cambridge (Mass.), MIT Press, 2010.

<sup>337</sup> Nous envisageons les mobilités des Palestiniens de Cisjordanie depuis les zones d'habitations palestiniennes vers les zones d'habitations israéliennes, colonies comprises. Dans notre étude des mouvements sociaux pro-barrière israéliens, les colons présentent la particularité de ne pas s'être mobilisés initialement en faveur de construction de la « barrière ». Ils se sont fait entendre sur le tracé de celle-ci, une fois le projet validé par le gouvernement. Voir à ce sujet le chapitre 4, présentant les controverses qu'ils alimentent avec les autres acteurs pro-barrière.

mobilités palestiniennes en zones israéliennes ont généré dans l’imaginaire culturel israélien deux figures archétypales : celle du travailleur (autorisé ou non) et de l’« infiltré » (voleur, contrebandier ou potentiel « terroriste »). Chez les pro-barrière, les attentats palestiniens de la Seconde *Intifada* ont accentué encore l’association des mobilités à la figure de l’« infiltré ». Nous envisageons tout d’abord la construction de ces deux figures de la mobilité palestinienne en zones israéliennes avant de décrire les malaises exprimés par des leaders de communautés israéliennes le long de la Ligne verte à propos de ces mobilités.

### **La Ligne verte**

La Ligne verte désigne la ligne de démarcation issue de la guerre israélo-arabe de 1948-1949. Elle est considérée par les résolutions de l’ONU comme base à la définition des frontières d’un futur État palestinien. Pour Israël, il s’agit essentiellement d’une ligne administrative de distinction entre le territoire d’Israël et les territoires occupés (en hébreu : *chtahim*) puisque la Cisjordanie n’est pas annexée à Israël. Au regard du droit international, il s’agit donc d’une limite juridique qui définit les contours des Territoires occupés et à ce titre sert de base pour ceux qui veulent en Israël comme parmi les Palestiniens déterminer un jour les frontières d’un État palestinien. La Ligne verte de 1949 à 1967 était marquée par une tranchée et une « barrière » légère<sup>338</sup>. À partir de 1967, la logique d’occupation était plutôt à l’effacement de la Ligne verte et à l’intégration territoriale de la Cisjordanie à l’espace israélien. Ainsi, dans les livres scolaires israéliens, la Ligne verte s’efface. Les termes de « Judée –Samarie » pour désigner la Cisjordanie sont banalisés. La colonisation de la Cisjordanie se met en place. Les travailleurs palestiniens sont intégrés à l’économie israélienne.

Cette logique d’effacement a été remise en cause à partir de la Première *Intifada*, puis dans la période du processus d’Oslo. La Ligne verte a alors retrouvé son statut de démarqueur politique comme base des négociations. Néanmoins, le retrait militaire israélien et l’octroi de territoires administrables à la nouvelle Autorité palestinienne ne s’est pas réalisé par rapport à la Ligne verte mais conformément à un découpage *ad hoc* de la Cisjordanie en trois zones (A, B et C). La Ligne verte a surtout retrouvé un statut de limite sécuritaire dans les années 1990 face aux entrées de « terroristes » et aux vols. Toutefois, cette limite sécuritaire a été progressivement déplacée à l’est avec le tracé de la « barrière ». Ainsi sur le terrain, la Ligne verte lorsque la « barrière » n’y est pas érigée n’est pas marquée dans le paysage. Elle est effacée bien qu’elle garde son statut juridique international de séparation entre Israël et les Territoires occupés.

---

<sup>338</sup> Chapitre “Fortifications: The architecture of Ariel Sharon” in Weizman Eyal, *Hollow Land: Israel’s architecture of occupation*, London/New York, Verso, 2007.

### 1.2.1. *La figure du travailleur palestinien*

L'emploi de Palestiniens des Territoires dans des secteurs de l'économie israélienne comme l'agriculture, la restauration ou le bâtiment était banal entre 1967 et 1988. Peu de restrictions de mouvements leur étaient imposées. Les Palestiniens représentaient une main d'œuvre peu chère et non syndiquée<sup>339</sup> bénéfique pour l'économie israélienne. La Première *Intifada* (1987-1993) marque le début de la restriction de ces mobilités au nom de la lutte contre l'entrée de « terroristes ». Entre 1988 et 1991, l'administration civile israélienne en charge des Territoires occupés mit en place un système de permis de travail individuel pour sélectionner les ouvriers palestiniens selon des critères sécuritaires ou politiques. Ce système peu restrictif pendant les années 1990, le devient lors de la Seconde *Intifada*<sup>340</sup>. Les permis de travail deviennent alors de plus en plus difficiles à obtenir et impliquent des procédures bureaucratiques longues et opaques. Cette régulation a permis de faire fluctuer le nombre de travailleurs palestiniens jusqu'à présent<sup>341</sup>. Ainsi d'après l'exploration des statistiques de l'OCHA-OpT et du Bureau palestinien de statistiques (PCBS), l'anthropologue Cédric Parizot estime qu'entre 1992 et 1996 le nombre de travailleurs palestiniens en Israël ou dans les colonies a été réduit de moitié. Il s'élève à 145 100 à la veille de la Seconde *Intifada* et diminue à 43 000 en 2003 pour atteindre progressivement entre 63 000 et 67 000 en 2007<sup>342</sup>. Avec l'instauration du système de permis de travail, les mesures de bouclages et la mise en place d'obstacles physiques depuis le début des années 1990<sup>343</sup>, les flux de travailleurs ont diminué mais ne se sont pas taris. Ils

---

<sup>339</sup>Entre 1974 et 1992, plus du tiers de la main d'œuvre palestinienne travaillait en Israël (Farsakh Leila, *Palestinian Labour Migration to Israel: Labour, Land and Occupation*, Routledge, Routledge Political Economy of the Middle East and North Africa, 2005). L'économie palestinienne était dépendante des revenus de ce travail en Israël. Grinberg Lev Luis, « Discours économiques et construction des frontières dans l'espace israélo-palestinien depuis 1967 », in Latte-Abdallah Stéphanie Cédric Parizot, (dir.), *op. cit.*, p.111.

<sup>340</sup> Parizot Cédric, « Temporalités et perceptions de la séparation entre Israéliens et Palestiniens », *Bulletin du Centre de Recherche Français à Jérusalem*, 2009, n°20, p.4.

<sup>341</sup> Et de les remplacer par des travailleurs étrangers et issus des nouvelles vagues d'immigration russes et éthiopiennes, Grinberg Lev Luis, art. cit., p. 116.

<sup>342</sup> Parizot Cédric, art. cit., 2009, p.5.

<sup>343</sup> Hass Amira, "Israel's Closure Policy : An ineffective strategy of Containment and Repression", *Journal of Palestine Studies*, vol. 31, n°3, printemps 2002, University of California Press, p. 5-20.

s'effectuent dans la clandestinité<sup>344</sup>. Ainsi, en 2014, 47 350 permis ont été octroyés à des travailleurs Palestiniens dans les zones israéliennes (colonies comprises) et entre 15 000 et 30 000 ont travaillé sans autorisation (1 424 Palestiniens sont d'ailleurs en 2014 en prison pour cette raison)<sup>345</sup>. Les travailleurs palestiniens en Israël, issus de la région de Naplouse, dont les récits ont été collectés par Véronique Bontemps<sup>346</sup>, situent un « avant » et un « après » dans les mobilités autour des années 2000-2002. Avant, les obstacles étaient faciles à contourner. En 2000-2002, les ouvriers ont arrêté de travailler. Après, ils repartent, mais de manière clandestine.

Le constat est donc que les restrictions à la mobilité imposées par les Israéliens ont généré un phénomène de travail clandestin palestinien, qui rend ces travailleurs vulnérables aux abus de leurs employeurs<sup>347</sup>. De plus, ces restrictions n'ont pas mis fin aux trafics et à la contrebande de marchandises<sup>348</sup> mais ont plutôt complexifié les mobilités et les échanges entre zones israéliennes et palestiniennes autour de la Ligne verte.

---

<sup>344</sup> Bontemps Véronique, « ‘Tu dois prendre le risque, tu n’as pas le choix’ ». Entre précarisation et décision individuelle, récits d’ouvriers palestiniens travaillant en Israël », in Latte Abdallah Stéphanie, Parizot Cédric (dir.). *Anatomie d’une séparation : Palestiniens et Israéliens vingt après Oslo*, Paris, Karthala, à paraître, 2015 ; Parizot Cédric, « En attendant le mur. Gestions israéliennes des mobilités palestiniennes pendant la seconde Intifada (2000-2006) », *Migrations Société*, vol. 18, n° 7, septembre-octobre 2006, p. 15-39.

<sup>345</sup> B’Tselem, “Intl. Workers' Day: No cause for celebration for Palestinians working in Israel”, Workers from the Territories, 30 avril 2014, [http://www.btselem.org/workers/20140430\\_international\\_workers\\_day\\_2014](http://www.btselem.org/workers/20140430_international_workers_day_2014) (consulté le 1er mai 2014).

<sup>346</sup> Bontemps Véronique, art. cit.

<sup>347</sup> Kav La Oved, “Palestinian workers”, <http://www.kavlaoved.org.il/en/areasofactivity/palestinianworkers/>, (consulté le 12 février 2014) ; B’Tselem, *Crossing the Line: Violation of the Rights of Palestinians in Israel without a Permit*, Jerusalem, 2007 ; Scheindlin Dahlia, “The dark side of Israeli economy”, *+972magazine*, 8 janvier 2014.

<sup>348</sup> Par exemple entre populations bédouines citoyennes israéliennes du nord-est du Néguev et Palestiniens du sud de la région d’Hébron comme l’étudie Cédric Parizot. Parizot Cédric, art. cit. 2006, p. 31.

### 1.2.2. *La figure de l' « infiltré » palestinien*

L'« infiltré » (en hébreu *mistanenim*) est une catégorie militaire et juridique définie dans une loi<sup>349</sup> de 1954 comme une personne entrée sur le territoire israélien sans autorisation soit comme un ressortissant du Liban, d'Égypte, de Syrie, d'Arabie saoudite, de Transjordanie, d'Irak ou du Yémen, ou un Palestinien. La loi autorise le ministère de la Défense à procéder à son expulsion. Le but originel de la loi était d'empêcher le retour des Palestiniens dans les territoires conquis par Israël en 1948-1949. La figure de l'ennemi « infiltré » est donc un élément crucial mais mutant de la culture militaire israélienne. En premier lieu, c'est une figure datée qui renvoie à la période de la « guerre des infiltrés »<sup>350</sup>. Entre 1949 à 1967, l'armée israélienne ne maîtrisait pas le contrôle des frontières ce qui laissait la possibilité à des combattants palestiniens entraînés à Gaza, ou dans le Sinaï et en Cisjordanie d'entrer en Israël pour y commettre des actions terroristes ou de sabotages contre des civils ou des militaires ou pour y commettre des vols dans des villages abandonnés en 1948. Environ 200 civils israéliens ont ainsi été tués entre 1949 et 1956<sup>351</sup>. Puis, cette figure est appliquée à l'encontre des Palestiniens lors des vagues d'attentats de la part de groupes palestiniens entamées à partir de 1994 puis surtout pendant la Seconde *Intifada*. Elle est également réactivée à l'encontre des demandeurs d'asile africains arrivés à travers le Sinaï dans la seconde moitié des années 2000<sup>352</sup>. La figure de l' « infiltré » est aussi appliquée aux voleurs le long de la Ligne verte et dans les colonies israéliennes de Cisjordanie.

---

<sup>349</sup> Israel Law Resource Center, «Prevention of Infiltration Law, 5714-1954», adoptée le 16 août 1954, <http://www.israelawresourcecenter.org/emergencyregs/fulltext/preventioninfiltrationlaw.htm> (consulté en avril 2014).

<sup>350</sup> Cohen Samy, *Tsahal à l'épreuve du terrorisme*, Paris, Seuil, 2009, p. 58.

<sup>351</sup> Bar-Tal Daniel, Teichman Yona, *Stereotypes and Prejudice in Conflict. Representations of Arabs in Israeli Jewish Society*, Cambridge University Press, 2005, p. 108.

<sup>352</sup> Cette loi a été amendée par la Knesset à l'initiative du gouvernement en mai 2008 pour inclure dans la catégorie des « infiltrés » les demandeurs d'asiles africains venus du Darfour, du Sud Soudan et d'Érythrée. Elle autorise leur enfermement jusqu'à trois ans sans procès (dans des centres dans le désert du Néguev) sans examen individuel de leur demande d'asile. Des ONG de défense du droit des réfugiés ont attaqué la loi à la Cour suprême aboutissant à sa réécriture et à l'adoption d'une nouvelle version en 2013. La bataille politique et judiciaire se poursuit aujourd'hui. Brücker Pauline, « Israël et ses « infiltrés » : réflexions sur une crise politique », publié par Noria, Network of Researchers of International Affairs, 11 mars 2015.

Tout au long des années 1990, les habitants de petites agglomérations israéliennes au nord (Meirav, Maale Gilboa) et au centre du pays (Magal, Baham, Bat Hefer), ou près de Jérusalem se plaignent des agressions, des vols de matériels ou encore de cambriolages commis par les Palestiniens des villages voisins<sup>353</sup>. En effet, un phénomène de plus grande échelle apparu dans la période 1994-2000 concerne les vols de voitures israéliennes suite à la création des zones autonomes palestiniennes donc sous contrôle policier palestinien. Les vols de voitures connaissent un essor considérable car la police israélienne ne peut pas pourchasser les voleurs dans les zones palestiniennes. Par exemple, il se développe un marché de la voiture volée dans les montagnes d'Hébron qui bénéficie tant au marché palestinien qu'israélien par la revente de pièces détachées<sup>354</sup>. La fédération des assurances israéliennes estime qu'entre 1993 et 1997 166 000 voitures ont été volées dont 71 % n'ont jamais été retrouvées<sup>355</sup>. Pour les pro-barrière et notamment les élus locaux le long de la Ligne verte, cette figure des mobilités palestiniennes domine leurs perceptions.

### 1.2.3. *Bricolage de barrières : les cas de Gilboa, Shoham et Gilo*

À partir de 2001, les élus locaux<sup>356</sup> le long de la Ligne verte (et surtout dans le district centre d'Israël<sup>357</sup>) demandent à l'armée des protections face aux tirs et aux « infiltrations » palestiniennes. L'activisme pro-barrière de ces élus prend donc la forme de pression sur leurs contacts de l'armée et au gouvernement dans un

---

<sup>353</sup> Parizot Cédric, « Après le mur : les représentations israéliennes de la séparation avec les Palestiniens », *Cultures et Conflits*, n°73 (Frontières, marquages et disputes), 2009a, p. 59 et p. 66.

<sup>354</sup> Parizot Cédric, art. cit., 2006, p. 26.

<sup>355</sup> Hatzofe, Israel Insurance Association, "Peace and... car theft ? Car thefts in Israel 1993-1997" <http://www.iris.org.il/cartheft.htm> (consulté le 19 février 2014).

<sup>356</sup> Les gouvernements locaux israéliens se répartissent sur trois échelons : les municipalités, les conseils locaux (*Mo'atza Mekomit*) et les conseils régionaux (*Mo'atza Azorit*). Depuis 1976, les maires sont élus au suffrage direct et les conseillers municipaux et locaux sont élus par liste à la proportionnelle. La majorité de leur budget provient du gouvernement central. En matière de défense, les prérogatives sont-elles aussi centralisées. Il n'existe pas en Israël de police municipale, seulement des responsables locaux en lien avec le commandement du front intérieur (*Pikoud Haoref*) de l'armée.

<sup>357</sup> Le district centre correspond à la plaine de Sharon, là où la densité de population israélienne est forte et où le territoire est le plus étroit entre la mer et les premiers villages palestiniens de Cisjordanie.

contexte où avant avril 2002 le projet de « barrière » n'est pas encore décidé. Avec leurs contacts les élus bricolent et improvisent des solutions de sécurité provisoires et localisées, soutenus en cela par le ministre de l'Agriculture, Shalom Simhon : "We are responding to grass-roots pressure from the residents. [...] There is no chance now, politically, to reach a decision on separation, so this is a local solution"<sup>358</sup>. Ainsi dès 2001, les conseils régionaux en association avec les ministères de l'Agriculture et de la Défense mettent en place des murs de protection contre les tirs provenant de Cisjordanie :

A 60-km fence that will pass 10 regional authorities - Gilboa, Yoav, Lachish, Mate Yehuda, Emek Hefer, Lev Hasharon, South Sharon, Menashe, Alona and Megiddo, is now in the works. The regional authorities have committed themselves to pay for 20 percent of the cost, while the Agriculture Ministry and Defense Ministry are covering the rest. In some places, the walls and fences are being called "agricultural-security" fences, but it's a euphemism since everyone knows that the purpose of the barriers is to protect the Israeli side from shooting by the Palestinian side<sup>359</sup>.

C'est le cas le long de l'autoroute trans-Israël 6 contre les tirs provenant de Tulkarem ou de Qalqiliya (voir carte « Israël / Cisjordanie : lieux d'enquête » dans le fascicule d'accompagnement). En 2001 et 2002, la réponse du ministère de la Défense se fait donc au cas par cas en réponse à l'activisme et la pression d'élus locaux pour obtenir plus de moyens<sup>360</sup>. Néanmoins, tous les résidents le long de la Ligne verte n'ont pas la même conception des protections à mettre en œuvre. Ainsi les autorités du kibboutz de Metzger (près de Tulkarem) y voient des mesures nécessaires mais ne sont pas prêts à remettre en cause les bonnes relations établies avec leurs voisins palestiniens<sup>361</sup>.

---

<sup>358</sup> Mualem Mazal, "Creeping separation along the 'seam'", *Haaretz*, 19 décembre 2001.

<sup>359</sup> Mualem Mazal, "Slowly, Slowly a Green Line Wall is growing up anyway", *Haaretz*, 17 juillet 2001.

<sup>360</sup> « Ce qui détermine le succès d'une autorité locale, surtout le maire, c'est son accès et son influence sur les bureaucrates [ministères de l'Intérieur et des Finances], les ministres, les politiques actifs dans les processus décisionnels sur des questions d'affaires locales », estime Arian Asher, *Politics in Israel, the Second Republic*, Washington, CQ Press, 2005, 2<sup>nd</sup> ed., p. 344-350 (notre traduction). En cet été 2001, les maires et présidents de conseils régionaux du district centre ont fait pression sur l'armée et le gouvernement pour obtenir des protections contre les tirs et les « infiltrations » en provenance de la ville voisine palestinienne de Qalqiliya. Mualem Mazal, *idem*.

<sup>361</sup> Mualem Mazal, "Kibboutz fought to move the fence", *Haaretz*, 12 novembre 2002 ; « Dov Avital, secrétaire général du kibboutz Metzger : la barrière n'est pas immuable. », Action citoyenne pour le Proche Orient, <http://www.acpro.org/metzger.htm> (consulté le 19 février 2014). Voir également le témoignage poétique d'un membre du kibboutz de Metzger dans le film *Mur* de Simone Bitton, 2004.



Malgré une bonne entente et des projets de coopération économique développés avec le gouverneur de Jénine au moment du processus d'Oslo (voir l'encart Gilboa), le président du Conseil régional de Gilboa Dany Atar<sup>362</sup> fait partie de ces élus qui bricolent des protections face aux « infiltrations ».

### **Gilboa**

(voir carte « Israël / Cisjordanie : lieux d'enquête » dans le fascicule d'accompagnement)

La région de Gilboa est située dans le district nord d'Israël sur les pentes des monts de Gilboa, jouxtant les plaines de la région palestinienne de Jénine. Elle se compose de *kibboutzim* et de *moshavim*, ainsi que de petites villes dont cinq villages arabes. Il s'agit d'une région agricole et touristique. Environ 20 000 personnes y résidaient en 2000<sup>363</sup>. Au cours des années 1990, le conseil régional de Gilboa profite de l'euphorie du processus d'Oslo pour développer des projets communs avec son homologue palestinien, le gouverneur de Jénine. Au printemps 2000, le dialogue pionnier en la matière porte sur la planification d'une zone industrielle commune, la mise en place d'infrastructures de traitement des eaux usagées, l'amélioration des réseaux de transports entre Jénine et Haïfa, la création de programmes communs dans les écoles et aussi d'un programme de « sécurité civique » pour lutter contre les contrebandes et vols côté israélien et les trafics de produits avariés revendus côté palestinien<sup>364</sup>. Cet exemple de coopération israélo-palestinienne est toutefois tributaire de l'avancée du processus de paix. Il est annulé par la Seconde *Intifada* au profit de mesures de sécurité.

Dany Atar n'a pas attendu les décisions du gouvernement sur la « barrière » pour mettre en œuvre de sa propre initiative des mesures de protection le long de la Ligne verte. Pour Dany Atar, la plaine de Jénine qui jouxte sa région est un lieu de passage aisé pour des « infiltrés<sup>365</sup> ». La région est d'ailleurs touchée par deux attaques majeures : le 28 novembre 2002 au siège du Likoud de Beit Shean et le 12

---

<sup>362</sup> Dany Atar, militaire réserviste est le coordinateur en charge de la sécurité au niveau de la région de Gilboa en lien avec le commandement du front intérieur de l'armée. Il est membre du parti travailliste et s'est présenté sur la liste de centre-gauche d'Union sioniste aux élections générales de mars 2015.

<sup>363</sup> Central Bureau of Statistics, "Localities and Population by Municipal Status and District 2013" [http://www1.cbs.gov.il/reader/shnaton/templ\\_shnaton\\_e.html?num\\_tab=st02\\_22&CYear=2013](http://www1.cbs.gov.il/reader/shnaton/templ_shnaton_e.html?num_tab=st02_22&CYear=2013) (consulté en février 2014)

<sup>364</sup> Roling Sharon, "Cooperation North: A Model of Cross-Border Partnership", *Palestine-Israel Journal*, "The Search for Regional Cooperation", 2000, vol. 7, n° 1 & 2.

<sup>365</sup> Il estime que 80 % des « infiltrés terroristes de Jénine » passent par Gilboa pour aller en Israël, (entretien Atar 2012).

janvier 2003 dans un *moshav* à Gadish près de la Ligne verte<sup>366</sup>. Pour Dany Atar, la solution réside dans l'érection de « barrières » provisoires similaires à celles bâties aux frontières libanaises et autour de Gaza. Il fallait, selon lui, réaliser une « séparation rampante<sup>367</sup> » tout comme le long d'autres frontières, et ce malgré le manque d'initiative de l'échelon politique et militaire national :

This is the routine security activity of a border. The roads that were paved [for army use] are exactly on the Green Line. Road patrols, lookout posts and portable roadblocks all operate along this line. From our perspective, this is a border in every respect, but the policy-makers find it more convenient to refer to this [activity] as 'security needs'. They are playing word games<sup>368</sup>.

Dès l'été 2001, Dany Atar mobilise « 400 volontaires<sup>369</sup> » de la région (avec expérience du combat) pour installer des tranchées, construire quatre postes d'observations, installer des caméras de surveillance et organiser des patrouilles<sup>370</sup>. Puis le Conseil régional décide de lever des fonds<sup>371</sup> auprès de communautés juives aux États-Unis pour acheter et mettre en place une barrière électronique reliée au QG de sécurité du Conseil<sup>372</sup>. La construction débute le 16 décembre 2002 vers Ram-On<sup>373</sup>. En tout, huit kilomètres sur 25 ont été construits (tous les jours entre 200 et 300 volontaires de la région se relaient selon Dany Atar) jusqu'au jour de l'attentat de Gadish. La phase deux du projet de « barrière de sécurité » au nord de la Cisjordanie est alors décidée par le gouvernement suite à cet attentat (voir chronologie de la construction de la « barrière » en annexe). Dany Atar est convaincu que son initiative et le fait qu'Ariel Sharon le convoque en janvier 2003 y ont contribué :

---

<sup>366</sup> Israel Ministry of Foreign Affairs, "Victims of Palestinian Violence and Terrorism since September 2000", <http://www.mfa.gov.il/mfa/foreignpolicy/terrorism/palestinian/pages/victims%20of%20palestinian%20violence%20and%20terrorism%20sinc.aspx> (consulté le 13 novembre 2014).

<sup>367</sup> Mualem Mazal, art. cit., 19 décembre 2001.

<sup>368</sup> *Idem.*, propos de Dany Atar recueillis par Mazal Mualem.

<sup>369</sup> Entretien Atar 2012.

<sup>370</sup> Mualem Mazal, art. cit., 17 juillet 2001.

<sup>371</sup> Entretiens Atar 2012 & Ben Ami 2012.

<sup>372</sup> Mualem Mazal, "Privately-built separation fence has yet to reach Gadish", *Haaretz*, 13 janvier 2003.

<sup>373</sup> Ratner David, "Gilboa Towns build Do It Yourself separation fence", *Haaretz*, 17 décembre 2002.

I entered Sharon's office and all the government was there, all the heads of the security forces were there, and Sharon comes and shakes my hand and says, « we have decided to build a fence, will you now please get off my back and stop attacking me? And I said, "yes". [...] the next day they came and started to build the fence. They dismantled our fence and built another one that was much more sophisticated... Before the fence there was an average of 365 terror incidents a year, since the fence there is an average of zero<sup>374</sup>.

Pour Dany Atar, la « barrière » n'est pas qu'un obstacle militaire, c'est un instrument de pacification. Elle a stoppé les attentats dans la région, permis de réduire les violences et constitue une base pour reprendre le dialogue avec Jénine et travailler de nouveau à la coopération économique. Pour lui les résultats sont là : l'économie fleurit aujourd'hui, la population a doublé, les investissements augmentent et les relations avec Jénine sont bonnes<sup>375</sup>. Depuis 2010, un dialogue s'est réinstauré entre Gilboa et Jénine autour de projets de développement touristique communs et l'organisation de circuits pour touristes internationaux<sup>376</sup>. Ainsi, la figure de l'« infiltré » dominait les vécus des mobilités à Gilboa avec le lancement de la Seconde *Intifada*, au point d'annuler les relations économiques avec les Palestiniens. L'initiative pro-barrière de Gilboa a inspiré d'autres pressions locales notamment à Shoham.

À Shoham, une ville du centre d'Israël de 19 400 habitants<sup>377</sup> coincée entre l'aéroport et l'autoroute trans-Israël 6, la « barrière de sécurité » a été érigée en 2004<sup>378</sup>. Le 8 juin 2003, son maire Shahar Ben Ami accompagné de Dany Atar et des autres membres du Conseil pour la barrière participaient à une action

---

<sup>374</sup> Entretien de Dany Atar avec le journaliste anglais Thomas Mark, 2011, *Extreme Rambling. Walking Israel's Barrier. For fun*, Ebury Press, p. 47-48.

<sup>375</sup> Entretien Atar 2012.

<sup>376</sup> «As head of the local council, I believe that tourism is the antithesis of war. We in the Gilboa live in coexistence as good neighbors with our Palestinian neighbors. We took upon ourselves the mission to create a different reality in the State of Israel: a reality of fraternity, understanding and economic cooperation that leads to prosperity on both sides». Ce sont les mots de Dany Atar dans une brochure de promotion du « tourisme pour la paix Gilboa-Jénine-Nazareth », obtenue lors de notre rencontre en avril 2012. Selon lui, le développement économique est aussi un moyen de lutte contre le terrorisme comme il le mentionne à Mark Thomas : «But more long-term, you have to understand there are Palestinians with academic degrees who are unemployed, and in that situation it is very easy for them to become terrorists», Thomas Mark, *op. cit.*, 2011, p. 48.

<sup>377</sup> En 2013, contre 3 000 habitants en 1995. «Central Bureau of Statistics, Population and density per sq. km. in localities numbering 5,000 residents and more on 31 december 2012», [http://www1.cbs.gov.il/reader/shnaton/templ\\_shnaton\\_e.html?num\\_tab=st02\\_24&CYear=2013](http://www1.cbs.gov.il/reader/shnaton/templ_shnaton_e.html?num_tab=st02_24&CYear=2013) (consulté le 19 février 2014)

symbolique d'érection d'une fausse barrière près de la Ligne verte entre Shoham et le village palestinien de Rantis. Ils entendaient ainsi protester contre l'absence de prise de décision par le gouvernement de construction de la « barrière » dans cette région. Pourtant sans que ne se produisent d'attentats à Shoham, Shahar Ben Ami nous explique le « sentiment de terreur » parmi les habitants lié aux attaques à la bombe dans le reste du pays :

The Jewish population suffered a lot from the terror. It was terrifying then. Even if your children go to the commercial center of the town. You would be frightened that maybe something would happen. (entretien Ben Ami 2012)

Au-delà du terrorisme, la criminalité locale (essentiellement les vols de voitures) est soulignée par Shahar Ben Ami :

In 2002-2003, we had 150 cars were stolen. It was a huge issue. You came in the morning out of your sleep, many of the burglars went into the house when you were asleep and took the keys and went out so sometimes you slept with the keys next to you, and you came in the morning and you did not see the keys. Somebody was in my room. It was very frightening.

*The cars were brought to the Palestinian territories?*

They were Palestinians. [...] So we suffered from big crime effect, not only terror. But you say all right these people can also be connect to terrorists and they were in my home. It was awful. It happens every time. Every day almost there was a break up. (entretien Ben Ami 2012)

Dix ans plus tard, il estime que la « barrière » ne remplit pas correctement son travail car des « travailleurs Arabes clandestins » continuent de passer par sa ville : “The whole idea of fence is the completion. [...]It's not completely good job because you still can see that Arab workers are coming illegally...” (entretien Ben Ami 2012). Il amalgame dans la figure de l' « infiltré » palestinien des situations de mobilités pour vols, travail et terrorisme.

À Gilò (une colonie considérée comme une banlieue de Jérusalem – voir notre carte en annexe), Azi Nagar, fondateur en 2000 de l'association Kav Hatefer Gilò<sup>379</sup> mène lui-aussi une pression pro-barrière, au départ isolée, pour obtenir des protections face aux tirs de snipers palestiniens. Azi Nagar nous décrit un

---

<sup>378</sup> Voir « chronologie de la mise en place de la barrière » dans notre fascicule d'accompagnement.

sentiment de peur diffus dans toute la communauté de Gilo face aux tirs sur les habitations faisant face à Beit Jala (à côté de Bethléem) :

I took a lot of people from all the buildings in front of Beit Jala. In Gilo, 35 000 people. 10 000 units of apartment. But most of them behind, they not feel the fear that the people in front of Beit Jala feels. I can say that 2000 apartments only leave in front of Beit Jala. The bullets were coming inside their homes. One of them lost his eye, another girl got it in the neck. (entretien Nagar 2012)

Azi Nagar mobilise son statut d'officier auprès du commandement du front intérieur (*Pikoud Haoref*) pour alerter l'armée sur les tirs : "I was officer in this Pikud Haorev. I called my friend: there are shootings in Gilo and the mayor don't do nothing. I first bring another three officers, sociologists, psychologists..." (entretien Nagar 2012). Dans le cas de Gilo, aucun cas d'« infiltrations » n'est évoqué par lui. Pourtant, Azi Nagar demande à l'armée la mise en place d'obstacles pour empêcher les Palestiniens de « venir librement » à Gilo, et de « fenêtres blindées » dans les bâtiments face à Beit Jala (entretien Nagar 2012).

Ainsi à différents endroits le long de la Ligne verte, le malaise formulé par les représentants et élus locaux face aux mobilités des Palestiniens est celui d'être en première ligne face à ce qu'ils considèrent comme des ennemis « infiltrés ». Cette peur des « infiltrations » est source d'angoisses. Elle est le moteur de bricolages locaux de protection.

Aux confins israéliens et arizoniens, des mobilités sont associées à des formes de violences (criminalité, contrebandes, actes terroristes). Les résidents des confins pro-barrière expriment un malaise face aux mobilités avant tout à partir de leur expérience locale. De par leur pression pro-barrière, et nous le verrons de par leur interaction avec d'autres types d'acteurs pro-barrière, ils cherchent à généraliser des enjeux de sécurité locaux à une échelle nationale.

---

<sup>379</sup> Ce qui signifie littéralement « Ligne de suture/couture Gilo ».

## 2. Quand le citoyen défend le territoire : l'entreprenariat pro-barrière

Parmi les acteurs mobilisés en faveur de la barrière, il est possible d'identifier sur les deux terrains des individus non natifs ou résidents des confins qui choisissent à un moment donné d'investir leur temps et leurs ressources à la cause pro-barrière, *a priori* sans qu'ils aient un intérêt à défendre. Nous les nommons des entrepreneurs<sup>380</sup> de cause pro-barrière. Nous désignons ainsi comparativement des citoyens états-uniens et israéliens qui « joue[nt], sans qu'on puisse y trouver un intérêt matériel immédiat à [leur] engagement, le rôle de porte-parole et d'organisateur<sup>381</sup> » d'un groupe pro-barrière. Autrement dit, il s'agit des leaders de ces groupes :

Apprécier la situation – ou plutôt les situations successives –, jauger la détermination des adversaires et mesurer les ressources qu'ils sont susceptibles d'utiliser, proposer des objectifs recevables et des symboles mobilisateurs aux manifestants, définir et modifier des stratégies, comprendre la nécessité de 'savoir terminer' un conflit lorsque la probabilité d'échec augmente, autant de jugements et de décisions qui composent le 'métier' des agents mobilisateurs souvent qualifiés dans la littérature sociologique d'« entrepreneurs ». Les mobilisations résultent de l'activité d'individus ou de petites équipes qui « offrent » aux groupes

---

<sup>380</sup> La notion d'« entrepreneur » renvoie à plusieurs acceptions autres que celle d'« entrepreneurs de cause » mobilisée ici, dont celles d'« entrepreneurs politiques » et d'« entrepreneurs moraux ». Dans la sociologie des mouvements sociaux, les théoriciens de la mobilisation des ressources (McCarthy J.D., Zald M., "Resource Mobilization and Social Movements : a Partial Theory", *American Journal of Sociology*, 1977 vol. 82, p. 1212-1241) expliquent notamment les mobilisations de groupes par le rôle d'« entrepreneurs ». Ceux-ci élaborent des stratégies de captation de ressources et cristallisent les préférences en mobilisations. Ils se distinguent des adhérents, des membres actifs ou des bénéficiaires de la mobilisation. Dans une perspective d'analyse d'un processus décisionnel, les « entrepreneurs politiques » sont des acteurs disposant d'une expertise suffisante et innovante qu'ils mobilisent lors des moments d'ouverture de l'agenda. Par exemple, appliquée à la politique étrangère états-unienne, des élus aux Congrès qui prennent l'initiative sans attendre de politique balisée de la part de l'administration car disposant d'une expertise suffisante et persistant dans leur démarche sont des « entrepreneurs politiques » (Carter Ralph G., Scott James M., *Choosing to lead. Understanding Congressional Foreign Policy Entrepreneurs*, Durham & London, Duke University Press, 2009, p. 25-26). Les « entrepreneurs moraux » sont des créateurs ou défenseurs de normes sociales par rapport à un problème social qu'ils qualifient de déviant par rapport à cette norme. Becker Howard S., *Outsiders* (1963) ; trad. fr. J.-P. Briand, J.-M. Chapoulie, *Outsiders : études de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié, 1985.

<sup>381</sup> Neveu Erik, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, « Collection Repères », 2011, 5<sup>ème</sup> ed., p. 53.

mobilisables la possibilité de passer à l'acte, et qui tentent de leur assigner des buts collectifs ; l'évolution de ces mobilisations aussi.<sup>382</sup>

Leur existence tant au sein de la société israélienne qu'états-unienne pose la question de l'implication des citoyens dans les processus décisionnels en matière de défense du territoire. Avant d'envisager l'action protestataire comme sens politique de la demande de barrière dans le chapitre deux, nous examinons ici plutôt les ressorts de l'engagement individuel dans la cause pro-barrière de ces entrepreneurs. Ainsi, nous décrivons comment ils expriment un malaise par rapport aux mobilités et à la présence d'indésirables. Pour eux, le malaise ne tient pas seulement dans un vécu « dangereux » ou « violent » des confins mais dans sa formulation en termes d' « invasion », menace rationalisée par le recours à l'outil démographique pour la quantifier. En Israël, ils constituent les mobilités des Palestiniens en une menace démographique pour la préservation de projet majoritaire juif. En Arizona, l'entrepreneuriat pro-barrière se rattache à la tradition de vigilantisme contre les migrants mexicains dans la zone frontalière (voir ci-après). Leurs pratiques sont de plus en plus para-militarisées, mais ne masquent pas une rhétorique raciste envers les Mexicains, perçus comme des « envahisseurs ». Plus précisément, sur le terrain arizonien, nous développons les ressorts de l'engagement pro-barrière de deux *vigilantes* : Glenn Spencer de l'American Border Patrol et Tim Foley de l'Arizona Border Recon. Sur le terrain israélien nous nous intéressons ici à l'engagement pro-barrière de trois entrepreneurs : d'une part le Professeur Yehiam Prior de l'association Hipardut et d'autre part les avocats Ilan Tzion et Adi Barouh de l'association Gader Le Haïm.

### **1.1. Deux vigilantes pro-barrière de l'Arizona : entre suprématie blanche et cyber-sécurité**

En Arizona, l'entrepreneuriat pro-barrière se confond avec le vigilantisme. Le vigilantisme<sup>383</sup> correspond à des pratiques d'auto-justice (de l'organisation de

---

<sup>382</sup> Lagroye Jacques, François Bastien, Sawicki Frédéric, *Sociologie politique*, Paris, Presses de Sciences Po et Dalloz, 2012, 6<sup>ème</sup> édition, p. 339.

<sup>383</sup> Lorsqu'il est question d'envisager comparativement ces pratiques d'auto-justice, un problème de labellisation apparaît. La labellisation peut s'opérer soit par les caractéristiques des groupes (« *vigilantes* », « supplétifs », « miliciens ») soit par les spécificités des modes d'actions (actions

milices aux pratiques de lynchages) qui remettent en cause le monopole de l'État sur le maintien de l'ordre<sup>384</sup>. C'est loin d'être un phénomène purement états-unien<sup>385</sup>. Aux États-Unis, ces pratiques se situent au croisement de trois éléments de la culture politique. Le premier est la tradition d'auto-justice, de maintien de l'ordre par les citoyens lorsque celui-ci est perçu comme menacé. Cette tradition puise ses racines dans l'essor des pratiques d'auto-justice à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle lié à l'absence de loi et d'ordre dans les zones de front pionnier sur le territoire des États-Unis naissants<sup>386</sup>. Le deuxième repose sur l'imaginaire de l'Ouest et le mythe de la frontière<sup>387</sup>. Les traits associés dans la culture populaire à la conquête de l'Ouest et à l'avancée du front pionnier sont la démocratie, l'individualisme, l'égalitarisme, la liberté, la mobilité, l'idéalisme, l'optimisme, l'autonomie, le matérialisme, l'énergie, la violence, l'anarchie et l'anti-intellectualisme<sup>388</sup>. Ces traits sont ainsi exacerbés par les leaders du mouvement de vigilantisme « *Minutemen* » de 2005-2006<sup>389</sup>, et ce d'autant plus que leurs actions ont pour décor le comté de Cochise, haut lieu de la conquête de l'Ouest. Le troisième élément est lié à la nature pluraliste de la société et à la fragmentation du pouvoir aux États-Unis qui laissent place à des entrepreneurs politiques en fonction des opportunités contextuelles<sup>390</sup>. James Duff Lyall<sup>391</sup> estime que l'auto-

---

collectives, actions individuelles, actions de défense, actions coercitives, actions illégales), soit en fonction du référent affiché de l'action (objectifs de faire régner la justice, l'ordre dans la communauté). Nous avons choisi d'utiliser le terme « vigilantisme » pour rester proche de l'anglais *vigilantism* et d'ancrer ces pratiques dans la culture du front pionnier états-unienne. Confronté à l'épisode *Minutemen* de 2005-2006, Georges W. Bush avait qualifié les *Minutemen* de *vigilantes*. L'emploi de ce terme par un Texan est péjoratif et associe les *vigilantes* à des hors-la-loi : "I'm against vigilantes in the United States of America." Mr. Bush said at a joint press conference. "I'm for enforcing the law in a rational way". Dinan Stephen, "Bush decries border project", *The Washington Times*, 24 mars 2005.

<sup>384</sup> "To take the law into our own hands", Brown Richard Maxwell, *Strain of Violence Historical Studies of American Violence and Vigilantism*, New York: Oxford University Press, 1975, p. 95-96.

<sup>385</sup> Comme le rappelle Brown R. M., *ibid.* Voir aussi Abrahams Ray, *Vigilant Citizens. Vigilantism and the State*, Cambridge, Polity Press, 1998 ou Pratten David, Sen Atreyee (eds.), *Global Vigilantes*, Londres, Hurst, 2007.

<sup>386</sup> Brown R. M., *op. cit.*

<sup>387</sup> Turner Frederick Jackson, *The significance of the Frontier in American History*, (1920), London & New York, Penguin Books, "Great ideas", 2008.

<sup>388</sup> Mulloy Darren, *American Extremism: History, Politics and the Militia Movement*, Londres, Routledge coll. «Research in Extremism and Democracy», 2004, p. 136.

<sup>389</sup> Dufort Julie, "Constructing Security on the U.S.-Mexico Border: an analysis of the Minutemen Movement", in Monica Vereea (ed), *Anti-Immigrant Sentiments, Actions, and Policies*. Mexico, UNAM, CISAN, 2012, p. 207-227.

<sup>390</sup> Tichenor Daniel, *Dividing Lines: The Politics of Immigration Control in America*, Princeton, Princeton University Press, coll. «Princeton Studies in American Politics», 2002.



justice envers les Latinos n'est pas récente aux États-Unis surtout dans les États du Sud-Ouest. Il faut cependant attendre les années 1970 pour voir apparaître les premiers groupes organisés de patrouille contre les migrants<sup>392</sup>. Le phénomène de vigilantisme contre ces migrants mexicains s'est aussi exprimé dans la région de San Diego à la fin des années 1980 pour se multiplier surtout en Californie pendant les années 1990<sup>393</sup>. Deux initiatives de vigilantisme labellisées par leurs auteurs de « mouvement *Minutemen* » autour de Jim Gilchrist (Minuteman Project - MMP) et Chris Simcox (Minuteman Civil Defence Corps - MCDC) ont permis en 2005 et 2006 de médiatiser ces pratiques anti-migrants tout en les ancrant au terrain arizonien. Suite à un ultimatum de construction de « barrières » lancé par C. Simcox à Georges W. Bush en avril 2006, les Minutemen ont eu recours à la mise en place d'une barrière de grillages « à l'israélienne » le long de la frontière à l'automne financée par un appel aux dons<sup>394</sup>. Ces mises en scène et l'organisation de patrouilles citoyennes à la frontière sont avant tout symboliques mais l'influence de ces spectacles se mesure dans la banalisation du recours à la sécurisation frontalière qui s'en est suivie lors des débats sur l'adoption de mesures répressives contre les migrants<sup>395</sup>. Depuis cet épisode, dans le sud de l'Arizona, le costume médiatisé du *vigilante* type « *Minutemen* » armé sur son transat en train de surveiller la frontière a muté en un *vigilante* plus discret mais beaucoup plus paramilitarisé. Le *Southern Poverty Law Center* estime que le nombre de ces groupes a diminué depuis 2010<sup>396</sup>. Les raisons de ce déclin seraient

---

<sup>391</sup> Duff Lyall James, "Vigilante State: Reframing the Minuteman Project in American Politics and Culture", *Georgetown Immigration Law Journal*, 2009, vol. 23, n°2-4, p. 256-291.

<sup>392</sup> Comme des cas sporadiques d'auto-justice par des ranchers, les Hanigans, en Arizona en 1976. Moser Bob, "Arizona extremists start anti-immigrant citizen militias", *Southern Poverty Law Center Intelligence Report*, Spring 2003, issue n°109.

<sup>393</sup> Doty Roxanne L., *The Law into their own hands, Immigration and the Politics of Exceptionalism*, Tucson, The University of Arizona Press, 2009, p. 28.

<sup>394</sup> Voir chapitre cinq & Holthouse David, "Angry Former Supporters of Minuteman Civil Defense Corps Question Founder Chris Simcox's Accounting", *Southern Poverty Law Center Intelligence Report*, Fall 2006, issue n°123.

<sup>395</sup> Georges W. Bush annonce en mai 2006 l'envoi de la Garde Nationale en Arizona. Il soutient le *Secure Fence Act* adopté par le Congrès en octobre 2006 et effectue plusieurs voyages à Yuma pour en faire la vitrine de son volontarisme (voir chapitre 3). En Arizona, en mars 2005 une loi est adoptée pour interdire le trafic d'être humain et cibler les passeurs. Elle est en fait utilisée pour lutter contre les clandestins notamment par le shérif du comté de Maricopa (Phoenix), Joe Arpaio. Aux élections de novembre 2006, quatre Propositions sont adoptées contre les migrants et contre ceux qui ne parlent pas anglais en Arizona. Doty Roxanne L., *ibid.*, chap. 5.

<sup>396</sup> En Arizona, leur nombre est passé de 21 en 2009 à 3 en 2013, et aux États-Unis : de 319 en 2010 à 38 en 2012. Fondé en 1971, le Southern Poverty Law Center (SPLC) surveille l'extrême-droite et les groupes haineux aux États-Unis. Il catégorise derrière la dénomination de « groupes

à chercher dans la perméabilité entre groupes de surveillance, organisations nativistes et restrictionnistes et le *Tea Party* émergeant. Les thèmes défendus par Jim Gilchrist et Chris Simcox ont été progressivement récupérés par des élus proches du *Tea Party*<sup>397</sup>. Les opérations de vigilantisme ont également été canalisées par les forces de l'ordre (des shérifs ou même de l'État d'Arizona) qui ont créé leurs propres programmes de milice citoyenne encadrée<sup>398</sup>. Une autre raison du déclin du vigilantisme type « *Minutemen* » est l'implication des figures du mouvement dans des scandales criminels<sup>399</sup>.

Ainsi, les groupes de surveillance frontalière seraient aujourd'hui moins nombreux mais plus radicaux<sup>400</sup>. Leurs pratiques auraient évolué vers l'investissement du secteur des technologies de la surveillance ce qui contribue à atténuer en apparence leur rhétorique nativiste. Les mutations des pratiques de surveillance de la zone frontalière par l'emploi ou l'élaboration de technologies seraient aussi destinées à surveiller le travail des agences fédérales sur place pour mieux en dénoncer l'inefficacité. Là se renouvellerait leur critique générale de l'État<sup>401</sup>. En Arizona,

---

nativistes » les *vigilantes* anti-migrants. Hendley Matthew, "Arizona's 'Nativist Extremist' Groups nearing extinction, according to report", *Phoenix NewTimes*, 6 mars 2013.

<sup>397</sup> Goodwin Liz, "The end of the Minutemen: Tea Party absorbs the border-watching movement", *The Lookout, Yahoo News*, 16 avril 2012.

<sup>398</sup> En février 2012, une proposition de loi, SB 1083, circulait au Sénat de l'Arizona autorisant le gouverneur à déployer une milice encadrée de volontaires pour patrouiller la frontière. Elle n'a pas été adoptée mais sponsorisée au Sénat par Sylvia Allen, Steve Smith, Gail Griffin et Al Melvin, nos élus politiques pro-barrière. Sanchez Yvonne Wingett, "Arizona Bill would fund militia", *Arizona Central*, 11 février 2012 ; Steller Tim, "Militias in Arizona thrive despite lack of authorizing law", *Arizona Daily Star*, 27 mai 2012.

<sup>399</sup> Shawna Forde fondatrice avec Jim Gilchrist du MMP attend dans le couloir de la mort pour le meurtre en 2009 de deux citoyens américains, un homme latino et sa fille. Voir le documentaire *A cycle of fences* de Sébastien Wielemans, Belgique, 2010. Un autre *vigilante* connu en Arizona J.T. Ready ne cachait pas son appartenance à un groupe néo-nazi. Il a tué sa sœur et son copain avant de se suicider en mai 2012, Lenz Ryan, "Investigating Deaths of Undocumented Immigrants on the Border", *Southern Poverty Law Center Intelligence Report*, Fall 2012, n° 47.

<sup>400</sup> En témoigne une altercation armée en septembre 2013 entre un de ces miliciens issu du groupe « Mountain Minutemen » et un agent du bureau du Shérif de Maricopa dans la vallée de Vekol près de Phoenix. Neiwert David, "Smaller, more radical border militias patrolling Arizona desert", *Southern Poverty Law Center*, <http://www.splcenter.org/blog/2013/09/30/smaller-more-radical-border-militias-patrolling-arizona-desert/>, 30 septembre 2013, consulté le 23 mai 2015.

<sup>401</sup> C'est l'hypothèse de notre contribution aux réflexions du GRAV (Groupe de Recherche et d'Analyse du Vigilantisme) au CERI. Damien Simonneau, « De la suprématie blanche à la cyber-sécurité : mutations contemporaines des pratiques de « vigilantisme » en Arizona », communication présentée au 13<sup>ème</sup> Congrès de l'AFSP, Aix-en-Provence, 22 juin 2015 dans le cadre de la ST 53 / Violer la loi pour maintenir l'ordre ? Approches comparées du vigilantisme.

trois d'entre eux étaient actifs<sup>402</sup> dont l'Arizona Border Recon de Tim Foley, et l'American Border Patrol de Glenn Spencer. Le malaise qu'ils formulent comme justification de leurs pratiques de vigilantisme se situe dans une « invasion » des États-Unis par des Mexicains.

### 1.1.1. *Glenn Spencer : de la suprématie blanche aux technologies de la surveillance*

Glenn Spencer est catégorisé par le *Southern Poverty Law Center* comme un « anti-immigrant notoire<sup>403</sup> ». Son engagement anti-immigrant remonte à 1992 lorsqu'il constitua en Californie un groupe de défense *Voice of Citizens Together* ou *American Patrol* en réponse aux violences de Los Angeles perpétrées selon lui par des Mexicains. Il est alors connu pour des déclarations anti-Mexicains et notamment la diffusion du plan de reconquête de l'Aztlan<sup>404</sup>. Désillusionné par la Californie et sans le sou<sup>405</sup>, il s'installe en 2002 dans un ranch à Sierra Vista en Arizona où il dirige actuellement le groupe de surveillance de la frontière American Border Patrol. S'étant tenu à l'écart du mouvement « *Minutemen* », ses pratiques de vigilantisme ne consistent pas en des patrouilles citoyennes mais plutôt en des missions de surveillance *high-tech* pour documenter et quantifier l'« immigration illégale<sup>406</sup> ». Si on examine ses supports de publicisation (les sites internet d'American Border Patrol et son blog American Patrol report), la tonalité

---

<sup>402</sup> Hendley Matthew, art. cit.

<sup>403</sup> Southern Poverty Law Center, "Glenn Spencer, Profile", <http://www.splcenter.org/get-informed/intelligence-files/profiles/glenn-spencer>.

<sup>404</sup> « Aztlan » se réfère au lieu d'origine des Aztèques à l'époque précolombienne avant leur installation dans la région de ce qui est aujourd'hui la ville de Mexico. Il s'agit d'un lieu mythique (dont la localisation n'est nullement attestée) à partir duquel les Aztèques auraient migré vers Mexico. Une histoire mythique des origines est associée à ce lieu. Elle est mobilisée dans la période contemporaine par les nationalistes mexicains du Mexique et par le mouvement Chicano des années 1960-1970 aux États-Unis. Pour ces derniers, l'Aztlan désigne les États du sud-ouest des États-Unis conquis au Mexique en 1848. Son utilisation a pour but de revendiquer l'égalité des droits pour les Mexicains-Américains dans le Sud-Ouest des États-Unis. Par exemple, dans la culture populaire chicana, la poétesse Gloria Anzaldua mobilise le mythe de l'Aztlan pour revendiquer le métissage des populations chicanas aux États-Unis face à l'impérialisme et l'acculturation monolithique anglo-saxonne (Anzaldua, Gloria, *Borderlands – La Frontera – The New Mestiza*, (1987), San Francisco, Spinsters Aunt Lute, 2012, 4<sup>ème</sup> ed., p. 26-27 & p. 32-33). Pour les nationalistes états-uniens et les anti-immigrants, l'Aztlan est considéré comme un plan de reconquête par les Mexicains des États du sud-ouest. (entretiens Foley & Spencer 2013).

<sup>405</sup> American Border Patrol, "Glenn Spencer", <http://americanborderpatrol.com/ADMINISTRATION/Spencer.html> ; Moser Bob, art. cit.

anti-migrants est absente pour laisser place à une tonalité sécuritaire, dirigée contre le gouvernement fédéral. Sur son site internet, American Border Patrol se définit comme « les yeux de l'Amérique sur la frontière », elle surveille « ce que le gouvernement fait et vous le rapporte directement<sup>407</sup> ».

Glenn Spencer est aussi un homme d'affaires en technologies de sécurité. ABP est associé depuis 2003 à une entreprise, Border Technology Inc., hébergée dans son ranch dont Glenn Spencer est le président. La start-up a développé un projet de « barrière sonore » qui entend lier les différentes technologies impliquées dans la surveillance de la frontière (jeeps de patrouille, caméras, capteurs, drones)<sup>408</sup>. Auparavant, les premiers produits de la start-up ont été un drone élaboré et testé sur place, puis un système de caméras en réseau auquel pouvaient se connecter des donateurs dans tous les États-Unis. Glenn Spencer se fait VRP des produits de cette entreprise en faisant de son ranch le laboratoire. Ce fut le cas lors de la réunion publique de Douglas auprès de CBP. Ce fut aussi le cas en mars 2012 lors de son intervention controversée<sup>409</sup> au comité « Sécurité, Fédéralisme et Souveraineté d'État » du Sénat de l'Arizona. Son associé y a présenté une démonstration en direct du système, à distance. Il est également le pourvoyeur de cartes<sup>410</sup>, de vidéos et de visites guidées à la frontière pour les parlementaires du JBSAC.

Pourtant, derrière l'attention qu'il dédie à l'élaboration de technologies de surveillance et à l'entretien d'une rhétorique de sécurité nationale, sa vision du problème à la frontière relève toujours en 2013 d'un malaise anti-immigrant. Ce

---

<sup>406</sup> Il parle des migrants en ces termes lors de notre entretien : « this people », « illegals », « invaders » (entretien Spencer, 2013).

<sup>407</sup> American Border Patrol, <http://americanborderpatrol.com/index.html>.

<sup>408</sup> Border Technology Incorporated, <http://bordertechnology.com/>

<sup>409</sup> Glenn Spencer a été invité par la sénatrice républicaine Sylvia Allen après une tentative infructueuse en mars 2011. Les deux démocrates du comité sont sortis au moment de sa présentation. Sylvia Allen se défend d'inviter un « raciste notoire » : “it’s just about technology”. Shacat Jonathon, “Protecting the US Border”, *The Sierra Vista Herald*, 4 mars 2012.

<sup>410</sup> En 2009, ABP a photographié par avion l'ensemble de la frontière pour documenter la construction de « barrières » annoncée par le gouvernement fédéral. Glenn Spencer dénonce alors la porosité réelle du territoire malgré la mise en place de ces « barrières » et les mensonges de DHS. Ces cartes et photos illustrent le site du JBSAC. American Border Patrol, “Operation B.E.E.F.”, <http://americanpatrol.com/ABP/SURVEYS/BORDER-2009/Border-Main-20009.html>

malaise sur l'immigration mexicaine, Glenn Spencer le formule en termes d' « invasion » des États-Unis au nom du dogme de « l'ouverture des frontières ».

This is a wholesale invasion of the United States of America! It's just a wholesale invasion. [...] We are sacrificed on the altar of globalism, there would be no more borders, there would be no more armies. There would only be the UN or various groups that what it is. (entretien Spencer 2013).

Ce malaise face à l'invasion par les « Mexicains » des États-Unis (on navigue alors avec lui en pleine théorie de l'Aztlan) motive Glenn Spencer à quantifier en termes démographiques cette « invasion » :

In ten years, there would not be any USA. It will not exist. We will have uprisings. We will have California probably essentially a colony of Mexico. So I believe we are riding through the final hours of the complete destruction of the US. There is no doubt in my mind. [...] You will give an amnesty to a lot of 11 million people. The guy who was on my board of director, Bill K [?] ran the last amnesty program in 86, he says this will legalize 15 million Mexicans, 15 million because of family reunification. If I'm a citizen I can bring in my family. So you gonna legalize 15 million and three members of family that makes 45 million. (entretien Spencer 2013).

L'élaboration d'outils technologiques lui permet donc de documenter cette « invasion » (même d'y répondre) et de défendre son régime de vérité sur les situations à la frontière :

Let me tell you something, we have a secret Intelligence operation, part of our organization not really legally but we have been working together for few years, that gathers information on the border south of Tucson, Arizona. [...] I have all the facts to back it up. [...] We have the facts, nobody will talk to us, nobody will come down here. We have the technology to solve the problem. (entretien Spencer 2013).

### **1.1.2. *Tim Foley et les opérations commandos***

Tim Foley fait remonter son engagement à temps plein dans le vigilantisme anti-migrants à la crise économique de 2008. Ouvrier licencié du bâtiment à Phoenix en 2008, il dit avoir perdu sa maison et avoir eu des problèmes pour trouver des emplois car ceux qu'ils nomment les « *illegal Mexicans* » tiraient les salaires vers le bas (entretien Foley 2013). Il décide alors de tout vendre et de passer deux ans dans un camion près de Sasabe à la frontière :

Arizona Border Recon, as I said, I started it because what was going on with the economy and how they crushed the wages, how in this country if you go to say the Home depot, you pick up any box and you get spanish on it. [...] I just got tired of it and started this organization. I stayed two and half years in my truck down there and every day I saw more and more coming. (entretien Foley 2013).

Avec le lancement de son groupe, l'Arizona Border Recon, Tim Foley n'en est pas à sa première expérience de vigilantisme. Il s'est lancé dans la surveillance frontalière suite à un recrutement en ligne dans l'Arizona Citizens Militia<sup>411</sup>. Tim Foley s'en est détaché et a créé son groupe. Sa mission principale est de fournir du renseignement et des services de sécurisation en lien avec la *Border Patrol* aux résidents du sud de l'Arizona. Pour cela, l'AZBR opère « où il n'existe pas d'accès pour les véhicules et où il n'y a aucune barrière<sup>412</sup> » en organisant des postes d'observations et en rapportant à la Border Patrol les passages. L'AZBR se définit officiellement<sup>413</sup> comme une « ONG » et non une milice. La production majeure du groupe est la publicisation des échanges radios captés de la Border Patrol qualifiés d'« intelligence report », ainsi qu'une carte de la localisation de ces échanges, et des liens vers des captages similaires<sup>414</sup>. Les activités d'AZBR se composent essentiellement d'immersions dans le désert par petits groupes dans des types d'opérations commandos<sup>415</sup> entre Nogales et la réserve indienne des Tohono

---

<sup>411</sup> Il s'agit d'un groupe paramilitaire dont la branche en Arizona a été dissoute en 2003 suite à un procès intenté par le SPLC représentant un groupe de migrants qui avait été torturés par ses membres ; Lenz, Ryan, art. cit. & Moser Bob, art. cit.

<sup>412</sup> « About AZBR », <http://arizonaborderrecon.org/>, consulté le 23 mars 2014, notre traduction, « barrière » est au singulier.

<sup>413</sup> *Idem*. En entretien, Tim Foley nous dit que le site internet est de toute façon « politiquement correct » et nous montre le vrai logo de l'AZBR (une tête de mort) pour nous faire comprendre l'objectif réel du groupe envers les migrants.

<sup>414</sup> « Border Invasion Pics » fournit les images des caméras postées sur les chemins de migrations (<http://borderinvasionpics.com/>). « Secure Border Intel » offre les échanges radios piratés entre patrouilles de CBP : <http://secureborderintel.org/> Le site d'ABP offre aussi un lien vers ce genre de vidéos et captages.

<sup>415</sup> Cette tactique du commando semble être le mode opératoire privilégié des vigilantes à la frontière aujourd'hui. Voir les reportages sur des groupes similaires au Texas : Wilder Forest, « A Texas Militiaman Reconsiders the Mission », *Texas Observer*, 15 octobre 2014 & Parker Kolten, « Photos show border militias moving across Texas », *My San Antonio*, 28 juillet 2014 ; sur les activités de AZBR : Gaynor Tim, « Desert Hawks », *Al Jazeera America*, 26 octobre 2014.

O'odham plus à l'ouest (voir notre carte des lieux d'enquête en annexe). Tim Foley y possède une maison, près de Sasabe, qui sert de base pour les opérations<sup>416</sup>.

Le malaise qu'il exprime par rapport aux migrants est teinté de propos haineux et racistes envers les Mexicains. Discursivement, il lie la dégradation de sa situation professionnelle à la présence de Mexicains sur le marché, à l'absence de barrière à la frontière pour empêcher ces « *illegals* » de venir aux États-Unis. Au-delà de sa situation personnelle, Tim Foley y voit un plan délibéré du gouvernement américain pour détruire l'économie et la nation américaine.

From what we see at the border, the will of the government is to allow this massive exodus or invasion of nationalities from everywhere, for what know reasons, to crush the economy, to create racial uprisings, they gonna achieve both of them real soon, this country is about to explode. [...] If they don't assimilate then there gonna be clashes. And if they don't assimilate there are gonna be race wars. What I see is happening between the banking fiasco shit all around the world and the immigration problem all around the world, is all part of their plan to do the United Nations, One world. Because, it used to be England, France, Greece etc. and now it's Europe. [...] They are trying to make bigger countries, less and less countries, one world government. (entretien Foley 2013).

Il dit être rentré en guerre ("I consider this a war"), contre une « invasion » de Mexicains qui souhaitent reconquérir le sud-ouest des États-Unis (là encore en recourant au mythe de l'Aztlan) :

They don't want to become citizens. They think this is there's. There under some, something called "Aztlan", plan of San Diego. They think Texas, Colorado, New Mexico, Arizona, part of Utah is theirs. So there are coming across to take it back. They don't want to learn english. Look at any other immigrants, I know Bosnian they speak perfect english, they all have jobs, they pay taxes and they emigrated the right way, filled up the papers. These fucking guys they just come here and no where's my free sheet? (entretien Foley 2013).

---

<sup>416</sup> Les relations avec les forces de l'ordre sont ambiguës. Officiellement, elles sont collaboratives et bonnes. Officieusement, les officiers de la Border Patrol n'apprécient pas trop la présence des *vigilantes*, et bien souvent les rapports avec les migrants détenus se font en dehors de tout contrôle de la Border Patrol. Le 1<sup>er</sup> avril 2011, Tim Foley a ainsi fait l'objet d'une recherche par les autorités locales et le FBI de cinq heures dans la région de Sasabe. Deux jours auparavant, il disait disposer d'explosifs déployés sur des chemins près de la frontière. DHS, "Joint Field Command-Arizona, JIOC, Officer Safety, April 1, 2011, Situational Awereness", <http://dc312.4shared.com/doc/vxktLqE8/preview.html> ; Steller Tim, art. cit.

La para-militarisation et la technologisation des activités de la part de ces deux *vigilantes* pour se fondre dans la militarisation de la zone frontalière masquent mal la persistance d'une pensée anti migrants. Les ressorts de l'engagement, que nous avons captés en entretien, relèvent d'un malaise par rapport aux mobilités migrantes en termes d'« invasion » du territoire états-unien.

## 1.2. Les entrepreneurs pro-barrière israéliens : les mobilités comme malaises démographiques

Yeḥiam Prior, Ilan Tzion et Adi Barouh justifient leur entrepreneuriat pro-barrière non pas par un vécu angoissant de l'« infiltration » aux confins, ni par un traumatisme lié au vécu d'un attentat, mais par la formulation d'un malaise où les mobilités des Palestiniens en Israël sont constituées en enjeux aussi bien sécuritaires que démographiques.

### Les entrepreneurs et leurs associations : trajectoires et organisations

**Yeḥiam Prior** est professeur de physique au Weizmann Institute de Rehovot spécialisé dans les lasers. Né en 1947, son CV<sup>417</sup> témoigne d'une carrière d'universitaire entre Israël et les États-Unis, et de congés sabbatiques dans l'industrie (Sandia Laboratories et Bell Communications par exemple). Son expérience militaire provient de son service pendant la Guerre des Six jours de 1967 chez les parachutistes. Il est un des fondateurs avec Ron Na'aman un autre professeur du Weizmann Institute, Arik Ahmon un colonel en retraite et Miki Kfir un homme d'affaire, du mouvement *Hipardut*, publiquement soutenu par le maire d'Haïfa Amram Mitsna (travailliste - *Avoda*) et l'écrivain A.B. Yehoshua. Il a été créé en 2001 et fut actif jusqu'à l'été 2005 au moment du désengagement de Gaza. *Hipardut* en hébreu est la contraction de *Haaretz Hipardut Ehad Tsdadit* (« Séparation unilatérale du pays »). Pour ce mouvement, la séparation physique puis politique des Israéliens et des Palestiniens doit se faire unilatéralement par Israël au moyen d'une « barrière » proche de la Ligne verte. L'initiative est conçue comme une alternative au processus d'Oslo. La « barrière » serait donc un outil sécuritaire utile contre les attentats qui pourrait servir de frontière dans le futur.

**Ilan Tzion** est un quarantenaire et réside à Herzliya sur la côte Méditerranéenne. Il est avocat depuis 1996 dans un cabinet à Ramat Gan dans la proche banlieue de Tel Aviv, spécialisé en droit commercial et immobilier. Il est diplômé de

---

<sup>417</sup> Accessible sur le site du Weizmann Institute, <http://www.weizmann.ac.il/chemphys/prior/people.htm>



l'Université de Tel Aviv. Il est le président et porte-parole de l'association Gader Le Haïm (« barrière pour la vie ») depuis 2001 et toujours en activité aujourd'hui (même si le site internet a été désactivé en juin 2014). Ces dernières années, il s'implique beaucoup dans l'enjeu de l'arrivée des réfugiés africains. Il n'est affilié à aucun parti politique. Il a créé avec des proches puis avec Adi Barouh l'association<sup>418</sup>. **Adi Barouh** est vice-président du mouvement. Né en 1969, il réside à Bat-Yam au sud de Tel Aviv. Il étudie le droit au *College of Management* à Rishon LeTzion. Il est avocat depuis 1996 basé à Tel Aviv. Il dit avoir exercé de 1996 à 2011 dans le droit commercial, public, de l'immobilier, de la construction, de la propriété intellectuelle et depuis 2011 dans le droit de la succession<sup>419</sup>. Sur sa page Facebook, il se dit sioniste et membre actif du Likoud, ce qui est attesté par le nombre important de photos de lui lors des évènements de ce parti et lors des élections de 2013. Sur son blog, il exprime ses positions politiques et décrit ses activités politiques via différentes rubriques dont : « Loi sur la citoyenneté », « Activisme juridique », « menace iranienne », « barrière de séparation ». À eux deux, Ilan Tzion et Adi Barouh sont la colonne vertébrale du mouvement. D'après le site internet de l'association, ils ont coordonné la pression nationale pro-barrière car ils sont à l'origine de l'idée de « barrière de sécurité » : “This movement gave birth to the concept of the “security fence”, which is now being implemented, [...] and is campaigning for the erection of a complete and hermetically sealed fence without delay” (site en anglais de Gader Le Haïm, Fence for life, “Home page<sup>420</sup>”).

Tous les trois posent à la base de leur engagement le constat de l'échec de la stratégie offensive menée par Ariel Sharon en 2001 et 2002 contre les attentats palestiniens. Ils dénoncent l'opposition initiale au projet de barrière du Premier ministre. Leurs mobilisations pro-barrière s'inscrivent dans une contestation des choix gouvernementaux (voir chapitre deux, le registre politique de la barrière). Malgré l'insistance similaire sur les attentats et la perception que les réponses de l'armée et du gouvernement sont inadaptées à la situation, les deux initiatives, *Hipardut* et Gader Le Haïm, divergent sur la formulation du problème que la

---

<sup>418</sup> Peu après l'attentat du Dolphinarium le 1<sup>er</sup> juin 2001, Adi Barouh a vu une annonce dans le journal local *Zman Hasharon* pour une réunion publique sur cette idée de construire une « barrière de sécurité ». Il a téléphoné et est tombé sur Ilan Tzion. Il est allé à cette réunion dans la maison d'un proche d'Ilan Tzion où une centaine de personnes étaient présentes. Il dit s'être reconnu dans les principes défendus alors par Ilan Tzion, puis s'est porté volontaire pour aider l'association après le travail (entretien Barouh 2012).

<sup>419</sup> Blog personnel d'Adi Barouh, <http://www.adibarouh.org.il/>, en hébreu, consulté le 16 août 2013, notre traduction.

<sup>420</sup> Nous avons étudié les pages en anglais du site animé par les activistes de Gader Le Haïm (aussi accessible en hébreu et en russe). L'adresse du site en anglais est : <http://www.hagader.org/English/>. Ces pages ont été consultées pour la première fois en 2011, puis pour la première écriture de thèse au printemps 2014. Nous avons constaté que le site n'existe plus depuis juin 2014. Lorsque nous y faisons référence, nous indiquons « *Fence for life* » et le titre de la page web consultée.

barrière dans les deux cas viendrait résoudre. Yehiam Prior inscrit sa démarche dans un projet politique d'alternative à Oslo, de solution à deux États :

[The motivation] was mostly not for security reasons [...] the main motivation was to separate [...] that was part of the two states solution [...] Several other movements like this, we were not the only one, some emphasized the fence, the “*gader*”, we emphasized the separation and the idea was to put pressure on the government with this separation and fence. (entretien Prior 2012).

Les deux activistes de Gader Le Haïm expriment, quant à eux, un sentiment de désespoir face aux attentats et situent leurs engagements suite à l'attentat du Dolphinarium à Tel Aviv le 1<sup>er</sup> juin 2001 :

The suicide bombers came and more and more and more. And I felt that somehow I could be blamed because I know the solution and I don't do anything about it. So the straw that broke the back of the camel was the Dolphinarium attack first of June 2001 and that time in the evening I said “that's enough”. I need to do something because I know the solution. (entretien Tzion 2012).

Adi Barouh nous explique que le jour de l'attentat du Dolphinarium, il a eu une « illumination » : personne ne parlait alors de barrière alors qu'elle est la solution. Pour les activistes, il fallait une séparation physique, un obstacle sécuritaire entre Israéliens et Palestiniens :

I immediately saw the solution and I understood what's the problem. The problem was a conception problem. People conceptually think about fences as a border fence. Never in the world was a fence that was not a border fence, always it is a border fence, something between two countries or two areas something like that. And I see that there is a conception here, and the idea of mine was that there is a possibility to build the fence that is not a border fence [...] that could be built without the evacuation of nobody right now immediately somewhere between the main concentration of Arabs and the main concentration of Jewish people, Israelis. (entretien Tzion 2012).

Au-delà de l'enjeu de défense des Israéliens face aux attentats et la contestation des choix de défense du gouvernement, les trois entrepreneurs inscrivent leur engagement dans une défense de la préservation en Israël d'une majorité juive et ainsi soutenir le projet d'État juif, même s'ils dramatisent l'enjeu différemment. Yehiam Prior se réfère à cet enjeu démographique de manière stratégique dès le début de notre entretien sur son engagement. Il nous exprime un sentiment

d'urgence temporel à séparer les deux peuples (dans la foulée d'Oslo) sans quoi la situation sera irréversible et sapera la permanence d'un État juif :

The idea was concern about the future of Israel in the sense of demographic threats. The way I see, the way we saw it: in the west bank and Gaza there are a few millions people they are Palestinians, they want to have their own state. I at the time, that was sometimes like 10 years ago so [...] a couple of thousands maybe more Israelis living in the West Bank, a few in Gaza also, a few thousands and the way we saw it, the way I saw it, the way other saw it was, unless we do something to separate the two national groups, we are going to move into an irrevocable situation where the two societies, the two groups, the two nations, the two religions if you want would mix together in the way you cannot separate them anymore. (entretien Prior 2012).

Le site de Gader Le Haim utilise quant à lui la rhétorique de l'invasion pour envisager cette menace démographique :

The fence will stop the crawling realization of the “right of return” into the green line by the Arabs living in the occupied territories (to date, approximately 100,000 Arabs from the occupied territories have already “settled” within the green line) [...] The fence will deal with the changing of the demographic balance between the Jewish and Arab populations within the green line borders, inflicting upon the economy and the society an enormous damage, which is difficult to estimate. (site en anglais, Fence for life, “A message from our chairman”).

En effet, Ilan Tzion évoque « une influence démographique » des entrées de Palestiniens en Israël. Il élabore discursivement un amalgame entre « terroriste » et « clandestin », menace pour eux envers la préservation du projet majoritaire juif :

Now there are in Israel more than 300 000 Palestinians illegal. All together, all the foreigners which are not legal in Israel but also not Jewish are more than 600 000. So of course, this is the real threat to the existence of Israel and to the existence of Jewish people in Israel. And the Palestinians and the Arabs know it well, they now understood that Israel can be eliminated demographically, you see the point ? (entretien Tzion 2012).

Ces trois entrepreneurs pro-barrière israéliens cadrent différemment le recours à la « barrière » (outil de démarcation politique ou outil uniquement sécuritaire). Au-delà de l'impératif de défense face aux attentats, le malaise lié à la mobilité et à la présence des Palestiniens en Israël qu'ils expriment est d'ordre démographique. Il s'agirait pour eux d'une menace à la préservation du projet majoritaire juif.

Sur les deux terrains, les entrepreneurs de cause pro-barrière font état au-delà de l'impératif de défense du territoire contre des mobilités perçues comme violentes, d'un enjeu démographique. La perception d'une « invasion » irrigue leurs motivations pour s'engager dans l'activisme pro-barrière. Quels malaises expriment les professionnels de la politique engagés dans les deux initiatives pro-barrière ?

### **3. Des situations locales à l'enjeu national : les élus pro-barrière**

Pourquoi un professionnel de la politique investit-il la cause pro-barrière ? Nous nous concentrons ici sur l'étude des trajectoires des élus à la Knesset et au Parlement de l'Arizona membres des deux initiatives pro-barrière et aux raisons de leur investissement. En Arizona, nous nous concentrons sur l'engagement pro-barrière de quatre élus républicains membres permanents du JBSAC : Gail Griffin, Al Melvin, Steve Smith et Russ Jones, sénateurs et représentants de l'Arizona entre novembre 2010 et novembre 2012. En Israël, nous nous sommes intéressés aux membres d'un « lobby »<sup>421</sup> (*schdula* en hébreu) au sein de la Knesset renouvelée le 28 janvier 2003, intitulé « lobby pour une barrière de séparation sécuritaire » et lié au Conseil pour la barrière. Nous examinons ici trois engagements pro-barrière : Haïm Ramon (du parti travailliste *Avoda*), Ilan Shalgi (du parti centriste *Shinui*) et Avshalom Vilan (du parti d'extrême-gauche *Meretz*).

Analyser l'investissement d'un élu dans la cause pro-barrière pose la question du rapport entre sphère politique et sphère sociale<sup>422</sup>, entre des mouvements sociaux

---

<sup>421</sup> En parcourant la liste des élus à la Knesset (sur le site de la Knesset), nous avons identifié comme faisant partie de ce lobby : Eitan Cabel (*Avoda*), Haïm Ramon (Président – *Avoda-Meimad*), Ilan Shalgi (*Shinui*), Avshalom Vilan (*Meretz*), Dani Yatom (Président – *Avoda*), Meli Polishook-Bloch (*Shinui*).

<sup>422</sup> Une vision simplificatrice tend à conférer aux mouvements sociaux une mise en mot des revendications et une publicisation de problèmes collectifs sur lesquels les partis politiques se positionnent. En fait, les mouvements sociaux se sont ancrés dans le politique (les militants sont parfois aussi des activistes de mouvement social et vice-versa par exemple), ils jouent dans la mise sur agenda des problèmes publics au même titre qu'un élu. Les relations entre mouvements et partis sont donc plutôt marquées par des alliances, des coopérations, de la concurrence, des conflits ouverts, de la récupération du succès, de manière réciproque. Luck Simon, Dechezelles Stéphanie, « Mondes mouvementistes et partisans : points de contact, passerelles et pistes d'exploration », in Luck Simon, Dechezelles Stéphanie (dir.), *Voix de la rue ou voix des urnes ? Mouvements sociaux et partis politiques*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. « Respublica », 2011, p. 9-28.

(identification commune à une cause) et des partis politiques (organisations pour la conquête du pouvoir en lien avec des groupes organisés). Ce qui nous intéresse ici est plutôt le travail de problématisation des situations de mobilités par les élus, soit leur codage en enjeux politiques nationaux. Les malaises exprimés par ces élus face aux situations de mobilités correspondent à des codages en sens politiques qui peuvent aller au-delà de la simple prise en compte des situations. Pour les élus de l'Arizona, les codages politiques sont divers entre insécurité pour les citoyens états-uniens, obligation de restaurer l'ordre public, préoccupation identitaire face à l'entrée d'Hispaniques et critiques des interventions du pouvoir fédéral. Pour les élus pro-barrière israéliens, le malaise ne tient pas dans un vécu des mobilités, ni seulement dans la perception de la multiplication des attentats. Il réside dans l'ambiguïté de coder ces situations de mobilités en un enjeu de séparation par la « barrière » soit en un enjeu de séparation politique (visant à l'autonomie d'une entité palestinienne dans la foulée des accords d'Oslo) ou soit un enjeu de séparation sécuritaire (visant la séparation d'avec les foyers de potentiels « terroristes »).

## **1.1. Les républicains pro-barrière de l'Arizona**

Comprendre l'engagement pro-barrière de quatre élus républicains du JBSAC nécessite d'envisager leurs trajectoires personnelles, leurs agendas politiques et leurs formulations du malaise par rapport aux situations frontalières. Il en résulte des problématisations distinctes de ces situations.

### **1.1.1. Gail Griffin, relais des ranchers**

Élue et résidente du comté de Cochise<sup>423</sup>, Gail Griffin travaille à satisfaire son électorat rural en faisant de la sécurité frontalière un thème important de son

---

<sup>423</sup> Gail Griffin a d'abord été élue représentante au Parlement de l'Arizona de 1997 à 2001. Elle reste active au sein du Parti républicain entre 2002 et 2006, échoue en 2006 pour être de nouveau représentante avant d'être élue sénatrice en 2010, en 2012 puis en 2014. Elle est en 2014 présidente *Pro Tempore* du Sénat de l'Arizona (Votesmart, "Gail Griffin's biography", <http://votesmart.org/candidate/biography/12274/gail-griffin#.UffpyY1A1sk>). Elle est élue d'un district frontalier comprenant le comté de Cochise. Sur sa page internet de sénatrice, elle dit être résidente à Hereford dans ce même comté depuis 1968 (Arizona State Legislature 51<sup>st</sup> legislature,

agenda politique<sup>424</sup>. Pour cela, elle se fait porte-parole à Phoenix des tensions aux confins. Elle se considère comme une courroie de transmission du local au national de la situation des ranchers.

People in larger communities away from the border don't see it as we do on the border but the drugs that are coming in though my backyard are ending up in everybody's community in the State of Arizona and in this country. So it's just not a local issue, or a county issue or a state issue, it's a national issue. (entretien Griffin 2013).

Elle s'appuie pour cela devant nous, mais aussi lors de ses interventions au JBSAC sur des coupures de presse locale relatant des cas de violences envers des ranchers. Ce rôle de remontée d'informations, Gail Griffin l'assume depuis son premier mandat débuté en 1997 :

I've been aware of it since mid-90s and here is the proclamation when I first served, [...] so people approached me that lived on the border [...]. But this is a plea for help and there begging for help and date back in 1998 and I read this on the floor of the House of Representatives. (entretien Griffin 2013).

Dans son témoignage à Washington en 1999, Gail Griffin employait des termes forts et dramatiques comme « peur énorme », « impuissance absolue », « crise imminente », « état de siège », « prisonniers dans leurs propres maisons<sup>425</sup> ». Elle lançait un appel à l'action du fédéral face à l'augmentation des statistiques d'arrestations de migrants dans le secteur de Tucson, et face aux actes de « vandalismes, de vols et de destructions d'équipements agricoles et de troupeaux, de confrontations grandissantes ». La conclusion de son témoignage fut un appel à la militarisation des zones rurales de la frontière pour plus de moyens

---

2013, "Gail Griffin – President Pro Tempore", [http://www.azleg.gov/MembersPage.asp?Member\\_ID=97&Legislature=51&Session\\_ID=111](http://www.azleg.gov/MembersPage.asp?Member_ID=97&Legislature=51&Session_ID=111)). Sa profession est courtière en immobilier dans une agence de Sierra Vista depuis 1975. Ses affiliations sont donc locales, conservatrices, ancrées dans le milieu des agences d'immobiliers, des petites entreprises et des ranchers du comté.

<sup>424</sup> Sur son site de campagne pour 2012, sa liste de priorités comporte : « sécuriser la frontière », « protéger les emplois et la stabilité économique de nos communautés », « protéger nos propriétés et nos droits à l'accès à l'eau », « l'éducation et les vétérans » (Gail Griffin, State Senate district 14, "Issues", <http://www.gailgriffin4senate.com/issues/>).

<sup>425</sup> Son premier engagement public en tant qu'élue sur le sujet date du 27 avril 1999. Elle témoignait alors devant le sous-comité sur l'immigration du Sénat à Washington invitée par le Sénateur de l'Arizona au Congrès Jon Kyl. "Testimony of State Representative Gail Griffin, District n°8 State of Arizona before Senate Subcommittee on Immigration", 27 avril 1999, copie remise en mains propres par Gail Griffin lors notre entretien. Les extraits traduits dans ce paragraphe en sont issus.

« malheureusement avec les moyens limités des forces de l'ordre dans la région, il y a peu de choses à faire », terminant sur quatre injonctions : « Nous devons arrêter les flux illégaux d'individus traversant notre frontière ! » ; « Nous devons appliquer les lois existantes et des sanctions aux employeurs ! », « Nous devons mettre les trafiquants de drogue et d'humains derrière les barreaux ! » ; « Nous devons considérer et mettre en place des programmes de visa de travail ! ». Toutefois, elle soulignait plus modérée, que les ranchers (principales victimes de ces « incursions ») appréciaient « leur relation étroite avec leurs frères et sœurs mexicains ». Gail Griffin estimait également : « mon district est inclus parmi les régions les plus diverses culturellement du pays, et nous sommes fiers de notre héritage et respectueux de nos voisins ». De même, elle se disait « préoccupée par la sécurité des *'illegal entrants'* qui tentent de traverser la frontière pour chercher du travail et sont simplement en train d'améliorer leurs vies ». Ce discours a peu évolué depuis, car selon elle : “The only thing that has changed between then and now is that the problem has got a lot worse”. (entretien Griffin, 2013). C'est donc naturellement qu'elle estime devoir participer en tant qu'élue frontalière aux auditions du JBSAC à partir de 2011.

### 1.1.2. *Al Melvin, la restauration de l'ordre public*

L'investissement de la cause pro-barrière par Al Melvin<sup>426</sup>, président du JBSAC, élu d'un district non frontalier est celui d'un « conservateur reaganien<sup>427</sup> ». C'est sous ce label qu'il se présente aux élections de 2012. Les discussions dans son

---

<sup>426</sup> Originaire du Montana, Al Melvin réside à SaddleBrook dans une communauté de retraités au nord de Tucson, que lui-même qualifie de “*golf community*” (American Quality International Consulting, “About us”, <http://www.ameri-qic.com/aboutus.htm>). Al Melvin se présente publiquement comme un « éducateur, un homme d'affaires et un vétéran » (Arizona State Legislature 51st Legislature, 2013, “Al Melvin”, [http://www.azleg.gov/MembersPage.asp?Member\\_ID=104&Legislature=51&Session\\_ID=110](http://www.azleg.gov/MembersPage.asp?Member_ID=104&Legislature=51&Session_ID=110)). C'est un militaire de formation qui a en parallèle travaillé dans la marine marchande pendant 30 ans en Asie et en Californie. Puis, il a créé son entreprise de consultance : American Quality International Consulting.

<sup>427</sup> Arizona Public Media Staff, “Meet Al Melvin”, <https://www.azpm.org/s/9667-meet-al-melvin/>, 20 juillet 2012. Membre du Parti républicain depuis 1996, il est élu Sénateur de l'Arizona en 2008, en 2010 et en 2012 d'un district au nord de Tucson. Décidant de se présenter à l'élection au poste de gouverneur en novembre 2014, il échoue aux primaires républicaines, Corella Hipolito, “State Sen. Al Melvin to run for Arizona governor”, *Arizona Daily Star*, 22 avril 2013.

district avec son opposant démocrate ont porté en priorité sur la création d'emplois et l'équilibre budgétaire et l'ObamaCare. La sécurité frontalière est donc passée au second plan face à la création d'emplois<sup>428</sup>. Membre fondateur du Minuteman Civil Defense Corps<sup>429</sup> en 2005, la sécurité frontalière occupait pourtant une place importante dans son agenda politique en 2008. Il insiste alors sur le coût financier de la présence des « *illegals aliens* » estimé à deux milliards de dollars par an en frais d'hospitalisation, d'éducation et d'incarcération<sup>430</sup> ; une rhétorique du conservatisme budgétaire déjà identifiée par Kitty Calavita<sup>431</sup> parmi les anti-migrants de Californie dans les années 1990 et au cœur de l'idéologie du *Tea Party* des années 2010 (voir chapitre cinq).

Militaire de profession, selon lui, la nécessité pour un État d'assurer la sécurité de la frontière s'inscrit dans une vision de restauration de l'ordre public sur le territoire de celui-ci :

All of us in America our forefather were immigrants and that is a good thing but it has to be done in an orderly way, [...] you've got to stop them and try securing the border, there is no other way. [...] When you have a border that is porous and people are crossing it illegally and randomly. Some of them bringing illegal drugs, this is not good. (entretien Melvin 2013).

Notre entretien tourne au plaidoyer politique, qui s'éloigne des mobilités frontalières pour mieux évoquer sa vision des États-Unis, et la trop grande emprise du fédéral dans les choix sécuritaires de l'Arizona. Pour lui le malaise se situe dans le désordre frontalier et migratoire, insupportable pour la préservation des États-Unis.

---

<sup>428</sup> Arizona Public Media, PBS & NPR, "LD11 State Senate Forum", 28 octobre 2012, <https://www.azpm.org/p/top-news/2012/10/17/17284-ld11-state-senate-forum/>

<sup>429</sup> American Quality International Consulting, "Al's Resume", <http://www.americ.com/aboutus.htm>

<sup>430</sup> Vidéo postée sur Facebook par Arizona Senate Republicans, "Meet Sen. Al Melvin, R-26" le 29 mai 2009, <https://www.facebook.com/photo.php?v=1167225502018&set=t.1318276427&type=3&theater>

<sup>431</sup> Calavita Kitty, "The New Politics of Immigration: 'Balanced Budget Conservatism' and Prop 187", *Social Problems*, vol. 43, n°3, 1996, p. 284-305.



### 1.1.3. Steve Smith : « le pays ne va pas dans le bon sens »

Steve Smith, organisateur de l'appel aux dons *Build the border fence*, est élu de la métropole de Phoenix<sup>432</sup>. Originaire du Michigan, il est arrivé en Arizona en 2001<sup>433</sup>. Il se définit comme un « vrai conservateur<sup>434</sup> ». Sur ce slogan Steve Smith raconte : « J'ai toujours été M. États-Unis, j'ai toujours aimé ce pays [...] J'ai toujours été ce genre de gamin du *MidWest*, vous savez "Dieu, Famille, Patrie"<sup>435</sup> ». Sa trajectoire politique est celle d'un ambitieux arrivé au pouvoir à la faveur de la vague *Tea Party* de 2010. Il raconte s'être lancé dans la course en 2010 pour représenter les croyances et les principes qualifiés de « *strong constitutional conservative* » dans un district dominé depuis 30 ans par « *a left wing liberal Democrat family*<sup>436</sup> ». Ses combats politiques portent sur la lutte contre l'immigration non autorisée, l'équilibre budgétaire, le redémarrage de l'économie.

Sur son site de campagne de 2012, Steve Smith se décrit comme un « farouche combattant » pour stopper l'« immigration illégale » et sécuriser la frontière : « les illégaux prennent les emplois des Américains, ils sont une charge pour le contribuable estimée à des milliards de dollars chaque année », de plus la « frontière ouverte » a entraîné l'arrivée d'une « marée de drogues, de meurtriers et de gangs<sup>437</sup> ». La porosité de la frontière est pour lui le signe que « le pays ne change pas dans le bon sens<sup>438</sup> », ce qui laisse entendre que le combat pro-barrière

---

<sup>432</sup> Élu sénateur de l'Arizona en 2010 puis représentant en 2012, son district se situe au sud de Phoenix, autour de la ville de Maricopa, une ville nouvelle dans le désert.

<sup>433</sup> Il est né et a grandi dans le Michigan près de Détroit. Diplômé en marketing de la Michigan State University, il a codirigé une entreprise de marketing dans le sport avant de déménager en Arizona en 2001 et devenir le directeur marketing d'une entreprise de commerce médical. Puis il a fondé une agence de star basée à Phoenix. Arizona State Legislature, 51st Legislature 2013, "Steve Smith", [http://www.azleg.gov/MembersPage.asp?Member\\_ID=82&Legislature=51&Session\\_ID=110](http://www.azleg.gov/MembersPage.asp?Member_ID=82&Legislature=51&Session_ID=110)

<sup>434</sup> "strong conservative". Le mot *conservative* est mis en avant à six reprises sur son site de campagne de 2012. Steve Smith Arizona, "About", <http://www.stevesmithaz.com/> (consulté en septembre 2012).

<sup>435</sup> Il s'agit d'ailleurs de son autre slogan de campagne en 2012. Il dit vivre selon les préceptes chrétiens. Steve Smith et sa famille sont vus à la messe tous les dimanches. Browne Devin, "Freshman Senator takes on enduring Immigration issues", *KPBS news*, 28 juillet 2011.

<sup>436</sup> Steve Smith Arizona, "About", <http://www.stevesmithaz.com/> (consulté en septembre 2012).

<sup>437</sup> "Illegals take jobs from Americans, they cost we the taxpayer billions of dollars each year for healthcare, education and other social services", Steve Smith Arizona, "Issues", <http://www.stevesmithaz.com/issues.html> (consulté en septembre 2012).

<sup>438</sup> Browne Devin, art. cit.

est pour lui identitaire. Il fait montre d'un activisme parlementaire fort en matière migratoire depuis son arrivée début 2011. Ainsi, il justifie son engagement dans le JBSAC lors de la séance d'introduction des membres et les objectifs des discussions du comité le 30 mars 2011 comme suit : « We need man power on the border and a fence just like Israel is doing. They have fences all around their country. [...] Arizona has to do it just like Texas did<sup>439</sup>. » L'investissement dans le projet de « barrière » est donc pour lui une marque de fabrique de sa carrière politique.

#### 1.1.4. *Russ Jones : la sécurité et le commerce*

Co-président du JBSAC, Russ Jones défend une autre vision de la sécurité frontalière. Il est PDG d'une entreprise de commerce transfrontalière basée à San Luis au sud-ouest de l'Arizona<sup>440</sup> (voir notre carte « Arizona, lieux d'enquête »), avant d'être élu de ce district<sup>441</sup>. C'est un natif de la frontière du sud de la Californie<sup>442</sup>. Il est très investi dans les forums de coopérations économiques Arizona-Mexique<sup>443</sup>. Il fait de la sécurité frontalière une priorité dans son agenda politique sans toutefois être centrale. Ses enjeux prioritaires de campagnes sont : le financement de l'éducation, le développement économique des zones rurales, la

---

<sup>439</sup> Notre transcription de l'intervention de Steve Smith lors de l'audition du JBSAC du 30 mars 2011 accessible depuis les archives vidéos en ligne : Arizona Legislature's Live Proceedings, Arizona State Legislature, [http://azleg.granicus.com/ViewPublisher.php?view\\_id=19](http://azleg.granicus.com/ViewPublisher.php?view_id=19)

<sup>440</sup> Il est le PDG de R.L. Jones Management Group dont le siège est situé à San Luis à la frontière. Son entreprise implantée à différents endroits le long de la frontière « sert la communauté d'exportateurs-importateurs du corridor Arizona-Sonora avec différents services qui visent à faciliter le commerce des *maquiladoras* au Nord-est des États de Sonora et de Baja California et les producteurs de fruits et légumes pas seulement à la frontière mais aussi à l'intérieur du Mexique » (R.L. Jones Customhouse Brokers, "Locations", [http://www.rljones.com/locations\\_sanluis.html](http://www.rljones.com/locations_sanluis.html), notre traduction).

<sup>441</sup> Russ Jones a occupé les positions de représentant à la Chambre de l'Arizona de 2004 à 2006 puis de 2008 à 2012 pour le district de Yuma. Il a été battu lors de la primaire républicaine d'août 2012. (Ballotpedia, "Russel Jones", [http://ballotpedia.org/wiki/index.php/Russ\\_Jones](http://ballotpedia.org/wiki/index.php/Russ_Jones), consulté en octobre 2012).

<sup>442</sup> Né en 1948 à San Diego, il a grandi dans une ville frontalière, Calexico en Californie puis a étudié le commerce à l'Université d'État de San Diego et le développement économique à l'Université d'Arizona. Il se dit bilingue espagnol, anglais. Russ Jones réside à Yuma depuis 1974. (Arizona State Legislature, 50<sup>th</sup> Legislature 2012, "Russ Jones", [http://www.azleg.gov/MembersPage.asp?Member\\_ID=80&Legislature=50&Session\\_ID=107](http://www.azleg.gov/MembersPage.asp?Member_ID=80&Legislature=50&Session_ID=107))

<sup>443</sup> Il est membre de l'Arizona-Mexico Commission et d'autres forums économiques comme Canamex Trade Corridor, Border Legislators Committee, Economic Development Committee et représentant pour la gouverneure à la Southwestern Border Transportation Alliance and Border. *Idem*.

facilitation de l'emploi, l'aide aux moins fortunés ou encore l'approvisionnement en eau<sup>444</sup>. Russ Jones a tout de même voté la loi SB1070 en avril 2010 autorisant les contrôles policiers envers ceux « raisonnablement suspectés » d'être migrants non autorisés en Arizona<sup>445</sup> (voir chapitre 6). Pour lui la seule solution aux mobilités est de sécuriser la frontière, notamment que le gouvernement fédéral construise une vraie « barrière frontalière », mais qu'il investisse aussi dans la fluidification des *Ports of Entry*. Son positionnement est donc à cheval entre ouverture aux flux de marchandises et de travailleurs et fermeture aux « clandestins » et aux trafiquants. Le malaise pour lui est dans l'inadéquation des politiques fédérales envers les enjeux tant sécuritaires que commerciaux frontaliers. Il conçoit donc son engagement dans les débats du JBSAC comme celui d'amener des informations sur la vie frontalière pour équilibrer préoccupations sécuritaires et commerciales :

One of the reason I asked to be on the committee is that I understand, live and work and do business on both sides of the border and I understand the historical and economic development context of the issue we have with Mexico. I wanted to bring that to the committee. (entretien Jones 2013).

À travers le parcours des profils de ces quatre élus républicains investissant la cause pro-barrière, nous avons souligné quatre formes différentes de problématisation de la situation frontalière (qui révèlent autant de malaises par rapport à ce qui se passe aux confins de l'Arizona). Gail Griffin se fait l'écho de l'insécurité ressentie par les ranchers. Al Melvin souligne l'enjeu de mettre de l'ordre dans la machine frontalière et migratoire. Steve Smith fonde son engagement sur une préoccupation de nature identitaire face à l'hispanisation qui fait que le « pays ne va pas dans le bon sens ». Enfin, Russ Jones investit la cause pro-barrière pour équilibrer sécurité et commerce et ainsi forcer le gouvernement fédéral à agir en ce sens.

## **1.2. Israël : ambigüité sur la séparation**

Pour comprendre l'engagement pro-barrière des élus à la Knesset en 2003, il ne

---

<sup>444</sup> Elect Russ Jones, Arizona State Representative, "Issues", <http://www.reprussjones.com/issues.html>

suffit pas seulement de reconstituer leurs trajectoires personnelles ou leurs agendas politiques ou l'expression de leurs malaises par rapport aux mobilités des Palestiniens en Israël. Il faut également se plonger dans la mutation du projet de séparation entre Israéliens et Palestiniens d'une séparation politique (sur laquelle la plupart des partis politiques de l'époque se positionnait) à une séparation sécuritaire. En effet, le malaise soulevé dans le soutien à la « barrière » par les élus réside dans l'adhésion conjoncturelle à la séparation sécuritaire (contre les foyers de potentiels « terroristes ») tout en se repositionnant sur la poursuite ou non d'un agenda de séparation politique (visant à l'autonomie d'une entité palestinienne) hérité de la période d'Oslo. Avant de revenir sur l'engagement pro-barrière de trois élus membres du lobby pour la barrière, nous présentons les positions des partis politiques par rapport au dogme de la séparation politique qui dominait la période de négociations d'Oslo (1993-2001).

### *1.2.1. Les partis politiques israéliens et le dogme de la séparation*

Alors même que l'idée d'une « barrière de sécurité » circule dans les cercles militaires tout au long des années 1990, sa conception s'inscrit initialement dans un paradigme de séparation politique entre Israéliens et Palestiniens. Cette conception est assumée et portée par les Travailleurs du parti de centre-gauche Avoda aux élections de 1999 et de 2001<sup>446</sup>. La « barrière » offre pour eux une alternative de séparation unilatérale au processus de négociation bilatérale d'Oslo au fur et à mesure que celui-ci s'enlise. L'intensification des attentats-suicides à partir de la fin 2000 et la fin des négociations avec l'Autorité palestinienne contribuent à dépolitiser le débat entre « barrière », outil sécuritaire et/ou politique. En d'autres termes, la multiplication des attentats dépouille le projet de sa dimension politique. Avant d'acquérir son qualificatif de « barrière de sécurité », la « barrière » est donc pensée initialement par le centre-gauche comme une « barrière-frontière » décidée unilatéralement. Elle s'inscrit dans le paradigme

---

<sup>445</sup> Jones Russ, "Arizona had to take charge on immigration", Special to CNN, 23 avril 2010 <http://edition.cnn.com/2010/OPINION/04/22/jones.arizona.immigration/index.html>

de la solution à deux États des années 1990. C'est justement cette dimension politique qui révolte la droite et l'extrême-droite et suscite la méfiance initiale d'Ariel Sharon, et des groupes représentant ou défendant les colons. C'est l'aspect unilatéral de l'opération qui révolte l'extrême-gauche.

Le recours à une barrière dite « de sécurité », en apparence dépolitisée de toute question de séparation politique vient progressivement se nicher dans les programmes de la plupart des partis participant au gouvernement d'Union Nationale<sup>447</sup>, formé par Ariel Sharon en mars 2001. Les partis représentés dans ce gouvernement sont initialement opposés au projet. D'après leurs positions<sup>448</sup>, ils semblent soutenir officiellement la construction d'une « barrière de sécurité », pourtant au moment du débat entre pro et anti-barrière fin 2001, début 2002, certains membres du gouvernement ont émis des réserves individuelles et ont même cherché à retarder le lancement du chantier<sup>449</sup>. Certains membres du Likoud tout comme les petits partis de la coalition (*Shas*, *Yisrael Be'aliyah*, *Ichud Leumi* ou *Yisrael Beiteinu*<sup>450</sup>) y sont opposés pour des raisons idéologiques car elle consacrerait la division du « Grand Israël ». Pour ces partis, la barrière ne représente pas le bon moyen de stopper la violence palestinienne. Le parlementaire

---

<sup>446</sup> Backmann René, *Un mur en Palestine*, Paris, Folio Actuel, 2009, 2<sup>ème</sup> éd., chap. 2 « Nous sommes ici, ils sont là », p. 36 sq. Voir notre chronologie de la politique de barrière israélienne en accompagnement du manuscrit.

<sup>447</sup> Le parti majoritaire, le Likoud pouvait à l'époque se décomposer en deux tendances : la tendance *Kadima* qui se veut centriste regroupant les fidèles d'Ariel Sharon qui le suivront lors de la création de ce parti en novembre 2005 et la tendance Likoud avec des personnalités tels Benyamin Netanyahou. En plus du Likoud, la coalition regroupe les Travailleurs avec à leur tête Shimon Pérès et B. Ben Eliezer, le parti centriste sioniste laïc *Shinui*, le parti de droite séfearde religieux *Shas*, le parti russophone laïc ultra-nationaliste *Yisrael Be'aliyah* de Natan Sharansky et les partis d'extrême droite *Ichud Leumi* de Beni Elon et *Yisrael Beiteinu* d'Avigdor Lieberman. D'après la composition du premier gouvernement Sharon au pouvoir du 7 mars 2001 au 28 février 2003 : Knesset, "Governments of Israel, Government 29", [http://www.knesset.gov.il/govt/eng/GovtByNumber\\_eng.asp?govt=29](http://www.knesset.gov.il/govt/eng/GovtByNumber_eng.asp?govt=29)

<sup>448</sup> D'après deux documents élaborés par l'Agence Juive synthétisant les positions des partis à partir de leurs positions exprimées sur leur site internet avant les élections législatives de 2003 : Jewish Agency for Israel, Department for Jewish Zionist Education, "Party Platform 2003", <http://www.jafi.org.il/education/actual/elections/2003/platforms.html> et "For and against: where Israel's six major parties stand or sit on the Fence issue", *ibid*, <http://www.jafi.org.il/education/actual/conflict/fence/appendices1.html#6>, consultés le 12 mai 2010 et cités par Jacoby Tami Amanda, *Bridging the Barrier: Israeli unilateral disengagement*, England, Ashgate Edition, 2007, p. 38. Le numéro de novembre 2002 de la revue *Palestine-Israel journal* organisé autour de la problématique « séparation ou conciliation » liste les différentes propositions de séparation sur la table du débat politique au moyen d'une barrière ou non à l'époque. "Separation or Conciliation", *Palestine-Israel Journal*, Vol. 9, n°3, 2002, p. 70-81 et p. 118.

<sup>449</sup> Jacoby Tami Amanda, *op. cit.*, p. 37.

Michael Eitan (Likoud) propose d'entourer les zones palestiniennes A par une « barrière », tout comme les partis d'extrême-droite pour qui une « barrière » doit délimiter des « cantons » palestiniens et ne doit absolument pas être une frontière<sup>451</sup>. D'autres partis comme les centristes du *Shinui*<sup>452</sup> se sont ralliés à l'idée sous certaines conditions de faisabilité, de dépenses et de coordination avec l'administration Bush. Enfin, chez les Travailleurs les avis sont divisés sur le projet : la soutenir ou non devient une tactique pour peser au sein du parti. Certains Travailleurs sont encore attachés au processus de paix puis à la réalisation de la Feuille de route énoncée en avril 2003. Ils ont été parmi les plus dubitatifs au sein du gouvernement face aux décisions de construction en avril et juin 2002<sup>453</sup>. Dans l'opposition, des membres du Meretz et de la Paix Maintenant appellent à une relance des négociations avec les Palestiniens et une détermination bilatérale des frontières. Pour les partis politiques israéliens, le soutien à la « barrière » dépend donc de la conception (sécuritaire ou politique) qu'ils y attribuent, et est source d'hésitations et de malaises par rapport au projet. On retrouve dans nos entretiens avec les trois parlementaires pro-barrière cette ambiguïté dans leur problématisation des mobilités des Palestiniens.

### 1.2.2. *Haïm Ramon, le pro-barrière de la première heure*

Haïm Ramon<sup>454</sup> a été un des premiers élus politiques à brandir l'idée d'une séparation unilatérale dès 2001 en en faisant son principal sujet de campagne lors

---

<sup>450</sup> Position de ce dernier parti à l'époque : "No Security Fence in history has prevented war or provided security over a long period", Jewish Agency for Israel, "Party Platform 2003", art. cit.

<sup>451</sup> Comme le souhaitait aussi le ministre des Infrastructures nationales, Avigdor Lieberman, en 2001, Galili Lily, "A border like Russia's is a good thing", *Haaretz*, 5 Septembre 2001.

<sup>452</sup> Position de ce parti à l'époque : "We must complete the building of the 'security fence'. Until there is a breakthrough, Israel must continue establishing facts on the ground and encourage the separation of Israel/Palestine", Jewish Agency for Israel, "Party Platform 2003", art. cit.

<sup>453</sup> Jacoby Tami Amanda, *op. cit.*, p. 37. En effet, Shimon Pérès semble isolé lorsque le gouvernement approuve le 23 juin 2002 la construction et le tracé de la phase A, selon Enderlin Charles, *Les années perdues. Intifada et guerres au Proche-Orient 2001-2006*, Paris, Fayard, 2006, p. 213.

<sup>454</sup> Né à Jaffa (Tel-Aviv) en 1950, avocat de profession, il s'est lancé dans la politique au sein du Parti travailliste après son service militaire en 1972. Élu à la Knesset depuis 1981 jusqu'en 2009, il a été plusieurs fois ministre sous Yitzak Rabin en 1992, puis président du syndicat *Histadrut* en 1994 - 1995 avant d'entrer dans les gouvernements de S. Pérès et de E. Barak. En 2001, il décide de ne pas rentrer dans le gouvernement d'Union d'A. Sharon, devenant à la Knesset président du

de la primaire de novembre 2002 contre Amram Mitzna et Benyamin Ben-Eliezer pour diriger le Parti travailliste aux élections de 2003<sup>455</sup>. Dès août 2001, avec trois autres membres de la Knesset (Dan Meridor – *Shinui*, Michael Eitan – Likoud et Dalia Itzik alors Ministre de l'Industrie et du Travail – *Avoda*), il décide de créer un mouvement public en soutien à une séparation unilatérale. H. Ramon estime que « 40 % des électeurs de droite soutiennent l'idée d'une séparation qui inclurait le retrait des colonies au profit des blocs<sup>456</sup> ». Par opposition, d'autres figures du Parti travailliste comme B. Ben Eliezer et Shimon Pérès, tous deux membres du gouvernement de coalition de Sharon sont contre ce plan. Ils estiment que le Premier ministre n'est pas favorable à l'évacuation des colonies laissées à l'est de la barrière appelées à devenir, pensent-t-il à l'époque, une ligne politique. Dans la nouvelle Knesset élue en 2003, Haïm Ramon accepta de diriger le lobby en faveur d'une « barrière de sécurité » intensifiant ses actions dans l'arène parlementaire. Haïm Ramon semble avoir compris dès 2001 le potentiel électoraliste de l'idée de séparation unilatérale au moyen d'une barrière dans une stratégie de conquête du parti travailliste alors même que d'autres travaillistes s'y opposaient.

### 1.2.3. *Avshalom Vilan, la solution à deux États*

La trajectoire d'Avshalom Vilan vers la barrière nous a semblé plus conforme à une vision de gauche sioniste de soutien à la solution à deux États<sup>457</sup>. Membre

---

comité sur les affaires étrangères et la défense. En 2005, il passe à *Kadima* et fut nommé ministre de la Justice en 2006 dans le gouvernement Olmert. Il démissionne en août 2006 accusé d'agression sexuelle et condamné en janvier 2007. Après avoir purgé sa peine, il s'est mis au service du Premier ministre servant notamment de coordinateur de la « zone de suture » et du projet de « barrière » autour de Jérusalem. Il possède le club de football HaPoel Tel Aviv depuis juillet 2012 (Harush Moshe, "Soccer / Premier League / Group headed by Haïm Ramon takes over Hapoel Tel Aviv", *Haaretz*, 5 juillet 2012). Haïm Ramon est également consultant pour diverses entreprises (Weinreb Gali, "Former minister Haïm Ramon named LifeWave chairman", *Globes*, 16 septembre 2009).

<sup>455</sup> Il échoua avec 8 % des voix. Winfield Nicole, "New leader emerges for Israel's Labor Party", *Associated Press, Houston Chronicle*, 20 novembre 2002.

<sup>456</sup> Kim Hannah, "Ramon: Unilateral separation movement to be set up in Sept.", *Haaretz*, 17 août 2001.

<sup>457</sup> Né en 1951 dans un kibboutz près d'Ashkelon (au sud de Tel-Aviv près de Gaza), A. Vilan effectue son service militaire comme sergent dans le *Saveret Matkal*, unité de reconnaissance. Il étudie l'économie et la philosophie à l'université Hébraïque. Puis, il travaille dans son kibboutz et fut porte-parole d'une fédération de *Kibboutzim – Kibbutz Artzi* jusqu'en 1999. Il rejoint dans les années 1980 le *Mapam*, parti socialiste, devenant son secrétaire en 1990, puis devient membre du

fondateur du mouvement « La Paix maintenant », il défend la création d'un État palestinien et le démantèlement des colonies (fustigeant le rêve de Grand Israël que, selon lui, Sharon et la droite poursuivent, voir chapitre deux) :

I said number 1 the security of the people of Israel which are living in the Green Line it's much more important than the holy dream that noway can be fulfilled, and furthermore, I said from a politically point of view, it was exactly what I believed that we have to separate the land into 2 States-solution and I understood that in the long run, the moment that you have a fence meaning that Israeli public and Palestinian public understand that more or less this going to be the border. (entretien Vilan 2012).

Son parti, le *Meretz* n'a pas pris part au gouvernement de coalition en 2001. Il soutenait la solution à deux États et n'était pas contre une « barrière de sécurité » proche de la Ligne verte (mais pas à l'intérieur de Jérusalem)<sup>458</sup>. Suivant cette position, A. Vilan a été impliqué dans la défense du projet, voyant là un moyen de combattre les colons et l'extrême-droite israélienne<sup>459</sup> :

I had then discussions with my colleagues in the left side of the Israeli political map. They didn't believe in the fence, they thought that it is against political solutions whatsoever, I told you that it was crazy on the contrary, it will divide the land into two-state solutions wanted or not, there is the reason the right wing was totally against it and the member of the national budget security committee in the Knesset that all, that... budget debate about the fence came over there, I was very active and I push it forwards because [Uri Yehuda Ariel (*Habayt Hayeudi*)] on the right wing extremist was then the head of the committee and he did, the best of his ability, trying to postpone it and to, you know, buy time, whatsoever... (entretien Vilan 2012).

Ainsi, au sein de la Knesset à partir de 2003, Avshalom Vilan est impliqué dans le comité concernant le budget de la défense qui alloue le budget au chantier de la barrière de sécurité (voir chapitre 6 pour les actions législatives de pression pro-barrière).

---

*Meretz* en 1992. Élu à la Knesset en 1999, il est réélu en 2003 et en 2006 mais il échoue en 2009. Aujourd'hui, il continue à écrire régulièrement des tribunes dans la presse israélienne fustigeant la droitisation de la vie politique. Il dirige au moment de l'enquête la Fédération des agriculteurs israéliens (*Hata'ahadout hakla'ei israel*).

<sup>458</sup> Jewish Agency for Israel, "Party Platform 2003", art. cit.

<sup>459</sup> Il s'est impliqué dans une association nommée *Beit Ehad* (littéralement « une seule maison ») afin de reloger les colons en Israël en cas d'évacuation des colonies des Territoires occupés (entretien Vilan 2012).



#### 1.2.4. *Ilan Shalgi : la barrière pour exister comme parti centriste*

L'avocat Ilan Shalgi a été élu à la Knesset entre 2003 à 2006<sup>460</sup>, membre du parti centriste laïc *Shinui* (voir encart ci-après). Ilan Shalgi se fait l'écho de la position du parti sur le sujet de la barrière, il y voit également un moyen de peser pour le parti centriste face aux colons et aux religieux :

The position of Shinui was 1- to build it fast 2- to [...] only by security considerations no other considerations because you know there were pressures from... Sharon the Prime Minister, the settlers they wanted it to include some of their disputable settlements and we said you should not give up to those pressures [...] Now, of course, there were the matter of the budget. We said, Shinui, if you want the money for the fence stop the money for the parasites in the yeshivot... you are giving them to much anyhow they don't serve in the military, don't go to work and we have a [...] about it and you tell me you don't have money for the fence to save lives so you should cut the money for those parasites and take budget from other places where it is not intended to save lives... (entretien Shalgi 2012).

##### **Shinui – parti centriste israélien (2003-2006)**

Shinui (« changement » en hébreu) est un de ces petits partis centristes éphémères qui apparaissent et disparaissent aussi vite de la vie politique israélienne<sup>461</sup>. Shinui est un parti sioniste, laïc et anticlérical, économiquement libéral. En 2003, il gagne 15 sièges à la Knesset avant d'être avalé par Kadima en 2006 dû à des dissensions internes. Shinui décida de ne pas faire partie du gouvernement de coalition avec des partis religieux, il s'est donc retiré de la coalition en 2004. Le parti défend le projet sioniste et la séparation de l'État et de l'Église. Il soutient aussi le droit des homosexuels. Sur le conflit, il soutient les politiques anti-terroristes d'A. Sharon, dont les assassinats ciblés. Il a soutenu également les négociations pour la création d'un État palestinien ce qui inclurait le retrait des colonies estimant que la droite a tort de penser que seule la force peut résoudre le problème et que la gauche a tort

<sup>460</sup> Ilan Shalgi était en charge des questions sur les affaires étrangères et de défense au sein de *Shinui*. Il a brièvement été ministre des Sciences et des technologies puis de l'Environnement en 2004. Il est membre du comité sur les Affaires étrangères et de défense à la Knesset.

<sup>461</sup> S'interrogeant sur la « droitisation » de la politique israélienne, Samy Cohen souligne que les pertes électorales du parti travailliste de gauche ne signifient pas que ces voix se déplacent vers la droite, mais plutôt vers des partis centristes, plus modérés sur le conflit que la droite. Cohen Samy, « La "dégauchisation" d'Israël ? Les paradoxes d'une société en conflit », *Politique étrangère*, 2013/1, printemps, p. 51-64. Ces partis généralement capteurs des voix de la gauche (et dans une moindre mesure du Likoud) sont les faiseurs de roi en fonction de leur score au moment de la constitution de coalition gouvernementale. Ils apparaissent et disparaissent à chaque élection en fonction de leurs leaderships : *Dash* en 1977, *Tsomet* de Rafael Eitan de 1984 à 1996, *Shinui* de Tommy Lapid en 2003, *Kadima* d'Ariel Sharon et d'Ehoud Olmert en 2006 et 2009, *Yesh Atid* de Yair Lapid en 2013 et en 2015, *Kulanu* en 2015. Klein Claude, « Les élections israéliennes de 2013 ou la découverte du Centre », *Politique étrangère*, 2013/1, printemps, p. 65-73.

de penser qu'il existe un partenaire pour la paix. Shinui a défendu la « barrière de sécurité » et le plan de désengagement de Gaza.

En 2002-2003, *Meretz* et *Shinui* font de la barrière un enjeu politique pour s'opposer à d'autres groupes influents : les colons ou l'extrême-droite nationaliste ou religieuse. Le positionnement de Haim Ramon reflète plutôt la division au sein du Parti travailliste aux lendemains de l'échec d'Oslo sur le renoncement à des négociations bilatérales avec les Palestiniens et l'opportunisme électoral sur ce sujet de la barrière. Le soutien à la barrière dépend donc des agendas de chacun des élus et du positionnement de leurs partis sur la suite à donner aux négociations bilatérales dans la foulée d'Oslo dans la détermination des frontières orientales d'Israël. Il repose également sur l'ambiguïté du projet de séparation entre enjeux politiques et sécuritaires. Pour ces élus, le malaise semble se situer dans l'ambiguïté de devoir mettre en œuvre une forme de séparation d'avec les Palestiniens, héritée d'Oslo.

Ainsi, la problématisation des situations de mobilités et de présence des indésirables par les élus pro-barrière de l'Arizona et d'Israël dépend de stratégies électoralistes personnelles. En Arizona, les Républicains entendent défendre leur vision de la sécurité nationale et de l'immigration aux États-Unis face au gouvernement fédéral démocrate. En Israël, être pro-barrière semble être un positionnement face à ceux qui rejettent l'idée de séparation avec les Palestiniens qu'elle soit négociée ou unilatérale. On est loin des sentiments d'angoisse analogues aux confins exprimés comme raisons de l'engagement pro-barrière par d'autres membres pro-barrière, ou dans un fantasme d'invasion exprimé de manière similaire par les entrepreneurs.

\*\*\*

Ce premier chapitre a posé le décor territorial et a dressé un inventaire des principaux personnages de nos deux intrigues pro-barrière ; et ce, à partir du témoignage et de la reconstitution de la diversité de leurs trajectoires, vécus, perceptions et codages des situations de mobilités aux confins des deux pays. Les résidents aux confins sur les deux terrains expriment des angoisses analogues face

à des « intrusions » violentes. Des entrepreneurs de cause pro-barrière, non natifs des confins, perçoivent de manière analogue ces mobilités en « invasion ». Les professionnels de la politique codent en différents enjeux politiques ces mobilités : poursuite de la mise en place d'une séparation politique avec les Palestiniens en Israël ; restauration de l'ordre et appel à la militarisation de la zone frontalière par le pouvoir fédéral pour les élus de l'Arizona.

Nous avons donc souligné ici différentes formes que prend la problématisation des situations aux confins en enjeux politiques. Ce qui se dessine est une diversité de sens de la demande de barrière s'échelonnant des enjeux de sécurité, des enjeux économiques, des enjeux politiques de rapport à l'État à des enjeux identitaires par le recours à l'outil démographique. Pourtant, malgré cette diversité, sur les deux terrains, ces acteurs se regroupent dans des initiatives de demande de barrière aux confins auprès de leurs gouvernements respectifs. Le deuxième chapitre s'intéresse à la transformation de ces sentiments de malaises en enjeux politiques par l'imposition de significations politiques partagées : c'est ce que nous nommons le codage. Il s'intéresse également à la formulation d'un récit de problématisation (où la barrière devient une solution acceptable consensuelle) formulée par le Conseil pour la barrière en Israël et l'initiative *Build the Border Fence* en Arizona. Les différentes initiatives pro-barrière isolées se fédèrent autour de ces récits de problématisation.

\*\*\*

## **Chapitre 2. Codages et mises en récit des malaises aux confins**

« L'animation montrait, en vue plongeante depuis le ciel, un immense continuum de zones sécurisées, avec leurs gratte-ciel, leurs jardins monumentaux, leurs espaces commerciaux, leurs portions de fleuves, de rivages maritimes, tout cela représenté comme une maquette animée, ordonnée, paisible. Puis, tout à coup, le spectateur plongeait vers des confins obscurs. Une végétation désordonnée jetait son ombre sur le sol. On devinait un grouillement de formes, des images subliminales instillaient de troublantes impressions de feu, d'explosion. Et au moment où l'effroi commençait à s'insinuer, un rideau protecteur, une verrière épaisse et légère à la fois venait interposer son rassurant reflet entre les invisibles démons de l'ombre et la paix de dedans, entre le monde ordonné de Globalia et la violence anarchique des non-zones. »

Jean-Christophe Ruffin, *Globalia*, Paris, Gallimard, 2004, p.67

Le premier chapitre a décrit la diversité des sentiments de malaise face aux mobilités des indésirables en Israël et en Arizona exprimés par les acteurs pro-barrière. Ce deuxième chapitre s'intéresse à l'opération de codage de ces malaises en enjeux nationaux par l'imposition de significations politiques dans laquelle s'inscrit la demande de barrière. Pour les acteurs pro-barrière, cette demande prend alors un sens politique, qui dépasse les seuls enjeux locaux et de défense. Nous dressons dans ce chapitre des répertoires analogues de sens politiques aux deux initiatives pro-barrière : sens identitaire, sécuritaire et de politique intérieure. Nous nous demandons : comment les malaises sont-ils codés par les acteurs pro-barrière en enjeux politiques ? À partir de positions, de vécus, d'interprétations et de perceptions diffus sur les situations aux confins, un regroupement d'acteurs s'effectue au sein d'une coalition de cause pro-barrière autour d'une problématisation communément acceptable de ces enjeux. Nous recourons au concept des coalitions de cause élaboré par Paul A. Sabatier<sup>462</sup> pour décrire les constructions homologues de coalitions de cause pro-barrière en Israël et en Arizona regroupées autour de « croyances politiques » sur l'aspect problématique des mobilités et sur la solution à y apporter (ici la barrière) ; et ce malgré la diversité de ce que P. A. Sabatier appelle les « croyances centrales » des membres coalisés. L'analyse

---

<sup>462</sup> Nous avons présenté cet outil conceptuel en fin d'introduction.

proposée par cette conceptualisation consiste à identifier ces croyances partagées. Appliqués au cas des barrières, les sous-systèmes concernés sont des politiques de défense, étroitement associées aux politiques migratoires aux États-Unis et au processus de négociations avec l'Autorité palestinienne en Israël. Au niveau individuel, la demande de barrière s'inscrit dans différentes « croyances centrales » ou visions du monde associées à la représentation de soi, du territoire et de l'Autre, en fonction des trajectoires individuelles, sociales et professionnelles, des acteurs coalisés<sup>463</sup>. Nous les avons identifiées dans le premier chapitre en recueillant ce que nous nommons les « malaises ». Dans ce chapitre, nous nous concentrons plutôt sur les « croyances politiques ». Car conformément au modèle de P. A. Sabatier, ce qui permet aux acteurs de se coaliser et d'unifier leurs pressions derrière une cause pro-barrière commune, ce sont des croyances partagées de type « politiques » sur la définition du problème public (le caractère problématique de la mobilité d'Autres) et sur sa solution sécuritaire (la barrière). Ces croyances politiques-là renvoient à une manière de problématiser les situations de mobilité, acceptable par les membres coalisés<sup>464</sup>.

Ainsi, dans ce chapitre, après avoir décrit les modalités différentes de constitution (1) de ces coalitions pro-barrière (le Conseil Public pour la barrière en Israël, l'initiative *Build the border fence* du JBSAC en Arizona), nous dressons des répertoires analogues de sens politiques que les membres de chaque coalition associent à la demande de barrière (sens identitaire, sécuritaire et politique intérieure) (2). Puis nous débouchons sur la

---

<sup>463</sup> Concentré sur la construction politique de la demande de barrière aux confins, nous touchons là une limite de notre recherche pour la compréhension de l'engagement individuel pro-barrière. Il nous faudrait entrer dans le psychisme individuel des acteurs. Une hypothèse de psychologie pourrait être que l'engagement pro-barrière s'explique par une construction identitaire non sereine qui voit dans la cause pro-barrière un refuge. Soulignons ici les travaux du psychologue israélien Daniel Bar Tal et du sociologue états-unien Pablo Vila qui tentent de lier perceptions de l'Autre / construction de soi au niveau psychique individuel et analyse de la conflictualité dans leurs terrains respectifs. Bar-Tal Daniel, Teichman Yona, *Stereotypes and Prejudice in Conflict. Representations of Arabs in Israeli Jewish Society*, Cambridge University Press, 2005 ; Vila Pablo, *Border Identifications. Narratives of Religion, Gender, and Class on the U.S.-Mexico Border*, University of Texas Press, "Latino/a Studies", 2005.

<sup>464</sup> Le modèle postule que les « croyances centrales » sont résistantes au changement, à la différence des « croyances politiques ». Une fois stabilisées, ces dernières sont les croyances qui font tenir ensemble les coalitions. Elles ne changeront pas tant que la coalition domine. Selon le modèle, les changements de croyances politiques proviennent de l'extérieur de la politique concernée à la condition qu'une coalition soit capable de l'exploiter. Ce changement se matérialise alors par le remplacement d'une coalition dominante par une autre. Rozbicka Patrycja, "Advocacy coalitions: influencing the policy process in the EU", *Journal of European Public Policy*, 2013, vol. 20, n°6, p. 840-841.

comparaison des récits causaux analogues que défendent publiquement ces coalitions pro-barrière (3).

## 1. Modalités différentes de coalition pro-barrière

Lors des terrains d'enquête, les acteurs nous ont fait part de leurs initiatives isolées pro-barrière (associations, évènements, plaintes, prises de positions) et de leur participation à un regroupement plus structuré. Quelles sont les modalités de ce regroupement ? Comparativement comment se constituent les coalitions pro-barrière ? Qui en est à l'initiative ? Nous envisageons dans cette première section ce relationnel<sup>465</sup> et l'histoire de la mise en place de ces deux coalitions de cause en Arizona et en Israël. Nous privilégions une voie d'analyse ethnographique pour le décrire<sup>466</sup>.

---

<sup>465</sup> Appliquée à l'étude des politiques publiques, la métaphore du réseau est définie par Le Galès Patrick, Thatcher Mark (dir.), *Les Réseaux de politique publique : débats autour des Policy Networks*, Paris L'Harmattan, 1995, p.14 ainsi : « Les réseaux sont le résultat de la coopération plus ou moins stable, non hiérarchique, entre des organisations qui se connaissent et se reconnaissent, négocient, échangent des ressources et peuvent partager des normes et des intérêts. Ces réseaux jouent un rôle déterminant dans la mise sur agenda, la décision et la mise en place de l'action publique ». Un réseau d'action publique est donc un réseau d'acteurs collectifs organisés stables. Les typologies des réseaux, élaborés en fonction de plusieurs critères (composition du réseau, son degré d'intégration et de cohésion et les rapports de pouvoir au sein de celui-ci), dressent un continuum dont les deux pôles extrêmes sont le réseau d'enjeu et les communautés de politiques publiques (Hassenteufel Patrick, *Sociologie politique : L'action publique*, Paris, Armand colin, 2011, 2<sup>ème</sup> éd., p. 134). Une analyse réseau suppose donc d'effectuer une analyse interne des acteurs organisés pour comprendre comment les acteurs décident d'utiliser leurs ressources afin de décrire leur stratégie d'insertion dans un réseau, soit son institutionnalisation (Voir notamment l'ouvrage méthodologique de Lazega Emmanuel, *Réseaux sociaux et structures relationnelles*, Paris, Puf, 2014). Toutefois dans sa présentation critique de cet outil, Patrick Hassenteufel, *op. cit.*, p. 140 estime que le réseau est « plus une métaphore qu'un concept », plutôt une « notion ». L'analyse réseau soulève des problèmes méthodologiques sur la détermination des critères d'appartenance à un réseau, des problèmes sur la quantification rigoureuse des interactions entre acteurs organisés et membres internes, ainsi que des problèmes sur l'absence de prise en compte du cognitif. L'analyse réseaux s'avère donc être un outil photographique à un moment donné des interactions, un outil utile dans une étape préalable à l'explication des stratégies des groupes.

<sup>466</sup> Appliquée à nos deux cas d'étude, une analyse réseaux serait envisageable pour visualiser les coalitions pro-barrière. Toutefois, elle nécessite de définir par des indicateurs ce qui fait relation entre deux acteurs pro-barrière soit la participation à un même événement ou la reconnaissance réciproque comme partenaire potentiel. Nous ne mettons pas en œuvre ici une analyse réseau, qui quantifierait les relations sociales entre acteurs dans des lieux de sociabilité précis afin de dégager des communautés d'acteurs et mesurer la centralité de certains acteurs dans la constitution de ce réseau. Bien que nous reconnaissons le potentiel d'une telle analyse en termes de visualisation et de traçage de relations, nous ne disposons pas de données systématiques pour quantifier ces relations. En effet, nous disposons, parce qu'elles sont rendues publiques par les acteurs pro-barrière eux-mêmes, de deux bases d'archives denses (les archives en anglais de Gader Le Haïm

Aux États-Unis entre 2010 et 2013, la cause pro-barrière est institutionnalisée. Elle est aussi portée par les républicains d'Arizona. Elle est aussi défendue par des activistes liés à des groupes estampillés *Tea Party* ou de surveillance de la frontière. En Arizona, le regroupement d'initiatives pro-barrière isolées (actions des ranchers, prises de positions politiques, actions des milices) se fait sous l'égide des parlementaires républicains de l'Arizona – soutenus par l'État d'Arizona (la gouverneure, les ministères en charge des questions de sécurité ou des Finances pour la gestion des dons collectés pour la « barrière frontalière »). Ce regroupement s'inscrit dans un activisme fort des républicains de cet État en matière de législation contre les migrations non autorisées tout au long des années 2000. L'organisation d'un forum de débat sur les questions de sécurité frontalière entre 2010 et 2013 leur permet de regrouper les différents acteurs répressifs. L'institutionnalisation de la cause pro-barrière permet aux républicains de peser au niveau fédéral face à l'administration démocrate (voir chapitre six).

À une toute autre échelle en Israël, la cause pro-barrière est tout d'abord en 2001-2002 non institutionnalisée et non politisée. Elle est portée par des mouvements protestataires sous forme d'associations, de prises de positions politiques, d'actions de pressions sur l'armée qui se multiplient en 2001. À partir de 2002 et surtout en 2003, elle acquiert des relais politiques (à la Knesset et parmi les élus locaux) et économiques lors du regroupement de certaines de ces initiatives. Ce regroupement s'effectue à partir de la rencontre des activistes de Gader Le Haïm (association la plus active sur ce sujet en 2001 et 2002) avec le général démissionnaire Uzi Dayan. Cette entente éphémère permet surtout en 2003 et 2004 de coordonner au sein du Conseil pour la barrière présidé par Uzi Dayan les actions pro-barrière.

---

sur leur site ; les enregistrements vidéos et les comptes-rendus des séances du JBSAC) permettant de rendre compte des interactions entre acteurs dans le cadre d'actions pro-barrière. Ces bases d'archives ne nous apparaissent pas suffisantes pour systématiser leurs interactions. Nous privilégions donc ici une voie de description ethnographique du relationnel entre les acteurs pro-barrière.

## 1.1. En Arizona : la cause pro-barrière institutionnalisée

En Arizona, l'initiative *Build the border fence* doit être repositionnée par rapport à un activisme fort de la part des parlementaires et du parti républicain de l'Arizona en matière de répression de l'immigration non autorisée tout au long des années 2000. Avec cette initiative de 2010, les parlementaires investissent également la sécurité frontalière. Cet activisme bénéficie du soutien des institutions de l'État d'Arizona (soutien de la gouverneure et participation des ministères). Il est donc à contextualiser d'une part dans la multiplication depuis 2004 des législations répressives en Arizona dont la loi SB 1070 adoptée par le Parlement de l'Arizona en avril 2010 est l'exemple phare.

L'Arizona a connu depuis 2004 de nombreuses initiatives parlementaires visant à réprimer l'immigration non autorisée<sup>467</sup>. Quelle est la teneur de ces législations ? Il s'agit de Propositions (en 2004, 2006), lois et projets de loi introduits par des élus Républicains à chaque nouvelle session du Parlement (qu'ils soient signés en loi ou stoppés par un veto de la gouverneure, adoptés par une chambre mais pas par l'autre, bloqués en commission). Leurs contenus visent à limiter l'accès des migrants non autorisés à certains services publics, à mettre en place des sanctions pénales aux employeurs et aux fonctionnaires qui ne vérifient pas le statut des personnes qu'ils rencontrent ou embauchent, à lutter contre le trafic d'êtres humains, à restreindre l'accès à l'aide financière pour des étudiants ou enfants de ces migrants, à réformer les programmes de contrôle entre différentes autorités de police et les agences issues du DHS ou encore à promouvoir l'anglais dans les documents officiels. Certains parlementaires comme le sénateur Russell Pearce, promoteur de *Senate Bill* 1070 (SB1070), se distinguent par un activisme acharné notamment en 2009 par

---

<sup>467</sup> Cohen James, *A la poursuite des illégaux. Politiques et mouvements anti-immigrés aux États-Unis*, Bellecombe-en-Bauges, éditions du Croquant, coll. TERRA, 2012, p. 242-246. Il s'agit d'une tendance globale de législations de la part des États fédérés sur l'immigration non autorisée en l'absence de réforme migratoire au niveau fédéral. Nous revenons sur l'évolution du fédéralisme aux États-Unis à la lumière de cette question migratoire dans le chapitre six.



l'introduction de 17 mesures de ce type<sup>468</sup>. Depuis son élection en novembre 2010, le sénateur Steve Smith se distingue également par son activisme en la matière<sup>469</sup>.

Le passage en avril 2010 de la loi controversée SB 1070 est un exemple-phare de l'activisme des républicains sur ce sujet<sup>470</sup>. Elle commence par définir comme acte criminel le fait d'être migrant non autorisé en Arizona. Une disposition de la loi autorise la police lors d'arrestations ou de contrôles à vérifier les papiers de la personne si celle-ci est « raisonnablement suspectée<sup>471</sup> » d'être un migrant non autorisé. Pour les opposants à la loi, il s'agit d'une discrimination raciale visant en premier lieu les migrants latinos ou les citoyens américains hispaniques. Elle a suscité un vif débat médiatique et politique au printemps 2010 au niveau national ainsi que des manifestations dans de nombreux États et des appels au boycott économique contre l'Arizona. Pour les républicains de l'Arizona, la sécurité frontalière et l'immigration sont donc des sujets politiques très investis.

Dans ce contexte répressif, la création du JBSAC est une initiative de parlementaires, complémentaire à SB 1070, pour investir les enjeux de sécurité frontalière et faire se rencontrer les différents acteurs impliqués à l'échelle de l'État. Le but de la création du comité est en effet de mieux faire connaître les enjeux frontaliers. L'acte de naissance du comité est contenu dans une loi du 29 avril 2010 HB 2162 amendant la loi controversée SB 1070 signée par la gouverneure le 23 avril 2010<sup>472</sup>. Elle tente de préciser les conditions de contrôle de police auprès de ceux suspectés de migration non autorisée face au tollé national de l'adoption d'une loi perçue comme instaurant un délit de faciès. Une des clauses de la loi et ce jusqu'au 31 décembre 2014 prévoit la mise en

---

<sup>468</sup> *Ibid.*, p. 244.

<sup>469</sup> Sur des projets de loi concernant le contrôle du statut migratoire dans les hôpitaux, ou encore sur l'emploi de l'anglais seulement dans les documents officiels de l'État d'Arizona. Taylor Rebecca, "Immigration check at Arizona hospitals being proposed", *News 4 Tucson*, 28 janvier 2013. Beard Rau Alia, "Arizona 'English only' document plan touted", *The Arizona Republic*, 5 février 2013.

<sup>470</sup> Pour une histoire et un état des lieux de cette législation anti-immigrante, voir Simonneau Damien, « Show me your papers, ou le retour automnal de SB 1070 », post de blog *En attendant le 6 novembre*, septembre 2012, <https://enattendantle6novembre.wordpress.com/2012/09/>

<sup>471</sup> "Reasonable suspicion", State of Arizona, Senate, "Senate Bill 1070", 2010, <http://www.azleg.gov/legtext/49leg/2r/bills/sb1070s.pdf> (consulté en avril 2014).

<sup>472</sup> National Conference on State Legislatures, NCSL, "Arizona's Immigration enforcement laws - Summary of SB 1070 and HB 2162", [http://www.ncsl.org/research/immigration/analysis-of-arizonas-immigration-law.aspx#Summary\\_of\\_SB1070\\_and\\_HB2162](http://www.ncsl.org/research/immigration/analysis-of-arizonas-immigration-law.aspx#Summary_of_SB1070_and_HB2162), 28 juillet 2011, (consulté en avril 2014).

place du *Joint Border Security Advisory Committee* (JBSAC) dont le but est : « 1- d'auditionner et de regrouper les preuves concernant la frontière internationale avec le Mexique, 2- d'analyser les statistiques de traversée frontalière, 3- d'analyser les statistiques de criminalité associée, 4- de faire des recommandations pour améliorer la sécurité frontalière et 5- d'émettre tout autre recommandation jugée essentielle par le comité<sup>473</sup> ». Une année plus tard, le 28 avril 2011, la loi SB 1406 révisé les statuts du comité en ajoutant que celui-ci était « autorisé à administrer et à gérer la construction et l'entretien de la barrière frontalière<sup>474</sup> » en plus des prérogatives définies en 2010. C'est l'objectif sur lequel s'attarde Russ Jones, co-président du comité, lors de notre entretien comme dans un aveu d'impuissance face à la tournure pro-barrière qu'ont pris au fil des sessions les débats, reflétés par l'évolution des textes de loi :

The JBSAC was created by a piece of legislation that was actually started by Senator Steve Smith and that called for the creation of this committee. I then... euh... It's an irony that the bill came into play because the bill that created the committee was a bill that I used as a vehicle legislatively to put language on ... somewhat counter language to famous bill SB 1070, the immigration enforcement bill that Arizona did, most of it has been overturned by the Supreme Court, some of it was left in place. Ironically, most of what was left in place was language that my counter bill, the same bill that created the JBSAC when it was acted, changed. My concern with the border committee is that it became populated strictly with I would say... [*hésitation*] It's not the good term but ideologue or people who are wrapped up in this border security and felt that the only solution is to build big fences and big walls and basically separate ourselves from Mexico and have nothing to do with Mexico. [...]

I think the best thing that happened is that the JBSAC created a forum where we can educate members; we were able to create a website and to put accurate information on the web about the border. [...]

It was necessary for the time; we needed a forum to exchange truthful and valid information for people to understand. It served a very good purpose and it also provided an outlet for people to go and get things out of their chest and make their complaints and bang on the table [...] It was very productive on that respect. (entretien Jones 2013).

---

<sup>473</sup> *JBSAC Report*, 8 novembre 2011, document papier obtenu auprès du secrétariat d'Al Melvin ; Arizona State Legislature, "Bill Overview HB 2162", [http://www.azgovernor.gov/dms/upload/HB\\_2162Signed.pdf](http://www.azgovernor.gov/dms/upload/HB_2162Signed.pdf) (notre traduction, consulté en avril 2014).

<sup>474</sup> *Ibid.*, « barrière » au singulier.

Les membres permanents de ce comité regroupent la plupart des acteurs du tournant répressif contre les migrants de l'Arizona. Il s'agit aussi bien de professionnels de la politique que de professionnels de la sécurité : trois sénateurs républicains (Al Melvin, Gail Griffin, Steve Smith), trois représentants républicains (Russ Jones, David Stevens, Andrew Tobin), Bas Aja (représentant de l'Arizona Cattlemen Association), quatre shérifs (Paul Babeu, Joe Arpaio, Larry Dever, Ralph Ogden), cinq chefs d'administration de l'Arizona (Transportation, Homeland Security, Corrections et Emergency and Military Affairs). Il s'agit donc d'un forum institutionnalisé, hébergé par l'État de l'Arizona. Au-delà des acteurs étatiques de l'Arizona partie prenante du JBSAC, parmi les liens animant le site internet du comité, on note des renvois vers des acteurs de la société civile comme l'ONG restrictionniste en matière migratoire Federation for American Immigration Reform FAIR ou « *We need a fence* » (une initiative pro-barrière similaire du ministère de l'Agriculture du Texas), ou encore un site de Let the Freedom Ring (une organisation nationale au cœur de la mouvance *Tea Party*). Les liens entre ces acteurs illustrent bien les passerelles entre activisme parlementaire, initiative citoyenne et courant anti-immigrant national. Le forum du JBSAC est une scène politique intéressante pour envisager les interactions entre acteurs répressifs en matière d'immigration de l'Arizona.

Par exemple, la carte mise en avant dès la page d'entrée du site internet est celle des photos aériennes de la frontière réalisées en 2009 par American Border Patrol de Glenn Spencer (voir chapitre un). Rien de surprenant, les parlementaires dont Steve Smith et Al Melvin mentionnent leur participation à des visites en mai 2011 à la frontière en lien avec Arizona 2012 Project (une association *Tea Party*) et American Border Patrol<sup>475</sup>. Ceci est confirmé par Glenn Spencer (pour mieux insister sur le désintéret pour son action de la part de ces deux mêmes parlementaires par la suite en 2013) :

---

<sup>475</sup> Lors de la séance du 25 mai 2011 du JBSAC, Al Melvin décrit la visite de la frontière qu'il a effectuée le samedi précédent avec l'Arizona Project 2012 comme « *enlightening* ». Il dit avoir découvert la barrière frontalière construite par Georges W. Bush «robust»: “that even a tank would have a difficult time to get through”. Steve Smith poursuit en disant qu'il a lui aussi participé à la visite en bus. Il a lui aussi vu la « barrière » sur “5-7 miles”, puis qu'elle s'arrête au milieu du désert. La visite a été pour lui “eye-opening”. Il dit avoir même eu l'occasion de survoler la frontière et de voir son « extrême porosité ». Il recommande ensuite le site d'*American Border Patrol* pour obtenir des informations sur les traversées non autorisées. Notre transcription de leurs interventions lors Arizona Legislature's Live Proceedings, Arizona State Legislature, [http://azleg.granicus.com/ViewPublisher.php?view\\_id=19](http://azleg.granicus.com/ViewPublisher.php?view_id=19)

They have come down here. And all of a sudden it's dead silence. [...]

Build the fence! Steve Smith. I can't say too much but I'm working with... He's now a member of the House. [...] I know. I know what happened. They were supposed to work with me and test the system and install all over the ranch over here. I did not hear from them. It's like people got to them? I don't know what happens. [...]

You mean Steve Smith? He's been down here, I took him with me on the airplane, they know somehow. Representatives up there but remember I'm public enemy number one. When I went up to make a presentation one time, this Hispanic senator found out and when I was in the room, he got up and walked out. I've been named and labelled the most dirty thing in the world so nobody wants to talk to me, I'm toxic and they did it that way, by design. (entretien Spencer 2013).

Une note du Southern Poverty Law Center<sup>476</sup> détaille ces connections entre Parti républicain et Glenn Spencer par l'entremise d'une association *Tea Party*. En mai 2011, Al Melvin et une autre sénatrice républicaine Silvia Allen parmi une cinquantaine de personnes se sont rendu dans le ranch de Glenn Spencer, une visite sponsorisée par le comité du Parti républicain du comté de Maricopa et l'Arizona Tea Party Patriots<sup>477</sup>. Autre exemple, ce réseau entre les acteurs du tournant répressif est illustré par la participation à un dîner de gala pour lancer l'appel aux dons pour la construction d'une barrière à Casa Grande le 25 juillet 2011 en présence de Steve Smith, initiateur de l'appel, du ministre de la Justice de l'Arizona Tom Horne, du shérif du comté de Maricopa Joe Arpaio et du président du Sénat, auteur de SB 1070, Russell Pearce<sup>478</sup>.

L'initiative du JBSAC correspond donc à une mobilisation par les parlementaires républicains des acteurs de l'État pour évoquer publiquement leur vision des enjeux de sécurité frontalière. Le JBSAC a tenu ses auditions une fois par mois de mars à décembre 2011 (sauf en octobre et novembre), puis le 17 avril 2012 seulement, puis en mai, octobre, novembre et décembre 2013. Les lois encadrant le travail du comité ont

---

<sup>476</sup> Southern Poverty Law Center, Nelson Leah, "Arizona Tea Party Affiliate Promoting Hate Group Leader", 24 mai 2011, <http://www.splcenter.org/blog/2011/05/24/arizona-tea-party-affiliate-promoting-hate-group-leader/> (consulté en avril 2014).

<sup>477</sup> Les liens entre le *vigilante* anti-migrants et les élus républicains de l'Arizona entre 2009 et 2012 sont légions, voir Biggers Jeff, *State out of the Union. Arizona and the Final Showdown over the American Dream*, New York, Nation Books, 2012, p.115.

été de nouveau modifiées dans une nouvelle loi signée par la gouverneure le 24 avril 2014 HB 2462 aussi appelée « *virtual border fence* » autorisant le comité à gérer la « construction et l'entretien de la barrière frontalière physique et virtuelle<sup>479</sup> ». Désormais l'argent collecté pour la construction d'une barrière frontalière depuis 2011 (soit 300 000 dollars récoltés) peut être utilisé pour bâtir une « barrière physique ou virtuelle [...] jusqu'à un *mile* de la frontière<sup>480</sup> ». Malgré l'échec à lever des fonds suffisants pour bâtir leur barrière, les parlementaires républicains de l'Arizona continuent à faire vivre ce forum, bien que les réunions soient épisodiques. En janvier 2015, nous constatons que le nom des membres a changé en fonction des réélections en novembre 2014. Cette coalition d'acteurs est donc hébergée par l'État d'Arizona et permet de donner de la voix à des acteurs anti-immigrants. Elle contribue à l'échelle nationale à entretenir le rôle de l'Arizona comme laboratoire du Parti républicain en matière migratoire (voir chapitre six).

## 1.2. Israël : une coalition éphémère issue de la société civile

La mise en coalition nationale des différents acteurs pro-barrière au sein du Conseil pour la barrière repose sur la rencontre entre un général, Uzi Dayan<sup>481</sup>, et les entrepreneurs de cause Adı Barouh et Ilan Tzion de l'association Gader Le Haïm<sup>482</sup>. En

---

<sup>478</sup> Browne Devin, "Freshman Senator takes on enduring Immigration Issues", *KPBS*, 28 juillet 2011.

<sup>479</sup> State of Arizona House of Representatives, 51<sup>st</sup> Legislature Second Regular Session 2014, "House Bill 2462",

<http://www.azleg.gov/legtext/51leg/2r/bills/hb2462s.pdf>. Arizona State Legislature, Bill Overview HB 2462,

<http://www.azleg.gov/FormatDocument.asp?inDoc=/legtext/51leg/2r/bills/hb2462o.asp&SessionID=112> (consultés en avril 2014).

<sup>480</sup> Montini Ej, "Imaginary solution to real problem from virtual leaders", *Arizona Central*, 10 mai 2014.

<sup>481</sup> Dans la Partie deux, nous reconstituons la trajectoire et l'apport des experts de la sécurité comme Uzi Dayan à la cause pro-barrière.

<sup>482</sup> Face à l'enquêteur, les acteurs pro-barrière évaluant dix ans après leurs rôles ont tendance à s'attribuer tous les mérites de la constitution d'une coalition nationale de pression pro-barrière. Par exemple, le général de réserve Danny Rothschild, président du Conseil pour la Paix et la Sécurité jusqu'en 2009, estime que l'initiative pro-barrière de ce *think-tank* de gauche était la première et la principale : "Other groups joined us. *Gader Le Haïm* was established immediately after they joined us. Danny Atar in Gilboa joined us and a lot of others but we led it, we were the ones who initiated it and we were in the front and we led the initiative for the security fence. [...] When he started his group [à propos d' Uzi Dayan], it was a year or a year and a half after we was already on the ground, so he was hitch-hiking on us but when it started I don't remember" (entretien Rothschild 2012). Cette bataille entre acteurs pro-barrière pour la paternité de la

2001, au moment où les attentats se multiplient, les initiatives pro-barrière sont avant tout isolées sous la forme d'associations comme Hipardut ou Gader Le Hāim, de prises de positions politiques publiques (Hāim Ramon par exemple). Nous avons décrits certaines de ces initiatives dans le premier chapitre. Ainsi parmi ces initiatives isolées, les activistes de Gader Le Hāim mènent essentiellement des actions de rues symboliques progressivement relayées par les médias jusqu'à la fin 2002. Ils sont en contact avec d'autres associations locales agissant sur le même segment comme celle d'Aziz Nagar à Gilo à Jérusalem (Kav Hatefer Gilo) qui tente d'attirer l'attention de l'armée sur les tirs de snipers venant de Beit Jala, ou encore Almagor, une association de victimes d'attentats. Ils tentent de travailler avec Hipardut ou des *think-tanks* comme le Conseil pour la paix et la sécurité (voir chapitre quatre). Parallèlement, les élus locaux comme Shazar Ben Ami ou Dany Atar utilisent leur prérogative en matière de sécurité pour attirer l'attention de leurs interlocuteurs au sein de l'armée pour les avertir des problèmes d' « infiltrations ».

Dans le cadre de leurs actions juridiques entamées au printemps 2002 auprès de la Cour suprême contre le gouvernement afin de le forcer à construire une barrière, les activistes de Gader Le Hāim demandent à Uzi Dayan de joindre à leurs argumentaires écrits (déposés en février 2003), un *affidavit*<sup>483</sup> de sa part prouvant que la barrière pourrait être construite dans son intégralité en une année. Pro-barrière<sup>484</sup>, frustré de l'inaction du gouvernement face aux attentats, Uzi Dayan était alors démissionnaire depuis août 2002 de son poste de directeur du Conseil de sécurité nationale (*HaMo'atzah leBitachon leOmi*), organe de conseil stratégique à disposition du Premier ministre. Ilan Tzion et Uzi Dayan posent alors les bases de leur coopération. La rencontre est racontée par Ilan Tzion :

I brought an affidavit from General Uzi Dayan. Uzi Dayan was National Adviser for Security. He was deputy chief of staff. I told him Uzi we need to do

---

contestation génère des biais pour le chercheur (voir l'annexe méthodologique). A la lumière des articles de presse sur ces différentes initiatives, il semblerait que les activistes de Gader Le Hāim aient été les premiers avec les maires le long de la Ligne verte à se mobiliser sur ce sujet (avant le Conseil pour la Paix et la Sécurité en février 2002 et Uzi Dayan publiquement à l'été 2002).

<sup>483</sup> Une déclaration solennelle écrite.

<sup>484</sup> La deuxième partie de notre thèse décrit dans le cas israélien le débat stratégique entre tactiques offensives et défensives face aux actions terroristes palestiniennes qui divisaient l'armée et le gouvernement au début de la Seconde *Intifada*. Uzi Dayan favorable à une barrière défensive est isolé en 2002.

something, I have an idea, let's make a new group. [...] I told him well I want to form some alliance, a big thing, really big thing that we will make the idea of Gader Le Haïm much stronger with much more influence. To build a kind of a council, a public movement which will unite Gader Le Haïm but still for example the heads of all the municipalities that were near the line, the Green Line [...] And I want to bring famous people inside. He said he was enchanted with the idea. We agreed that he would be the head and I would be the General Manager. Chairman and General Manager. This was called "Security fence for Israel". HaMotza HaTzipurit Le Gader HaBitakhon LeIsrael. Public Council for the Security Fence for Israel. (entretien Tzion 2012).

Tous deux semblent comprendre leur intérêt à coopérer : Uzi Dayan pour bénéficier d'une base logistique d'activistes organisés et prendre l'establishment militaire à revers, Ilan Tzion pour bénéficier du réseau politique et de la légitimité militaire du second :

Uzi Dayan had a lot of famous friends. From economy, he brought Dan Propper, head of Osem, Eli Horowitz, head of Teva. We brought some deputies General also people who were head of the Police here Asaf Hefez, Arie Amit and Profesor from the Academy Dan Ben David, Avi Ben Basat, profesor Shlomo Avineri. All these people. [...] And then we got power. [...] I was managing the thing, Uzi brought the famous people. (entretien Tzion 2012).

En effet, Uzi Dayan est également en lien de par son rôle dans l'appareil sécuritaire avec Dany Atar et Shahar Ben Ami et d'autres représentants locaux. Il bénéficie d'un réseau dans les milieux politiques et surtout économiques qu'il apporte à la cause pro-barrière et par là-même aux activistes (voir chapitre cinq).

Le 10 mars 2003<sup>485</sup>, les activistes et Uzi Dayan créent le Conseil pour la barrière menant une série de contacts avec les différents acteurs pro-barrière israéliens. Il se structure de la façon suivante. D'un côté, un « lobby », groupe parlementaire constitué autour d'un enjeu spécifique à la Knesset dédié à la barrière, est créé sous l'égide de Haïm Ramon dont le but est d'exercer une pression constante sur le gouvernement par le biais de questions aux ministres depuis le *plenum*, d'accélérer l'allocation des

---

<sup>485</sup> D'après le site en anglais de *Gader le Haïm*, Fence for Life, « Archives ». Uzi Dayan accepte de structurer sous sa présidence un mouvement de pression national dont le manager serait Ilan Tzion. Toutefois, lors de notre entretien, il minimise l'alliance avec Ilan Tzion : "It was a very small group [...] they ask me to come to be with them and they... to join Gader Le Haïm. I said fine. Gader Le Haïm were only two guys actually. [...] Don't tell them. They are not an interesting body, not a big organisation. [...] Ilan Tzion is very extremist in some ways." (entretien Dayan 2012).

financements nécessaires à la barrière dans les comités pour le budget de la défense et des rencontres informelles. De l'autre, des forums d'élus locaux sont instaurés dans quatre régions : le nord avec Danny Atar, président du Conseil régional de Gilboa, dans le centre avec le maire de Shoham Shahar Ben Ami, dans le sud avec le maire d'Omer Pini Badash et autour de Jérusalem avec Azi Nagar, (*Kav Hatefer Gilo*). À la Knesset, les activistes et Uzi Dayan approchent Haïm Ramon<sup>486</sup> et mettent en place un « lobby » au sein de la Knesset. Deux des participants à ce « lobby » en 2003 Avshalom Vilan et Ilan Shalgi mentionnent clairement leur lien avec Haïm Ramon. Ilan Shalgi parle en termes positifs de Gader le Haïm. Avshalom Vilan mentionne les activistes, qui eux disent dans leurs archives avoir contribué à écrire ses questions à la Knesset<sup>487</sup>, ce qu'il récuse.

There are nice people, they really have good intentions... [...] Yes they were really active and they were really good people, they also I believe went to the High Court of Justice, they came to the Knesset, they did petitions, they definitely had an important contribution... (entretien Shalgi 2012).

I think that through Haïm Ramon I was connected with this group. [...] First of all, nobody wrote to me a lecture and a question etc. That's ridiculous. No, because everything I write by myself and I speak mostly from [...] and notes write... doing by myself but maybe they gave me arguments, what so ever, I don't remember. And in my opinion, it is not so important. I don't remember their activities that it was help us, my assistant there maybe he spoke with them but I remember that I spoke about it... (entretien Vilan 2012).

Pour chapeauter ces différentes pressions (associatives, locales, parlementaires), le Conseil Public pour la barrière est une organisation parapluie (sans existence légale<sup>488</sup>). Il est présidé par Uzi Dayan qui coordonne un bureau rassemblant des personnalités publiques comme Asaf Hefetz (ancien chef de la Police), des industriels comme Eli Horowitz de Teva, Meir Shair de Clal Industries, Dan Proper d'Osem, des intellectuels comme Roni Dueck du Zionist Movement 2000 ou l'historien Shlomo Avineri, ou les

---

<sup>486</sup> Lors de notre entretien, Ilan Tzion se révèle très dépréciatif du rôle de Haïm Ramon : “Part of the time, we had connections with him, I asked him to be the head of the lobby in Knesset, when we formed the Council I also had a lobby. Part of it would be the lobby, and Haïm Ramon would be the head of the lobby but Haïm Ramon did not do anything.” (entretien Tzion 2012). Uzi Dayan lui est plus laudatif concernant Haïm Ramon soulignant son « courage » pour se déclarer pro-barrière (entretien Dayan 2012).

<sup>487</sup> “29.10.2003. As requested by Fence for Life, MK Avshalom Vilan posed the question formulated by Adv. Adi Barouch, Deputy Director of Fence for Life, to the Defense Minister”, Fence for Life, « Archives ».

<sup>488</sup> Aucune trace au répertoire des associations, *Rasham Hamoutot*, du ministère de la Justice.



professeurs d'économie Daniel Tsidon et de politiques publiques Danny Ben David<sup>489</sup>. Les activistes de Gader Le Haïm en sont les responsables logistiques. Le Conseil est opérationnel surtout en 2003, capitalisant sur les actions des initiatives isolées.

La séparation entre les activistes de Gader Le Haïm et Uzi Dayan survient le 23 janvier 2004 après un an et demi d'activisme conjoint. Officiellement, selon les archives de Gader Le Haïm, cette séparation intervient à cause de désaccords sur la nécessité de construire la barrière dans sa totalité :

23.1.2004 Having accomplished its main objective - to have the Israeli government decide to build a Security Fence, the decision of 1.10.03, the Fence for Life movement ceases its work with Uzi Dayan and as the Public Committee for the Construction of a Security Fence for Israel, initiated by Fence for Life half a year ago. Fence for Life decides to continue activities, focusing on defense of the decision to construct the entire fence through the media, in the courts and legislation, against Palestinian and Leftist opponents of the Fence. Fence for Life will continue to monitor the government's implementation of its decision to construct the Fence. (*Fence for Life*, "Archives").

Toutefois, Uzi Dayan voulait aussi que la barrière soit construite dans sa totalité (notamment au Sud de la Cisjordanie) et explique que la diminution des attentats a contribué à détourner l'attention sur cet enjeu en 2004. Le différend entre U. Dayan et I. Tzion portait plus *a priori* sur deux points : d'une part s'engager à défendre un tracé – notamment à la Cour suprême, et d'autre part contre les aspirations supposées d'U. Dayan pour la carrière politique en capitalisant sur le mouvement pro-barrière mais en s'en distançant progressivement :

I think the thing started, Ilan Tzion wanted to take it to different issues I did not want to be identified with. What was the main problem? He wanted to take it to rule of engagement and that we have to be much more tougher etc. I did not want it and they saw that terrorism is decreasing so I'm still a big fan of security fence but to the best of my understanding most of it was done. I continue doing the southern part. In south of Mount Hebron with Pinni Badash and other guys. [...] There was an argument with Gader Le Haïm what was it? Ha! They wanted to go to the Supreme Court on different issue on that, I did not want. I did not want to leave the consensus. I think the consensus is very important on such issue. In some places they want to defend a line to go to the Supreme Court about the line near Jerusalem. I did not want to commit to a line. It's not because

---

<sup>489</sup> Public Council for a Security Fence for Israel, "The first HR is the Right to Live",

that they don't have my position, it is because I think the line should be decided by the army by the IDF. (entretien Dayan 2012).

After this decision, we had a split inside Security Fence for Israel, because Uzi Dayan started to intervene in the course of the fence. He had a political aspiration. I said all the time it is very dangerous to speak about the course of the fence because if we do it the Supreme Court which is very active here would intervene in this issue because it was against the fence, and it was exactly what happened. We separated because of it. I continued Fence for Life but I was the only active person because Uzi Dayan did not do anything and all these groups did not do anything. We just fought for it. We started to fight against groups in the Supreme Court, against organizations who stop the fence all the time. (entretien Tsion 2012).

Le « Conseil public pour la barrière » est avant tout un label repérable publiquement pour unifier la pression pro-barrière au moment où en 2003 le projet de construction de la « barrière de sécurité » se met effectivement en chantier. Sous cette bannière, il a permis de coordonner momentanément les actions pro-barrière isolées et de regrouper des acteurs exclus du système décisionnaire.

Le processus de coalisation autour de la demande pro-barrière est donc distinct en Arizona et en Israël. En Arizona, les Parlementaires républicains mettent leur contrôle des institutions de l'État d'Arizona au service d'une initiative investissant la sécurité frontalière. Ils réunissent ainsi au sein du forum les différents acteurs répressifs en matière d'immigration non autorisée de l'État. En Israël, la demande pro-barrière est au départ non institutionnalisée. Elle se structure sous l'égide d'un général démissionnaire qui coordonne la plupart des pressions pro-barrière d'acteurs non-étatiques sous le label du « Conseil pour la barrière ». Nous examinons à présent les analogies en matière de codage politique de la demande pro-barrière par les membres de ces coalitions. Quels sens revêt la barrière pour eux ?

---

[http://www.osaarchivum.org/galeria/the\\_divide/chapter08.html](http://www.osaarchivum.org/galeria/the_divide/chapter08.html) (consulté en mars 2014).

## 2. Deux répertoires analogues de sens à la demande de barrière

Parmi la diversité des vécus, des perceptions, des interprétations, des « croyances centrales » sur la nature problématique des mobilités parmi les membres des coalitions pro-barrière, il est possible de dégager des répertoires analogues à la demande de barrière aux confins. Conformément à leur spécificité culturelle nationale, les mobilités sont ainsi problématisées par ces coalitions d'acteurs en enjeux sécuritaires, identitaires et de politiques intérieures. Nous les nommons les « sens » politiques de la demande de barrière, dans la signification de « portée », de croyances partagées qui guident les actions pro-barrière. Examinant les productions cognitives et politiques des dispositifs de contrôle frontaliers européens en Méditerranée, Evelyne Ritaine<sup>490</sup> décrit les sens politiques distincts que revêt le contrôle des frontières (maritimes ou terrestres) selon les jeux politiques internes nationaux en Italie, en Espagne, en Grèce et Malte. En Italie, le contrôle des frontières maritimes relève d'un enjeu de sécurité publique face au désordre autour de l'immigration et à la dramatisation populiste de l'intrusion migratoire par des entrepreneurs moraux dans les médias notamment<sup>491</sup>. En Espagne, le contrôle des frontières maritimes et terrestres (Ceuta et Melilla) relève d'un enjeu d'ordre public national où par lui est réaffirmé la souveraineté étatique et notamment l'ordre « madrilène » face aux communautés autonomes, conformément aux normes européennes. En Grèce et à Malte, l'enjeu du contrôle des frontières est construit comme un enjeu de sécurité sociétale (une forte xénophobie en Grèce notamment) et d'appel au recours à l'Union européenne dans des États à faible capacité bureaucratique. De manière similaire, mais à partir des croyances partagées par les acteurs pro-barrière, nous dressons donc deux répertoires analogues à la demande de barrière aux États-Unis et en Israël qui se déclinent en des sens sécuritaire, identitaire et politique.

---

<sup>490</sup> Ritaine Evelyne, « La fabrique politique d'une frontière européenne en Méditerranée. Le jeu du mistigri entre les États et l'Union », *Les études du CERI*, n° 186, juillet 2012.

<sup>491</sup> *Ibid.*, p. 23. Voir aussi Ritaine Evelyne, « Dramaturgie de l'intrusion migratoire, *Teatro all'italiana* », in Martin Denis-Constant (dir.), *L'identité en jeux. Pouvoirs, identifications, mobilisations*, Paris, Khartala, 2010, p. 201 sq.

## 1.1. Le registre sécuritaire : la protection du citoyen et la restauration de l'ordre public

Dans les deux cas, le sens sécuritaire du contrôle des confins est d'abord exprimé comme relevant d'un enjeu de protection physique des citoyens face à des intrusions susceptibles de menacer leur intégrité physique. En Arizona, la construction de cet enjeu par les pro-barrière s'appuie sur la situation des résidents des confins ruraux. Il est élargi à l'ensemble de la population états-unienne via la menace que représenterait le trafic de drogues. En Israël, cet enjeu est relié à la multiplication des attentats à partir de l'automne 2000 dans les principaux centres urbains israéliens et associé à une menace susceptible de toucher l'ensemble de la population. Le sens sécuritaire du contrôle des confins se situe également pour les acteurs pro-barrière dans la nécessité de restaurer un ordre public sur le territoire national face au « chaos » provoqué par ces intrusions violentes. La demande de barrière s'inscrit donc dans un sens de restauration d'un ordre public.

En Israël, cet enjeu sécuritaire est relié à la multiplication des attentats en 2001 et 2002. Il est associé à une nouvelle épreuve de défense des Israéliens pour leur survie<sup>492</sup>. En effet, La Seconde *Intifada* se singularise par le recours à des actions terroristes menées par des organisations palestiniennes comme le *Hamas*, le *Djihad* Islamique, les Brigades des martyrs *d'Al-Aqsa* et le Front Populaire de Libération de la Palestine (FPLP)<sup>493</sup>. Ces actes terroristes prennent la forme d'attentats à la bombe ou d'attentats suicides perpétrés dans des lieux publics contre des militaires et surtout des civils israéliens<sup>494</sup>. La fréquence et l'intensité de ces pratiques ont petit à petit augmenté, séduisant de plus en plus les organisations palestiniennes aussi bien islamistes que

---

<sup>492</sup> L'idée que la sécurité des Juifs et la survie d'Israël est constamment en danger est une croyance sociétale consensuelle parmi les Juifs israéliens. Bar-Tal Daniel, Yeichman Yona, *op. cit.*, p. 116.

<sup>493</sup> Selon le rapport de Human Right Watch sur la vague d'attentats suicides, il s'agit des quatre organisations qui ont revendiqué publiquement les attentats. Human Right Watch précise également que ces attentats sont considérés aux yeux du droit international comme des crimes contre l'humanité. Human Right Watch, *Erased in a moment. Suicide-Bombing attacks against israeli Civilians*, New York, 15 octobre 2002. Voir aussi sur ce mode d'action terroriste palestinien : Bucaille Laetitia, « L'impossible stratégie palestinienne du martyr. Victimization et attentat suicide », *Critique internationale*, juillet 2003, n°20 & Frisch Hillel, "Motivation or capabilities ? Israeli counterterrorism against Palestinian Suicide Bombings and Violence", *The Journal of Strategic Studies*, octobre 2006, vol. 29, n°5, p. 843-869.

<sup>494</sup> Le premier attentat à la bombe de la Seconde *Intifada* contre des civils a eu lieu le 3 novembre 2000 sur le marché de Menahe Yehuda à Jérusalem et la première attaque suicide à un arrêt de bus de Netanya le 1<sup>er</sup> janvier 2001. Human Right Watch, *op. cit.*, p. 12.

nationalistes, et faisant de ces attaques la caractéristique de l'*Intifada*. Le pic de violence a été atteint en 2002 et en 2003 avant de diminuer par la suite. *B'Tselem*<sup>495</sup> estime que depuis le 29 septembre 2000, 496 civils et 90 soldats israéliens ont été tués, avec quatre victimes en 2000, 88 en 2001, 185 en 2002, 104 en 2003, 53 en 2004 et 25 en 2005<sup>496</sup>. A ces attaques s'ajoutent également les tirs contre des civils le long des routes menant aux colonies dans les Territoires occupés. Ce n'est pas la première fois que des organisations palestiniennes ont recours aux attentats suicides contre des civils israéliens, par contre l'intensité de la vague d'attentats des années 2001-2003 est sans précédent<sup>497</sup>. Un des facteurs qui rend les attaques suicides aussi effrayantes pour les Israéliens est sans doute que les lieux de leur vie quotidienne deviennent des cibles de choix. La menace est perçue comme incontrôlée : les attaquants frappent aussi bien les commerces, les restaurants, les bus ou les quartiers résidentiels. Un sentiment de vulnérabilité et de terreur s'empare de la société israélienne, tous les secteurs de la société sont paralysés : « Les Israéliens cessent de prendre le bus, de prendre un café en terrasse, et ne quittent leur maison seulement qu'en cas de nécessité [...] Des gardes sont postés à l'entrée de tous les bâtiments publics<sup>498</sup>. » Pour reprendre l'expression du sociologue Zigmunt Bauman, « le territoire ne protège plus<sup>499</sup> ». Tel semble être le sentiment diffus dans la société. Les impacts émotionnels sont importants sur la

---

<sup>495</sup> B'Tselem est une ONG israélienne créée en 1989 qui se décrit elle-même comme le « Centre israélien d'information sur la situation des Droits de l'Homme dans les Territoires occupés ». Composée de journalistes, de chercheurs et d'avocats, elle se donne pour mission de « documenter et d'éduquer le public et les politiques israéliens sur les violations de droits de l'homme dans les Territoires occupés, combattre le déni qui prévaut dans l'opinion publique israélienne et participer à la création d'une culture des droits de l'homme en Israël » (notre traduction). B'Tselem, "About B'Tselem", [http://www.btselem.org/english/About\\_BTselem/Index.asp](http://www.btselem.org/english/About_BTselem/Index.asp) (consulté en juillet 2012).

<sup>496</sup> La guerre des chiffres fait rage entre les autorités israéliennes et les ONG. Nous choisissons de nous appuyer sur le minutieux travail de décompte de B'Tselem des victimes de chaque camp depuis 2000 : "Statistics", B'Tselem, <http://www.btselem.org/english/Statistics/Casualties.asp> (consulté en juillet 2012). Le ministère israélien des Affaires étrangères recense uniquement le nombre d'attentats suicides (140 attaques qui ont tué 542 individus) et le nombre de blessés estimé à 8 342 personnes. Les pro-Palestiniens diraient que ces chiffres sont largement inférieurs au nombre de Palestiniens tués ces vingt dernières années : environ 7 400 palestiniens tués contre 1 483 Israéliens.

<sup>497</sup> À titre de comparaison, entre septembre 1993 et septembre 2000, le *Hamas* et le *Djihad* Islamique ont mené 14 attaques suicides, principalement en 1996-1997 tuant 120 civils et en blessant 550. Human Right Watch, *op. cit.*, p. 94.

<sup>498</sup> Jacoby Tami Amanda, *Bridging the Barrier: Israeli unilateral disengagement*, England, Ashgate Edition, 2007, p.49.

<sup>499</sup> Bauman Zygmunt, *La Société assiégée* (2002), Paris, Hachette littérature, 2007.

population. Les Israéliens sont décrits par David Horowitz comme « effrayés et attristés, graves et affectés<sup>500</sup> ».

Bien qu'aucune victime directe d'un attentat ne fasse partie à notre connaissance des pro-barrière<sup>501</sup>, le traumatisme de vulnérabilité face aux attentats et d'absence de protection dans l'espace de vie israélien est exprimé par les acteurs pro-barrière. Chacun invoque le souvenir d'exemples d'attentats précis. Reviennent notamment le souvenir des attentats les plus meurtriers : dans la discothèque du Dolphinarium à Tel Aviv le 1<sup>er</sup> juin 2001 faisant 21 morts et 120 blessés ; au *Park Hotel* de Netanya du 27 mars 2002 le soir de la Pâque juive faisant 29 morts et 140 blessés. Il est fait état d'un sentiment de panique et de vulnérabilité justifiant l'urgence du recours à une barrière.

The suicide bombers came and more and more and more and more. And I felt that somehow I could be blamed because I know the solution and I don't do anything about it. So the straw that broke the back of the camel was the Dolphinarium attack first of June 2001 and that time in the evening I said "that's enough". I need to do something because I know the solution. (entretien Tzion 2012).

What helped me finally in this campaign was terrorism actually. Because on one calendric month, it was in 2002, in April, there were about 140 Israelis murdered. It started in Park Hotel in Netanya, that was awful. (entretien Dayan 2012).

It was the early 2000, 2002-3 those were pretty bad years of the *Intifada* and personally I considered the civilian reason much more important than the security so I used the security and the *Intifada* in making more difficult for infiltrators to come in as an excuse to convey my civilian message and to work towards my message of separation. (entretien Prior 2012).

You should make it fast! It intends to save life [...] The idea of the fence was to protect the citizens, to protect... to avoid suicide-bombers to come in, to Kfar Saba, to Netanya, to Tel Aviv. (entretien Shalgi 2012).

---

<sup>500</sup> "Scared and saddened and sobered and scarred", David Horowitz, *Still life with Bombers: Israel in the Age of Terrorism*, New York, Aflref A. Knopf, 2004, p. 44. Le documentaire *After the silence* de Stéphanie Bürger et Jule Ott (2011) décrit assez bien le traumatisme de cette période à la fois pour les Israéliens que pour les Palestiniens en s'appuyant sur la rencontre entre Yaël la femme d'un pacifiste israélien tué dans l'attentat du restaurant Matza à Haïfa le 31 mars 2002 et les parents du « terroriste » palestinien Shadi Tobassi à Jénine.

<sup>501</sup> Nous avons noté dans les archives de Gader Le Haïm la présence lors de réunions publiques d'Almagor, l'association israélienne des victimes du terrorisme. Contacté, David Greenberg un représentant de l'association nous explique qu'Almagor ne s'est pas impliquée dans la « barrière de sécurité » : "While we were opposed to the construction of the fence, which effectively mapped out an autonomous territory to the benefit of the terrorist Palestinian Authority" (entretien Greenberg 2012). L'association a toutefois envoyé des représentants à la Hague en juillet 2004 pour défendre le droit d'Israël à ériger une « barrière » pour lutter contre le terrorisme.

We were very afraid of this terror attacks, the population was terrified. 1000 people died out of the attacks. Mainly citizens in buses, in streets, in malls. (entretien Ben Ami 2012).

En complément de l'évocation de ces sentiments de traumatisme et de panique face aux attentats, les acteurs pro-barrière résidents aux confins évoquent des demandes de protection localisées contre les tirs de snipers depuis Beit Jala vers Gilo (c'est l'élément de basculement dans la création de Kav Hatefer Gilo pour Azi Nagar), contre le passage de « terroristes » de Jénine par la région de Gilboa (Dany Atar insiste sur les attentats de Beit Shean et de Gadish qui ont marqué les habitants de la région) ou de voleurs associés au terrorisme (entretien Shahar Ben Ami, 2012) (voir chapitre un).

En Arizona, l'enjeu sécuritaire de la demande de barrière aux confins est associé à l'expression d'un sentiment d'insécurité des populations rurales des confins frontaliers exposées aux trafics de drogues et de migrants. Les plus investis en la matière sont Patrick Bray de l'Arizona Cattlemen Association et la sénatrice Gail Griffin. Ils estiment que ces zones rurales frontalières ne sont pas sécurisées. Ce vécu des ranchers est rhétoriquement élargi à l'ensemble du pays par la menace du trafic de drogues, et constitué en enjeu de défense contre les « cartels » :

Ranchers live in fear, their house, and properties and ranches are being broken into. Vehicles are stolen. [...] Drug cartels have taken over portions of our borders. We were scheduling to go on a tour in the Santa Cruz county area, and two days before our tour, it was cancelled because they could not guarantee our safety. So the cartels are in the hills they have... they are watching their products across the border and they are going to protect their products in many cases anything goes as long as they are protecting their product. (entretien Griffin 2013).

Pour les parlementaires républicains, cet enjeu de sécurité des populations rurales est crucial, c'est ce qui est entendu par eux derrière le leitmotiv du « *Secure the border*<sup>502</sup> ». Le rétablissement de l'ordre aux confins est jugé prioritaire pour envisager la remise en ordre du système migratoire.

We need to secure the border, before we talk about any other of the issues that need to be addressed. [...] We want legal immigration, we want you to come in

---

<sup>502</sup> C'est le slogan utilisé dans nombre d'éléments de communications publiques de la gouverneure de l'Arizona, soit sur sa page Facebook « Governor Jan Brewer », soit sur le site de son Political Action Committee <http://janpac.com/> : « Stand with Jan and demand secure borders » (consulté en octobre 2012).

the right way: come in the front door instead of sneaking in the back door. We wanna know who you are and who is in our country. (entretien Griffin 2013).

Cet enjeu de remettre de l'ordre dans une machine frontalière perçue comme dérèglée et dont les dérèglements menacent l'intégrité des biens et des personnes est également formulé par Russ Jones même s'il inscrit ce rétablissement de l'ordre frontalier dans la sécurisation des échanges commerciaux :

For me, a secure border [*hésitant*] is one where the vast majority of the people crossing are crossing legitimately and with appropriate documentation through our ports of entry and then we can focus on the criminal elements that are using the areas between the ports of entry for crossing. [...]

Secure being the first word. Trade and Travel. Secure border, we are looking at how to improve our commercial trade, how to improve the travel and legitimate people that have legitimate reasons to cross the border so we can manage economically while it's important remembering that we don't lose side of what is "secure". (entretien Jones 2013).

La demande de barrière est donc entendue comme l'action militaire d'ordre dans une machine frontalière perçue comme chaotique. On retrouve cette idée dans l'emploi par les pro-barrière tant en Arizona qu'en Israël de métaphores aqueuses. La « barrière » serait un « barrage » face à l' « inondation » en cours :

It cannot be flood gates like somebody said, a friend of mine and others say. When you have flooding in your house, the first thing to do is found out where is the valve to stop the flooding, you don't break out the mop and try... (entretien Melvin 2013).

We need to secure the border, before we talk about any other of the issues that need to be addressed. But you related to, if you have a leaky faucet, you have to turn off the water before you can fix the pipe. In the border issue we have to secure the border before we address comprehensive immigration otherwise this steady stream will continue to come across. (entretien Griffin 2013).

Then there were another struggle to show that we have to complete it because you can not build one third of a dam against the water flood. (entretien Dayan 2012).

Cette opposition binaire entre « insécurité » liée aux mobilités et « sécurité » associée à la barrière est constamment mobilisée dans le discours des pro-barrières, comme si l'insécurité diminue lorsque la sécurité augmente. Rappelons ici que



l'(in)sécurisation<sup>503</sup> est un processus d'extrapolation des dangers et de la peur de ce qui peut se produire. Dans le cas du registre sécuritaire du contrôle des confins israélien et états-unien, le processus d'(in)sécurisation des mobilités induit le renvoi à des outils de réassurance (la barrière), à des mythes simplificateurs (la figure de l'infiltré, la thèse du *spill-over* ou le mythe de l'*Aztlan*), à des connaissances partielles basées sur les anecdotes ou événements les plus violents (violence plus diffuse en Israël avec les attentats, plus dispersée dans les confins en Arizona) et les anticipations de ces événements jugés exceptionnellement violents (ce qui permet d'oublier la violence ordinaire de la zone frontalière en Arizona - morts dans le désert, chasse aux migrants par les forces de l'ordre ou celle liée à l'occupation israélienne des Territoires palestiniens).

## **1.2. Le registre identitaire : l'identité nationale menacée**

Au-delà du sécuritaire, les acteurs pro-barrière codent leur demande de militarisation des confins en une défense d'une identité nationale menacée. Cela se traduit par une préoccupation sur les changements démographiques entre groupes ethniques constituant Israël (et les Territoires occupés) et les États-Unis. Cette menace est rationalisée par le recours à l'outil démographique (voir l'encart « interprétations pro-barrière des données démographiques »). La barrière revêt alors un sens identitaire car contrôler les indésirables c'est un moyen de parler de soi, et de définir un « nous » national. Dans chaque cas, nous remplaçons ce codage pro-barrière en termes d'identité nationale menacée dans les contradictions identitaires propres aux projets nationaux israéliens (la préservation de la majorité juive tout en contrôlant une population arabe de plus en plus nombreuse) et états-uniens (la défense d'une identité « anglo-saxonne » dans une société pourtant multiculturelle où le poids des Hispaniques augmente).

---

<sup>503</sup> Bigo Didier, Guittet Emmanuel-Pierre, « Editorial. Facettes de l'(in)sécurité ou l'ordinaire de

### **Israël, États-Unis : interprétations pro-barrière de données démographiques**

Des liens analogues sont attestés entre études démographiques<sup>504</sup> et politiques pro-barrière aux États-Unis et en Israël. En effet, les acteurs pro-barrière codent en enjeux identitaires leurs interprétations des évolutions démographiques des populations états-uniennes et israéliennes. En Israël, les pro-barrière perçoivent ainsi une menace démographique arabe à l'existence de l'État israélien reposant sur une majorité juive. Aux États-Unis, les pro-barrière perçoivent un péril démographique hispanique à la survie des États-Unis dans la diminution projetée de la part de la population blanche. Les projections démographiques deviennent donc une arme dans l'élaboration de stratégies politiques ou militaires. Le recours des acteurs pro-barrière à des données démographiques est attesté par la mobilisation des travaux et des projections d'universitaires ; ou alors par l'interprétation et la perception partagées d'un changement démographique dans le pays. Nous présentons ici ces tendances démographiques et leurs interprétations pro-barrière.

#### **Israël : la « menace démographique arabe »**

Maintenir le caractère juif de l'État israélien, comme acte de survie du peuple juif, est la préoccupation de fond qui alimente les décisions en matière de sécurité nationale. La perception dans les cercles militaires et décisionnels d'un « péril démographique arabe » apparaît dans les années 1980 et va influencer les politiques de séparation spatiale et de détermination d'une limite territoriale avec les zones palestiniennes des années 1990 et 2000<sup>505</sup>. Israël est confronté au dilemme politique suivant : soit se départir des populations palestiniennes pour rester un État juif et démocratique, soit mettre en place un État ségrégationniste au bénéfice d'une minorité juive (donc perdre le label « démocratique »). Militairement, cela se traduit par le dilemme entre maintien de l'emprise israélienne sur la Cisjordanie (pour raisons sécuritaires) tout en refusant d'accorder aux populations arabes la citoyenneté.

La thèse d'un péril démographique arabe se fonde sur les prévisions de certains démographes depuis les années 1980 qui entretiennent l'idée qu'en 2020, les Juifs deviendraient minoritaires dans l'espace israélo-palestinien. Le chantre de ces prévisions est le géographe de l'Université de Haïfa Arnon Soffer, spécialiste du « danger démographique arabe » et surnommé le « compteur d'Arabes<sup>506</sup> ». Ses présentations et écrits allient clairement analyse démographique et géopolitique. Selon

---

l'exceptionnel », *Cultures & Conflits*, automne 2003, n°51, p. 5-8.

<sup>504</sup> En tant qu'étude quantitative et qualitative des évolutions d'une population à partir de statistiques sur la natalité, la fécondité, la mortalité, les mariages, les naturalisations ou les migrations.

<sup>505</sup> de Crousaz Pascal, « Le facteur démographique dans la détermination de ses frontières avec les Palestiniens », *A contrario*, vol. 3, n°2, 2005, p. 66-97.

<sup>506</sup> Backmann René, *Un mur en Palestine*, Paris, Folio Actuel, 2009, 2<sup>ème</sup> éd., p. 52.

ses calculs et projections<sup>507</sup>, les Juifs représentaient en 2002 72,4 % de la population de l'État d'Israël<sup>508</sup> (frontières pré-1967) et représenteraient 65 % en 2020. Ce chiffre diminuerait à 49 % en 2020 si on incluait dans les calculs les Palestiniens des Territoires occupés. Selon lui, ce rapport n'est pas favorable aux Juifs et a des conséquences directes sur la géopolitique de la région. Au niveau de l'État israélien, tout d'abord, la surreprésentation des Palestiniens, citoyens israéliens à la Knesset pourrait remettre en cause le système politique et favoriser le renforcement de zones homogènes arabes en Galilée et autour de Beer-Sheva ce qui viendrait encercler la plaine côtière autour de Tel-Aviv. Au niveau régional, l'alliance des Palestiniens des Territoires, d'Israël et ceux de Jordanie constituerait une menace majeure face à l'État d'Israël « noyé dans une mer arabe<sup>509</sup> ». Ajoutées à cela les déclarations ambiguës de leaders arabes, il n'en suffit pas plus pour établir la preuve d'une menace démographique grave sur Israël.

Pourtant, ces chiffres sont lourdement contestables. Ils se fondent sur des projections avec des taux de fécondité et d'accroissement naturel stables<sup>510</sup> alors qu'il n'est pas possible de présager de la stabilité de ces taux. De plus, il est difficile de se fonder sur une base de données claire, les Instituts de statistiques israéliennes et palestiniennes se mènent une guerre des chiffres à ce sujet. Les estimations de population arabe entre le Bureau central israélien de statistiques et son homologue palestinien varient d'un million. Selon l'étude plus distancée de B. Zimmerman, les Palestiniens auraient tendance à surestimer leur population<sup>511</sup>. La même étude démontre aussi que les taux d'accroissement naturel sont eux exagérés : pour le Bureau palestinien, il est compris entre 3,51 et 3,79 % sur la période 1997-2004<sup>512</sup>, l'étude estime qu'il est plus juste de se référer au chiffre de 2,3 %. Quoiqu'il en soit, les chiffres peuvent être exagérés mais un constat est clair : la population palestinienne, ayant un taux d'accroissement naturel plus élevé dû à un taux de fécondité plus fort, s'accroît actuellement plus rapidement que la population juive. Toutefois, la population juive demeure légèrement majoritaire en 2010 (tout comme en 2000) avec l'hypothèse d'un rattrapage de la population arabe avant l'horizon 2020 mais pas nécessairement un dépassement<sup>513</sup>.

---

<sup>507</sup> Soffer Arnon, « Nous avons tracé la clôture », *Outre-Terre, Revue française de géopolitique*, 2004, vol. 4, n°9, p. 113.

<sup>508</sup> Soffer Arnon, Bystrov Evgenia, *Israel: demography and density, 2007-2020*, Chaikin Chair in Geostrategy, Université d'Haïfa, mai 2006.

<sup>509</sup> *Ibid.*, p. 22.

<sup>510</sup> Des taux d'accroissement de 3,5 à 4,5 % pour les Arabes en général, et pour les Juifs de 1 %, avec prise en compte de l'immigration 2 %. Jones Clive, "The writing on the wall: Israel, the security barrier and the future of Zionism", *Mediterranean Politics*, mars 2009, vol. 14, n°1, p. 5.

<sup>511</sup> Zimmerman B., Seid R, Wise M, "The million person gap: the Arab population in the West Bank and Gaza", *Mideast security and Policy studies*, 2006, n° 65, BESA Center for strategic studies, Bar Ilan university.

<sup>512</sup> *Idem.*

<sup>513</sup> D'après les statistiques officielles fournies par l'Autorité palestinienne et l'État d'Israël, en 2010, dans l'espace israélo-palestinien les Juifs représentent 5,6 millions de personnes et les Arabes 1,5 millions, citoyens israéliens et 4 millions sous occupation (Gaza et Cisjordanie). En 2000, l'espace israélo-palestinien comportait 4,9 millions de Juifs, 1,1 millions d'Arabes, citoyens israéliens et 3 millions de Palestiniens sous occupation. Israel Central Bureau of Statistics, "Statistical Abstract of Israel 2010", n° 61,

La constitution de cette menace démographique est donc le fruit d'une projection. Arnon Soffer ne se contente pas de constater, il estime que face à ce « péril arabe » la seule<sup>514</sup> solution demeure la séparation d'avec les Palestiniens tout en conservant 80 % des colons de « Judée et Samarie » et la mise en place d'une politique plus efficace de judaïsation de la Galilée ou de la région de Beer-Sheva<sup>515</sup>. Selon lui, la Cisjordanie doit être divisée en trois « saucisses », une de Jénine à Ramallah, une de Bethléem à Hébron et une autour de Jéricho toutes trois entourées de « clôtures<sup>516</sup> » qui rassembleraient la majorité de la population arabe. La carte proposée envisage des transferts de souveraineté de zones arabes israéliennes à la nouvelle entité palestinienne<sup>517</sup>. Comme le raconte Arnon Soffer lui-même, les canaux de diffusion de sa projection démographique sont larges : « La conférence que j'ai donnée à Herzliya, puis [la publication de] *Israel-Demography, 2004-2020 : Risks and opportunities*, avec statistiques, largement diffusées dans le pays, y compris par le Conseil sioniste à Jérusalem. Parmi les premiers à recevoir le document : le Premier ministre, tous les membres du gouvernement, les directeurs-généraux des différents ministères et les hauts fonctionnaires de toutes les agences de sécurité qui ont eux-mêmes veillé à ce qu'il soit reproduit et diffusé à des milliers d'exemplaires. Ceci valant également pour le monde de l'économie, les partis politiques et le public au sens large<sup>518</sup>. » Ariel Sharon semble avoir été touché par l'exposé d'Arnon Soffer lors du forum politique et stratégique de la conférence d'Herzliya en décembre 2000<sup>519</sup>. Alors chef de l'opposition en campagne, Ariel Sharon s'était entretenu avec l'universitaire et l'avait invité au lendemain de sa victoire en précisant : « Apportez les cartes<sup>520</sup> ».

---

[http://www1.cbs.gov.il/reader/shnaton/shnatone\\_new.htm?CYear=2010&Vol=61&CSubject=2](http://www1.cbs.gov.il/reader/shnaton/shnatone_new.htm?CYear=2010&Vol=61&CSubject=2) (consulté le 4 avril 2015) & State of Palestine. Palestinian Central Bureau of Statistics. "Estimated Population in the Palestinian Territory Mid-Year by Governorate. 1997-2016". [http://www.pcbs.gov.ps/Portals/Rainbow/Documents/gover\\_e.htm](http://www.pcbs.gov.ps/Portals/Rainbow/Documents/gover_e.htm) (consulté le 4 avril 2015). Pour des études plus distancées : Escalier Robert, « Population et géopolitique en Méditerranée, études et réflexions autour du conflit israélo-palestinien », in Rachid Driss (dir.), *Monde arabe et mutations internationales*, Tunis, éditions de l'Association des études internationales, coll. « Etudes internationales », vol. 1, n° 94, mars 2005, p. 165-175, synthétisées par Moriame Benjamin, *La Palestine dans l'état israélien, Avant et après le mur*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 89-90.

<sup>514</sup> L'argumentaire mobilisé par les opposants à la poursuite de l'occupation s'appuie aussi sur ces projections démographiques : Israël ne peut pas se définir comme un État juif et démocratique si elle poursuit l'occupation de populations arabes qui augmenteraient plus rapidement que les populations juives. Il faut donc se retirer au plus vite des Territoires occupés.

<sup>515</sup> Soffer Arnon, art. cit., 2004.

<sup>516</sup> « Les accords d'Oslo ont fait des frontières entre Israël et les territoires une passoire pour les gens, les biens et les infrastructures. » *Ibid.*, p. 117, d'où la nécessité de fermer hermétiquement ces espaces.

<sup>517</sup> *Ibid.*, p. 128.

<sup>518</sup> *Ibid.*, p. 112.

<sup>519</sup> Backmann René, *op. cit.*, p. 52.

<sup>520</sup> Rapport Meron, "A wall in their heart", *Yedioth Aharonoth*, 23 mai 2003.

Parmi les acteurs pro-barrière, la perception d'un péril démographique arabe est un facteur de mobilisation. Toutefois, il s'agit d'une perception partagée qui ne nécessite pas la référence à un travail universitaire précis comme celui d'Arnon Soffer<sup>521</sup>.

### **États-Unis : le « péril démographique hispanique »**

Au recensement de 2010, les États-Unis comptent 50,5 millions d'Hispaniques<sup>522</sup>. Cette population provient à 63 % du Mexique, à 9,2 % de Porto Rico et à 3,5 % de Cuba<sup>523</sup>. En une décennie, cette population a augmenté de 43 % passant de 12,5 à 16,3 % de la population totale des États-Unis<sup>524</sup>. C'est également une population jeune qui est en 2010 devenue la première population minoritaire, devant les Noirs et les Asiatiques (dont les taux d'accroissement sont stables par rapport au recensement de 2000). C'est aussi une population concentrée géographiquement puisqu'implantés fortement dans neuf États : Arizona, Californie, Colorado, Floride, Illinois, New Mexico, New Jersey, New York et le Texas<sup>525</sup>. En Arizona, les Hispaniques représentent 1,8 millions de personnes en 2010, soit 29,6 % de la population. Tous les comtés de l'État connaissent une croissance forte de cette population<sup>526</sup>. En Californie, ils représentent 37 % de la population, au Nouveau-Mexique 46,3 %<sup>527</sup>.

La forte croissance des Hispaniques aux États-Unis est attribuée à deux facteurs<sup>528</sup> : le taux de fécondité d'une part et la forte immigration de Mexicains vers les États-Unis depuis les années 1980 (environ 10 millions de Mexicains ont immigré aux États-Unis depuis les années 1970). La population mexicaine-américaine a ainsi augmenté entre 2000 et 2012 de 7,2 millions de naissances aux États-Unis et de 4,2 millions d'immigrés. En 2008, le taux de fertilité des femmes mexicaine-américaines était de 2,5 enfants (contre 1,8 pour les Blancs et 2 pour les Noirs)<sup>529</sup>. L'apport migratoire s'est

---

<sup>521</sup> Presque tous les acteurs pro-barrière israéliens font état de ce péril démographique sans référence à des travaux démographiques. Seul Yehiam Prior nous mentionne explicitement avoir consulté les publications d'Arnon Soffer.

<sup>522</sup> Lors du recensement, la catégorie « Hispanique » désigne les personnes ayant choisi de s'identifier comme d'origine hispanique ou latino en raison de leur héritage culturel, leur appartenance nationale, leur lieu de naissance ou celui de leurs parents ou de leurs ancêtres. Richomme Olivier, « 'Hispanique / Latino / Origine espagnole' : genèse d'une catégorie politique », *Politique américaine*, 2013, n° 21, p. 15-30.

<sup>523</sup> Ennis Sharon R., Ríos-Vargas Merarys, Albert Nora G., "The Hispanic Population : 2010, Census 2010 Briefs", United States Census Bureau, mai 2011.

<sup>524</sup> Pew Hispanic Center, "Census 2010: 50 millions Latinos", 24 mars 2011.

<sup>525</sup> *Idem.*

<sup>526</sup> Brown Brandon, "Rapid growth of Hispanic population in most Arizona counties", *Arizona Central*, 20 septembre 2013.

<sup>527</sup> *Idem.* Peter Andreas décrit l'interprétation de la démographie et de l'augmentation de la population hispanique de Californie dans les années 1990 comme élément moteur de stratégies politiques nativistes, anti-immigrants des républicains comme Pete Wilson. Les républicains poursuivant alors cette stratégie anti-immigrants ont contribué à ancrer la Californie comme bastion démocrate, en perdant le vote latino. Peter Andreas, *Border Games : Policing the US-Mexico Divide*, Ithaca, New York, Cornell University Press, 2009, 2<sup>nd</sup> ed., chap. 5.

<sup>528</sup> Les chiffres dans ce paragraphe sont tirés de Passel Jeffrey S., Cohn D'Vera, "Mexican Immigrants : How many come ? How many leave ?", Pew Hispanic Center, 22 juillet 2009.

<sup>529</sup> Pew Hispanic Center, "The Mexican-American boom: Births overtake immigration", 14 juillet 2011. L'hyperfertilité des femmes mexicaines-américaines fait l'objet de fantasme de la part des

réduit depuis 2006 : la population « légale » de migrants mexicains est stable, et la population « clandestine » tend à décliner à cause de la crise économique, de la militarisation de la frontière et de l'essor économique côté mexicain.

Basée sur ce constat en 2010 de l'augmentation de la population s'identifiant comme Hispanique, des projections démographiques prédisent en 2050 une diminution de la part des Blancs dans la société (de 67 à 47 %), une augmentation des Hispaniques (de 14 à 29 %) et une stabilisation des populations Noires (13 %) <sup>530</sup>. Ces projections sont constamment le fruit d'interprétation politique sur l'émergence et le renforcement d'un « pouvoir latino » aux États-Unis. Ainsi, des rapports du Latino Public Policy Center de l'Arizona State University prédisent qu'en raison de l'augmentation des Hispaniques en Arizona, l'État pourrait passer sous contrôle démocrate en 2030, comme la Californie dans les années 1990 <sup>531</sup>. Cette situation en Arizona serait un condensé de ce qui se trame au niveau national, à savoir l'émergence d'un bloc électoral latino nécessaire à conquérir pour parvenir au pouvoir. Cela poserait un dilemme stratégique au parti républicain pris entre un courant anti-migratoire fort et ceux qui voient dans cette population latino jeune un électorat à courtiser <sup>532</sup>.

Face à ceux qui voient dans l'augmentation démographique des Hispaniques l'émergence du poids politique des Latinos, d'autres à l'image des pro-barrière ne peuvent pas se résoudre à voir la part de la population anglo-saxonne, blanche et protestante (WASP) diminuer. Un des chantres de cette perception est Samuel Huntington dans son essai de 2004 intitulé *Qui sommes-nous ? Identité nationale et choc des cultures*. Ainsi, allant jusqu'à défendre la thèse d'une « invasion » latino, il met en mots et en cohérence un sens partagé sur la menace hispanique envers la préservation d'une identité nationale WASP : « L'immigration mexicaine mène à une *reconquista* démographique de territoires que les Américains avaient enlevés au Mexique [...] et à leur mexicanisation selon un processus similaire à celui de la

---

restrictionnistes, voir à ce sujet Chavez Leo R., *The Latino Threat. Constructing immigrants, citizens and the nation*, Stanford University Press, 2013, 2<sup>nd</sup> ed, chap. 3 & 4.

<sup>530</sup> Passel Jeffrey S., Cohn D'Vera, "U.S. populations projections : 2005-2050", Pew Hispanic Center, 11 février 2008. Ces deux démographes précisent que ces projections ne sont pas des prédictions. Elles impliquent un maintien des taux de fécondité.

<sup>531</sup> Hart Bill, Hedberg E.C., "Arizona's emerging Latino vote", Morrison Institute for Public Policy, Latino Public Policy Center, Arizona State University, 2012.

<sup>532</sup> Douzet Frédérick, Sonenshein Raphael J., « États-Unis : le défi hispanique », *Le Monde*, 5 mars 2012. Scherer Michael, "Why latino voters will swing the 2012 Election", *Time Magazine*, 5 mars 2012. La sociologie électorale s'accommode mal des prédictions politiques fondées sur des données démographiques. L'électorat hispanique est loin de constituer un bloc monolithique et n'est pas nécessairement acquis aux Parti démocrate (en témoigne la défiance pour Obama en 2012 et ses mesures d'expulsion des migrants mexicains). En Arizona, la mobilisation des associations latinos, perceptible sur le terrain pour cette élection, n'a pas permis de renverser la tendance et de transformer l'Arizona en un possible « État indécis ». Les républicains dominent la machine politique de l'Arizona, ils investissent plus d'argent que les démocrates dans ces élections.

cubanisation du Sud de la Floride<sup>533</sup>. » Il estime que cette vague migratoire est différente de celles précédentes dans l'histoire états-unienne par son ampleur, par sa concentration régionale et par sa durée. Contrairement à un universitaire comme Arnon Soffer, Samuel Huntington ne fait pas de lien explicite entre démographies et stratégies militaires se bornant à mettre en mots la perception du péril hispanique et de légitimer la peur WASP de se voir détrôner de sa position d' « établis » aux États-Unis<sup>534</sup>.

Là encore, comme en Israël, les acteurs pro-barrière de l'Arizona n'ont pas besoin de se référer à cet auteur pour alimenter leur perception de « péril hispanique ». Ils se réfèrent plutôt à des sites restrictionnistes en matière migratoire qui manipulent et vulgarisent ces données démographiques pour légitimer leurs lignes nativistes<sup>535</sup> (par exemple : Federation for American Immigration Reform ou Numbers USA).

Les acteurs pro-barrière vivent leur identité comme essentielle, la définissant en recourant à des éléments qu'ils considèrent comme objectifs tels que la langue, la culture, le territoire ou des comportements d'attachement et de solidarité ethnique ou nationale. Selon la conceptualisation dominante en sciences sociales en matière d'études des phénomènes identitaires, l'identité d'un groupe est aujourd'hui entendue comme un travail permanent de « construction sociale<sup>536</sup> » où les acteurs puisent dans le socle commun des représentations culturelles et des valeurs de la société, puis l'exposent sous forme d'un récit identitaire<sup>537</sup>. Dans ce récit, l'identité serait alors une « image sociale<sup>538</sup> » dont la production peut constituer une ressource en politique<sup>539</sup> et générer

---

<sup>533</sup> Samuel P. Huntington, *Who Are We? The Challenges to America's National Identity*, (2004) ; trad. fr. Barbara Hochstedt, *Qui sommes-nous ? Identité nationale et choc des cultures*, Paris, Odile Jacob, 2004, p. 219.

<sup>534</sup> Douzet Frédéric, « Le cauchemar hispanique de Samuel Huntington », *Hérodote*, 2004, vol. 4, n°115, p. 31-51.

<sup>535</sup> Voir le chapitre 5 pour un détail de ces liens et l'encastrement de la cause pro-barrière de l'Arizona dans les courants nativistes et restrictionnistes en matière migratoire aux États-Unis.

<sup>536</sup> Brubaker Rogers, « Au-delà de l'identité », *Actes de la Recherche en sciences sociales*, 2001/3, n°139, p. 66-85

<sup>537</sup> « Le récit identitaire reconstruit quatre piliers de l'expérience humaine : le temps, l'espace, la culture et les systèmes de croyance », où le territoire, la langue, ou la culture sont sources de symbole, d'attachement. Martin Denis-Constant (dir.), *Cartes d'identité. Comment dit-on « nous » en politique ?*, Paris, Presses du FNRS, 1994, p. 22.

<sup>538</sup> Concept obscur né de la distinction entre « logique de représentation » (production par des agents dominants de référents symboliques utilisant des stéréotypes sur la perception des territoires et des groupes) et « logique d'appartenance » (logique individuelle de rapport au groupe et au territoire selon les socialisations). Formulée ainsi l'identité en termes d' « image sociale » permet d'étudier les productions des discours, des symboles sur l'identité et la politisation de ceux-ci. L'analyse menée s'inscrit alors dans une sociologie des représentations, de l'image du groupe partagée par des individus. Avanza Martina, Laferté Gilles, « Dépasser la construction des identités? Identification, image sociale, appartenance », *Genèses*, septembre 2005, n° 61, p. 134-152.

<sup>539</sup> Au-delà d'une « image sociale » produite en référence à un groupe, l'identité peut être aussi considérée comme une ressource que les acteurs politiques et sociaux vont s'efforcer de mobiliser

des formes et des pratiques d'identification (reflétées dans les pratiques de contrôle de statuts dits « d'identité » par exemple) et d'appartenance. La défense d'un récit identitaire particulier pour un groupe, lorsque l'identité est perçue comme menacée ou dévalorisée, peut être le moteur de stratégie politique. C'est ainsi que nous entendons le sens identitaire du contrôle des confins. Cependant, le vécu essentialisé de l'identité soulève de multiples problèmes pour le chercheur<sup>540</sup>. L'identité est pour lui à la fois une catégorie de pratique et d'analyse. Considérée comme catégorie de pratique, le chercheur décrit alors un processus de réification de l'identité par des acteurs<sup>541</sup>. Considérée comme catégorie analytique, l'écueil pour le chercheur est d'employer le terme « identité » d'une manière qui ne distingue pas de celle employée dans le domaine pratique<sup>542</sup>. Forts de ces réflexions sur l'appréhension scientifique de l'identitaire, nous nous situons ici dans une optique de « désubstantialisation de l'identité politique<sup>543</sup> ». Pour cela, nous prenons au sérieux les récits d'évocations d'identité menacée par les acteurs pro-barrière tout en situant leur formulation dans les paradoxes identitaires propres aux projets nationaux israéliens et états-unis.

### 1.2.1. *La barrière pour défendre les racines anglo-saxonnes des États-Unis*

Pour les pro-barrière de l'Arizona, l'hispanisation de la société états-unienne est considérée comme une menace à la permanence d'une nation, jugée multiculturelle mais définie comme d'âme « anglo-saxonne ».

---

dans le cadre d'une stratégie de pouvoir. On se situe alors dans une sociologie politique de l'identitaire. Chevallier Jacques (dir.), *L'identité politique*, Paris, Puf, CRISPA, CURAPP, 2004.

<sup>540</sup> Par exemple, comment dire aux enquêtés que leur identité est construite alors qu'ils la vivent comme essentielle ? Doit-on si l'on suit cette conception ne s'attacher qu'aux discours identitaires et non aux pratiques ? Comment rendre compte de la résurgence de l'identitaire en période de « crise » et ainsi prendre en compte l'autorité des individus qui produisent de l'identitaire ? Avanza Martina, Laferté Gilles, art. cit.

<sup>541</sup> De la même manière qu'on peut analyser le « discours nationaliste » et la politique nationaliste sans poser en principe l'existence de « nations », et étudier le « discours raciste » et la politique raciste sans poser en principe l'existence de « races », de même, on peut analyser le « discours identitaire » et la politique identitaire sans supposer, en tant qu'analystes, l'existence d'« identités ». Brubaker Rogers, art. cit. p. 71.

<sup>542</sup> Pour y remédier, Rogers Brubaker propose l'emploi d'autres termes comme « identification » (pour décrire le processus de réification de l'identité), « auto-compréhension » (pour parler des représentations que les gens ont d'eux-mêmes et du monde social), « groupalité/communalité » (pour mesurer le sentiment d'appartenance). Brubaker Rogers, *idem*.

<sup>543</sup> Ce qui permet de saisir l'hétérogénéité des mobilisations identitaires ainsi que l'utilisation des thèmes identitaires en vue d'aboutir à des changements dans les relations de pouvoir. Martin Denis-Constant (dir.), *op. cit.*, 2010, p. 16.



Ainsi, lors du dîner de gala pour le lancement de l'appel aux dons *Build the Border fence* le 27 juillet 2011, Steve Smith exprime son malaise face à ce qu'il perçoit comme l'hispanisation de la société américaine. En Arizona, il est « horrifié » par un phénomène qu'il appelle le « Tapez deux pour l'espagnol<sup>544</sup> ». Il dénonce aussi le manque d'intégration des migrants latinos : « Ne me faites pas changer mon pays pour d'où vous venez, le sénateur s'exclame. Si vous n'aimez pas ce pays, si vous voulez amener votre langue, votre violence 'gangfare', restez chez vous ou subissez les conséquences. Mais ne me faites pas changer parce que vous ne voulez pas vous adapter<sup>545</sup> ». Au-delà de la peur de l'hispanisation, il estime que « le pays n'évolue pas dans le bon sens ». Dans le Michigan, il a observé une ville approuver les appels à la prière musulmane tout en interdisant les cloches d'églises. Cette angoisse de dilution identitaire d'une culture qu'il ne définit pas est aussi soulevée par Al Melvin qui défend un ordre identitaire du monde où un État aux frontières sécurisées est associé à une identité. Cet ordre identitaire du monde semble menacé pour lui bien qu'il l'associe à une caractéristique de l'époque contemporaine :

A country is defined by its borders. The borders have to be secured. They really do. One thing that is happening in Europe from what I hear has already happen in California. They did not control the border, the State of California has been lost politically. Hispanic Americans control California. What happens in Sweden, entire cities that Muslim populations are larger than the local. [...] Why lose your identity? Entire countries through this process. I don't think it is right. (entretien Melvin 2013).

Enfin Glenn Spencer s'exprime lui-aussi sur une hispanisation violente du pays. Il l'assimile à une « invasion » qu'il entend quantifier, sans toutefois mettre en mots le péril identitaire qui se tramerait derrière cette « invasion ».

Parmi les pro-barrière de l'Arizona, on note donc un discours implicite sur une identité nationale menacée par l'entrée incontrôlée d'étrangers via une frontière poreuse. Cette construction pose comme nécessaire le contrôle des identités non WASP afin de

---

<sup>544</sup> Pour dénoncer la généralisation de l'emploi de la langue espagnole dans l'espace public. Devin Browne, art. cit., notre traduction.

<sup>545</sup> *Idem.*

permettre la survie de la culture et de l'identité américaine jugée menacée<sup>546</sup>. Ainsi, les élus pro-barrière ne sont pas seulement actifs qu'en matière de sécurité frontalière et de contrôle des mobilités des « indésirables » mais également en matière de définition du multiculturalisme à l'intérieur de l'État. Steve Smith a déposé en 2013 des projets de lois pour défendre la langue anglaise dans l'administration publique de l'Arizona. En mai 2010, une loi s'attaqua à un programme scolaire d'études Mexicaines-Américaines à Tucson<sup>547</sup>. Un autre élément clef qui apparaît dans ces continuums discursifs et qui entre dans la construction d'un enjeu identitaire derrière la barrière est l'emphase sur la quantification démographique des « *illegals* » (cette quantification inonde les pages internet des milices de surveillance de la frontière ou encore celle de l'appel aux dons *Build the border fence*) et des Hispaniques dans le pays. L'argument démographique fait partie du sens commun des acteurs pro-barrière sans que soit fait référence à des travaux intellectuels ou des démographes. Cette préoccupation pour la quantification démographique masque mal un mode de pensée racialisé de la société américaine et du monde<sup>548</sup>.

Ces continuums discursifs incluant la demande de barrière et la préoccupation face à la vitalité de la démographie hispanique mettent à jour les paradoxes identitaires du projet national états-unien, qui remonte à l'origine de la nation américaine. Ils sont exprimés ainsi par Denis Lacorne :

L'histoire de l'identité américaine [...] est l'histoire d'une tension continue entre les dimensions civiques et ethniques de la nation, entre un contractualisme politique hérité des Lumières et la recherche, mythique, d'une communauté organique dont l'âme serait « anglo-saxonne ». La nation américaine est « une

---

<sup>546</sup> Selon des ressorts déjà identifiés en Californie par Ceyhan Ayse, « États-Unis : frontière sécurisée, identité(s) contrôlée(s) ? », *Cultures et Conflit*, 1997, n°26-27, p. 235-254.

<sup>547</sup> Alors ministre de l'Éducation publique de l'Arizona, Tom Horne (soutien de l'initiative pro-barrière car présent au gala de lancement de l'appel aux dons) a défendu la loi HB 2281 signée par la gouverneure le 11 mai 2010 interdisant des cours de niveau lycée au contenu jugé « ethnique » et « appelant à la haine entre les races et classes ». La loi ciblait les cours d'études mexicaines-américaines du *Tucson Unified School District*. Cette loi a suscité une forte mobilisation aussi bien à Tucson que dans le reste des États-Unis. Biggers Jeff, *op. cit.*, p. 177 sq.

<sup>548</sup> Le démographe français Hervé Le Bras se questionnant sur la crainte récurrente de l'immigration perçue comme une invasion en France répond ainsi : « La peur de l'invasion s'est imposée comme l'image inversée du désir de conquête et de colonisation. Contraintes d'abandonner leurs possessions lointaines, les anciennes nations impériales prêtent maintenant aux peuples libérés les intentions qu'elles nourrissaient à leur égard ». Le Bras Hervé, *Le sol et le sang. Les théories de l'invasion*, (1994), La Tour d'Aigues, édition de l'Aube, 2007, p. 34. On pourrait ici filer la comparaison et émettre l'hypothèse de la peur de l'invasion des États-Unis ou d'Israël comme « image inversée » de leur conquête territoriale réciproquement du Sud-Ouest au Mexique et de la Palestine mandataire...

nation « ethno-civique » dont les élites politiques privilégièrent tantôt l'unité culturelle, sur un modèle anglo-saxon ; tantôt le pluralisme culturel, à partir d'un modèle de « société plurielle » ébauché dès le XVII<sup>ème</sup> siècle par les défenseurs de la tolérance religieuse<sup>549</sup>.

La nation ethno-civique états-unienne est historiquement inclusive envers les migrants qui l'ont progressivement constituée. Elle tolère donc différents projets multiculturalistes<sup>550</sup>. D'ailleurs les pro-barrières du moins rhétoriquement ne condamnent pas ce multiculturalisme à la base de la nation américaine (ils ne se présentent jamais ouvertement comme anti-immigrants par exemple, se sentant même parfois obligés de faire référence au passé migratoire des États-Unis). Toutefois, l'investissement de la cause pro-barrière leur permet de se positionner dans ces débats en proposant une définition plus inclusive, nativiste – sans l'exprimer précisément, de la nation américaine. De plus, ces acteurs sont résidents d'un État frontalier des États-Unis, où croit fortement une population hispanique (qu'elle soit mexicano-américaine ou immigrée du Mexique ou d'Amérique latine – soit 30 % de la population en Arizona), et où s'affrontent deux conceptions de la nation américaine. Schématiquement, il s'agit d'un côté de celle du projet national d'américanisation du sud-ouest caractéristique du colonialisme pionnier états-unien<sup>551</sup>, et de l'autre de revendication d'une hybridation culturelle de la zone frontalière<sup>552</sup>. Pour cette dernière conception défendue par des activistes *chicanos* et des ONG de défense des droits des migrants, critiques du projet national d'homogénéisation du territoire propre au colonialisme pionnier états-unien, la zone frontalière est une zone d'hybridation disposant d'une culture frontalière propre voire même d'une identité propre à l'image

---

<sup>549</sup> Lacorne Denis, *La crise de l'identité américaine. Du melting-pot au multiculturalisme*, Paris, Gallimard, édition revue et corrigée, 1997, p. 335.

<sup>550</sup> *Ibid.*, p. 341-342.

<sup>551</sup> Nous revenons plus longuement sur cette notion de colonialisme pionnier dans le chapitre 3 pour comparer le rapport militaire aux indésirables.

<sup>552</sup> Dont une des chantres est la poétesse chicana texanne Anzaldua, Gloria, *Borderlands – La Frontera – The New Mestiza*, (1987), San Francisco, Spinsters Aunt Lute, 2012, 4<sup>ème</sup> ed. Pour une histoire mexicaine-américaine du Sud-Ouest des États-Unis, voir également : Velez-Ibanez Carlos, *Border visions: Mexican cultures of the Southwest United States*, Tucson, University of Arizona Press, 1996.

de la figure du *border crosser*<sup>553</sup>. Ce discours critique essentialise lui-aussi l'identité associée à ce territoire frontalier<sup>554</sup>.

Le codage de la cause pro-barrière en enjeu identitaire de défense d'une identité nationale états-unienne menacée contribue à entretenir la poursuite du projet colonial états-unien dans le sud-ouest. La cause pro-barrière leur permet de défendre une position dominante face à des populations hispaniques croissantes en niant le partage d'une culture frontalière des deux côtés de la ligne par des populations mexicaines et mexicaines-américaines – établies de longue date en Arizona pour certaines.

### 1.2.2. *La barrière pour défendre la majorité juive israélienne*

La Déclaration d'indépendance d'Israël du 14 mai 1948 proclame la création d'un État juif en terre d'Israël avec pour vocation de réaliser le projet sioniste apparu en Europe dans le dernier quart du XIX<sup>ème</sup> siècle. Le sionisme est une plateforme d'idéologies différentes et contradictoires mais qui demeure le dénominateur commun à la nation israélienne<sup>555</sup>. Ce projet sioniste a trois objectifs : démographique (projet de transfert des Juifs de la diaspora vers la Palestine), politique de fondation d'un État souverain et spirituel de régénération du peuple juif et façonnement d'un « Juif nouveau »<sup>556</sup>. En ce qui a trait au premier, le projet sioniste a donc pour objectif de créer un État où les Juifs

---

<sup>553</sup> “We have a tradition of migration, a tradition of long walks. Today, we are witnessing la migracion de los pueblos mexicanos, the return odyssey to the historical/mythological Aztlan. This time, the traffic is from south to north”, Anzaldua Gloria, *op. cit.*, p. 33.

<sup>554</sup> Le sociologue Pablo Vila nuance ce portrait culturel et identitaire hybride de la zone frontalière. D'après ses enquêtes ethnographiques dans la région de El Paso/Ciudad Juarez, il existe bien une culture partagée des deux côtés mais pas une identité commune, plutôt différentes formes d'identifications et de différenciation selon les nationalismes qui diffèrent par exemple entre les Mexicains-Américains et les Mexicains du Mexique : “We need to complement that metaphor with another one that references “reinforcing borders,” because many people do not want to cross those borders, or to live “on borders and in margins, keeping intact one’s shifting and multiple identity and integrity,” as Anzaldua claims (1987, p. i). On the contrary, many people want to reinforce those borders. The task of border studies and theory is precisely to look for this multiple reading of the border situation, where different narratives coexist in the same locale.”, Vila Pablo, “Processes of identification on the U.S.-Mexico border”, *The Social Science Journal*, 2003, n°40, p. 610.

<sup>555</sup> Charbit Denis, « Le sionisme, un projet de gauche ou de droite ? », in Zarka Yves Charles (dir.), dossier « Sionismes/Antisionismes », *Cités*, 2011, n° 47-48, p. 124-125.

<sup>556</sup> Greilsammer Ilan, « Le sionisme entre idéal et réalité », in *ibid.*, p. 41-51.

vivent en majorité<sup>557</sup>. L'État assume donc ouvertement une identité ethnique, il est un « instrument pour préserver une identité spécifique<sup>558</sup> ». Compte tenu de la définition exclusive de l'État, le projet sioniste implique donc un projet majoritaire, soit le décompte entre les Juifs et les non-Juifs ce qui imprègne les discours et décisions en matière de sécurité nationale<sup>559</sup>. L'enjeu démographique est donc stratégique pour préserver l'existence même de l'État ainsi défini.

Parmi les acteurs pro-barrière israéliens, un sentiment de menace envers la permanence du projet majoritaire juif s'exprime derrière l'enjeu du contrôle de l'entrée des Palestiniens vers Israël. Nous estimons qu'il s'agit d'une expression de défense du projet sioniste majoritaire juif qui anime les actions pro-barrière et pro-séparation d'avec une population arabe. Ainsi, le site de Gader Le Haim mentionne clairement l'enjeu démographique derrière la barrière<sup>560</sup>. Lors de notre entretien, Ilan Tzion élabore et joue les Cassandre de ce péril démographique. Il dépeint les « Arabes » usant des stéréotypes majoritairement véhiculés parmi les Juifs israéliens<sup>561</sup> :

And the Arabs know it well, they now understood that Israel can be eliminated demographically [...] they are much more intelligent than the common Israeli [...] They are much wiser. [...] Now Arabs are real, they live the area, they know what they want, they don't have inferiority complex and they want to eliminate Israel. This is something from their religion, you see. They are not bad this is what they are meant to do. They need to kill us. This is very simple. (entretien Tzion 2012).

---

<sup>557</sup> Cette majorité de Juifs partagerait au minimum la culture hébraïque. Nous n'entrons pas ici dans le débat sur l'ethnicité en Israël et sur la coexistence, par moment difficile, entre les différentes communautés juives. Voir Lazin Fred A. (ed.), *Issues and dilemmas in Israeli and American Jewish identities, The Adler seminar on the future of Judaism in America*, n° 18, The Hunter college, University of New York, 2002. Israël n'est donc pas un état-nation qui organiserait politiquement une nation israélienne, mais un État national lié à une nation juive définie sur une base ethnoculturelle et exclusive (la culture hébraïque et la religion juive). Dieckoff Alain, « Un État juif et démocratique », in Dieckoff Alain (dir.), *l'État d'Israël*, Paris, Fayard, 2008, p. 32.

<sup>558</sup> *Ibid.*, p. 26.

<sup>559</sup> De Crousaz Pascal, art. cit. Toutefois, les critiques des conséquences du sionisme constatent que l'État israélien n'est pas majoritairement juif si on prend en compte les populations occupées par Israël, voir Azoulay Ariella, Ophir Adi, « Le sionisme, l'État d'Israël et le régime israélien », in Zarka Yves Charles (dir.), *op. cit.*, p. 67-82.

<sup>560</sup> Pour rappel : «The fence will stop the crawling realization of the “right of return” into the green line by the Arabs living in the occupied territories (to date, approximately 100,000 Arabs from the occupied territories have already “settled” within the green line) [...] The fence will deal with the changing of the demographic balance between the Jewish and Arab populations within the green line borders, inflicting upon the economy and the society an enormous damage, which is difficult to estimate», site en anglais, Fence for life, “A message from our chairman”.

<sup>561</sup> Bar-Tal Daniel, Teichman Yona, *op. cit.*

Ilan Tzion est également impliqué dans le militantisme autour d'un autre péril démographique celui provenant de l'immigration non autorisée d'Africains par la frontière égyptienne<sup>562</sup>. Adi Barouh nous explique qu'au sein du Likoud, il essaie de créer un groupe pour influencer les politiques sur les « questions de démographie juive » (entretien Barouh 2012). Yehiam Prior d'*Hipardut* mentionne que son emphase sur la séparation avec les Palestiniens s'inscrit dans une préoccupation démographique qui l'anime personnellement depuis la Première *Intifada* (entretien Prior 2012)<sup>563</sup>. Son combat pour la barrière, il le situe dans le cadre de la défense du projet sioniste, dans un discours similaire à celui d'Avshalom Vilan :

So in that respect, I think that Ariel Sharon, probably the last 20 years did the most important Zionist action of preserving the Jewish and democratic nature of the state of Israel [...] Eventually the message was that if you want to maintain Israel as a Jewish and a democratic state, both elements are important we must not have a 50 % or 70 % Arabs with the projection in the 10 or 20 30 years from now there would be 100 % Arabs, 50 % Arabs [...]. This is a risky message because the idea is not to be racial, it is not that we hate Arabs, there are 1.2 million Israelis Arabs. We supported and argued and fought against the discriminations against them. But in the sense that we believe in the Jewish state, just like France believe in a French State, Italy in an Italian state, we do not want to have millions people who are not Israelis at the moment, we do not want to absorb, to change completely the State, we all the time realize that Jewish and democratic contains some sorts of an internal contradiction. I'm a very secular person so I'd like to separate Church and State but still separate the State from the Jewish religious and the Muslims, and the Christians etc. but still, we all support the Jewish majority here, and the Jewish nature of the State. That's one unique state in Israel and therefore the notion of separation propagated and eventually Ariel Sharon did it. (entretien Prior 2012).

Derrière la formulation de cet enjeu démographique, on dénote le fantasme d'une invasion palestinienne: "I think the Palestinians if they up rise again, they should be able to get rid of us. It could be done by hundred thousand people march from Ramallah to Jerusalem" (entretien Prior 2012).

---

<sup>562</sup> Invité par le Conseil Sioniste à Herzliya le 4 janvier 2012, Ilan Tzion (toujours président de Gader Le *Haïm*) s'exprime en conférence sur les dangers démographiques menaçant le projet sioniste par la menace de l' « infiltration » de Palestiniens (basée sur l'expérience de Gader Le *Haïm*) ou d'Africains (il tire la sonnette d'alarme concernant cette population estimée à 630 000 personnes). « A propos de la situation d'urgence et du danger démographique. Conférence de Mr. Ilan Tzion, président de *Gader Le Haïm* », *Actuali*, 10 janvier 2012 (en hébreu, notre traduction).

<sup>563</sup> Il s'était exprimé dans une tribune dans *Haaretz* sur le risque de poursuivre l'occupation pour la préservation de la majorité juive le 23 mars 1988, Yehiam Prior, « La solution : le retrait

La rhétorique du projet majoritaire menacé nous permet d'entrer dans les paradoxes du projet sioniste, dans la tension entre projet majoritaire juif et caractère « démocratique<sup>564</sup> » de l'État israélien. Pour Clive Jones<sup>565</sup>, cette tension se retrouve dans un combat entre deux discours concurrents sur l'identité nationale : l'un libéral, l'autre ethno-nationaliste. Le discours libéral place l'individu au cœur de la citoyenneté comme détenteur de droits universels et égaux, garant de la démocratie (discours porté par les partis centristes et de gauche comme le *Meretz*). Cette conception est considérée comme une manifestation post-sioniste reconnaissant qu'Israël n'est pas une démocratie libérale « puisque l'accent mis sur l'identité et les valeurs juives [au niveau national] contribue au maintien d'un statut de citoyen de seconde classe pour les Arabes israéliens<sup>566</sup> ». Le discours ethno-nationaliste, porté par les partis nationalistes et religieux de droite, envisage la citoyenneté en termes exclusifs pour les seuls membres revendiquant une identité juive et regarde le territoire cisjordanien comme partie intégrante de l'identité collective juive<sup>567</sup>. Quelles que soient les explications sociologiques de la résurgence du débat identitaire contemporain en Israël<sup>568</sup>, l'identité nationale israélienne se débat et se définit essentiellement à cause de la présence au sein de la société israélienne d'une minorité arabe représentant 20 % de la population, à cause du maintien de l'occupation et de l'absence de résolution du conflit qui entraîne la gestion *de facto* d'une population arabe palestinienne par Israël. Les citoyens arabes

---

unilatéral des Territoires », *Haaretz*, 23 mars 1988 (en hébreu, notre traduction, texte donné en main propre lors de l'entretien).

<sup>564</sup> De nombreux débats existent pour qualifier la nature « démocratique » du régime israélien en examinant la répartition des droits politiques fondamentaux parmi les différentes populations sous contrôle israélien, entre « ethnocratie », « théocratie », « démocratie ethnique », voir Yiftachel Oren, « 'Ethnocracy' The Politics of Judaizing Israel/Palestine », in Ilan Pappé, J. Hilāl, *Across the wall*, Londres, I. B. Tauris & Co Ltd, 2010, p. 269 sq.

<sup>565</sup> À la base de son raisonnement, se situe la typologie des discours sur la citoyenneté : discours libéral, discours républicain et discours ethno-national d'après Gershon Shafir, Yoav Peled, *Being Israeli: The Dynamics of Multiple Citizenship*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002. Cet affrontement sur la définition de l'identité nationale israélienne est également présent chez le sociologue Baruch Kimmerling depuis la création d'Israël entre ce qu'il nomme « une identité tribale et une identité civile » soit « Le poids relatif et la prépondérance de ces identités qui informent les règles présidant au comportement de l'État israélien, ont toujours fait l'objet d'une lutte continue entre ses différentes composantes et celles de la société », Kimmerling Baruch, *Politicide, Les Guerres d'Ariel Sharon contre les Palestiniens*, Paris, Agnès Viénot Éditions, coll. « moisson rouge », 2003, p. 224.

<sup>566</sup> Clive Jones, art. cit., p. 6.

<sup>567</sup> *Idem*.

<sup>568</sup> La résurgence contemporaine de ce débat identitaire s'explique selon B. Kimmerling par le déclin des élites politiques ashkénazes, à l'origine de l'État, qui avaient su maintenir un équilibre favorable à la majorité de la population entre ces deux tendances. Sous les coups des vagues successives d'immigration, ce consensus culturel s'est délité et une définition plus tribale et ethnocentrique de l'identité collective est apparue soutenue par des partis comme le *Shas* ou les partis russophones. Kimmerling Baruch, *ibid.*, p. 230-232.

Israéliens et avec eux certains Palestiniens contestent le caractère juif de l'État israélien<sup>569</sup>. Selon Samy Smootha, pour la plupart des Arabes israéliens :

La lutte pour l'égalité des droits implique d'obtenir un statut individuel et collectif égal à celui des Juifs. Ceci peut être atteint en abolissant le caractère juif sioniste de l'État, éliminant un traitement préférentiel des Juifs [...] Ces demandes sont considérées comme radicales, illégitimes et subversives par les Juifs, qui cherchent à préserver Israël en tant qu'État des Juifs<sup>570</sup>.

Cet affrontement de deux conceptions de l'État israélien réapparaît à chaque secousse politique sur l'avenir de l'occupation<sup>571</sup>. Le débat sur la loyauté des arabes Israéliens envers le caractère juif de l'État israélien a ressurgi avec violence au sein même de la Knesset<sup>572</sup>. Ainsi donc le paradoxe propre à la construction nationale de l'État israélien tient en cette question : comment maintenir le caractère démocratique d'un État où la priorité est systématiquement donnée aux Juifs sur les non-Juifs ? Pour la plupart des Juifs (israéliens ou de la diaspora), le sionisme est une vision du monde consensuelle positive, toutefois la réalisation de son projet national a entraîné des contradictions apparentes<sup>573</sup> que sont la supériorité, l'expansionnisme démographique et militaire via la colonisation du territoire et des ressources qui soulèvent la résistance des Palestiniens, l'exclusion et l'hégémonie ethnique.

Pour les acteurs pro-barrière, coder le contrôle militarisé des confins en enjeu de défense d'une identité nationale menacée leur permet de réaffirmer ou de revendiquer

---

<sup>569</sup> Autour de cinq demandes principales selon S. Smootha : transformer Israël en un État non-juif et non-sioniste, la reconnaissance de l'existence d'un nationalisme palestinien, l'abolition des discriminations dont ils sont victimes, l'octroi par l'État de droits collectifs en tant que minorité, et leur acceptation en tant que partenaires politiques légitimes dans les institutions politiques. Smootha Sammy, "Ethnic democracy: Israel as an Archetype", *Israel Studies*, automne 1997, vol. 2, n° 2, p. 209.

<sup>570</sup> *Ibid.*, p. 228.

<sup>571</sup> Comme le mesurent certains sondages, les tensions idéologiques et identitaires au sein de la société s'expriment lorsqu'est abordée la question du futur des Territoires et des colonies. De nombreux Israéliens approuvent le retrait des Territoires occupés pour des raisons pragmatiques par opposition aux colons qui eux assument l'entreprise de colonisation pour des raisons idéologiques ou nationalistes. La tension entre Arabes et Juifs israéliens est aussi un élément de préoccupation sociétal majeur. Ben Meir Yehuda, Shaked Dafna, *The People Speak: Israeli Public Opinion on National Security 2005-2007*, The Institute for National and Security Studies, Memorandum, n° 90, mai 2007, p. 79-82.

<sup>572</sup> Certains membres de la Knesset ont demandé le retrait des privilèges d'élu à une représentante palestinienne citoyenne israélienne Hanin Zouabi pour cause de participation aux flottilles de Gaza. Le vif débat (et la teneur des propos) qui s'est tenu à la Knesset est révélateur des tensions entre Arabes et Juifs israéliens dans la société : Livneh Neri, "The ravishing blonde", *Haaretz*, 15 juillet 2010.

<sup>573</sup> Amal Jamal, « Le sionisme et ses tragiques contradictions », in Zarka Yves Charles (dir.), *op. cit.*, p. 83-113.



une position dominante (d'« établis<sup>574</sup> ») non pas face à des menaces en partie fantasmées (c'est le registre sécuritaire) mais face à un nombre d'Autres projeté comme augmentant (citoyens et migrants hispaniques issus de l'immigration plus ou moins récente, Palestiniens citoyens ou sous occupation à l'évolution démographique plus dynamique). Dans les deux cas, l'outil démographique est mobilisé, et ce qu'il relève du sens commun et de pratiques institutionnelles aux États-Unis ou qu'il relève d'un enjeu stratégique en Israël.

### **1.3. Le registre politique : le rapport de force avec l'État**

La demande de barrière revêt des enjeux de politique intérieure. Elle est un moyen pour infléchir les décisions en matière de défense ou d'immigration de la responsabilité du gouvernement engageant la définition du rapport de force au sein des systèmes politiques. En Arizona, les élus pro-barrière expriment leur perception d'inefficacité du gouvernement fédéral et inscrivent leur action dans la conception d'un fédéralisme<sup>575</sup> où les prérogatives des États fédérés en matière migratoire sont revendiquées. En Israël, les acteurs pro-barrière posent à la base de leur engagement une contestation des choix de défense du gouvernement Sharon face aux attentats, en revendiquant une tactique défensive par la barrière face aux tactiques offensives privilégiées par une cellule décisionnelle centralisée lors de l'Opération Rempart. Dans les deux cas, la barrière est

---

<sup>574</sup> Dans leur théorisation des relations entre établis et marginaux, Norbert Elias et John-L. Scotson se réfèrent à des « barrières émotionnelles » érigées par les établis s'interdisant tout contact avec les marginaux. Cette forme d'exclusion et de stigmatisation de ceux considérés par les établis comme intrus sont pour les deux sociologues « des armes puissantes aux mains du groupe des installés pour perpétuer son identité, affirmer sa supériorité et maintenir les autres à leur place ». *Elias Norbert, Scotson John L., The Established and the Outsiders, A sociological enquiry into Community Problems, Londres (1965) ; trad. fr. Pierre-Emmanuel Dauzat, Logiques de l'exclusion : enquête sociologique au cœur des problèmes d'une communauté, Paris, Agora Pocket, 2001, p. 38*). La stigmatisation est associée à un fantasme collectif des établis sur une attaque supposée contre leur monopole du pouvoir par les marginaux. Elle permet également d'établir un sentiment de cohésion parmi les établis, de réassurance sur leur identité et leur supériorité morale. Peut-on appliquer aux pro-barrière les conclusions tirées de l'étude menée en Angleterre par Norbert Elias et John-L. Scotson ? Le registre identitaire décrit dans cette section de la demande de barrière relève bien d'une logique d'exclusion d'établis vis-à-vis d'intrus. Cette stigmatisation et exclusion par la barrière est étroitement associée à un fantasme des pro-barrière sur une attaque supposée de leur monopole du pouvoir. L'analogie avec le travail des deux sociologues est cependant partielle. Il faudrait oublier les jeux politiques dans lesquels s'inscrivent les mobilisations pro-barrière et les intérêts de la mise en place de barrières matérielles visibles ici pour les acteurs du sécuritaire.

<sup>575</sup> Défense d'une conception d'un fédéralisme « dual », voir Vergnolle de Chantal François, *Fédéralisme et Antifédéralisme*, Paris, Puf, « Que sais-je ? », 2010, 2<sup>ème</sup> éd. Nous revenons lors de

présentée comme un projet de bon sens « populaire » contre des élites décisionnelles réticentes. Toutefois, nous n’analysons pas dans cette section le populisme<sup>576</sup> de la cause pro-barrière. Nous insistons plutôt sur l’utilisation de la cause pro-barrière pour contester des choix politiques ou de défense. Nous réinscrivons cette utilisation dans les conceptions du rapport de force avec le gouvernement au sein des deux systèmes politiques.

### 1.3.1. *Arizona : défier le pouvoir fédéral*

La demande pro-barrière de la part d’élus et d’acteurs de l’Arizona ne relève pas seulement d’un appel à la protection des autorités fédérales. Elle engage la définition des rapports entre un État fédéré et le gouvernement fédéral au sein des États-Unis. D’un côté pour les républicains de l’Arizona, le soutien à la demande de barrière s’inscrit dans un clivage partisan face aux démocrates – jugés naïfs sur les enjeux de sécurité ou électoralistes par rapport au vote latino :

Napolitano coming in and even democrats congressman Ron Barber it is just a show and she really needs to come to Cochise county and see what is really

---

l’analyse de la diffusion du cadrage pro-barrière par les pro-barrière de l’Arizona sur cette conception duale du fédéralisme états-unien dans le chapitre six.

<sup>576</sup> La barrière est-elle une cause populiste ? Que signifie que les acteurs pro-barrière justifient leur cause comme étant « populaire » en faisant référence à un « peuple » ? Le registre politique de rapport de force par rapport à l’État que nous présentons dans cette section indique que l’idée de la barrière serait « populaire » face à des élites (politiques, militaires) réticentes. Nous sommes ici en présence d’une forme de populisme (du moins selon sa définition consensuelle de critique des élites – nous n’entrons pas dans la typologie des différentes formes de populisme - voir Taguieff Pierre-André, *L’Illusion populiste. Essais sur les démagogies de l’âge démocratique*, Paris, Flammarion, « Champs », 2007). Selon Jacques Rancière (Rancière Jacques, « L’introuvable populisme », in Badiou Alain, Bourdieu Pierre, Butler Judith, Khiari Sadri, Rancière Jacques, Didi-Huberman Georges, *Qu’est-ce qu’un peuple ?*, Paris, La Fabrique, 2013, p. 137 sq.) le rapport au pouvoir politique que le terme suppose peut prendre plusieurs formes opposées : soit des mouvements d’opposition au gouvernement mobilisant le référent « peuple » pour légitimer leur revendication (c’est ce qui semble être le cas dans le registre politique de la demande de barrière par les mouvements pro-barrière tant en Israël qu’en Arizona) ; soit une manière pour un gouvernement représentatif de s’inspirer du « peuple » pour conduire une politique et la légitimer (on retrouve cette conception dans les mots d’Ariel Sharon avant le lancement de l’Opération Rempart et l’approbation de la première phase de la « barrière de sécurité » en avril 2002 : “The idea [to build the barrier] is populist and intended to serve political objectives.”, Ben-Aroya Amit, “Sharon to Seam Area Police: The Separation Fence is a Populist Idea,” *Ha’aretz*, 12 Avril 2002). Nous suivons Jacques Rancière lorsqu’il estime que le « populisme » est moins une affaire de rapport au gouvernement, qu’une manière stratégique de définir le « peuple » pour légitimer des actions. En ce sens, la barrière semble bien tant en Israël qu’en Arizona, un projet populiste.

happening, we call these visits "a dog and pony show", it's set up. They're just showing good things, they are not showing other things. (entretien Griffin 2013).

The thinking in Republican circle is that Democrats see an opportunity here, say there are 11 million illegals in the country now. The Democrats very much would like to say: ok on one march, those 11 million unless they have committed a crime can become citizens and can vote. They literally want to buy votes by giving citizenship or amnesty. And we are saying no that's not right. (entretien Melvin 2013).

De l'autre, la cause pro-barrière s'inscrit dans un affrontement avec le fédéral. L'affrontement porte donc sur les répartitions des prérogatives des États fédérés et de l'État fédéral. Les pro-barrière revendiquent le droit de l'Arizona à définir ses politiques de sécurité frontalière et d'immigration :

So it is our responsibility at the State level, if the federal level doesn't do their job, then it becomes our job at the state level to protect the citizen that we represent. [...] It's Arizona versus Washington. (entretien Griffin 2013).

Unfortunately the federal government for whatever reason has not taken care of securing the border and I have to admit... I'm a Reagan republican. It's not just the democrats, Georges Bush Junior did not secure the border. So both parties are to blame. (entretien Melvin 2013).

La mise en scène de cet affrontement n'est pas propre aux républicains (Janet Napolitano, alors gouverneure démocrate de l'Arizona en déclarant l'état d'urgence en août 2005 s'est également confrontée à Georges W. Bush). L'affrontement Arizona-Washington par ces acteurs politiques s'inscrit dans une « défiance frontériste » de l'Arizona envers ce qui émane du pouvoir fédéral. Le rôle que les politiques d'Arizona ou de Washington cultivent de cet État depuis son adhésion à l'Union en 1912 est jugé par l'historien Thomas Sheridan comme « *the final frontier of an exclusionary American destiny*<sup>577</sup> ». On retrouve cette défiance par exemple dans un enjeu foncier avancé par les pro-barrière : celui du contrôle des terres par le pouvoir fédéral dans l'Ouest Américain (à la différence du Texas) qui empêcherait l'Arizona de mener à bien la sécurisation de la zone frontalière. Cet argument est soulevé et élaboré par Al Melvin :

One of the things that I'm working on ties in the whole thing. It's kind of complicated. All of this black [on the map] in Alaska, Idaho, Montana, Wyoming, Colorado, Utah, ourselves, Nevada, New Mexico. We are working on

---

<sup>577</sup> Sheridan Thomas, *Arizona: a History*, Tucson, University of Arizona Press, 1995.

legislation again this is something our governor... I had a bill that started in the Senate and the House last session but she vetoed it. All of these state we are working together, we are not gonna touch the Indian reservation or the Grand Canyon or the military. We are going after the forest service, BLM, we want to convert federal land to State land so we can control it. And we need to be working with the Indians either on the border or if they won't cooperate, we can do it north of them, with these cables... Our governor and other governors... it's the federal government problem their responsibility. I believe there is a lot we can do. (entretien Melvin 2013).

Cette défiance vis-à-vis du pouvoir fédéral s'exprime même parfois plus clairement. Par exemple, Al Melvin évoque sa « répulsion » de ce qui émane de Washington D.C. pour mieux glorifier les réalisations de l'État d'Arizona :

I once heard a man speak who has worked in Washington for 10 years. In his speech he said: the nature of the Federal government very few things of value are accomplished, except I would say the department of defense, the Pentagon, they are doing a good job. And that's one of the primary job of the federal government. They do a good job. But what about other things. There is 16,5 trillion dollars in debt. How about the other stupid things that happens there? I happen to be a catholic, I believe in the sanctity of life, I'm opposed to abortion. Abortion was over 35 years, the Supreme Court said it's okay and now 15 million dead babies, that's not...All of this bad things happen in Washington. On the other hand, good things happen here, our budget is balanced. (entretien Melvin 2013).

Glenn Spencer mentionne aussi sa défiance envers le gouvernement fédéral et évoque une théorie du complot à laquelle participerait le gouvernement contre la sécurité de ce qu'il nomme le « peuple » :

So the whole thing, all the issue and I've been here for 20 years, has been a game of the power structure in Washington DC to fool the people, and thinking that they are securing the border and they don't want to. At the highest level. The most powerful people in the country do not want that border secured, they want it left opened just like that, and they wanna fool us into thinking they gonna do something about it, and that's what it is all about. It's fooling the people. Magic act. Now you see it, now you don't. That's what it is all about. I know it. But that's why the media won't come here. They won't talk to me because I know. [...] The BP is run by Janet Napolitano and David Aguilar. They want an open border. They want amnesty, they don't want to secure the border [...] This is all by design all by plan. All big implemented by powerful globalists who want to see one world market, one world government. (entretien Spencer 2013).

Le registre politique du contrôle des confins se nourrit donc de la défiance envers l'administration fédérale. Les pro-barrière sont prompts à recourir dans leurs discours à une rhétorique anti-État fédéral. Cela reflète un système de croyances conservatrices

suspicieuses à l'égard de la centralisation et de la bureaucratisation du système politique états-unien. Ces idées ont retrouvé de la force dans l'émergence de la mouvance *Tea Party* à la fin des années 2000.

### **Le Conservatisme états-unien et le *Tea Party***

Le conservatisme états-unien est une école de pensée davantage qu'une force politique, qui n'épouse pas vraiment les contours du parti républicain. Ses idées politiques sont produites dans des *think-tanks*, des organisations étudiantes, des émissions de radios et des revues<sup>578</sup>. Plusieurs universitaires depuis les années 1950 ont ainsi développé un cadre idéologique cohérent, aboutissant sur le néo-conservatisme des années 1970 autour d'Irving Kristol. La moelle épinière de ce courant de pensée est de rejeter les nationalisations et la centralisation du pouvoir datant de l'époque de F. D. Roosevelt ; de prôner le respect du Congrès et du pouvoir judiciaire contre la Maison Blanche ; ainsi que de professer l'hostilité à l'égard du nihilisme culturel, du relativisme par la défense d'une orthodoxie religieuse<sup>579</sup>. L'ascension de Ronald Reagan a constitué une traduction (même si décevante pour les théoriciens néo-conservateurs) d'une partie de ces croyances dans des politiques publiques. L'Arizona est un terreau particulièrement fertile à ces conceptions. Elles s'incarnent momentanément en la personne de Barry Goldwater, sénateur de l'Arizona et candidat à l'élection présidentielle en 1964 contre le démocrate Lyndon B. Johnson. Les conservateurs de la *National Review* se sont impliqués dans cette élection en participant à l'écriture de ses discours. La pensée conservatrice états-unienne s'accompagne d'un anti-élitisme fort au nom de la défense du « peuple ». Cette thématique structure une des confrontations actuelles majeures de la politique américaine sur la définition même du projet politique états-unien<sup>580</sup>. Cette confrontation a retrouvé de la force dans l'émergence de la mouvance *Tea Party*, à la fin des années 2000.

Il est en effet plutôt opportun de parler de mouvance puisqu'il ne s'agit pas d'un parti politique organisé mais d'une multitude d'organisations indépendantes se réclamant d'un même socle de valeurs conservatrices. Les idées du *Tea Party* reposent sur « des principes constitutionnels » selon Elizabeth Price Foley<sup>581</sup> incluant un gouvernement fédéral limité, la souveraineté américaine et le retour aux valeurs originelles inscrites dans la Constitution. La mouvance a certes connu son heure de gloire notamment lors des élections de mi-mandat de 2010 où des organisations estampillées *Tea Party* ont réussi à soutenir et faire élire des candidats. Aux élections de 2012, le constat est à la perte de vitesse même si encore un cinquième des électeurs en âge de voter se disent être des fervents sympathisants du *Tea Party*. C'est du moins, les résultats de l'étude

---

<sup>578</sup> David Charles-Philippe, Tourreille Julien (dir.), *Le conservatisme américain. Un mouvement qui a transformé les États-Unis*, Québec, Presses de l'Université du Québec, coll. « Enjeux contemporains », 2007, p. 7. Diffuseur de la pensée conservatrice, la revue *National Review* se félicitait en 2010 des lois répressives de l'Arizona contre l'immigration, Mac Donald Heather, « Why we need a border fence », *National Review*, 4 mai 2010.

<sup>579</sup> Kessler Nicolas, *Le conservatisme américain*, Paris, Puf, « Que sais-je ? », 1998, p. 98.

<sup>580</sup> Pour un condensé de la pensée anti-élitiste et anti-gouvernementale structurant les idées politiques de l'extrême-droite aux États-Unis, voir Codevilla Angelo M., « America's ruling class — and the perils of revolution ». *The American Spectator*. juillet-août 2010.

<sup>581</sup> Foley Elizabeth Price, *The Tea Party : Three principles*, Cambridge University Press, 2012.

auprès d'activistes et sympathisants *Tea Party* conduite par deux sociologues d'Harvard Theda Skocpol et Vanessa Williamson<sup>582</sup>. Pour ces auteurs, le *Tea Party* est un état d'esprit plutôt qu'une idéologie dont le message est toujours pertinent dans le contexte économique et social actuel.

Née lors de manifestations locales puis nationales contre le renflouement des banques par le Gouvernement fédéral puis l'opposition au projet de *Medicare* de B. Obama à partir de 2009, la mouvance *Tea Party* repose sur une idéologie conservatrice anti-gouvernementale. Le *Tea Party* a forcé les Républicains à adopter une rhétorique conservatrice en conquérant la base du Parti lors des préparations des Primaires fin 2011, début 2012. Une étude de 2010 dressait l'idéaltype du sympathisant *Tea Party* : plutôt blanc, âgé, résidant au Sud du pays, religieux pratiquant, plus éduqué que l'Américain moyen, disposant de revenus supérieurs à la moyenne, votant plutôt Républicain, Libertarien ou Indépendant et possédant une arme à son domicile<sup>583</sup>. L'étude démontrait à l'époque qu'une majorité d'entre eux pensait que l'Amérique d'Obama allait dans le mauvais sens, que ses politiques sont « socialistes » (socialisme étant défini pour eux comme la redistribution de richesses, le contrôle gouvernemental de l'économie, la limitation des libertés fondamentales). Le *Tea Party* était alors préoccupé par l'économie et pensait que le rôle du mouvement était de tenter de diminuer le poids du gouvernement fédéral. L'étude de T. Skocpol et Vanessa Williamson nuance ce profil. Même s'ils continuent de soutenir l'idée d'un gouvernement minimal, ils pensent que la sécurité sociale et *Medicare* valent le coût de taxer les revenus<sup>584</sup>. Par contre, les activistes du *Tea Party* mettent plutôt l'accent sur « le cauchemar du déclin de la société décrit en termes culturels où les méchants sont les profiteurs sociaux, les politiciens libéraux, le *Big Government*, et les médias *mainstream*. L'immigration illégale est une source importante d'anxiété [...] parce que ceux qui entrent illégalement remplissent les écoles et les hôpitaux. Ils ne méritent pas de bénéficier de l'argent fédéral, réservé aux citoyens américains<sup>585</sup> ». L'identité de la mouvance semble en tout cas fluctuante en fonction des conjonctures politiques (changement lié à l'incorporation de leurs idées dans l'appareil politique à partir de 2010, à l'émergence d'un autre mouvement *Occupy* lui aussi anti-système mais anti-capitaliste). La référence populiste à un « peuple » défendu est elle aussi élastique (contre les élites à Washington, contre les migrants, contre les « Libéraux »)<sup>586</sup>.

Signe de la prégnance de ces idées conservatrices dans le cadrage pro-barrière, les associations se revendiquant de la mouvance *Tea Party*, comme l'*Arizona Tea Party Patriots Association*, sont présentes dans les débats du JBSAC et auprès des élus

---

<sup>582</sup> Skocpol Theda, Williamson Vanessa, *The Tea Party and the Remaking of Republican Conservatism*, Oxford University Press, 2012.

<sup>583</sup> Montopoli Brian, "Tea Party Supporters: who they are and what they believe", *CBS News*, 14 décembre 2012.

<sup>584</sup> Skocpol Theda, Williamson Vanessa, *op. cit.* p. 25.

<sup>585</sup> Skocpol Theda, "Mitt Romney, the Stealth Tea Party Candidate," *The Washington Post*, 3 février 2012.

<sup>586</sup> Voir l'enquête au sein du Florida Tea Party Movement de Rohlinger Deana A. *et alli.*, "Constricting Boundaries. Collective Identity in the Tea Party Movement", in Naples Nancy A.,

républicains du comité. Sur le site du JBSAC, un onglet « Statistiques sur la frontière sud » renvoie aux recherches en matière de sécurité frontalière d'une de ses activistes, Linda Brickman<sup>587</sup>. D'autres activistes interviennent régulièrement lors des temps accordés au public à la fin des auditions. Les clins d'œil envers l'assistance *Tea Party* de la part des intervenants sont nombreux<sup>588</sup>. La cause pro-barrière est donc largement soutenue par le *Tea Party*.

### 1.3.2. Contestation des choix de défense par la société civile israélienne

La demande d'une barrière en Israël s'inscrit dans une action contestataire d'acteurs de la société civile<sup>589</sup> contre les choix et les visions militaires de la part du gouvernement dirigé par Ariel Sharon. À la différence des pro-barrière de l'Arizona, cette contestation ne s'inscrit pas dans un schéma de pensée organisée sur la nature du système politique. Il ne s'agit pas pour ces acteurs de remettre en cause le rôle de l'armée ou de

---

Bickham Mendez Jennifer (eds.), *Border Politics. Social Movements, Collective Identities, and Globalization*, New York University Press, New York and London, 2015, p. 177-205.

<sup>587</sup> Contactée par téléphone le 26 mars 2013, elle nous dit faire des recherches « para-légales » pour les législateurs qu'elle rend publiques sur un site US Border Patrol, [http://www.usborderpatrol.com/Border\\_Patrol1301.htm](http://www.usborderpatrol.com/Border_Patrol1301.htm) (consulté en mai 2014 notre traduction pour les extraits suivants) et avoue recevoir beaucoup de contacts pour commenter ces données, mais ne peut pas révéler les sources. Elle nous renvoie vers Al Melvin (son contact personnel) et Steve Smith pour qui elle travaille. Linda Brickman refuse de nous rencontrer, comme la plupart des associations *Tea Party* approchées lors du terrain. Ses recherches effectuées au fil de ses voyages dressent un état des lieux illustré de photos personnelles de la militarisation de la zone frontalière de la Californie au Texas (les différents éléments architecturaux, les routes de contrebandes, l'histoire de la Border Patrol, la dénonciation de la faiblesse de la sécurisation, la critique des « environnementalistes » etc.) La conclusion de son descriptif est la nécessité d' « une barrière qui n'a pas besoin d'agents postés tous les demi-mile 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 ». Elle rappelle aussi que sa « priorité est de débarrasser l'Amérique de fraction musulmane » : « Our Nation was built upon a foundation of Judeo-Christian beliefs and since about the 1920's, creeping Sharia has made its way into America. Our Constitution is the Supreme Law of the Land and no other foreign law should be superior to our Constitution ».

<sup>588</sup> Ainsi, lors de la présentation de la milice de son comté, le 28 septembre 2011 devant le JBSAC, le shérif Joe Arpaio multiplie les clins d'œil et les blagues envers l'assistance visiblement *Tea Party* du comité, le tout dans une ambiance bon enfant : « I'm from Massachusetts and I like tea. [rires généralisés] this is the people who run the country ». D'après notre transcription de cette audition, Arizona Legislature's Live Proceedings, Arizona State Legislature, [http://azleg.granicus.com/ViewPublisher.php?view\\_id=19](http://azleg.granicus.com/ViewPublisher.php?view_id=19)

<sup>589</sup> La définition des contours de la « société civile » est problématique. Toutefois, « la société civile incarne aux yeux de ceux qui l'invoquent la volonté de restituer à la société des pouvoirs économiques, sociaux ou d'expression que les États auraient usurpés. », Sunil Khilnani, « La 'société civile', une résurgence », *Critique internationale*, 2001/1, n°10, p. 38.

questionner les prérogatives de l'État en matière de défense mais seulement de faire porter une voix et une vision dissonantes des choix de défense du gouvernement.

Depuis sa création et conformément au principe d'auto-défense des premiers kibboutz implantés sous le mandat britannique, Israël est communément décrit comme une « nation en armes<sup>590</sup> » où l'implication du citoyen dans la défense du territoire est fondamentale. Il existe donc une réelle proximité entre nation et armée que ce soit dans le quotidien des Juifs-Israéliens ou dans les relations entre sphère militaire, sphère industrielle et sphère politique. Compte tenu de l'état de guerre permanent depuis sa création dans lequel se situe (et/ou se maintient<sup>591</sup>) Israël, la société israélienne se caractérise par un « militarisme civil » partagé par les élites et la majorité du peuple qui analyse les questions économiques, politiques et diplomatiques par le prisme sécuritaire<sup>592</sup>. À tel point que « le vrai indice de l'israélité c'est l'appartenance à la communauté militaire<sup>593</sup> ». Malgré cette « symbiose » entre nation et armée, les critiques tant dans les stratégies politiques que militaires issues du côté civil du spectre existent. En matière de choix politiques, la société israélienne a été traversée dans les années 1980 et surtout 1990 par de fortes mobilisations associées à la gauche et l'extrême-gauche pesant dans l'avancée du processus de paix avec les Palestiniens<sup>594</sup>. En matière de défense, même si l'armée jouit d'une confiance importante surtout lors de conflit armé, les liens de confiance ne sont plus aveugles aujourd'hui<sup>595</sup>. Une certaine presse critique les décisions et bavures. Des initiatives sociétales notamment de parents de soldats comme le mouvement des mères de soldats déployés au Sud-Liban, « Quatre

---

<sup>590</sup> Dieckoff Alain, « Quelle nation en armes ? », in Razoux Pierre (dir.), *Israël et son armée : sociétés et stratégies à l'heure des ruptures*, Paris, Etudes de l'IRSEM, mai 2010, p. 15 sq.

<sup>591</sup> Un débat académique existe entre nécessité et critique de cet état de fait notamment alimenté par des sociologues comme Uri Ben Eliezer ou Barouh Kimmerling. Ce dernier parle plutôt de « militarisation » de la société pour insister sur le maintien de cet état de fait. *Ibid.*, p. 19.

<sup>592</sup> « « *Bitakhon* », [sécurité] en hébreu, est de très loin, le terme qui surdétermine, dans la presque totalité des circonstances la politique et les attitudes sociales israéliennes envers les « Arabes ». Le concept est fondé sur l'expérience du passé depuis la constitution du *Yichouv*, sur l'idée de dissuasion, perçue comme impérative pour assurer la pérennité d'une société qui cultive la distanciation vis-à-vis de son environnement [...], et enfin sur la préservation d'un rapport de forces très largement favorable, jugé impératif pour assurer la survie », Cypel Sylvain, *Les emmurés : la société israélienne dans l'impasse*, Paris, La Découverte, coll. « Cahiers Libres », 2005, p. 84.

<sup>593</sup> Dieckoff Alain, *op. cit.*, p. 19.

<sup>594</sup> Le fameux « Camp de la paix » des années 1990 regroupant des pacifistes, des féministes, des ONG de défense des droits des Palestiniens. Voir Marteu Elisabeth (ed.), *Civil organizations and Protest Movements in Israel, Mobilizations around the Israeli-Palestinian Conflict*, New York, Palgrave Macmillan, 2009.

<sup>595</sup> Dieckoff Alain, *op. cit.*, p. 25.



mères » (*Arba Imaot*) ont pesé également sur les décisions de retrait de l'armée israélienne du sud-Liban en mai 2000<sup>596</sup>. Cette évolution de la confiance entre la société israélienne et son armée laisse place à une action protestataire dont se saisissent des entrepreneurs de cause.

Bien que soumises à la critique de la société civile, les décisions en matière de défense sont très centralisées, l'armée dispose auprès des pouvoirs politiques d'une expertise et d'une légitimité importante. Le rapport plus critique aux décisions politiques et militaires et sa forte centralisation laissent peu de place à des *outsiders* pour tenter d'influencer ces décisions. D'autres portes d'entrée doivent être prises en compte pour peser sur les choix militaires, ce qui est le cas pour la demande d'érection de la « barrière de sécurité » ou pour l'évacuation du sud-Liban avec le mouvement « Quatre mères ». En effet, nous considérons la mobilisation sociétale des pro-barrières comme une manière de peser ou de critiquer publiquement ces décisions en matière de choix de défense ici fortement corrélées au compromis territorial avec les Palestiniens. Les pro-barrière en sont du moins convaincus : la barrière est un projet populaire qui, évaluent-ils dix ans plus tard, a été imposé aux acteurs décisionnaires politiques et militaires<sup>597</sup>.

C'est en effet l'impact de ceux qui sont hors-jeu par rapport à la cellule décisionnelle qui est soulevé par les pro-barrière à commencer par Uzi Dayan qui a démissionné de son poste de conseiller à la sécurité nationale pour mieux influencer les décisions de l'extérieur. Dany Atar pour justifier la construction d'une barrière à Gilboa sans concertation avec l'échelon militaire explique : « si l'État ne le fait pas, nous le faisons » (entretien Atar 2012). Ilan Tzion croit en ce qu'il nomme « l'influence du peuple dans les affaires de sécurité<sup>598</sup> » (entretien Tzion 2012). Azi Nagar critique également l'absence de réaction de l'armée et du gouvernement face aux tirs qui touchaient Gilo au début de l'*Intifada* :

---

<sup>596</sup> Après une collision entre deux hélicoptères au cours de laquelle 73 soldats se rendant au Liban trouvèrent la mort en avril 1997, ce mouvement a maintenu une pression constante sur le gouvernement pour que l'armée quitte le sud-Liban. L'évacuation fut décidée par Ehoud Barak en mai 2000. Sela Avraham, "Civil Society, the military, and national security : the case of Israel's security zone in south Lebanon", *Israel Studies*, 2007, vol. 12, n°1, p. 53-78.

<sup>597</sup> Nous nuancerons dans la deuxième partie ce constat des pro-barrière : des plans de séparation physique existent dans l'armée depuis 1995.

<sup>598</sup> "The influence of people in security issue [...] it came from the people", entretien Tzion 2012.

We built the association "Protect the citizens of Gilo", because I know our government [...] they are not taking seriously the citizens. Because when shootings in Beit Shean, government did not do nothing. On shootings in Kyriat Shmone, government don't take care about the citizens. Shootings from Gaza - 8 years the government don't do nothing after it becomes heavy politics, without heavy press from the citizens. (entretien Nagar 2012)

Yehiam Prior (tout comme Danny Rothshild du Conseil pour la paix et la sécurité<sup>599</sup>) met l'accent sur les précédents mouvements de contestation de l'occupation ou encore du mouvement « Quatre mères » :

There was there several women who were Arba Imaot from Lebanon, have you heard about them?

*Yeah*

So Arba Imaot was a movement that helped Barak in 99 to get out of...

*Lebanon ! South Lebanon !*

Not 99, 2000. Get the last Israeli soldiers out of Lebanon. Those four mothers or so called four mothers who were active on this movement called HaYom HaShvi. HaYom HaShvi is the "7th day" after the 6-day war. So the notion was: the 6-day war is not finished, we need a 7th day to finish it and come back to a Jewish and democratic state. (entretien Prior 2012)

De plus, les pro-barrière se positionnent contre la défense du projet politique de « Grand Israël » qu'ils attribuent à Ariel Sharon<sup>600</sup>. Leur critique du gouvernement et leur activisme pro-barrière se nourrit de la dénonciation de ce « rêve », sans toutefois que ne soit toujours énoncée l'adhésion à l'idée de la création d'un État palestinien. Avshalom Vilan y fait référence par exemple contrairement à Ilan Tzion qui ne l'évoque pas :

Because Ariel Sharon believed in the dream of all Israel, all of the West Bank. He knew that if we are building the fence this will facilitate the unilateral separation because this means that we are going to give up all this area. That's why he was against it, he did not want to build the fence. He was obliged to do it by public pressure but he did everything against it. (entretien Tzion 2012).

He [Ariel Sharon] believed in Big Israel, in Eretz Israel HaShlema, from his point of view it was a terrible political mistake. (entretien Vilan 2012).

---

<sup>599</sup> "Pressure from the bottom, it became an issue", entretien Rothshild 2012.

<sup>600</sup> Cet attachement à l'idée de « Grand Israël » attribué à Ariel Sharon est le signe d'un sionisme révisionniste. Ce courant porté par Zeev Jabotinsky dans les années 1920 puis par le Premier ministre de droite Menahem Begin (1977-1983) revendique pour le peuple juif un territoire sur la rive est du Jourdain. Ariel Sharon, bien qu'il ne faisait pas partie officiellement de ce camp « révisionniste » adhère à l'idée de Grand Israël, en atteste ses prises de positions contre le partage onusien de la Palestine en 1947 ou son soutien en tant que ministre de l'Agriculture à la colonisation des territoires palestiniens occupés. Il en garde devenu Premier ministre en 2001 une opposition initiale à tout projet de séparation. Rosenzweig Luc, *Ariel Sharon*, Paris, Perrin, 2006.

La cause pro-barrière est donc un moyen tant aux États-Unis qu'en Israël pour des acteurs marginalisés au sein des processus décisionnels de peser dans la définition de politiques publiques.

En guise de conclusion de cette section, nous avons procédé ici à la distinction de sens identitaires, sécuritaires et politiques analogues que revêt le contrôle des confins pour les acteurs pro-barrière de l'Arizona et d'Israël. Ces idées ne sont pas que flottantes et ne se limitent pas à être des arguments mobilisés rhétoriquement. Elles alimentent des pratiques et des prises de positions. Elles relèvent de croyances, de visions du monde et peuvent faire l'objet d'analyses fines en termes de psychologie collective. Les récits de problématisation pro-barrière puisent dans ces trois registres analogues de sens politiques.

### **3. Mises en récit analogues : une barrière pour contrer des mobilités**

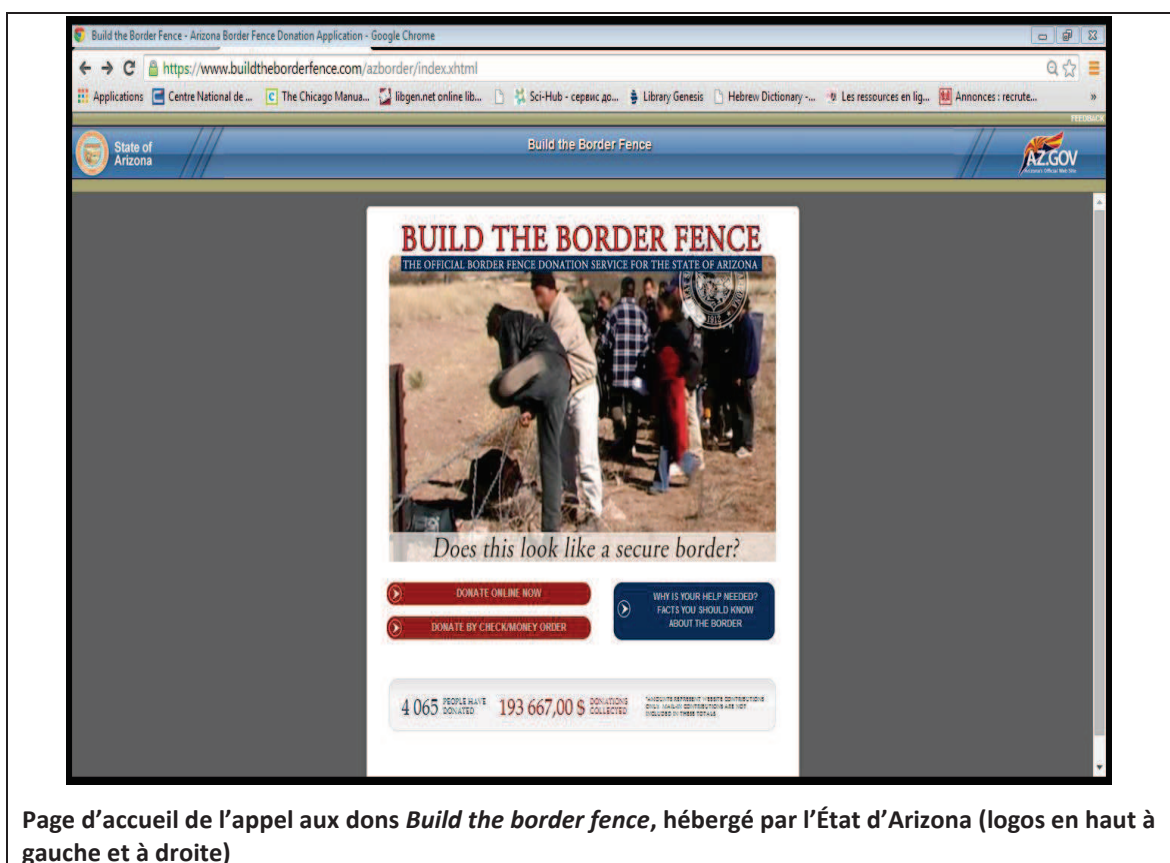
Nous nous attachons ici à comparer les récits causaux pro-barrière sur la gravité du problème des mobilités, sur les causes de ce problème, et sur la solution à apporter. Les récits de politiques publiques comprennent les éléments cognitifs et argumentatifs attachés à une politique publique. Ils décrivent les différentes composantes d'une situation considérée comme problématique (cause de son apparition, prédiction de ce qui arrivera si rien n'est fait, proposition de solution). Dans des conditions d'incertitude, ils rendent les problèmes compréhensibles et accessibles à l'action humaine et politique. Ils transmettent des sens et suggèrent l'action. Claudio Radaelli<sup>601</sup> propose d'insérer leur analyse dans le système d'analyse des croyances développé par le modèle des coalitions de cause de P.A. Sabatier afin de lier le contenu du récit à des systèmes de croyances plus larges. Les récits regroupent donc les « croyances politiques » de ce modèle en une histoire plausible qu'une coalition utilise dans le débat politique.

---

<sup>601</sup> Radaelli Claudio, "Harmful Tax Competition in the EU Policy Narratives and Advocacy Coalitions", *Journal of Common Market Studies*, décembre 1999, vol. 37, n°4, p.661-682. En d'autres termes : « Le récit rassemble des éléments spécifiques du système de croyances c'est-à-dire la perception du problème les causes identifiées les instruments d'action publique privilégiés et les préférences en termes d'action publique dans une histoire plausible une coalition utilise dans

Nous analysons et comparons donc la structuration des récits causaux pro-barrière proposés par la coalition Conseil public pour la barrière en Israël et celle des participants du JBSAC *Build the border fence*. Nos sources sont les récits présentés publiquement sur des sites internet et documents d'archives qui alimentent les discours et prises de positions de certains membres des coalitions. Le point commun entre les récits portés par la coalition pro-« barrière de sécurité » israélienne et la coalition pro-« barrière frontalière » de l'Arizona est qu'ils jouent sur la peur d'une situation aux confins hors de contrôle, de désordre que seule une barrière peut ordonner, avec en trame de fond la figure ennemie peu précise d'un « infiltré ».

### 1.1. Build the border fence



le débat politique », Sabatier P., Schlager E., « Les approches cognitives des politiques publiques : perspectives américaines », *Revue Française de Science Politique*, 2000, vol. 50, n°2, p. 222.

En mai 2011, le JBSAC lance l'initiative *Build the border fence* d'appel national aux dons via un site internet dédié<sup>602</sup> et hébergé par l'État d'Arizona. Y est formalisé le récit pro-barrière. Le projet de barrière y est présenté comme vital, pas seulement pour protéger les populations du sud de l'Arizona mais pour « la sécurité de notre grande nation ». L'appel aux dons individuels est inscrit dans la défense patriotique du projet américain à renfort de références aussi bien à Reagan qu'à Kennedy. L'exhortation de la fibre patriotique des donateurs survient après un détail des menaces que la barrière est censée contrer : « La menace la plus grave pour les États-Unis contemporains est l'absence de sécurité et d'*enforcement* le long de la frontière mexicaine ce qui a conduit à une invasion des cartels de drogues, de gangs violents, d'une estimation de 20 millions d'*illegal aliens* et même de terroristes. » L'échec du gouvernement fédéral à sécuriser la frontière est maintes fois souligné pour mieux mettre l'accent sur l'initiative de l'Arizona, présentée comme populaire : « Protéger "Nous, le peuple des États-Unis" est un devoir constitutionnel du Gouvernement fédéral or que se passe-t-il quand le gouvernement ne fait pas son travail ? ».

Après s'être adressé à la fibre patriotique des donateurs, la première section vise à créer un sentiment d'angoisse en décrivant une frontière hors de contrôle. Les menaces énumérées ne vont pas seulement à l'encontre de la sécurité nationale des États-Unis mais à la sécurité individuelle des futurs donateurs. Ainsi dans la rubrique : « Vous sentez-vous en sécurité ? » est énuméré l'échec du *Secure Fence Act* d'octobre 2006 à réaliser un « contrôle opérationnel » de la frontière. Le nombre d'arrestations d' « *illegal aliens* », mais aussi d' « *Others than Mexicans* » par CBP dans le secteur de Tucson pour 2010 est surévalué : entre 215 000 et 250 000 estime le site pour probablement un million de migrants tout le long de la frontière. Les statistiques de CBP pour 2011 pour le secteur de Tucson comptabilisent 123 000 arrestations<sup>603</sup>. Deux menaces sont détaillées à renfort d'images (tirées des caméras postées dans le désert par les *vigilantes* d'ABP ou d'AZBR) : « l'épidémie de drogues, de gangs et de trafics

---

<sup>602</sup> Notre traduction dans cette section des éléments du site de dons pour la barrière, *Build the border fence*, [www.buildtheborderfence.com/azborder/index.shtml](http://www.buildtheborderfence.com/azborder/index.shtml) (consulté en avril 2014).

<sup>603</sup> Et environ 50 000 « *Others than Mexicans* » en 2010. Les chiffres avancés par les pro-barrière pour le secteur de Tucson ne correspondent pas aux statistiques de personnes arrêtées selon les statistiques de CBP (disponibles sur US CBP, « Along US borders », <http://www.cbp.gov/border-security/along-us-borders>, consulté en avril 2014).

d'êtres humains » et « la menace terroriste ». Concernant la seconde, le site estime que des membres du *Hezbollah* se sont « infiltrés » par la frontière sud sur la base d'une enquête des services de renseignement et d'un livre publié en Iran retrouvé en 2011 « près de routes migratoires ». Les « terroristes » emprunteraient des noms à consonance hispanique et de « fausses identités hispaniques ». Tout concorde dans ce récit pour décrire une frontière hors de contrôle où menace une invasion d'ennemis multiformes.

Le site mentionne également les impacts financiers et environnementaux de cette « invasion ». Le premier compte l'argent employé par « les contribuables américains » pour les « services de sécurité sociale, d'éducation et d'emprisonnement destinés aux *illegal aliens* ». Le second décrit à partir de sources journalistiques les amas de débris laissés par les migrants lors de leur traversée. La responsabilité de feu de forêts leur est également attribuée ce qui menace de « décimer les zones jusque-là vierges du désert de l'Arizona ».

Ce récit est en apparence dépolitisé et s'exprime dans une tonalité de sécurité nationale. Toutefois, des considérations politiques et identitaires ne sont pas absentes. D'une part, il est teinté de conservatisme et de défiance vis-à-vis du pouvoir fédéral. D'autre part, il est aussi teinté de visions racialisées des mobilités et de préoccupations identitaires concernant l'hispanisation du pays en faisant un amalgame entre la figure du migrant mexicain et du « terroriste » international (au moyen de l'anecdote du livre en persan trouvé dans le désert). *In fine*, il contribue ainsi à construire un continuum discursif entre porosité de la frontière, immigration non autorisée, hispanisation du pays et nécessité de contrôler les étrangers<sup>604</sup>. L'idée d'une identité nationale « américaine » menacée est sous-jacente dans ce continuum entre les menaces sur les valeurs américaines, la préoccupation sur le multiculturalisme et des menaces identifiées et localisées à l'extérieur du pays (immigration, trafic de drogues ou terrorisme international).

---

<sup>604</sup> Ceyhan Ayse, art. cit.

## 1.2. En Israël : « la barrière de séparation est la seule issue possible »

« *Gader hafrada haderekh hayehida* » (« la barrière de séparation est la seule issue possible ») était un des slogans en 2002 de l'association Gader Le Haim. Dans quel récit se situe-t-il ? Le site internet de Gader Le Haim en livre le contenu dans les sections « message de notre Président », en l'occurrence Ilan Tzion<sup>605</sup>. Le problème présenté est en fait double : d'une part les attaques terroristes et d'autre part la porosité de la Ligne verte ce qui permet l'entrée « chaque jour d'une myriade de travailleurs Palestiniens ». Ainsi, la barrière « will prevent the harsh terror attacks inflicted upon the inhabitants of the state and will stop the crawling realization of the 'right of return' into the Green line by the Arabs living in the occupied territories ». La solution quant à elle est unique : la barrière. Le mot « barrière » est associé systématiquement dans ce récit au qualificatif de « sécurité » alors que dans leurs interventions publiques les acteurs pro-barrière oscillent entre « barrière de séparation » (*gader hahafrada*) ou de « séparation sécuritaire » (*hahafrada habitronit*). Elle n'est en aucun cas « politique » mais bien un outil de sécurité pour protéger les Israéliens : « The security fence is not political, but is rather a necessary, educational means to preserve the lives of all those living in Israel ». Si la barrière est bien « sécuritaire » et non « politique », elle relève aussi d'une nécessité économique : le coût de sa construction (enjeu de beaucoup de controverses en 2003 en Israël) est présenté comme largement inférieur aux profits que le retour de la croissance de l'économie israélienne en récession depuis 2001 générerait. Les bénéfices à tirer de son érection sont au nombre de quatre :

(a) the neutralization of the Palestinian Authority's and the terror organizations' ability to injure the inhabitants of the state of Israel as they please and to affect their daily routine – which may bring them to the realization that the only way that is open for them is negotiation; (b) the prevention of the terror attacks will save Israel the need to retaliate forcefully against Palestinians and thereby will improve Israel's situation in the international arena; (c) the relief of forces for defense missions and other missions within the areas of Judea and Samaria will

---

<sup>605</sup> Pour rappel : Nous avons étudié les pages en anglais du site animé par les activistes de Gader Le Haim (aussi accessible en hébreu et en russe). L'adresse du site en anglais est : <http://www.hagader.org/English/>. Ces pages ont été consultées pour la première fois en 2011, puis pour la première écriture de thèse au printemps 2014. Nous avons constaté que le site n'existe plus depuis juin 2014. Lorsque nous y faisons référence, nous indiquons « *Fence for life* » et le titre de la page web consultée.

render the activities of the armed forces in the occupied territories more efficient, and (d) the halting of the realization of the “right of return” into the green line by the Arabs living in the occupied territories.<sup>606</sup>

L’objectif final est d’établir par cet outil sécuritaire : « une séparation complète entre les populations palestinienne et israélienne<sup>607</sup> ».

Ce récit insiste fortement sur la dimension sécuritaire de la barrière. Ainsi, l’érection de la barrière n’est pas liée à l’évacuation des colonies, ni le retrait de l’armée israélienne des territoires occupés, ni même une reconnaissance de la souveraineté palestinienne sur ces terres :

Fence for Life represents the approach that holds that a security fence is not inextricably linked to the evacuation of settlements. This idea, which today seems quite obvious, was, when it first came up, thought to be revolutionary and inconceivable, since the approach of leaving some Israeli settlements outside the fence was first proposed as part of the idea of the fence. Because there was no need to make a final decision on the fate of the Jewish settlements in Judea and Samaria as a condition for building the fence, this approach transformed the “security fence” overnight into an applicable idea that could be implemented in the immediate, short term, and “cleansed” the fence from the political mud that stuck to it<sup>608</sup>.

Malgré cette insistance sur la dimension sécuritaire de la barrière demandée, le récit de Gader Le Hāim est plus ambigu. Il s’affiche comme non-partisan, dépolitisé par une approche sécuritaire du problème et de l’outil à mettre en place tout en se prononçant contre le déplacement de population israélienne et le retrait de l’armée des Territoires occupés, ce qui est en soi une prise de position politique par rapport à l’avenir de la Cisjordanie. Le discours est donc en apparence dépolitisé mais nullement apolitique, c’est-à-dire dénué de considérations politiques. Notre entretien avec Ilan Tzion nous a permis de comprendre la stratégie derrière ce positionnement<sup>609</sup>. La coalition défend bien la barrière comme un outil sécuritaire uniquement, qui doit être mise en œuvre le plus rapidement possible sans prendre position sur l’évacuation des colonies ni sur le

---

<sup>606</sup> Section “A message from our chairman”, site en anglais de Gader Le Hāim, « Fence for life ».

<sup>607</sup> *Idem*.

<sup>608</sup> Section “About” du site en anglais de Gader Le Hāim, *Ibid*.

<sup>609</sup> Adi Barouh nous réexplique ces mêmes principes (pas d’évacuation de colonies, pas de positionnement sur le tracé) : selon lui de « riches » personnalités ont approché les activistes pour leur demander de lier leur demande de barrière à un discours d’évacuation des colonies ce que le groupe a refusé (entretien Barouh 2012).



tracé<sup>610</sup>. Ces choix sont « stratégiques » selon Ilan Tzion pour susciter l’adhésion au projet de barrière. Ils conditionnent même l’alliance avec Uzi Dayan :

We agreed that the principles for Security fence for Israel would be the same principles as the ones for Fence for life. My principle was that I’m not intervening. I’m not saying where the fence should pass. I’m not saying if it should pass on the Green Line or not. I have said all the time this is a privilege of the government to decide where it would pass. It was a very wise decision not to intervene in it because if you intervene or say anything about the line, half of the country is against you. (entretien Tzion 2012).

Par ce positionnement, la coalition se démarque d’autres propositions politiques ou d’autres entrepreneurs de cause pro-barrière comme Yeḥiam Prior ou encore le Conseil pour la paix et la sécurité sur d’autres modalités de séparations unilatérales, sources de controverses entre les acteurs pro-barrière (voir le chapitre quatre). Ilan Tzion résume l’affrontement de ces conceptions comme l’opposition entre « séparation politique » (“*Hafrada Medinit*”) et la « séparation sécuritaire » (“*Hafrada Bitronit*”) (entretien Tzion 2012). Il considère cette dernière conception comme révolutionnaire dans l’immédiat après-Oslo.

La section « Questions habituelles » du Conseil pour la barrière<sup>611</sup> reprend le même récit. Il a toutefois été rédigé plus tard en 2003 alors que le projet de barrière a été adopté par le gouvernement sur deux sections au centre et au nord. Le besoin d’une « barrière de sécurité » est justifié par le terrorisme seulement (pas l’entrée de travailleurs non autorisés). Elle est présentée comme efficace. Le Conseil pour la barrière ne se prononce pas non plus sur le tracé indiquant :

Security Fence for Israel believes that the debate over the route of the fence is a legitimate one, but the debate should not be used to delay the building of the fence. Every month of delay means that, on average, 25 Israelis are killed in terrorist attacks within Israel.

---

<sup>610</sup> Ce choix de ne pas se prononcer sur le tracé est à nuancer. Sur le site de Gader Le Ḥaïm dans les pages en hébreu, une carte représentait grosso modo le tracé qui s’éloignait largement de la Ligne verte pour incorporer les blocs de colonies. De plus dans la section « About » on peut lire sur le tracé de la barrière à Jérusalem : “the security fence must pass outside the municipal borders of the Jerusalem metropolitan area, while creating a divide between it and the rest of Judea and Samaria”, Section “About” du site en anglais de Gader Le Ḥaïm, *Ibid.* Les activistes ont donc un tracé de la barrière en tête mais choisissent de ne pas militer pour un tracé précis.

<sup>611</sup> Les extraits suivants sont tirés des traductions des éléments qui composaient le site internet du Conseil pour la barrière, la plateforme « Security fence for Israël » en 2003, accessibles ici : Central European University, Galeria Centralis, Open exhibitions, « The divide », [http://w3.osaarchivum.org/galeria/the\\_divide/chapter08.html](http://w3.osaarchivum.org/galeria/the_divide/chapter08.html) (consulté le 14 novembre 2014).

Security Fence for Israel believes in a pragmatic approach with regard to the fence. It is important to build the fence as soon as possible. Arguments regarding a division of Jerusalem by the fence would delay the building almost indefinitely.

Concernant le dessein des colonies, il mentionne uniquement que leur évacuation ne doit pas être liée à l'érection de la barrière :

It is impossible to include within the fence all of the isolated settlements in the areas of the West Bank, as some of them are located deep within the territories, far from the "Green Line". The IDF must do everything within its power in order to protect also the residents of the settlements that will not be included in the protected zone. According to security experts, the creation of a security fence will relieve the IDF, which is currently engaged in attempts to prevent terrorist infiltrations through the *obstacle-free divide known as the "Green Line"*, to cope with the missions of protecting the residents of these isolated settlements.

The erection of the security fence does not involve any retreat or relocation of Israeli population. The purpose of the security fence is to prevent the infiltration of suicide bombers and terrorists. The future borders of Israel and a Palestinian state will be settled during negotiations.

Toutefois, le Conseil pour la barrière se prononce pour la reprise des négociations avec les Palestiniens :

SFI believes that the only way to get back to the negotiating table is by building the security fence. The fence is the only truly effective way to stop the attacks inside Israel, and allow Israel and the Palestinians to get back to the negotiating table. Without a fence, we are empowering the small group that dispatches the suicide bomber to derail any peace process at will. Without a fence, Israelis will not be willing to make any territorial concessions that will be necessary for peace.

Il révèle même sa stratégie pour mobiliser un consensus autour de la question de la barrière : ne pas se prononcer sur l'avenir des Territoires :

The movement does not express a position in the political debate concerning the future of the occupied territories and the details of the agreement with the Palestinians, if and when such an agreement shall be reached. The perspective of the movement is that the fence does not obligate any withdrawal from the West Bank or of settlers from the West Bank. This key point significantly facilitates public support for the plan across a broad spectrum of the Israeli public.

Ainsi le récit pro-barrière proposé est à tonalité sécuritaire, sans prise de positions politiques sur l'avenir des colonies ni sur le tracé. Cette dépolitisation apparente relève d'une stratégie de communication pour obtenir le consensus le plus large sur la

nécessité du recours à une barrière. En quelque sorte, il se débarrasse de l'enjeu politique de l'aboutissement à une séparation politique négociée avec les Palestiniens. En cela, il s'agit d'un récit causal résolument post-Oslo, qui propose de tourner le dos à l'héritage de négociation bilatérale avec les Palestiniens pour le repousser à plus tard.

Ces récits tant de la part de coalition pro-barrière en Arizona ou en Israël constituent la trame argumentaire de ces coalitions qu'elles véhiculent dans le débat politique et public. Ils se présentent comme dépolitisés, arborant une tonalité sécuritaire et jouent sur la peur d'une situation aux confins hors de contrôle que seule une barrière peut ordonner.

\*\*\*

Après que le premier chapitre ait planté le décor et les personnages des intrigues pro-barrière, ce deuxième chapitre a permis de parcourir les modalités (distinctes) de mise en coalition des acteurs pro-barrière de l'Arizona et d'Israël. Nous avons examiné les systèmes analogues de croyances associées au contrôle des mobilités aux confins. Nous en avons dégagé deux répertoires analogues de sens politiques (sécuritaire de restauration de l'ordre public, identitaire de défense d'une identité nationale menacée, politique de rapport de force avec l'État) que revêt la demande de barrière. Enfin, nous avons comparé les récits de causalité pro-barrière que ces coalitions d'acteurs défendent en identifiant des croyances politiques sur le problème des mobilités et la place de la solution barrière. Le recours à des concepts opératoires tirés de l'analyse des politiques publiques, le modèle des coalitions de cause couplé à celui des récits de politiques publiques se sont révélés utiles pour décrypter les dimensions cognitives d'une action publique de demande de militarisation des confins.

Les situations de mobilités d' « Autres » sont construites comme étant problématiques par ce que nous conceptualisons donc comme deux coalitions de cause pro-barrière. Ce problème ne doit être solutionné selon elles que d'une seule manière : la militarisation des confins. Ces récits causaux sont dépolitisés et sont formalisés dans un registre de sécurité nationale. Toutefois, des considérations politiques et identitaires ne sont pas absentes. En Arizona, la demande de contrôle s'ancre d'une part dans un rapport de force entre l'Arizona et le pouvoir fédéral nourrit à la fois de conservatisme et de

« défiance frontériste » ; d'autre part dans des visions racialisées des mobilités et de préoccupations identitaires concernant la croissance des populations hispaniques aux États-Unis. En Israël, la demande de barrière s'ancre dans une contestation des choix stratégiques et politiques de défense et de croyance au Grand Israël attribués à Ariel Sharon, au nom de la préservation de l'impératif sioniste de maintenir une majorité juive dans le territoire contrôlé par Israël. Cette manière de problématiser des mobilités repose sur l'idée d'une inévitabilité du recours à la militarisation des confins. Or, par la déconstruction de cette problématisation nous avons démontré qu'il n'y a pas de lien de causalité entre la gravité ou l'intensité d'une situation et sa résolution sous le régime de l'exception militaire. Nous verrons que des controverses opposent ces acteurs pro-barrière à d'autres acteurs qui défendent une autre problématisation des situations de mobilité.

Ainsi, les acteurs coalisés codent des situations de mobilité aux confins en des enjeux politiques nationaux. Ils problématisent les enjeux liés aux mobilités en un récit causal, en agrégeant des positions pourtant différentes en fonction des vécus et des perceptions de ces mobilités. Les coalitions de cause pro-barrière sont bien des agrégateurs de croyances différentes sur le territoire, sur l'Autre, sur soi, sur le système politique en un récit causal. La force de ces récits est d'être en apparence dépolitisés. Ils mettent l'accent sur les enjeux de sécurité pour mieux légitimer le recours à une solution militaire à savoir le déploiement de barrière. Dans la deuxième partie, nous proposons d'analyser un autre aspect du cadrage pro-barrière. Nous nous demandons comment s'effectue le recodage des enjeux aux confins en enjeu de sécurité, comment ces coalitions d'acteurs effectuent également une opération de sécuritisation des enjeux aux confins, comment cette sécuritisation contribue à la dépolitisation des problématiques politiques soulevées par le rapport à l'Autre ou les paradoxes des projets nationaux, et comment ces coalitions sécurisantes génèrent du consensus sur la nécessité de traiter par le militaire des situations de mobilités.

\*\*\*

## **2<sup>ème</sup> Partie. L'évidence de la barrière : sécuritisation des mobilités**

“There are many excuses, some of the government agencies: fish and games, environmentalists... they say [se moquant] “oh come on, you want a fence? Look at the deer go back and forth”. Well no problem, we will bury the cable. So there are different things we can do, and we need to do more. [...] For instance, as military technology advances, we've got UAVs [drones], it's very unexpensive, you can even have small ones. Probably the military ones can be... so we can do a combination of things that would not be very expensive. The cables under the main routes, the computer pick up traffics, launch UAVs take pictures, infrared pictures, how many are coming and dispatch our sheriffs or posse. There are many things we can do.”  
(Entretien Melvin 2013)

“Three months, [les journalistes] remember the questions and everytime there was a terror attack, they started by asking it to people they interview. Sometimes it was Knesset member, Parliament member, somebody from the military or ex-military generals... Do you think there's no other way? Or can it be prevented? Do you think that we need a security fence? And everybody said yes.”  
(Entretien Dayan 2012)

Les récits de problématisation des situations de mobilités aux confins formulés par les deux coalitions de cause pro-barrière visent à susciter l'adhésion sur la nécessité de recourir à un outil militaire similaire : la « barrière » (qualifiée « de sécurité » en Israël ; « frontalière » en Arizona). La militarisation des confins, la barrière<sup>612</sup>, s'impose donc dans le débat public comme une évidence pour gérer deux situations construites comme problématiques : celles des mobilités d'indésirables. Pourquoi la « barrière » s'impose-t-elle comme outil militaire de sécuritisation légitime dans les débats publics ? Pourquoi cet outil militaire-ci ? Pourquoi les coalitions pro-barrière font-elles de cet obstacle militaire un élément central de leur revendication ? Face à quelles alternatives le recours aux « barrières » s'impose-t-il ?

---

<sup>612</sup> Rappelons que si dans la parole de nos acteurs la « barrière » tolère différentes acceptions, nous estimons qu'elle est une synecdoque pour renvoyer à l'idée de militariser les confins en déployant des obstacles militaires type « barrière » ou autres. Rappelons aussi que la barrière s'inscrit dans un dispositif de contrôle des mobilités, soit un ensemble hétérogène de discours, d'institutions, d'infrastructures, de décisions et de lois. Dans le texte, le terme « barrière » (avec guillemets)

Pour y répondre, il nous faut concevoir le scénario politique de la militarisation des confins comme un processus de sécuritisation des mobilités où la contiguïté et l'entrée d'indésirables (autrement dit la porosité du territoire) doit être construite comme un risque sécuritaire qui nécessite la mise en place de solution considérée exceptionnelle (la militarisation du territoire). Dans son approche sociologique<sup>613</sup>, la sécuritisation consiste en un ensemble de pratiques organisées autour des « instruments de régulation » et des « outils de capacité »<sup>614</sup>, ainsi que par les *habitus* des praticiens. Étudier un tel processus correspond à se demander par quels procédés rhétoriques, dans quels contextes d'énonciation, et par rapport à quels dispositifs de sécurité, un acteur sécuritisant convainc un public d'une problématisation sur la vulnérabilité d'un objet de référence que seuls ces « instruments » ou « outils » spécifiques peuvent résoudre. Comment les professionnels de la sécurité parlent-ils de menaces et comment leurs routines contribuent-elles à banaliser le recours à ces « instruments » et « outils » et au-delà aux politiques de sécurité et aux dispositifs dans lesquels ils s'inscrivent ? En ce sens, les outils de sécurité incarnent les pratiques sécuritaires et symbolisent des schémas cognitifs et des choix politiques au-delà de leur fonctionnement technique<sup>615</sup>.

---

renvoie à l'évocation des obstacles physiques, alors que le terme barrière sans guillemets renvoie à la militarisation des confins.

<sup>613</sup> La sécuritisation est alors une pratique discursive aussi bien que non-discursive. Nous renvoyons aux débats sur la théorisation de la sécuritisation en introduction.

<sup>614</sup> Pour Thierry Balzacq, ces instruments et outils de sécuritisation présentent quatre caractéristiques : ils possèdent des traits particuliers qui les rendent uniques, ils disposent de leur propre mode de fonctionnement et contraignent l'action des praticiens, ils reconfigurent l'action publique et la manière de s'occuper des enjeux constitués en menaces et ils incarnent une image spécifique de la menace et de ce qui doit être fait pour la contrer. "Security tools or instruments are the social devices through which professionals of (in)security think about a threat. They contribute to the taken-for-grantedness of security practices", Balzacq Thierry (ed.), *Securitization Theory, How security problems emerge and dissolve*, London & New York, Routledge, "PRIO New Security Studies", 2011, p.16.

<sup>615</sup> Nous dissociions avec Ayse Ceyhan les termes « technique » et « technologie » : « En remontant aux origines grecques, on dira que la "technique" – qui vient de la *technê* – se comprend à la fois comme art (artefact) et comme métier. La "technologie", terme employé pour la première fois au XVIIème siècle, se rapporte quant à elle à la convergence entre *technê* et sciences et signifie "traité" ou "science des règles d'un art". [...] Compte tenu de cette difficulté et de l'usage généralisé du terme technologie, nous dirons que celui-ci relève à la fois de la *technê* et des savoirs, non seulement d'un point de vue scientifique, mais aussi d'un point de vue philosophique et pratique. Dans cette optique, la technologie se rapporte à une réflexion sur les techniques, leurs rapports avec les sciences fondamentales, les conséquences politiques, sociales, symboliques et éthiques de leur développement ainsi que leur impact sur les relations humaines et leur environnement. Quant à son usage dans le monde industriel, la technologie renvoie à un ensemble

Conformément à notre deuxième sous-hypothèse, les coalitions pro-barrière rendraient traitables les enjeux politiques associés aux situations de mobilité et de contiguïté. En ce sens en lien avec d'autres types d'acteurs, elles participeraient à la formulation et à la justification d'une réponse sécuritaire-militaire et à sa pré-évaluation en ces termes. En plus de construire des situations en problèmes publics, elles sécuriseraient donc ces situations en banalisant le recours à des outils militaires pour les gérer, les « barrières ». Comment ? En accordant une large place à une expertise militaire qui défend le recours aux « barrières » face à d'autres acteurs défendant un contre-cadrage et le recours à d'autres outils ou dispositifs.

Dans cette deuxième partie, nous comparons donc les opérations de sécuritisation, soit le poids des pratiques pro-barrière des professionnels de la sécurité parties prenantes des coalitions de cause dans le recodage des enjeux aux confins en problèmes de sécurité. Nous entrons dans ce processus par deux entrées. Dans le chapitre trois, nous comparons la fonction qu'ont les « barrières » pour des professionnels de la sécurité (entendus comme praticiens de l'armée, des forces de police, des agences fédérales américaines) dans leurs routines de surveillance et de sécuritisation. Nous nous demandons d'où vient cette technologie, quels sont les exemples précédents de son usage et les croyances envers son efficacité ? Dans le chapitre quatre, nous comparons les prises de positions de certains professionnels au sein de forums pour convaincre leur public de la nécessité d'y recourir ; et ce malgré des controverses<sup>616</sup> avec d'autres types d'acteurs (par exemple acteurs économiques en Arizona, ONG anti-Occupation en Israël) défiant le recours à ces obstacles physiques ou discutant les modalités de sécuritisation des confins. Nous nous interrogeons sur leur rôle dans les coalitions, sur leur légitimation du recours aux « barrières », et face à quels types d'alternatives ils sont confrontés. Nous aboutissons ainsi à l'identification de contre-cadrages au cadrage pro-barrière.

---

de matériaux, de procédés et d'outillages destiné à une production industrielle. » Ceyhan Ayse, « Technologie et sécurité : une gouvernance libérale dans un contexte d'incertitudes », *Cultures et Conflits*, « Identifier et surveiller : les technologies de sécurité », hiver 2006, n°64, p. 11-32.

<sup>616</sup> Nous revenons sur cette notion en introduction du chapitre quatre.

## Chapitre 3. Barrières et militarismes

« Même ceux qui ne pouvaient imaginer la Muraille sans les nomades se demandaient parfois si c'étaient bien la présence de ceux-ci qui avait incité à son édification ou si ce n'était pas au contraire la Muraille qui, en se dressant à la frontière, les avait attirés. »

Ismail Kadaré, *La Grande Muraille*, Paris, Fayard, 1993, p. 13-14.

Les « barrières » dans le sens commun sont associées aux murs du passé défensifs contre des invasions d'armées ennemies. Dans un contexte de mondialisation, la « barrière » serait davantage un obstacle à l'intensification des mobilités humaines<sup>617</sup>. Dans ce chapitre, nous souhaitons considérer l'infrastructure « barrière » et son corollaire le *checkpoint* comme des outils militaires, des technologies de sécurité<sup>618</sup>, déployés à la limite/zone territoriale pour la matérialiser. Elle fait dans nos deux cas d'étude l'objet d'une expertise et de pratiques de la part de professionnels de la sécurité. Dans la boîte à outils de ces professionnels, les « barrières » peuvent apparaître archaïques par rapport aux nouvelles technologies de surveillance (radars, drones, caméras, bases de données informatiques) qui permettent de déconnecter le contrôle de la limite territoriale. Leur emploi et le marquage d'une limite territoriale peuvent aussi paraître paradoxaux à l'heure du développement des technologies de contrôle frontalier qui dessinent plutôt une frontière-réseau<sup>619</sup> qu'une ligne-frontière et permettent de contrôler à distance les indésirables. Les éléments « à distance » ou à la limite

---

<sup>617</sup> Neisse Franck, Novoseloff Alexandra, « L'expansion des murs : le reflet d'un monde fragmenté ? », *Politique Etrangère*, 2010, n°4, dossier « les Murs : séparation et traits d'union », p. 729-742.

<sup>618</sup> Dans un contexte de technologisation fulgurante de la sécurité depuis les années 1970 dans les démocraties occidentales marquée par une banalisation de leur utilisation dans la vie quotidienne et leur célébration par les pouvoirs publics (voir Ceyhan Ayse, art. cit.), nous considérons les « barrières » contemporaines comme une technologie de sécurité parmi d'autres. Il n'y a pas lieu d'opposer technologie « virtuelle » et « matérielle » de contrôle comme le laissent supposer des expressions comme *virtual border* ou *smart borders*, ou encore la fascination pour les drones qui transforment la manière de faire la guerre. Elles participent toutes d'un même dispositif de séparation pour contrôle d'indésirables. Voir aussi pour l'analyse de ces technologies de sécurité en sciences sociales et sur leur impact sur les transformations de la guerre et de la gestion de populations : Guittet Emmanuel-Pierre, Jeandesboz Julien, « Security Technologies », in Burgess Peter (ed.), *Handbook of New Security Studies*, Londres, Routledge, 2009.



territoriale du dispositif de contrôle des indésirables sont pourtant complémentaires. « Barrières » et *checkpoints* canalisent les flux terrestres, les radars, caméras et drones identifient les flux, les bases de données et les agences mettent en réseaux et collectent des informations sur ces flux<sup>620</sup>. Ces technologies se déploient aujourd'hui simultanément, et s'inscrivent dans le même dispositif de séparation pour contrôle des indésirables.

Les deux coalitions mettent l'accent dans leurs discours mais également dans leurs éléments de communication sur l'outil « barrière » comme solution privilégiée aux problèmes de l'intrusion d'« indésirables ». Pourquoi cet outil militaire de séparation est-il pensé par ces coalitions comme une solution ? Dans leurs contextes nationaux, de quand date l'emploi de cet outil ? Quels débats traversent la sphère sécuritaire-militaire concernant sa mise en place ? Ainsi, dans ce chapitre, nous envisageons dans un premier temps une histoire de l'emploi de cet outil en Israël et aux États-Unis pour mieux voir sur quels exemples de « barrières » déjà fonctionnelles au moment des mobilisations pro-barrière, les coalitions se fondent (1). Puis nous nous intéresserons aux débats traversant des forums militaires sur le recours à une « barrière » ou à d'autres technologies ou tactiques de lutte contre la mobilité des indésirables (2). Enfin, nous réinscrivons la confiance en cet outil militaire dans les spécificités culturelles et historiques des militarismes israéliens et américains pour mieux contextualiser la banalisation du recours à ces technologies (3).

---

<sup>619</sup> Bigo Didier, Guild Elspeth (dir.), *Controlling Frontiers: Free Movement into and within Europe*, London, Ashgate, 2005.

<sup>620</sup> Voir sur la question de la matérialisation, dématérialisation du contrôle frontalier, les présentations d'Amaël Cataruzza (« Mur ou réseau : le contrôle des frontières en question ») et de Stéphane Rosière (« Les frontières internationales entre matérialisation et dématérialisation ») à Aix-en-Provence le 2 octobre 2013 dans le cadre du colloque international AntiAtlas des frontières. Présentations accessibles en ligne : <http://www.antiatlas.net/blog/category/colloque/> (consulté en juillet 2014).

## 1. La barrière en héritage

### 1.1. Histoire de la circulation des techniques de barrages militaires

Difficile de dresser ici une histoire linéaire des « barrières de séparation » qui engloberait les murs du passé aux « barrières de sécurité » contemporaines. Difficile également de parler de continuité tant les contextes géopolitiques de déploiements sont divers. Certains auteurs se sont essayés à une histoire de ces techniques d'obstacles. Ainsi, Éric Hazan décrit l'emploi de barricades comme outils défensifs et offensifs en contexte urbain des guerres de religion à la Commune, et comme « forme symbolique de l'insurrection<sup>621</sup> ». Il suggère ainsi une continuité symbolique dans le recours à cette tactique par des insurgés. Le philosophe Olivier Razac<sup>622</sup> analyse l'emploi de cette invention états-unienne en 1874 pour clôturer les propriétés des fermiers des Grandes plaines qu'est le barbelé. La continuité de son emploi se situe dans la délimitation du partage de l'espace et dans une fortification conçue comme temporaire, symboliquement plus légère qu'un mur ou une « barrière ».

Si nous nous intéressons à l'emploi dans la période contemporaine de barrages militaires, nous remontons à la période coloniale et notamment à la guerre des Boers (1899-1901) en Afrique du Sud où les Britanniques inventèrent l'utilisation militaire du barbelé pour protéger les blockhaus et les relier entre eux afin d'entraver la mobilité des commandos boers. Cette tactique fut répliquée par les Italiens à la frontière égypto-libyenne en 1931 où un obstacle de 270 kilomètres empêchait les résistants libyens de se réfugier en Égypte et d'en revenir ou d'en recevoir des armes. Construit en un an, cet obstacle « est formé de plusieurs épaisseurs de réseaux barbelés, dont certains auraient été électrifiés avec une route de contrôle les longeant et une série de forts ou de fortins destinés à surveiller et à

---

<sup>621</sup> Hazan Éric, *La barricade. Histoire d'un objet révolutionnaire*, Paris, Éditions Autrement, coll. « Leçon de choses », 2013.

<sup>622</sup> Razac Olivier, *Histoire politique du barbelé*, Paris, Flammarion, coll. « Champs », 2009, 2<sup>ème</sup> éd.

assurer des patrouilles de contrôle<sup>623</sup> ». À partir de 1956, les militaires français mirent également en place aux frontières de l'Algérie encore française des barrages de ce type pour interdire le passage de « rebelles » de l'Armée de Libération Nationale - ALN algérienne dans les deux sens vers le Maroc et la Tunisie nouvellement indépendants où ils s'étaient installés. Les barrages du point de vue militaire français visaient à couper les connections entre l'ALN de l'intérieur et l'ALN de l'extérieur. Sur la frontière marocaine en juin 1956 des barbelés et des mines furent installés ainsi qu'une haie électrifiée. Le long de la frontière tunisienne, la protection des axes routiers et ferrés côté algérien de Bône à Tébessa a été réalisée par le déploiement de la « ligne Morice » sur décision du ministre de la Défense nationale André Morice le 26 juin 1957. Le bouclage de l'Algérie française était donc assuré à l'été 1957 et se composait d'un ensemble d'obstacles de 100 mètres à plusieurs kilomètres de largeur où se trouvait souvent au centre une route et une voie ferrée, et toujours une piste de surveillance utilisée par les véhicules blindés des patrouilles faisant la « herse ». Des deux côtés (vers l'extérieur et vers l'intérieur), se trouvait une haie renforcée non minée, puis un réseau intérieur de barbelés minés, une piste longeant la clôture électrifiée, encore un réseau extérieur miné, et enfin un grillage destiné à tenir les animaux à l'écart<sup>624</sup>. Le barrage de l'est avec la Tunisie a été doublé d'un autre barrage plus proche de la frontière de mars à octobre 1959 nommé la « Ligne Challe ». L'opérationnalisation militaire de ces barrages n'est pas sans rappeler les procédures régissant le contrôle de la « barrière de sécurité » israélienne<sup>625</sup>. Une unité était en effet responsable de 30 à 60 kilomètres de barrage en Algérie. L'alerte en cas de franchissement est donnée par le voltage, un éclairage par avion est lancé en cas de coupure de la ligne<sup>626</sup>. L'effet recherché était de « mettre en place un système efficace de lutte contre une pénétration insidieuse à caractère permanent, ayant valeur contre une action de force à caractère local et

---

<sup>623</sup> Vernet Jacques, « Les barrages pendant la Guerre d'Algérie », in Jauffret J.-Ch., Vaïsse Maurice (dir.), *Militaires et guérilla dans la Guerre d'Algérie*, Bruxelles, Complexe, 2001, p. 255.

<sup>624</sup> Pervillé Guy, « La ligne Morice en Algérie, 1956-1962 », *Panoramiques*, 2<sup>ème</sup> trimestre 2004, n° 67, dossier « des murs et des hommes ».

<sup>625</sup> Voir en introduction, un détail des « barrières de sécurité » et « barrière frontalière » en Israël et aux États-Unis.

<sup>626</sup> Vernet Jacques, art. cit.

momentané », de l'avis même d'un militaire<sup>627</sup>. Le dispositif d'un point de vue militaire a démontré son efficacité lors de l'assaut massif de contingents de l'ALN de la Tunisie vers l'Algérie lors de la « bataille des frontières » entre janvier et mai 1958 où l'ALN perdit 2 400 combattants et 300 prisonniers<sup>628</sup>. Les espaces entre les barrages et les frontières furent transformés en « zones interdites » dont les habitants étaient regroupés autour des postes militaires ou évacués.

Nous nous contentons ici de souligner les similitudes dans les tactiques militaires de barrages frontaliers entre la période coloniale et les barrières israéliennes et américaines, sans pousser plus avant une généalogie fine des savoirs en matière de barrages militaires ni une analyse de la circulation de ces tactiques et technologies militaires, qui pourrait faire l'objet de recherches approfondies. Le travail de socio-histoire des pratiques du contrôle sécuritaire par Mathieu Rigouste sur le « nouvel ordre sécuritaire<sup>629</sup> » intérieur mis en place en France depuis les années 1990 est à cet égard fécond. Il permet de valider une hypothèse de circulation des tactiques et des techniques militaires de gestion de population entre l'époque coloniale et l'époque contemporaine. Pour cela, il dresse une généalogie des représentations politiques et militaires de l'ennemi intérieur en France. Pour lui, les présupposés idéologiques essentiels qui structuraient hier les théories contre-subversives appliquées par l'armée française dans les guerres d'Indochine et d'Algérie contribuent aujourd'hui à structurer de façon décisive le « nouvel ordre sécuritaire » dans la France d'aujourd'hui<sup>630</sup>. L'expérience des domaines coloniaux et militaires acquise par les militaires français et transmise par un réseau d'acteurs militaires et policiers, médiatiques et politiques a bouleversé les formes du

---

<sup>627</sup> Renaud P. Commandant, « Katibas contre barbelés. Le barrage algéro-tunisien ou la fermeture d'une frontière », février 1963, Mel 676 (II) (consulté au CDEM – Centre de documentation de l'École militaire, Paris)

<sup>628</sup> Les combattants du FLN ont tenté un franchissement massif les 27 et 28 avril 1958 en creusant des galeries sous les haies électrifiées, Dufour Pierre, *Guerre d'Algérie : La bataille des frontières*, Paris, Trésor du Patrimoine, collection Reportages de guerre, 2004, p. 103.

<sup>629</sup> La logique du « nouvel ordre sécuritaire » contemporain repose sur le flou entre temps de paix/temps de guerre, intérieur/extérieur, civil/combattant et policier/militaire ; la mise en place de l'exception selon trois facettes : laboratoire, vitrine et rouage ; l'ethnisation de la menace et la division racialisée de la société et enfin l'enrôlement de la population dans cette logique par son adhésion à la machine sécuritaire grâce à l'ordre médiatico-sécuritaire. Rigouste Mathieu, *L'ennemi intérieur. La généalogie coloniale et militaire de l'ordre sécuritaire dans la France contemporaine*, Paris, La Découverte, 2009, p. 305.

<sup>630</sup> *Ibid.*

contrôle intérieur et contribué à forger un système de domination fondé sur la sécurisation/insécurisation de la population. Seule différence, un « ennemi intérieur post-colonial » s'est substitué à un « ennemi intérieur » communiste ou colonial. Mathieu Rigouste le démontre en décrivant la militarisation des quartiers populaires et les mutations de l'image de l'« ennemi intérieur »<sup>631</sup>. Les technologies et tactiques militaires issues de contextes coloniaux seraient désormais employées « à domicile » contribuant à militariser des espaces nationaux et à banaliser des mesures d'exceptions militaires. De même, on peut estimer que les barrières, comme outil de gestion de population dans un contexte colonial semblent elles aussi avoir été recyclées dans le cadre du nouvel ordre sécuritaire mis en place notamment par les régimes démocratiques occidentaux dans la période contemporaine. La figure de l'ennemi ne serait plus l'« insurgé colonial » mais l'« acteur transnational clandestin »<sup>632</sup> qu'il s'agit par ces techniques d'obstacles de filtrer.

Le sens commun pro-barrière établit comme allant de soi la circulation des techniques et technologies d'obstacles déployées d'un confins à un autre, sans tenir compte des spécificités des contextes<sup>633</sup> :

We need man power on the border and a fence just like Israel is doing. They have fences all around their country. (Steve Smith, audition du JBSAC du 30 mars 2011, Arizona Legislature's Live Proceedings, Arizona State Legislature, [http://azleg.granicus.com/ViewPublisher.php?view\\_id=19](http://azleg.granicus.com/ViewPublisher.php?view_id=19)).

So we took Gaza other places in the world like Mauritania and showed that it is effective and this is the only way to fight terrorism effectively. (entretien Dayan 2012).

---

<sup>631</sup> Rigouste Mathieu, « La guerre à l'intérieur : la militarisation du contrôle des quartiers populaires », in Mucchielli Laurent (dir.), *La frénésie sécuritaire. Retour à l'ordre et nouveau contrôle social*, Paris, La Découverte, 2008, p. 88-98.

<sup>632</sup> Andreas Peter, « Redrawing the Line. Borders and Security in the Twenty-First Century », *International Security*, Fall 2003, vol. 28, n°2, p. 78-111.

<sup>633</sup> C'est une constante des relations que nous avons nouées avec nos enquêtés. Généralement en fin d'entretien, à l'évocation d'un sujet de thèse comparatiste sur « la sécurité frontalière comparée » les acteurs estiment tous que la comparaison est justifiée. Ils lient dans une même logique défensive les murs du passé et les « barrières » contemporaines. Voir annexe méthodologique pour des détails sur la relation enquêteur-enquêtés.

En Arizona, un post Facebook d'un groupe intitulé « Secure our borders », lié à American Border Patrol, mettait une image de la barrière en Israël au moment de la visite de Barack Obama en Israël le 20 mars 2013 avec le commentaire suivant :

If Israel can build it so can we! Israel becoming fortress nation as it walls itself off from Arab Spring. While the chaos unleashed by the Arab Spring continues to reverberate across the region, Israel, a small country the size of New Jersey, has been busily building about 500 miles of fence, walls and barricades to keep the surrounding Arab world out<sup>634</sup>.

La circulation des techniques et technologies d'obstacles militaires aux mobilités et leur déconnection de problématiques géopolitiques localisées sont également accentuées par la trans-nationalisation des marchés du sécuritaire frontalier, où s'exportent effectivement ces technologies d'un territoire à l'autre. Ainsi, les technologies de contrôle frontalier s'échangent bien entre Israël et l'Arizona. Les entreprises de technologies de défense israéliennes équipent la frontière entre les États-Unis et le Mexique : Elbit systems est en contrat depuis février 2014 avec DHS pour bâtir un « mur virtuel » (connectant les différentes technologies : véhicules, drones, caméras et capteurs sur les « barrières ») en Arizona, après avoir en 2004 fourni ses drones Hermès pour surveiller des pans de la frontière<sup>635</sup>. En février 2012, le Parlement de l'Arizona a adopté dans la discrétion une loi intitulée *Supporting the Nation of Israel*, stipulant qu'Israël et l'Arizona sont des « partenaires économiques » et que cette relation doit être « développée ». Elle stipule également : « Israel receives vital military and security assistance from the United States, much of which, in turn, is spent here in Arizona with its defense contractors<sup>636</sup> ». Il s'agit surtout d'une expression de solidarité mais qui dénote la prise en compte par les parlementaires de la Chambre des Représentants du potentiel de bénéfices économiques en termes de technologies de contrôle frontalier entre les deux États.

---

<sup>634</sup> Facebook, «Secure our Borders», 20 mars 2013, <https://www.facebook.com/SecureOurBorders?fref=ts> (consulté le 20 mars 2013).

<sup>635</sup> Miller Todd, «Gaza in Arizona: How Israeli high-tech firms will up-armor the US-Mexican border», *Truthout, News Analysis*, 26 janvier 2015.

<sup>636</sup> La loi a été votée de manière consensuelle parmi les républicains et les démocrates de l'Arizona. Schivone Gabriel Matthew, «Arizona-Israel bill raises some unsettling questions», *The Arizona Republic*, 25 mars 2012.

Après avoir dressé des points de repères historiques concernant la circulation des techniques et tactiques d'obstacles militaires, nous envisageons les précédents de barrages militaires sur lesquels se fondent les acteurs pro-barrière israéliens et de l'Arizona pour justifier la demande de barrière.

## **1.2. Israël : les précédents gaziote et libanais**

Les architectes israéliens Rafi Segal et Eyal Weizman font remonter la stratégie défensive de la barrière au modèle d'implantation propre aux premiers kibboutz en Palestine ottomane puis sous mandat britannique. Ce modèle intitulé *Homa Umigdal*, (littéralement tour et enceinte), reposait sur deux principes : une tour d'observation et un mur d'enceinte. L'*Homa Umigdal* devait être construite en un jour, pouvoir être défendue facilement et être accessible depuis d'autres kibboutz<sup>637</sup>.

Au-delà de ce modèle architectural plutôt défensif, le recours à la « barrière » en Cisjordanie s'inspire de celles autour de Gaza mises en place à partir de 1995 et le long de la frontière libanaise selon une stratégie de militarisation de la région depuis les années 1970. Cette frontière était qualifiée en janvier 1976 par Shimon Pérès, alors ministre de la Défense, de « bonne barrière<sup>638</sup> ». Elle faisait partie d'un ensemble d'infrastructures sécuritaires qui visait à établir une zone-tampon à la frontière nord d'Israël alors même que le Sud-Liban était contrôlé par l'OLP. La ligne-frontière entre le Liban et Israël n'avait jamais été déterminée précisément entre les deux pays. Israël avait donc eu recours à ce type de militarisation depuis le lancement de la guerre civile libanaise pour se protéger de l'OLP en coordination avec l'Armée du Liban-Sud (ALS)<sup>639</sup>. Cette zone-tampon a été blindée selon des critères de sécurité mais pas nécessairement selon le tracé

---

<sup>637</sup> Weizman Eyal, Segal Rafi, *A civilian occupation: the politics of Israeli architecture*, Israeli association of united architects, juillet 2002, p. 40.

<sup>638</sup> Trottier Julie, "A wall, water and power: the Israeli 'separation fence'", *Review of International studies*, 2007, n°33, p. 108.

<sup>639</sup> Fondée en 1976 contre les milices palestiniennes, il s'agit d'une milice libanaise à dominante chrétienne qui opéra dans le Sud Liban avec le soutien de l'armée israélienne depuis l'invasion par Israël du Liban en 1982.

définitif de la frontière<sup>640</sup>. Suite à la disparition de l'ALS en mai 2000, la frontière jusqu'alors peu équipée s'est transformée en une vraie « barrière de sécurité » avec barbelés, détecteurs de mouvement, caméras et sable de détection des empreintes de pas<sup>641</sup>. Ce nouveau renforcement était censé jouer le rôle de maintien de la sécurité jusqu'alors dévolu à l'ALS. La région nord d'Israël est restée « calme » dans les années qui suivirent cette militarisation achevant d'établir une connexion dans les mentalités entre la « barrière » et la sécurité<sup>642</sup>.

La technologie employée dans la « barrière » en Cisjordanie a été éprouvée dans la « barrière » autour de Gaza. La barrière de Gaza construite en 1995 sur 60 kilomètres se composait d'un grillage de trois mètres de haut jalonné de détecteurs d'intrusions et était longée d'une route de patrouille<sup>643</sup>. Sa mise en place a été décidée par Yitzak Rabin sous la pression des villes et villages israéliens avoisinants face aux vols<sup>644</sup>. Cette première « barrière » n'a pas résisté longtemps aux coups de butoirs des Palestiniens lors de la Seconde *Intifada*. En décembre 2000, le général Doron Almog<sup>645</sup>, commandant de l'armée pour le Sud, constata lui-même que les Palestiniens avaient démantelé et volé les équipements de 30 kilomètres de la barrière. Il prit donc la décision de la reconstruire entre décembre 2000 et juin 2001, pour créer une « zone tampon » dégagée et profonde d'un kilomètre le long du grillage côté palestinien et de construire des tours d'observations permettant aux soldats de surveiller une section de six kilomètres, jour et nuit, tandis que des caméras enregistraient chaque incident. Les points de passage pour les Palestiniens vers l'Égypte et Israël ont ainsi été limités à deux *checkpoints* : Rafah et Erez<sup>646</sup>. Quel résultat pour la sécurité des Israéliens alentours ? Certes, aucune réussite sur 400 tentatives de franchissement mises à part l'enlèvement de Gilad Shalit<sup>647</sup>. Toutefois, comment parler d'efficacité face à

---

<sup>640</sup> Trottier Julie, art. cit., p. 108.

<sup>641</sup> *Idem*.

<sup>642</sup> Ce lien a été contredit à l'été 2006 lors de l'opération de tirs de roquettes du *Hezbollah*. *Idem*.

<sup>643</sup> Backmann René, *Un mur en Palestine*, Paris, Folio Actuel, 2009, 2<sup>ème</sup> éd., p. 46.

<sup>644</sup> Frisch Hillel, "Fence or offense? Testing the effectiveness of 'the fence' in Judea and Samaria", *Democracy and Security*, 2007, n°3, p. 1-19.

<sup>645</sup> Interrogé par Backmann René, *op. cit.*, p. 47.

<sup>646</sup> Trottier Julie, art. cit., p. 109.

<sup>647</sup> Concernant l'enlèvement du soldat Gilad Shalit le 25 juin 2006 en territoire israélien par les brigades *Al-Qassam* (branche armée du Hamas), les ravisseurs ont traversé la « barrière » via un



la multiplication de l'envoi des roquettes depuis Gaza vers le sud d'Israël et face aux contournements de la « barrière » par des tunnels<sup>648</sup> ?

Officiellement donc, la « barrière » mise en place en Cisjordanie à partir de 2002 s'inspire de l'efficacité de ces deux précédents. L'efficacité des « barrières » contre les « infiltrations » et les tirs fait partie du récit officiel de légitimation de ces obstacles militaires par l'armée.

Alors qu'entre Israël et les Territoires contrôlés par l'Autorité palestinienne en Cisjordanie il n'existe pas de barrière naturelle ou artificielle, ce qui rend possible l'entrée de terroristes [...], au contraire la barrière de sécurité autour de la bande de Gaza qui existe depuis 1996 a prouvé son efficacité et la vaste majorité des tentatives d'infiltration terroriste ont été découvertes et déjouées<sup>649</sup>.

Ce constat d'efficacité des précédents à Gaza et au Liban nourrit une expertise pro-barrière au sein de l'establishment sécuritaire israélien au moment du déclenchement de la Seconde *Intifada*. C'est le cas d'Avi Dichter, chef du Shin Beth (service de sécurité intérieure) depuis mai 2000. Alors chef du secteur Sud englobant Gaza : « il a constaté lui aussi que la barrière dressée autour de Gaza avait réussi à empêcher les incursions de kamikazes en territoire israélien, et que en dépit de la qualité de leurs artificiers et de leurs explosifs, les réseaux terroristes de Gaza étaient devenus nettement moins efficaces que ceux de Jénine, Naplouse, Ramallah ou Hébron<sup>650</sup> ».

Pour légitimer le recours à la « barrière » en Cisjordanie, l'armée met en avant une vitrine particulière : Gilo face à Beit Jala (voir en annexe notre carte « Israël/Cisjordanie : lieux d'enquête »). Les visites (payantes) organisées pour des

---

tunnel creusé au sud de la bande de Gaza près de Kerem Shalom. L'efficacité défensive de cette « barrière » a été aussi critiquée à partir de 2005 lors des premiers tirs de roquettes depuis Gaza vers la ville voisine de Sderot.

<sup>648</sup> L'« infiltration » de « terroristes » lors de la découverte de tunnels entre Gaza et des villages du sud d'Israël a fait l'objet de peurs et de fantasmes lors de la guerre de l'été 2014. Pour en savoir plus sur ces tunnels : Deas Joan, Simonneau Damien, « L'escalade militaire en cours », blog Israël-Palestine en questions, 31 juillet 2014, <https://israelpalestineenquestion.wordpress.com/2014/07/31/lescalade-militaire-en-cours-3/>

<sup>649</sup> Réponse à la question : « Is the security fence effective ? », Ministère de la défense israélien, site officiel de la « barrière de sécurité », <http://www.securityfence.mod.gov.il/pages/ENG/default.htm>, « Q & A », (consulté en mars 2014).

<sup>650</sup> Backmann René, *op. cit.*, p. 48

journalistes<sup>651</sup> par l'architecte de la « barrière », le colonel Dany Tirza chargé de la planification stratégique et spatiale au ministère de la Défense<sup>652</sup>, commencent à cet endroit. Dany Tirza évoque la nécessité de la « barrière » en faisant appel au souvenir de l'attentat commis à Gilo le 17 juin 2002 quand deux Palestiniens du camp de réfugiés de Deheisheh à Bethléem ont tué 19 passagers d'un bus, en majorité résidents de Gilo<sup>653</sup>. Pour Dany Tirza, Gilo est une vitrine de la nécessité de la « barrière » pour deux raisons. Tout d'abord, cette banlieue résidentielle serait une porte d'entrée des travailleurs palestiniens vers Jérusalem parmi lesquels se cachent de possibles terroristes comme ceux ayant commis l'attentat du 17 juin 2002 :

À un moment, nous avons déployé ici jusqu'à 14 jeeps de la police aux frontières pour tenter de filtrer ceux qui entraient. Mais même avec le dispositif de surveillance le mieux conçu et les soldats les mieux entraînés, vous ne pouvez avec certitude intercepter tous les terroristes parmi les travailleurs innocents. [...] Pour empêcher ce genre de choses, il n'y a pas mille solutions, il n'y en a qu'une : établir un barrage très efficace, aussi infranchissable que possible, et instaurer aux points de passage un contrôle très rigoureux<sup>654</sup>.

Deuxièmement, les habitants de Gilo étaient victimes de tirs de snipers dès octobre 2000 de la part de tireurs situés en face à Beit Jala, côté palestinien (voir chapitre un). Dany Tirza constatant l'inefficacité de la police palestinienne à arrêter ces tireurs isolés, un char israélien a été déployé à Gilo pointant Beit Jala pour tirer sur la maison du maire sans que cela n'arrête les tirs. Des murs de protection sont la solution adéquate pour le colonel :

Pour empêcher des snipers de viser les habitants de Gilo, j'ai alors eu l'idée de construire, ici, un mur de deux mètres de haut et d'une vingtaine de mètres de longueur, composé d'éléments en forme de T renversé, simplement posés sur le sol, côte à côte. Le mur a joué son rôle. Les tirs ont cessé. Et les habitants du quartier ont pu reprendre une vie normale<sup>655</sup>.

---

<sup>651</sup> Kershner Isabel, *Barrier: the seam of the Israeli-Palestinian conflict*, New York, Palgrave MacMillan, 2005, chapitre 6: "The Holy seam" ; Thomas Mark, *Extreme Rambling. Walking Israel's Barrier. For fun*, Chatham, Ebury Press, 2011, p. 308 ; Backmann René, *op. cit.*, chapitre 2.

<sup>652</sup> Il dessine donc le tracé et étudie la faisabilité du projet à partir de 2001. Il a été choisi à cause de son expertise au début du processus d'Oslo dans la planification des retraits et des redéploiements militaires israéliens en Cisjordanie en fonction des accords. Backmann René, *ibid.*, p. 37.

<sup>653</sup> *Idem.*

<sup>654</sup> *ibid.*, p. 39 & p. 40.

<sup>655</sup> *ibid.*, p. 38.

Au total, seulement 6 % du tracé de la « barrière » est constitué d'un mur en béton<sup>656</sup>.

Ce constat d'efficacité des « barrières » aux limites territoriales israéliennes justifie également les décisions de sécurité prises après la construction de la « barrière » de Cisjordanie. Ainsi, en janvier 2010 le Premier ministre B. Netanyahou décide d'ériger une autre « barrière » à la frontière égyptienne<sup>657</sup>. Concernant la frontière égyptienne, l'enjeu de sécurité est distinct des autres cas de « barrières ». Elle entend répondre à l'entrée non autorisée depuis 2006 d'Erythréens et de Soudanais en provenance d'Égypte, essentiellement demandeurs d'asile et réfugiés auprès du HCR en Égypte<sup>658</sup> et de lutter contre les trafics d'êtres humains par les Bédouins dans le Sinaï. Cette frontière migratoire est devenue depuis 2010 une frontière sécuritaire au regard de laquelle au-delà des migrants, la peur de l'entrée de « terroristes » depuis Gaza puis du Sinaï est exprimée<sup>659</sup>. La frontière a été progressivement clôturée jusqu'en 2013 sur le modèle de la « barrière » de Cisjordanie<sup>660</sup>. Selon l'armée, le constat en 2014 est celui de l'efficacité de cette nouvelle « barrière » puisque depuis 2013, seule une centaine de migrants aurait réussi à la traverser contre 300 à 350 entrées par semaine entre

---

<sup>656</sup> “Solid barrier system: [...] Its main purpose is to prevent sniper fire into Israel and on major highways and roads. In this case, a solid concrete wall resembling a highway sound barrier often used in the US and Europe is erected.”, “Operational concept”, site officiel de la “barrière de sécurité”, ministère de la Défense.

<sup>657</sup> Sofer Roni, “Netanyahou approves construction of Egypt-Israel border fence”, *Ynet news.com*, 11 janvier 2010.

<sup>658</sup> 50 000 d'entre eux environ sont ainsi arrivés entre 2006 et 2013. Ils étaient pour la plupart résidents en Égypte depuis une dizaine d'années afin d'obtenir un statut de réfugiés. Le manque de moyens du HCR pour gérer leur arrivée ainsi que le gel des attributions du statut de réfugiés à partir de 2004 les conduit à se mobiliser en Égypte et à tenter d'atteindre Israël au risque de sévices dans le Sinaï. Brücker Pauline, « Israël et ses “infiltrés” : réflexions sur une crise politique », publié par Noria, *Network of Researchers of International Affairs*, le 11 mars 2015. <http://www.noria-research.com>, consulté en mars 2015.

<sup>659</sup> Anteby-Yemini Lisa, « Migrations africaines et nouveaux enjeux de la frontière israélo-égyptienne », *Cultures et Conflits*, hiver 2008, n°72, p. 77-99.

<sup>660</sup> La « barrière » doit être inscrite dans un dispositif contre ceux qualifiés juridiquement d'« infiltrés ». Outre la « barrière », ce dispositif se compose d'une législation répressive (sans cesse adoptée et retoquée par la Cour suprême), les criminalisant, les enfermant ou les expulsant et de la construction du camp de détention de Holot dans le désert du Negev. L'État israélien refuse d'examiner leurs demandes d'asile et propose d'organiser des expulsions négociées avec les États d'origine de certains de ces demandeurs d'asile. Voir aussi : Willen Sarah S., « L'hyperpolitique du “Plus jamais ça !” : demandeurs d'asile soudanais, turbulence gouvernementale et politiques de contrôle des réfugiés en Israël », *Cultures & Conflits*, automne 2008, n°71, p. 93-112.

2006 et 2013<sup>661</sup>. Si le projet de « barrière » à la frontière jordanienne est, lui aussi, mené à bien<sup>662</sup>, Israël serait donc un État emmuré. La militarisation de ces deux dernières frontières découle d'une expertise déployée aux autres limites territoriales d'Israël à Gaza, au Liban et en Cisjordanie.

L'armée israélienne dispose donc d'une expertise solide en matière de barrages militaires et de fortifications défensives. La croyance en l'efficacité de la « barrière » à Gaza et des barrages militaires au Sud-Liban, ainsi que la mise en valeur de vitrines de sécurisation considérée comme réussie contribue à légitimer le recours à ces outils.

### **1.3. États-Unis : le rêve blindé californien**

Pour les pro-barrière de l'Arizona mobilisés entre 2010 et 2013, les précédents modèles de « barrières » sont les triple-barrières mises en place en Californie<sup>663</sup> depuis le début des années 1990, puis dans le secteur de Yuma (au sud-ouest de l'Arizona) depuis 2006.

California and Yuma and now more and more so Nogales is secured. (entretien Jones 2013).

I'm referencing California. [...] Yuma sector is secured, it's completely what is called 'operationally secured'. (entretien Babeu 2013).

La zone frontalière entre la Californie et le Mexique a en effet été le premier théâtre de militarisation de la frontière à partir de la fin des années 1980. C'est aussi un des lieux où l'idée de déployer des obstacles sous formes de « barrières » a été initiée. En effet, dès l'administration Carter (1978-1980), des barrières

---

<sup>661</sup> Brucker Pauline, art. cit.

<sup>662</sup> Benyamin Netanyahu souhaite lancer un projet pour une « barrière frontalière » avec la Jordanie avec en ligne de mire l'État islamique, Somfalvi Attila, "Can Israel afford Netanyahu's plan for massive border fence with Jordan ?", *Ynet news.com*, 30 juin 2014.

<sup>663</sup> Paradoxalement, la Californie est mentionnée par les pro-barrière de l'Arizona à la fois comme l'exemple d'une frontière désormais sécurisée, tout en étant le contre-exemple politique en matière de lutte contre l'immigration non autorisée, le lieu d'une bataille perdue contre l'hispanisation du pays que se devrait désormais de relever l'Arizona : "They did not control the border, the State of California has been lost politically. Hispanic Americans control California." (entretien Melvin 2013); "We will have California looking like a colony of Mexico" (entretien Spencer 2013).

grillagées de trois mètres de haut ont été installées dans les zones urbaines de fortes traversées non autorisées à trois endroits (Chula Vista au sud de San Diego, Yuma et El Paso)<sup>664</sup>. En 1991, ces obstacles ont été remplacés par des taules d'acier ondulées, recyclées des pistes d'atterrissage piochées dans les surplus de l'US Navy<sup>665</sup>. Ainsi, 11 kilomètres de « barrières » sont installés par l'unité de génie militaire de l'US Navy entre San Diego et Tijuana. Ce recyclage de matériel militaire est renouvelé à d'autres endroits en Californie (de San Diego à San Ysidro, Tecate, Jacumba, Calexico) et en Arizona (San Luis, Nogales, Naco, Douglas)<sup>666</sup>. Ce sont les premières « barrières » (aujourd'hui dites « *primary fencing* »), déployées en contexte urbain.



**Primary fencing de deux-trois mètres de haut, composé de taules d'acier ondulées à l'ouest d'Otay-Mesa (Californie) face à Centenario (Mexique) – Crédits : Damien Simonneau – décembre 2012**

---

<sup>664</sup> Dunn Timothy J., *The militarization of the U.S.-Mexico border, 1978-1992. Low intensity Conflict comes home*, Austin (Texas), University of Texas CMAS Books The Center for Mexican American Studies, 1996, p. 38.

<sup>665</sup> *Ibid.*, p. 66.

<sup>666</sup> Timothy Dunn, qui a observé la mise en place de ces premières « barrières », raconte que des opposants à ce projet à Nogales et à Douglas en Arizona ont réussi à obtenir de l'unité de l'US

Ce bricolage de « barrières » sous l'égide des militaires est systématisé au cours des années 1990 en lien avec la Border Patrol dans des tactiques de mise en place d'obstacles principalement en Californie. Cette tactique est consacrée en deux temps : dans l'adoption de la stratégie « *prevention through deterrence* » de 1993-1994 de l'INS et de la Border Patrol, et dans l'adoption de l'IIRIRA de 1996.

La stratégie « *prevention through deterrence* » élaborée par la Border Patrol en 1993 suppose que la simple présence des agents à la ligne frontière permette de décourager les traversées. Elle a été testée lors d'opérations de déploiement d'agents à l'image de l'Opération Gatekeeper au sud de San Diego en octobre 1994 (voir notre chronologie de la politique de barrière états-unienne). L'élaboration de cette stratégie a permis également d'augmenter les ressources de la Border Patrol en termes d'agents, et d'équipements (capteurs, véhicules, lunettes infrarouges, hélicoptères, illumination de la frontière). La mise en place de « barrières » est alors intégrée à un système de sécurisation tel que préconisé par une étude mandatée par la Border Patrol en 1993 auprès de l'entreprise de recherche en matière d'infrastructures de sécurité Sandia National Laboratories. L'étude préconisait la mise en place dans les zones où s'effectuent les traversées d'un « système de barrière triple avec des routes de patrouilles entre les barrières et des illuminations de la zone<sup>667</sup> ». Le concept recommandé par Sandia à INS s'appuie sur le constat que le déploiement d'agents ne suffit pas, il faudrait à la Border Patrol un obstacle physique le long duquel se déployer<sup>668</sup>.

Dans le même esprit et pour mettre en application les recommandations de l'étude de Sandia, l'IIRIRA de 1996 autorise donc le ministère de la Justice (dont dépendait alors la Border Patrol) à renforcer les premières « barrières » en taules et

---

Navy, en charge de la construction, de peindre les taules pour qu'elles soient plus esthétiques. Il note au passage la forte opposition aux « barrières » à Nogales en 1993. *Ibid.*, p. 249-250.

<sup>667</sup> Andreas Peter, "The Escalation of U.S. Immigration Control in the Post-NAFTA Era", *Political Science Quarterly*, winter 1998-1999, vol. 113, n° 4, p. 595 (notre traduction).

<sup>668</sup> Nunez-Nieto Blas, Vina Stephen, *Border Security: Barriers along the U.S. International Border*, Congressional Research Service, CRS Report for Congress, 21 septembre 2006, p. 4. En 2007, Sandia était impliqué dans le cadre du SBI – Secure Border Initiative dans un "Fence Lab" permettant de tester les différentes « barrières » (tests de résistance aux chocs par exemple). Janes Mike, "Sandia, partners evaluate vehicle barrier performance for borders", *Sandia Lab News*, 31 août 2007, vol. 58, n°18.

à en prolonger la construction. La nouvelle « barrière » mise en place dans le comté d'Imperial Beach à San Diego à partir de 1996 se situe en parallèle de la ligne-frontière ouvrant un corridor sécurisé et inclut des spots lumineux et une route de patrouille. Sur les 22 kilomètres autorisés par l'IIRIRA, seuls 14 ont été mis en place en 2004. L'objectif initial n'a pas été atteint en raison de l'opposition de la California Coastal Commission (CCC) pour des questions environnementales<sup>669</sup>. Ces « barrières » sont aujourd'hui désignées par les termes de « *Sandia secondary fencing* ».



***Sandia Secondary fencing* à Otay-Mesa (Californie), construit parallèlement à la « barrière » en taule, derrière une route de patrouille et des réverbères. Crédits : Damien Simonneau – décembre 2012**

Au cours des années 1990, le rôle des unités de génie militaire en lien avec la Border Patrol dans la mise en place systématique de ces « barrières » est à souligner. En effet, la construction de « barrières » est décidée par la Border Patrol utilisant les compétences d'ingénierie de l'ESCO (Engineering and Construction Support Office) de l'armée américaine. Les forces de travail pour la construction sont fournies par les unités de la National Guard et du ministère de la Défense en

---

<sup>669</sup> *Ibid.*, p. 6. Le Real ID Act de 2005 a octroyé au DHS le droit de lever les réglementations concernant l'environnement afin de sécuriser les zones frontalières. Le 14 septembre 2005, DHS utilisa ce nouveau droit pour compléter les kilomètres de « barrières » prévus par l'IIRIRA.

guise d'entraînement au déploiement rapide d'infrastructure tactique<sup>670</sup>. Le problème de la mise en place demeurent les crédits autorisés par le Congrès à DHS (et donc à CBP) et l'accès aux terres le long de la frontière (fédérales en Californie et en Arizona, privées au Texas), et l'application de la réquisition des terres privées ou tribales<sup>671</sup>.

La militarisation progressive de la Californie dans les années 1990 s'accompagne d'une diminution du nombre d'arrestations de migrants dans les comtés californiens<sup>672</sup>. Cette tendance est similaire dans le comté de Chula Vista plus à l'est progressivement militarisé lui-aussi. Pour CBP, elle permet d'accréditer l'idée d'une efficacité de la mise en place de ces obstacles. Cependant, elle ne doit pas faire oublier la corrélation entre la diminution du nombre d'arrestations dans le secteur de San Diego (Chula Vista et Imperial Beach) et l'augmentation du nombre d'arrestations dans le secteur de Tucson en Arizona à partir de la fin des années 1990<sup>673</sup>. Cette corrélation traduit un déplacement des voies migratoires vers l'Arizona et notamment vers le secteur de Yuma.

---

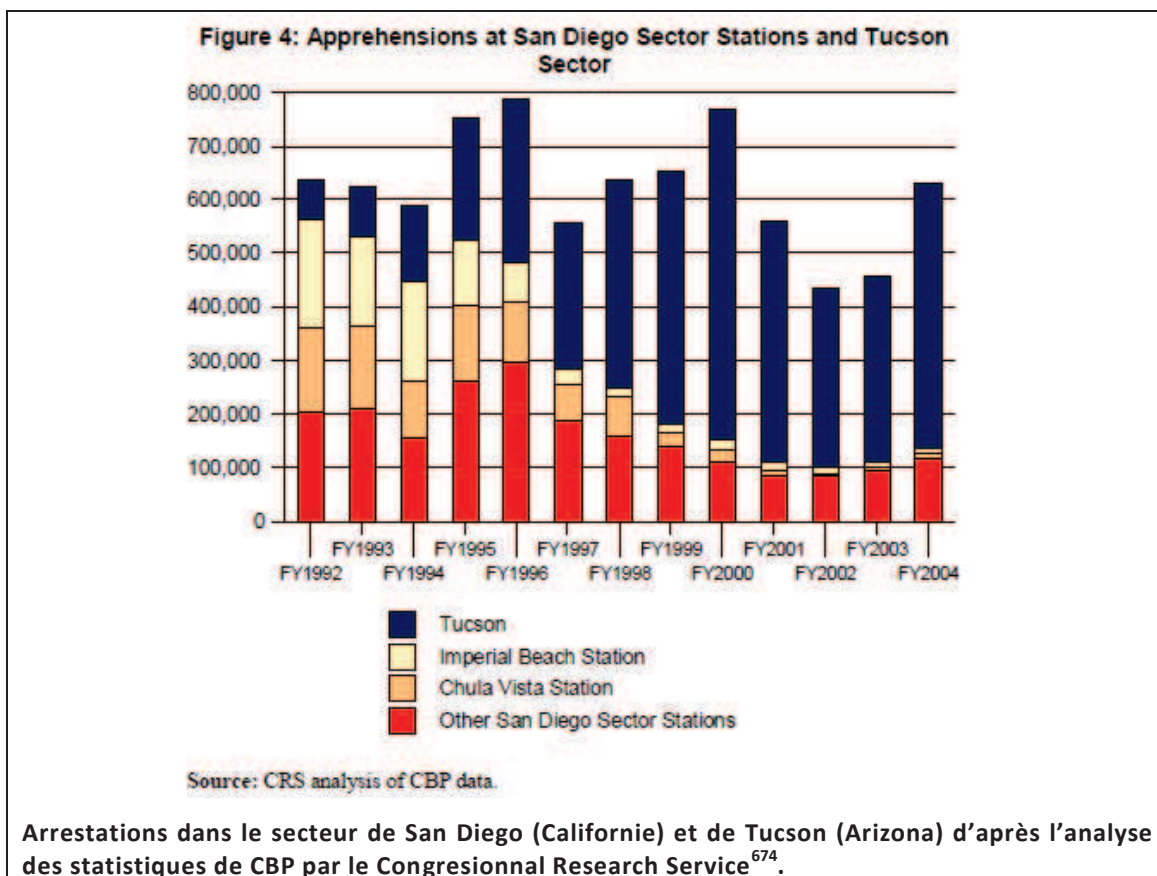
<sup>670</sup> *Ibid.*, p. 9.

<sup>671</sup> *Ibid.*, p. 10.

<sup>672</sup> 200 000 par an en 1992 dans le comté d'Imperial Beach, contre 15 000 en 1998 et 9 112 en 2004, d'après l'analyse des statistiques de CBP dans *Ibid.*, p. 31.

<sup>673</sup> *Ibid.*, p. 12.





Pour les pro-barrière de l'Arizona, Yuma est la vitrine de la militarisation modèle à répliquer ailleurs le long de la frontière, comme nous l'exprime Gail Griffin :

Going to look at Yuma area, I have a tape of how they secured the border [...] They did double and triple fencing and they have the Marines out in Yuma and they actually assisted the BP to secure the border. (entretien Griffin 2013).

La sécurisation de la zone de Yuma<sup>675</sup> est notamment attribuée au volontarisme de Georges W. Bush :

<sup>674</sup> *Idem.*

<sup>675</sup> Situé au sud-ouest de l'Arizona, le comté de Yuma est niché entre la Californie et le Mexique. Il s'étale le long du fleuve du Colorado. C'est une zone marécageuse, de plaines et de dunes de sable. La ville de Yuma a connu son essor au moment de la ruée vers l'or (1848-1856) comme lieu de passage vers la Californie. En 2010, 200 000 résidents habitent le comté à l'année ainsi que 90 000 *snowbirds*, des retraités du reste des États-Unis et du Canada venant passer l'hiver au soleil. La population de la ville de Yuma se composait en 2010 de 54,8 % de Latinos et de 37,9 % de personnes se déclarant « Blancs ». La ville frontalière de San Luis, ville-jumelle de San Luis Rio Colorado côté mexicain se composait en 2010 de 98,7 % d'Hispaniques (sources : United States Census Bureau, "Yuma County Arizona 2013", <http://quickfacts.census.gov/qfd/states/04/0463470.html> (consulté en mai 2014)). La plaine entre les villes de San Luis et de Yuma est couverte de champs de légumes. L'agriculture y est le principal secteur fournisseur d'emplois et est dépendante des travailleurs mexicains journaliers qui bénéficient pour la plupart de visas de travail temporaire.

If we agree the Yuma sector is the most secured, not totally but it's the most secured and let's study the statistics, go back each year for five years and study what have we done to achieve, what are the actions we took five years ago when Georges Bush made the initial thing here, 5 or 6 years ago and came in the Yuma sector saying: we are gonna draw a line in Yuma, that's basically what he did when he came here (I met with him), we are gonna draw a line and see if we can make this area secured and we did it. (entretien Jones 2013).

En effet, Yuma a été une des vitrines du volontarisme de l'administration Bush en 2006 en matière de sécurité frontalière. La situation topographique plane du comté en fait une zone de traversée privilégiée par les passeurs dans la première moitié des années 2000<sup>676</sup>, ainsi qu'une zone de contrebande idéale. Le comté était alors témoin de *banzai runs* de migrants à travers San Luis et de *drive-through* de voitures chargées de drogues à travers champs<sup>677</sup>.

Alors que la gouverneure démocrate de l'Arizona Janet Napolitano a déclaré l'État d'urgence à la frontière en août 2005, tout en dénonçant l'inefficacité de l'État fédéral à sécuriser la frontière, Georges W. Bush annonce depuis la Maison blanche le déploiement de la Garde Nationale le 15 mai 2006 dans ce secteur<sup>678</sup> et le lancement de l'opération *Jumpstart*<sup>679</sup> d'appui militaire à la Border Patrol. En cette année 2006, Georges W. Bush tente de relancer une réforme migratoire dont la sécurité des frontières (*border enforcement*) est un volet prioritaire. En guise de rituel de mise en scène du volontarisme de la Présidence en la matière et suite à ses annonces, Georges W. Bush multiplie les visites le long de la frontière dans des

---

<sup>676</sup> Les statistiques de la Border Patrol indiquent une augmentation du nombre d'arrestations passant de 108 747 en 2000 à 138 438 en 2005, ce qui confirme le déplacement des routes de migrations de la Californie vers l'Arizona. United States Border Patrol, "Southwest Border Sectors Total Illegal Alien Apprehensions By Fiscal Year (Oct. 1st through Sept. 30th)", <http://www.cbp.gov/border-security/along-us-borders> (consulté en mai 2014).

<sup>677</sup> 2 700 cas ont été répertoriés en 2005. Marosi Richard, "Plunge in border crossings leaves agents fighting boredom", *Los Angeles Times*, 21 avril 2011.

<sup>678</sup> 6000 soldats de la Garde nationale sont ainsi réquisitionnés, "Militarizing the Border: Bush Calls For 6,000 National Guard Troops to Deploy to U.S.-Mexican Border", *Democracy Now*, Tuesday May 16 2006, [http://www.democracynow.org/2006/5/16/militarizing\\_the\\_border\\_bush\\_calls\\_for](http://www.democracynow.org/2006/5/16/militarizing_the_border_bush_calls_for) (consulté en mai 2014). Le recours à la Garde nationale à la frontière a aussi été privilégié par Barack Obama en mai 2010 avec l'envoi de 1 200 hommes en Arizona.

<sup>679</sup> Dans un partenariat négocié entre le ministère de la Défense, les gouverneurs de l'Arizona, de la Californie et du Nouveau-Mexique, la Garde nationale est déployée à différents endroits de la frontière avec pour mission d'aider la Border Patrol et de construire des « barrières ».

secteurs sensibles promettant de les sécuriser<sup>680</sup>. Ainsi, il se rend à Yuma le 20 mai 2006 où il déclare :

I'm down here to talk about immigration issue. And this is an important issue. It really is. It's an important debate our country is having. We need to have – we need to secure our border, and we need fair and effective immigration laws. It's good to be here in Yuma. I'd never been to Yuma before<sup>681</sup>.

À l'été 2006, Georges W. Bush soutient également l'adoption au Congrès du *Secure Fence Act* (signée en loi le 26 octobre 2006) qui prévoit la construction « d'ici à 18 mois » de la « barrière frontalière<sup>682</sup> » dans des zones comme Tecate, Calexico, (California), Douglas (Arizona), Columbus (New Mexico), Del Rio, Eagle Pass, Laredo, Brownsville (Texas). Le secteur de Yuma fait partie de ces secteurs blindés l'année suivant l'adoption de cette législation. Georges W. Bush est même revenu à Yuma le 9 avril 2007 pour constater le succès de la militarisation déclarant alors :

That strategy has been implemented. It's a combination of roads, lighting and fencing [...] And the reason we've come here is to show the American people that the plan that we've announced is now being implemented<sup>683</sup>.

La barrière à Yuma prend différentes formes. Elle s'inspire du modèle de triple barrière de Sandia Laboratories, même si le composant privilégié est une « barrière » composée de poteaux d'acier, ce qui permet de voir l'autre côté. Les anciennes « barrières » sont soit remplacées, soit doublées en parallèle.

---

<sup>680</sup> Robert L. Maril détaille le cas d'Anzalduas au Texas où Georges W. Bush s'est rendu en août 2006 pour y faire un discours sur ses projets de réforme migratoire, appelant, par la même occasion, à construire davantage de « barrières ». Comme à Yuma en mai 2006, il s'agit d'une autre vitrine du volontarisme politique en matière de sécurité frontalière., Maril Robert Lee, *The fence, National security, public safety and Illegal Immigration along the U.S.-Mexico Border*, Lubbock (Texas), Texas Tech University Press, 2011 (chap. 3: "Anzaldua").

<sup>681</sup> Barraza Eduardo, "President Bush Visits US-Mexico Border in Arizona", *Barriozona, Grassroots Journalism*, 20 mai 2006.

<sup>682</sup> 109th Congress (2005 - 2006), The Library of Congress, THOMAS, H.R. 6061 "Secure Fence Act", Bill Summary & Status, <http://www.gpo.gov/fdsys/pkg/PLAW-109publ367/pdf/PLAW-109publ367.pdf> (consulté en mai 2014).

<sup>683</sup> The White House – President Georges W. Bush, Office of the Press Secretary, "President Bush visits Yuma Sector Border Patrol in Arizona", Transcript, 9 avril 2007, <http://georgewbush-whitehouse.archives.gov/news/releases/2007/04/20070409-12.html> (consulté en mai 2014).



La triple-barrière à San Luis dans le comté de Yuma. Parallèlement aux « barrières » en taules sur la ligne frontière (à gauche de l'image) sont déployés des grillages en acier, des réverbères et une route de patrouille. Crédits : Damien Simonneau – Mars 2013.

Le succès semble donc atteint : une triple barrière et des statistiques d'arrestations en baisse de 138 000 en 2005 à 6 000 par an à partir de 2009<sup>684</sup>. Désormais les agents de la Border Patrol s'ennuient<sup>685</sup> comme nous l'avons observé lors de notre visite.

**Notes de terrain, 25 mars 2013 : observation et visite du secteur de Yuma avec deux agents de la Border Patrol.**

Deux agents m'accueillent dans le quartier général de CBP à Yuma : Fidel Cabrera originaire de la région et un autre homme (24 ans) originaire de Détroit, Michigan. Fidel Cabrera commence par me faire visionner un film pour expliquer comment le secteur a été sécurisé : des graphes chiffrés de diminution du nombre d'arrestations, des images de *banzai runs*, de coups de feu, de saisies de drogues, des rampes utilisées au-dessus des « barrières » pour faire passer des véhicules, le tout sur une musique de rock type *Linkin Park*. À la fin, je demande quels sont les nouveaux enjeux ici désormais. Il me répond : les tunnels à San Luis, les

<sup>684</sup> United States Border Patrol, "Southwest Border Sectors Total Illegal Alien Apprehensions By Fiscal Year (Oct. 1st through Sept. 30th)", <http://www.cbp.gov/border-security/along-us-borders> (consulté en mai 2014).

<sup>685</sup> Marosi Richard, art. cit.

*backpackers* transportant à pied de la drogue à l'est de Yuma dans les montagnes et les engins volants (aéroplanes ou drones) utilisés par les cartels. Puis il me dit : « Nous allons maintenant voir le résultat sur le terrain ». Départ à bord d'une jeep le long des « barrières » (en acier marron) situées loin du fleuve Colorado (qui fait office de frontière à cet endroit) mais sur des digues construites exprès au milieu des champs de tomates. Nous nous arrêtons à chaque voiture de CBP positionnée. Des « barrières » anti-véhicules dans le sol cimenté par endroits ont été construites, des « barrières » *Normandy* en haut des digues, lorsque le terrain est en pente également. Tout est muré par une de ces différentes « barrières ». Puis nous nous approchons de San Luis, une zone urbaine frontalière et je découvre la *triple-fence* (la première de 1990, la deuxième de la fin des années 1990 et la troisième de Bush de 2006), le tout entouré de caméras sur des poteaux et de spots lumineux tous les 20 mètres. Près de San Luis, un canal traverse la frontière : ni le pont, ni le canal ne sont murés, c'est ouvert donc. Un agent de CBP est positionné juste en face dans une voiture grillagée contre les jets de pierres venant des gamins de l'autre côté... L'agent me dit que c'est arrivé il y a peu. En ville à San Luis, nous nous arrêtons près d'une équipe de CBP à vélo, qui comme à Nogales, patrouille la ville.

Dans la voiture, sur le retour, Fidel Cabrera m'explique que Yuma était « ouvert » avant puis qu'en 2004-2006 Georges W. Bush est venu et « a tout fermé » ce qui a diminué drastiquement les traversées. Ici à Yuma, tous les migrants arrêtés sont « *removed* » et non « *returned* » c'est-à-dire qu'ils sont jugés et condamnés à des peines de prisons et non seulement expulsés. Fidel Cabrera me dit que les drones sont efficaces pour lutter contre les trafics, pas à Yuma mais dans les montagnes. La triple-barrière qu'il appelle alors « *wall* » a un effet de dissuasion fort mais pas 100 % efficace, admet-il. Les résidents qu'en pensent-ils ? Ils se sentent en sécurité maintenant, Fidel me cite l'exemple de cette institutrice de Gadsen qui disait qu'auparavant les « *illegals* » entraient et se servaient dans sa maison. Nous rentrons au quartier général. Un nouveau film m'est projeté sur les assauts que subissent les agents de la Border Patrol à renfort de photos d'hématomes et de vitres de jeep brisées.

Les agents de la Border Patrol le reconnaissent : Yuma est un secteur sécurisé. Toutefois, le problème n'a été que déplacé plus à l'est vers la réserve indienne des Tohono O'odham et le parc du Saguaro qui ont connu une augmentation du nombre de traversées (voir notre carte en annexe). La triple barrière n'a fait que déplacer les voies de migrations selon une logique qui déjà prévalait dans les années 1990 suite au renforcement progressif de la frontière californienne. Ce constat, avalisé par les tendances statistiques d'arrestations de CBP, n'entame pas la croyance en l'efficacité de recours aux « barrières » parmi les pro-barrières de l'Arizona, qui ne reconnaissent pas tous cette corrélation entre militarisation et déplacement des migrations. Ainsi, le shérif Paul Babeu ne voit dans le secteur de

Tucson qu'un nouveau théâtre d'opération à sécuriser selon la même logique qu'auparavant à Yuma ou en Californie :

It has increased over the last 10-12-14 years. Historically when you look back the main effort was California, and this is 15-20 years ago. And now the main effort shifted to the East, to Arizona. (entretien Babeu 2013).

En Israël (entre 2001 et 2004) ou en Arizona (entre 2010 et 2013), les mobilisations pro-barrière s'appuient sur des exemples précédents de « barrières » et sur la croyance en l'efficacité de tels obstacles pour empêcher les indésirables d'accéder au territoire national. Cette croyance plus ou moins avouée par les acteurs est facilement critiquable lorsqu'on étudie les stratégies de contournement des obstacles déployés. En Israël, les « barrières » autour de Gaza ont été démantelées et n'ont pas rempli l'objectif de sécuriser les populations israéliennes désormais sous le feu des roquettes. Aux États-Unis, l'installation de « barrières » n'a fait que déplacer les traversées des centres urbains vers des zones rurales, de l'ouest vers l'est de la frontière. Ces exemples de contournements, tout comme la mise en avant de vitrines de sécurisation (Yuma, San Diego, Gaza, Liban) sont autant d'arguments dans des débats tactiques sur l'utilité du recours à ces outils de sécurité au sein de forums militaires.

## **2. La « barrière » : un outil marginal ?**

La « barrière » comme obstacle militaire à des mobilités et comme outil de gestion de population dispose donc d'une histoire qui remonte à l'époque coloniale. La mise en place de ces obstacles repose en Israël comme aux États-Unis sur un savoir en termes de génie militaire. Au moment des mobilisations que nous étudions, l'emploi de « barrières » ne fait pas l'unanimité parmi les militaires et professionnels de la sécurité. Son recours fait l'objet de débats tactiques et techniques sur son efficacité pour entraver des mobilités. Quelle place l'outil « barrière » occupe-t-il dans la boîte à outils des technologies de sécurité en Israël et aux États-Unis ? En nous appuyant sur des débats au sein de forums stratégiques, nous questionnons la centralité ou la marginalité de cet outil du point de vue des praticiens par rapport à d'autres technologies de surveillance. Pour cela, nous reconstituons les termes du débat stratégique israélien entre tactiques

offensives et/ou défensives contre le terrorisme palestinien (entre 2000 et 2004), et celui sur la virtualisation des contrôles frontaliers aux États-Unis dans les années 2010.

### **1.1. Offensive versus défensive contre le terrorisme palestinien**

Si des plans pour mettre en place une « barrière » en Cisjordanie sont à l'étude et circulent au sein de l'establishment sécuritaire israélien depuis 1995, il faut attendre 2002 pour que l'armée se voit confier par le gouvernement la mission de mettre en place la « barrière de sécurité ». Cette décision s'est accompagnée d'un changement stratégique. Les stratégies défensives ont réussi à se faire une place dans le socle des stratégies offensives prévalant parmi les généraux israéliens contre les actions terroristes palestiniennes.

L'idée de construire une barrière en Cisjordanie est discutée depuis 1995 parallèlement aux négociations pour une séparation politique entre le gouvernement israélien et l'Autorité palestinienne. Le concept de « zone de suture » apparaît début 1995 pour désigner une zone autour de la Ligne verte où seraient combattues les activités terroristes et criminelles palestiniennes. En janvier 1995, le Premier ministre Y. Rabin charge un comité interministériel dirigé par son ministre de la Sécurité intérieure, Moshe Shahal, d'étudier les façons de séparer Israël des Territoires palestiniens. Le plan produit par le comité conseille d'établir des *checkpoints* pour contrôler l'entrée des Palestiniens et des produits de Cisjordanie placés sous la responsabilité de la police aux frontières<sup>686</sup>. Le plan est abandonné par Y. Mordechaï, ministre de la Défense dans le premier gouvernement de B. Netanyahu en juillet 1996. D'autres plans du commandement central ou de l'unité de planification de l'armée, de l'unité anti-terroriste au sein du Bureau du Premier ministre ou encore du ministère de la Sécurité intérieure

---

<sup>686</sup> Dickey Christofer, Dennis Mark, "A fence across the sand (proposal to wall off Palestinian Territories)", *Newsweek*, 6 février 1995 ; Kobi Michael, Ramon Amnon, *A fence around Jerusalem*, The Jerusalem Institute for Israel Studies, 2004 ; Frisch Hillel, art. cit., 2007.

sont produits les années suivantes pour militariser la « zone de suture »<sup>687</sup>. Certains ont été publiquement révélés comme les plans de déploiement le long de la Ligne verte d'unités de la police aux frontières en 1997, ou encore en novembre 2000 lorsqu'Ehoud Barak approuve la mise en place d'obstacles anti-véhicules dans la région de Latrun. Cependant, ces plans n'ont jamais été complètement mis en œuvre ou financés convenablement comme le démontrent les rapports annuels du contrôleur d'État<sup>688</sup>, ce qui illustre l'absence de volonté politique ainsi que l'entrelacement de considérations sécuritaires à la négociation d'une séparation politique dans ses mesures.

Cet entrelacement de considérations sécuritaires et politiques jusqu'en 2002 est attestée par les discussions au sein d'un forum de stratégies et d'enjeux militaires régionaux et globaux : la conférence d'Herzliya. La conférence se tient depuis 2000 tous les mois de décembre à Herzliya sur la côte méditerranéenne. Elle est organisée par l'Institute of Policy and Strategy (IPS)<sup>689</sup>. Elle réunit des hommes politiques, des militaires, des universitaires, des chefs d'entreprises, des consultants ou des personnalités politiques internationales. Il s'agit d'un forum<sup>690</sup> stratégique, qui se fait donc l'écho des enjeux militaires du moment. La conférence sert aussi de tribune pour les politiques israéliens afin d'annoncer des décisions stratégiques : ainsi Ariel Sharon annonça en décembre 2003 son plan de désengagement unilatéral de la bande de Gaza. Quels sont les termes du débat autour du projet de « barrière de sécurité » en Cisjordanie dans ce forum<sup>691</sup>? Le parcours des archives des conférences entre 2000 et 2004 montre que la barrière

---

<sup>687</sup> Kobi Michael, Ramon Amnon, *op. cit.*

<sup>688</sup> En 1997, 1998 ou encore 2002. Pour un résumé des critiques, voir Mualem Mazal, "Background / Little change after years of security fence talks", *Haaretz*, 15 août 2002.

<sup>689</sup> L'Institute of Policy and Strategy (IPS) est un centre de recherche stratégique hébergé dans une école de commerce privée, la Lauder School of Government, Diplomacy and Strategy au Centre Interdisciplinaire d'Herzliya, une école privée délivrant des licences et des masters à quelque 3 000 étudiants.

<sup>690</sup> Nous revenons sur cette notion en introduction du chapitre quatre.

<sup>691</sup> Nous avons parcouru les archives des conférences annuelles d'Herzliya sur place en mars 2012 (pour l'année 2000 dont la majeure partie des transcriptions des discours prononcés étaient en hébreu sur papier), et sur internet pour les années suivantes 2001, 2002, 2003 et 2004 soit sous forme de transcriptions des discours prononcés en hébreu ou en anglais, soit sous forme de rapports résumant les discussions. Sur internet, les transcriptions sont accessibles dans la rubrique "Previous conferences" du site des conférences d'Herzliya <http://www.herzliyaconference.org/eng/?CategoryID=31&ArticleID=1892> (consulté en mars 2014).



est débattue entre les intervenants seulement en décembre 2001. Les années suivantes (2002, 2003 et 2004), le gouvernement assume officiellement le projet et cherche à l'inscrire dans une stratégie cohérente.

La conférence des 16-18 décembre 2001 se tient après plus d'un an d'*Intifada* marquée par les attentats<sup>692</sup>. Les enjeux fondamentaux pour Israël sont présentés comme étant : la situation économique détériorée ; l'augmentation du sentiment de peur des Israéliens pour leur sécurité personnelle et la préservation de la majorité juive<sup>693</sup>. Dans ce contexte, le recours à la barrière n'est pas défendu par les militaires mais plutôt par des hommes politiques et des démographes. Ainsi, Dan Meridor (du Likoud, conseiller au Bureau du Premier ministre) lie la nécessité de tracer une frontière au nom de la préservation du projet majoritaire juif sioniste. En cela, il rejoint les conclusions du démographe Arnon Sofer (voir chapitre deux) :

I don't want to be emotional here, but the dreams that we all shared in are now seen as impossible if they mean endangering the entire Zionist enterprise [...] The Palestinian womb will triumph. [...] And I think that a border is helpful for reaching a partial solution to the conflict, and we should try to attain interim solutions with an authority on the other side – some kind of authority. And the important thing would be for us to mark our border. Preferably, in peaceful conditions, but if that's not possible, we should do it unilaterally for Zionism<sup>694</sup>.

La professeure Yael Tamir (parti travailliste – ministre sous le gouvernement d'E. Barak, philosophe à l'université de Tel-Aviv) présente également les différentes conceptions d'une « séparation unilatérale » entre Israéliens et Palestiniens. Elle définit tout d'abord les présupposés justifiant le recours à la séparation unilatérale :

The concept of unilateral separation stems, as we all know, from three things we already talked about – the Jewish and democratic nature of Israel; certainly the issue of security, as what eventually motivates more than anything public support towards separation; and I also added the reduced

---

<sup>692</sup> Un étudiant de Ramat-Aviv rescapé de l'attentat du Dolphinarium du 1<sup>er</sup> juin est invité à procéder à l'allumage des bougies de Hanoukka, d'après le programme de la conférence, The Second Herzliya Conference, The Balance of National Strength and Security, "Israel in Battle and in the International Arena", 16-18 Décembre 2001, *idem*.

<sup>693</sup> D'après la présentation effectuée le 16 décembre 2001 par Ephraïm Halevy intitulée "The new strategic landscape", *idem*.

<sup>694</sup> Intervention de Dan Meridor intitulée "The balance sheet of the piece process" le 17 décembre 2001, *idem*.

friction with the Palestinians, and the increased capability to maintain the conflict<sup>695</sup>.

Puis elle énumère les quatre options sur la table : l'offensive depuis la Ligne verte, déterminer une frontière murée unilatérale, entourer les zones palestiniennes de « barrières » ou l'échange de territoires pour préserver la majorité juive :

- (1) The most minimal conflict is the offence along the existing borderline.
- (2) The next in line is fencing in the Palestinian territory, and preventing the entry of Palestinians into Israel. [...] The most minimal plan is designed to create a physical partition - It doesn't necessarily have to be an actual fence, it can be any other form of partition – designed to make it as difficult as possible for suicide bombers to come into Israel [...] the principle is to draw a line wherever we can in order to minimize the friction and the security threat.
- (3) The plan that is probably the other extreme, is fencing in the Palestinian territory. Fencing in A and B zones, then it will give us fifty or sixty percent of the territory. [...]
- (4) And the most ambitious plan is planned on Professor Sofer's research, and this plan (unclear) Israel's borders. It's designed to uphold the Jewish majority in Israel, and therefore there is willingness to discuss territory swaps<sup>696</sup>.

Face à ces différentes stratégies pour dépasser le cadre des négociations politiques avec les Palestiniens, les hommes politiques expriment leur position. B. Netanyahu (Likoud), alors hors du gouvernement, exprime son intérêt pour l'idée d'une barrière temporaire :

I don't think that that's the final solution, but if you ask me about a fence, yeah, that's not such a bad idea. The question is where to put the fence, what type of fence, it could be a combination of various technologies. I think that it should be a unilateral fence, they maybe should not be allowed to enter Israel except for workers, maybe, but we can definitely enter their territory. This is certainly not to replace any political solution. But as a measure, yes, it's a measure, it's a viable measure. Can it be considered? It depends on how you implement it. I wouldn't use the borders of 1967 because I don't want to fix the Palestinian Authority along the Green Line, they're only there along several spots, so why should I bring them closer to me? I want to push them further away, if only in order to protect myself against land-based attacks. I think that these are the things that we have to deal with at this time<sup>697</sup>.

---

<sup>695</sup> Intervention de Yael Tamir “Unilateral Disengagement. A Comparative Analysis” le 17 décembre 2001, *idem*.

<sup>696</sup> *Idem*.

<sup>697</sup> Intervention de Benjamin Netanyahu, “New National Priorities for Israel” le 18 décembre 2001, *idem*.

Ehoud Barak (Parti travailliste) alors dans l'opposition, se prononce également pour le recours à la barrière, reconnaissant les bénéfices du modèle de clôture autour de Gaza :

I think that the IDF should maintain all the leeway possible and should continue to defend all of these settlements, including the most remote ones as long as we don't hand them over by agreement. We have to have radars, detectors, technology, we should have fences. Of course we should have extra fences everywhere and they should be along the 1967 border. In Jerusalem we need to have two fences. One around the entire parameter of Jerusalem and the other one a security fence to separate the bulk of the Arab neighborhoods in Jerusalem and the western part of the city. Even if it will require dozens of passages and even if in normal days they will be kept open. What will that lead to? That will lead first of all to a serious drop in suicide bombings. And in this respect I find it difficult to understand why the government is not starting with this immediately. This is a need that is immediately obvious every time another suicide attack happens in Israel. And if you look at Gaza, it's like a pilot experiment for a fence. There we have 70, 80 kilometers of fencing, but there are almost no suicide attacks coming from Gaza<sup>698</sup>.

Face à ces positions politiques, favorables à la barrière, les militaires et experts de la sécurité invités à s'exprimer font part de leur scepticisme face au projet ou ne le mentionnent pas. Effi Eitam (brigadier général de l'armée, en réserve depuis décembre 2000) face à l'idée de désengagement unilatéral préfère l'idée d'un « *containement* militaire ». Il conçoit le recours à la barrière comme un geste politique et non militaire :

So we're talking more about a containment move, and containment of a problem that we're unable to resolve this problem, but we know how to isolate it or contain it, or prevent too much strife, and this is entirely different than establishing a fence that is one step before a permanent agreement. So we're talking about military containment that is mainly about the supervision of movement of arms, of terrorists. This is a military issue. It should be discussed, but it is certainly related and connected to war. Unilateral partition [...] it addresses the question of what Palestinians want, and how they will eventually come back to the negotiations, and that's an entirely different question<sup>699</sup>.

---

<sup>698</sup> Intervention d'Ehoud Barak, "Israel's Strategic Defense Policy During the Fight Against Terror", le 18 décembre 2001, *idem*.

<sup>699</sup> Intervention d'Effi Eitam, "The balance and future of the peace process" le 17 décembre 2001, *idem*.

Le général Shaul Mofaz, alors chef d'état-major de l'armée, ne parle pas de barrière et énumère les actions de l'armée contre le terrorisme. Le général Uzi Dayan, alors président du Conseil pour la sécurité nationale auprès du Premier ministre ne mentionne pas non plus le projet de barrière dans ses actions. Enfin le ministre de la Défense, B. Ben Eliezer présente les difficultés de l'armée à lutter contre le terrorisme : « The IDF was prepared for a war against an army not against terror and guerilla fighting ». Il insiste sur les actions de l'armée comme les arrestations et détentions de potentiels « terroristes » et le recours aux services de renseignement, les pressions sur Yaser Arafat et l'Autorité palestinienne.

En décembre 2001, la barrière en Cisjordanie n'est pas le projet de l'armée. Parmi les experts de sécurité et de défense, la plupart d'entre eux étaient contre<sup>700</sup>, sauf Avi Dichter. Les chefs de l'armée, les deux chefs d'état-major jusqu'en 2005 Shaul Mofaz et Moshe Ya'alon ainsi que le ministre de la Défense, B. Ben Eliezer étaient contre à cause des coûts et de la nécessité de mobiliser trop de soldats pour gérer la surveillance de la barrière. L'armée a tout d'abord refusé de jouer un rôle politique en soutenant un projet qu'elle concevait comme politique allant jusqu'à contester sa nécessité sécuritaire. « The political echelon imposed the construction of the fence on the IDF, which did not want it [...] Chief of Staff Mofaz, as well as his successors Ya'alon and Halutz, refrained from devoting the requisite professional commitment to it<sup>701</sup> », note un observateur militaire de ces débats, Shaul Arieli.

En décembre 2002, les positions ont changé. La séparation unilatérale est désormais un projet porté par le gouvernement et par l'armée officiellement. Reste floue, la localisation du tracé. À Herzliya, Ariel Sharon exprime alors son soutien à la feuille de route proposée par G.W. Bush et aux étapes de sa mise en œuvre. Le principe de la « séparation unilatérale » est acté par la création de « zones de

---

<sup>700</sup> Barzilai Amnon, "IDF advises against unilateral separation from Palestinians", *Haaretz*, 20 août 2001.

<sup>701</sup> Arieli Shaul, "A wall of folly", lecture at Van Leer Institute in January 2010, <http://www.shaularieli.com/?lat=en> (consulté en mai 2014). Voir aussi Arieli Shaul, *People and Borders*, Kapaim Production, Tach Print, Israel, 2010.

séparation »<sup>702</sup>. La barrière n'est pas mentionnée par le Premier ministre mais plutôt « separation borders will primarily reflect security and demographic considerations ». En décembre 2003, Ariel Sharon annonce son plan de désengagement de Gaza. La « barrière de sécurité » est alors un des éléments de cette stratégie en tant qu'outil de sécurisation, au même titre que l'évacuation de certaines colonies (pas encore précisées à ce stade) :

The completion of the security fence is vital to the protection of Israel's civilian population from terrorism, as intelligence alone cannot disrupt all attempts to infiltrate Israel. [...] Completion of the security fence is the "order of the day", as it was shown clearly that in areas where the fence existed, it had a greater deterrence effect on potential terrorists. The effects of the fence, when completed, will include: - A drastic reduction in the ability of terrorists to infiltrate Israel, and consequently, the channeling of terrorism towards the settlements and IDF forces; - A reduction in the number of illegal Palestinian workers in Israel, which will further exacerbate the economic situation within the Palestinian area; - Allowing Israel to reduce current defense spending on counterterrorism, while enhanced security inside Israel may reflect positively on the Israeli economy as a whole<sup>703</sup>.

Enfin en décembre 2004, constatant la diminution du nombre d'actes terroristes, Ariel Sharon mentionne la « barrière » eu égard à son efficacité dans cette diminution :

In past year, Palestinian terrorism has decreased. This should not be construed as the result of a lesser motivation of terrorist organizations to carry out attacks, but rather due to improvement in the defensive capabilities of Israel in light of the continued construction of the separation fence, and the enhanced intelligence control<sup>704</sup>.

Progressivement la « barrière » est incorporée dans une stratégie cohérente de séparation, pour mieux masquer les hésitations et les bricolages marquant les débats sur son recours. Avec le recul, les stratèges israéliens ont été plutôt désarçonnés par la vague terroriste palestinienne de la Seconde *Intifada*. Pour

---

<sup>702</sup> "Executive summary", The 3<sup>rd</sup> Herzliya Conference 2002, 2-4 décembre 2002, <http://www.herzliyaconference.org/eng/?CategoryID=85> (consulté en mars 2014).

<sup>703</sup> "Executive Summary", The Fourth Annual Herzliya Conference, 16-18 décembre 2003, *idem*.

<sup>704</sup> "Conference lectures", The Fifth Herzliya Conference on The Balance of Israel's National Security, 13-16 décembre 2004.

Samy Cohen, l'armée israélienne a manqué son entrée dans l'*Intifada*<sup>705</sup>. L'armée est en proie au désarroi face à la multiplication des attentats en 2001 et 2002. La stratégie privilégiée est au départ celle de l'offensive (pressions sur l'Autorité palestinienne, multiplication des *checkpoints*, des couvre-feux, destruction de maisons, attaques ciblées puis réoccupation des zones A) et la mise en place de mesures à caractère policier (recrutement d'indicateurs, renseignement, arrestations, filatures)<sup>706</sup>, décrites à Herzliya par l'échelon militaire. Ariel Sharon et l'armée privilégient une posture stratégique offensive conformément aux routines de l'armée. Adopter une posture défensive n'est pas la norme<sup>707</sup>.

La barrière comme tactique défensive va progressivement au début 2002 être adoptée en complément d'autres mesures offensives. Tenant de la défensive contre le terrorisme et donc le recours à une barrière, Avi Dichter explique : « L'attentat de Netanya a achevé de convaincre les principaux responsables politiques que nous devons changer de méthode dans notre lutte contre le terrorisme [...] Ce ne fut d'ailleurs pas une volte-face brutale mais un processus progressif. En réalité, ce qui a fini par faire pencher le Premier ministre en faveur de la barrière, c'est la multiplication des attaques. Et le fait qu'elles étaient trop meurtrières pour rester sans réponse<sup>708</sup> ». Se fondant sur l'efficacité de la « barrière » à Gaza, Avi Dichter était convaincu de l'utilité préventive de la « barrière » en Cisjordanie pour permettre la réalisation des accords d'Oslo :

J'étais bien placé pour savoir qu'en matière de contre-terrorisme, il n'y a pas d'arme absolue mais qu'en combinant plusieurs moyens – renseignements, contrôles, barrière, patrouilles – on arrive à créer dans le mode de vie des terroristes des changements qui les déstabilisent et les rendent plus vulnérables. C'est ce que je répétais à mes supérieurs et aux membres du gouvernement lorsque j'avais accès à eux. En vain. Ils étaient

---

<sup>705</sup> En mai 2000, l'armée vit le retrait du Liban comme une humiliation. Les relations entre Shaul Mofaz (chef d'État-major) et Ehoud Barak (Premier ministre) sont mauvaises ce qui aboutit à l'expression de deux politiques contradictoires : une de conciliation entre sécurité et diplomatie par le gouvernement et une de retour à l'ordre et de rejet des négociations par l'armée. L'arrivée au pouvoir d'Ariel Sharon en février 2001 entraîne une amélioration des relations entre le politique et l'armée avec une volonté du Premier ministre d'aboutir à une victoire militaire décisive contre les groupes armés. D'après Cohen Samy, *Tsahal à l'épreuve du terrorisme*, Paris, Seuil, 2009, p. 148.

<sup>706</sup> *Ibid.*, p. 162 sq.

<sup>707</sup> Hillel Frisch, art. cit., 2007.

<sup>708</sup> Interrogé par Backmann René, *op. cit.*, p. 63.

réticents – voire hostiles- non parce qu’ils étaient sourds à mes arguments, mais parce qu’ils soupçonnaient que cette barrière, si elle était construite un jour, aurait une très forte signification politique<sup>709</sup>.

Une position que partage Uzi Dayan, président du Conseil pour la barrière, nous le verrons, mais qu’il ne peut pas exprimer publiquement en 2001 de par ses fonctions de conseiller à la sécurité nationale.

## **1.2. Obstacles physiques en Arizona à l’heure du contrôle à distance**

Pour les praticiens de la sécurité frontalière (essentiellement les agents de CBP et du DHS<sup>710</sup>), le questionnement autour de l’emploi des « barrières frontalières » s’effectue à la lumière de leur complémentarité par rapport au déploiement d’autres technologies de surveillance. La militarisation de la zone frontalière pour eux ne se joue pas autour de ces obstacles physiques. Le marquage de la limite frontalière est au contraire un outil marginal de contrôle par rapport aux nouvelles technologies qui permettent un contrôle à distance. La militarisation de la zone frontalière est avant tout un laboratoire depuis les années 1980 mais accélérée après les attaques du 11 septembre 2001 pour tester ces nouvelles technologies dans une collaboration étroite entre les agences fédérales (appuyées par le militaire) et les industries de défense et de sécurité.

En effet, le recours aux « barrières frontalières » soulève de nombreux enjeux techniques. Basé sur des témoignages devant le Congrès par des professionnels de DHS, un rapport sur l’emploi des « barrières » le long de la frontière de septembre 2006 par le Congressional Research Service liste une série d’enjeux à considérer

---

<sup>709</sup> *Ibid.*, p. 64-65.

<sup>710</sup> Nous distinguons les praticiens de la sécurité frontalière en charge de patrouiller légalement la frontière (agents fédéraux de CBP et de DHS appuyés par les militaires), des entreprises et de l’industrie qui fournissent des technologies de sécurité en collaboration avec eux, avec les forces de l’ordre locales de l’Arizona et les comtés (shérifs). Avec d’autres acteurs politiques, tous sont des professionnels de la sécurité, ou plutôt des « professionnels de l’(in)sécurité » au sens où l’entend Didier Bigo de par leur capacité à produire des énoncés sur la figure de l’ennemi. L’analyse de leurs positions de pouvoir permet de dessiner un champ, au sens bourdieusien, de rapport de force entre eux. Bigo Didier, *Polices en réseaux*, Paris, Presses de Sciences Po, 1996, p. 48-49. Voir également en introduction une référence aux travaux portant sur le marché du contrôle de la mobilité d’indésirables.

dans le cadre des débats sur l'adoption du *Secure Fence Act*<sup>711</sup>. Le premier enjeu est celui de l'efficacité de ces obstacles. Le rapport rappelle que les « barrières » n'ont contribué qu'à déplacer les routes de migrations vers les zones rurales. Il estime toutefois que pour la Border Patrol les « barrières » sont des « *force multipliers* ». Elles permettent une meilleure gestion des ressources dans des zones rurales où les agents bénéficient d'un avantage par rapport aux zones urbaines. Il est en effet plus facile pour un migrant de se cacher en ville et de prendre les transports, alors qu'en zones rurales, la Border Patrol dispose de plus de temps pour appréhender une personne détectée au niveau de la ligne-frontière avant qu'elle ne rejoigne des lieux habités. Le deuxième enjeu porte sur les coûts de construction et de maintenance de ces obstacles. Le rapport pointe que pour certains au sein de DHS ces coûts sont trop élevés et qu'il faut privilégier l'investissement dans d'autres technologies de surveillance. Un troisième enjeu concerne le type de « barrières » à installer en fonction des conditions topographiques : entre des panneaux de béton (moins coûteux) ou des poteaux en acier privilégiés par la Border Patrol car il est possible de voir à travers. Un autre enjeu soulevé concerne la localisation de ces « barrières ». La Border Patrol estime qu'en zones urbaines la « barrière » peut être installée. En zones rurales, le coût de construction est amplifié à cause des difficultés d'accès à des endroits très retirés, d'où les questions soulevées par le rapport : dans quelles parties des zones rurales doit-on recourir aux « barrières » ? Enfin, un dernier enjeu concerne l'acquisition des terres le long de la frontière. En Californie et en Arizona, la plupart des terres sont propriétés de l'État fédéral<sup>712</sup>. Au Texas, les terres sont privées. Il faut donc selon le rapport incorporer les coûts d'acquisition de ces terres. De plus, en Arizona, les routes migratoires se sont déplacées à travers la réserve des Indiens Tohono O'odham où les agents de la Border patrol ont un accès moindre et où les autorités de la réserve s'opposent à la militarisation de la frontière. Toutefois, le

---

<sup>711</sup> Nunez-Nieto Blas, Vina Stephen, *op. cit.*, p. 26.

<sup>712</sup> Le pouvoir fédéral garde donc la mainmise sur le déploiement de technologies à la frontière... C'est un problème dont sont conscients les parlementaires de l'Arizona pour ériger leur « barrière frontalière ». Comme nous l'explique Al Melvin, l'Arizona ne contrôle pas ces terres. Des projets de lois sont déposés régulièrement au parlement de l'Arizona pour changer cet état de fait.



Real-Id Act de 2005 donne autorisation à DHS de contourner les lois tribales ou environnementales pour construire les « barrières »<sup>713</sup>.

Les praticiens de la Border patrol tendent donc à recommander le recours aux « barrières » dans certaines zones urbaines et rurales planes. De son côté, DHS privilégie le recours aux technologies de surveillance à distance ou de haute technologie. Cette préférence se reflète dans les discussions sur la sécurité frontalière dans des forums de professionnels comme la septième conférence annuelle *Border Security Expo* qui s'est tenue à Phoenix les 12-13 mars 2013<sup>714</sup>. Il s'agit d'un lieu de rencontres et d'exposition regroupant des acteurs locaux, nationaux et internationaux engagés dans « le combat contre les menaces de sécurité contemporaines et à venir<sup>715</sup> ». Les exposants sont en majorité des entreprises états-uniennes. Le programme des conférences inclut des prises de paroles des cadres de DHS et de ses agences : CBP ou ICE<sup>716</sup>. Il s'agit donc moins d'un forum de débat stratégique que d'une foire commerciale d'exposition et d'échanges, d'achat de technologies destinés aux forces de l'ordre américaine mais invitant des entreprises de l'armement et de la sécurité du monde entier.

Dans cette foire annuelle qui se tient depuis 2006 se discutent les besoins en technologies de DHS et de CBP pour assurer leur mission de sécurité frontalière. Lors d'une des conférences intitulée « Technology Strategy for Border Security »,

---

<sup>713</sup> Maril Robert Lee, *op. cit.*, p. 154.

<sup>714</sup> Nous n'avons pu visiter que le hall d'exposition, mais pas assister aux conférences. Les exposés ont été mis en ligne par la suite. Au moment de notre observation de cet événement en mars 2013, un projet de réforme migratoire était en cours de discussion au Sénat depuis janvier, ce qui promettait l'investissement dans des projets de sécurité frontalière. À Phoenix, se discutaient donc les besoins à venir du DHS.

<sup>715</sup> "About us", *Border Security Expo*, <http://www.bordersecurityexpo.com/index.php> (consulté en avril 2015, notre traduction).

<sup>716</sup> Le programme comporte également des sessions thématiques autour de la coopération bilatérale Canada – États-Unis, autour des pratiques en matière de lutte contre le « crime transnational », des retours d'expériences de différents shérifs le long de la frontière ou encore des échanges de pratiques en matière de collecte d'informations, de lutte contre la drogue et de sécurisation des échanges commerciaux. Il comprend également des dîners de « networking » ainsi qu'une cérémonie d'hommage de 30 minutes aux « héros tombés ». L'exposition est organisée tous les ans par Eagle Eye Expositions LLC qui se définit comme un « connecteur » entre les acteurs politiques décisionnaires, leurs conseillers et les professionnels de la sécurité pour « comprendre les défis, les besoins et la mission dans un monde post 11 septembre ». Cette entreprise organise donc ce qu'elle nomme des « forums » de mise en relations. "About Eagle Eye Expositions, LLC", <http://www.bordersecurityexpo.com/about-us.php> (consulté en avril 2015, notre traduction).

Mark B. Borkowski, délégué au bureau de l'innovation technologique et des acquisitions à CBP détaille les technologies employées aux *Ports of Entry* et entre ces *Ports of Entry* et « comment elles complètent les ressources en termes de barrière et d'agents<sup>717</sup> ». Au niveau des *Ports of Entry*, avec l'objectif qu'il faut assurer à la fois la sécurité et la facilitation des échanges, sont jugés nécessaires l'emploi de rayons X, des technologies biométriques, des lecteurs de plaques de voiture et des outils de détection nucléaire. Entre les *Ports of Entry*, des caméras de vidéosurveillance (*Remote Video Surveillance System – RVSS*), des capteurs au sol (*Unattended Ground Sensors*), des liaisons radios pour les patrouilles de la Border patrol (*Dual Band Radios*), des caméras infrarouges (*Infra-red sensors and Night Vision*), des caméras postées sur des avions ou des drones (*Unmanned Aerial System*) sont successivement discutés par M. Borkowski<sup>718</sup>.

Toutes ces technologies de pointe plébiscitées par DHS semblent rendre obsolète en 2013 le recours aux obstacles physiques comme les « barrières ». Pourtant, la matérialisation de la ligne frontière par le recours à des « barrières » fait partie intégrante de la stratégie de *smart borders*. Les États-Unis ont négocié en décembre 2001 avec le Canada un accord intitulé *Smart border* puis en mars 2002 avec le Mexique un accord intitulé *Border Partnership Action Plan*. Ces accords prévoient la protection des frontières contre le terrorisme et l'immigration non autorisée tout en maintenant la libre circulation des biens et des personnes autorisées dans l'ALENA. Pour cela, le concept de *smart borders* implique un dispositif combinant des technologies sophistiquées de repérages, d'identification, de filtrage avec les techniques de constitution de bases de données et d'échanges de fichiers. La zone frontalière se mue alors en une zone de contrôle des mouvements des individus :

Le programme *smart borders* introduit une conception fonctionnelle de la frontière qui transforme la ligne traditionnelle de démarcation en une zone de

---

<sup>717</sup>Présentation orale accessible sur le site de l'exposition : [http://www.fededtv.com/Events/border\\_security\\_expo\\_2013.aspx](http://www.fededtv.com/Events/border_security_expo_2013.aspx) (consulté en avril 2015, notre traduction).

<sup>718</sup> Mark B. Borkowski examine même l'échec des tours intégrées du projet SBInet confié en septembre 2006 à Boeing et annulé par la secrétaire à la Sécurité intérieure, Janet Napolitano, en janvier 2011. Il reconnaît les problèmes qu'ont les agents de CBP pour intégrer ces technologies et pour collaborer avec des ingénieurs de Boeing.

contrôle différencié en fonction de la nature des marchandises et de l'identité des personnes qui la traversent. Cette zone est conçue comme un espace informatisé et intégré où toutes les informations relatives aux personnes qui veulent la traverser sont collectées, analysées et distribuées dans de larges banques de données comme le CAPPS II. Elle donne lieu à l'établissement d'un double système de contrôle et de surveillance : à la fois à distance et à la frontière. En effet les contrôles s'effectuent à distance, dans le pays de départ des voyageurs ou dans le pays par où ils transitent, mais s'opèrent également à travers une myriade de banques de données informatisées qui fournissent des informations sur la vie, les mouvements et les projets des personnes. En conséquence on peut dire que l'objectif du système est moins le contrôle du territoire national que le contrôle des personnes dans leurs mouvements, leurs réseaux et leur vie privée.<sup>719</sup>

Le 11 septembre a accéléré le passage des zones frontalières à un système de filtrage électronique des individus où se testent les technologies de surveillance les plus pointues. La zone frontalière avec le Mexique est en fait un laboratoire depuis les années 1980 des technologies de surveillance et de contrôle<sup>720</sup>. Toutefois, à l'heure de la consécration des technologies dites « virtuelles » de contrôle, le concept stratégique de *homeland security* est fortement ancré dans la sanctuarisation du territoire américain. Le contrôle s'effectue certes à distance mais le filtrage à la ligne frontière fait partie du dispositif. Les « barrières » font donc partie de ce dispositif. Elles ne sont pas l'élément central de la stratégie de *smart borders* mais un élément marginal complémentaire. Ainsi, le projet d'intégration, *Secure Border Initiative*, de ces différentes technologies confié par DHS à Boeing en septembre 2006 comporte une cellule *Secure Border Initiative – Tactical Initiative* en charge du déploiement d'obstacles physiques (« barrières », routes de patrouilles et éclairages).

Le concept stratégique de *smart borders* ne repose pas seulement sur la militarisation de la zone frontalière pour contrôler les mobilités indésirables, qualifiée de *border enforcement*. Il repose également sur ce qui est nommé

---

<sup>719</sup> Ceyhan Ayse, « Sécurité, frontières et surveillance aux États-Unis après le 11 septembre 2001 (partie 2) », *Cultures & Conflits*, printemps 2004, n°53, p. 113-145 (consulté sur internet).

<sup>720</sup> Le concept stratégique d'intégration de technologies de pointe en matière de surveillance, dit de « *smart borders* » de 2001, n'est en fait qu'une amélioration de projets antérieurs intégrant ces mêmes technologies comme l'ISIS (Integrated Surveillance Intelligence System) de 1998. L'intégration de ces technologies a été ensuite opérationnalisée dans le cadre du programme ASI,

l'*interior enforcement* pour gérer l'immigration non autorisée sur le territoire. L'*interior enforcement* consiste à contrôler les visas et surveiller les voyageurs, à constituer des bases de données reliées entre elles, à contrôler l'emploi des migrants sur les lieux de travail. Il repose sur la criminalisation des migrants non autorisés et leur pénalisation, et cela grâce à une coopération entre le ministère de la Justice et DHS. Il repose également sur la détention et le renvoi<sup>721</sup> des migrants non autorisés. Cette tactique de traque sur le territoire est en fait privilégiée par l'administration Obama<sup>722</sup> qui détient le record dans l'histoire états-unienne du nombre d'expulsions<sup>723</sup>. Ce débat tactique entre *border* et *interior enforcement* a été utilisé par les démocrates en se fondant sur les échecs successifs des programmes d'intégration des technologies de surveillance des mobilités à la frontière<sup>724</sup>.

Contrairement à la centralité de l'outil « barrière » dans les revendications pro-barrière, le recours à cet outil militaire ne contribue que marginalement à la gestion des mobilités d'indésirables. Les « barrières » s'emploient pour les professionnels de la sécurité et de défense en complément du déploiement d'autres technologies. Aux États-Unis, plus que le recours à une frontière murée, un équilibre entre déploiement d'obstacles physiques, d'agents (« *boots on the ground* ») et de haute-technologie contribue en fait à détacher le contrôle de la ligne-frontière. De plus, le dispositif de contrôle des indésirables repose de plus en

---

American Shield Initiative, de 2004 puis le programme Secure Border Initiative de 2006. Maril Robert Lee, *op. cit.*

<sup>721</sup> Selon les termes officiels de *deportation* ou *removal*.

<sup>722</sup> Meissner Doris *et alli.*, *Immigration enforcement in the United States : the Rise of a Formidable Machinery*, Migration Policy Institute, janvier 2013.

<sup>723</sup> Plus de 400 000 expulsions par an lors du premier mandat de Barack Obama contre 300 000 sous Georges W. Bush. En termes d'*interior enforcement*, on peut parler de continuité entre les administrations Bush et Obama de par les maintiens des programmes de collaboration entre agences fédérales et échelons locaux (voir chapitre six sur ces programmes). Voir Immigration Policy Center – American Immigration Council, *A decade of Rising Immigration Enforcement*, 8 janvier 2013.

<sup>724</sup> L'administration Obama n'a pas détricoté complètement les programmes initiés sous Georges W. Bush maintenant l'esprit de sanctuarisation du territoire national. Elle a surtout coupé les budgets de programmes d'intégration technologique jugés inefficaces, comme SBI en janvier 2011. Robert Lee Maril énumère les raisons des échecs successifs de ces programmes d'intégration technologiques, ISIS, ASI et SBI. Selon lui, les agents de la Border Patrol ne sont pas formés pour travailler avec des ingénieurs issus d'entreprises privées. Il note aussi une vision idéologisée de la zone frontalière de la part des cadres de DHS qui ne connaissent pas les réalités du contrôle frontalier et font des choix technologiques sans être sûrs de leur opérationnalisation. Concernant Project 28, les tours de surveillance de Boeing en 2007-2008, Robert Lee Maril

plus sur la traque des migrants non autorisés sur le territoire plutôt que leurs arrestations à la frontière. En Israël, la « barrière » en Cisjordanie n'était pas la solution défensive privilégiée par les militaires, elle est complémentaire d'autres tactiques policières (emprisonnement, renseignements, couvre-feux) pour contraindre les activités terroristes des Palestiniens. Si elle est peut être considérée comme marginale du point de vue militaire, la « barrière » est un outil central, symbolique du contrôle des indésirables. En effet, sa matérialité résonne dans les cultures militaires israéliennes et états-uniennes.

### **3. La barrière : le rapport de force militaire à l'Autre**

Envisager le recours aux barrières sous l'angle de la banalisation et de l'évidence du recours à des techniques militaires, c'est poser la question du militarisme d'une société. En effet, le recours à la militarisation des confins fait sens dans une culture militaire spécifique. Le militarisme est un terme polysémique, sa définition conditionne la manière de l'étudier<sup>725</sup>. Il peut être défini comme une idéologie qui glorifie la guerre, l'armée et les valeurs guerrières d'une société. Il peut aussi être défini suivant une approche comportementale comme la tendance à préférer l'emploi de la force pour résoudre des conflits sociaux. Il peut également être défini comme l'équivalent de la militarisation, c'est-à-dire l'augmentation quantifiable de la production et du commerce d'armes, de personnels militaires ou de budget alloué aux affaires militaires. De plus, une autre conception du militarisme est plutôt institutionnelle et se concentre sur les relations entre les institutions militaires et politiques notamment les situations où le militaire fait pression sur le politique pour imposer ses choix. Enfin, le militarisme peut être défini dans une conception plus sociologique par la compréhension de l'imprégnation du militaire dans la société. Cette dernière dimension nous semble cruciale à envisager pour examiner la banalisation du recours à la barrière. Martin

---

souligne la sensibilité des capteurs et radars aux conditions météorologiques du désert de Sonora. Maril Robert Lee, *op.cit.* (chap.7, "More virtual fence").

<sup>725</sup> Définitions suivantes proposées par Stavrianakis Anna, Selby Jan (eds.), *Militarism & International Relations*, London, New York, Routledge, "Political economy, security, theory", 2013, p. 12-15.

Shaw définit ainsi le militarisme comme « la pénétration des relations sociales en général par le militaire », ou encore « les relations entre la préparation de la guerre et la société »<sup>726</sup>. Le militarisme est alors considéré comme la tendance par laquelle ces relations militaires influencent les relations sociales dans leur ensemble.

Dans cette section, nous comparons, en mobilisant la littérature sur le sujet, cette dimension militariste du recours aux barrières pour éclairer l'évidence de leurs emplois. Des différences importantes existent quant à la nature des militarismes israélien et états-unien : la conception de la sécurité, les relations entre sphères civile et militaire, et la perception de la guerre sont distinctes dans ces deux sociétés. Toutefois, elles partagent des traits similaires : une même normalisation du recours à la force dans la société, l'entretien de la figure de l'ennemi « infiltré » justifiant un contrôle militaire des confins et un rapport de domination aux Autres, Palestiniens et Mexicains. L'analogie sur laquelle nous insistons davantage dans cette comparaison est le colonialisme pionnier comme stato-genèse des États israélien et états-unien. La banalisation de la militarisation des confins peut être aussi éclairée au titre de cette analogie.

### **1.1. Des militarismes institutionnels et une conception de la sécurité distincts**

Les différences fondamentales dans la nature des militarismes israélien et états-unien se situent au niveau de la perception de la sécurité partagée par la majorité des Israéliens et des États-Uniens. Elles se situent aussi dans l'aspect totalisant du militarisme israélien par rapport à un militarisme plus diffus aux États-Unis forgé dans une culture libérale, ainsi que dans un vécu de la guerre distant aux États-Unis ou proche en Israël.

---

<sup>726</sup> Shaw Martin, "Twenty-first century militarism: a historical-sociological framework", *in ibid.*, p. 19.

### 1.1.1. *Conceptions de la sécurité*

L'éthos du conflit parmi les Israéliens repose sur une conception de la sécurité des Juifs et de l'État d'Israël définie comme perpétuellement menacée<sup>727</sup>. La société israélienne se conçoit comme une nation en armes vivant dans une situation de guerre permanente. En période de conflits ouverts, cela se traduit par l'acceptation de la plupart des décisions militaires. La sécurité de l'État est étroitement liée à la survie personnelle des Juifs israéliens. Aux États-Unis, au contraire, la sécurité relève d'une conception vague<sup>728</sup> portant sur la protection des valeurs de la société américaine comme la « vie », la « liberté », la « poursuite du bonheur » (énoncées dans la Déclaration d'indépendance) auxquelles sont venues s'ajouter la « justice » et l'« économie de marché ». Ces valeurs sont par ailleurs considérées comme universelles<sup>729</sup>. Ainsi, cette conception de la sécurité des valeurs libérales américaines a été étendue au reste du « monde libre » pendant la Guerre froide.

### 1.1.2. *Militarisme totalisant ou diffus*

Si l'on adopte une définition institutionnelle du militarisme, les États-Unis et Israël se distinguent dans les relations que nouent le secteur militaire et les secteurs civils (politiques, économiques, sociaux, culturels). En Israël, ces relations sont complexes et fortement imbriquées, ce qui nécessite pour les secteurs et politiques concernés une étude des réseaux de relations entre acteurs militaires et civils. Oren Barak et Gabriel Sheffer<sup>730</sup> identifient trois approches dans la littérature pour envisager ces relations. Tout d'abord, une approche traditionnelle postule l'existence de deux sphères militaires et civiles distinctes depuis l'origine de l'État. Cette distinction s'est progressivement brouillée entraînant l'engagement des militaires dans l'aménagement du territoire, l'agriculture, l'éducation, etc. Pouvant être rattachés à cette approche, Samy

---

<sup>727</sup> Bar-Tal Daniel, Teichman Yona, *Stereotypes and Prejudice in Conflict. Representations of Arabs in Israeli Jewish Society*, Cambridge University Press, 2005, p. 118.

<sup>728</sup> Ceyhan Ayse, art. cit., 2004.

<sup>729</sup> Ekovich Steven, « Libéralisme et militarisme aux États-Unis, des origines à l'âge post-industriel », *Politique américaine*, 2005, n° 2, p. 63-77.

Cohen et Ilan Greilsammer<sup>731</sup> concluent à la soumission du militaire aux décisions politiques. Une deuxième approche, plus critique, estime que cette distinction entre sphères civiles et militaires n'est pas fixe mais mouvante en fonction des interactions entre le militaire et les sous-systèmes de la société<sup>732</sup>. Cette approche postule l'existence d'un partenariat entre politique et militaire (attestée par l'investissement d'anciens militaires de la sphère politique) et du rôle crucial de l'armée dans la gestion des Territoires occupés et dans la perception des Palestiniens par les dirigeants politiques. Enfin, une approche critique – plus récente – dénonce la thèse de l'impuissance (« *powerlessness*<sup>733</sup> ») de la société israélienne qui autorise le secteur militaire à jouer un rôle hégémonique dans les décisions publiques. La société israélienne est confortablement installée dans cette configuration, ce qui a des conséquences sur la nature démocratique des décisions politiques. Le militaire est alors considéré comme un lieu de socialisation qui a une incidence forte sur les relations ethniques, culturelles, de classe ou de genre dans la société israélienne<sup>734</sup>.

Aux États-Unis, le militarisme n'est pas un phénomène totalisant comme en Israël, mais diffus au niveau économique, politique, culturel et des relations sociales. Parfois, la militarisation de certains secteurs de la société est niée par les citoyens eux-mêmes comme c'est le cas avec la militarisation de la zone frontalière<sup>735</sup>. Historiquement selon Michael S. Sherry<sup>736</sup>, la militarisation de la société est intimement liée au développement des capacités industrielles de production depuis la Première guerre mondiale et fut poussée par des industriels. Contrairement à Israël, bien que les gains tirés de la guerre soient valorisés, l'institution militaire

---

<sup>730</sup> Barak Oren, Sheffer Gabriel, "The study of civil-military Relations in Israel : A new perspective", in Barak Oren, Sheffer Gabriel (eds.), *Militarism and Israeli Society*, Bloomington & Indianapolis, Indiana University Press, 2010, p. 14-41.

<sup>731</sup> Cohen Samy, « Les relations entre le pouvoir politique et l'armée en Israël », *Revue Internationale de politique comparée*, 2008, vol. 15, n°1, p. 77-92. « Le rapport entre pouvoir civil et pouvoir militaire », interview d'Ilan Greilsammer par Caroline Verstappen, in Razoux Pierre (dir.), *Israël et son armée : sociétés et stratégies à l'heure des ruptures*, Paris, Études de l'IRSEM, mai 2010, p. 33 sq.

<sup>732</sup> Barak Oren, Sheffer Gabriel, art.cit., p. 17.

<sup>733</sup> *Ibid.*, p. 19.

<sup>734</sup> Oren Barak et Gabriel Sheffer citent les travaux de sociologues « critiques » comme Baruch Kimmerling ou Uri Ben-Eliezer.

<sup>735</sup> Dunn Timothy J., *op. cit.* (Conclusion).



ne l'est pas. C'est là une des caractéristiques du libéralisme américain privilégiant le commerce et se méfiant du pouvoir militaire jugé par les Pères fondateurs comme potentiellement despotique<sup>737</sup>. De plus, la logique commerciale libérale se heurte au militaire. En revanche, l'engagement et l'enthousiasme individuel patriotique sont valorisés tout comme l'existence d'une force armée décentralisée constituée de réseaux de vétérans et de milices<sup>738</sup>. Le soldat est valorisé et célébré notamment la figure du vétéran depuis l'ère Reagan à la fois par le politique et dans la culture populaire<sup>739</sup>. Ce qui n'est pas le cas pour les responsables politiques. Par exemple, les présidents des États-Unis n'arborent pas la panoplie de leurs grades et décorations militaires<sup>740</sup>. En ce qui concerne les relations entre pouvoir militaire et pouvoir civil, le système états-unien fait montre d'un strict contrôle du pouvoir militaire par le civil par le partage constitutionnel des pouvoirs de guerre entre le président et le Congrès : le législateur établit l'institution militaire et déclare la guerre que conduit le président<sup>741</sup>. Le militaire est en fait un groupe d'intérêt. Les contacts entre militaires et le Congrès se nouent dans les commissions chargées de la défense, des affaires étrangères, des renseignements et des finances. La décision en matière militaire n'est donc pas centralisée comme en Israël où elle se concentre entre quelques personnes. Toutefois, le passage à une armée de métier a entraîné le poids grandissant de l'exécutif dans les décisions de défense au détriment du Congrès.

### 1.1.3. *Perceptions de la guerre*

Enfin, bien que la guerre soit pensée par les Israéliens et les États-Uniens comme imposée par l'extérieur, elle est vécue différemment : proche et concrète en Israël ; lointaine et abstraite aux États-Unis. Pour les Israéliens, la paix est une valeur

---

<sup>736</sup> Sherry Michael S., *In the shadow of war, The United States since the 1930s*, New Haven (Conn.), Yale University Press, 1995.

<sup>737</sup> Ekovic Steven, art. cit.

<sup>738</sup> Comme en atteste le deuxième Amendement à la Constitution des États-Unis sur l'organisation de « milices » et le droit individuel de porter des armes, ou encore dans une conception décentralisée de l'armée (Article 2, section 2 de la Constitution sur l'autorité du président comme chef des armées et des « milices » des différents États).

<sup>739</sup> Bacevich Andrew J., *The New American Militarism. How Americans are seduced by war*, Oxford, Oxford University Press, 2013.

<sup>740</sup> Ekovic Steven, art. cit., p. 68.

<sup>741</sup> *Ibid.*, p. 69.

recherchée et le peuple juif se définit comme pacifiste mais ce sont les circonstances et l'hostilité du monde extérieur à son égard qui forcent Israël à s'engager dans des conflits<sup>742</sup>. Les Israéliens perçoivent la guerre comme faisant partie de leur environnement proche et quotidien incarné par la contiguïté avec leurs ennemis, perception renforcée par un sentiment de victimisation permanent hérité de l'histoire<sup>743</sup>. Aux États-Unis, la guerre (à l'exception de la guerre de Sécession) est perçue comme venant de l'extérieur (depuis les années 1930 comme venant outre-océans) pour troubler la quiétude de l'intérieur. À ce titre, pour les États-Unis, des attaques sur le territoire national comme Pearl Harbor ou le 11 septembre constituent des traumatismes nationaux. La guerre est envisagée comme abstraite et se menant loin du territoire national puisque les Américains n'ont pas eu à combattre une puissance étrangère sur leur sol depuis 1812 comme le rappelle l'historien Michael S. Sherry :

Perhaps most of all, but hardest to prove, militarization was quixotic, capricious, and contingent because war itself, in the sense of bombs and bullets and destruction, remained a shadowy presence in the lives of most Americans. They imagined war floridly, they transported its words and images and emotions to their own struggles in striking ways, and they worried greatly and sincerely about its outbreak in the final cataclysm. But war remained largely an arena not of experience but of imagination, where it could be played out and acted on in lavish ways. In their hearts, Americans longed for war's spirit more than its substance, even though the line between real and imaginary wars often blurred.<sup>744</sup>

La guerre se heurte également à l'existence d'un profond courant pacifiste aux États-Unis.

## **1.2. Le colonialisme pionnier : un rapport militarisé à l'Autre, indigène**

Malgré ces différences fondamentales sur la nature des militarismes états-unien et israélien, nous décelons des similarités sur deux points pertinents pour notre comparaison du recours aux barrières. Le premier est celui de la normalisation du

---

<sup>742</sup> Bar-Tal Daniel, Teichman Yona, *op. cit.*, p. 119.

<sup>743</sup> *Idem.*

<sup>744</sup> Sherry Michael S., *op. cit.*, p. 500.

militaire dans le quotidien et du recours à la force dans ces deux sociétés. Le second se situe dans le rapport militarisé de la société envers des populations Autres, indigènes<sup>745</sup>, dominées et sur le territoire desquels les États israélien et états-unien se sont historiquement construits. Ce rapport de domination des Israéliens et des États-Uniens envers leurs Autres palestiniens, mexicains, amérindiens se traduit dans une conception d'une figure ennemie de l' « infiltré » ; une figure évolutive dans le temps mais justifiant la militarisation et le contrôle des confins de ces États.

### 1.2.1. *Normalisation du militaire dans le quotidien*

Une première similarité dans les militarismes israélien et états-unien se situe au niveau de la normalisation du militaire dans le quotidien. En Israël, l'ONG *New Profile* dénonce l'impensé de l'emprise du militaire dans différents aspects de la vie quotidienne : des éléments de décoration publique, aux livres scolaires, aux relations hommes-femmes<sup>746</sup>. Pour les sociologues Edna Lomsky-Feder et Eyal Ben-Ari<sup>747</sup>, la guerre et le service militaire sont normalisés par des discours psychologisant répandus dans la société. Ainsi, le service militaire est construit comme une étape naturelle du développement entre l'adolescence et l'âge adulte. L'idée d'une société traumatisée est banalisée ce qui normalise le recours à la violence et contribue à éluder le rapport de domination avec les Palestiniens. Les sociologues notent l'absence de critique du militaire par l'imprégnation de sa culture dans d'autres organisations. La guerre relève donc de la destinée et oblige à la solidarité sociale comme étant le plus petit dénominateur commun reliant les groupes sociaux divers composant la société juive israélienne. Néanmoins,

---

<sup>745</sup> « Personne native du pays où elle vit et où ses ascendants ont vécu depuis une époque reculée. » ou dans un contexte colonial « Personne appartenant à une population implantée dans un pays avant sa colonisation. », dictionnaire en ligne du CNRTL, Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales.

<sup>746</sup> New Profile, movement for the demilitarization of Israeli society, "Militarism in Israel", <http://www.newprofile.org/english/militarismen> (consulté en avril 2014)

<sup>747</sup> Lomsky-Feder Edna, Ben-ari Eyal, "The discourses of psychology and the normalization of war in contemporary Israel", in Barak Oren, Sheffer Gabriel (eds.), *op. cit.*, p. 280-303.

l'adhésion du citoyen israélien aux valeurs et aux actions de son armée s'est affaiblie depuis les années 1980<sup>748</sup>.

Aux États-Unis, plus que la normalisation du militaire dans le quotidien, c'est plutôt la violence comme thème culturel majeur qui semble justifier le recours à la force comme moyen de régulation des conflits sociaux. La surabondance de la violence dans les médias et dans la littérature, la mystique du colt ou encore le patriotisme guerrier sont ainsi des thèmes diffus culturellement<sup>749</sup>. Le poids de l'accessibilité des armes, autorisée par le deuxième Amendement à la Constitution des États-Unis<sup>750</sup> joue dans le développement et l'entretien de la violence. Le legs historique des affrontements est également un élément important : « Cette démocratie créée *ex nihilo* a vécu des conflits religieux, ethniques et sociaux exacerbés, une expansion territoriale génératrice de massacres, une industrialisation brutale, des mouvements révolutionnaires et enfin le terrorisme<sup>751</sup>».

### 1.2.2. *Des obstacles militaires pour se protéger de l'« ennemi infiltré »*

Nous avons déjà envisagé dans le premier chapitre, la figure de l'ennemi « infiltré » dans la culture militaire israélienne. Aux États-Unis, une figure de l'ennemi « infiltré » fait également partie de la culture militaire. Elle a été réactivée dans la période post 11 septembre 2001 dans la stratégie de sanctuarisation du territoire national (*homeland security*) qui suppose la vulnérabilité de ce territoire face à des ennemis extérieurs. Cette figure de l'ennemi est contenue derrière la catégorie en anglais d'*alien*. Ayse Ceyhan en retrace les mutations :

---

<sup>748</sup> Lévy Yaguil, « Le décès du citoyen-soldat », *Les Temps Modernes*, 2008/5, n° 651, p. 65-80 ou encore Dieckoff Alain, « Quelle nation en armes ? », in Razoux Pierre (dir.), *op. cit.*, p. 15 sq.

<sup>749</sup> Royot Daniel, *Les États-Unis, civilisation de la violence ?*, Paris, Armand Colin, 2003.

<sup>750</sup> «A well regulated Militia, being necessary to the security of a free State, the right of the people to keep and bear Arms, shall not be infringed», Amendement II to the Constitution of the United States, ratifiée le 15 décembre 1791.

<sup>751</sup> Royot Daniel, *op. cit.*, p. 50.

Ce concept reprend et approfondit une vieille conception de l'ennemi développée dans les années 1790 l'ennemi infiltré à l'intérieur créé pour faire face à la diffusion des idées de la Révolution française ainsi que pour filtrer les candidats indésirables et empêcher leur naturalisation. Représenté par la figure de l'étranger (*alien*) venu de l'extérieur, soupçonné d'importer des idées subversives et de violation d'allégeance envers les États-Unis, cet ennemi était considéré non pas seulement au sens phénoménique d'un être-là (ennemi intérieur) mais était énoncé sous la forme prépositionnelle « ennemi de l'intérieur ». Cette appellation signifie que l'ennemi est transnational et se déplace de l'extérieur vers l'intérieur et/ou qu'il est déjà infiltré soit clandestinement soit de façon légale sur le territoire américain. Il convient de rappeler que depuis le XVIII<sup>ème</sup> siècle l'idée de l'ennemi de l'intérieur a fait son chemin dans la démonologie américaine et a revêtu un sens politique associé aux notions d'allégeance, de loyauté, de trahison, de sabotage, de subversion, etc. Il a été déployé différemment en fonction des contextes historiques, politiques et internationaux et représenté par des figures différentes telles que le communiste sous le Maccarthysme ou le trafiquant de drogue et l'immigré depuis les années 1980<sup>752</sup>.

Selon nous, cette conception partagée d'une figure ennemie de l'« infiltré » se déplaçant de l'extérieur vers l'intérieur justifie la nécessité de surveiller les non-Israéliens et les non-États-Uniens et de militariser les confins des territoires nationaux. Plus précisément, elle nécessite de surveiller et contrôler les indigènes sur les territoires desquels les sociétés israélienne et états-unienne se sont établies en les expulsant. Ceci constitue selon nous une analogie historique dans la genèse des États israélien et états-unien et dans le rapport de domination qu'entretiennent les États-Uniens et les Israéliens à leurs populations indigènes. Israël et les États-Unis partagent une stato-genèse qualifiable de « colonialisme pionnier » (« *settler colonialism* ») défini par David Lloyd et Laura Pullido comme : « la pratique de conquérir un territoire puis le peupler avec la population victorieuse, les colons<sup>753</sup> ». Ce type particulier de stato-genèse<sup>754</sup> implique la dépossession des

---

<sup>752</sup> Ceyhan Ayse, art. cit., 2004.

<sup>753</sup> Lloyd David, Pulido Laura, "In the long shadow of settler : on Israel and US colonialisms", *American Quarterly*, décembre 2010, vol. 62, n°4, p. 796 (notre traduction).

<sup>754</sup> Cherchant à comprendre les spécificités du conflit israélo-palestinien, l'activiste (au sein de l'organisation socialiste israélienne *Matzpen*) et mathématicien Moshe Machover estime qu'il s'agit d'un conflit colonial débuté à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle entre le projet sioniste de coloniser la Palestine et les populations indigènes de cette terre, les Arabes Palestiniens ; et ce bien qu'il ait aujourd'hui l'apparence d'un conflit opposant deux nationalismes. Moshe Machover classe cette entreprise coloniale dans la même catégorie que celle aboutissant à la constitution des États-Unis, du Canada ou de l'Australie, tous cas de colonialisme pionnier (conquête du territoire, puis remplacement de la population indigène par des colons). Il distingue ce type de colonialisme

terres des indigènes en l'occurrence les Arabes/Palestiniens depuis les premières vagues d'immigrations juives en Palestine à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle ; Amérindiens depuis le XVII<sup>ème</sup> siècle et Mexicains au Sud-Ouest des États-Unis et au Texas depuis 1848. Cette dépossession est légitimée par des mythes partagés par les colons que sont la « destinée manifeste » ou la « mission civilisatrice » que l'on retrouve dans leurs variantes israélienne et états-unienne<sup>755</sup>. Le colonialisme pionnier organise donc spatialement la domination d'un groupe de colons sur des Autres, indigènes, soupçonnés d'être des ennemis « infiltrés ». L'évidence de la militarisation des confins relève de ce colonialisme pionnier.

En Israël, ce rapport de domination allie orientalisme et emploi de la force contre les indigènes. Il est contenu dans deux métaphores respectivement : « le mur de fer » et « la villa dans la jungle ». Les premiers immigrants juifs en Palestine étaient convaincus de la supériorité morale de leur entreprise par rapport aux Arabes<sup>756</sup>. Encore minoritaires, ils adoptent un comportement de relative entente et d'« indifférence polie<sup>757</sup> » avec les populations locales s'installant principalement à l'écart des zones peuplées<sup>758</sup>. Ce rapport « poli » se modifie face à la naissance d'un nationalisme palestinien dans les années 1930 et surtout face aux révoltes arabes de 1929. Parmi les mouvements sionistes de l'époque, l'aile dure dite

---

d'autres formes de colonialisme comme en Afrique du Sud ou en Algérie française par la différence du recours à une main d'œuvre indigène dans ces derniers cas, pour exploiter les ressources du territoire conquis contrairement à une exclusion voire un nettoyage ethnique des indigènes dans les premiers cas. Selon lui, les caractéristiques spécifiques de la colonisation sioniste qui la distinguent d'autres formes de colonialisme pionnier sont les suivantes : il s'agit du dernier projet de colonisation au monde toujours en activité ; les colons ne sont pas des nationaux d'un pays européen envoyés coloniser des terres conquises mais bien de minorités dans les pays de départ qui ont toujours eu besoin de placer leur entreprise coloniale sous la protection de puissances (Royaume-Uni puis États-Unis) ; le sionisme est un nationalisme qui a réussi à attirer en Palestine une population de colons qui n'est pas minoritaire par rapport aux indigènes ; les indigènes ont constitué un nationalisme palestinien qui s'inscrit dans un nationalisme arabe régional ; enfin, la ségrégation mise en place par les colons ne repose pas sur des critères raciaux mais plutôt ethniques. Machover Moshe, *Israelis and Palestinians: conflict and resolution*, Chicago, Haymarket Books, 2012.

<sup>755</sup> Aux États-Unis, les mythes de la frontière et de la destinée manifeste pour légitimer la conquête et la colonisation de l'Ouest (nous le verrons par la suite). En Israël, le mythe du Grand Israël pour légitimer le retour des Juifs dans l'Israël biblique et la conquête et la colonisation de la Palestine. À ce propos, voir Sand Shlomo, « Les Israéliens croient aux mythes préfabriqués », *La pensée de midi*, 2010, vol.1, n° 30, p. 125-134.

<sup>756</sup> Shlaïm Avi, *The iron wall: Israël and the Arab world (2000)* ; trad. fr. O. Demange, *Le mur de fer. Israël et le monde arabe*, Paris, Buchet Chastel, 2007, p. 39.

<sup>757</sup> *Ibid.*, p. 46.

« sioniste révisionniste<sup>759</sup> » s'impose. Un de ses théoriciens, Zeev Jabotinsky, développe le concept stratégique de « mur de fer » en 1923. Il rejetait l'idée d'une expulsion mais préconisait l'emploi de la force si les Arabes avaient recours à la force. Un compromis favorable impliquant une coexistence pacifique ne serait possible qu'avec des Arabes modérés après l'édification d'une « muraille » imprenable. Extraits choisis<sup>760</sup> :

Un accord avec les Arabes et nous est inconcevable aujourd'hui comme dans un avenir prévisible [...] tout peuple indigène résistera à des colons étrangers tant qu'il conservera un espoir de se débarrasser du danger de colonisation étrangère. C'est ainsi que se conduiront les Arabes et qu'ils continueront à se conduire tant qu'ils garderont une lueur d'espoir de pouvoir empêcher la « Palestine » de devenir la terre d'Israël [...] Ce n'est qu'à ce moment-là [une fois la « muraille » établie] que les groupes extrémistes qui scandent « non, jamais » perdront de leur influence, ce n'est qu'à ce moment-là que cette influence passera à des groupes plus modérés. Et ce n'est qu'à ce moment-là que les modérés feront des propositions de compromis. Ce n'est qu'à ce moment-là qu'ils commenceront à négocier avec nous sur des sujets pratiques, tels que la garantie qu'ils ne seront pas expulsés, et l'égalité des droits civiques et nationaux.

Nous devons suspendre nos efforts de colonisation ou les poursuivre sans prêter attention à l'état d'esprit de la population indigène. La colonisation peut donc se développer sous la protection d'une force qui ne dépendra pas de la population locale, derrière un mur de fer que celle-ci sera impuissante à faire tomber.

J'espère et je crois que nous leur offrirons alors des garanties qui leur donneront satisfaction et que les deux peuples vivront en paix, en bon voisinage. Mais la seule voie d'un tel accord est celle du mur de fer, c'est-à-dire de la création en Palestine d'une force qui ne sera en aucune manière

---

<sup>758</sup> Sur la côte ou autour du lac de Tibériade. Dieckoff Alain, *Les espaces d'Israël. Essai sur la stratégie territoriale israélienne*, Paris, Presses de Sciences Po, 1989.

<sup>759</sup> Courant du sionisme politique créé par Vladimir Zeev Jabotinsky (1880-1940) en opposition au Livre blanc de Churchill de 1922 qui excluait la rive est du Jourdain comme territoire du foyer national juif. Jabotinsky proposait de créer une association sioniste alternative par rapport à la majorité des sionistes de l'époque qui agréait au Livre blanc. Ce « sionisme révisionniste » clame le contrôle de l'ensemble du Grand Israël (rives est et ouest du Jourdain). Les idées de ce courant ont constitué l'idéologie de la droite israélienne. Jabotinsky est le père politique et spirituel de cinq Premiers ministres israéliens Menachem Begin, Yitzhak Shamir, Binyamin Netanyahu, Ariel Sharon et Ehud Olmert. Peleg Ilan, "The Zionist right and constructivist realism. Ideological Persistence and Tactical Readjustment", *Israel Studies*, 2005, vol. 10, n°3, p. 127. Benjamin Netanyahu dans ses écrits *ante*-Oslo mais également Ariel Sharon dans son autobiographie intitulée *Warrior* présentent des positions similaires à celle de Jabotinsky. Shlaim Avi, *op. cit.*, p. 656.

<sup>760</sup> D'après Jabotinsky Zeev, *Ecrits : sur la voie d'un Etat*, (1923) (en hébreu) cité par Shlaim Avi, *op. cit.*, p. 47-48.

influencée par la pression arabe. En d'autres termes, la seule façon d'arriver à un accord dans l'avenir est de renoncer totalement à en obtenir un dans le présent.

Le rapport de force aux indigènes s'allie à une autre vision, orientaliste<sup>761</sup> (selon sa version israélienne<sup>762</sup>) de son Autre arabe contenue derrière la métaphore de « la villa dans la jungle<sup>763</sup> ». La perception des Arabes chez les premiers sionistes est teintée de vision coloniale entre mélange d'ignorance, de dégoût et de paternalisme<sup>764</sup>. Cette vision stigmatise l'arriération du monde arabe, tend à expliciter l'agressivité « spontanée » de « l'Arabe » envers les valeurs occidentales (dont Israël serait le représentant) et justifie la nécessaire domination des Palestiniens par Israël<sup>765</sup>. L'orientalisme israélien se manifeste aussi par un déni<sup>766</sup>

---

<sup>761</sup> L'orientalisme correspond pour Edward Said à une vision, née dans la littérature européenne au XIX<sup>ème</sup> siècle, instituée en école de pensée, puis répandue dans les différentes couches des sociétés occidentales, qui réduit le monde arabo-musulman à une catégorie virtuelle, la rendant inopérante à saisir son hétérogénéité et son mouvement. Pour lui, l'orientalisme dans sa vision moderne n'est que la manifestation d'un néo-colonialisme et le fruit de l'ignorance. Au cœur de cette ignorance réside une méthode de pensée qui consiste à « plaquer » sur « l'Orient » ses propres présupposés idéologiques et concepts occidentaux avec pour objectif inavoué ou inconscient de fabriquer une réalité orientale répondant à des besoins européens de domination, de colonisation. Said Edward W., *Orientalism* (1978) ; trad. fr. C. Malamoud, *L'orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, Paris, Seuil, « La couleur des idées », 2003.

<sup>762</sup> « La représentation que cette société a, dans sa globalité de son interlocuteur arabe, dans ses formes intellectualisées comme dans ses manifestations populaires, est largement constituée d'un sentiment très profond de supériorité (civilisationnelle, culturelle occidentale, politique (démocratique), intellectuelle) sur lequel se greffe une ignorance et une indifférence volontaires et des projections fanstasmatiques à son égard, sources du déni de sa souffrance éventuelle et, plus généralement, de son identité réelle. Et, dans les cas extrêmes, de déni de sa simple humanité », Cypel Sylvain, *Les emmurés : la société israélienne dans l'impasse*, Paris, La Découverte, coll. « Cahiers Libres », 2005, p. 80.

<sup>763</sup> La métaphore en dit long sur la représentation de soi et du monde arabe du Premier ministre Ehoud Barak qui la formula auprès de plusieurs interlocuteurs au moment des négociations de Camp David en 2000. Elle signifie qu'« Israël [serait] un îlot de modernité, de prospérité et de propreté au sein d'un environnement naturel sauvage et inquiétant, qu'il faut domestiquer pour l'empêcher de vous envahir », *ibid.*, p. 85.

<sup>764</sup> « Un sentiment de dégoût envahit mon âme » lance Eliezer Ben Yehouda, inventeur de l'hébreu moderne, après son premier contact en 1881 avec un « Arabe ». « Ils m'ont fait très bonne impression, on pourrait les comparer à de grands enfants » estime David Ben Gourion, d'après Morris Benny, *Righteous victims : a history of the Zionist-Arab conflict, 1881-1999* (2003) ; trad. fr. A. Dufour et J.-M. Goffinet, *Victimes. Histoire revisitée du conflit arabo-sioniste*, Bruxelles, Complexe, Paris, IHTP-CNRS, 2003, p. 58-59.

<sup>765</sup> Cypel Sylvain, *op. cit.*, p. 109.

<sup>766</sup> Déni que l'on retrouvait dans les propos de Golda Meir, Premier ministre de 1970 à 1974 : « Les Palestiniens n'existent pas, ce sont des Arabes », repris par d'autres dirigeants depuis. Oslo a marqué la reconnaissance des deux parties au niveau politique mais le déni de l'Autre (que l'on retrouve chez les Palestiniens également) se manifeste aujourd'hui dans la cartographie, dans l'absence d'affect pour les souffrances de l'Autre jusque dans la publicité. Ainsi, en juillet 2009, une compagnie israélienne de téléphonie avait représenté des soldats disputant une partie de football avec l'autre côté du mur sans montrer les Palestiniens. Pour visionner le clip en question : <http://www.youtube.com/watch?v=vHWjkqrI2vo>



de la réalité de « l'Autre ». « L'ignorance volontaire<sup>767</sup> » comme l'exprime l'historien Georges Bensoussan, permet à la société israélienne de se construire tout en occultant le problème de la question arabe, qui vit pourtant en son sein. Elle a contribué à fabriquer une image antinomique de cet Autre « Arabe » correspondant à ses propres besoins de domination et de supériorité morale, intellectuelle voire civilisationnelle.

Le sionisme est teinté d'orientalisme mais également d'ethnisme. L'historien et politologue israélien Zeev Sternhell dans *Aux origines d'Israël*, montre que le modèle de la nation sioniste du *Yichouv* est perçu non pas en termes de creuset d'intégration de populations différentes mais « de type herderien pour ne pas dire tribal<sup>768</sup> » se constituant dans et par l'exclusion des Autres<sup>769</sup>. Des critères ethno-religieux sont le socle de la nation israélienne contemporaine et se traduisent par la marginalisation de la population arabe d'Israël et plus encore des Territoires occupés. Cet ethnisme a ressurgi avec vigueur lors des deux *Intifadas* avec la crainte des conséquences qu'entraînerait à terme le maintien d'une trop grande mixité avec les Palestiniens. La barrière est une réponse à cette crainte. Elle consacre la vision orientaliste du « nous » contre « eux » et renforce la valeur de solidarité communautaire de ce « nous ». Un mélange d'orientalisme envers les Arabes/Palestiniens (« la villa dans la jungle ») et d'un rapport de force militarisé à ces indigènes (« le mur de fer ») sont, selon nous, autant de composants du militarisme israélien dans lesquels situer la banalisation du recours à la barrière.

---

<sup>767</sup> Bensoussan Georges, *Une histoire intellectuelle et politique du sionisme, 1860-1940*, cité par Cypel Sylvain, *op. cit.*, p. 130. Thématique importante du colonialisme, que l'on retrouve dans le colonialisme pionnier celle de la transparence de l'indigène aux yeux du colon est aussi mise à jour par Albert Memmi à propos de la colonisation française en Tunisie. « Imaginer la colonie sans le colonisé. Une boutade, plus sérieuse qu'elle n'en a l'air, affirme que « tout serait parfait... s'il n'y avait pas les indigènes ». Mais le colonialiste se rend compte que, sans le colonisé, la colonie n'aurait aucun sens », Memmi Albert, *Portrait du colonisateur* (1957), Paris, Gallimard, coll. « Folio Actuel », 1985, p. 86.

<sup>768</sup> Sternhell Zeev, *Aux Origines d'Israël – Entre nationalisme et socialisme*, Paris, Fayard, 1996, p. 26.

<sup>769</sup> Cette conception s'est développée parmi les peuples des empires russes et austro-hongrois parmi lesquels vivaient les Juifs d'Europe de l'est et centrale et où est né le sionisme politique. Le sionisme prône donc un nationalisme « qui s'appuie sur l'ethnie, la culture et l'histoire, où l'identité prend forme autour de la religion, de la langue et du folklore, perçus comme autant de manifestations des caractéristiques biologiques ou raciales spécifiques », Cypel Sylvain, *op. cit.*, p. 109, comme ce fut le cas des nationalismes polonais, roumain, slovaque, allemand ou serbe. Les

Aux États-Unis, ce rapport de domination s'inscrit dans le mythe du Front pionnier (*Frontier*). Ce mythe moteur de la genèse des États-Unis masque mal une réalité de rapports raciaux structurant la société états-unienne depuis sa création. Le mythe du Front pionnier est un des mythes puissants légitimant l'expansion vers l'Ouest, par la conquête territoriale et l'implantation de populations venues majoritairement d'Europe sur des territoires peuplés d'Amérindiens. Cette expansion est pensée comme caractéristique de l'identité américaine :

The effect of the Indian Frontier as a consolidating agent in our history is important. From the close of the seventeenth century various intercolonial congresses have been called to treat with Indians and establish common measures of defense. [...] The Indian was a common danger, demanding united action<sup>770</sup>

L'expansion se mène tout d'abord aux dépens de l'annihilation des Amérindiens par l'affrontement armé. Ainsi, l'historienne Jill Lepore situe le premier affrontement majeur entre les Algonquins et les colons de la Nouvelle-Angleterre à 1675-1676. Pour les premiers colons, cette guerre est devenue l'archétype des conflits à venir pour l'occupation du territoire : ils étaient pris en tenaille entre des ennemis intolérants outre-Atlantique et les « sauvages » de l'Ouest<sup>771</sup>. Plus proche dans le temps de la formulation du mythe de la frontière, la guerre de 1846-1848 entre les États-Unis et le Mexique aboutit à la conquête de ce qui est aujourd'hui le Sud-Ouest des États-Unis. Le traité de Guadalupe-Hidalgo de 1848 organise ce transfert de territoires. Les États-Unis accordent aux populations mexicaines présentes sur ces territoires (mais non aux indigènes amérindiens) le droit de

---

critères ethno-religieux sont au cœur de l'identité israélienne encore aujourd'hui liée à la valorisation de racines territoriales mythifiées.

<sup>770</sup> Le mythe exprimé par Frederick Jackson Turner en 1893 défend l'idée que l'expansion de la nation états-unienne vers l'Ouest est due à l'esprit « unique » américain forgé dans un individualisme acharné (« *rugged individualism* ») créé à la jonction de la civilisation et de la barbarie. Turner Frederick Jackson, *The significance of the Frontier in American History*, Penguin Books – great Ideas, [1893], 2008, p. 14.

<sup>771</sup> Au-delà des événements en eux-mêmes, entre juin 1675 et août 1676, qui proportionnellement à la population de colons est un des conflits les plus meurtriers et destructeurs de l'histoire américaine, Jill Lepore s'attache à la manière dont cette guerre a été nommée et racontée par la suite. La guerre a été gagnée par les colons avec la mort du roi Philippe, chef algonquin. Son travail atteste de l'état de relations fortes et de peurs réciproques entre Amérindiens et colons à l'époque. Lepore Jill, *The name of war, King's Philip war and the origins of American Identity*, New York: Alfred A Knopf, 1998.

décider s'ils veulent être citoyens<sup>772</sup>. Le traité indique également que les propriétés mexicaines ne seraient pas touchées. S'ensuit un processus de pacification des territoires conquis pendant plusieurs décennies avec l'idée d'apporter de l'ordre et la civilisation dans une région perçue comme sans loi et chaotique. En réalité dans ces régions où 80 000 Mexicains<sup>773</sup> deviennent citoyens états-unis, les colons venus de l'est (majoritairement euro-américains) essaient de déposséder les populations mexicaines :

The marginalization of the Mexican population proved to be a de facto prerequisite for US. Statehood for the former Mexican territories. Arizona and New Mexico, given their large and well-situated Mexican population – relative to the size and power of the Anglo populations – thus took much longer to become states than California, which had an Anglo majority by 1850<sup>774</sup>.

Le Sud-Ouest se caractérise donc par des heurts violents entre Euro-Américains et Mexicains-Américains et Amérindiens distincts en fonction des régions. La pacification et la marginalisation des Mexicains et des Amérindiens se terminent au début du XX<sup>ème</sup> siècle avec toutefois une absence de régulation de la ligne frontière. Les citoyens Mexicains-Américains qui réussissent localement comme au Texas à préserver une autonomie économique et politique sont traités par les nouveaux arrivants comme des citoyens de seconde-zone<sup>775</sup>. Il faut attendre la révolution mexicaine en 1917 et la création de la Border Patrol en 1924 pour que s'amorcent les prémices de contrôles frontaliers. Le front pionnier se transforme alors tout au long du XX<sup>ème</sup> siècle en une frontière internationale qu'il convient de surveiller<sup>776</sup>.

---

<sup>772</sup> Meeks Eric V., *The US-Mexico Borderlands : A transnational History* ("Chapter 2 : The Mexican North becomes the US SouthWest : 1824-1848"), à paraître en 2015, d'après un document de lecture d'un séminaire de présentation à l'Arizona State University.

<sup>773</sup> *Ibid.* ("Chapter 3 : Civil Wars, Nation Building, and Identity: 1848-1880").

<sup>774</sup> Nevins Joseph, *Operation Gatekeeper and Beyond, The War on « Illegals » and the Remaking of the US-Mexico Boundary*, New York, Routledge, 2010, 2<sup>nd</sup> ed., p. 27.

<sup>775</sup> Pour un travail sur la constitution progressive de l'identité mexicaine-américaine dans ce contexte de domination par les Euro-Américains voir le travail englobant de Gutierrez David, *Walls and Mirrors, Mexican Americans, Mexican immigrants, and the politics of ethnicity*, Berkeley, University of California Press, 1995.

<sup>776</sup> St John Rachel, *Line in the Sand, A History of the Western U.S.-Mexico border*, Princeton, Princeton University Press, 2012.

Cette expansion territoriale par la force sous les auspices du mythe de la Frontière est à resituer dans une problématique de relations racialisées entre groupes constituant la société états-unienne. Cette perspective développée par le courant des *Critical Race Studies* explique l'existence d'un « contrat racial » inhérent au projet national états-unien qui organise la distribution des ressources selon des privilèges liés à la « race », favorable à la « race » blanche, Euro-Américaine. Ce « contrat racial » est défini comme : « un système politique en soi, une structure particulière de pouvoir, de règles formelles et informelles, de privilèges socio-économiques, de normes pour la distribution différenciée de richesses matérielles et d'opportunités, bénéfices, souffrances, droits et devoirs<sup>777</sup> ». Il définit une réalité binaire entre Blancs et non-Blancs, associée d'un côté à l'Européen, le contrat social, la morale, la civilisation, la citoyenneté, la connaissance, le connu, le politique et de l'autre le non-Européen, l'État de nature, le sauvage, le non-civilisé, le naturel, l'*alien*, l'inconnu. Cette binarité trouve une incarnation dans les conceptions du territoire entre un espace civilisé Blanc et au-delà du front pionnier un espace « sauvage » à conquérir<sup>778</sup>.

C'est donc par la guerre et la subordination par la force (voir l'annihilation) de populations indigènes au profit d'une population de colons dominante que sont analogues les militarismes israélien et états-unien. C'est également au titre de cette conception militarisée de leur environnement<sup>779</sup> que les Israéliens et les États-Uniens considèrent comme évidente la militarisation de leurs confins. Le recours aux outils militaires « barrières » en Israël et aux États-Unis doit être replacé dans les caractéristiques des militarismes états-unien et israélien en comprenant

---

<sup>777</sup> Mills Charles W., *The Racial Contract*, Ithica, Cornell University Press, 1997, p. 3 (notre traduction).

<sup>778</sup> *Ibid.*, p. 4 : « these strange landscapes [...], this alien flesh [...], must be mapped and subordinated ».

<sup>779</sup> Pour Andrea Smith, il est possible de généraliser à l'échelle globale ces relations de domination entre colons et indigènes qu'elle qualifie de « suprématie blanche » selon trois piliers relevant de logiques distinctes : esclavage/capitalisme ; génocide/colonialisme et orientalisme/guerre. Le deuxième sous-tend la logique d'une disparition des indigènes ou d'un traitement des indigènes comme des « présents absents », un système de répression ambivalent pour l'auteur qui révèle aux Américains la précarité initiale de leur État-nation... Le troisième sous-tend la logique orientaliste décrite par E. Saïd de supériorité de l'Ouest en construisant un « Autre » à la fois inférieur, exotique et menaçant d'où la nécessité de le dominer par la force. Smith Andrea Lee, "Heteropatriarchy and the Three Pillars of White Supremacy. Rethinking Women of Color Organizing". in Smith Andrea Lee. Richie Beth E.. Sudbury Julia (eds.), *The Color of Violence: The INCITE! Anthology*, Cambridge, South End Press, 2006, p. 66-73.

l'imprégnation du militaire dans la société. Une analogie essentielle nous apparaît résider dans une histoire partagée de colonialismes pionniers soit la conquête militaire d'un territoire pour que s'y installent des colons tout en organisant la domination de populations indigènes. Cette histoire façonne les représentations des groupes majoritaires israéliens et états-uniennes (Juifs et Euro-Américains) ainsi que leurs rapports sociaux marqués par le recours à la force envers les indigènes (Palestiniens et Mexicains-Américains et Amérindiens).

\*\*\*

L'emploi de « barrières » comme obstacle militaire pour contrôler et/ou contraindre des mobilités n'est pas propre aux États-Unis ni à Israël. Leur efficacité apparaît douteuse au regard des objectifs d'étanchéité affichés si on considère les vitrines de mise en œuvre de ces obstacles avant les mobilisations que nous étudions. Pour les professionnels de la sécurité, la « barrière » est en fait un outil marginal mais complémentaire par rapport à d'autres technologies pour contrôler les indésirables. Le recours à ces obstacles fait pourtant sens dans les cultures militaires et politiques israélienne et états-unienne et atteste d'un rapport militarisé qu'entretiennent ces sociétés avec leur environnement. Malgré ce constat de marginalité technologique, au sein des deux coalitions pro-barrière, une expertise du recours tactique à ces outils est mobilisée par la participation active d'experts militaires et policiers. Grâce à eux, les « barrières » s'imposent comme outils de sécurisation légitimes dans les débats publics, et ce face à des alternatives à la militarisation des confins.

\*\*\*

## **Chapitre 4. Légitimations et controverses autour des « barrières »**

« Les barrages de la mère dans la plaine, c'était le grand malheur et la grande rigolade à la fois, ça dépendait des jours. C'était la grande rigolade du grand malheur. C'était terrible et c'était marrant. Ça dépendait de quel côté on se plaçait, du côté de la mer qui les avait fichus en l'air, ces barrages, d'un seul coup, d'un seul, du côté des crabes qui en avaient fait des passoires, ou au contraire, du côté de ceux qui avaient mis six mois à les construire dans l'oubli total des méfaits pourtant certains de la mer et des crabes. Ce qui était étonnant c'était qu'ils avaient été deux cents à oublier ça en se mettant au travail. »

Marguerite Duras, *Un barrage contre le Pacifique* (1950), Paris, Gallimard, 1997, p. 48.

Nous appréhendons, à présent, le processus de sécuritisation des situations de mobilité par les prises de positions publiques de professionnels de la sécurité membres des coalitions pro-barrière. Comment ces professionnels de la sécurité imposent-ils l'évidence de la nécessité de la militarisation ? Comment légitiment-ils le recours aux « barrières » ? Leurs prises de position pro-barrière se heurtent à des résistances, à des controverses sur les dispositifs à mettre en œuvre. Ces résistances et controverses reposent sur les dissensions fortes au sein des sociétés en question, sur la ou les sources du problème des mobilités. Ainsi dans ce chapitre, nous examinons, d'une part, le rôle des professionnels de la sécurité au sein des coalitions pro-barrière dans la diffusion d'une expertise du recours aux « barrières » dans des forums de débats publics, et d'autre part, les controverses à ce recours. *In fine*, ce chapitre esquisse les contre-cadrages au cadrage dominant pro-barrière des mobilités.

Dans le chapitre précédent, nous avons démontré que l'outil militaire « barrière » est un outil marginal pour contrôler les mobilités par rapport aux technologies de surveillance dans des forums militaires. Pourtant, pour les coalitions de cause pro-barrière, c'est un outil central de revendication, légitimé par la mobilisation d'une expertise pro-barrière. Cette expertise s'exprime dans des forums de débats publics

(comme le JBSAC en Arizona, à la Knesset ou dans des conférences *ad hoc* en Israël). Ève Fouilleux distingue schématiquement deux types de forums<sup>780</sup> entre forum de production d'idées sur le politique et forum de communautés de politiques publiques où sont réutilisées, ré-institutionnalisées ces idées à travers leur transformation en instruments de politique publique<sup>781</sup>. Dans ce chapitre, nous nous intéressons à ce deuxième type de forum où l'outil technique « barrière » deviendrait pour des communautés politiques (au-delà des professionnels de la sécurité) un instrument<sup>782</sup> de politiques publiques. Pour comprendre cette conversion, il faut examiner la circulation de l'idée du recours aux « barrières » des forums militaires vers ceux de politiques publiques et de suivre les acteurs la permettant. L'évidence de la mise en place de mesures sécuritaires repose sur le monopole des professionnels militaires et policiers dans les conceptions de la sécurité. Une place marginale est accordée dans le débat public aux discours dissidents ou critiques qui en démontreraient les ressorts sociaux ou économiques, contribuant à l'élaboration et la diffusion d'une pensée unique sécuritaire<sup>783</sup>. Cela suppose donc d'envisager la marginalisation du recours à d'autres instruments via l'étude des controverses. Les controverses sont des séquences de discussion et d'affrontement entre des points de vue divergents sur un sujet lors de temps

---

<sup>780</sup> « Des scènes plus ou moins institutionnalisées, régies par des règles et des dynamiques spécifiques, au sein desquelles des acteurs ont des débats touchant de près ou de loin à la politique publique que l'on étudie », Fouilleux Ève, « Entre production et institutionnalisation des idées : la réforme de la politique agricole commune », *Revue Française de Science Politique*, 2000, vol. 50, n°2, p. 278.

<sup>781</sup> *Ibid.*, p. 279.

<sup>782</sup> « Un instrument d'action publique constitue un dispositif à la fois technique et social qui organise des rapports sociaux spécifiques entre la puissance publique et ses destinataires en fonction des représentations et des significations dont il est porteur », Lascoumes Pierre, Le Galès Patrick, « Instrument », in Boussaguet Laurie, Jacquot Sophie, Ravinet Pauline (dir.), *Dictionnaires des Politiques Publiques*, Paris, Sciences Po Les Presses, 2010, 3<sup>ème</sup> édition, p. 325. Ce peut être des lois, des règlements, des régulations économiques ou fiscales, des opérations communications : tout moyen d'orienter les relations entre l'exécutif administratif et les administrés. Cela permet de théoriser le rapport gouvernant/gouverné. Appliqués à la sécurité, les « instruments » influencent les comportements des acteurs sociaux (ici le contrôle) en autorisant certaines pratiques (la militarisation des confins) pour diminuer les menaces définies (d'« infiltrations »). La militarisation des confins est un instrument de gouvernance des citoyens israéliens et états-unis selon nous, comprenant entre autres le déploiement d'outil militaire, « barrière ».

<sup>783</sup> Ainsi, pour reprendre les termes de Didier Bigo : « La sécurité est ce que les professionnels en font ». Pour éclairer un processus de sécuritisation, l'accent n'est plus mis sur les pratiques mais sur les positions de pouvoir qu'occupent les experts ou professionnels de l'(in)sécurité. Voir en introduction, la présentation de cette manière de concevoir les scénarios de sécuritisation. Bigo Didier, « Sécurité et immigration : vers une gouvernamentalité par l'inquiétude ? », *Cultures et conflits*, Printemps-été 1998, n° 31-32, p. 13-38.

d'exploration et de stabilisation des enjeux<sup>784</sup>. Leurs déroulements reposent sur des activités de sélections d'arguments, d'évacuation d'acteurs, d'imposition d'autres. Les théoriciens de la sécuritisation *made in Copenhagen* tendent à concevoir le sécuritaire comme déconnecté des pratiques et des règles politiques. Ici nous entendons contester cette idée, en resituant les politiques de militarisation dans des controverses politiques et techniques. Les controverses techniques sur les modalités de sécurisation définissent un affrontement entre un cadrage pro-barrière et d'autres cadrages alternatifs des situations de mobilités. Certes le recours à la militarisation et le cadrage pro-barrière s'imposent avec la force de l'évidence en Israël et aux États-Unis, mais ils s'imposent face à des contre-cadrages et la revendication concurrente d'instruments distincts de gestion des mobilités.

Ainsi, dans ce chapitre, la première section compare les prises de positions pro-barrière de la part de professionnels de la sécurité au sein des deux coalitions. Elle analyse le rôle des experts militaires et policiers dans la légitimation technique du recours aux « barrières » (1). Les deuxième et troisième sections se concentrent sur les contre-cadrages au cadrage pro-barrière des mobilités. Dans la deuxième section, nous répertorions les cadrages radicaux « anti-Mur » de la part d'acteurs rejetant radicalement la militarisation des confins en Israël et en Arizona (2). Enfin, la troisième section examine des controverses d'ordres techniques sur les modalités de la militarisation de la part d'acteurs qui débattent la sécurisation des confins (3).

## **1. Des experts pro-barrière épris de carriérisme politique**

La parole d'autorité dépend de la position sociale du locuteur<sup>785</sup>. Il en va de même pour les professionnels de la sécurité dans le débat pro-barrière en Arizona et en

---

<sup>784</sup> Lascoumes Pierre, « Controverse », in Boussaguet Laurie, Jacquot Sophie, Ravinet Pauline (dir.), *op.cit.*, p. 172.

<sup>785</sup> Pierre Bourdieu a critiqué les tenants du *speech act* rappelant que : « En fait l'usage du langage, c'est-à-dire aussi bien la manière que la matière du discours, dépend de la position sociale du locuteur qui commande l'accès qu'il peut avoir à la langue de l'institution, à la parole officielle, orthodoxe, légitime » et « Cette autorité, le langage tout au plus la représente, il la manifeste, il la symbolise : il y a une rhétorique caractéristique de tous les discours d'institution,



Israël et dans la relation d'expertise entre acteurs du sécuritaire et acteurs politiques. L'expertise militaire auprès du politique<sup>786</sup> relève donc d'un travail d'animation et de communication. Ce travail des experts s'exprime publiquement dans des lieux de conviction aussi bien de lobbying, d'agences administratives, de services de renseignement mais aussi de forums de débat public ou « forums hybrides<sup>787</sup> » où se croisent savoirs experts et profanes sur une politique publique. Les experts y jouent le rôle de conciliateurs de représentations en dépolitisant les enjeux. Nous nous concentrons ici sur les trajectoires de ces experts de sécurité qui ont rejoint et animé les coalitions de cause pro-barrière, ainsi que leurs prises de positions publiques et leurs argumentations. Ces experts brouillent les frontières entre expertise militaire et carrière politique. Ils inscrivent la cause pro-barrière à leur agenda professionnel pour mieux investir le champ politique. Plus précisément, nous nous attachons à la description de ces tactiques de la part du général Uzi Dayan en Israël et de deux shérifs de l'Arizona, Paul Babeu et Joe Arpaio.

### **1.1. En Israël, l'expertise militaire au secours des activistes**

Dès le début de leur mobilisation, les activistes de Gader Le Haïm ont cherché à attirer l'attention de différents experts militaires et personnalités à leurs événements publics pour augmenter la crédibilité de leur revendication pro-barrière. Dans ce but, en novembre 2001, ils rencontrent Danny Rothschild, général de réserve, et président du Conseil pour la paix et la sécurité, mais ça n'aboutit à rien (à cause d'une controverse sur le projet politique de la barrière, nous le verrons). Au printemps 2002, pour amener une crédibilité militaire à leur plainte à la Cour suprême contre le gouvernement et forcer celui-ci à décider la construction de la « barrière », les activistes recherchent des déclarations sous

---

c'est-à-dire de la parole officielle du porte-parole autorisé s'exprimant en situation solennelle », Bourdieu Pierre, « Le langage autorisé : les conditions sociales de l'efficacité du discours rituel » (1975), in Bourdieu Pierre, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil, 2001, p. 161 et 163.

<sup>786</sup> Plusieurs modèles existent pour envisager ces relations : subordination des experts au pouvoir, usurpateurs du pouvoir dans le modèle technocratique, équilibre entre experts, décideurs et public. Pour une entrée dans le sous-champ de l'analyse de l'expertise, voir Saint-Martin Denis, « Expertise », in Boussaguet Laurie, Jacquot Sophie, Ravinet Pauline (dir.), *op.cit.*, p. 266.

<sup>787</sup> Callon Michel, Lascoumes Pierre, Barthe Yannick, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*. Paris, Seuil, 2001.

serment (*affidavit*) de la part d'experts militaires attestant que la « barrière » peut être opérationnelle rapidement. Le 14 avril 2002, Ilan Tzion et Adi Barouh rencontrent Assaf Hefetz, ancien commandant des services de police israélien de 1994-1997, qui accepte<sup>788</sup>. Assaf Hefetz se présente comme un expert en contre-terrorisme se prévalant d'une expérience dans l'armée et la police israéliennes<sup>789</sup>. Par la suite, il a participé aux événements publics organisés par Gader Le Haïm. Ainsi, le 10 juin 2003 il est présent lors de la réunion de constitution du Conseil pour la barrière aux côtés d'Arieh Amit, commandant en chef de la police en charge du secteur de Jérusalem<sup>790</sup>. Enfin, les activistes contactent le général Uzi Dayan ce qui donnera naissance (nous l'avons détaillé dans le chapitre deux) à une coalition nationale. Uzi Dayan joue un rôle central dans la pression pro-barrière. Uzi Dayan né en 1948 est un militaire de carrière, aujourd'hui général réserviste. Il a grandi dans un *moshav*<sup>791</sup> dans des conditions rudimentaires et pionnières<sup>792</sup>. Son père est mort durant la guerre de 1948-1949. Il est le neveu de Moshe Dayan<sup>793</sup>. Entré dans l'armée depuis son service militaire en 1966<sup>794</sup>, il a intégré et servi dans un commando de l'unité spéciale *Sayeret Matkal* pendant 15 ans dont il a été le commandant<sup>795</sup>. A la fin de sa carrière militaire en octobre 2002, il a été successivement assistant du chef de l'État-major de l'armée israélienne (1998-

<sup>788</sup> D'après Fence for Life, « Archives », <http://www.hagader.org/English/forum.asp> (consulté en septembre 2011).

<sup>789</sup> Assaf Hefetz a notamment créé en 1975 l'unité *Yamam*, unité d'élite contre-terroriste de la police aux frontières israélienne. Il s'est illustré par un « fait d'arme » en 1978 dans le nord d'Israël à Ma'alot, où sous son commandement il a repris le contrôle d'un bus pris en otage par les Palestiniens. Il est aujourd'hui à la tête d'une agence de consultance en matière de sécurité, CMID, proposant à l'international une expertise en matière de sécurisation d'événements et de lutte contre le terrorisme. D'après "Assaf Hefetz, A National Hero. Country-club attack 1978", The TIX Group (Israeli Experience in Homeland Security Group), <http://www.thetixgroup.com/TIX/Assaf%20Heffetz.html> (consulté le 12 octobre 2013) et la biographie d'Assaf Heffetz sur le site de "Four Troop, The Human factor of security" <http://www.fourtroop.com/top-officials/police/bbcvbcvbcv> (consulté le 12 octobre 2013).

<sup>790</sup> Arieh Amit, général de réserve, a servi dans la police de 1975 à 1997. Il a ensuite été consultant auprès du conseil à la Sécurité nationale. Il est aujourd'hui membre d'ICT – *International Policy Institute for Counterterrorism* à Herzliya.

<sup>791</sup> Une communauté agricole coopérative en Israël associant plusieurs fermes.

<sup>792</sup> Meyers Nechemia, "Retired General Uzi Dayan not easily discouraged", *Jewish Review*, 5 septembre 2009.

<sup>793</sup> Considéré comme un des pères fondateurs de l'État israélien, Moshe Dayan (1915-1981) était un militaire puis ministre israélien. Il a été ministre de la Défense lors de la guerre des six jours, le début de l'occupation et la guerre du Kippour de 1973.

<sup>794</sup> Tsipouri Tali, « *Hayemurim cmo alcol. Kos zé nermad, bakbuk catastrofa* », « Jouer c'est comme l'alcool. Un verre ça va, une bouteille c'est la catastrophe », *Globes*, 15 mars 2013, en hébreu (notre traduction).

<sup>795</sup> Meyers Nechemia, art. cit. L'unité *Sayeret matkal* est une unité d'élite de l'armée israélienne de lutte contre le terrorisme, de reconnaissance et de renseignement militaire. Elle est en charge aussi du sauvetage des otages hors des frontières.

2000) puis président du Conseil national de sécurité (2000-2002) et conseiller à la Sécurité Nationale (nommé à ces postes par Ehoud Barak)<sup>796</sup>. C'est cette stature-là d'expert militaire dont il dispose au moment de rejoindre les activistes de Gader Le Haim.

Retraçant ses efforts pour convaincre Ariel Sharon du bien fondé de recourir à une « barrière », Uzi Dayan nous rappelle qu'il menait cette campagne de conviction déjà en tant que conseiller à la sécurité nationale, se situant avec d'autres (il cite les noms d'Avi Dichter et de Haim Ramon<sup>797</sup>) du côté des partisans de tactiques défensives pour combattre le terrorisme à l'inverse de Sharon qui privilégiait des tactiques offensives. A chaque nouvel attentat, il revenait à la charge auprès des décideurs :

I made a whole campaign for it, a silent one but still a campaign for example I met on right and left trying to convince them that this is not going to be the border, nobody was convinced by that. [...] I explained it from the military from the security point of view. I even went to Benjamin Netanyahu who was the Minister of finance those days and I showed him a work which shows that because of terrorism Israelis lost almost 4% of the income. [...] It's not enough to deter and to have Intelligence. Offense and you need a good defense. There is no good offense without security fence. [...] Now, in order to fight terrorism effectively you need Intelligence, you need offense but you need a good defense as well because when all other means fail finally there is defense and the patrols who go along the fence. First of all, I tried to convince Sharon that if you don't fight terrorism effectively, you leave the key to any progress in the heads of some terrorists [...] First of all because of the... because he was very much on the offense and not on the defense and two because it caused him a very problematic political problem. (entretien Dayan 2012).

Ses arguments militaires pro-barrière sont doubles. Le premier est de dire qu'une « barrière » est efficace, comme peut l'attester selon lui, le dispositif similaire mis en place autour de Gaza :

I pointed at Gaza. There is a security fence not a very modern one but still managed to stop, to prevent all the infiltration to Israel or at least no terror group managed to cross the fence and commit a terror attack. There were two terror attacks in the crossing points. The first time a group managed to

---

<sup>796</sup> “Uzi Dayan, nommé conseiller à la sécurité nationale”, *Nana10 News*, 31 août 2000 (en hébreu, notre traduction).

<sup>797</sup> “What actually helped us, I was not alone as the head of this. The head of this General Security Service was for it, Dichter and Haim Ramon for certain reason.” (Entretien Dayan 2012).

launch an effective attack through the security fence was when Gilad Shalit was kidnapped. (entretien Dayan 2012).

Le second est de se situer non pas du point de vue des stratèges de l'armée mais du point de vue des routines des commandants de brigades et des colonels sur le terrain. Selon Uzi Dayan, ce que l'armée veut sur le terrain c'est une barrière qui fixe une « ligne de responsabilité » pour délimiter qui contrôle quoi et où<sup>798</sup>.

It's so effective not because of technical issue but because they draw a line of responsibility. Let me explain myself. If today there is a terror attack, it goes from Hebron to Beer Sheva and kills 1000 of Israelis. The next morning if you ask somebody who is responsible for it. The commander of the Central Command may say, it's Hebron right but I can't block everybody etc. and I can't control Hebron from the inside of Hebron. The mayor of Beer Sheva says: what do you want me to do make a fence around Beer Sheva ? The head of the Police, the Chief of Staff, nobody will feel responsibility for it. Because everybody has his responsibility. For example, if there was an attack in Hebron on the Jewish settlement in Hebron, the next morning the Commander of the Central Command will gather all the press and make that and that and decide what to do because he feels responsible for the whole thing. Now, if there is no fence nobody feels responsibility. On the other hand, if there is a fence everybody asks the question: where was the crossing point? Where they crossed the fence? And then the one who is in charge of this segment on the whole fence, he is the responsible. Sometimes it is a brigade commander or so. There was a terror attack who comes from Qalqiliya on highway number 6 for example. And somebody wasn't paying enough attention, he did not close one of the water tunnel under the fence, under the wall in that place. The next morning the border guard, the Commander of the regional brigade and they did everything because they understood immediately that this is under their responsibility. So a fence more than everything is a line of responsibility. This is a very important issue because there if somebody who say it won't happen again in my part, under my responsibility, and that's the whole thing. [...] if you take a company of soldiers and ask the company commander do you want a fence in your region ? Everybody will say I need a fence. (entretien Dayan 2012).

En 2001, ces arguments défendus par Uzi Dayan face aux autres stratèges israéliens ne suffirent pas à convaincre Ariel Sharon et son gouvernement de coalition de ne pas concevoir la barrière comme un projet politique. En tant que conseiller à la sécurité nationale, Uzi Dayan ne pouvait défendre publiquement une

---

<sup>798</sup> Cette idée de la « ligne de responsabilité » à déterminer sur le terrain, Uzi Dayan la détaille également auprès de la journaliste Isabel Kershner : “The military wanted definition, a fence that

idée distincte de celle de l'armée et du gouvernement<sup>799</sup>. Uzi Dayan se présente comme un déçu du sharonisme de gouvernement<sup>800</sup>. Il comprit que le seul moyen pour vaincre les réticences des hommes politiques et de la majeure partie de l'état-major à l'idée d'une barrière c'était de mobiliser l'opinion publique. En juin 2002, il quitte ses fonctions de président du Conseil national de sécurité et de conseiller au gouvernement pour créer avec d'autres spécialistes de ces questions et des représentants de la société civile, une association Conseil pour la « barrière de sécurité ». Libéré de sa position de conseiller, il pouvait alors travailler avec les activistes.

It was a very small group. And I started to work with them much later because when I was the national security adviser I could not work with them so it was only one or two years later after I was out of my... when I was done with that position. (entretien Dayan 2012).

Il décide donc de jouer la carte de la mobilisation de l'opinion publique contre le gouvernement et contre Ariel Sharon.

## **1.2. En Arizona, les shérifs à la rescousse**

Dans la composition du JBSAC, une place importante est accordée aux côtés des parlementaires, aux professionnels et aux administrations de sécurité<sup>801</sup>. La première séance du 30 mars 2011 du JBSAC est alors consacrée à envisager les principaux intervenants pour collecter des informations sur la situation frontalière. Dès le départ donc, le co-président du comité, Russ Jones, énumère une liste de potentiels participants amenés à venir faire une présentation : entre acteurs du

---

would delineate responsibility for who controls what, and where". Kershner Isabel, *Barrier: the seam of the Israeli-Palestinian conflict*, New York, Palgrave Macmillan, 2005, p. 57.

<sup>799</sup> D'ailleurs, dans son intervention intitulée « Defense Policy in the face of change in the International system » le 17 décembre 2001 à la conférence stratégique d'Herzliya en tant que conseiller national à la sécurité, Uzi Dayan ne mentionne pas la possibilité d'un recours à la barrière alors même qu'il s'étend longuement sur l'enjeu terroriste, le ton est même plutôt offensif « if you're attacked by terror, strike back, defend yourself », alors même que depuis juin 2001, le conseil à la Sécurité nationale qu'il préside a fourni au gouvernement un plan pour mettre en œuvre la « barrière de sécurité ».

<sup>800</sup> Backmann René, *Un mur en Palestine*, Paris, Folio Actuel, 2009, 2<sup>ème</sup> éd., (chapitre 4 « La campagne de Dayan »), d'après les entretiens réalisés avec Uzi Dayan.

<sup>801</sup> La loi SB 1406 détaille la composition des membres permanents du comité. *JBSAC Report*, 8 novembre 2011, document papier obtenu auprès du secrétariat d'Al Melvin.

monde économique<sup>802</sup>, acteurs sécuritaires militaires ou policiers<sup>803</sup>, compagnies de construction d'infrastructures militaires ainsi que des « représentants tribaux ». Une part importante des intervenants détient donc une expertise en matière de sécurité et d'affaires militaires. Le JBSAC est donc un forum hybride dominé par des experts de la sécurité. Revenons sur la teneur des interventions de ces professionnels de la sécurité : directeurs d'administration de l'Arizona, constructeurs et shérifs.

Chaque directeur d'administration dresse devant le JBSAC une présentation des actions de ses services. Gilbert Orrantia (Department of Homeland Security de l'Arizona) détaille le 25 mai 2011 comment son administration gère les fonds alloués par le gouvernement fédéral pour lutter contre les réseaux affiliés aux cartels mexicains<sup>804</sup>. Il s'inquiète au passage de la diminution de ces fonds en 2011 par rapport aux années précédentes. John Halinowski (Department of Transportation) fait de même en juillet 2011 décrivant les surveillances par caméras CCTV du trafic autoroutier. Robert Halliday (Department of Public Safety) en août 2011 décrit les contrôles de véhicules et analyse les chiffres de saisies de drogues. Enfin les trois interventions de Charles Ryan (Department of Corrections) le 29 juin 2011, le 27 juillet 2011 et une nouvelle fois en avril 2012 sont moins descriptives. Charles Ryan présente au comité l'avantage financier de fournir du « *inmate labor* » dans des projets de nettoyage des zones frontalières comme ce fut le cas vers Nogales<sup>805</sup>. Cette offre est approuvée par les

---

<sup>802</sup> Les noms de Margie Emmerman, Luis Ramirez, conseils commerciaux auprès de la gouverneure, des présidents des chambres de commerce frontalières, plus généralement des acteurs issus du secteur privé, du transport et du commerce transfrontalier sont énumérés. Procès-verbal session du 30 mars 2011, *JBSAC Report*, 8 novembre 2011, *idem*.

<sup>803</sup> La Border Patrol, l'association des shérifs de comtés, l'association des forces de police, les agents fédéraux de ICE, du ministère de la Justice, les Arizona Rangers, la Civil Air Patrol etc. *idem*.

<sup>804</sup> « Placing bollards in front of buildings, surveillance systems, SWAT equipment, communications, personal protection equipment, antidotes, special operations and vehicles », notre transcription de son intervention lors de la séance du 25 mai 2011 du JBSAC, vidéo en ligne sur Arizona Legislature's Live Proceedings, Arizona State Legislature, [http://azleg.granicus.com/ViewPublisher.php?view\\_id=19](http://azleg.granicus.com/ViewPublisher.php?view_id=19) (consulté en octobre 2013).

<sup>805</sup> « To clean up debris left by illegal immigrants, repair fences and install cattle guards ». Il expliqua également l'économie de 12,5 millions de dollars pour le contribuable que représente l'emploi de prisonniers, d'après notre transcription de son intervention lors de la séance du 27 juillet 2011, *idem*.

parlementaires comme solution à bas coût pouvant servir à entretenir et construire la « barrière »<sup>806</sup>.

Les auditions sont également parsemées de présentations concernant les caractéristiques matérielles des « barrières » possibles. En septembre 2011, Al Melvin présente lui-même les barrières grillagées type « Sandia » installées par l'entreprise Alabama Metal Industry Corporations. En décembre 2011, un commercial d'une autre entreprise de travaux publics Granite Construction, sous-traitant de Boeing, présente le type de services qu'elle procure au DHS. Il s'agit de réparation de barrières et de construction des bases en béton pour poser les tours de surveillance de Boeing dans le secteur de Tucson. Le commercial évoque également les enjeux principaux de construction en termes d'accès aux zones reculées et de surveillance du chantier par des compagnies de sécurité<sup>807</sup>. La discussion principale lancée par Steve Smith est celle du coût<sup>808</sup>. Les représentants de Granite en décembre 2011 estiment à 1 million de dollars les réparations sur les barrières en un an pour le seul secteur de Tucson, ce qui semble affecter les espoirs des membres du JBSAC et de Steve Smith<sup>809</sup>. Les coûts d'entretien des « barrières » constituent donc un obstacle prédominant au soutien du projet, que les parlementaires n'avaient pas pris en compte.

Deux shérifs membres du JBSAC vont jouer le rôle d'experts en « barrière » et rassurer les autres membres sur la possibilité d'y recourir. Nous nous concentrerons plus longuement sur les interventions de deux d'entre eux particulièrement enthousiastes, les shérifs Joe Arpaio et Paul Babeu. Aux États-Unis, un shérif est un élu responsable de l'application des lois dans un comté. Dans l'histoire de la conquête et de la colonisation de l'Ouest, les shérifs étaient les

---

<sup>806</sup> Al Melvin suite à sa présentation d'avril 2012 rappelle que 6 000 prisonniers seraient disponibles dans l'État à cette fin, *idem*.

<sup>807</sup> Présentation intitulée "Overview of Border Fence Projects", par Chris Rogers, Manager of Construction, Arizona Region, Granite Construction devant le JBSAC le 20 décembre 2011, *idem*.

<sup>808</sup> Steve Smith mentionne lors de la séance du 31 août 2011, soit un mois après le lancement national de l'appel aux dons *Build the border fence*, qu'il est en contact avec des entreprises de travaux publics qui seraient prêtes à faire don de quelques kilomètres. Steve Smith devant le JBSAC le 31 août 2011, *idem*.

seuls représentants de l'ordre au sein de communautés en formation. Certains shérifs se sont illustrés dans la traque et l'arrestation de bandits. Aujourd'hui, des shérifs comme Joe Arpaio dans le comté de Maricopa (qui englobe la métropole de Phoenix donc loin de la frontière) et Paul Babeu dans le comté non frontalier de Pinal représentent des vestiges de cette histoire, sauf que les bandits ont été remplacés par les migrants non autorisés.

**Joe Arpaio**, 80 ans, shérif du comté de Maricopa depuis 1992, élu six fois de suite sous l'étiquette du parti républicain. Il est connu dans tous les États-Unis pour sa dureté envers les migrants, mais aussi pour sa corruption et la violence des méthodes employées par ses équipes. Il a acquis ses lettres de noblesse en créant à moindre coût dès son premier mandat en 1993 la prison de *Tent City* avec du surplus de matériel militaire<sup>810</sup>. Déjà célèbre, Joe Arpaio se préoccupe d'immigration à partir de 2006 lorsqu'il constate que le nouveau procureur du comté, Andrew Thomas, s'était fait élire en promettant des mesures contre cette population. Il a également profité de nouvelles dispositions de la part du DHS donnant pouvoir à des agences de police locales pour lutter conjointement contre les migrants non autorisés. Il met alors en place une équipe de lutte contre le trafic d'êtres humains pour cibler non pas les passeurs de migrants mais les migrants eux-mêmes<sup>811</sup>. Les contrôles nocturnes se multiplient alors le long des principales routes de transit vers la Californie<sup>812</sup>. Dans un premier temps, cet effort a été salué par l'agence fédérale en charge de la lutte anti-migrants non autorisés (ICE) et par l'État d'Arizona lui allouant des crédits pour mener à bien ce travail. À partir de 2008, les contrôles contre les « suspects » se font de plus en plus pressants et ont attiré pour la première fois la réprobation du maire de Phoenix. Le comté se divise alors entre les villes soutenant les efforts du shérif en ce sens et celles qui commencent à y voir un risque de pratiques discriminantes envers les migrants et citoyens hispaniques. Le 4 avril 2008, le maire de Phoenix demande une enquête fédérale pour examiner si les pratiques du shérif sont belles et bien discriminantes. En décembre 2011, le ministère fédéral de la Justice a publié les conclusions de cette enquête : de nombreux cas de profilage racial et de violation des droits de l'homme ont été recensés. Le procureur fédéral demandait alors la présence de

<sup>809</sup> Il estimait alors avoir obtenu en un mois 250 000 dollars. En mai 2014 ce sont moins de 300 000 dollars qui ont été récoltés. Montini Ej, "Imaginary solution to real problem from virtual leaders", *Arizona Central*, 10 mai 2014.

<sup>810</sup> Les 2 200 détenus y vivent en plein désert sous des bâches de toile, obligés de porter des sous-vêtements roses sous leur tenue à rayures blanches et noires. Le bureau du shérif est régulièrement attaqué en justice par des familles de détenus pour une mauvaise prise en compte des besoins médicaux des prisonniers, ce qui laisse envisager un aperçu des conditions de détention à *Tent City*.

<sup>811</sup> Conformément au *Human smuggling Act* de 2004 de l'État d'Arizona qu'Andrew Thomas a décidé de mobiliser à partir de 2006 pour pénaliser les migrants aux côtés des passeurs.

<sup>812</sup> Sur l'investissement par le procureur du comté et le shérif Joe Arpaio de cet enjeu de lutte contre les clandestins à partir de 2006, voir le web documentaire *Reasonable Doubt* par le *East Valley Tribune*, juillet 2008, [http://www.eastvalleytribune.com/special\\_reports/reasonable\\_doubt/](http://www.eastvalleytribune.com/special_reports/reasonable_doubt/) (consulté en octobre 2012)



surveillants fédéraux dans les équipes du shérif, ce qu'a refusé Joe Arpaio. Le ministère de la Justice lui a alors retiré le pouvoir de détenir et d'expulser les immigrants non autorisés au nom de l'État fédéral. Le shérif a annoncé qu'il continuerait de remettre aux autorités fédérales les « clandestins », mais ICE refuse régulièrement de les accepter, ce qui contraint le shérif à les remettre à la Border Patrol. Cet acharnement sur l'immigration non autorisée et par la suite son combat contre l'administration Obama a fait de Joe Arpaio une des figures de proue nationale pour les conservateurs et nativistes du pays. Régulièrement invité sur *Fox News*, il est aussi une des égéries du *Tea Party*. Il reçoit aussi les visites de politiques conservateurs comme Michelle Bachmann en 2011<sup>813</sup>. En 2010, il a soutenu l'adoption de SB 1070 et a fait partie du JBSAC. Au fil de ses réélections, il polarise de plus en plus les électeurs du comté de Maricopa. En avril 2015, attaqué en justice par l'ACLU sur de nouveaux cas de discrimination raciale, l'enquête fédérale au sein de ses services démontre que le shérif était conscient des pratiques de discrimination par ses subordonnés mais a ignoré les injonctions des juges fédéraux pour y mettre un terme<sup>814</sup>.

Joe Arpaio devant le JBSAC mais plus généralement en public, se définit comme fin connaisseur du « problème frontalier » de par sa carrière itinérante de « dur homme de loi<sup>815</sup> ». Avant son élection comme shérif en 1992, il a servi dans l'armée, puis comme policier avant d'intégrer la Drug Enforcement Administration – DEA (en poste au Texas et à Mexico). Le 27 juillet 2011, invité à parler devant le comité, il s'exclame : “I support the fence [...] once they have the fence, they should go to jail. Period. That's what we do here [et tape du point sur la table]<sup>816</sup>”. Le 28 septembre 2011, devant le JBSAC, il s'exprime ainsi à la question de ce qu'il faut faire à la frontière : “I know the border, I worked in Mexico city. [...] You should talk to the local sheriffs there. If I was on the border, I may have a different strategy on the border”. Son soutien à la barrière ne semble pas se fonder sur une expertise définie mais bien sur une intransigeance dans la lutte contre les migrants non autorisés, ce qui constitue son cœur de crédibilité tant professionnelle qu'électorale.

---

<sup>813</sup> Billeaud Jacques, “Michele Bachmann Courts Arizona Sheriff Joe Arpaio”, *The Huffington Post*, 15 septembre 2011.

<sup>814</sup> Soler Alessandra, “MCSO can't rebuild trust with Arpaio in charge”, *Arizona Republic*, 27 avril 2015.

<sup>815</sup> “About Sheriff Joe Arpaio”, *Maricopa County Sheriff Office*, <http://www.mcso.org/About/Sheriff.aspx> (consulté en septembre 2012).

Le profil du quarantenaire Paul Babeu, shérif du comté de Pinal n'est pas le même (voir notre carte « Arizona, lieux d'enquête »). Paul Babeu est un transfuge du Massachusetts qui s'est essayé très tôt à la politique<sup>817</sup>. C'est aussi un militaire de profession qui a été envoyé dans le cadre de l'Arizona Army National Guard à Yuma en 2006-2007 lors de l'Opération Jump Start. Il a alors été commandant de 700 soldats pendant 17 mois<sup>818</sup>. Ayant raté son entrée en politique au Massachusetts, il retente sa chance en 2008 en se présentant sous l'étiquette républicaine dans le comté de Pinal sans pourtant faire en 2008 de la sécurité frontalière un sujet de campagne<sup>819</sup>. Il est élu et de là démarre une carrière de shérif faucon sur la question frontalière et l'immigration allant jusqu'à conseiller John Mc Cain lors de sa campagne pour le Sénat de 2010<sup>820</sup> et Mitt Romney en 2012. Il ambitionne même un siège d'élu au Congrès en 2012. Paul Babeu nous rappelle donc sa légitimité d'expert en sécurisation frontalière, tirée de son expérience de « *combat engineer* » dans la Garde nationale à Yuma et le long de la frontière californienne :

You're talking to somebody who not only as a sheriff with significant trafficking happening here but with somebody who served as a commanding officer who lived there, who by the way our task force collectively supported the border patrol. [...]

I also backed fifteen plus years ago cos I was in California as a young [... tenet?], as a combat engineer helping to build fence south of San Diego, north of Tijuana. I was a platoon leader and we were building 14 foot tall corrugated steel no climb fence which means you can't put your fingers or your feet in. (entretien Babeu 2013).

---

<sup>816</sup> Notre transcription des interventions de Joe Arpaio des 27 juillet 2011 et 28 septembre 2011, vidéo en ligne sur Arizona Legislature's Live Proceedings, Arizona State Legislature, [http://azleg.granicus.com/ViewPublisher.php?view\\_id=19](http://azleg.granicus.com/ViewPublisher.php?view_id=19) (consulté en octobre 2013).

<sup>817</sup> Steller Tim, McCombs Brady, "Paul Babeu is new face of Arizona sheriff", *Arizona Daily Star*, 23 mai 2010.

<sup>818</sup> "You'll see here, you're talking to the right guy. [il se lève pour me montrer ses titres militaires accrochés au mur derrière lui] Task force Yuma, I was a commanding officer of Task Force Yuma and I'm an army officer, retired now. But, I had a year and half, I was deployed to Yuma. I commanded anywhere from 400 up to the average 700 active duty soldiers and airmen. It would go up to as many as a 1000. Under Operation Jumpstart. So I have lived there." (entretien Babeu 2013).

<sup>819</sup> Steller Tim, McCombs Brady, art. cit.

<sup>820</sup> Paul Babeu apparaît à ses côtés le long de la « barrière frontalière » dans un clip de campagne de John Mc Cain pour sa réélection comme sénateur en 2010 où le candidat demande au shérif : « *complete the danged fence* ». Vidéo-clip accessible sur You Tube. Voir chapitre cinq pour les actions de lobbying pro-barrière de Paul Babeu auprès des élus fédéraux.

Son engagement pro-barrière est avant tout tactique. Il nous décrit une recette de sécurisation de la frontière où la construction de « barrières » à certains endroits de la frontière joue un rôle de soutien au travail de la Border Patrol. Le déploiement de « barrière » à certains endroits offre un avantage tactique à la Border Patrol pour pousser les migrants dans des zones où ils peuvent être interceptés. Cela permet à la Border Patrol de mieux s'organiser :

First is to have 6.000 armed soldiers and airmen on the border, deployed for up to two years. [...] Step number 1. Step number 2 is to build the infrastructure, the fencing, the double-barrier fencing with the technology of lighting, cameras, infra-red in the night and sensors, and there are other technologies. Now I make it very clear that this fence is not nearly 2.000 miles of fence across all the border. We are not building the Great Wall of Mexico. What we are doing and this is why we had actors in the past I referred to them, people like Michelle Bachman who ran for President and other people who talk about building a wall from ocean to the Gulf. It's insane. They show their lack of understanding of the terrain differences as well as that there's natural boundaries that make it almost restrictive in itself. And then, this nearly 700 miles of fence is... you place it in certain areas. You place it where there's historical smuggling routes, where there's trafficking both foot traffic and even vehicular traffic. And a lot of this is centered around metropolitan and urban areas so like Tijuana. The reason why it is so important, you got a million people there, right on the border so all along the border where there is an urban centers or any built up area south of the border or north of the border, this is important that once you understand this you understand honestly more than what secretary Napolitano understands about this issue. She knows a lot and I don't mean to dismiss this but if she can just capture this information and why this would work, the border in a period of 2 to 3 years would be secured and then we can move past it and get to the immigration reform that everybody wants to get to. [...] This fence gives them that opportunity to push anybody who's smuggling anything, humans or drugs to another area that's they have a chance now to catch them, the Border Patrol now has hours to days to catch them and it gave them a chance to do their jobs. (entretien Babeu 2013).

Selon lui, la « barrière » n'est pas l'élément central pour lutter contre les « clandestins », elle présente juste à certains endroits un avantage tactique. Paul Babeu détaille même les composantes des « barrières » à mettre en œuvre et les autres tactiques à déployer :

The corrugated steel matted fence almost looks like it's not a regular fence where you can put your hands in, it's so tight you can't put a finger, you

can't climb it. It could be breached by putting a ladder or something else but this is where you have sensors, lighting, cameras, you have infra-red for night time and you're alerted to an incursion of that obstacle. We knew that works but it only works if you have enforcement, if you have observations whether through technology or through real people there and then even if you have technology and if you don't enforce anything it still doesn't work right? This is where it took an enforcement so people realize you can not come through here and that's what we did so i'm referencing California. So we visually and physically built obstacles there and saw the shift go from there shifted east to Arizona. Now I'm down in Yuma and saw this on the ground living there for this period of time and being in charge of the tactical components of the mission to actually have soldiers and airmen who are armed right on the border with their eyes and ears doing surveillance and high profile position: we want to be seen, to act as a deterrent right? Very different than what the military does cos the military starts to lurk, to use every advantages to defeat the enemy. (entretien Babeu 2013).

Son argumentaire pro-barrière fait du comté de Yuma un prototype dont les recettes doivent être appliquées à d'autres endroits le long de la frontière.

Tactically what needs to be done are found in the successes of our Operation Jumpstart in Yuma. [...] So the proof of concept, proof of concept, proving a concept that can work, because everybody is struggling on what would work here. You're hearing that anywhere. It's a crux of your question. Where does this go? How is this resolved? You will find through something that works in one place, you replicate it in order to try to replicate the success we enjoyed there. (entretien Babeu 2013).

Appliquer ces recettes à d'autres endroits le long de la frontière, c'est tout l'objet de sa collaboration en 2010 pour le *10 Point Plan* des sénateurs Mc Cain et Kyl pour la sécurité frontalière. Ce plan de sécurisation frontalière composé par les deux sénateurs et les shérifs Paul Babeu et Larry Dever (du comté de Cochise) prévoit, en se basant sur les objectifs du *Secure Fence Act* de 2006, de compléter 100 kilomètres de « triple ou double barrière » à certains endroits de la frontière<sup>821</sup>.

---

<sup>821</sup> Il s'agit du point cinq du plan. Les autres points prévoient : 1) le déploiement de 3 000 militaires et de 3 000 agents de la Border Patrol ; 2) la financement de l'opération *Streamline* pour pénaliser les entrées non autorisées ; 3) le financement de l'opération *Stonegarden* pour financer l'équipement des forces de l'ordre de l'Arizona ; 4) augmenter les salaires des agents de la Border Patrol positionnés dans des zones rurales à fort trafics, donc dangereuses ; 6) recourir à 25 drones Predator B ; 7) moderniser les liaisons radios entre les forces de police ; 8) construire des bases opérationnelles pour la Border Patrol ainsi que certains checkpoints permanents dans le secteur de Tucson ; 9) obliger le gouvernement fédéral à rembourser les frais d'incarcération des « *criminal aliens* » aux autorités locales ; 10) installer un juge fédéral à plein temps dans le comté de Cochise. John McCain US Senator Arizona, "Senators McCain and Kyl announce Border Security Plan", 20 avril 2010, <http://www.mccain.senate.gov/public/index.cfm/press-releases?ID=1c51b23d-d4f6-a829-94f6-3ef0e67514e1> (consulté le 25 octobre 2012).

Les coalitions pro-barrière mobilisent des professionnels de la sécurité mettant en avant leurs expertises en matière de contrôle des indésirables, fournissant des arguments tactiques sur la possibilité de mise en place des obstacles.

### **1.3. Des experts pro-barrière épris de politique**

L'engagement pro-barrière de ces experts doit néanmoins être repositionné dans la construction de leurs carrières politiques. C'est un des points communs partagé par les shérifs pro-barrière comme Joe Arpaio et Paul Babeu ou le général Uzi Dayan. Les experts pro-barrière sont aussi des professionnels de la politique. Cela ressort dans leurs prises de positions publiques.

En Arizona, les discours de Paul Babeu ou de Joe Arpaio tranchent avec ceux des autres shérifs frontaliers invités à s'exprimer devant le JBSAC. Ainsi Larry Dever, shérif du comté de Cochise, n'intervient que brièvement le 31 août 2011 se contentant de souligner l'enjeu de l'intégration des « *illegals* » aux États-Unis<sup>822</sup>. Leon Wilmot, assistant shérif du comté de Yuma, décrit le 27 avril 2011, l'excellente collaboration entre les différentes autorités en matière de sécurité frontalière et se félicite de l'érection d'une barrière<sup>823</sup>. Le seul enjeu pour lui est que le gouvernement fédéral continue de financer les systèmes de communication et l'achat de technologies pour les forces de l'ordre locales. À la question posée de savoir comment sécuriser plus globalement la frontière, il répond : "I can only elaborate on what we have in our area"<sup>824</sup>. Le contraste entre les prises de paroles de ces deux shérifs frontaliers et celles de Joe Arpaio et Paul Babeu devant le JBSAC est saisissant. Ces derniers font de leurs interventions, aux fondements experts, des discours politiques qui dépassent les enjeux de sécurité frontalière.

---

<sup>822</sup> Intervention de Dever Larry, 31 août 2011, vidéo en ligne sur Arizona Legislature's Live Proceedings, Arizona State Legislature, [http://azleg.granicus.com/ViewPublisher.php?view\\_id=19](http://azleg.granicus.com/ViewPublisher.php?view_id=19) (consulté en octobre 2013).

<sup>823</sup> "Since the border fence has come up, our reports on robbery and recovered vehicle in the desert are null, our border deaths are down significantly [...] we don't have people down there that are dying". Leon Wilmot, 27 avril 2011, *idem*.

<sup>824</sup> *Idem*.

Joe Arpaio présente l'action de ses services de police à deux occasions : la première, le 27 juillet 2011, sur la sécurité frontalière ; la seconde, le 28 septembre 2011, sur son programme de milice. Le ton de son intervention est à la connivence avec les parlementaires républicains sur la sécurisation frontalière au-delà de l'encadrement des milices :

Ok. It's legal. I would like to talk to the senate and the legislators, maybe we can put a little more [il fait un signe d'arrangement avec sa main droite] authority and power, behind, I'm trying to think much more on what we need [Al Melvin acquiesce] We may, we gonna work together with you senators, Thank you for your interest in this program<sup>825</sup>.

Cette connivence est également attestée par la convivialité, les rires aux blagues que formule Joe Arpaio et les applaudissements nourris de la salle et des parlementaires suite à ses interventions. Plus précisément, son intervention du 27 juillet 2011 est un inventaire des mesures à mettre en place pour lutter aux États-Unis contre les migrations non autorisées : loi pour lutter contre la traite d'êtres humains, l'application des sanctions aux employeurs, l'utilisation de prisonniers pour nettoyer les zones dégradées par les passages, la construction de « barrières » et l'enfermement des migrants l'ayant traversée. Le ton est ferme, criminalisant et pénalisant à l'égard des migrants – voire même discriminant envers les Hispaniques<sup>826</sup>, flattant l'entrain des groupes *Tea Party* présents dans l'audience<sup>827</sup> et accusatoire envers l'inaction du gouvernement fédéral. Pour Joe Arpaio, intervenir devant le JBSAC revient à disposer d'une tribune d'expression pour véhiculer l'image de son intransigeance en matière migratoire, sa marque de fabrique électorale depuis 2006, plus que d'apporter une expertise précise en matière de sécurité frontalière.

---

<sup>825</sup> Joe Arpaio devant le JBSAC le 27 juillet 2011, notre transcription, *idem*.

<sup>826</sup> Lors de son intervention devant le JBSAC le 31 août 2011, il dit vouloir s'attaquer aussi aux « illegals » déjà présents sur le territoire, assimilant au passage les citoyens états-uniens hispaniques à des migrants non autorisés : “Politicians does not want to enforce the laws. They say: the border cannot be secured first, why ‘first’? First is to enforce the laws. Let’s do something on the people who are here illegally. Why? Hispanic votes for some politicians, you know that?” (notre transcription, *idem*).

<sup>827</sup> Voir chapitre deux pour un descriptif des liens entre les groupes estampillés *Tea Party* et les membres du JBSAC. Le 27 juillet 2011, Joe Arpaio se félicite de l'action du *Tea Party* en s'adressant aux groupes présents dans le public : “Tea Party? That’s great, if you don’t like something. [rires dans la salle] that’s how you get things done [...] maybe one day the president and the congress will do something to solve the problem.” (notre transcription, *idem*).

Paul Babeu intervient longuement, quant à lui, le 31 août 2011. Il commence par rappeler que c'est au regard de son expérience de bâtisseur de « barrières » qu'il soutient l'initiative *Build the border fence*. Il félicite l'action pro-barrière des parlementaires rappelant que l'idée fut imposée, de manière similaire, à Bill Clinton par le représentant républicain californien de San Diego Duncan Hunter. Puis, son intervention devient plus politique et se détache de l'expertise pro-barrière :

This is America problem to national security. It's not only Arizona. It's not only illegal immigration. [...] insecurity and instability create further vulnerability for our country [...] Cartels are the enemy of America. [...] Putting America first and defend our border and protect our people. The threat is real<sup>828</sup>.

Son intervention prend une tonalité patriotique et populiste<sup>829</sup>. Suite à cette intervention, Al Melvin surenchérit en soulignant que c'est une des tâches de ce comité de parler et de dénoncer ce que ne fait pas le gouvernement fédéral. Par ces prises de positions qui s'éloignent de l'expertise sécuritaire, les shérifs investissent l'enjeu du recours aux « barrières » dans une visée de carriérisme politique individuel, comme Uzi Dayan en Israël.

En Israël, en tant que président du Conseil pour la barrière, à l'été 2003 Uzi Dayan passe alors son temps dans les bureaux des ministres et des membres de la Knesset à Jérusalem pour tenter de forcer le gouvernement à construire plus rapidement la barrière.

Maj. Gen. (res.) Uzi Dayan, who heads the public council for the establishment of a security fence that was founded last week, said: "We have no problem with the line that has been approved and is under construction. What we have is a problem with two-thirds of a fence that has not been approved, so in fact the ground will remain wide open and the fence will not be effective if it is not complete. We are losing precious time and continuing to pay a price in blood." Dayan said the one responsible for this is the prime minister, who for political reasons is delaying the construction, and it is he who must give answers to the public, which believes that a fence is being built<sup>830</sup>.

---

<sup>828</sup> Notre transcription de l'intervention de Paul Babeu devant le JBSAC le 31 août 2011, *idem*.

<sup>829</sup> "CBP are heroes" ; "people on top are all screwed up [applaudissements nourris]", *idem*.

<sup>830</sup> Mualem Mazal, "Logistics Chief: no delays in the fence", *Haaretz*, 16 juin 2003.

En Juillet 2003<sup>831</sup>, Uzi Dayan s'entretient donc avec le ministre des Finances, Benjamin Netanyahu, soutien de la barrière qu'il appelle même alors une « barrière économique, sociale et sécuritaire<sup>832</sup> ». Pour ce dernier il n'y a pas de problèmes d'allocations budgétaires à la construction de la « barrière ». L'enjeu en Israël à l'été 2003 réside donc pour Dayan et les activistes dans la pression pour accélérer la construction de la « barrière » au nom d'impératif sécuritaire. Les arguments de l'ex-Général sont donc d'ordre militaire et économique, comme lors de sa prise de parole pendant la réunion inaugurale du forum des maires et présidents de région du Sud pour une « barrière » à Omer (près de Beer-Sheva) le 29 mai 2003. Uzi Dayan y estime alors que la « barrière » peut être réalisée d'une traite du nord au sud. La barrière représente selon lui un « investissement financier » qui est moins important que le coût des attentats<sup>833</sup>.

Le discours aux États-Unis du conférencier Uzi Dayan est tout autre et beaucoup plus politique. Dans deux prises de positions pro-barrière réalisées devant un public états-unien, en décembre 2003 et en novembre 2005, Uzi Dayan justifie le projet sécuritaire et le réinscrit dans une vision stratégique plus globale du conflit israélo-palestinien. Le 19 décembre 2003 dans une présentation intitulée « In defense of the fence » au Washington Institute, Uzi Dayan alors président du Conseil pour la barrière s'y exerce<sup>834</sup>. Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2003, le ministère de la défense a publié un tracé complet de la barrière du nord au sud de la Cisjordanie. Les arguments avancés par Uzi Dayan sont l'efficacité de la barrière dans la lutte

---

<sup>831</sup> En 2003, les attentats ont diminué par rapport à 2002. Pour l'armée, il n'y a pas de retard dans la construction de la « barrière ». Elle se déroule en fonction des approbations du tracé par le gouvernement. En juin 2003, seuls 39 kilomètres sur 130 approuvés entre Salem et Elkana sont opérationnels et patrouillés par l'armée, 8,5 kilomètres sur 22 approuvés ont été complétés autour de Jérusalem. De plus, depuis novembre 2002, les constructions sont en cours sur une deuxième portion dans la région de Gilboa mais rien n'est opérationnel. Malgré les approbations du tracé par le gouvernement (environ 200 kilomètres à ce moment), rien n'est approuvé pour les parties centrales et sud de Cisjordanie. Ce sera chose faite avec la publication du premier tracé complet le 1<sup>er</sup> octobre 2003. *Idem*. Voir notre chronologie du chantier de la « barrière » en accompagnement du manuscrit.

<sup>832</sup> Mualem Mazal, « Fence in a fog », *Haaretz*, 11 juillet 2003.

<sup>833</sup> « Reserve General Dayan fence construction by stages – 'the idea of a crooked' », *Ynet*, 29 mai 2003 (en hébreu), <http://www.ynet.co.il/articles/0,7340,L-2639316,00.html> (consulté en juillet 2012).

<sup>834</sup> Dayan Uzi, « In defense of the fence », discours au Washington Institute, Policy #437, 19 décembre 2003, <http://www.washingtoninstitute.org/policy-analysis/view/in-defense-of-a-fence> (consulté en juillet 2012).



contre le terrorisme, d'un point de vue à la fois sécuritaire et économique<sup>835</sup>. Puis, il réinscrit la barrière dans un projet politique plus global : elle serait une « précondition » pour mener à bien la solution à deux États. Elle contribuerait désormais à redessiner les frontières démographiques d'Israël<sup>836</sup>. Elle peut également permettre de mener à bien des actions unilatérales de retrait. En novembre 2005, alors même que les Israéliens se sont retirés de Gaza à l'été, Uzi Dayan s'exprime devant le Council on Foreign Relations à New York, l'argument démographique revient pour analyser et justifier le retrait de Gaza et la construction de la barrière<sup>837</sup>. Ce qu'Uzi Dayan endosse c'est en fait sa vision politique du conflit pour un homme qui veut tenter sa chance en politique. Sa vision est contenue dans un plan nommé à l'époque le *Tafnit plan* :

Tafnit, it's a new political movement that we formed about four months ago with Rabbi Yehuda Gilad. [...] The three main messages and the new agenda that we propose is, one, disengaging from the Palestinians to a Jewish democratic State ; two, changing priorities in Israel, making education and job creation not less important than security; and three fighting corruption in Israel, corruption and violence – or I think it's not less dangerous than terrorism<sup>838</sup>.

En effet en mai 2005 dans la perspective des élections de 2006, Uzi Dayan crée son parti *Tafnit* (en hébreu : « retournement ») un parti centriste<sup>839</sup>. En matière de vision sur le conflit avec les Palestiniens, son programme est basé sur l'idée d'une séparation politique avec les Palestiniens, l'évacuation des colonies de « Samarie » (nord de la Cisjordanie) et la détermination des frontières selon des considérations

---

<sup>835</sup> « After 16 years of Intifada [...] the fence is also meant to preserve the human rights of Israeli citizens [...] over 3-4 % of GNP or \$4 Billion lost due to terror in each of the last 3 years », *idem*.

<sup>836</sup> « Today there are 10 million people between the Jordan and the Mediterranean Sea. In 2020, there will be 15 million people and only 45 % of them will be Jews. Failure to change Israel's borders is a threat to the Jewish democratic identity of the state of Israel that is the essence of its existence », *idem*.

<sup>837</sup> « We will continue and complete the security fence [...] to fight terrorism. [...] We will redeploy along a new line in the West Bank, which gives better security for Israel, which assure that Israel continues to be a Jewish democratic state », Council on Foreign Relations, « A conversation with Uzi Dayan », New York, 1<sup>er</sup> novembre 2005, Transcript, <http://www.cfr.org/israel/conversation-uzi-dayan-audio/p9213> (consulté en août 2012).

<sup>838</sup> *Idem*.

<sup>839</sup> L'enjeu principal mis en avant par Uzi Dayan lors de l'élection de 2006 est celui de la lutte contre la corruption. Une campagne essentiellement médiatique, pour un vote protestataire, qui n'a pas obtenu suffisamment de voix pour entrer à la Knesset, Blum Leibowitz Ruthie, « One on One: Uzi Dayan's agenda », *The Jerusalem Post*, 22 novembre 2006.

démographiques<sup>840</sup>. *Tafnit* n'a obtenu aucun siège, et a été avalé par le Likoud en 2008<sup>841</sup>.

Au regard de cette trajectoire, l'investissement de la cause pro-barrière par Uzi Dayan semble s'inscrire dans un opportunisme politique sur un sujet consensuel de ce début des années 2000. René Backmann note que la justification sécuritaire du projet de barrière défendue par Uzi Dayan publiquement « n'est pas tout à fait sincère<sup>842</sup> », ni la seule. D'un côté, elle masque mal l'investissement de cette cause au nom de considérations politiques de reformatage des paramètres de l'occupation et d'alternative au dogme de la séparation politique négociée à Oslo. De l'autre, elle fait oublier des stratégies d'investissement de cette cause jugée populaire donc payante électoralement par un général avide de transformer son aura militaire en poste politique. D'autres pro-barrière comme Danny Rothshild ou Azi Nagar estiment qu'Uzi Dayan est avant tout un opportuniste politique. Azi Nagar estime que les calculs de Dayan au moment de la pression pro-barrière de 2003-2004 étaient ceux d'un stratège politique en quête d'un poste de ministre :

[Uzi Dayan] was always with his eyes to go to Politics.  
(entretien Rothshild 2012).

Uzi Dayan before he moved to Likud, he waited Ehud Barak to make him Minister. And I asked him : "Uzi what do you want to be ? To wait for Barak to give you something ? He is checking everyone that was generals and everything because they want to be the first one. Don't except him to hug you and make you being a minister. Come as Ami Ayalon, go to election and the people friends of Labor...

*He went to elections Uzi Dayan and he lost...*

Yes, but if he had come with Labor, he would have succeed. Because he's family of Dayan for good or not. But he goes to Likud because Barak don't give him nothing, he came with Asaf Hefetz, who was the general chief of the Police, he was with our association to build the movement. He and Proper from Osem company. Dayan brings a lot of people. But I told him

---

<sup>840</sup> Watzman Haim, "Fencing Israel", *Orion Magazine*, mars-avril 2008.

<sup>841</sup> Questionné sur une de ses plus grosses erreurs, Uzi Dayan explique : créer un parti pour les élections de 2006 : « les probabilités de victoires étaient trop maigres avec un petit parti ». Il dirige depuis 2011 *Mifal HaPais*, la loterie nationale, nommé à ce poste par B. Netanyahu dont il est proche. Tsipouri Tali, art. cit.

<sup>842</sup> « En réalité, les avis "techniques" livrés par le Général Uzi Dayan, qui préside le Conseil national de sécurité, coïncident étroitement avec les choix idéologiques du stratège et du politicien Uzi Dayan partisan d'annexer à Israël les grands blocs de colonies de « Judée-Samarie » et de faire de la barrière une frontière entre Israël et un futur État de Palestine ». Backmann René, *op. cit.*, p. 69.

also: "Dayan, look, I'm a political animal, *Haya politit* yeah but I told him listen you bring also... what you need to do to succeed in our movement, say to Proper, say to Meir Shani (?), people that have a lot of money, to bring you 20/30 thousand dollars, since we have to 200 000 dollars we make exactly what Nusseibeh and Ami Ayalon said when they sign on "Nusseibeh-Ayalon initiative". (entretien Nagar 2012).

Alors même que l'outil technologique militaire « barrière » n'est pas plébiscité par les professionnels de la sécurité frontalière, certains professionnels en font le cœur de leur expertise auprès des coalitions de cause pro-barrière. En mobilisant cette expertise au service de coalitions de cause, ils poursuivent en fait un agenda politique personnel. Les shérifs et militaires en Arizona et en Israël sont aussi des professionnels de la politique. Cette double casquette leur permet de brouiller les lignes entre expertise et politique. L'investissement de la cause pro-barrière leur permet d'alimenter ce brouillage. Ce brouillage contribue à banaliser l'idée du recours aux barrières et le consensus autour de cet ordre sécuritaire.

## **2. Dissensions sociétales : cadrage pro-barrière, contre-cadrages « anti-Mur »**

En Arizona tout comme en Israël, la militarisation des confins fait l'objet de résistances. Elle génère des dissensions fortes au sein des sociétés civiles. Le pouvoir de l'expertise sécuritaire se situe dans la définition des menaces et dans l'imposition d'un cadrage hégémonique de ce qui pose problème et la solution à mettre en œuvre. Le cadrage pro-barrière s'impose face à des cadrages alternatifs lors de controverses. Dans les deux sections suivantes, nous cherchons à identifier les controverses auxquelles sont confrontés les acteurs pro-barrière. Nous commençons par identifier les interactions entre acteurs pro-barrière et d'autres types d'acteurs, puis la teneur des controverses autour de la barrière, avant de les resituer dans des dissensions sociétales plus larges sur les mobilités et le rapport à l'Autre. Dans cette deuxième section, nous envisageons donc les acteurs avec lesquels interagissent (directement ou indirectement) les coalitions de cause pro-barrière, ainsi que leurs contre-cadrages des situations de mobilité. Nous les appelons les « Anti-Mur » soit ceux rejetant radicalement pour des raisons politiques, humanitaires ou environnementales la militarisation des confins et la

mise en place d'un dispositif de contrôle des mobilités incluant la construction de « barrières »<sup>843</sup>.

### 1.1. Israël : résister à la « barrière » pour résister à l'occupation

Dans les archives de Gader Le Haïm, les activistes mentionnent avoir envoyé des lettres au ministre de la Défense, à l'avocat de l'armée et au ministre de la Justice le 31 décembre 2003 contre des tentatives de destruction du chantier de la « barrière de sécurité » par des Anarchistes contre le Mur<sup>844</sup>. Les activistes appellent les autorités « à ne pas atténuer les instructions d'ouvrir le feu sur ceux attaquant la barrière<sup>845</sup> ». Le 17 juin 2004, le journal de la deuxième chaîne (*Arutz Chtaïm*) montre une vidéo prise par un des activistes à une réunion des Anarchistes contre le Mur début février 2004 où un des Anarchistes estimait que « le bon côté du mur c'est qu'on peut y aligner les députés du parti travailliste et du Likoud et les gens qui surveillent les *checkpoints* pour les fusiller un à un<sup>846</sup> ». Le 30 août 2004, Gader Le Haïm a également témoigné à un bureau de police de la tenue de ces propos. Gader Le Haïm dans la recension de ces activités insiste donc sur les interactions avec les Anarchistes pour mieux légitimer son propre combat pro-barrière. Ce combat avec les Anarchistes est toutefois à relativiser comme nous l'indique Uri Gordon, membre d'Anarchistes contre le Mur. Selon lui, les actions de Gader Le Haïm contre eux étaient des provocations pour mieux légitimer leurs propres actions, auxquelles ils n'ont pas répondu<sup>847</sup>.

Les avocats de Gader Le Haïm se sont également retrouvés confrontés aux ONG israéliennes de défense des droits de l'homme assistant les Palestiniens de

---

<sup>843</sup> Evelyne Ritaine emploie le terme « Mur » avec une majuscule pour désigner la politique du Mur soit l'ensemble du dispositif de contrôle des « indésirables ». Nous reprenons à notre compte ce terme, Ritaine Evelyne, « La barrière et le *checkpoint* : mise en politique de l'asymétrie », *Cultures et Conflits*, 2009a, n°73 (Frontières, marquages et disputes), p. 19.

<sup>844</sup> En anglais *Anarchists against the Wall*, en hébreu : *Anarchistim Neged Hagader*, groupement anarchiste israélien créé en 2003.

<sup>845</sup> D'après Fence for Life, « Archives », <http://www.hagader.org/English/forum.asp> (consulté en septembre 2011) et le reportage vidéo de Canal 2 (*Arutz Shtaïm*), dans le programme *Hahadashot* du 17 juin 2004, notre traduction, accessible sur le blog d'Adi Barouh : <http://www.adibarouh.org.il/adivideo.html>

<sup>846</sup> *Idem*.

Cisjordanie dans leur combat juridique contre le tracé de la « barrière de sécurité ». Deux d'entre elles : HaMoked et ACRI<sup>848</sup> ont mené des actions auprès de la Cour suprême pour contester l'érection de la « barrière ». Les juristes de ces deux ONG ont, dès l'émission des ordres militaires de réquisition des terres pour construire la « barrière » en avril 2002<sup>849</sup>, aidé les villageois palestiniens à contester ces ordres militaires sans succès devant la cour d'appel de l'administration civile<sup>850</sup> israélienne. Puis en novembre 2003, une deuxième vague de pétitions a été portée devant la Cour Suprême par ces ONG israéliennes. Certaines plaintes défendues par HaMoked et ACRI voulaient remettre en cause la légalité aux yeux du droit international du projet dans son ensemble. D'autres plaintes concernaient la contestation de tronçons de « barrière » par des Palestiniens. Enfin d'autres encore concernaient l'opérationnalisation des portes agricoles le long de la « barrière ». L'argumentaire de HaMoked, dans le cadre de sa plainte contre le projet dans sa totalité, repose sur quatre points : le tracé ne repose pas sur une raison sécuritaire étant situé loin de la Ligne verte ; le « barrière » viole les droits de l'homme des Palestiniens ; il procède à l'annexion *de facto* de pans de la Cisjordanie à Israël ; le statut juridique de la « zone de suture » est problématique à cause de l'imposition d'un régime de permis pour les résidents palestiniens qui discrimine entre Israéliens et Palestiniens dans l'accès à cette zone<sup>851</sup>. Nous revenons dans le chapitre six sur les actions dans l'arène judiciaire des avocats de Gader Le Haïm et leur affrontement avec ceux de ces ONG. Lors de notre entretien, Ilan Tsion estime que Gader Le Haïm était la seule

---

<sup>847</sup> Conversation téléphonique en date du 9 février 2012 avec Uri Gordon en anglais.

<sup>848</sup> En hébreu : *haMoked l'Haganat haPrat*, Centre pour la défense de l'individu, créé en 1988 & ACRI / *Association for Civil Rights in Israel* en hébreu : *haAguda l'Zchuyot haEzrach b'Yisrael* créée en 1972.

<sup>849</sup> Sfard Michael, "The fight against the Separation Wall: the Legal Front in Israel", discours à l'ONU, New York, 13-14 septembre 2004, <http://www.hamoked.org/items/7090.pdf> (consulté en avril 2014).

<sup>850</sup> La *Civil Administration* est un organe militaire faisant partie du COGAT (*Coordinator of Government Activities in the Territories*) dépendant du ministère de la Défense créé par le gouvernement israélien en 1981 pour gérer les « affaires civiles » de Cisjordanie. À l'époque cela s'inscrit dans un processus de remplacement du gouvernement militaire des populations palestiniennes occupées par une « administration civile » accentuée en 1994 par le transfert de compétences vers l'Autorité palestinienne nouvellement créée. Depuis 1994, elle s'occupe essentiellement de gérer le système de permis (d'entrée en Israël, de voyage à l'intérieur de la Cisjordanie, de travail vers Israël), les autorisations de construction dans les zones C (dont la « barrière » et les colonies), la coordination de sécurité avec l'Autorité palestinienne. Pour Neve Gordon c'est une tentative pour rationaliser et resserrer le contrôle des Palestiniens, Gordon Neve, *Israel's occupation*, Berkeley, Los Angeles, London, University of California Press, 2008, p. 108.

<sup>851</sup> Sfard Michael, art. cit.

association à se battre contre une « cinquantaine » d'associations contre la « barrière » :

We just fought for it. We started to fight against groups in the Supreme Court, against organizations who stop the fence all the time. They were many petitions against the course of the fence, something which stopped all the time the fence.

*From the Palestinians ?*

Yes but still many Jewish organizations which are leftist. You know in Israel there are 50 organizations against the fence and one organization, us, was building the fence. One against 50. (entretien Tzion 2012).

Pour Ilan Tzion, combattre les « anti-Mur » ce n'est pas seulement défendre le projet de « barrière », cela s'inscrit dans un combat patriotique et idéologique pour la défense du projet sioniste et du droit d'Israël à se défendre. Il s'agit aussi d'un combat pour l'unité du peuple juif, qui selon lui est minée par des divisions internes l'empêchant de voir où se situe le véritable ennemi à la survie de l'État d'Israël à savoir l'immigré et le Palestinien. Les ONG de défense des droits des Palestiniens (qualifiées par I. Tzion de « gauchistes ») sont donc accusées de diviser le peuple juif. Pour argumenter en ce sens, Ilan Tzion invoque l'histoire des divisions du peuple juif durant l'Antiquité :

You will meet I think 100 people from the leftist organizations which all the time would deal with the rights, human rights... all the time you hear that [...] In Israel, this is very funny but you see a right person which would get well I want to build a settlement here that we got from god nanana, yeah ? And against him a guy of the left "human right, human right, we should bring them and everybody". But what I'm saying is very difficult to find because this is Jewish people instead of dealing with the simple reality which everybody has in its head to understand, most of the time wants to fight other Jewish people and they show them that they are right, you see? And all of the time there is a fight here between right and left, between religious and non religious... this is the problem. This fight all the time, people don't see the truth. It reminds of what happened in Jerusalem in 70 ad, the Romans came and destroy the Temple. I read, it's a great book by Josephus Flavius, he was the historian, Jewish. He's been there. He's writing: you know what happened when the Romans just sieged Jerusalem there were two parts of the Jewish people inside that throw arrows at one another, we were killing each other. Jewish people and the Romans just waiting to kill them. It was very funny because Josephus Flavius is writing that Roman people told Titus - he was the head [... discussion sur Titus], general. Why are you attacking Jerusalem? Titus said let the Jews kill themselves first, after they kill themselves then we enter. This is exactly what is happening to Jews all the time. You see rightists are killing leftists

and leftists are killing rightists and in the meantime nobody understand that we are going to lose the majority and are going to be killed. (entretien Tzion 2012).

Sans toutefois se revendiquer d'un parti politique de droite, Ilan Tzion considère donc les « gauchistes » qu'ils affrontent dans les tribunaux comme des « traîtres » au projet sioniste faisant le jeu de l'ennemi. Il s'agit là d'une représentation partagée parmi les Juifs israéliens : celle de la nécessaire unité face aux menaces extérieures tendant à effacer les dissensions internes pour mieux bâtir dans la confrontation avec l'ennemi un sens d'appartenance et de solidarité<sup>852</sup>. Ilan Tzion se pose donc face aux Anti-Mur comme le défenseur patriotique d'un consensus national autour du récit sioniste.

En ces années 2000-2005 de Seconde *Intifada*, cette idée que les défenseurs des droits des Palestiniens seraient des traîtres à la défense du projet sioniste s'inscrit dans un large mouvement de consensus patriotique. Au seuil des années 2000 et face à l'impossibilité de parvenir à un accord avec l'Autorité palestinienne, des dissensions fortes existent sur la relation à l'Autre et aux Territoires occupés au sein de la société civile. Dans le contexte des violences de l'*Intifada*, la droite sort revigorée. La société israélienne se conçoit alors comme une forteresse isolée, assiégée et entourée par des peuples hostiles qui doit combattre de nouveau pour sa survie<sup>853</sup>. La posture du « *ein brera* » (« il n'y a pas de choix ») domine les discours publics et génère un consensus patriotique. Ce consensus patriotique est symbolisé par l'élection d'Ariel Sharon en février 2001 basée sur un travail de régénération du récit sioniste de la part de son parti. Le Likoud – de B. Netanyahou et d'Ariel Sharon, favorable à une autonomie palestinienne limitée, incarne la ligne intransigeante face au soulèvement palestinien, à même de mieux capitaliser sur le complexe de forteresse assiégée. Face à cette droitisation de l'opinion publique, la gauche, architecte des négociations d'Oslo, est confuse dans

---

<sup>852</sup> Bar-Tal Daniel, Teichman Yona, *Stereotypes and Prejudice in Conflict. Representations of Arabs in Israeli Jewish Society*, Cambridge University Press, 2005, p. 119.

<sup>853</sup> Ce qu'Alain Dieckhoff réfère au « complexe de Massada » dans Dieckhoff Alain, « Israël : le retour du complexe de Massada », in Dieckhoff Alain, Leveau Rémy, *Israéliens et Palestiniens, la guerre en partage*, Paris, Balland, « Voix et Regards », 2003, p.123-152. Lev Grinberg se réfère lui à une « nation en conflit », Grinberg Lev, « Post-Mortem for the Ashkenazi Left », in Leon

un premier temps et durablement laminée par la suite. Elle se divise sur la réponse à apporter à l'*Intifada*. La « gauche » sioniste et radicale<sup>854</sup> adhère au dogme du recours à la force et à la « barrière » et se conforte dans la position du « *ein brera* »<sup>855</sup>. Le constat est donc d'un déclin de la gauche israélienne tant dans les urnes, que dans la société civile<sup>856</sup>. Ce positionnement politique derrière le consensus patriotique défendu par la droite marginalise des groupes de la société civile qui dénoncent l'emploi de la force par A. Sharon, critiquent les opérations militaires en Cisjordanie et le recours à la « barrière ». Ils représentent une centaine d'activistes tout au plus, ce qui reste marginal.

Ces groupes et ONG sont les héritiers des mouvements civiques pour la paix<sup>857</sup>, mais sont depuis la Seconde *Intifada* atomisés et déconnectés des partis politiques.

---

Dan (ed.), *Who's Left in Israel ? Radical Political alternatives for the future of Israel*, Brighton, Sussex Academic Press, 2004, p. 85-99.

<sup>854</sup> Dans le spectre politique israélien, la « gauche » regroupe trois composantes : les partis arabes et arabo-juifs (antisionistes) ; la gauche sioniste regroupant les travaillistes et les centristes qui se sont ralliés à la suite d'Y. Rabin à la séparation politique puis au dogme de l'absence de partenaire pour la paix (qui en 2002 participe au gouvernement de coalition dirigé par Ariel Sharon) ; une gauche radicale regroupant l'élite ashkénaze qui relativise le nationalisme et est ouverte au compromis (autour du parti *Meretz*).

<sup>855</sup> Dieckhoff Alain, art. cit., p. 149.

<sup>856</sup> Depuis 2003, la gauche sioniste est dans l'opposition sans stratégie ou coalition à faire valoir, sans alternative au militarisme nationaliste incarné par Ariel Sharon. Selon Lev Grinberg, « “La gauche” vit aujourd'hui son déclin, incapable d'élaborer une pensée nouvelle et critique, ni même un leadership qui puissent apporter des réponses à la crise politique et économique à laquelle fait face Israël » (Grinberg Lev, art. cit., 2004, p. 95-96). L'échec de la gauche israélienne résulte, d'une part, dans son incapacité à rompre avec les pratiques militaristes de la « nation en conflit » qui a permis de créer l'État en proposant une nouvelle relation entre Juifs et Arabes après 1948 et, d'autre part, dans un échec de l'incorporation dans ses partis et dans ses organisations d'immigrants autres que les ashkénazes laïcs qui sont progressivement devenus une minorité (*Ibid.*, p. 88). Les partis de gauche au pouvoir dans les années 1990 n'ont pas réussi à dépasser cet agenda de la « nation en conflit » et inventer un agenda politique basé sur des enjeux post-conflit en démantelant les dispositifs d'occupation par exemple ou en s'opposant à la néo-libéralisation de l'économie israélienne. La droite nationaliste israélienne a elle réactivé et continue de le faire le vieux dogme sioniste de la « nation en conflit ». Pour Lev Grinberg, tant que la gauche israélienne courra après la droite et qu'elle ne proposera pas un nouveau type d'israélité (non seulement défini comme une réaction à des ennemis extérieurs) comme éléments d'union de la nation israélienne, elle ne convaincra pas.

<sup>857</sup> Les mouvements civiques pour la paix sont faibles numériquement au sein de la société. Il s'agit plutôt d'un label (sachant que toutes les ONG et instituts colombes ne veulent pas être qualifiés de mouvements pour la paix). Leur point commun malgré des techniques de protestation particulières est de se retrouver dans l'objectif de parvenir à un accord avec les Palestiniens. Pour un détail de ces mouvements, voir : Hermann Tamar, *The Israeli Peace Movement : a Shattered Dream*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009 ; Kaminer Reuven, *The Politics of Protest: The Israeli Peace Movement and the Palestinian Intifada*, Brighton, Sussex Academic Press, 1996 ; Bar-On Mordechai, *In pursuit of Peace, A history of the Israeli Peace movement*, Washington D.C, US Institute of Peace Press, 1996.



Chaque groupe dispose de sa définition et de son idéal d'État<sup>858</sup>. Ils sont plus ou moins connectés à des syndicats ou à des partis politiques, ou des mouvements contestataires (féministes, environnementaux, de défense des droits de l'homme). En ce qui concerne les Anarchistes contre le Mur, les travaux de Karine Lamarche décrivent des profils de militants multi-positionnés (déjà engagés ailleurs en rupture avec leur socialisation sioniste initiale), ou pragmatiques (gauche non-sioniste, investissant ce combat car les autres ont échoué) ou encore néophytes (une histoire de rencontres). Ce que ces Anarchistes offrent selon Yuval Feinstein<sup>859</sup> c'est un contre-cadrage par rapport au récit consensuel patriotique : les arguments sécuritaires sont traités cyniquement, les distinctions entre « amis/ennemis », « nous/eux » également. Leur cadrage dépasse le projet national en incorporant des Palestiniens, des Israéliens et des internationaux en se référant à une « société civile globale » dans une tentative de dépassement des enjeux du conflit.

Les acteurs pro-barrière se confrontent donc à des acteurs anti-Mur qui défendent un cadrage alternatif, critique du consensus sécuritaire patriotique propre à la société israélienne face à la Seconde *Intifada*. Ces derniers critiquent le projet sioniste dans sa composante de rapport de domination qu'il entretient avec les Palestiniens.

## **1.2. En Arizona : des résistances écologistes, amérindiennes et humanitaires à la « barrière »**

En Arizona, les interactions entre acteurs pro-barrière et anti-Mur sont minimales. Toutefois, dans leur discours, les pro-barrière tentent de justifier leur initiative face à trois types de critiques : les conséquences environnementales de la

---

<sup>858</sup> Elles partagent aussi des degrés divers de remise en cause du récit sioniste du conflit adoptant même des positions post ou anti-sionistes, et rejettent la poursuite de l'occupation. Voir Marteu Elizabeth (ed.), *Civil Organizations and Protest Movements in Israel. Mobilization around the Israeli-Palestinian Conflict*, London, Palgrave, 2009, p. 1-23, et pour des descriptifs plus « militants » : Warszawski Michel, Sibony Michèle, *A contre chœur. Les voix dissidentes en Israël*, Paris, éditions Textuel, 2003, p. 35.

militarisation ; l'opposition des démocrates aux recours aux « barrières » ; les conséquences humanitaires de la militarisation dans le désert de Sonora. Envisageons dans un premier temps comment les pro-barrière répondent à ces critiques, avant d'identifier trois types d'Anti-Mur en Arizona : les ONG environnementales, certains démocrates et les associations humanitaires d'aide aux migrants.

Trois cibles d'opposants à l'initiative *Build the border fence* et à la militarisation de la zone frontalière sont régulièrement attaquées dans les débats du JBSAC et dans nos entretiens : les défenseurs de l'environnement, les démocrates et les associations humanitaires. En ce qui a trait à la première cible, Al Melvin et Glenn Spencer se moquent des considérations de défense de l'environnement dans leurs entretiens comme s'il s'agissait de la résistance principale à la militarisation de la zone frontalière. Gail Griffin et Russ Jones évoquent les enjeux environnementaux de la région frontalière.

There are many excuses, some of the government agencies: fish and games, environmentalists... they say [se moquant] "oh come on, you want a fence? Look at the deer go back and forth". (entretien Melvin 2013).

The Arizona Republic came out with a story, about new fencing, had to cut back on the antelope, okay? [recherche l'article dans son ordinateur] They had this big story on the... it says "more the fence putting [name of the animal] in peril" [...] Of course, it won't stop people or anything but some barbed-wire fence will stop an antelope. It won't stop a deer. That's the story here. (entretien Spencer 2013).

One week-end I had 4 and half truckloads of drugs, [...] black plastic along with water bottles and regular trash hold off my property. (entretien Griffin 2013).

We have endangered species that migrate back and forth the border to consideration. (entretien Jones 2013).

À l'image des propos de Gail Griffin et de Russ Jones, les risques pour l'environnement sont envisagés par le JBSAC mais au travers non pas des conséquences de la militarisation, mais plutôt des dégradations causées par les

---

<sup>859</sup> Feinstein Yuval, "Activists squeeze between the 'apartheid wall' and the 'separation fence'. The radicalism versus pragmatism dilemma of social movements: the case of the Israeli separation

mobilités à travers le désert. Par exemple, cette préoccupation fait l'objet d'une présentation spécifique le 17 avril 2012 par Henry Darwin le ministre de l'Environnement de l'Arizona<sup>860</sup>.

La deuxième cible des pro-barrière, opposée à la militarisation ce sont les démocrates. Les pro-barrière, membres du parti républicain, leur imputent un penchant pour l'« amnistie » (« *amnesty* »), soit la régularisation des migrants non autorisés présents aux États-Unis, au détriment de la sécurité frontalière :

The others, the democrats... frankly speaking I hate to say this. The thinking in Republican circle is that Democrats see an opportunity here, say there are 11 million illegals in the country now. The Democrats very much would like to say: ok on one march, those 11 million unless they have committed a crime can become citizens and can vote. They literally want to buy votes by giving citizenship or amnesty. And we are saying no that's not right and if we don't secure that border first and you give amnesty as Reagan did back in the late 80s. (entretien Melvin 2013).

A lot of illegals don't want citizenships and the Democrats are just trying to give them to them. (entretien Babeu 2013).

Enfin, une troisième cible de critiques envers la militarisation est celle de l'absence de préoccupation pour les morts de migrants dans le désert, formulée ainsi par Gail Griffin et Russ Jones :

People coming over, dying in the desert, we are compassionate, we don't want anybody to die in the desert but we wanna know who you are. (entretien Griffin 2013).

But some of the indicators they'll be able to duplicate and use is elsewhere (crime rate on both sides) and there will be some unique ones that they will try to determine. Here is what are the levels of deaths. How many people die in the desert? Not everywhere has a desert to deal with. But it can be how many people drown in the canal try to cross the border. In California

---

barrier", in Marteu Elizabeth (ed.), *op. cit.*, p. 107-125.

<sup>860</sup> Présentation par Henry Darwin (Department of Environmental Quality) du 17 avril 2012 du JBSAC, vidéo en ligne sur Arizona Legislature's Live Proceedings, Arizona State Legislature, [http://azleg.granicus.com/ViewPublisher.php?view\\_id=19](http://azleg.granicus.com/ViewPublisher.php?view_id=19). Henry Darwin y décrit les différents programmes de nettoyage dans le secteur de Tucson et dans la réserve indienne des Tohono O'odham. Selon les programmes et les sites, 450 kilogrammes à 1,3 tonnes de débris ont ainsi été collectés par ses services. Henry Darwin présente également le site qui témoigne de ces nettoyages (agrémenté de photos de débris) et permet de les organiser et de les documenter (« Arizona Border Trash », <https://www.azbordertrash.gov/>, mis en lien sur le site du JBSAC). La responsabilité des dégradations y est clairement précisée : "The environmental impact caused by illegal immigration, and the trash left behind, is increasingly being found in areas that are more fragile and remote." (Page d'accueil, *idem.*, consulté en avril 2014).

that's what they have, they have canals and people cross and drown in there. (entretien Jones 2013).

Ainsi, se dessinent trois groupes d'opposants à la militarisation. Commençons par les démocrates. Favorable à une réforme migratoire qui régulariserait les migrants non autorisés, l'administration Obama est connue pour son aversion pour les « barrières »<sup>861</sup>, sans toutefois renoncer à poursuivre la militarisation de la zone frontalière par d'autres déploiements technologiques. Les démocrates de l'Arizona suivent cette position d'équilibre entre déploiement de ressources à la frontière et poursuite d'un agenda de réforme des lois migratoires au niveau du Congrès. Dans leur programme pour l'élection de 2012, on peut déceler cet équilibre à la rubrique « *Homeland Security* » :

While understanding that our security requires the establishment and enforcement of boundaries, we support preserving the historical openness of our society. Arizona Democrats expect our federal government to commit adequate resources to homeland security and to develop comprehensive immigration reform that reflects humane practices and fairness to families while valuing the economic and cultural contributions immigrants have made and will continue to make to our communities<sup>862</sup>.

Ce positionnement s'explique notamment par des liens entre groupes d'intérêt hispaniques de l'Arizona et parti démocrate. D'ailleurs, cette tendance s'accroît à cause de l'augmentation de la population hispanique dans l'État, et l'utilisation de la « menace latino » par les républicains aboutissant à un déplacement des votes des Blancs vers le parti républicain<sup>863</sup>. C'est notamment forts de cette allégeance aux candidats du parti démocrate que des groupes de défense des droits des

---

<sup>861</sup> Du moins si on s'en tient à cette phrase célèbre de 2005 formulée par la secrétaire au DHS, Janet Napolitano, sur ses doutes envers l'efficacité de « barrières » à la frontière : "You show me a 50-foot wall and I'll show you a 51-foot ladder at the border. [...] That's the way the border works". C'est en somme le résumé des doutes des démocrates envers l'emploi de « barrières » physiques à la frontière. Lacey Marc, "Arizona Officials, fed up with U.S. efforts, seek donations to build border fence", *New York Times*, 19 juillet 2011.

<sup>862</sup> Arizona Democratic Party Platform, Arizona Democrats: Our Vision for Tomorrow, 12 avril 2012, <http://azdem.org/about/partydocuments/> (consulté en septembre 2012).

<sup>863</sup> L'immigration devient le point de division fondamental au niveau des États-Unis entre Blancs et Hispaniques, entre républicains et démocrates, un marqueur du clivage gauche-droite. C'est du moins la thèse défendue par Abrajano Marisa, Hajnal Zoltan L., *White Backlash: Immigration, Race and American Politics*, Princeton, Princeton University Press, 2015. Voir aussi pour une analyse statistique de ce clivage le rapport de Robert P. Jones et al., « What Americans Want from Immigration Reform in 2014 », Morrison Institute for Public Policy, Arizona State University, 9 juin 2014, <http://morrisoninstitute.asu.edu/content/what-americans-want-immigration-reform-2014-0> (consulté en juin 2014).

migrants et au-delà des Hispaniques ont joué un rôle clef dans les opérations de *recalls* (révocation) du défendeur de la loi SB 1070 Russell Pearce en novembre 2011<sup>864</sup>. Leur importance dans les mobilisations en période électorale n'est pas négligeable. Tentant d'influencer le positionnement du parti démocrate, ces organisations tiennent un discours anti-Mur, dénonçant l'approche sécuritaire pour aborder la question migratoire tant à la frontière qu'à l'intérieur du territoire états-unien. En Arizona, Somos America Coalition en est un exemple. Elle regroupe des associations de défense des Hispaniques et des migrants non autorisés (Arizona Hispanic Community Forum, Arizona Dream Act Coalition, Mi familia vota, National Association of Chicana & Chicano Studies), des associations religieuses (UU Congregation of Phoenix) ou humanitaires (No More Deaths). Toutefois, même si le discours est anti-Mur, le cœur de leurs actions et de leurs revendications se situe au niveau de la pression pour une réforme migratoire afin de régulariser les migrants et empêcher les expulsions.

Au sein du parti démocrate, quelques voix radicalement opposées à la militarisation se font entendre notamment celle de Terry Goddard. Terry Goddard, candidat au poste de procureur général en 2002, au poste de gouverneur de l'Arizona en 2010 et en 2014 candidat au poste de secrétaire d'État, soutient une stratégie sécuritaire particulière en ciblant les organisations criminelles comme les cartels plutôt que les migrants. En 2010 alors en campagne dans un contexte d'angoisse en Arizona face à l'immigration non autorisée, il critique ce qu'il nomme l'« hystérie du mur » (« *wall hysteria* ») lors de son opposition à SB 1070 et aux demandes de renforcement de la frontière. Terry Goddard critique la dimension symbolique de la militarisation et dénonce ceux qui l'instrumentalisent pour mieux faire valoir leurs « agendas nativistes<sup>865</sup> ». Selon lui le problème est

---

<sup>864</sup> Biggers Jeff, *State out of the Union. Arizona and the Final Showdown over the American Dream*, New York, Nation Books, 2012, p. 127 sq.

<sup>865</sup> “Those whose real intent is not to fix the border, but to stop – and, if possible, reverse- all immigration into the United States. They will never be satisfied.”, Goddard Terry, “How to fix a broken border A three-part series”, Morrison Institute for Public Policy, Arizona State University, Septembre-Octobre 2012, <http://morrisoninstitute.asu.edu/how-to-fix-a-broken-border-a-three-part-series/how-to-fix-a-broken-border-a-three-part-series> (consulté en octobre 2012). Les citations suivantes sont tirées de la première partie du rapport intitulé “Hit the cartels where it hurts” sans numéros de page.

ailleurs, il réside dans l'existence des cartels en tant que structure criminelle<sup>866</sup>. Il propose donc de s'attaquer à leur financement, par exemple en stoppant le blanchiment d'argent des États-Unis vers les cartels mexicains :

By not stopping the money from illegal enterprises flowing across the border, one thing is sure; the cartels will continue to have the resources to attack the border successfully. By not moving aggressively against illegal money transfers across the border, this country is literally providing our enemies the resources to continue operating at a level of organizational and technological sophistication that is almost unstoppable<sup>867</sup>.

Il ancre cette stratégie dans un programme du département du Trésor de l'Arizona pour surveiller les transferts d'argent à travers la frontière et milite pour que le DHS généralise cette initiative à l'échelle nationale. Terry Goddard estime également qu'il faut arrêter et poursuivre les leaders des cartels côté états-unien<sup>868</sup>. Il espère que cette pression sur la structure et le financement des cartels peut les affaiblir et sécuriser la zone frontalière. Il est toutefois conscient que cela nécessite une volonté politique au niveau fédéral, une collaboration entre les administrations fédérales et une coopération avec les autorités mexicaines. Sa stratégie est donc de passer de tactiques défensives à des tactiques offensives.

D'autres ONG et collectifs font de la résistance à la militarisation leur cœur d'activités. Ils sont en Arizona au nombre de trois : les ONG humanitaires, les collectifs Amérindiens et les ONG de défense de l'environnement. Trois associations se définissent comme des ONG d'assistance humanitaire : les Tucsons Samaritans, Humane Borders et No More Deaths<sup>869</sup>. Leur création repose sur la foi chrétienne et l'hospitalité « inconditionnelle<sup>870</sup> » envers ceux qui traversent le désert. Outre des actions humanitaires similaires pour prévenir les morts dans le

---

<sup>866</sup> “Until the cartels are not eliminated, the border cannot be considered secure. Period.”, *Ibid*.

<sup>867</sup> *Ibid*.

<sup>868</sup> “Arresting and incarcerating the bosses who coordinate the scouts, manage the money, and purchase the advanced technology”, *Ibid*.

<sup>869</sup> Humane Borders a été créée en 2000 et dispose dans le désert des tanks à eau signalés par des drapeaux. Les Tucsons Samaritans ont été créés en juillet 2002 et mènent des marches dans les endroits reculés du désert pour y déposer de l'eau et de la nourriture et offrir des soins et des indications aux migrants. No More Deaths, créée à l'automne 2003, organise également des marches de volontaires et des camps sur plusieurs semaines dans la région d'Arivaca.

<sup>870</sup> Doty Roxanne L., “Fronteras Compasivas and the Ethics of Unconditional Hospitality”, *Millennium: Journal of International Studies*, 2006, vol. 35, n°1, p. 53-74.

désert, ces trois ONG surveillent aussi l'action des forces de l'ordre<sup>871</sup>. Elles exercent aussi une activité de plaidoyer anti-Mur et pro-réforme migratoire<sup>872</sup>. Parmi les opposants à la militarisation, on dénombre aussi certains Amérindiens Tohono O'odham derrière le *O'odham solidarity Project* organisé par Ofelia Rivas qui s'opposent à la construction des « barrières » dans leurs réserves au nom de la préservation du mode de vie des O'odhamset de l'écosystème de leurs terres ancestrales<sup>873</sup>. Cet enjeu environnemental de la militarisation structure également les actions de l'ONG environnementale, le Sierra Club. En Arizona, cette dernière s'oppose à la militarisation depuis 2006 contre les « barrières » construites dans la vallée de San Pedro, une zone protégée dans le comté de Cochise. Dans un premier temps, elle réussit en justice à repousser leurs mises en place. Puis DHS décide d'utiliser le « *waiver* » dont il a légalement la jouissance depuis le Real ID Act de 2005 pour suspendre les lois fédérales de protection de l'environnement dans le secteur de Tucson. Depuis cette défaite, le Sierra Club fournit essentiellement de l'information sur les dangers écologiques de la militarisation de la zone frontalière<sup>874</sup>. Il milite pour un « *Fair trade Act* » en remplacement de l'ALENA

---

<sup>871</sup> Depuis 2014, les Tucsons Samaritans surveillent aussi le *checkpoint* d'Arivaca. Depuis 2006, *No More Deaths* compile les abus envers les migrants lors de leurs arrestations, détentions et expulsions par la Border Patrol (dont a été tiré le rapport *No More Deaths, A Culture of Cruelty – Abuse and Impunity in short-term U.S. Border Patrol Custody*, septembre 2008). Les Tucsons Samaritans observent régulièrement les jugements dans le cadre de l'Opération *Streamline*. Simonneau Damien, « États-Unis : “sécuriser” une réforme migratoire », *Plein Droit, Revue du GISTI*, Juin 2013, n°97, p. 37-40.

<sup>872</sup> « We are actively seeking to change border policy by serving as witness to its failures, by drawing media attention to the suffering in the desert and by advocating for a more realistic and humane border policy. We support the finalization of international accords that would help prevent traveller's deaths. We are committed to bringing all parties to the table to define sustainable immigration policy. » «Frequently Asked Questions about the Samaritans», site internet des Tucsons Samaritans, <http://www.tucsonsamaritans.org/about-samaritans.html> (consulté en avril 2013).

<sup>873</sup> Voir à ce propos le documentaire *A voice in the desert* de Jason Jaacks, Cordellera Productions, 2011. Les Tohono O'odham vivent dans une réserve fédérale le long de la frontière, toutefois leurs terres ancestrales et leurs lieux sacrés se situent des deux côtés de la frontière. Pour eux, la frontière ne fait aucun sens et les « barrières » désacralisent et frappent la « mère nature ». Le collectif d'Ofelia Rivas dénonce aussi la collaboration des autorités tribales avec DHS : pour eux les O'odhams n'ont aucun contrôle sur leurs terres et ne peuvent ainsi dénoncer les abus exercés envers les migrants (pas d'accès des associations humanitaires donc forte mortalité dans leurs terres), les violences des actions des cartels et la destruction par la militarisation de l'environnement.

<sup>874</sup> En 2012, depuis Tucson, Dan Millis coordonne le programme *Borderlands* (<http://www.sierraclub.org/borderlands>), une campagne du Sierra Club face à l'administration Obama qui a déployé plus d'agents, plus de voitures et donc ouvert des routes dans les zones sauvages. Ce qui préoccupe aujourd'hui le Sierra Club se sont les plans actuels de construction de « barrière » le long du Rio Grande et la multiplication des « bases opérationnelles » dans les zones sauvages du désert de Sonora.

pour prendre en compte les racines économiques de l'immigration mexicaine aux États-Unis. Ces différents ONG et collectifs invoquent des arguments humanitaires, environnementaux ou ancestraux pour s'opposer radicalement à la militarisation de la zone frontalière. Ils tentent surtout de rappeler la spécificité de la culture frontalière.

Sur nos deux terrains les pro-barrière et les anti-Mur n'interagissent qu'indirectement et minimalement. Les pro-barrière sont mieux structurés et disposent de meilleurs relais dans le système politique. Les Anti-Mur ne parviennent pas à contrecarrer le cadrage hégémonique de ce qui pose problème aux confins et la solution à apporter. Ils apparaissent divisés<sup>875</sup> et pris dans les routines de leurs activités militantes, ce qui semblerait les empêcher de mener une action de plaidoyer efficace. Leurs actions ne font qu'aménager à la marge les mises en place des barrières<sup>876</sup>. En réalité, les controverses majeures qui divisent les pro-barrière ne portent pas sur la remise en cause radicale du processus de militarisation des confins mais plutôt sur les modalités de la militarisation. Elles portent sur les aspects techniques des instruments à mettre en œuvre pour sécuriser les confins. Plus précisément, elles portent sur le tracé de la « barrière » en Israël et sur les investissements technologiques pour fluidifier les flux commerciaux en Arizona.

### **3. Controverses entre pro-barrière sur les modalités de sécurisation**

En Israël, la coalition pro-barrière du Conseil pour la barrière s'oppose à une autre coalition<sup>877</sup> que nous qualifions de pro-séparation d'une part, et aux colons de

---

<sup>875</sup> Pour reprendre la notion forgée par Lilian Mathieu, sur laquelle nous revenons plus longuement dans la troisième partie, l'« espace des mouvements sociaux » de résistance au Mur sur nos deux terrains apparaît fracturé, divisé, peu ou mal connecté aux partis politiques, à la différence des acteurs pro-barrière que nous avons décrits comme une coalition de cause. Mathieu Lilian, *L'espace des mouvements sociaux*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2012, p.9.

<sup>876</sup> En conclusion, nous revenons sur comment mesurer leur impact dans la contestation des politiques de sécurité.

<sup>877</sup> Pourquoi leur appliquer le terme de « coalitions » ? Nous ne faisons ici qu'identifier les controverses entre tenants de la militarisation des confins, ainsi que la teneur des contre-cadrages des situations de mobilité et de contiguïté qu'ils partagent et diffusent. Ainsi, nous distinguons des groupes d'acteurs coalisés qui semblent partager des « croyances politiques » distinctes sur les mobilités et les solutions technologiques à mettre en œuvre. Pour rappeler le concept de coalitions



Cisjordanie d'autre part. Ces derniers, initialement opposés ou attentistes par rapport à la « barrière » ont exercé une influence importante dans la détermination du tracé. En Arizona, les coalisés derrière l'initiative *Build the border fence* se heurtent à une coalition d'acteurs économiques que nous qualifions de pro-commerce. Ces autres coalitions cadrent différemment les situations de mobilités et de contiguïté territoriale. Ainsi, pour les acteurs économiques de l'Arizona, l'Autre mexicain est avant tout un partenaire commercial qu'il ne faut pas complètement s'aliéner ou une force de travail. Pour les pro-séparation israéliens, les Palestiniens représentent un potentiel partenaire pour la paix – la « barrière » doit donc être pensée également comme un outil politique. Pour les colons, les Palestiniens sont leurs compétiteurs dans le cadre d'une lutte pour le contrôle du territoire de Cisjordanie. Nous revenons dans cette section sur ces controverses entre acteurs pro-barrière et les contre-cadrages véhiculés.

### **1.1. En Israël : « séparation politique » contre « séparation sécuritaire »**

En 2002, les différents groupes comme Gader Le Haïm et Hipardut ont essayé de joindre leurs efforts et se sont rencontrés dans cet objectif, en vain. Yehiam Prior se souvient de ces tentatives de collaboration :

Gader Le Haïm ? We talked to them a few times. We didn't like their style, they didn't like us. We didn't work together. I forgot his name. [...] We try to talk to them. With his ego, there were a major problem with his ego, we didn't get along. (entretien Prior 2012).

De plus, Adi Barouh de Gader Le Haïm fait état d'une réunion houleuse avec le général Danny Rothschild du Conseil pour la paix et la sécurité débouchant sur un constat d'incompatibilité des deux organisations. (entretien Barouh 2012). Des tensions dans les relations personnelles entre les leaders de ces groupes indiquent des divisions plus importantes sur les enjeux derrière la barrière. Ces tensions reposent selon nous sur des croyances distinctes sur la définition du problème aux

---

de cause de Paul A. Sabatier, les coalitions se regroupent selon des « croyances politiques » distinctes sur la nature du problème aux confins et la solution à apporter. Une analyse plus poussée des croyances partagées par ces acteurs pro-commerce ou pro-séparation ferait l'objet d'enquêtes particulières.

confins que la même solution, la « barrière », est censée résoudre. La différence résulte dans la dépolitisation du recours à la « barrière » stratégiquement poursuivie par ceux que nous nommons les pro-« barrière de sécurité » (la coalition nationale sous l'égide d'Uzi Dayan et le Conseil public pour la barrière), dépolitisation au contraire évitée par ceux que nous nommons les pro- « barrière de séparation » (Hipardut et le Conseil pour la paix et la sécurité). Ilan Tsion résume cette controverse sur la séparation mise en place par le recours à la « barrière » par l'emploi des termes de « séparation politique » (“*Hafrada Medinit*”) et de « séparation sécuritaire » (“*Hafrada Bitronit*”) (entretien Tsion 2012). Revenons sur ces deux conceptions de la séparation comme controverse majeure entre les acteurs pro-barrière israéliens.

Hipardut était une petite organisation sans grands moyens. Afin de bénéficier de plus d'aisance financière et logistique pour mener ses campagnes (essentiellement dans les médias et auprès des députés à la Knesset), Hipardut a collaboré avec le Conseil pour la paix et la sécurité partageant des bureaux et organisant des actions communes : “At some points, we formed a coalition with the Council for peace and security. We work together with them, we shared an office. Now I am a member of their management committee.” (entretien Prior 2012). Le Conseil pour la paix et la sécurité (CPS) (*HaMotsa LeShalom ve LeBitahon*) est un *think-tank* civil israélien créé en 1988 par un groupe d'officiers réservistes dans le but de contrebalancer les stratégies dominant l'establishment sécuritaire israélien. Depuis il s'exprime régulièrement sur des sujets de sécurité et de diplomatie. Il regroupe sur une base volontaire environ un millier d'ex-militaires de haut rang et de diplomates à la retraite. Il regroupe les colombes de la sécurité et s'aligne plutôt sur la gauche sioniste (autour des partis *Avoda* ou *Meretz*), ce qui le caractérise dans le paysage réduit des *think-tanks* israéliens sur les questions stratégiques<sup>878</sup>. Il plaide pour la création d'un État palestinien et pour le démantèlement des colonies<sup>879</sup>. Un de ses membres Shaul Arieli, qui intervient régulièrement pour critiquer les choix

---

<sup>878</sup> Meyers Hannah Elka, “Does Israel Need Think Tanks?”, *Middle East Quarterly*, hiver 2009, vol. XVI, n°1, p. 37-46.

stratégiques de l'armée et du gouvernement, se définit comme le spécialiste de la « barrière » et a combattu le tracé une fois que celui-ci a été rendu public. Au moment du débat sur le recours à la barrière en 2002-2003, certains de ses membres (y compris parmi nos interrogés : Shaul Arieli, Danny Rothschild mais aussi Yehiam Prior d'Hipardut) ont collaboré à la rédaction conjointe d'un rapport en juillet 2002 intitulé le *Sher-Sagie report*<sup>880</sup>. Ce rapport recommande une « séparation pro-active » unilatérale israélienne permettant à terme la reprise des négociations avec les Palestiniens. Militairement, il préconise un redéploiement par étapes le long d'une limite temporaire<sup>881</sup> au moyen de l'érection d'une « barrière » dans un premier temps, puis l'instauration d'un régime frontalier. Il situe cette stratégie dans la préservation des valeurs sionistes menacées par la poursuite de l'occupation et accorde une large part aux risques démographiques arabes. Dans ce rapport, la barrière serait donc un outil militaire nécessaire pour atteindre un objectif politique futur : la solution à deux États et la poursuite du projet sioniste dans un Israël aux frontières définies. Au cours de l'année 2002, les rapports et tribunes des membres du CPS vont dans ce sens<sup>882</sup>. Les membres de CPS attaquent donc les choix stratégiques de Sharon et l'absence d'évacuation des colonies.

Ensembles Hipardut et le CPS forment ce nous nommons une coalition pro- « séparation ». Ainsi en février 2002, après quatre mois de débats au sein du CPS, les membres ont décidé d'organiser une campagne publique appelant donc à un retrait unilatéral israélien de Gaza et d'une grande partie de la Cisjordanie. Ils ont

---

<sup>879</sup> “Re-thinking national security in peaceful terms. promoting peace as a major building block in Israel's national security strategy”. Conseil pour la paix et la sécurité. “About us”, site en anglais, <http://www.peace-security.org.il/page/17/About-us.aspx> (consulté en mai 2012).

<sup>880</sup> Sagie Uri, Sher Gilead, *Policy Paper*, The Van Leer Jerusalem Institute, July 2002, [http://www.vanleer.org.il/sites/files/product-pdf/55\\_PDF.pdf](http://www.vanleer.org.il/sites/files/product-pdf/55_PDF.pdf) (consulté en août 2015).

<sup>881</sup> Le rapport souligne l'importance fondamentale de la Ligne verte. La carte de séparation proposée en annexe 1 montre un contrôle israélien provisoire de la vallée du Jourdain, un contrôle des principaux blocs de colonies (Goush Etzion et Ariel), le contrôle de la route 443, d'Hébron et d'Ofra et Beit El seulement. Le reste est concédé aux Palestiniens. *Ibid.*, p. 37.

<sup>882</sup> Un membre du CPS, Yossi Alpher, souligne l'intérêt qu'aurait le candidat travailliste aux élections de janvier 2003, Amram Mitzna, à soutenir le projet de redéploiement unilatéral : Alpher Yossi, « Unilateral redeployment did not lose in these elections », archives du Conseil pour la Paix et la Sécurité, 10 février 2002. D'autres membres du *think-tank* défendent l'idée d'un redéploiement unilatéral : Kimche David « A million times 'yes' to separation », *Jerusalem Post*, 29 avril 2002 ou encore Jaffe Joe, « Israel-Palestine conflict, The option of unilateral withdrawal », archives du Conseil pour la Paix et la Sécurité, 30 avril 2002, <http://www.peace-security.org.il/?Lang=eng> (consulté en juin 2012).

organisé des conférences publiques, des dons de stickers et de tracts intitulés « Dire *Shalom* aux Palestiniens<sup>883</sup> ». Se fondant sur leurs expertises militaires, leur plan inclut le déploiement de « nouvelles technologies dont une nouvelle barrière de sécurité intégrée au plan d'ensemble<sup>884</sup> ». Danny Rothschild alors impliqué dans la campagne se souvient :

What we said is that the security fence has to be as close as possible to the 67 border, without annexing Arab villages from the other side of the fence, that was very important decision because then we had to defend it in the Supreme court. (entretien Rothshild 2012).

Le plan se distingue de ceux du camp de la paix<sup>885</sup>, résolument anti-Mur en 2001 et 2002 et appelant à la reprise des négociations avec les Palestiniens. Ce plan se distingue aussi de la conception de la « barrière de sécurité » - comme outil sécuritaire défendue par Gader Le Haïm et le Conseil pour la barrière : “Gader le Haïm said for them we could care less about where the fence is as long as there is a fence, even if the fence would be around the settlements. That was not allowed for us.” (entretien Rothshild 2012). Le plan situe l'enjeu central derrière la « barrière » non seulement dans la lutte contre la mobilité de potentiels « terroristes » mais plutôt dans l'absence d'un État palestinien aux côtés d'un État juif israélien, et *in fine* dans la poursuite de l'occupation :

Several other movements like this, we were not the only one, some emphasized the fence, the *gader*, we emphasized the separation and the idea was to put pressure on the government with this separation and fence. (entretien Prior 2012).

Ces deux coalitions (pro-« barrière de sécurité » et pro-« barrière de séparation ») pourtant mobilisées pour le recours à la barrière défendent des conceptions

---

<sup>883</sup> “*Shalom*” voulant aussi bien dire “au-revoir” que “paix” ici. Galili Lily, “Reserve Generals back unilateral withdrawal”, *Haaretz*, 8 février 2002.

<sup>884</sup> *Idem*. (notre traduction).

<sup>885</sup> Yeħiam Prior se rappelle également des tentatives de collaboration avec des groupes “de gauche” pour la paix, en vain. Selon lui, ces groupes croyaient encore en la possibilité de poursuivre les négociations, ce que Yeħiam Prior rejetait dans l'immédiat : “Basically we talked to anyone who had similar ideas, of course our friends those who were more responsive to us in the government were the left parties, Labor [silence] euh labor party and Meretz and these people Shalom Arshav was... We try, on several occasions to make all sort of coalition etc. Usually it didn't work [...] Because most people were on the left side of the spectrum and still hoping and believing in peace agreement. There was the Geneva movement. All these people really believed

distinctes des problèmes derrière l'enjeu de recourir à la barrière. La controverse majeure qui les oppose porte sur la création d'un État palestinien. Techniquement, elle se traduit par une controverse sur le tracé de la barrière et sur la question de l'évacuation ou non des colonies. Nous l'avons vu, la coalition pro-« barrière de sécurité » a pris le parti, pendant sa mobilisation, de ne pas se positionner sur le tracé, ni sur l'évacuation des colonies (voir chapitre deux). La détermination du tracé – qui a un impact considérable sur les Palestiniens, est le fait d'un autre groupe influent auprès de l'armée et du gouvernement : celui des colons de Cisjordanie. Nous n'avons toutefois pas identifié d'interactions particulières entre ces derniers et les acteurs pro-barrière.

## **1.2. Les colons et la détermination du tracé**

Le mouvement de colonisation<sup>886</sup> de la Cisjordanie et de Gaza bénéficiait d'une organisation formelle entre 1974 et la fin des années 1980, le « bloc de la foi » (*Goush Emounim*) qui représentait les intérêts des colons auprès des pouvoirs publics. Aujourd'hui, le « bloc de la foi » a essaimé en de nombreuses associations qui partagent la même conception idéologique de l'impératif de coloniser la Cisjordanie<sup>887</sup>.

La « barrière » annexe *de facto* près de 45 % des colonies et plus de 85 % des colons à Israël<sup>888</sup>. Elle ne permet pas seulement l'incorporation des zones habitées

---

in an agreement. So we were different in that respect because we gave up on an agreement at least temporarily.” (entretien Prior 2012).

<sup>886</sup> Pour Neve Gordon, le principe de colonisation des Territoires occupés consiste à administrer la vie des Palestiniens et à normaliser cela, tout en exploitant les ressources du territoire. Gordon Neve, “From colonization to Separation: exploring the structure of Israel’s occupation”, *Third world Quarterly*, 2008, vol. 29, n° 1, p. 25-44.

<sup>887</sup> Pour un parcours des conceptions idéologiques du mouvement et de ces modes d'actions, voir Newman David, « From Hitnachalut to Hitnatkut. The impact of Gush Emunim and the Settlement Movement on Israeli Politics and Society », *Israel Studies*, 2005, vol. 10, n°3, p. 192-224. Pour une évaluation de son impact dans les décisions stratégiques voir Zertal Idith, Eldar Akiva, *Adoneï ha'aretz : hamitnahaliym vemédinat Israel* ; trad. fr. Charlotte Nordmann, *Les Seigneurs de la Terre. Histoire de la colonisation israélienne des Territoires occupés*, Paris, Seuil, 2013.

<sup>888</sup> Backmann René, *op. cit.*, p. 236.

des colonies, elle prend également en compte les terres utiles à leur expansion<sup>889</sup>, soit à cause de leur potentiel agricole ou stratégique (leur localisation peut faire obstacle au développement d'un État palestinien viable et continu ou à l'agrandissement d'une ville palestinienne), de la présence de réserves d'eau<sup>890</sup> ou encore pour privilégier l'accès à des sites religieux ou des lieux de fouilles archéologiques<sup>891</sup>. Au fil des publications des tracés de plus en plus précis, le lien entre tracé et colonies se fait visible (voir chronologie de la politique de la barrière israélienne en accompagnement). La décision de juin 2002 est motivée par un impératif de lutte contre le terrorisme, sans fournir de tracé. Le premier tracé total d'octobre 2003 est justifié par un lien vague avec la nécessité de « protéger les colonies des attaques terroristes<sup>892</sup> » ce que confirment également les premiers jugements concernant le tracé devant la Cour suprême israélienne. La carte de février 2005 établit que 60 colonies passent du côté israélien<sup>893</sup> sans pour autant que les autorités ne mentionnent de lien explicite entre « barrière » et incorporation des colonies. Le déni se maintient donc ainsi pendant deux ans après le début de la construction. Pourtant, dans la plupart des cas de colonies, le tracé de la « barrière » court à des centaines voire à des milliers de mètres des zones habitées. Il tient donc compte des plans d'expansion élaborés par les directions des colonies bien avant l'idée même de construire la « barrière »<sup>894</sup> comme dans les cas des colonies d'Ariel et d'Alfe Menashe.

### **Colonies et tracé de la « barrière » : les cas d'Ariel et d'Alfe Menashe**

La colonie d'Ariel de 20 000 habitants est une des plus importantes colonies de Cisjordanie considérée par les Israéliens comme la « capitale de la Samarie ». Située à un emplacement stratégique au cœur du nord de la Cisjordanie (voir notre

<sup>889</sup> C'est ce que démontre avec minutie le rapport : Bimkom, B'Tselem, *Under the guise of security. Routing the Separation Barrier to enable the expansion of Israeli settlements in the West Bank*, décembre 2005.

<sup>890</sup> Pengon, *The Apartheid Wall Campaign*, Report n° 1, novembre 2002, p. 19 cité par Trottier Julie, « A wall, water and power: the Israeli "separation fence" », *Review of International studies*, 2007, n°33, p.115.

<sup>891</sup> B'Tselem, *Behind the Barrier, Human Rights violations as a result of Israel's separation barrier*, position paper, mars 2003, p. 32.

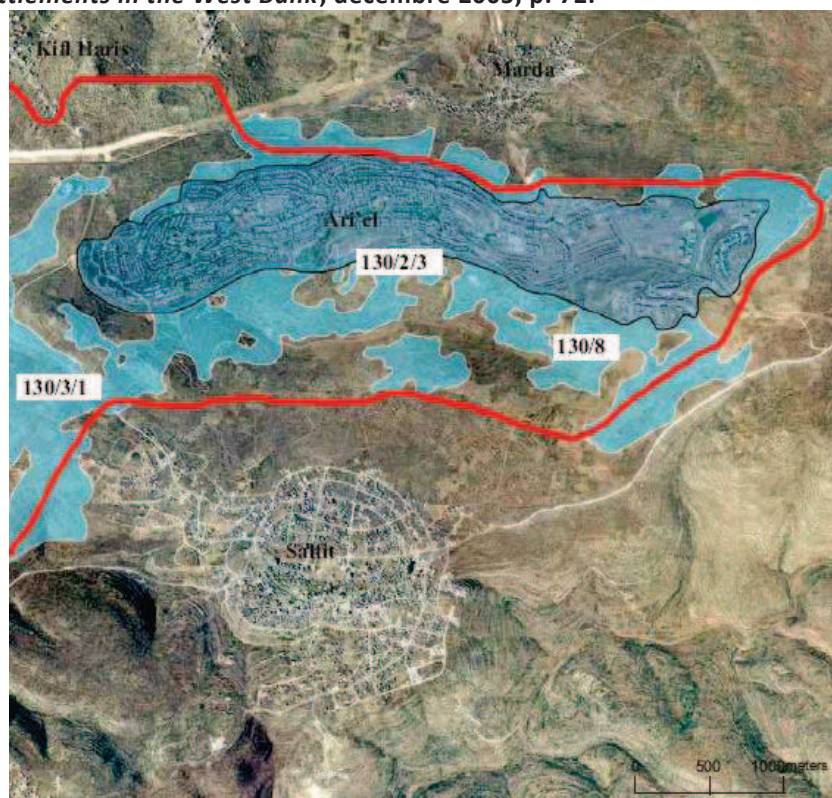
<sup>892</sup> Bimkom, B'Tselem, *op. cit.*, p. 9.

<sup>893</sup> *Ibid.*, p. 5.

<sup>894</sup> Pour tenir compte de « l'expansion naturelle » des colonies, certains quartiers d'une colonie sont en fait une nouvelle colonie située sur une colline adjacente à celle de la colonie-mère. Le tracé tient ainsi compte de la construction de ces nouveaux quartiers et de futures zones industrielles. *Ibid.*, p. 12.

carte en accompagnement) à l'intersection de deux routes principales, son rattachement à Israël faisait déjà l'objet de négociations en 2000<sup>895</sup>, ce que réalise de fait la « barrière ». Pour le maire de la colonie, Ron Nachmann, proche d'Ariel Sharon, si l'incorporation de la colonie paraissait gagnée d'avance, il n'en était pas de même pour la surface des terres alentours, il a donc fallu négocier pour l'extension d'un maximum de terres<sup>896</sup>. Le tracé maximaliste de 2005 prévoyait l'incorporation de 123 kilomètres carrés de terres soit l'incorporation d'un bloc de 14 colonies de la région dont Ariel (donc de 40 000 colons environ<sup>897</sup>). Le tracé de 2006 revoit ces ambitions à la baisse et tente de contourner les villages palestiniens de la région pour ne pas les incorporer. Le tracé est encore aujourd'hui en suspens, et la « barrière » autour de la ville n'est pas reliée au reste de la « barrière ». B'tselem estime que le tracé de 2005 prend en compte trois projets d'extension (numérotés sur la carte ci-après). Les terres incluses font partie de la juridiction de la municipalité. Le tracé actuel bloque le développement urbain de la ville palestinienne de Salfit au sud.

**Le tracé de la « barrière » autour de la colonie d'Ariel (zone construite en bleu foncé, limite de la municipalité en bleu clair, tracé du mur en rouge, numéro des plans d'extension), BIMKOM, B'TSELEM, *Under the guise of security. Routing the Separation Barrier to Enable the expansion of Israeli settlements in the West Bank*, décembre 2005, p. 72.**

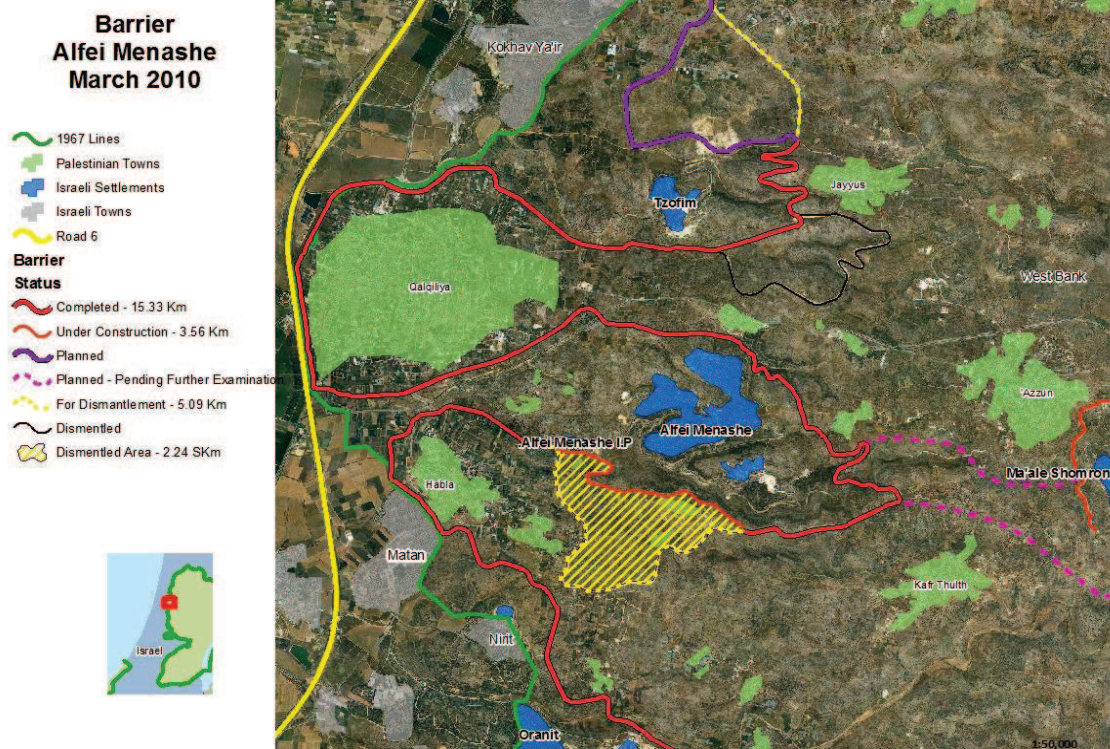


<sup>895</sup> B'tselem, *Land Grab, Israel's Settlement Policy in the West Bank*, mai 2002, p. 17.

<sup>896</sup> Backmann René, *op. cit.* (chap. 12) ; Ron Nachman raconte auprès de plusieurs journalistes comment il a personnellement contacté son ami Ariel Sharon pour lui faire part de ses inquiétudes concernant le tracé autour de sa ville.

<sup>897</sup> *Ibid.*, p. 220.

Le tracé autour de la colonie d'Alfe Menashe est plus complexe mais aussi plus éloquent. Cette colonie est située sur une hauteur à seulement trois kilomètres au sud de la ville palestinienne de Qalqiliya. Le tracé autour de cette colonie tient compte de cinq plans d'extension et d'un objectif stratégique majeur<sup>898</sup>. Le premier plan d'extension a été approuvé en 1998 : le tiers sera construit, le reste est prévu pour l'aménagement de routes, de bâtiments publics, d'un complexe touristique et d'un zoo. Un autre plan d'extension approuvé en 2003 concerne un quartier d'une ville située en Israël mais dont la juridiction dépend d'Alfe Menashe. Deux autres plans n'ont pas encore été approuvés mais il semblerait qu'ils ne soient pas pris en compte dans la dernière version du tracé compte tenu des démantèlements ordonnés par la Cour suprême. Enfin, le tracé de 2005 prévoit aussi l'incorporation d'une route dont le projet a été élaboré en 2003 par le ministère de la Défense. Le tracé obéit aussi dans cette région à des considérations stratégiques à savoir la séparation des deux villes palestiniennes de la région : Qalqiliya et Habla pour s'assurer que la route 55 (qui passe entre les deux villes reliant Alfe Menashe et les colonies de la région à Israël) soit sous le contrôle exclusif de l'armée. Ce tracé permet également d'empêcher par la réunion des deux villes palestiniennes la création d'une métropole trop dynamique et menaçante pour la région.



La « barrière » dans la région d'Alfe Menashe (la ligne en vert foncé correspond à la Ligne verte, la ligne jaune à l'autoroute Trans-Israël, les zones en vert clair à des zones d'habitations palestiniennes, en bleu les colonies israéliennes, en rouge la « barrière » complétée, en jaune pointillé les pans à démanteler suite à une décision de la Cour suprême, en noir la portion du mur déjà démantelée), « Barrier Alfei Menashe, March 2010 », site internet de Shaul Arieli, <http://www.shaularieli.com/?lat=en> (consulté en juillet 2010)

<sup>898</sup> Bimkom, B'Tselem, *op. cit.*, p. 33-37.



Pour mesurer l'influence des colons, attestée par ces rapports, dans la détermination du tracé, il convient d'abord d'identifier qui décide du tracé. Officiellement, la construction et l'étude du tracé relèvent de l'armée pour l'expertise technique et du ministère de la Défense pour la gestion des moyens mis en œuvre. Le directeur du chantier au sein du ministère de la Défense Netzah Mashiah (chef de la l'administration de la zone de suture) explique :

La barrière que vous pouvez voir aujourd'hui sur le terrain a été recommandée par l'armée, approuvée par le directeur général du Ministère de la Défense, le chef d'État-major de l'armée, le ministre de la Défense et le gouvernement<sup>899</sup>.

Voici donc la pyramide inversée par où est acheminée la décision déterminant le tracé. Ariel Sharon<sup>900</sup> lui-même pilote le tracé, à plusieurs reprises:

Sharon is keeping close tabs on the plan. He comes himself to the site, and sometimes even sketches exactly where the fence is to run. Military sources (the army is the official body responsible for drawing the fence) said recently that every question that comes up goes to the Prime Minister's Office, to Sharon's adviser on settler affairs, Uzi Keren, and to Sharon himself<sup>901</sup>.

L'architecture locale du tracé est confiée par Ariel Sharon à un colon, le colonel Dany Tirza de Kfar Adumim<sup>902</sup>. Les colons jouent donc un rôle clef dans cette politique. Cependant, leurs instances représentatives étaient initialement divisées sur la question<sup>903</sup>. Elles étaient opposées au projet (bien qu'en demande de plus de protection par l'armée lors des débuts de l'*Intifada*) pour raisons politiques et idéologiques comme le démontrent les propos d'Israel Harel, leader d'un des

---

<sup>899</sup> Entretien avec Netzah Mashiah, Backmann René, *op. cit.*, p. 71.

<sup>900</sup> La sympathie d'Ariel Sharon au processus de colonisation des Territoires palestiniens n'est plus à démontrer. En 1977, Ariel Sharon alors ministre de l'Agriculture et de la Construction émet son plan, qui entend coloniser l'ensemble de la Cisjordanie à l'exception des zones de fortes concentrations palestiniennes. Il a également défendu les colons du « bloc de la foi » dans leur première entreprise de colonisation. En mai 1974, il invite à la désobéissance les soldats dépêchés pour faire obstacle à une colonie près de Naplouse. Face aux décisions défavorables de la Cour suprême envers les premières colonies, il décide d'exploiter la loi ottomane de « terre morte » pour répertorier et réquisitionner les terres abandonnées par les Palestiniens. Rosenzweig Luc, *Ariel Sharon*, Paris, Perrin, 2006, p. 245 sq.

<sup>901</sup> Rapoport Meron, "A wall in their heart", *Yedioth Aharonoth*, 23 mai 2003.

<sup>902</sup> Thomas Mark, *op. cit.*, p. 308 ; Backmann René, *op. cit.*, p. 37.

<sup>903</sup> Schechter Erik, "Separation anxiety", *The Jerusalem Post*, 19-22 juin 2003.

groupes d'intérêt représentant les colons, le Conseil de *Yesha*<sup>904</sup>. Il se félicitait alors du rejet du tracé de la « barrière » près de la Ligne verte par Sharon :

About two months after the IDF restored a significant portion of its deterrence capability in the battles of Operation Defensive Shield, the Israeli government, headed by Ariel Sharon, gave the strategic victory to Arafat. Exactly thirty-five years after the Six Day War, and after two years of a brutal and unceasing war of terror, Israel's government has decided that it is not meeting the feeble pressure of the public – and of past and present senior defense establishment officials – to establish a security separation line, that will essentially coincide with the cease-fire lines of 1949<sup>905</sup>.

Ces instances vont progressivement s'y ranger à condition qu'ils se retrouvent du côté ouest du tracé. Finalement pour le porte-parole de l'époque du Conseil du *Yesha* : “the fence, in our perspective, is doing a good job as long as it represents a purely security issue, and not become a political issue. [...] we also had some objections, where the route of the fence interrupted the continuity of Jewish settlement and there are many such places” (entretien Mor-Yosef 2012). L'enjeu pour les colons est donc localement de peser dans les choix de Dany Tirza, et cela se jouait dans les interactions quotidiennes entre Dany Tirza et son équipe, les officiers de l'armée sur le terrain, les représentants des colonies, les représentants palestiniens des villages alentours et les juges de la Cour suprême. Même si Ariel Sharon garde un œil attentif sur l'évolution du tracé, il est essentiellement le fruit d'une négociation entre l'armée et les desideratas des directions des colonies. Cette négociation porte sur la justification sécuritaire du tracé localement que l'armée doit évaluer et doit surtout défendre à la Cour Suprême en cas de contestation par les Palestiniens. Les discussions entre les juges et les officiers militaires permettent de négocier le tracé directement dans les tribunaux en fonction des caractéristiques topographiques et des impératifs de sécurité. Les officiers sont donc constamment au sein des comités de planification sous pression de la part des colons et dans une moindre mesure des villageois palestiniens.

---

<sup>904</sup> En hébreu “*Moetzet Yesha*”, le Conseil de *Yesha* se situe à mi-chemin entre un mouvement extra-parlementaire et une institution de l'État israélien. C'est une organisation regroupant les conseils municipaux des colonies de Cisjordanie et jusqu'en 2005 de Gaza. Ses activités sont essentiellement du lobbying auprès des membres du gouvernement, des partis politiques et des ministères. Il est aussi relié au Conseil rabbinique du *Yesha* regroupant les rabbins dans les colonies déterminant quelles formes d'opposition et d'activités sont légitimes. Newman David, art. cit., p. 206.

<sup>905</sup> Harel Israel, “Sharon Grants Victory to Arafat,” *Haaretz*, 13 juin 2002.

Pragmatiquement par la négociation, c'est ainsi que l'essentiel du tracé se décide et que se définit la sécurité (où placer la « barrière », le checkpoint, et qui autoriser à entrer ?)<sup>906</sup>.

Ainsi, le tracé de la « barrière » proposé en 2003 était ambitieux en termes de terres annexées, mais face aux pressions américaines (voir la chronologie de la politique de « barrière ») et à la multiplication des plaintes devant la Cour suprême, l'armée a été et est encore obligée de retracer certaines portions<sup>907</sup>. Les nouveaux tracés, plus sinueux, tentent donc d'inclure plus d'Israéliens et moins de Palestiniens, et prennent mieux en compte l'expansion des colonies. Ces derniers n'ont pas milité pour la barrière autant que les acteurs auprès desquels nous avons enquêté mais ont exercé une influence décisive dans le tracé.

### **1.3. En Arizona : une coalition économique pour sécuriser les flux commerciaux**

Les intervenants du monde économique frontalier de Yuma, Nogales et Douglas ont été conviés devant le JBSAC les trois premières séances pour y présenter leurs vécus. Ils se heurtent à une incompréhension des membres permanents du JBSAC. Selon nous, ceci révèle un décalage de visions des enjeux frontaliers entre des acteurs qui sont pourtant tous acquis à la militarisation de la zone frontalière. Ces acteurs pro-commerce défendent un autre cadrage des situations frontalières et

---

<sup>906</sup> Nous entrons alors dans des considérations de fonctionnement bureaucratique de l'unité en charge de la planification et du tracé qui dépassent notre sujet. Une enquête auprès des procès-verbaux en hébreu des audiences à la Cour suprême sur différents cas de contestation de tracé de la barrière permettrait d'appréhender la sécurité en train de se définir dans les négociations entre ces différents acteurs. La sécurité des Israéliens n'a alors rien de considérations stratégiques nationalistes, mais résulte des micro-pratiques de négociations et de contrôle. Si une analyse fine de la sécurité des Israéliens ainsi en train de se définir était conduite, peut-être on se retrouverait ici proche des conclusions de Harvey Molotch dans *Against Security : How We Go Wrong at Airports, Subways, and Other Sites of Ambiguous Danger*, Princeton, Princeton University Press, 2012, tout spécialement le chapitre trois consacré au métro new-yorkais où la sécurité des passagers est inventée au quotidien par les travailleurs du métro eux-mêmes.

<sup>907</sup> Aujourd'hui le cas du village palestinien de Batir au sud-ouest de Jérusalem est emblématique. Le village est classé patrimoine mondial de l'UNESCO pour ses cultures en terrasse. Depuis sept ans, les colons de Goush Etzion, des associations écologistes et les Palestiniens de Batir s'opposent pour des motifs différents au prolongement de la « barrière » à cet endroit contre le

demandent des investissements sécuritaires distincts que ceux préconisés par les pro-barrière du JBSAC<sup>908</sup>.

Le 27 avril 2011 ce sont des acteurs de Yuma qui interviennent. Ken Rosevear vice-président de la Chambre de commerce de Yuma rappelle que l'enjeu frontalier numéro un est de s'assurer de la fluidité du passage des marchandises et des travailleurs mexicains à travers les *Ports of Entry* (PoE), et de résoudre le problème de congestion tant dans les lignes pédestres qu'automobiles du PoE de San Luis<sup>909</sup>. Les remarques de Steve Smith portent ensuite sur le coût financier de la prise en charge de l'assurance santé des travailleurs mexicains. Al Melvin estime que la seule chose négative dans ces programmes de travailleurs saisonniers est l'obligation fédérale de fournir des logements pour eux alors même qu'ils rentrent côté mexicain chaque soir. Tony Tew un homme d'affaires dirigeant *Foothills Packing*, une entreprise de transport frontalier présente ensuite au JBSAC le besoin important de travailleurs mexicains en haute saison pour le secteur agricole de Yuma (estimé selon lui entre 15 000 – 18 000 personnes par jour). Certes des programmes mis en place par CBP comme les *SENTRI cards*<sup>910</sup> permettent de traverser plus vite la frontière mais les saisonniers ne peuvent pas se payer ce système de pré-enregistrement et de pré-contrôle. T. Tew détaille également les raisons du manque de main d'œuvre dans le comté (travail pénible, longue journée de travail essentiellement) et le système de visa H-2A pour compenser ce manque mais dont l'obtention est complexe. Les discussions tournent ensuite autour de la mobilisation de prisonniers pour pallier au manque de main d'œuvre.

---

ministère de la Défense et l'armée. Hasson Nir, "Palestinians, settlers, greens declare victory in court ruling on separation barrier", *Haaretz*, 4 janvier 2015.

<sup>908</sup> En identifiant les éléments de ce contre-cadrage, il est possible de déterminer deux coalitions d'acteurs au sein du JBSAC : une pro-barrière, l'autre pro-commerce. Toutefois, lors de notre enquête nous nous sommes concentrés sur les modes de représentation et d'action des pro-barrière de l'Arizona et avons interrogé à la marge ceux des pro-commerce. Nous sommes seulement en situation de pouvoir empiriquement décrire une coalition de cause pro-barrière suivant le modèle de Paul A. Sabatier en décelant les éléments de consensus dans les représentations pro-barrière. Décrire et analyser les contours d'une coalition pro-commerce relèveraient d'une autre enquête.

<sup>909</sup> Les interventions des acteurs commerciaux du JBSAC sont tirées des vidéos en ligne sur Arizona Legislature's Live Proceedings, Arizona State Legislature, [http://azleg.granicus.com/ViewPublisher.php?view\\_id=19](http://azleg.granicus.com/ViewPublisher.php?view_id=19) (consulté en octobre 2013).

<sup>910</sup> US CBP, "Senti program description", <http://www.cbp.gov/travel/trusted-traveler-programs/sentri/sentri-overview> (consulté en juillet 2014).

Le 25 mai 2011, ce sont des hommes d'affaires de Nogales qui sont invités à s'exprimer devant le JBSAC. Ainsi, Jaime Chamberlain président de Fresh Produce Association of the Americas (association qui représente les importateurs de produits mexicains) rappelle que le secteur de maraîchage est un contributeur important de la richesse de l'Arizona. Son activité dépend de l'efficacité des contrôles aux PoE, qui doivent donc être adéquatement « sécurisés ». Pourtant, il note que l'effort de sécurisation fédérale de la frontière est déséquilibré : les PoE sont sous-équipés (200 agents en plus seraient nécessaires selon lui à Mariposa, le tout nouveau PoE commercial à l'ouest de Nogales). Bruce Baker, président de l'association des commerçants du centre-ville de Nogales rappelle que la grande majorité des clients des commerces de sa ville sont Mexicains, toutefois cela prend entre 45 et 90 minutes pour traverser à pied le PoE du centre-ville entre les deux villes jumelles de Nogales. Là encore, le PoE doit être mieux doté en agents fédéraux. Il reconnaît qu'il est nécessaire de continuer à sécuriser les zones rurales tout en sécurisant simultanément « the flow of legitimate goods and people through the ports of entry<sup>911</sup> ». Tous deux réitèrent la demande que le JBSAC plaide auprès des autorités fédérales pour obtenir les dotations en personnel nécessaire aux PoE. Après ces deux présentations, les discussions débutées par Al Melvin portent sur l'expulsion des migrants à Nogales ce qui est une « recipe for disaster<sup>912</sup> » car ils peuvent retourner facilement aux États-Unis, et sur la possibilité de recourir au train qui passe par Nogales pour acheminer plus de produits et décongestionner les PoE. Jaime Chamberlain a été déçu par la réponse des parlementaires du JBSAC et s'en exprime par la suite dans la presse :

I'm a Republican [...] The last thing I want is for our government to get bigger. But I also understand the economic effects of what the ports do. Not having them run efficiently creates a domino effect [et sur les Parlementaires de Phoenix] They haven't got a great grasp on what we mean to the state of Arizona<sup>913</sup>.

---

<sup>911</sup> Intervention de Bruce Baker devant le JBSAC notre transcription des vidéos en ligne sur Arizona Legislature's Live Proceedings, Arizona State Legislature, [http://azleg.granicus.com/ViewPublisher.php?view\\_id=19](http://azleg.granicus.com/ViewPublisher.php?view_id=19) (consulté en octobre 2013).

<sup>912</sup> *Idem*.

<sup>913</sup> Steller Tim, « Senator Melvin uninformed about border, Nogales Republican says », *Arizona Daily Star*, 1<sup>er</sup> juin 2011.

Enfin, le 29 juin 2011 Victor Gonzalez de la Douglas International Port Authority s'exprime sur la situation à Douglas dans le comté de Cochise : Il rappelle que l'activité liée au transport de produits manufacturés (depuis les *maquilladoras* côté mexicain) génère des investissements nationaux de 52,2 millions de dollars aux États-Unis et environ 40 millions de dollars côté mexicain. Toutefois, il souligne comme à Yuma ou à Nogales que le PoE de Douglas a besoin de rénovation et de personnels supplémentaires. En réponse à cette présentation, Gail Griffin élue de ce comté, remercie les intervenants pour ces « informations précieuses » mais elle espère que ce comité ne tombera pas dans une politique de réforme migratoire, son but est d'envisager la « sécurité frontalière ».

Si en effet, certains parlementaires semblent être éloignés de ces enjeux économiques frontaliers, d'autres comme Russ Jones portant les doubles casquettes d'élue républicain et d'homme d'affaires à San Luis<sup>914</sup> sont plus avertis. Lors de notre entretien, donc *a posteriori* des auditions du JBSAC, il récuse le tout « barrière » de ses collègues, incapables, selon lui, d'envisager les enjeux économiques de la sécurisation des PoE. Il défend une autre vision de la sécurité frontalière qu'il nomme le « Safe Secure Trade and Travel ».

It's not the good term but ideologue or people who are wrapped up in this border security and felt that the only solution is to build big fences and big walls and basically separate ourselves from Mexico and have nothing to do with Mexico. Some of the folks that are that were sponsored of the committee felt that way. Myself, on the other hand, I certainly agree that we do need to have a secure border that we should not have a porous border and particularly with respect to criminal elements. [...] I want to begin on it because I felt it was very important for someone like myself who look on it from an economic development opportunity. Historically it has been good and important for the recovery in Arizona that we take security so... [lent] without balancing security with a more pragmatic reality of our economic, what's in our best interest as a state economically. Arizona used to be the third largest trading partner with Mexico. It's no longer rejoice that role, it's step further 4th or 5th place. Other states have reached out and increase the volume of their trade with Mexico much more robustly than we had in Arizona and so some of the discussion and the rhetoric from the border security committee as well as from other members in the State legislature, other people from law enforcement needs to have some balance with reality.

---

<sup>914</sup> Natif de la frontière, il est le président de R.L. Jones Customhouse Brokers, Inc. implantée des deux côtés de la frontière en Arizona et en Californie. Son entreprise offre des services aux exportateurs mexicains.

[...] What they do need now is a joint border legislative committee that is directed at... and I would retitile it and call it "joint legislative committee secure trade and travel". Secure being the first word. Trade and Travel. Secure border, we are looking at how to improve our commercial trade, how to improve the travel and legitimate people that have legitimate reasons to cross the border so we can manage economically while it's important remembering that we don't lose side of what is "secure". [...] Now it's time for this, the legislative branch is to create a counterpart to work with the executive branch on how do we implement and promote "*safe secure trade and travel*" between Arizona and Mexico. It reformates the committee and gives it a new mission: not building fences but collaborating with the Federal and state authorities and how we go defining what is a secure border at least for Arizona. (entretien Jones 2013).

Dans ces décalages de prise en compte d'un autre aspect des situations frontalières se dessine en fait une confrontation plus large entre ce qui pose problème à la frontière entre les pro-barrière et une coalition structurée<sup>915</sup> pro-commerce en Arizona. Cette coalition porte l'idée que l'interaction avec le marché mexicain est plus forte que le tout sécuritaire : l'autre est un partenaire commercial, un touriste et un consommateur et pas seulement un potentiel criminel transfrontalier.

Le Mexique est un partenaire économique prometteur pour ces acteurs comme le décrit un porte-parole de ces intérêts économiques et de cette vision de la frontière à l'Arizona State University, Erik Lee « [Le Mexique] est notre deuxième marché d'exportation. Et ce malgré une situation sécuritaire difficile dans certaines zones du pays et le fait que des milliers de Mexicains continuent d'immigrer aux États-Unis tous les ans [...] 6 millions d'emplois aux États-Unis dépendent du commerce avec le Mexique<sup>916</sup> ». La militarisation de la frontière empêche donc les investisseurs états-uniens de faire fructifier ce potentiel, il faut donc reconsidérer la gestion de la frontière : « alors que les ports d'entrée terrestres entre les deux

---

<sup>915</sup> Il nous a été permis de mesurer les relations entre ces acteurs économiques, bureaucratiques et politiques au niveau national et au niveau de l'Arizona à travers les observations successives d'une conférence organisée par le NACTS de l'Arizona State University les 23 et 25 septembre 2012 à Tempe (Arizona) intitulée « Réaliser la force économique de notre frontière du XXI<sup>ème</sup> siècle : commerce, éducation et emploi », d'une conférence organisée par la commission Arizona-Mexique intitulée « Alors que le monde fait du commerce, la place de l'Arizona dans l'économie globale » à Phoenix le 19 février 2013, puis lors de notre participation à la conférence trilatérale sur les enjeux frontaliers organisée par le NACTS, les 18 et 19 mars 2013 à Phoenix.

<sup>916</sup> Lee Erik, "Lee: Arizona must step up its trade with Mexico", *The Arizona Republic*, 21 septembre 2012.

nations étaient tout d'abord envisagés comme permettant de gérer les flux légaux d'hommes, de biens et de services, la sécurité a atteint un rôle écrasant prédominant ces dernières années, ralentissant la capacité des agences à gérer de manière efficace le trafic frontalier<sup>917</sup>». L'investissement essentiel pour le gouvernement fédéral doit être réalisé dans la modernisation des infrastructures frontalières et dans le personnel aux PoE, mais également dans des programmes de traversées rapides et sécurisées comme *SENTRI*, *FAST*, *C-TPAT*, ce qui soulagerait les personnels de CBP qui pourraient alors se déployer ailleurs à la frontière. L'idée est donc de promouvoir un récit alternatif sur le potentiel de la frontière mexicaine en tant que zone de jonction économique<sup>918</sup>.

Promouvoir ce récit alternatif est l'objectif de ces réseaux d'acteurs économiques de l'Arizona. C'est aussi celui d'un consultant qui s'est exprimé le 29 juin 2011 devant le JBSAC, Luis Ramirez<sup>919</sup>. Président de Ramirez Advisors Inter-National, LLC, basé à Phoenix, il est consultant en projet d'infrastructure frontalière, de commerce transfrontalier, sur l'ALENA. Parmi ses clients, on dénombre des entreprises qui souhaitent exporter vers le Mexique mais aussi des professionnels de la politique en Arizona. Luis Ramirez est consultant auprès de deux initiatives pro-commerce : Border Trade Alliance (BTA) et l'Arizona Mexico Commission (AMC)<sup>920</sup>. Sa dernière étude pour l'AMC datée de 2010 est intitulée *Vision 2015: Arizona's international Port of Entry system* et détaille l'amélioration de la fluidité

---

<sup>917</sup> Wilson Christopher E., Lee Erik, "The State of Trade, Competitiveness and Economic Well-being in the US-Mexico Border Region", *Working Paper Series on the state of the US-Mexico Border*, Border Research Partnership (NACTS-ASU, El Colegio de la Frontera Norte, Woodrow Wilson Center's Mexico Institute), Juin 2012, p. 2 (notre traduction).

<sup>918</sup> "Recently, crime and violence in certain Mexican border communities has dominated the national perceptions of the region in both the US and Mexico. To the extent that the border communities and border states speak with a unified voice, they will have a better opportunity to put forth their own narrative about the region and to call for appropriate revisions to national border policies", *ibid.*, p. 3.

<sup>919</sup> Né au Mexique, il dispose de plusieurs expériences à Washington comme assistant parlementaire au moment de la ratification de l'ALENA d'après sa biographie et son CV sur <http://www.azmc.org/news-and-research/experts/luis-ramirez.html> (consulté en août 2014).

<sup>920</sup> BTA a été créé en 1986 comme groupe d'intérêt cherchant à promouvoir des initiatives améliorant le commerce entre les trois pays de l'ALENA. L'AMC est un groupe d'intérêt en place depuis 1959 visant à promouvoir les relations avec le Mexique et faciliter les mouvements des biens, des services, de l'information et des personnes à travers la frontière tout en encourageant la sécurité et le développement durable des communautés frontalières ("About Us", Arizona-Mexico Commission, <http://www.azmc.org/about/> consulté en août 2014). Les comités binationaux de l'AMC formulant des recommandations auprès des gouverneurs de l'Arizona et de l'État de Sonora au Mexique en termes de facilitation du commerce, des réseaux et de l'échange d'information transfrontalier.



des PoE à renfort de technologies de pointe<sup>921</sup>. Il présente cette étude devant le JBSAC le 29 juin 2011, estimant que l'enjeu est la dotation en personnel de tous les PoE et que 23,4 millions de personnes sont entrées par la frontière avec autorisation en 2010. Selon lui, se focaliser sur la modernisation des PoE permet de forcer les Mexicains à entrer légalement vers les États-Unis (entretien Ramirez 2013). Il dénonce donc, comme la position de l'AMC<sup>922</sup>, la mainmise du tout sécuritaire pour appréhender les situations frontalières et l'aveuglement « idéologique » des membres du JBSAC « qui ne veulent voir que ce que leur idéologie leur dit de voir » (entretien Ramirez 2013)<sup>923</sup>. Luis Ramirez nous fait également remarquer les changements de la perception de l'importance du poids économique mexicain pour l'Arizona ces dernières années au sein du parti républicain et de l'exécutif de l'Arizona, contrebalançant le cadrage sécuritaire des années 2000 et la poussée nativiste de 2010<sup>924</sup>.

Lors des auditions du JBSAC, les tenants pro-barrière, guidés par une expertise sécuritaire, se heurtent donc à une coalition de défense des intérêts économiques des entreprises et des industries de la zone frontalière. Celle-ci défend une autre vision de la sécurisation : faciliter les flux autorisés via la modernisation des *Ports of Entry* car le Mexique est avant tout un partenaire commercial. Cet affrontement de cadrages des situations de mobilités et de contiguïté territoriale (environnemental, humanitaire, commercial) par rapport au cadrage pro-barrière est selon nous une réduction de ce qui se trame à l'échelle fédérale états-unienne

---

<sup>921</sup> Accessible en ligne : <http://www.azmc.org/wp-content/uploads/2012/07/Vision-2015.pdf> (consulté en août 2014).

<sup>922</sup> L'AMC promeut la modernisation des PoE, la coopération entre les forces de l'ordre des deux côtés de la frontière et la facilitation des échanges frontaliers : "Although security is important, trade is the motor that keeps communities running", "Security", Arizona-Mexico Commission, <http://www.azmc.org/about/introduction-to-amc/security/> (consulté en août 2014).

<sup>923</sup> Ce constat est rétrospectivement partagé par Russ Jones (entretien Jones 2013).

<sup>924</sup> Luis Ramirez mesure cela dans le changement de ton de la gouverneure Jan Brewer dans ces discours annuels de début d'année entre 2011 où la thématique de sécurité frontalière est très forte et 2013 où l'enjeu de création d'emplois et de commerce est plus important. Le nouveau gouverneur républicain de l'Arizona, Doug Ducey, élu en 2014, a misé sur les enjeux économiques pendant sa campagne, délaissant l'enjeu de sécurité frontalière. De plus, la gouverneure en février 2012 a créé TTCA (Transportation and Trade Corridor Alliance) pour améliorer les infrastructures de transports (Sanchez Yvonne Wingett, "New alliance to focus on border issues, Brewer says", *The Arizona Republic*, 10 février 2012). Ces exemples indiqueraient, selon Luis Ramirez, que les acteurs économiques exercent une meilleure influence qu'auparavant auprès de l'exécutif de l'Arizona pour diffuser un autre cadrage des situations frontalières.

lors des séquences de négociations du régime migratoire. Le constat en 2015 est celui d'une « impasse » dans la possibilité de réformer le régime migratoire au Congrès<sup>925</sup>. Ce régime repose sur l'équilibre des intérêts entre plusieurs forces sociales, avec schématiquement d'un côté des forces sociales demandant l'accueil de migrants (coalition marché – coalition droit des migrants) et de l'autre des forces sociales demandant une restriction de l'immigration (coalition nativiste et désormais le secteur de la sécurité qui y voit là sa raison d'être professionnelle). La régularisation de trois millions de sans-papiers en 1986 a été possible par une alliance entre les forces du marché et celles de défense des droits des migrants<sup>926</sup>. Aujourd'hui le néo-nativisme actif au sein du Parti républicain contrebalance les demandes pro-migrants du marché, et ce malgré le renforcement de la mobilisation des Hispaniques tant à l'échelle locale que fédérale<sup>927</sup>. Le processus de régularisation de migrants est aujourd'hui l'otage d'une surenchère dans les mesures de sécurité frontalière plébiscitées par les forces nativistes<sup>928</sup>. Dans ce contexte, la coalition pro-barrière de l'Arizona se situe du côté des forces sociales restrictives, entre néo-nativisme et surenchère sécuritaire.

\*\*\*

---

<sup>925</sup> En mai 2015, force est de constater que le Congrès sous contrôle républicain ne prévoit pas d'adopter une réforme migratoire (le dernier projet de loi adopté au Sénat en juin 2013 a été bloqué par les Républicains de la Chambre des Représentants). Le président Barack Obama a menacé d'utiliser des mesures exécutives (*executive orders*) pour procéder à des régularisations mais elles ont été attaquées en justice par des États fédérés républicains. L'heure est donc au blocage, alors même que les statistiques d'arrestations de migrants irréguliers à la frontière sont à un niveau bas. Tanfani Joseph, "Fewer immigrant are being caught crossing the U.S.-Mexico border", *Los Angeles Times*, 25 avril 2015.

<sup>926</sup> Hollifield James F., « Entre droit et marché », in Badie Bertrand, Withol de Wenden Catherine (dir.), *Le défi migratoire. Questions de relations internationales*, Paris, Presses de la FNSP, 1994, p. 59-87. Voir également pour les positions changeantes des organisations syndicales états-uniennes face aux migrants : Bonzom Mathieu, « Syndicats et immigrés aux États-Unis », *Plein Droit*, 2011/2, n°89, p. 19-22.

<sup>927</sup> Bonzom Mathieu, Chauvin Sébastien, « Les sans-papiers dans la rue. Retour sur le mouvement immigré du printemps 2006 », *Vie des idées*, n°19, 18 août 2007, p. 67-79.

<sup>928</sup> Le dernier projet de loi de réforme migratoire adopté au Sénat en juin 2013, S. 744, était divisé en quatre piliers. Le premier et le plus important concernait des mesures de sécurité frontalière comme préalable à des mesures de régularisation de sans-papiers. La surenchère de mesures sécuritaires était déjà présente dans les précédents projets de loi (non adoptés) de réforme migratoire en 2006, 2007 et 2010 (S. 2611, S. 1639, S. 3932). Chen Greg, Kim Su, *Border security: Moving Beyond Past Benchmarks*, Report, American Immigration Lawyers Association, AILA Infonet, posté en ligne le 30 janvier 2013 : <http://www.aila.org/content/default.aspx?bc=25667/43061> (consulté en août 2014).

Les sociétés israéliennes et états-uniennes fourmillent de visions alternatives à celle du recours à la barrière pour cadrer les situations de mobilités à leurs confins. Toutefois, les acteurs pro-barrière parviennent en Arizona et en Israël à dominer les termes du débat public par un discours sécuritaire patriotique dominé par une expertise militaire du recours aux « barrières ». Dans des forums de débats publics, ce cadrage pro-barrière marginalise les visions alternatives – même si des résistances anti-Mur moins bien structurées et éclatées existent (anti-occupation en Israël, résistances environnementales, humanitaires en Arizona) et des coalitions alternatives tentent d’influencer les modalités de la mise en place des « barrières » (coalition de défense d’intérêts commerciaux aux États-Unis et coalition pro-séparation politique en Israël).

\*\*\*

L’objectif de ces deux chapitres était donc de comparer les opérations de sécurisation menées par les coalitions de cause pro-barrière banalisant le recours à des obstacles militaires (les « barrières ») et plus largement à la militarisation des confins. Pour cela, deux entrées analytiques ont été privilégiées. Dans le chapitre trois, nous avons comparé la fonction qu’ont ces obstacles militaires pour des professionnels de la sécurité dans leurs routines de surveillance et de sécurisation. Nous avons conclu à la marginalité de l’emploi des « barrières » par rapport à d’autres technologies de surveillance et de contrôle à distance. Pourtant la demande de « barrières » est centrale pour les coalitions de cause. Dans le chapitre quatre, nous avons comparé les prises de positions de certains professionnels au sein de forums pour convaincre leur public de la nécessité de recourir à ces obstacles – et ce dans des controverses avec d’autres types d’acteurs (par exemple acteurs économiques en Arizona, ONG anti-occupation en Israël) défiant le recours à la militarisation ou discutant les modalités de sécurisation des confins.

Le point commun de la mobilisation d’une expertise pro-barrière au sein des coalitions de cause est de contribuer à recoder les problèmes de mobilités en enjeux de sécurité traitables par le militaire, ce qui vient falsifier notre deuxième sous-hypothèse. Ces coalitions pro-barrière réussissent donc à convertir des enjeux

politiques liés aux mobilités aux confins en des enjeux de sécurité. Pour cela elles mobilisent une expertise militaire imposant une argumentation technique dépolitisée pour justifier le contrôle des mobilités et arguant de la possibilité du recours aux « barrières ». Les enjeux de mobilité et de contiguïté territoriale sont ainsi lus à travers le prisme sécuritaire-militaire, et ce au détriment d'autres cadrages. Toutefois, cette opération homologue de sécuritisation complémentaire d'une opération de problématisation des enjeux aux confins ne peut aboutir qu'à condition de mobiliser d'autres acteurs et de diffuser le cadrage pro-barrière dans le système politique. Nous examinons dans la troisième partie la réalisation de cette troisième opération complémentaire de publicisation de la part des coalitions de cause pro-barrière en Israël et en Arizona.

\*\*\*

### **3ème Partie. Les procès du gouvernement : publicisation du cadrage pro-barrière**

“I took my car and just took three of my other people. [...] We did not find it. We asked people and then “well, we think there is something near Salem”. We went to Salem and within 30 meters of part of the fence which are not connected to anything, just stones [...] We took the picture and went to the media. The next day the big newspapers like *Maariv* for example put a picture on the front page, half of the page of the fence and all the country talked about it, all the radio and everything. In the end of this day, the Prime minister and the Defense minister needed to take an helicopter to look, to ride along the route of the fence and explain to the media why they did not do anything in four months. Everybody was very mad about that.”  
(Entretien Tzion 2012).

“So how do you influence? Everything that I shared with you already I shared with them. Then, they say: “I’ve never heard this before that this could work and you’re telling it has worked already”. That’s where I got buy in, that’s where I proved credibility and so now leaders such as Governor Brewer, Senator Mc Cain, Senator Kyl, Congressman now Senator Flake, all of those people and others would listen to me. At that time when this was a bigger issue, would call me and say: “hey what would you think about this, what would you think about that?” and they were asking me because I built that personal connection with these individuals and worked the main effort. [...] I was very heavy into the media. Both here in the State and then when I pointed at the TV, that’s Fox News, the national, like CNN [se lève pour me montrer une photo avec Wolf Blitzer]... Wolf Blitzer! [il rit que je reconnaisse] That’s from him. We were just on Wolf Blitzer this week about the release of criminal detainees.”  
(Entretien Babeu 2013).

Cette troisième partie est dédiée à la comparaison des opérations de publicisation du cadrage pro-barrière aux États-Unis et en Israël. Nous envisageons donc les mobilisations pro-barrière et la diffusion de ce cadrage à partir des modes d’action des coalitions de cause pro-barrière d’Israël et d’Arizona. Nous testons ainsi une hypothèse portant sur la fonction de diffusion et de publicisation du cadrage pro-barrière par les coalitions de cause. Les coalitions de cause pro-barrière mettraient en scène un affrontement non pas avec les anti-Mur mais avec l’État dans des arènes publiques. Elles mèneraient une action contestataire des choix du

gouvernement en matière de défense et d'immigration. Elles intenteraient un « procès en publicisation<sup>929</sup> » à leurs gouvernements respectifs pour ne pas agir en militarisant les confins, pour ne pas déployer les barrières.

Nous analysons les rapports entre ces mouvements pro-barrière et les autorités étatiques en analysant les modes d'actions<sup>930</sup> concrets de publicisation de leur récit pro-barrière<sup>931</sup>. Comment ces mouvements diffusent et publicisent leur récit pro-barrière ? C'est en effet à ce niveau que nous pensons pouvoir mesurer l'influence de ces mouvements pro-barrière dans l'élaboration des politiques de militarisation des confins, plus précisément dans le maintien à l'agenda gouvernemental des enjeux de mobilités du territoire aux confins.

Le modèle des coalitions de cause, auquel nous avons eu recours, propose de comprendre le changement de politiques publiques au niveau de l'affrontement de coalitions de cause regroupées autour de croyances collectives. Un des écueils de ce modèle pour notre analyse est qu'en se concentrant sur les facteurs cognitifs pour dessiner les contours d'une coalition, il délaisse la question des modes d'actions n'évoquant que l'alliance entre croyances et ressources disponibles pour ces coalitions<sup>932</sup>. Lorsque nous nous intéressons à la question d'une comparaison des modes d'actions des mouvements pro-barrière israéliens et arizoniens, nous sommes confrontés à un répertoire varié en fonction des membres de ces coalitions, des actions de rue au lobbying. Ce répertoire<sup>933</sup> tient compte des manières conventionnelles de protester propres aux sociétés et systèmes politiques

---

<sup>929</sup> Nous revenons sur cette métaphore formulée par Daniel Cefaï en introduction du chapitre six.

<sup>930</sup> Pour rappel : dans la première partie, nous avons envisagé les rapports entre mouvements sociaux pro-barrière et professionnels de la politique en privilégiant une analyse des représentations pro-barrière. Dans la deuxième partie, nous avons envisagé les rapports entre mouvements sociaux pro-barrière et professionnels de la sécurité en nous focalisant sur les pratiques et les prises de positions publiques des experts de la sécurité. Dans cette troisième partie, nous analysons les rapports entre mouvements sociaux pro-barrière et les autorités étatiques décisionnaires en nous intéressant aux modes d'actions contestataires de ces mouvements sociaux.

<sup>931</sup> Nous avons décortiqué ces récits dépolitisés dans la troisième section du chapitre deux.

<sup>932</sup> Néanmoins, Paul A. Sabatier et Christopher Weible enrichissent leur modèle en 2007 en dressant une typologie de ces ressources : les positions d'autorité formelle des membres de la coalition dans le système politique, les sondages d'opinion conformes aux positions de la coalition, le rôle des chercheurs membres des coalitions dans la formulation d'arguments, les ressources militantes et financières et le rôle des entrepreneurs de cause (Sabatier Paul A. & Weible Christopher M., "The advocacy Coalition Framework: Innovations and Clarifications", in Sabatier Paul A. (ed.), *Theories of the Policy Process*, Westview Press, 2007, 2<sup>nd</sup> ed., p. 201-203).

israélien et états-unien et également d'une plus ou moins forte autonomisation des mouvements pro-barrière par rapport au champ politique d'une part et au champ sécuritaire d'autre part. Si le modèle des coalitions de cause a pu être fructueux pour examiner les croyances partagées des acteurs derrière la cause pro-barrière, nous estimons que penser les initiatives pro-barrière comme des « entreprises de mouvements sociaux<sup>934</sup> » permet de recourir aux outils analytiques plus fins de la sociologie des mobilisations<sup>935</sup>. Ainsi conformément aux approches proposées par la sociologie des mobilisations, ce n'est pas tant la question de la mobilisation des ressources pour mener à bien une revendication pro-barrière<sup>936</sup>, ni celle de la temporalité de l'émergence de ces revendications pro-barrière, ni celle de l'engagement individuel pro-barrière qui nous intéresse ici<sup>937</sup>. C'est plutôt la

---

<sup>933</sup> Nous revenons sur cette notion en introduction du chapitre cinq.

<sup>934</sup> Pour rappel : Fillieule Olivier, « Sociologie des mouvements sociaux. De l'objet de la définition à la définition de l'objet. De quoi traite finalement la sociologie des mouvements sociaux ? », *Politique et Sociétés*, 2009, n°28-1, p. 25.

<sup>935</sup> Nous écartons l'idée de caractériser les initiatives pro-barrière comme des groupes d'intérêt, soit comme des organisations formalisées, des ONG, distinctes d'un parti politique défendant un intérêt auprès des pouvoirs publics (Courty Guillaume, *Les groupes d'intérêt*, Paris, La Découverte, « Repères », 2006, p. 3). En effet, nos deux initiatives pro-barrière défendent une cause plutôt qu'un intérêt, leur organisation n'est pas formelle. Elle correspond davantage à une cristallisation conjoncturelle de différents acteurs (élu, ONG, groupes d'intérêt, associations civiles, experts de la sécurité) autour d'une cause. La sociologie des groupes d'intérêt accorde cependant une place importante aux répertoires d'actions en questionnant la notion d'« influence » et de « lobbying » définis par Guillaume Courty comme « les efforts pour renforcer ou changer les positions politiques des législateurs, efforts qui passent par la transmission et la mise en forme d'informations à destination des élus et de leurs équipes ». Il dresse alors une liste des techniques de lobbying : courriers, veille législative, auditions, pétitions, *Political Action Committee* aux États-Unis, manifestations, etc... (*Ibid.*, p. 79).

<sup>936</sup> Approche théorisée par McCarthy John D., Zald Mayer N., « Resource Mobilization and Social Movements : A Partial Theory », *American Journal of Sociology*, vol. 82, n°6, 1977, p. 1212-1241.

<sup>937</sup> Pour resituer notre analyse dans les débats animant la sociologie des mobilisations, nous utilisons le parcours des différentes approches par Lilian Mathieu. Selon lui, l'analyse des mouvements sociaux est coincée entre de l'objectivisme (incarné par les approches en termes de structure des opportunités politiques, jugées trop mécanistes pour envisager les rapports entre groupes et leur environnement et leur capacité de passer à l'action en fonction du contexte) et du subjectivisme (incarné par le modèle goffmanien des cadres de l'expérience contestataire centré sur l'alignement des cadres d'interprétation des situations fournies par l'organisation et l'engagement militant), Mathieu Lilian, « Rapport au politique, dimensions cognitives et perspectives pragmatiques dans l'analyse des mouvements sociaux », *Revue Française de Science Politique*, 2002, vol. 52, n°1, p. 75-100. Il plaide pour une approche pragmatique pour repérer l'« action collective en train de se faire » pour analyser les savoir-faire pratiques des acteurs, indispensables à la réussite du mouvement. Ce choix d'appréhension des mouvements sociaux permet de dessiner ce qu'il nomme un « espace des mouvements sociaux » : « l'activité protestataire relève d'un domaine de pratiques et de sens relativement autonome au sein du monde social » (thèse défendue par la suite dans Mathieu Lilian, *L'espace des mouvements sociaux*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, « Socio Po », 2012, p.9) et ainsi d'envisager les rapports entre cet espace (dont les frontières ne sont pas définies par le sociologue mais en fonction des luttes de définitions auxquelles se livrent les acteurs eux-mêmes) et le reste du monde social (politique, sécuritaire, économique, humanitaire ici) et poser justement la question de son autonomie.

question des répertoires d'actions, des manières pratiques de diffuser le message pro-barrière et de se confronter aux acteurs décisionnaires en matière de défense du territoire soit en Israël le gouvernement, soit aux États-Unis le gouvernement fédéral qui nous intéresse. Ainsi nous adoptons dans cette partie une posture sociologique pragmatique de l'analyse de l'action contestataire pro-barrière. Tirée de la pragmatique linguistique<sup>938</sup>, la sociologie dite « pragmatique » pose la question de l'action appréhendée « à travers l'équipement mental et gestuel des personnes, dans la dynamique d'ajustement des personnes entre elles et/ou avec des choses<sup>939</sup> » et non à travers des programmes préexistants, intériorisés ou incorporés par les acteurs. Elle vise à modéliser des compétences individuelles d'ajustement ou de remise en cause du monde des acteurs en situation (donc le cadre d'analyse est microsociologique mais dans une perspective d'articulation macro/micro)<sup>940</sup>.

Nous procédons donc en deux temps. Dans le chapitre cinq, nous répertorions et comparons les modes d'actions, les ressources, l'organisation des deux coalitions pro-barrière et leurs alliés au sein du système politique. Puis dans un chapitre six, nous comparons les modalités de mises en scène d'un affrontement entre les coalitions de cause pro-barrière et leurs gouvernements. Pour cela, nous décrivons des moments d'actions collectives dans les arènes parlementaires, juridiques et médiatiques selon les fonctionnements nationaux de ces arènes.

\*\*\*

---

<sup>938</sup> Les « usages que les acteurs font de ressources grammaticales à l'épreuve de situations concrètes dans lesquelles ils se trouvent plongés », Luc Boltanski en préface de Nachi Mohamed, *Introduction à la sociologie pragmatique*, Paris, Armand Colin, 2006, p. 10.

<sup>939</sup> Corcuff Philippe, *Les nouvelles sociologies*, Paris, Armand Colin, « Sociologies contemporaines », 3<sup>ème</sup> édition, 2011, p. 101.

<sup>940</sup> Voir également pour une présentation de ce programme sociologique : Barthe Yannick, de Blic Damien, Heurtin Jean-Philippe, Lagneau Éric, Lemieux Cyril, Linhardt Dominique, Moreau de Bellaing Cédric, Rémy Catherine, Trom Danny, « Sociologie pragmatique : mode d'emploi », *Politix*, 2013/3, n° 103, p. 175-204.



## **Chapitre 5. Les modes d'actions pro-barrière**

« Un rien avait suffi à les faire sortir de leur passivité. Une vieille femme sans moyens qui leur disait qu'elle avait décidé de lutter les déterminait à lutter comme s'ils n'avaient attendu que cela depuis le commencement des temps. Et pourtant la mère n'avait consulté aucun technicien pour savoir si la construction des barrages serait efficace. Elle le croyait. Elle en était sûre. Elle agissait toujours ainsi, obéissant à des évidences et à une logique dont elle ne laissait rien partager à personne. Le fait que les paysans aient cru ce qu'elle leur disait l'affermait encore dans la certitude qu'elle avait trouvé exactement ce qu'il fallait faire pour changer la vie de la plaine. Des centaines d'hectares de rizières seraient soustraits aux marées. Tous seraient riches, ou presque. Les enfants ne mourraient plus. On aurait des médecins. On construirait une longue route qui longerait les barrages et desservirait les terres libérées. »

Marguerite Duras, *Un barrage contre le Pacifique* (1950), Paris, Gallimard, 1997, p. 49.

La notion de « répertoire de l'action collective » a été élaborée par Charles Tilly<sup>941</sup>. Elle rend compte du fait qu'un groupe en confrontation avec l'État et qui entend exprimer une protestation opère une sélection au sein de l'ensemble des formes d'actions qui lui sont accessibles en fonction de ses ressources et de ses capacités organisationnelles. Ce choix au sein d'un répertoire s'opère en fonction d'expériences passées, d'anticipations des actions collectives du groupe, mais aussi en fonction de la concurrence entre groupes, de sa construction et de sa représentation publique. La notion de « répertoire » (et ses critiques) accorde de l'importance, d'une part, à la structure des moyens d'actions propres à un système et à une culture politique, et d'autre part à la marge de manœuvre des contestataires dans le choix des moyens d'action. Lilian Mathieu estime ainsi qu'il

---

<sup>941</sup> Défini comme « une série limitée de routines qui sont apprises, partagées et exécutées à travers un processus de choix relativement délibéré », par Tilly Charles, « Contentious repertoires in Great-Britain, 1758-1834 », in Traugott Mark (ed.), *Repertoires and cycles of collective action*, North Carolina, Duke University Press, 1995, p. 26 ; trad. fr Péchu Cécile, « Répertoire d'action », in Fillieule Olivier, Mathieu Lilian, C. Péchu (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Sciences Po Les Presses, 2009. Selon cette approche des mouvements sociaux en termes de « répertoire d'action », l'accent est alors mis sur les événements protestataires visant les autorités, et non pas sur l'analyse des ressources ou de l'organisation du groupe. Olivier Fillieule dans une critique de la notion telle que définie par Charles Tilly estime que sa définition sépare trop les types d'actions sans envisager les continuités historiques entre formes de résistances individuelles et formes contestataires de groupes. Fillieule Olivier, art.cit., 2009.

ne faut pas : « considérer le répertoire comme une liste stable et fermée de formes d'action répétées à l'identique, mais comme des performances constamment réinventées et redéfinies sous le double effet de l'improvisation et de l'échange des coups entre les adversaires »<sup>942</sup>. Appliquée à l'action publique, l'accent est mis sur les « manières communes d'agir dans des configurations d'action publique<sup>943</sup> ».

La combinaison de ces différentes versions de la notion de « répertoire de l'action collective » nous conduit à ne pas séparer l'étude des ressources et de l'organisation propres aux groupes pro-barrière de leurs « manières de faire ». Les trois éléments nous apparaissent complémentaires à envisager. Nous ne dresserons donc pas une liste exhaustive de ces modes d'actons, liste de toute façon limitée aux informations que nous avons recueillies (dans le parcours des archives de certains groupes, dans la presse et en situations d'entretiens). Nous choisissons plutôt de dresser une typologie des modes d'actions par les pro-barrière en Israël et en Arizona en nous demandant pourquoi ces modes d'action sont privilégiés pour diffuser le cadrage pro-barrière dans leurs systèmes politiques respectifs, et comparativement, quels types d'actions sont privilégiés pour porter la cause pro-barrière. Nous partons pour cela de la description de la nature des ressources et de l'organisation des deux coalitions pro-barrière pour envisager les différences de stratégies de contestation (1). Puis, nous répertorions comparativement les types d'actions selon deux catégories : les modes d'actions publiques (lobbying, actions légales et juridiques) et les modes d'actions symboliques (2). Enfin, nous envisageons les alliés que ces coalitions pro-barrière mobilisent dans leur système politique national, à savoir le monde économique en Israël et les réseaux d'acteurs nativistes aux États-Unis (3).

---

<sup>942</sup> Mathieu Lilian, *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*, Paris, Textuel, « La discorde », 2004, p. 136.

<sup>943</sup> Pour rappel : Laborier Pascale « Historicité et sociologie de l'action publique », in Laborier Pascale, Trom Danny, *Historicités de l'action publique*, Paris, Puf, CURAPP, 2003, p. 443-444.

## 1. Ressources et organisations des campagnes pro-barrière

Les ressources sont un des déterminants des stratégies d'acteurs (au même titre que les systèmes de représentations et les intérêts poursuivis que nous avons soulignés dans les parties précédentes). Dans le cadre d'une action publique, elles peuvent être de nature positionnelle, matérielle, de savoir, politique, sociale ou temporelle<sup>944</sup>. Nous insisterons sur trois d'entre elles, à propos desquelles nous disposons d'informations similaires sur les deux campagnes pro-barrière : les ressources politiques, militantes et matérielles. Pour un acteur non-étatique, les ressources politiques reposent sur sa capacité à représenter un groupe ou une cause. Les marques de représentativité sont le nombre d'adhérents si c'est une association, les résultats électoraux si c'est un élu, les sondages si c'est une organisation qui veut valoriser son image et sa cause dans l'opinion publique<sup>945</sup>. Il s'agit surtout pour les acteurs non-étatiques de la capacité à s'appuyer sur des relais politiques reposant sur des proximités personnelles ou idéologiques, des liens électoraux et financiers avec des acteurs politiques, des élus. L'influence sur le vote d'un groupe est aussi une ressource politique décisive qui incite les acteurs politiques à soutenir ou à se positionner sur telle ou telle cause. Ces liens peuvent prendre la forme de soutien financier d'un groupe à un parti. C'est l'existence de relais politiques pour les pro-barrière que nous mesurons ici. Pour un acteur non-étatique, les ressources militantes sont cruciales pour défendre une cause car c'est d'elles que dépend la capacité à organiser des actions collectives. De la détention de ressources politiques (relais et financement) et militantes (cotisations) découle la détention de ressources matérielles qui sont financières ou organisationnelles (locaux, moyens logistiques et informatiques). De quels types de ressources

---

<sup>944</sup> Nous nous fondons sur le listing des types de ressources dans le cadre de l'action publique établi par Patrick Hassenteufel (Hassenteufel Patrick, *Sociologie politique : L'action publique*, Paris, Armand colin, 2011, 2<sup>ème</sup> édition, p. 117-118) : ressources positionnelles dans l'accès au processus de production de l'action publique, ressources matérielles (budget, personnel, moyens), ressources de savoir (informations, connaissances disponibles et capacité des acteurs à l'intégrer dans des actions collectives par la mobilisation d'une expertise par exemple), ressources politiques (parler au nom de l'intérêt général, représentativité attestée par le vote pour des élus, possibilité d'accès à des acteurs politiques pour des acteurs sociaux), ressources sociales (reconnaissance sociale d'un acteur et réseaux relationnels sur lesquels il peut s'appuyer), ressources temporelles (temps qu'un acteur peut consacrer à une politique publique). Ces ressources déterminent les possibilités des acteurs ainsi que la représentation de leur possibilité d'action.

<sup>945</sup> Hassenteufel Patrick, *op. cit.*, p. 191 sq.

politiques, militantes et matérielles disposent les deux coalitions pro-barrière ? Quelles sont les différences et similarités dans les stratégies d'acquisition de ressources pour mener à bien des actions pro-barrière ?

### **1.1. Arizona : une cause pro-barrière à fortes ressources politiques**

La coalition pro-barrière de l'Arizona bénéficie de ressources politiques fortes. L'initiative est en effet soutenue par les élus républicains de l'Arizona, qui par le biais de l'organisation des auditions du JBSAC réunissent d'autres acteurs pro-barrière, avec lesquels ils entretiennent des liens développés tout au long de la décennie 2000. L'initiative pro-barrière est également hébergée par l'État d'Arizona : la gouverneure Jan Brewer signe les lois autorisant le JBSAC par exemple. À ce titre, la coalition pro-barrière bénéficie des ressources matérielles et financières du parlement de l'Arizona (notamment pour la mise en ligne des sites du JBSAC et de l'appel aux dons *Build the border fence*<sup>946</sup>, pour la gestion des fonds collectés, et des services de communication et d'organisation des sessions du comité). La coalition pro-barrière réunit des groupes (*Tea Party*, *vigilantes*) qui disposent eux de ressources militantes prêtes à se mobiliser autour des questions d'immigration et de sécurité frontalière<sup>947</sup>. Des événements publics sur ces questions permettent de rendre visible l'agrégation des ressources politiques (présence d'élus pro-barrière) et militantes (fournies par les groupes). Ainsi, le shérif pro-barrière Paul Babeu dit être invité à parler à des événements du *Tea Party* :

I try to be somebody who can speak to this issue with greater depth other than just mark a political point. I'd speak to people even to Tea Party, speak to groups I go around with Senator Mc Cain. (entretien Babeu 2013).

---

<sup>946</sup> Le sceau de l'État d'Arizona et un logo établissant un lien vers le gouvernement de l'Arizona sont clairement visibles sur le site de l'appel aux dons *Build the border fence*. Ce site est qualifié de « service officiel de dons pour la barrière frontalière de l'État d'Arizona ». <https://www.buildtheborderfence.com/azborder/index-2.xhtml> (consulté en mars 2014, notre traduction).

<sup>947</sup> Nous avons observé certains événements pro-barrière organisés par des associations estampillées *Tea Party* comme l'Arizona Tea Party Patriot ou Riders United for a Sovereign America (rassemblements devant le Parlement de l'Arizona, ralliement *Tea Party*, projection-débat, etc...).

Les associations *Tea Party* ou les groupes de *vigilantes*<sup>948</sup> localisés développent des sites internet et des radios<sup>949</sup> qui se font le relais rapide parmi leurs réseaux de sympathisants des évènements publics organisés sur tel ou tel enjeu. En quelque sorte, elles assurent la logistique et la visibilité de ces évènements. En termes de ressources de savoirs, la coalition pro-barrière de l'Arizona utilise l'expertise des professionnels de la sécurité, mais aussi les informations des *vigilantes* rendues accessibles par le biais de sites internet sur les traversées de la frontière. Elles ont recours aussi aux informations formalisées par des ONG et des think-tanks restrictionnistes. Ces liaisons dont témoignent les référencement internet permettent de dessiner la carte des alliés de la cause pro-barrière ou plutôt l'ancrage de la cause pro-barrière parmi les causes portées par les restrictionnistes en matière migratoire, les nativistes. Nous y reviendrons dans la troisième section de ce chapitre.

La cause pro-barrière en Arizona est donc institutionnalisée. Portée par le parti républicain, elle bénéficie de ressources politiques fortes. Elle bénéficie aussi des ressources matérielles de l'État d'Arizona en termes de communication, d'organisation d'évènements publics et de gestion des dons collectés. Défendue par des activistes liés aux groupes locaux estampillés *Tea Party* et ceux de surveillance de la frontière, elle est riche en ressources militantes. Cette agrégation de ressources permet l'organisation de différentes actions simultanées qui recourent aussi bien à des techniques de lobbying qu'à des actions indirectes au cours d'évènements publics. Ces types d'actions sont caractéristiques des pratiques de contestation aux États-Unis.

L'espace des mouvements sociaux états-uniens se structure traditionnellement dans l'opposition entre les grandes organisations de plaidoyer centrées sur des pratiques de lobbying et des groupes politiques ou associatifs se considérant comme plus

---

<sup>948</sup> Notre niveau d'enquête (au niveau des membres d'une coalition) ne nous a pas permis de dresser une sociologie des activistes engagés dans ces groupes en Arizona. D'autres tactiques d'enquête seraient nécessaires pour pénétrer ces associations, notamment celles *Tea Party*, qui à plusieurs reprises nous ont témoigné leur refus de parler à un « français ».

<sup>949</sup> Doty Roxane Lynn, *The Law into their own hands, Immigration and the Politics of Exceptionalism*, Tucson, The University of Arizona Press, 2009, p. 70.

radicaux opérant par des méthodes d'organisation locale « à la base » (*grassroots*). Cette opposition tend à être transcendée dans des mouvements récents comme celui des mobilisations en faveur d'une réforme migratoire depuis 2006 où s'allient lobbying et actions de rue<sup>950</sup>. Cette opposition qui reste structurante reflète la définition pluraliste<sup>951</sup> du système politique états-unien. La confrontation d'intérêts particuliers et privés dans le débat public se trouve légitimée dans le processus décisionnel par la présence institutionnalisée des groupes de pression. Ainsi différents groupes aux contours flous s'affrontent pour porter une cause et un intérêt auprès des pouvoirs publics : fondations (qui financent des organisations appuyant leur vision politique), organisations non-gouvernementales (activités de terrain, de recherche), think-tanks (recherche appliquée), lobbies économiques ou ethniques (pour les Hispaniques : le National Council of la Raza ou le MALDEF – Mexican American Legal Defense and Educational Fund) ou des comités de citoyens. L'existence et le bien-fondé de la présence de ces groupes dans le processus décisionnel fédéral sont reconnus à Washington<sup>952</sup>. Leurs moyens d'influence auprès du politique sont divers : par le financement privé des campagnes (système des PAC et des donations) ; par le vote (par des manifestations locales ou événements locaux dans une circonscription) ; par l'envoi d'emails, d'appels pour forcer un élu à réagir<sup>953</sup> ; par le lobbysme (fourniture d'information et de recherche pour des équipes du Congrès<sup>954</sup>) ; par collaboration avec des élus pour déterminer leur priorité politique<sup>955</sup> ; par le suivi des procédures législatives pour agir sur le phrasé des projets de lois ; ou par des

---

<sup>950</sup> Bonzom Mathieu, Chauvin Sébastien, « Les sans-papiers dans la rue. Retour sur le mouvement immigré du printemps 2006 », *Vie des idées*, n°19, 18 août 2007.

<sup>951</sup> Pluralisme défini comme l'existence et la diversité des activités de la « société civile » capable de former des contre-pouvoirs in Nay Olivier (dir.), *Lexique de science politique, Vie et institutions politiques*, Paris, Dalloz, 2<sup>ème</sup> éd., 2011, ou encore comme rôle des associations, groupes d'intérêt ou groupes de pression dans l'élaboration d'une décision démocratique se confrontant dans une négociation permanente au résultat imprévisible, Hermet Guy, Badie Bertrand, Birnbaum Pierre, Braud Philippe, *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*, Paris, Armand Colin, 2010, 7<sup>ème</sup> éd. La diversité des groupes présents dans l'élaboration des décisions s'explique par la faiblesse originelle de l'État fédéral, qui a laissé place à l'action de ces groupes dans la vie politique selon Vaïsse Justin, in David Charles-Philippe, Balthazar Louis, Vaïsse Justin, *La politique étrangère des États-Unis : fondements, acteurs, formulations*, Paris, Sciences Po, Les Presses, 2008, p. 443.

<sup>952</sup> Drutman Lee, "Chapter 5. Interest Groups", in Peele Gillian, Bailey Christopher J., Cain Bruce E. & Peters B. Guy (eds.), *Developments in American Politics*, New York, Palgrave Macmillan, 2014, 7<sup>th</sup> edition, p. 75-92.

<sup>953</sup> *Ibid.*, p. 87.

<sup>954</sup> *Ibid.*, p. 82.

<sup>955</sup> *Ibid.*, p. 84.

petites actions directes comme les *sit-in*, le *picketting* utilisant la caisse de résonance médiatique ou des grandes marches politiques de protestation en faveur d'une cause abstraite pour agir sur l'opinion publique. L'espace des mouvements sociaux états-unien se caractérise donc par un fort pluralisme – reconnu et institutionnalisé, et la multiplicité des points d'accès pour peser sur le processus décisionnel. Les ressources tant politiques que militantes permettent aux acteurs pro-barrière de l'Arizona de diversifier leurs actions de pression pour peser sur l'échelon fédéral. Les pro-barrière israéliens, eux, se heurtent à une cellule décisionnelle restreinte et centralisée.

## **1.2. En Israël : acquisition progressive de relais politiques et économiques**

La cause pro-barrière en Israël s'est structurée à partir d'initiatives locales isolées à faible ressource politique. Elles sont le fait de petites organisations comme Gader Le Haïm, Kav Hatefer Gilo ou Almagor, Hipardut ou le fait d'élus locaux comme à Gilboa ou à Shoham. Ces initiatives disposent de ressources militantes<sup>956</sup> en fonction des affinités personnelles ou professionnelles mais peu de ressources matérielles et financières. Cet état d'amateurisme est souligné dans les entretiens par les leaders de ces groupes :

Yes from private money. Some donations but very small donations. In the security fence, it was difficult to bring people, we were very small, we did not have money but still we had the idea, the truth. And when you have the truth, it is a very strong tool. [...] I started to invite family members and friends and things like that to form a group of just 6 people and then 15 people and then 50 people and the 100, ok? It was very difficult. (entretien Tzion 2012).

---

<sup>956</sup> Comme en Arizona, notre enquête ne nous a pas permis de dresser une sociologie des activistes engagés dans ces groupes. En Israël, notre enquête a reconstitué une mobilisation survenue dix ans auparavant. Retrouver les militants relevait d'un autre type d'enquête. D'après Fence for Life, « leadership », <http://www.hagader.org/English/forum.asp> (consulté le 18 septembre 2011), une liste d'une quinzaine de participants à l'association était présentée : noms, résidences et fonctions dans l'association. La majorité des activistes résidait dans la métropole de Tel Aviv (quelques-uns près de la Ligne verte) et deux à Beer Sheva. Les fonctions dans le mouvement étaient gestionnaire d'activités et de manifestations locales, gestionnaire du site internet, documentation, porte-parole, relations médias, relations avec les élus et personnalités publiques. Ainsi, Gader Le Haïm souhaitait mettre en avant son professionnalisme et son organisation et donner l'impression d'un mouvement structuré qui ne tourne pas uniquement autour des seuls président et vice-président.

*I just want to go back to Hipardut, who were the other people involved with you, so it's other professor, other...?*

Some professors, some friends in some other places. We started to send e-mails and you know one friend meets another one. One is an architect in Netanya, one is a friend from Tel Aviv who is an ex officer, one was a businessman from here. All bunch of people...

*For the financing, you told me it was only contributions or you own contributions*

At the beginning it was us who asked for money, and then we found some other who wanted to be a secretary, at other place was the Council for peace and security who was willing to let us use their offices... It was very, very primitive. Then we started to get some contributions, we wrote to people asking for contributions, and we talked to people we need fundraising, ask our members to send some donations, it was very small, low budget operation. (entretien Prior 2012).

Malgré des prises de positions publiques pro-barrière isolées depuis 2000 (voir chapitre un), l'action protestataire pro-barrière ne dispose pas au départ d'un ancrage partisan. La coalition progressive de ces différentes initiatives à partir de fin 2002 – début 2003 sous l'égide d'Uzi Dayan favorise l'acquisition par le mouvement de ressources politiques. Les modes d'actions pro-barrière évoluent alors de l'action de rue vers des formes de lobbysme à la Knesset et d'invitation à des prises de positions de personnalités politiques lors des événements pro-barrière – ce qui permet à la cause d'acquérir des relais politiques, plus assumés lors de la campagne électorale de fin 2002 – début 2003. La campagne pro-barrière peut ainsi être séquencée<sup>957</sup> en trois phases distinctes entre 2001 et 2004 (année de dislocation de la coalition).

La première dure de l'été 2001 à août 2002, Gader Le Haïm mène des actions de rue (essentiellement des manifestations - voir encart descriptif de ce type d'action propre à la coalition de cause israélienne, et des actions symboliques) à des embranchements autoroutiers stratégiques ou devant les résidences d'Ariel Sharon et du ministre de la Défense avec des slogans tels que « La barrière de sécurité est la seule solution possible<sup>958</sup> ». Il s'agit, dans un premier temps, de convaincre

---

<sup>957</sup> D'après notre séquençage de la campagne pro-barrière archivée Fence for Life, « archives », <http://www.hagader.org/English/forum.asp>.

<sup>958</sup> *Idem*. Notre traduction, de « *Gader hafrada haderekh hayehida* ».



l'opinion publique du bien-fondé de la solution « barrière ». Les apparitions médiatiques se multiplient, jusqu'à leur réception par le président Moshe Katsav en décembre 2001. Cette première campagne nécessite des ressources militantes et temporelles. Puis, elle acquiert des ressources politiques dans un contexte de médiatisation progressive. La deuxième phase débute au moment de la récupération par Uzi Dayan de la cause, et la création du Conseil public pour la barrière entre août 2002 et janvier 2004 : le mouvement pour une « barrière de sécurité » devient alors national. Uzi Dayan structure et coalise les initiatives pro-barrière locales et parlementaires en créant des forums au Nord, au Centre-Jérusalem et au Sud coordonnant les efforts de pression jusque-là isolés. Il lance aussi avec Haïm Ramon un lobby à la Knesset pour poser des questions sur la « barrière » au gouvernement et travailler au déblocage des fonds au sein de la commission du budget de la défense. Le gouvernement ayant décidé la construction du projet, les activistes font pression sur lui pour que les travaux s'accélèrent et que le tracé complet soit publié. Les slogans évoluent : « Une barrière complète le plus vite possible avant que nous soyons massacrés » ou « La barrière : la taille compte. Seule une barrière continue arrêtera la prochaine attaque terroriste<sup>959</sup> ». Les actions de rue continuent mais elles sont secondaires face à un travail de lobbying. Durant cette deuxième phase, les ressources politiques deviennent cruciales pour relayer dans les arènes politiques la cause pro-barrière. Enfin, la troisième phase consiste à partir de 2004 à jouer pour les associations pro-barrière le rôle de surveillant de l'avancée des travaux et de défense de la construction de la barrière auprès de la Cour suprême face aux pétitions déposées contre certains pans du tracé par des Palestiniens aidés d'associations israéliennes de défense des droits de l'homme. Les ressources nécessaires sont alors moins militantes mais plutôt politiques et juridiques, le combat pro-barrière se joue alors dans les tribunaux.

---

<sup>959</sup> *Idem*. Notre traduction de “*A complete Fence and do it fast before we're slaughtered*” ou encore “*The Fence: Size does count. Only an unbroken Fence will stop the next terrorist attack*”.

## Manifester pour la « barrière » en Israël

La manifestation est un mode d'action à la fois direct qui suit une logique de contestation des choix politiques et indirect qui s'adresse aussi à l'opinion publique pour donner une visibilité à la cause défendue. Son organisation nécessite des ressources militantes. C'est un mode d'action utilisé par les associations pro-barrière israéliennes, mais pas à notre connaissance en Arizona (car c'est un mode d'action traditionnel pour la société civile israélienne – nous le verrons après cet encart). Les manifestations sont avant tout des moyens de donner une visibilité pour l'association, de recruter des membres tout en testant des slogans contestataires des choix politiques du gouvernement. C'est pourquoi il s'agit d'un moyen d'action privilégié dans la première phase de la campagne pro-barrière.

## Répertoire des manifestations

Lieux et déroulement de la manifestation	Date(s)	Sources
<b>Nœuds de transport urbain</b> : Arlosoroff (Tel-Aviv) ; Ra'anana (au Nord de Tel Aviv) ; Glilot (entre Tel-Aviv et Herzliya) ; Merkaz Hacarmel (au Sud de Haïfa)	Tel-Aviv : 20/7/2001 ; 9/11/2001 ; 23/11/2001 Ra'anana : 3/8/2001 ; 14/09/2001 ; 12/10/2001 ; 30/11/2001 ; 19/4/2002 Glilot : 28/09/2001 ; 19/10/2001 ; 2/11/2001 ; 23/11/2001 ; 1/2/2002 ; 5/4/2002 Haïfa : 26/10/2001	Fence for Life, « The Story of the Security Fence », <a href="http://www.hagader.org/English/forum.asp">http://www.hagader.org/English/forum.asp</a>
<b>Lieux d'attentats</b> : Arim Mall (Kfar Sava) après l'attentat du 4/11/2002	5/11/2002	Idem
<b>Résidences du Premier Ministre ou du Ministre de la défense</b>	Résidence de B. Ben Eliezer : 25/10/2002 Résidence du Premier Ministre A. Sharon (Jérusalem) : 10/11/2002 ; 14/11/2002 ; 10/1/2003 ; Bureau du Premier Ministre (Jérusalem) : 17/8/2003	Idem & Adi Barouh, « Le blog politique d'Adi Barouh » <a href="http://www.adibarouh.org.il/adipic.html">http://www.adibarouh.org.il/adipic.html</a>

Il s'agit en fait du premier mode d'action de Gader Le Haïm, privilégié entre juillet 2001 et avril 2002 et répété sporadiquement par la suite jusqu'en 2003. Adi Barouh nous explique que ces manifestations se tenaient tous les vendredis pendant quelques heures avant le début du *Shabbat*. Entre 10 et 20 activistes se positionnaient le long des axes majeurs de communications devant une banderole (et un numéro de téléphone). Des stickers étaient collés aux voitures. Adi Barouh estime que les gens étaient curieux, qu'ils étaient plutôt favorables à leurs slogans (entretien Barouh 2012). Les activistes se positionnent dans des lieux stratégiques pour donner de la visibilité à leur groupe et diffuser leur slogan au plus grand nombre : il s'agit des nœuds de connections de transport (voir le tableau); un

centre commercial à Kfar Sava, une ville proche de Qalqiliya, cible d'un attentat le 4 novembre 2002<sup>960</sup> ou encore devant les résidences du Premier ministre et du ministre de la Défense, parfois de manière répétée. Sur son blog politique<sup>961</sup>, Adi Barouh exhibe des photos de ces manifestations, ce qui permet de nous faire une idée de l'amateurisme de ces premières manifestations pro-barrière.

**25 octobre 2002 – Devant la résidence personnelle de Benjamin Ben Eliezer, ministre de la Défense (lieu non précisé ni sur le blog, ni dans les archives) – source : blog Adi Barouh<sup>962</sup>**



Sur la banderole, on peut lire : « Gader le Haïm, l'association pour la construction d'une barrière de séparation » ainsi que le numéro de téléphone de l'association. Trois des quatre activistes portent un t-shirt blanc avec écrit dessus « Gader le Haïm ». Sur les pancartes, le nom de l'association, le numéro et le site internet sont répétés. La manifestation du 25 octobre 2002 visait à exiger le début des travaux de construction de la « barrière » sur les 360 kilomètres et non sur les 120 prévus par le gouvernement à ce moment. Les autres slogans se réfèrent à cette contestation : « une barrière partielle n'est d'aucune utilité », « la taille compte : un tiers de barrière n'est pas utile – seule une barrière continue peut arrêter la prochaine attaque terroriste<sup>963</sup> ». Des flyers et des stickers sont distribués aux passants et aux automobilistes.

<sup>960</sup> Deux morts et 70 blessés. Israel Ministry of Foreign Affairs, "Victims of Palestinian Violence and Terrorism since September 2000", <http://www.mfa.gov.il/mfa/foreignpolicy/terrorism/palestinian/pages/victims%20of%20palestinian%20violence%20and%20terrorism%20sinc.aspx> (consulté le 13 novembre 2014).

<sup>961</sup> Section « Photos du combat public pour une barrière de séparation (notre traduction) », tirée du blog politique d'Adi Barouh, <http://www.adibarouh.org.il/adipic.html>. (consulté en octobre 2014).

<sup>962</sup> *Idem.*

<sup>963</sup> Liste des slogans en anglais : "360 km.- successful protection. 120 km. - government covered its ass" "One third of a Fence? Doesn't help" "The Fence: Size does count. Only an unbroken Fence will stop the next terrorist attack," "A complete Fence and do it fast before we're slaughtered.", Fence for Life, « The Story of the Security Fence », <http://www.hagader.org/English/forum.asp>.

10 janvier 2003 – Manifestation de Gader Le Haïm devant la résidence du Premier ministre à Jérusalem – blog Adi Barouh<sup>964</sup>



Sur la banderole en rouge et bleu, il est écrit : « la barrière de séparation est la seule issue possible » (*idem* sur la pancarte de gauche tenue par Adi Barouch avec le numéro de l'association rajouté à la main). Sur la pancarte de droite : « Sharon ne construit pas de barrière, Sharon abandonne Israël ». Ce 10 janvier 2003, les contestataires voulaient dénoncer la lenteur de la construction de la « barrière » et exiger du Premier ministre la construction immédiate d'une barrière continue.

Ainsi à une toute autre échelle, en Israël, la cause pro-barrière dispose tout d'abord en 2001-2002 de ressources militantes, à faibles moyens matériels, mobilisées lors d'actions isolées selon les stratégies des associations. Elle acquiert des relais politiques et économiques lors de la coalition sous l'égide d'Uzi Dayan auprès des élus à la Knesset renouvelée en 2003 et des élus locaux demandant la mise en chantier de la « barrière » dans leur secteur en 2003-2004. L'acquisition de relais politiques est pourtant cruciale pour influencer un processus décisionnel resserré et centralisé, et ce malgré des traditions d'actions de rue développées pour contester les politiques publiques ou de défense.

En effet, il n'existe pas d'équivalence au pluralisme américain en Israël comme le rappelle Asher Arian<sup>965</sup>. Le système politique israélien est centralisé autour d'un

<sup>964</sup> Section « Photos du combat public pour une barrière de séparation (notre traduction) », tirée du blog politique d'Adi Barouh, <http://www.adibarouh.org.il/adipic.html> (consulté en octobre 2014).

État fort et corporatiste<sup>966</sup> où prédominent les partis politiques. Par conséquent, les points d'accès aux décisions en dehors des partis politiques et des institutions étatiques sont réduits : "In Israel the major focus of policy-oriented pressure must be the few senior civil servants responsible for the area under discussion or the leaders of the two or three important parties in the government coalition<sup>967</sup>". Pourtant, la société civile israélienne est dynamique, beaucoup de manifestations et de pétitions sont régulièrement organisées. Pour Asher Arian, si ces enjeux et leurs leaders ne sont pas récupérés par un parti, il y a peu de chances que l'enjeu soit traité politiquement : "Demonstrations, hunger strikes, and petitions are regular occurrences in Israeli politics, but they are generally conducted by groups at the fringes of the power network and not by significant ones<sup>968</sup>". Quatre types de groupes tentant d'influencer les processus décisionnels coexistent : des « groupes institutionnels » (par exemple la compagnie d'électricité), des « groupes associationnels » comme la centrale syndicale historique Histadrut; des « groupes non-associationnels » (sans organisation formelle), des « groupes anomiques » (manifestations ou bagarres éphémères – plus rares donc plus visibles dans les médias)<sup>969</sup>. Selon Asher Arian, seuls les groupes « institutionnels et associationnels » jouent un rôle dans l'élaboration des politiques, le reste relève de la symbolique. Et ce d'autant plus dans le secteur de la défense où hors de l'armée et du ministère de la Défense, l'influence de la société civile et de la Knesset sont négligeables<sup>970</sup>. Cela n'empêche pas une évolution vers l'apparition depuis 25 ans de plus en plus d'ONG, autonomes par rapport à l'État et aux partis, notamment dans le secteur de la défense des droits de l'homme<sup>971</sup>. Un espace des mouvements sociaux existe donc bel et bien en Israël même si son influence sur un processus décisionnel très centralisé et bureaucratisé est marginale. Des modes d'actions

---

<sup>965</sup> Arian Asher, *Politics in Israel, the Second Republic*, Washington, CQ Press, 2005, 2<sup>nd</sup> ed., p. 279 sq.

<sup>966</sup> « Système de représentations des intérêts dont les unités constituantes s'intègrent au sein d'un petit nombre d'organisations hiérarchisées, obligatoires et généralement reconnues par l'État », Hermet Guy, Badie Bertrand, Birnbaum Pierre, Braud Philippe, *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*, Paris, Armand Colin, 2010, 7<sup>ème</sup> éd.

<sup>967</sup> Arian Asher, *op.cit.*, p. 282.

<sup>968</sup> *Ibid.*, p. 288.

<sup>969</sup> *Ibid.*, p. 286.

<sup>970</sup> Freilich Charles D., "National Security Decision making in Israel: processes, pathologies and strengths", *The Middle-east Journal*, automne 2006, vol.60, n° 4, p. 635-663.

<sup>971</sup> ONG financées par l'étranger ou par des fondations indépendantes.

comme la manifestation de rue ou le recours aux actions en justice peuvent être considérés comme des manières de contourner ce verrouillage décisionnel, très important depuis les années 1970. Il s'agit d'une stratégie adoptée par les citoyens arabes, éthiopiens, les colons et le mouvement pour la paix. Les modes d'actions pro-barrière obéissent eux-aussi à cette même stratégie de pression de l'extérieur sur l'échelon décisionnel<sup>972</sup>, mais nécessitent des ressources militantes et juridiques.

En conclusion de ce parcours comparé des ressources des deux coalitions pro-barrière, la stratégie d'acquisition de nouvelles ressources et l'organisation des actions pro-barrière sont différentes. En Arizona, la cause pro-barrière est institutionnalisée. Elle bénéficie de l'agrégation de ressources politiques, militantes et matérielles. En Israël, au contraire, la cause pro-barrière bénéficie de ressources militantes éparpillées avant d'acquies progressivement des ressources politiques, sans nécessiter de ressources matérielles importantes. Nous entrons à présent dans la comparaison des modes d'actions pro-barrière.

## **2. Comparaison des répertoires d'actions pro-barrière**

Il apparaît difficile de circonscrire les modes d'actions de nos acteurs à la seule demande d'une « barrière » (« barrière de sécurité » ou « barrière frontalière »). Les coalitions de cause pro-barrière élargissent de manière concomitante leur demande au-delà de la militarisation des confins (pour nous la barrière), à des projets de lois criminalisant et pénalisant l'entrée et le séjour non autorisés de ceux considérés comme indésirables. Rappelons donc avant toute chose que la barrière s'inscrit dans un processus de militarisation et qu'elle est un élément d'un dispositif (au sens foucauldien) dont la visée est de contrôler les mobilités des indésirables. Nous comparons donc ci-après les répertoires d'actions qui visent au contrôle des indésirables dans lequel prend place la revendication pro-barrière.

---

<sup>972</sup> Marteu Élisabeth, Renno Pierre, « L'identité israélienne à l'heure des mobilisations communautaires »,

Deux catégories de modes d'actions apparaissent analogues aux mobilisations pro-barrière israélienne et arizonienne : d'une part les actions directes sur ou avec les décideurs regroupant des actions de lobbying et des actions légales et juridiques ; et d'autre part les actions indirectes sur les décideurs regroupant alors les manifestations, les mises en scène symboliques et les prises de positions publiques<sup>973</sup>. La première catégorie d'actions témoigne d'interactions, de relations directes entre les pro-barrière et des acteurs décisionnaires ou étatiques. La seconde catégorie d'actions est destinée à l'opinion publique et est susceptible de peser indirectement sur ces acteurs décisionnaires ou étatiques. Les frontières entre les modes d'actions sont parfois floues. Voici comment nous estimons répertorier ces actions menées dans le cadre des campagnes pro-barrière israéliennes (entre 2001 et 2007) et de l'Arizona (entre 2010 et 2014). Pour chaque mode d'action, nous dressons tout d'abord deux tableaux un pour les modes d'actions pro-barrière de l'Arizona, un pour les modes d'actions pro-barrière d'Israël contenant une description du type d'actions, les acteurs de la coalition pro-barrière impliqués, les dates et lieux de ces actions (si nous les connaissons), ainsi que la ou les sources pour les documenter. Puis dans un deuxième temps, nous comparons les actions privilégiées en Israël et en Arizona par les pro-barrière.

## **1.1. Les actions directes sur les décideurs**

### *1.1.1. Le lobbying pro-barrière*

« Lobbying » n'est pas entendu ici comme la capacité d'influence politique des représentants de groupes sociaux et économiques qualifiés soit de groupes de pression ou de groupes d'intérêt, mais bien comme un mode d'action direct auprès des décideurs dans une logique d'influence. Ce mode d'action consiste en des contacts directs entre des acteurs pro-barrière et des élus soit formellement (auditions parlementaires, entretiens, consultations officielles par l'administration), soit informellement (téléphone, déjeuners, réceptions). Quelles

---

*Critique internationale*, 2012/3, n° 56, p. 117-138.

<sup>973</sup> Nous nous inspirons des catégories établies par Hassenteufel Patrick, « Chapitre 7. Les acteurs non-étatiques : des mouvements sociaux aux intérêts organisés », *op. cit.*, p. 194-198.

sont les actions privilégiées de lobbying des coalitions d'acteurs pro-barrière à destination des acteurs décisionnaires en matière de sécurité des confins ?

### Arizona

Formes de lobbying et acteurs impliqués	Date(s) et lieu(x)	Sources
<b>Auditions du JBSAC</b> sur la « sécurité frontalière » faisant dialoguer et se rencontrer mensuellement élus républicains, acteurs frontaliers (économiques, ranchers) ainsi que les bureaucrates & professionnels de la sécurité	Phoenix, Arizona. Sénat et Chambre des représentants. En 2011 : 30 mars, 27 avril, 25 mai, 29 juin, 27 juillet, 31 août, 28 septembre, 20 décembre. En 2012 : 17 avril. En 2013 : 10 octobre, 6 novembre, 10 décembre.	Joint Border Advisory Security Committee <a href="http://www.azleg.gov/jbsac/">http://www.azleg.gov/jbsac/</a>  Arizona Legislature's Live Proceedings, Arizona State Legislature <a href="http://azleg.granicus.com/ViewPublisher.php?view_id=19">http://azleg.granicus.com/ViewPublisher.php?view_id=19</a>
<b>Senators McCain and Kyl's Ten Point Border Security Action Plan</b> , un plan en 10 points préparés par deux shérifs pro-barrière, membres du JBSAC Larry Dever (Cochise) et Paul Babeu (Pinal) pour sécuriser la frontière. Il est annoncé par les deux sénateurs républicains au Congrès John McCain et Jon Kyl.	Washington, 20 avril 2010	« Senators McCain and Kyl announce Border Security Plan », John McCain US Senator Arizona, site internet, 20 avril 2010, <a href="http://www.mccain.senate.gov/public/index.cfm/press-releases?ID=1c51b23d-d4f6-a829-94f6-3ef0e67514e1">http://www.mccain.senate.gov/public/index.cfm/press-releases?ID=1c51b23d-d4f6-a829-94f6-3ef0e67514e1</a>  Entretien Babeu 2013
<b>Arizona Cattle Growers' Association. Restore Our Border (ROB) Security Plan.</b> À destination des autorités locales, arizoniennes et fédérales en charge de sécuriser la frontière, le plan est la vision de ce qui doit être fait selon les ranchers du sud de l'Arizona. Les ranchers recherchent la médiatisation et le soutien de ce plan par des élus.	Phoenix, 21 avril 2010	Arizona Cattlemen's Association, « Restore our border », 2010-2012, <a href="http://restoreourborder.org/">http://restoreourborder.org/</a>  Entretien Bray 2013
<b>Jan Brewer's Political Action Committee</b> faisant de la sécurité frontalière un enjeu pour collecter des dons et financer des campagnes électorales.		« Jan Pac », <a href="http://www.janpac.com/">http://www.janpac.com/</a>
Activités de recherche de la part de <b>Linda Brickman</b> (du <i>Arizona Tea Party Patriots</i> ) pour le compte d'élus républicains dont Al Melvin. Ses recherches sont postées sur le site du JBSAC.		« US Border Patrol », <a href="http://www.usborderpatrol.com/Border_Patrol1301.htm">http://www.usborderpatrol.com/Border_Patrol1301.htm</a>



## Israël

Formes de lobbying et acteurs impliqués	Date(s) et lieu(x)	Sources
<p><b>Envoi de lettres</b> de la part des activistes de Gader Le Haïm, de Kav Hatefer Gilo en fonction des enjeux du moment (menace d'action en justice, sensibilisation à l'idée de barrière, demande d'informations sur l'avancée du projet, demande de calendrier) auprès d'élus à la Knesset, au Bureau du Premier ministre (parfois réponse obtenue comme le 25/03/2003), à des ministres (comme le 1/01/2007 au Premier ministre Ehoud Olmert contre les rumeurs de coupure de budget). Le 25/07/2007, lettres envoyées au Premier ministre, au vice-Premier ministre, au ministre de la Justice et au ministre de la Défense demandant au gouvernement de ne pas respecter la décision de la Cour suprême sur la route 443.</p> <p><b>Envoi de lettres</b> également de la part des élus locaux du sud du pays au ministère de la Défense pour compléter la « barrière » au sud le 12/01/2004, à des élus à la Knesset (comme le 9/1/2007 contre les décisions de ne pas construire la « barrière » près de la mer Morte).</p>	<p>Moyen de contacts privilégiés avec des élus en 2002-2003, puis plus sporadiquement de 2004 à 2007.</p>	<p>Archives de <i>Fence for Life</i>, « The Story of the Security Fence », <a href="http://www.hagader.org/English/forum.asp">http://www.hagader.org/English/forum.asp</a></p>
<p><b>Rencontres avec des élus à la Knesset</b> pour les inciter à déposer des amendements à la loi d'entrée et de citoyenneté en Israël. Création d'un <b>lobby à la Knesset</b> avec Haïm Ramon, Ilan Shalgi et Avshalom Vilan.</p>	<p>15 juillet 2002 ; 10 mars 2003 ; 23 septembre 2003 17 juin 2003 : réunion inaugurale du lobby à la Knesset</p>	<p>Idem.</p>
<p><b>Rencontres avec des élus locaux</b> avec Danny Atar (Gilboa), Shahar Ben Ami (Shoham) – Création des <b>Forums d'élus locaux pour la barrière</b> (Nord, Centre-Jérusalem, Sud).</p>	<p>10 mars 2003 pour la constitution des forums</p>	<p>Idem.</p>
<p><b>Rencontres avec des membres de l'exécutif</b> pour obtenir des informations sur l'avancée du projet (dont les plans), pour identifier les raisons des blocages du chantier.</p>	<p>Avec le porte-parole du ministère de la Défense le 15 août 2002 et le 19 août 2002. Avec Benjamin Netanyahu, ministre des Finances le 7 juillet 2003. Avec Ehoud Olmert le 29 janvier 2004 alors ministre du Commerce, de l'Industrie et des Infrastructures. Avec</p>	<p>Idem. Entretiens Tzion 2012 &amp; Dayan 2012 Mazal Mualem, "Fence in a fog", <i>Haaretz</i>, 11 juillet 2003</p>

	Haïm Ramon, ministre de la Justice, le 29 juin 2006. Avec le directeur de l'administration de la « zone de suture », Netzah Mashiah, le 4 janvier 2004, le 22 mars 2006 et le 4 février 2007.	
<b>Rencontres avec des personnalités politiques publiques</b> comme le président Moshe Katsav et l'ambassadeur des États-Unis en Israël Dan Krutzer (lettre donnée pour le président G.W. Bush)	Le 23 juin 2003 avec Moshe Katsav, le 10 juillet 2003 avec Dan Krutzer.	Idem. Entretien Tzion 2012 Ze'ev Schiff, "the fence trick has crossed the line", <i>Haaretz</i> , 30 juillet 2003

Aux États-Unis, les accès directs aux décideurs de l'Arizona et surtout fédéraux sont nombreux pour les pro-barrière. Les techniques de lobbying sont triples : la tenue du JBSAC comme forum de rencontres, de soutien et de coalition des différents acteurs pro-barrière à l'échelle de l'Arizona ; la formulation de plans de sécurisation où le soutien des élus fédéraux est recherché ; et le soutien financier aux campagnes des élus locaux et fédéraux faisant de la « barrière » une priorité politique.

De l'avis même d'un des deux co-présidents du JBSAC Russ Jones (entretien Jones 2013 cité dans le chapitre deux), ce forum est un trait d'union entre les acteurs frontaliers (du monde du commerce, des agences de sécurité de l'Arizona, des shérifs ou fédérales, des habitants des zones frontalières) et les élus républicains basés à Phoenix et élus de circonscriptions non nécessairement frontalières. Il est donc un lieu de contacts directs avec les élus républicains qui se déroulent au parlement de l'Arizona. Durant les auditions s'y échangent donc des informations au fil des présentations : les ranchers parlent de leurs perceptions des migrations dans leurs propriétés, les acteurs économiques y expriment leurs besoins en termes de fluidité des traversées frontalières, les agences de sécurité et les shérifs décrivent leurs routines et leurs plans d'action, enfin des associations appartenant à la mouvance *Tea Party* profitent de ces auditions pour fournir des informations aux élus républicains (voir chapitre deux).

À la question de l'influence de leur lobbying pro-barrière, les acteurs membres du JBSAC interrogés évoquent plutôt leurs activités d'influence sur ce qui se décide à Washington, donc à destination des acteurs fédéraux. Il apparaît que la manière d'atteindre cet échelon est de faire prendre en compte prioritairement par les élus de l'Arizona au fédéral (comme les sénateurs John Mc Cain et Jon Kyl et les élus à la Chambre des représentants) cet enjeu de sécurisation frontalière pour que ces derniers l'inscrivent dans la liste de leurs priorités politiques. Il en va ainsi de l'Arizona Cattlemen Association qui au moment de la formulation publique de son ROB plan<sup>974</sup> cherche à le faire approuver par des élus tant démocrates que républicains (entretien Bray 2013). C'est aussi la stratégie privilégiée de Paul Babeu qui assume son rôle d'expert auprès de personnalités politiques nationales, particulièrement le sénateur de l'Arizona et ancien candidat à la présidence des États-Unis John McCain en cette année 2010 pour lui de réélection. Il nous raconte comment il a alors contribué avec le sénateur à l'élaboration du *10 points border security plan*, et plus largement ses relations avec des élus fédéraux comme les deux sénateurs de l'Arizona.

So this is where Senator Mc Cain, I talked to him on this phone here and this is before he's running for reelection. I said: Senator can I share some advice? He get: certainly. He was just the presidential nominee.

*It was before 2007?*

No this was in 2009. And I have been friendly with him and I told him all these things. I said Senator this is happening. He said Paul, write me a white paper. Basically some draft of what you're saying and put on a paper so I can review with my staff. I said absolutely. I was busy, I was new as a sheriff and busy with other things. He came back to me and he said Paul I need that. I need this information, I need this support. This is an important issue. It was huge back then. So noted down the draft which ended up. And you can ask Senator McCain today who helped develop this - 10 points border security plan. He will tell you that I am the main author of that plan and essentially there is three main components of this plan which takes from that proved concept I was telling you about. [...]

I saw on national TVs senator Mc Cain, Senator Kyl repeating things that I briefed them on several times, they were even using my words and expressions, examples. [...]

That's where I got buy in, that's where I proved credibility and so now leaders such as Governor Brewer, Senator Mc Cain, Senator Kyl, Congressman now Senator Flake, all of those people and others would listen to me. (entretien Babeu 2013).

---

<sup>974</sup> Voir chapitre un pour la description de ce plan de sécurisation des confins par les ranchers.

Une autre manière pour des élus de l'Arizona d'exercer une pression directe est de constituer un Political Action Committee - PAC pour financer et soutenir directement les campagnes de ceux qui appuient la cause de la sécurisation de la frontière. C'est le cas du PAC de la gouverneure de l'Arizona, Jan Brewer. Ainsi lors de la saison électorale de 2012, elle a créé et anime un PAC dont les quatre objectifs étaient : « sécuriser la frontière et restaurer l'intégrité de notre système d'immigration ; combattre Obamacare ; Créer des emplois – Remettre l'Amérique au travail ; Réduire la taille du gouvernement fédéral<sup>975</sup> ». Sur les réseaux sociaux, Jan Brewer appelle aux dons et à la signature d'une pétition sur ces quatre propositions. Rien de plus détaillé car selon elle « Nous avons besoin de leaders dans ce pays qui soient prêts à se joindre à moi dans ce combat pour l'État de droit et contre l'échec de notre gouvernement fédéral<sup>976</sup> ». Concrètement quelles actions mène son PAC ? Il collecte et injecte de l'argent dans le soutien aux candidats républicains en Arizona (notamment 100 000 dollars à Jeff Flake candidat au poste de sénateur en 2012). Il soutient aussi trois candidats républicains au Congrès des États-Unis en lançant par envoi postal aux électeurs de brochures une attaque contre la candidate démocrate Ann Kirkpatrick, contre une autre candidate démocrate Kyrsten Sinema dans un district nouvellement créé à Phoenix et contre Ron Barber représentant démocrate à Tucson<sup>977</sup>.

En Israël, en 2001-2002, les associations pro-barrière sensibilisent les élus (locaux et à la Knesset) et les acteurs de l'exécutif israélien essentiellement par trois moyens : l'envoi de lettres, les appels téléphoniques et les demandes de rencontres. Les lettres envoyées régulièrement par les activistes de Gader Le Haïm par exemple prennent prétexte d'un événement politique pour faire passer leur

---

<sup>975</sup> « Jan Pac », <http://www.janpac.com/> (consulté en septembre 2012). L'Arizona Cattlemen's Association dispose aussi de son PAC, nommé « Cattle-Pac » mais sans faire de l'enjeu de sécurité frontalière une source d'appui à des candidats.

<sup>976</sup> *Idem.*, notre traduction.

<sup>977</sup> Fischer Howard, "Brewer's PAC spends \$100,000 on mailer promoting Mesa's Flake", *East Valley Tribune*, 24 octobre 2012. Le PAC a été créé en 2011 et avait récolté au 26 octobre 2012, 587 000 dollars pour mener ces activités.

message pro-barrière<sup>978</sup>. Cependant, le moyen de lobbying privilégié, compte tenu de l’informalité et de la proximité des relations dans le système politique israélien, est la rencontre directe entre les acteurs pro-barrière et des élus à la Knesset (qui débouche sur l’établissement d’un lobby), des élus locaux (qui débouche sur la création de forums locaux d’élus), avec des membres de l’exécutif (ministres, armée) et des personnalités publiques. Les rendez-vous avec les membres de l’exécutif israélien visent à éclaircir des zones d’ombres du processus décisionnel, comme des retards dans les décisions de construction (avec le porte-parole du ministère de la Défense en août 2002 puis à Netzah Mashiah, le directeur de l’administration de la « zone de suture » à plusieurs reprises), ou encore des problèmes de financement (avec B. Netanyahou alors ministre des Finances le 7 juillet 2003), ou enfin des pressions états-uniennes sur la « barrière » (avec l’ambassadeur des États-Unis en Israël Dan Krutzer le 10 juillet 2003). Autant d’occasions de marteler auprès de leurs interlocuteurs la nécessité d’une « barrière ». Ainsi Uzi Dayan, qui a fait de l’argument économique une base de son argumentaire pro-barrière évoque ses discussions avec B. Netanyahou :

I even went to Benjamin Netanyahu who was the Minister of finance those days and I showed him a work which shows that because of terrorism Israelis lost almost 4 % of the income. And I show him even if we invest only 1 % of the 4 % in building the security fence, it will give us the other 3 % money. (entretien Dayan 2012).

Ilan Tzion perçoit lui dans les rencontres avec Netzah Mashiah (répétées plusieurs fois en 2004, 2006 et 2007) une reconnaissance de leur capacité d’influence (qui peut être aussi une volonté du ministère de la Défense d’encadrer les voix critiques sur la lenteur de l’avancée du projet...)

Now the interesting part of it was that the Defense ministry called me and told me "well you know it is not good that you went to the media. It made us a lot of damage. We want to... I said well... Please don't go to the media anymore it is just damaging us". The Defense ministry!  
*The minister himself?*

---

<sup>978</sup> Ainsi, en 2002, les activistes menacent d’actions en justice le gouvernement si celui-ci ne lance pas le projet de « barrière ». En 2003, les lettres contiennent des demandes d’informations sur le tracé, sur l’avancée des travaux et sur le calendrier. En 2004, les activistes réagissent à des rumeurs de coupes budgétaires. En 2007, ils protestent contre le refus de bâtir la « barrière » jusqu’à la mer Morte, demandent au gouvernement de ne pas se conformer à des avis de la Cour suprême. D’après leurs archives (voir le tableau), ils obtiennent même une réponse du Bureau du Premier ministre le 25 mars 2003.

No just the spokesman of the... I told them okay, if you don't want me to go to the media let's be partners just invite me. I'm the guy who is pushing everything, I want to be inside, I want you to show me the plans, I want to be part of it. They said: Okay deal! You will be part of it and then they started to invite me to the defense ministry and show me everything and just to tell to me what they are doing. Nice thing was that I met with the head of the authority that was building the fence, his name is Netzakh Mashiah. He is the head, he was a very nice guy and he met with me. It was something around Megido, a military base or something. He told me something very interesting. He hint at me (?). I asked him: I want to understand something how much it would take to build the fence? to build this part, the 110km. He told me: one year it is possible. Okay How much time it would take to build all the fence? He told me: I think one year. I told him I don't understand: you told me one part one quarter is one year how come that you say that all the fence is one year? Well, because we will build the fence at the same time in the four sections. If we build in parallel the four sections it would be one year. So I told him: why doesn't the government decide to do it? People are being killed. He told me: "well ... (entretien Tzion 2012).

Pour les pro-barrière, ces rencontres sont donc le signe de leur influence dans le processus décisionnel. Ces rencontres leur permettent également de constituer un dossier de preuves de la réticence du gouvernement à mettre en œuvre la « barrière » pour mieux peser contre lui.

Once I have met with the American ambassador because all the time there were a lot of tricks with the government - they say well we can not build the fence because the Americans are against it, so I went to meet with the American ambassador, Dan Krutzer was his name. And he told me: what the stance of the Americans? Well we are not against the fence. [...] we are not even saying that it should go on the Green Line. The Americans told us. The government could not negate it. (entretien Tzion 2012).

En Israël, les contacts directs sont donc privilégiés compte tenu du faible nombre et de l'informalité des relations avec les acteurs décisionnaires.

### *1.1.2. Les actions légales et juridiques*

L'action légale (par la loi) ou juridique (qui se fait devant la Justice) est un mode d'action directe suivant une logique de contestation. Elle se déploie traditionnellement au moment de la mise en œuvre de la politique en question. Nous verrons ici qu'elle est aussi employée pour exercer une pression par la loi ou par des recours en Justice sur les décisions gouvernementales (ou sur l'absence de

décisions gouvernementales) en matière d'immigration ou de défense. Son emploi résulte en la judiciarisation du politique, et nécessite pour les acteurs des ressources juridiques (avocat, connaissance du processus judiciaire).

## Arizona

Types d'actions juridiques et légales ; acteurs impliqués	Date(s) et arènes	Sources
<p>Adoption de <b>SB 1070</b> puis confrontation judiciaire Brewer vs. ACLU / NILC / MALDEF.</p> <p>SB 1070 autorise les forces de l'ordre en Arizona à procéder au contrôle migratoire des personnes « raisonnablement suspectées » d'être non autorisées.</p>	<p>Parlement de l'Arizona, 9th US Federal Court of Appeals of Phoenix, Cour Suprême des États-Unis.</p> <p>23 avril 2010 (signature de la loi) ; juillet 2010 (attaque de la loi par le ministère de la Justice auprès de la Cour suprême – donc blocage de la loi) ; décision Cour suprême 25 juin 2012 ; 18 septembre 2012, autorisation de l'article 2(B) par le juge fédéral de Phoenix ; 21 avril 2014 : confirmation du blocage de la disposition sur le transport et l'hébergement de migrants non autorisés.</p>	<p>James Cohen, <i>A la poursuite des illégaux. Politiques et mouvements anti-immigrés aux États-Unis</i>, 2012</p> <p>Randal C. Archibold, “Unexpected Governor Takes an Unwavering Course”, <i>The New York Times</i>, 24 avril 2010</p> <p>“Police can start enforcing Arizona Immigration Law, judge rules”, <i>Associated Press for Arizona Republic</i>, 18 septembre 2012</p> <p>“Brewer appeals ruling on 1 part of Arizona immigration law”, <i>Associated Press for Arizona Republic</i>, 27 septembre 2012</p> <p>Michael Kiefer, “The US Supreme Court denies review of SB 1070 statutes”, <i>Arizona Republic</i>, 21 avril 2014</p> <p>Howard Fischer, “US judge strikes down another part of SB 1070”, <i>Arizona Daily Star</i>, 8 novembre 2014</p>
<p>Confrontation des mesures exécutives fédérales en faveur des <b>DREAMers</b> (migrants non autorisés ayant grandi et étudié aux États-Unis) : ADAC (avec ACLU, NILC, MALDEF) vs. Brewer sur l'autorisation des permis de conduire pour ceux bénéficiant de ces mesures (<b>DACA – Deferred Actions for Childhood Arrivals</b>)</p>	<p>9th US Federal Court of Appeals of Phoenix</p> <p>15 juin 2012 (mesures par Obama de <i>DACA</i>), 15 août 2012 (ordre de Jan Brewer de ne pas donner de permis aux bénéficiaires de <i>DACA</i>)</p>	<p>ACLU, “Arizona Dream Act coalition, et al. v. Brewer”, 11 juillet 2014,</p> <p>Jacques Billeaud, “Obama administration urges rejection of Jan Brewer’s appeal”, <i>Huffington Post</i>, 30 septembre 2014</p>
<p>Adoption au parlement de l'Arizona des lois <b>HB 2162</b>, <b>SB 1406</b> relatives aux activités</p>	<p>Parlement de l'Arizona</p> <p>29 avril 2010 pour HB 2162 et 28 avril 2011 pour SB 1406</p>	<p>JBSAC, <a href="http://www.azleg.gov/jbsac/">http://www.azleg.gov/jbsac/</a></p>

d'auditions du JBSAC et à la collecte de fonds <i>Build the Border fence</i>		
Proposition de lois défendue par Steve Smith ( <b>HB 2293</b> ) obligeant les patients non assurés à fournir une preuve de citoyenneté américaine avant d'obtenir des soins à l' <b>hôpital</b> (exceptions pour les Canadiens et les Européens)	Chambre des Représentants, Arizona  Janvier 2013	Rebecca Taylor, "Immigration check at Arizona hospitals being proposed", <i>News 4 Tucson</i> , 28 janvier 2013
Proposition de loi <b>HB 2283, "English only"</b> , défendue par Steve Smith, interdisant certaines agences de l'État d'Arizona d'envoyer par la poste des documents dans une autre langue que l'anglais.	Chambre des représentants, Arizona  Février 2013	Alia Beard Rau, "Arizona 'English only' document plan touted", <i>The Arizona Republic</i> , 5 février 2013

## Israël

Types d'actions juridiques et légales ; acteurs impliqués	Date(s) et arènes	Sources
<b>Questions au gouvernement</b> Ilan Shalgi à la Knesset, lettre puis question au ministre de la Défense pour obtenir un engagement sur le tracé. Avshalom Vilan : question à Shaul Mofaz (ministre de la Défense) – réponse du ministre. Avshalom Vilan pose une question au ministre de Défense à la Knesset	Knesset  20/4/2003  28/5/2003  29/10/2003	Mazal Mualem, "Fence-sitting", <i>Haaretz</i> , 30 mai 2003  Mazal Mualem, "Fence in a fog", <i>Haaretz</i> , 11 juillet 2003
<b>Dépôt de propositions de lois</b> Quatre propositions de loi initiées par le Conseil pour la barrière sont prévues à la Knesset, seule celle du Parti travailliste va être discutée. Proposition de loi à la Knesset avec Gilad Ardan déposée contre les dommages envers la « barrière ». Proposition de loi de Gilad Ardan contre les décisions de la Cour suprême sur le tracé.	Knesset  24/11/2003  02/2004  30/6/2004	Gideon Alon, "Bill seeks to force fence completion", <i>Haaretz</i> , 11 novembre 2003  Tovah Lazaroff, "PM to hold special meeting on fence ruling", <i>Jerusalem Post</i> , 30 juin 2004



<b>Demande d'enquête auprès du contrôleur d'État</b> Appel de Gader Le Haïm au contrôleur d'État concernant l'avancement du chantier.	28/03/2003	Archives de <i>Fence for Life</i> , « The Story of the Security Fence », <a href="http://www.hagader.org/English/forum.asp">http://www.hagader.org/English/forum.asp</a>
<b>Assignment de l'État auprès de la Cour suprême pour inaction sur la « barrière »</b> Gader Le Haïm a déposé un recours à la Cour suprême contre le Premier ministre, le ministre de la Défense et le ministre de l'Intérieur Gader Le Haïm propose de retirer sa requête en échange de l'engagement de l'État à construire la « barrière » en entier. <i>Affidavit</i> d'Uzi Dayan joint à la plainte. Audience à la Cour suprême : elle n'obligera pas le Premier ministre à construire la « barrière » dans son ensemble.	Cour suprême  17/6/2002  14/8/2002 >> Réponse de l'État le 2/01/2003  14/1/2003 >> Réponse de l'État dans une lettre écrite du 11/02 : refus d'un engagement écrit.  23/2/2003 3/3/2003	Entretiens Dayan, Tzion, Barouh (2012)         Moshe Reinfeld, “Court rejects plea to speed up seam fence”, <i>Haaretz</i> , 4 mars 2003
<b>Défendeur de la barrière aux côtés de l'État en Justice</b> Gader Le Haïm demande à être défendeur au côté du gouvernement contre HaMoked (+ rencontre avec l'équipe de défense du ministère des Affaires étrangères dans le cas de la légalité du mur à la CIJ). Audiences dans le cadre de l'appel de Hamoked – Gader Le Haïm présente son point de vue (avocat : Gilad Rogel). Audience à la Cour suprême contre les permis – Ilan Tzion défend le système de permis. Réponse de Gader Le Haïm à l'appel d'ACRI et d'HaMoked contre la barrière. Gader Le Haïm demande à être défendeur au côté du gouvernement contre ACRI. Gader Le Haïm demande à être défendeur dans les appels contre la route 443.	Cour suprême  29/1/2004   9/2/2004  18/2/2007  27/11/2006  28/3/2005  4/6/2007 – audience le 29/5/2007 9/9/2007 – audience le 7/6/2007	Archives de <i>Fence for Life</i> , « The Story of the Security Fence », <a href="http://www.hagader.org/English/forum.asp">http://www.hagader.org/English/forum.asp</a>

Les acteurs pro-barrière de l'Arizona et d'Israël investissent deux types d'arènes : judiciaires (Cour suprême israélienne, système judiciaire fédéral) et parlementaires (Parlement de l'Arizona et Knesset) pour y mener des actions juridiques et légales.

L'investissement de ces arènes se conçoit comme une façon de contourner l'unité décisionnaire (gouvernements) et d'exercer sur elle par les lois et contentieux juridiques une pression en matière de sécurité des confins, et plus largement de contrôle des indésirables. Aux États-Unis, le contournement de l'unité décisionnaire (le gouvernement, DHS et CBP, et le Congrès comme entités fédérales) est facilité par le fédéralisme du système politique où chaque État est un laboratoire législatif dans des domaines délaissés par le fédéral ou en concurrence avec lui, comme c'est le cas pour l'immigration. En Israël, le contournement de l'unité décisionnaire fortement centralisée en matière de défense (Gouvernement, conseil ministériel réduit de sécurité, état-major de l'armée) se fait par l'investissement de la Knesset et de la Cour suprême.

Ainsi, en Arizona, tout au long des années 2000, les deux chambres du Parlement ont été investies par les élus républicains pour y déposer des propositions de lois répressives en matière d'immigration non autorisée. Certaines de ces propositions ont été bloquées par le veto accordé constitutionnellement au gouverneur, d'autres ont été adoptées (comme la loi interdisant le trafic humain de 2005). Cet activisme législatif a culminé avec l'adoption de SB 1070 en avril 2010 (voir chapitre deux). L'adoption de cette loi a contribué à faire de l'État d'Arizona un « modèle » pour le parti républicain de lutte contre l'immigration non autorisée. De manière concomitante à l'adoption de SB 1070, l'investissement de l'arène parlementaire en matière de sécurité frontalière, dérive de l'adoption de deux lois (HB 2162 et SB 1406) dont sont issues les auditions du JBSAC et les efforts de levée de dons pour financer la construction et l'entretien d'une « barrière frontalière ». Cet activisme législatif se transforme en combat juridique avec ceux qui s'opposent aux lois répressives adoptées par l'Arizona. En cela, deux exemples sont particulièrement éloquentes : l'affrontement mené par le ministère fédéral de la Justice et les avocats de la gouverneure de l'Arizona au sujet des blocages imposés à certaines clauses de SB 1070 ; l'affrontement entre des associations de défense des droits des migrants et des citoyens hispaniques (ACLU, NCIL, MALDEF) contre la gouverneure de l'Arizona lorsque celle-ci a ordonné à ses services chargés de l'octroi des permis de conduire de ne pas en attribuer aux bénéficiaires

d'une mesure du gouvernement Obama, le *Deferred Actions for Childhood Arrivals* - DACA en juin 2012<sup>979</sup>. Le fédéralisme du système politique américain est donc utilisé par les pro-barrière pour faire de l'Arizona un laboratoire en matière de lutte contre les migrants non autorisés et de sécurisation de la frontière. Cela se traduit par l'investissement de l'arène parlementaire de l'Arizona contrôlée par les républicains pour défendre des lois en ce sens puis des arènes juridiques fédérales pour défendre l'adoption de ces lois face au gouvernement fédéral.

En Israël, les débats et commissions de la Knesset sont utilisés par les élus pro-barrière comme lieux de confrontation avec les ministres du gouvernement (également membres de la Knesset). Cela prend la forme de questions au gouvernement, de dépôt de propositions de lois visant à forcer le gouvernement à agir pour la construction de la « barrière », ou d'amendement à la loi sur l'entrée et la citoyenneté en Israël (afin de limiter les regroupements familiaux entre Palestiniens citoyens israéliens et Palestiniens des Territoires occupés), mais aussi de batailles au sein des comités pour l'allocation du budget pour construire la « barrière ». Cela prend aussi la forme de l'établissement d'un lobby regroupant des parlementaires de différents partis à partir de 2003. Ilan Shalgi, député de Shinui en 2003 évoque les actions conjointes auxquelles il a participé dans le cadre de ce lobby :

*What did you do as Chairman for this lobby? You asked questions?*

First of all, we had this meeting with people who are actually doing the planning and the construction of the fence. We had meetings with them to see why and where don't they advance fast enough, where is there dispute, where is there a lack of money. Then we wrote letters to the Prime Minister, we raised motions from the plenum of the Knesset, we went to see with our eyes the fence, we were visiting the fence in certain different parts of the fence. To see how it works, to see where there is fence, and where there is no fence. We went to see the gates, how...

*The checkpoints, how does it works...*

Yes, where the Palestinian workers who come very early in the morning, how do they pass the security checks... At that time, there were a shift, it was... they started to give the responsibility to those gates from the military to some... there was outsourcing, companies were taking it so we went to see how this passage works and how the security is still kept. I remember we started in 2003, I believe it was, with a big demonstration in front of

---

<sup>979</sup> Nous revenons dans le chapitre six sur ces affrontements dans l'arène judiciaire.

Prime Minister office in Jerusalem. I remember... I assume you speak or you will speak with Uzi Dayan? (entretien Shalgi 2012).

Les activistes de Gader Le Hāim interpellent une autre institution susceptible de critiquer les décisions gouvernementales dans ses rapports : le contrôleur d'État (*Mevaker HaMedina*) pour dénoncer la lenteur des décisions et de la construction. Ils investissent enfin la Cour suprême, dans un premier temps pour menacer le gouvernement de porter plainte s'il ne décide pas la construction de la « barrière », puis dans un deuxième temps pour défendre aux côtés des juristes de l'État et du ministère de la Défense la « barrière » contre des plaintes émanant d'associations de défense des droits de l'homme (*HaMoked*, ACRI) et des Palestiniens sur différents dossiers (contestation du projet global, du tracé, de la ségrégation imposée à la route 443, de l'imposition de permis)<sup>980</sup>.

Dans les deux cas, on assiste donc à une judiciarisation du combat pro-barrière où la réticence de l'échelon décisionnaire gouvernemental en matière de sécurité des confins est attaquée dans d'autres arènes (parlementaire et judiciaire).

## **1.2. Les actions indirectes sur les décideurs**

### *1.2.1. Les actions symboliques*

Les actions symboliques correspondent à un mode d'action indirecte dans une logique de contestation. Elles visent à produire des effets symboliques. Elles recherchent la médiatisation pour alerter l'opinion publique sur un problème jusqu'alors faiblement visible. Elles peuvent prendre différentes formes : *sit-in*, *die-in*, grèves de la faim, occupations de locaux, désobéissance civile ou encore de mises en scène, comme c'est le cas à la fois en Israël et en Arizona pour rendre visible la cause pro-barrière.

#### **Arizona**

---

<sup>980</sup> Nous revenons sur ces séquences judiciaires pro-barrière dans le chapitre six.

Types d'actions symboliques	Date(s) et acteurs impliqués	Sources
Création et animation de <b>sites internet</b> d'informations et de collectes de dons.	État d'Arizona, Arizona Cattlemen's Association, <i>vigilantes</i> .	Joint Border Security Advisory Committee, <a href="http://www.azleg.gov/jbsac/">http://www.azleg.gov/jbsac/</a> Build the Border fence, <a href="https://www.buildtheborderfence.com/azborder/index.xhtml">https://www.buildtheborderfence.com/azborder/index.xhtml</a> Restore Our Border, <a href="http://restoreourborder.org/">http://restoreourborder.org/</a> American Border Patrol, <a href="http://www.americanpatrol.com/index.html">http://www.americanpatrol.com/index.html</a> Arizona Border Recon, <a href="http://arizonaborderrecon.org/">http://arizonaborderrecon.org/</a>
Constitution de <b>milices civiles (vigilantes)</b> pour patrouiller la zone frontalière <sup>981</sup>	American Border Patrol, Arizona Border Recon	Voir chapitre 1
Érection de <b>fausses « barrières »</b> lors d'évènements publics	American Border Patrol	American Border Patrol, <a href="http://www.americanpatrol.com/index.html">http://www.americanpatrol.com/index.html</a> Spencer, 2013
Organisation de <b>visites</b> à la frontière pour des personnalités politiques de l'Arizona ou nationales.	American Border Patrol, Arizona 2012 Project	Spencer 2013, Griffin 2013 Joint Border Security Advisory Committee, <a href="http://www.azleg.gov/jbsac/">http://www.azleg.gov/jbsac/</a> Jeff Biggers, <i>State out of the Union</i> , 2012 Southern Poverty Law Center, Leah Nelson, <i>Arizona Tea Party Affiliate Promoting Hate Group Leader</i> , 2011

## Israël

Types d'actions symboliques	Date(s) et acteurs impliqués	Sources
<b>Sites internet</b>	2001 par les activistes de Gader Le Haïm	Gader Le Haïm, <a href="http://www.hagader.org/English/main.asp">http://www.hagader.org/English/main.asp</a>
<b>Veillées commémoratives</b> sur des lieux d'attentats	10/08/2001 : face au restaurant Sbarro (Jérusalem). 17/08/2001 : à Kanyon Arim, le centre commercial de Kfar Sava	Archives de <i>Fence for Life</i> , « The Story of the Security Fence », <a href="http://www.hagader.org/English/forum.asp">http://www.hagader.org/English/forum.asp</a>  Couverture médiatique sur <i>Channel 1</i> : <a href="http://www.youtube.com/user/hagaderisrael/videos">http://www.youtube.com/user/hagaderisrael/videos</a>
Érection de <b>fausses barrières</b>	31/08/2001 : en bois devant la résidence du Premier ministre à Jérusalem. Décembre 2002-janvier 2003 : à Gilboa par Dany Atar. 8/06/2003 : dans la région de Rantis, et de Shoham.	Atar 2012, Ben Ami 2012  Archives de <i>Fence for Life</i>  Adi Barouch, « Le blog politique d'Adi Barouch », section photos, <a href="http://www.adibarouh.org.il/adipic.html">http://www.adibarouh.org.il/adipic.html</a> David Ratner, "Gilboa Towns build Do It Yourself separation fence", <i>Haaretz</i> , 17 décembre 2002  Mazal Mualem, "Privately-built separation fence has yet to reach Gadish", <i>Haaretz</i> , 13 janvier 2003  Central European University, Galeria Centralis, Open exhibitions, « the divide »,

<sup>981</sup> Nous expliquons ci-après en quoi cela constitue une action symbolique.

		<a href="http://w3.osaarchivum.org/galeria/the_divide/chapter08.html">http://w3.osaarchivum.org/galeria/the_divide/chapter08.html</a> (consulté le 14 novembre 2014)
<b>Grève</b> de deux jours dans une tente	12/12/01 : Tente, près d'Arlosoroff à Tel Aviv <i>sit-down strike</i> sur deux jours, cérémonie d'allumage des bougies de Hanoukka	Archives de <i>Fence for Life</i>  Adi Barouch, « Le blog politique d'Adi Barouch » <a href="http://www.adibarouh.org.il/adipic.html">http://www.adibarouh.org.il/adipic.html</a>  Couverture médiatique dans « Mabat » de Haïm Yavin sur <i>Channel 1</i> <a href="http://www.youtube.com/user/hagaderisrael/videos">http://www.youtube.com/user/hagaderisrael/videos</a>
<b>Visites de terrain</b> pour surveiller l'avancement des travaux	1/08/2002 : Visite de la ligne de suture (Qalqilya – Salem) – Prise de photos des 30 mètres construits, diffusion des photos sur le site web 1/3/2003 ; 15/7/2004 Visites de surveillance 5/11/2004 : autour de Jérusalem	Archives de <i>Fence for Life</i>  Adi Barouch, « Le blog politique d'Adi Barouch » <a href="http://www.adibarouh.org.il/adipic.html">http://www.adibarouh.org.il/adipic.html</a>  Couverture médiatique dans « Yoman Hashavoua », <i>Channel 1</i> <a href="http://www.youtube.com/user/hagaderisrael/videos">http://www.youtube.com/user/hagaderisrael/videos</a>

Certaines actions symboliques sont spécifiques aux pro-barrière israéliens et arizoniens. Ce sont par exemple les commémorations sur les lieux d'attentats ou le suivi d'une grève de deux jours en Israël ou encore les actions de vigilantisme en Arizona. D'autres sont similaires : la création et l'animation de sites internet, l'organisation de visites aux confins, l'érection de fausses « barrières ».

L'attentat du 9 août 2001 revendiqué par le Hamas et le Djihad islamique de la pizzeria Sbarro dans le centre de Jérusalem a été un des attentats les plus meurtriers de l'année 2001 (15 morts et 130 blessés). Le lendemain, une vingtaine d'activistes de Gader Le Haïm se réunit pour commémorer les victimes<sup>982</sup>. Les activistes répètent le procédé le 17 août 2001 en organisant une cérémonie de souvenirs aux victimes d'un attentat à Kfar Sava, l'occasion pour eux de faire signer aux résidents une pétition demandant au gouvernement de construire une « barrière ». Un autre moyen d'attirer les médias a été l'organisation d'une manifestation dans une tente pendant deux jours le 12 décembre 2001 au moment de la fête de Hanoukka au milieu de la semaine près de la gare de trains de Tel Aviv sur la rue Arlosoroff<sup>983</sup>. La tente visait à accueillir et à renseigner les

<sup>982</sup> L'association obtient alors sa première apparition médiatique lors du journal de Canal 1, voir dans le chapitre six la liste des apparitions télévisuelles des acteurs pro-barrière israéliens.

<sup>983</sup> Cet épisode a été couvert par les médias notamment le programme « *Mabat* » de Haïm Yavin sur la première 1. *Idem.* note précédente.

passants, et leur distribuer des stickers « la barrière est le seul choix possible ». De l'avis même des activistes :

Many commuters who spotted the tent from buses got off the buses to come and express their support and identification with the struggle. Many told of their disappointment and despair from the unity government that was leaving Israelis fair game for butchery in city streets from Palestine suicide bombers, since it was dragging its feet and not building the fence. (Archives en ligne « *Fence for life* » – 12 décembre 2001).

Photo de la tente érigée à Arlosoroff à Tel Aviv. Source : « Photos du combat public pour une barrière de séparation (notre traduction) », « Le blog politique d'Adi Barouch », <http://www.adibarouh.org.il/adipic.html>.



Commentaire accompagnant la photo : « 12.12.2001 dans la tente de protestation de Gader Le Haim pour l'établissement d'une barrière de séparation sécuritaire au carrefour Arlosoroff à Tel Aviv ».

En Arizona, un des modes d'actions spécifiques pour rendre visible la cause pro-barrière est celui de l'organisation de patrouilles citoyennes armées. L'aspect symbolique de cette action est contestable. Cette pratique se rattache à la tradition de vigilantisme (voir chapitre un). Les épisodes du mouvement *Minutemen* de 2005 et 2006 dans le comté de Cochise ont été fortement médiatisés au point de constituer un spectacle symbolique du mouvement anti-immigrants et de la demande de militarisation. Dans son analyse de l'épisode *Minutemen*, Roxanne L. Doty considère la constitution des milices comme un « spectacle politique » visant à alerter l'opinion publique sur le problème de l'entrée des indésirables plus qu'à

les arrêter<sup>984</sup>. Leo Chavez qualifie également ces patrouilles de « spectacle » pour attirer l'attention des médias et influencer les politiques fédérales<sup>985</sup>. Fort de cet épisode présent dans la mémoire collective de l'Arizona, l'idée de constituer des patrouilles citoyennes armées comme mode d'action pro-barrière est évoquée continuellement lors des auditions du JBSAC (voir chapitre un et chapitre quatre).

Trois modes d'actions symboliques apparaissent similaires aux pro-barrière de l'Arizona et d'Israël : les sites internet, l'organisation de tours, et l'érection de fausses barrières.

### 1.2.1.1. Les sites internet

Tout d'abord, nous classons les sites internet créés par les pro-barrière comme des actions symboliques car leur animation vise à la médiatisation pour alerter l'opinion publique sur le problème de l'entrée d'indésirables. Ils constituent des régimes de vérité sur les situations frontalières que les pro-barrière présentent, remettant en cause le régime de vérité officiel. Voici la liste des sites internet des pro-barrière que nous pouvons recenser :

## Arizona

---

<sup>984</sup> Elle prend alors appui sur la notion de spectacle politique développée par Edelman Murray dans *Constructing the Political Spectacle* en 1988. Doty Roxane Lynn, *op. cit.*, p. 66.

<sup>985</sup> Prenant appui sur la notion de « spectacle » de Guy Debord, il resitue ce « spectacle » spécifique des patrouilles dans une accumulation de « spectacles » médiatisés visant selon lui à entretenir l'idée d'une menace latino, nous le verrons dans le chapitre six. Chavez Leo R., *The Latino Threat. Constructing immigrants, citizens and the nation*, Stanford, Stanford University Press, 2013, 2<sup>nd</sup> ed.



Organisation, lien	Contenu des informations	Date de création, de fermeture	Langue	Nombre de références sur Google <sup>986</sup>
État d'Arizona, JBSAC <a href="http://www.azleg.gov/jbsac/">http://www.azleg.gov/jbsac/</a>	Textes de lois, agendas et vidéos des auditions du comité, biographies des membres, coupures de presse, rapport annuel 2012 des activités du comité, recherche de Linda Brickman sur la situation frontalière, carte d'American Border Patrol, mot d'accueil de Al Melvin, lien vers le site de dons pour la barrière.	2011	Anglais	« JBSAC » 6 180 000
État d'Arizona, Build the border fence, <a href="https://www.buildtheborderfence.com/azborder/index.x.html">https://www.buildtheborderfence.com/azborder/index.x.html</a>	Donations, récit pro-barrière, liens vers le gouvernement de l'Arizona	2011	Anglais	« Build the Border Fence » 962 000
Arizona Cattlemen's Association, Restore our Border, <a href="http://restoreourborder.org/">http://restoreourborder.org/</a>	News et couverture médiatique, le ROB Plan, page de soutiens, page de dons, page de contact	2010	Anglais	« Restore our border », 11 000 000
American Border Patrol, <a href="http://www.americanpatrol.com/index.html">http://www.americanpatrol.com/index.html</a>  & <a href="http://www.americanborderpatrol.com/">http://www.americanborderpatrol.com/</a>	Le premier : coupures de presse commentées. « border stories », Lien vers une radio, « Secure Border Intelligence » (radios de CBP et cartes des « indésirables »), Photos Le second : « Border Stories » quotidiennes, donations, opération BEEF (photos de la frontière), Vidéos YouTube documentant les traversées d'indésirables, lien vers la « barrière sonore ».	Actif jusqu'en mai 2013  Site principal depuis mai 2013	Anglais	« American Border Patrol », 6 540 000
Arizona Border Recon, <a href="http://arizonaborderrecon.org/">http://arizonaborderrecon.org/</a>	“About US”, coupures de presse, “Intelligence Map” (conversation radios de CBP), hommage aux agents de CBP disparus, donations, appel à volontaires	2013	Anglais	« Arizona Border Recon » 403 000

## Israël

Gader Le Haïm, Fence for Life, <a href="http://www.hagader.org/English/main.asp">http://www.hagader.org/English/main.asp</a>	Positions sur la barrière, archives des activités, photos et vidéos, lettres (en hébreu), coupures de presse, donation	Créé en 2002, inactif depuis juin 2014	Anglais, Hébreu, Russe	110 000 pour « Gader Le Haïm » en hébreu
---	--	--	------------------------	--

En effet, de l'avis de leurs concepteurs, les sites sont pensés comme des moyens de visibilité des groupes, de recrutement d'activistes mais surtout de diffusion

<sup>986</sup> Recherche sur Google du nombre de sites référençant le nom recherché, ce qui indique une idée de l'emprise potentielle de ces sites.

d'informations, de connaissances sur les situations aux confins, et sur le fonctionnement des politiques de défense. Les activistes de Gader Le Haïm y légitiment leurs actions avec des photos, les lettres envoyées (uniquement sur le site en hébreu), les articles de presse et sorties médiatiques, une chronologie détaillée et leur plaidoyer pro-barrière. Lors de nos entretiens, ils le mentionnent largement nous incitant à nous y référer également. En Arizona, ces sites internet sont pour les pro-barrière une manière de rendre visible leurs actions et leurs solutions de sécurisation, mais aussi de constituer des bases de données sur les situations à la frontière, destinées à tout un chacun aux États-Unis. Ainsi, Glenn Spencer résume cet enjeu de diffusion d'une vérité, « la vérité » selon lui, sur la frontière face aux « mensonges » des médias et des politiques.

I think there are some members in the House of Representatives, some in the Senate, especially in the House who understand what goes on. I think they access our website. Some have been informed themselves and know what's going on and they may stand up... (entretien Spencer 2013).

L'investissement du média internet est aussi un moyen de contourner les médias traditionnels, ou de chercher à les atteindre en présentant l'apparence d'une expertise, d'un savoir sur les faits frontaliers.

#### 1.2.1.2. Les visites de surveillance

Estimant détenir une « vérité » sur les confins, les pro-barrière tant israéliens qu'arizoniens mènent des actions de surveillance de l'avancée des chantiers de militarisation et organisent des visites pour des personnalités publiques ou des journalistes. Aux États-Unis, aux yeux des pro-barrière, avoir visité la zone frontalière est un gage de compréhension des situations frontalières. La venue d'une personnalité fédérale à la frontière est souvent l'objet de controverses sur l'organisation de sa visite, comme si celle-ci ne voyait qu'une partie du problème<sup>987</sup>. Ce sont des visites très médiatisées et orchestrées. Par exemple, le 9 juillet 2014 lors d'une visite au Texas dans un contexte d'arrivée de mineurs centroaméricains à la frontière (5 200 en 2012, plus de 52 000 en 2014), le

président B. Obama refusa de se rendre à la frontière préférant rester à Dallas et Austin justifiant qu'il n'était pas « intéressé par cette opération de communication » mais plutôt de faire pression pour que le Congrès lui donne légalement les moyens de faire face à cette crise humanitaire. « Ce n'est pas du théâtre », précisa-t-il dans une conférence de presse à Dallas<sup>988</sup>. Des élus aussi bien démocrates que républicains et le gouverneur républicain du Texas, Rick Perry, demandaient pourtant que le président se rende à la frontière. Rick Perry exigeait des mesures de sécurité supplémentaires (drones, expulsions des mineurs, déploiement de la Garde nationale). Ce qui se trame entre acteurs politiques lors de ces visites de personnalités fédérales à la frontière est bien le cadrage des problèmes frontaliers pour diffuser une vision des problèmes au détriment d'une autre. Obama souhaitait insister sur le blocage au Congrès, Rick Perry lui sur la militarisation et la pénalisation des migrants non autorisés. L'enjeu de cadrer les situations frontalières passe donc par l'organisation de visites. En Arizona, des groupes de surveillance comme American Border Patrol organisent l'accueil et des visites pour des élus politiques<sup>989</sup> ou encore des journalistes.

En Israël, les activistes de Gader Le Haïm ne se contentent pas que de mener des actions protestataires dénonçant l'inaction puis la lenteur dans le chantier de la « barrière ». Ils visitent également la zone de suture pour surveiller l'avancement des travaux et se servir de ces visites pour attaquer le gouvernement. En août 2001, bénéficiant d'une première couverture médiatique (pour des manifestations sur des lieux d'attentats), les activistes proposent à des journalistes (ceux de *Yoman Hashavoua* – de la première chaîne, *Aroutz 1*) venus suivre leurs manifestations de leur montrer les endroits par où entrent les Palestiniens vers Israël. Cette visite donna lieu à un reportage le 24 août 2001 présentant les actions de Gader Le Haïm<sup>990</sup>. Le même procédé est répété un an plus tard le 1<sup>er</sup> août 2002. Alors en

---

<sup>987</sup> Pour rappel : Gail Griffin nomme ces visites “*dog and poney show*” pour dénoncer le fait qu’elles seraient biaisées : “we call these visits a dog and pony show, it's set up. They're just showing good things, they are not showing other things”. (Entretien Griffin 2013).

<sup>988</sup> Zezima Katie, Nakuruma David, “Obama defends not visiting Texas border, saying he’s not interested in photo ops”, *The Washington Post*, 9 juillet 2014.

<sup>989</sup> Voir chapitre deux pour les liens entre American Border Patrol et les élus républicains de l'Arizona.

<sup>990</sup> Voir listing des apparitions médiatiques des pro-barrière israéliens dans le chapitre six.

préparation pour l'audience du 14 août assignant l'État à construire la « barrière », les activistes décident de vérifier l'avancée du chantier, deux mois après le début des travaux dans la phase A. Ce qui donnera lieu à une passe d'armes avec le ministère de la Défense, cadrée par les médias<sup>991</sup>. Le procédé des visites de surveillance est répété le 1<sup>er</sup> mars 2003 autour de Salem, puis en 2004 autour de Jérusalem.

**Le 1<sup>er</sup> août 2002, une poignée d'activistes de Gader Le Haïm se rend sur le chantier de la « barrière » au nord de Qalqilya (phase A). Sources : site Fence for life, section « Photos »**



Les visites organisées par les pro-barrière aux confins israéliens et états-uniens ne sont pas de même nature. En Arizona, il s'agit de diffuser un cadrage des situations frontalières aux personnalités politiques, aux journalistes, aux chercheurs. En Israël, il s'agit de dénoncer la lenteur de la construction de la barrière en recourant aux médias. Toutefois, ces deux types de visites visent à attaquer le gouvernement

---

<sup>991</sup> Cinq activistes de Gader Le Haïm visitent le chantier de la barrière au nord de Qalqilya et découvrent qu'après quatre mois de travaux annoncés, aucune portion de la barrière n'est opérationnelle. Ils prennent alors des photos et les diffusent sur leur site internet. Le quotidien *Maariv* s'en saisit le 5 août 2002 avec un article dont le titre est « le Forum pour la barrière : moins de 40 mètres seulement de barrière de séparation ont été érigés » (notre traduction). Les journalistes interrogent alors le ministre de la Défense qui estime que ces allégations de lenteur et d'échec sont une « blague ». Il réplique que des contracteurs ont été embauchés et que la « barrière » sera construite en un an. Ce procédé de pression médiatisée oblige les membres du gouvernement à s'expliquer sur l'avancée du chantier.

pour non-protection, pour ne pas déployer de moyens suffisants de sécurisation des confins.

### 1.2.1.3. Les fausses « barrières »

Lors d'évènements publics pour la sécurisation des confins, les pro-barrière de l'Arizona et d'Israël ont recours à la même performance : construire de fausses « barrière » (en bois ou en papier) ou des pans plus sophistiqués de « barrières ». Ce mode d'action vise essentiellement à produire des images pour les médias et ancrer l'idée du recours aux « barrières ».

En Arizona, le procédé a déjà été testé par Chris Simcox en 2006, cofondateur du mouvement *Minutemen*. En avril 2006, son mouvement estimait pouvoir lever 55 millions de dollars pour ériger une « barrière<sup>992</sup> ». « Les barrières construites par les *Minutemen* sont une force obligeant le gouvernement fédéral à agir », estime le mouvement<sup>993</sup>, convaincu que le gouvernement fédéral construira la « barrière frontalière » à la suite des *Minutemen*. 1,8 millions ont été levés pour n'installer fin octobre 2006<sup>994</sup> que deux *miles* de barbelés dans la propriété d'un rancher sympathisant entre Douglas et Naco (comté de Cochise, Arizona). Ériger des « barrières » symboliques, ineffectives, en recourant à des dons privés et le tout lancé lors d'évènements publics semble relever de la routine des *vigilantes* en Arizona. American Border Patrol, tous les étés depuis octobre 2006, a également organisé des évènements où s'allient patriotisme et érection de fausses « barrières » dans la propriété de Glenn Spencer qui est située face à la vraie « barrière frontalière ». L'idée est de marquer la ligne-frontière où chacun pourrait

---

<sup>992</sup> Holthouse David, "Angry Former Supporters of Minuteman Civil Defense Corps Question Founder Chris Simcox's Accounting", *Southern Poverty Law Center Intelligence Report*, Fall 2006, n°123.

<sup>993</sup> Notre traduction. Construire une « barrière frontalière » à différents endroits de la frontière est une des missions des « *Minutemen* » de cette époque, voir : *Minutemen Border Fence*, <http://www.minutemanhq.com/bf/>

<sup>994</sup> Glaister Dan, "America's Minutemen building their own fence against Mexican migrants", *The Guardian*, 2 janvier 2007.

venir accrocher un drapeau sur des structures en bois en forme de « Secure the border. Save the United States »<sup>995</sup> (cf. encart ci-après).

Le recours à l'érection de fausses « barrières » ou de « barrières » financées par des dons privés est aussi privilégié par les pro-barrière israéliens, à trois reprises à notre connaissance. Le 31 août 2001, les activistes de Gader Le Haïm organisent une cérémonie de pose de la première pierre de la « barrière de séparation sécuritaire » devant la résidence du Premier ministre à Jérusalem (cf. encart ci-après). Fin décembre 2002 - début janvier 2003, Danny Atar qui avait déjà organisé dans son conseil régional des groupes de patrouille volontaire, érige huit kilomètres de « barrière » près de Ram-On, financés par des dons privés collectés aux États-Unis principalement (voir chapitre un). Enfin, à Shoham, une fausse « barrière » en bois est érigée le 8 juin 2003 près de la Ligne verte face au village palestinien de Rantis en présence de présidents de conseils locaux du centre d'Israël (maire de Modi'in, de Kochav Yair, de Gezer), d'Uzi Dayan, de Danny Atar et des activistes de Gader Le Haïm<sup>996</sup>. Cet événement a obtenu une couverture médiatique locale dans le journal de Shoham avec une photo des principaux acteurs pro-barrière dont Uzi Dayan, Shahar Ben Ami et Danny Atar posant derrière une « barrière » en barbelés<sup>997</sup>. La « barrière » ici n'a rien de sophistiqué. Il s'agit d'une mise en scène symbolique comme le raconte Shahar Ben Ami :

Symbolically we even put a fence very near to Shoham...

*Where?*

It's called Rantis. If you go from Shoham to El'ad in the middle there is a turn to the right to Rantis which is now very near to Beit Arye. But before Beit Arye there is the Green Line. On the Green Line, we didn't want to annex any of the Palestinian territory. We built something symbolically. It did not help of course because it should be complete if you want to stop... (entretien Ben Ami 2012).

---

<sup>995</sup> Le 15 août 2010, Glenn Spencer en collaboration avec l'association Tea Party Nation accueille ainsi quelques 600 personnes. Ce spectacle de 2010 a été couvert par Fox News. «Tea Parties rally on Arizona border with Mexico», *FoxNews.com*, 15 août 2010, <http://www.foxnews.com/politics/2010/08/15/tea-partiers-rally-arizona-border-mexico/> (consulté en janvier 2013).

<sup>996</sup> Fence for Life, « The Story of the Security Fence », <http://www.hagader.org/English/forum.asp>.  
<sup>997</sup> «Yoshvim Al HaGader», *Ifat media*, 12 juin 2003 sur Central European University, Galeria Centralis, Open exhibitions, « The divide », [http://w3.osaarchivum.org/galeria/the\\_divide/chapter08.html](http://w3.osaarchivum.org/galeria/the_divide/chapter08.html) (consulté le 14 novembre 2014). Le chapeau de l'article évoque la nécessité de construire la « barrière » et la frustration des habitants des environs de l'inaction du gouvernement.

## Les fausses « barrières »

Cérémonie de pose de la première pierre de la « barrière de séparation sécuritaire » devant la résidence du Premier ministre à Jérusalem le 31 août 2001. Slogan sur les autocollants blancs : « La barrière de séparation est la seule solution possible »<sup>998</sup>.



<sup>998</sup> Commentaires tirés des archives de Fence for life, « The Story of the Security Fence » sur cet évènement : “31.8.2001 Protest Performance was held opposite the PM's residence in Jerusalem, a dramatization of “This is how the Security Fence” will be built. The performance showed the placement of a cornerstone for the Fence, with activists dramatizing the hoped-for event in front of TV cameras from Israel and the world by placing a wooden barrier to symbolize the Security Fence. Another objective was to symbolize our longing to be similar to the pioneering days of the “Wall and Tower” settlements established by the early Zionists who knew how to work quickly in response to rapidly-changing demands of reality. Movement activists arrived with boards, and, with hammer and nails in hand, quickly built a symbolic fence in front of the Prime Minister's residence. Movement Chair Adv. Ilan Tzion announced through a microphone that they were conducting the “cornerstone setting” ceremony for the Security Fence and that construction of a symbolic fence was taking place. The performance was broadcast live on Galei Tzahal, and covered by many global media and broadcast all over the world.”

Les fausses barrières d'American Border Patrol. Les deux structures en bois « Save the United States, Secure the border », parallèles à la « barrière frontalière » en taules, le 28 janvier 2013 (crédits photo : Damien Simonneau).



### 1.2.2. *Les prises de positions publiques*

Enfin, dernier mode d'action similaire, les prises de positions publiques constituent un mode d'action indirect dans une logique d'influence. Elles s'appuient là encore sur les médias et prennent la forme d'entretiens de la part des leaders des mouvements, de conférences de presse, d'organisations d'évènements susceptibles de rencontrer une audience médiatique. Elles se différencient des actions symboliques dans le sens où il s'agit de prises de positions des leaders d'un mouvement, ou la recherche de prise de positions de personnalités publiques en soutien à la cause défendue.



## Arizona

Exemples de prises de positions	de de	Date(s) et acteurs impliqués	Sources
Débats JBSAC	du	2011 à 2013 : Parlementaires et Shérifs républicains, membres du JBSAC	JBSAC, <a href="http://www.azleg.gov/jbsac/">http://www.azleg.gov/jbsac/</a> Arizona Legislature's Live Proceedings, Arizona State Legislature, <a href="http://azleg.granicus.com/ViewPublisher.php?view_id=19">http://azleg.granicus.com/ViewPublisher.php?view_id=19</a>
Invitations à des conférences et à des programmes télévisés nationaux		Paul Babeu, Joe Arpaio	Entretien Babeu 2013 MediaMatters for America, Solange Uwimana, "Fox News, The Preferred Anti-Immigrant Network For Anti-Immigrant Sheriff Paul Babeu", 27 octobre 2011 Tim Steller & Brady McCombs, "Paul Babeu is new face of Arizona sheriff", Arizona Daily Star, 23 mai 2010
Lancement de l'appel aux dons « Build the border fence »		Été 2011 ; Steve Smith, Russel Pearce, Tom Horne ; Joe Arpaio	Devin Browne, "Freshman Senator takes on enduring Immigration Issues", KPBS, 28 juillet 2011  Andy Newbold, "Fox Pushes AZ Efforts To Build Border Fence Despite Its Predicted High Cost And Unproven Effectiveness", <i>MediaMatters for America</i> , 1er décembre 2011  Marc Lacey, "Arizona officials, fed up with U.S. efforts, seek donations to build border fence", <i>The New York Times</i> , 19 juillet 2011  Fox News, On the record – Greta Van Susteren, "Arizona accepting donations for a border fence", 25 août 2011
Publication du ROB Plan	du	Arizona Cattlemen's Association, 21 avril 2010, soutenu par Sarah Palin, Jan Brewer	Entretien Bray 2013 Arizona Cattlemen's Association, « Restore our border », 2010-2012, Archives vidéos, <a href="http://restoreourborder.org/video.html">http://restoreourborder.org/video.html</a> Fox News, Megyn Kelly – The Kelly file, "Cattle Ranchers want crackdown", 3 mai 2011

## Israël

Exemples de prises de positions	Date(s) et acteurs impliqués	Sources
Organisations de conférences avec des invités politiques ou universitaires	15/07/2001 : conférence inaugurale de Gader Le Haïm à HodHasharon en présence du politiste Dan Shivtan. 22/08/2001 : 2 <sup>ème</sup> conférence de Gader le Haïm <i>Eshkol Payis building</i> au carrefour <i>Bnei Dror</i> : en présence d'Amram Mitzna (Parti travailliste), Dan Shivtan. (200 personnes) 10/10/01 : conférence inaugurale de la branche de Haïfa de Gader Le Haïm avec Amram Mitzna. (100 personnes) 26/12/2002 : conférence avec	Archives de <i>Fence for Life</i> , « The Story of the Security Fence », <a href="http://www.hagader.org/English/forum.asp">http://www.hagader.org/English/forum.asp</a>  24/08/2001, « Journal du week-end », Channel 1 sur la conférence du 22/08. <a href="https://www.youtube.com/user/hagaderisrael/videos">https://www.youtube.com/user/hagaderisrael/videos</a>

	<p>Almagor en soutien aux victimes du terrorisme dans le Park Hotel de Netanya (200 personnes)</p> <p>8/04/2003 : conférence inaugurale du Forum des élus de la région Centre, demande à Sharon de construire la « barrière ».</p> <p>29/05/2003 : conférence inaugurale du Forum des élus pour le Sud à Omer.</p> <p>10/06/2003 : conférence inaugurale à Neve Ofer du Conseil public pour la barrière – 200 personnes, dont des personnalités du monde économique.</p> <p>7/07/2003 : conférence à Gilo avec l'association d'Azzi Naggar.</p> <p>13/07/2003 : conférence des activistes de Gader Le Haïm à Herzliya sur les futures actions.</p>	
<p><b>Rencontre avec le président d'Israël Moshe Katsav</b></p>	<p>À deux reprises : avec Almagor le 8/11/2001 puis le 23/6/2003.</p>	<p>Greer Fay Cashman, « Katsav supports demand for fence between Israel, Palestinians », <i>The Jerusalem Post</i>, 9 novembre 2001</p> <p><i>Arutz 1</i>; "Mabat", 8/11/2001, <a href="https://www.youtube.com/user/hagaderisrael/videos">https://www.youtube.com/user/hagaderisrael/videos</a></p>

En Arizona, les prises de positions des leaders pro-barrière prennent plusieurs formes. Tout d'abord, les auditions du JBSAC sont pensées comme des prises de positions publiques des élus et professionnels de la sécurité pro-barrière. À plusieurs reprises, il est mentionné que les auditions sont publiques et diffusées sur internet<sup>999</sup>. Elles font l'objet de couverture médiatique au niveau de l'Arizona essentiellement<sup>1000</sup>. Les personnalités pro-barrière disposant d'une stature nationale comme les shérifs Paul Babeu ou Joe Arpaio sont régulièrement invités à se prononcer sur des éléments de politique sécuritaire et d'immigration par des chaînes de télévisions nationales. Cette activité occupe une place importante dans leur agenda. Ainsi, Paul Babeu explique ses interventions sur la sécurité frontalière

<sup>999</sup> Par exemple, Al Melvin le précise lors de la première audience du JBSAC le 30 mars 2011, vidéo en ligne sur Arizona Legislature's Live Proceedings, Arizona State Legislature, [http://azleg.granicus.com/ViewPublisher.php?view\\_id=19](http://azleg.granicus.com/ViewPublisher.php?view_id=19) (consulté en mars 2014).

<sup>1000</sup> Harrington kristine, "Newly launched fence fund discussed in border security meeting" dans l'émission "Arizona Family" le 28 juillet 2011 sur 3TV news. Les télévisions locales comme KPBS ou encore News4 Tucson se font aussi l'écho des discussions du JBSAC. Les activités du JBSAC sont reportées dans la presse dans l'*Arizona Daily Star*, *The Arizona Republic* ou *The Arizona Capitol Times*. Seul l'appel aux dons pour la « barrière » est repris par des médias nationaux comme le *New York Times* ou encore *Fox News*, voir notre listing des apparitions télévisuelles des pro-barrière de l'Arizona dans le chapitre six.

et l'immigration devant des publics divers allant de la National Rifle Association à des évènements publics *Tea Party*.

How do I as a sheriff communicate this? I would go and speak all across Arizona, in fact I spoke at countless events around the country about this issue to groups smallest as 50 or 100 to groups of 20.000 people at the NRA, National Rifle Association, to their national convention in Pittsburg and I was the opening speaker. We in the past received an unusual amount of media attention for our smaller elected office about this issue because very few people can speak in an uniform about these issues, speak with credibility and with authority. [...]

They have a joint border security committee that I was invited to be a part of. They keep trying to hold the meeting, in fact a meeting was scheduled for tomorrow, it was cancelled. That's not gonna solve anything: it's another opportunity to bring attention to the issue. This is a national problem and it begs for a national solution. I try to be somebody who can speak to this issue with greater depth other than just mark a political point. I'd speak to people even to Tea Party, speak to groups. (entretien Babeu 2013).

Les prises de paroles dans les médias nationaux par tel ou tel acteur pro-barrière se font aussi au moment du lancement de campagnes pro-barrière ce qui contribue à rendre visible à l'échelle nationale l'activisme en la matière des acteurs pro-barrière de l'Arizona. Ainsi, Steve Smith intervient plusieurs fois à partir de juillet 2011 dans des médias nationaux pour appeler aux dons pour construire la « barrière frontalière ». De même, les ranchers et Patrick Bray bénéficient au moment du lancement du ROB plan d'une large couverture médiatique. Nous revenons dans le chapitre six sur le cadrage médiatique de ces interventions.

En Israël, les prises de positions de personnalités publiques favorables à la barrière se font au départ lors des conférences publiques du mouvement (réunissant entre 100 et 200 personnes) en 2001-2003. Les activistes de Gader Le Haïm y invitent en 2001 le maire de Haïfa et candidat du parti travailliste Amram Mitzna, qui s'était exprimé favorable à une séparation. Lors de la structuration du Conseil pour la barrière, les élus locaux et des personnalités du monde économique (invités par Uzi Dayan) s'expriment également en marge de ces évènements publics. Les activistes de Gader Le Haïm vont réussir à obtenir le soutien appuyé, sous l'œil des caméras, du président Moshe Katsav qui accepte de les recevoir en novembre 2001 (voir l'encart ci-après). Cet événement consacre les activistes comme des

acteurs médiatiques dignes d'attention. Ilan Tzion, plutôt à l'aise sur les plateaux télévision, est ensuite invité plusieurs fois à présenter son idée de barrière<sup>1001</sup>. Ces événements et invitations sont autant d'espace de publicisation de la cause pro-barrière.

**Rencontre de Gader Le Haïm et d'Almagor avec le président Moshe Katsav**

« 8.11.2001 rencontre entre Gader Le Haïm avec le Président de l'État d'Israël Moshe Katsav dans sa résidence pour lui présenter l'idée de la barrière de séparation sécuritaire de Gader Le Haïm et obtenir son soutien ». Notre traduction de la légende de la photo tirée du blog personnel d'Adi Barouh.



Ilan Tzion se rappelle de cet événement, structurant dans la publicisation de leur cause :

The change was in November or December 2001 when the President of Israel Katsav. He invited me with my fence for life to his house.

*On his own initiative?*

No it was our initiative but he replied "it is okay". And he invited all the media. All the media like 20 cameras something like that. And people asked me: what is the idea? And I told them: we have an idea to build a security fence without evacuation of settlers and it's possible, feasible now. It's different. And then, the President himself said he is against the idea of Haim Ramon and Barak but he is for our idea. (entretien Tzion 2012).

En conclusion de ce parcours comparé des modes d'actions pro-barrière, nous estimons d'une part, que les acteurs pro-barrière en Arizona et en Israël mènent des actions de lobbying pour établir des contacts directs avec des décideurs et des actions légales et juridiques pour faire pression sur eux. D'autre part, ils comprennent que la matérialité des « barrières » parle aux représentations, et n'hésitent pas à mettre en scène cette matérialité dans des actions symboliques lors

<sup>1001</sup> Voir le listing de ses interventions dans le chapitre six

d'évènements où la médiatisation est recherchée. Ils multiplient également, en marge de ses évènements, des prises de positions publiques. Une autre manière de diffuser le cadrage pro-barrière dans les systèmes politiques est de mobiliser des alliés : que ce soit des acteurs économiques en Israël et le réseau des organisations anti-immigrants aux États-Unis.

### **3. Au-delà de la cause pro-barrière, les alliés**

Les pro-barrière israéliens et arizoniens s'affichent publiquement avec des acteurs leur apportant soutiens et ressources financières ou de savoirs. Nous nommons ces acteurs des « alliés » pro-barrière. En Israël, il s'agit du soutien d'acteurs du monde économique lors d'évènements publics pro-barrière. En Arizona, il s'agit du soutien des organisations constituant le mouvement anti-immigrant du pays. Envisager ces soutiens permet d'encadrer la défense de la cause pro-barrière dans des intérêts et des mouvements plus vastes.

#### **1.1. Israël : le soutien du monde économique**

Les archives des évènements publics organisés par Gader Le Haim et par le Conseil pour la barrière permettent de lister les soutiens publics à la barrière. Les premiers intervenants sollicités par Gader Le Haim lors des conférences publiques en 2001 ont été le politiste Dan Shivtan<sup>1002</sup> de l'université de Haïfa et Amram

---

<sup>1002</sup> Dan Shivtan est un politiste rattaché au National Security Studies Center de l'université de Haïfa. Il a été conseiller à la sécurité nationale auprès des Premiers ministres I. Rabin et A. Sharon. Il est le défenseur du concept de « séparation unilatérale » qu'il a étayé dans un ouvrage paru en hébreu en 1999 *Korah Hahfrada : Israel Ve Harashut Hafalestininit (Désengagement : Israël et l'Autorité Palestinienne)*. Il y défend l'idée que le conflit israélo-palestinien est insolvable et que dans un contexte de violence, Israël doit élaborer sa stratégie pour empêcher l'accès des Palestiniens aux lieux de vie des Israéliens. Selon lui, la séparation est un atout électoral : la majorité des électeurs israéliens (pas vraiment idéologisés) soutiendrait n'importe quelle politique qui garantirait leur sécurité : à savoir la séparation physique. Dans un écrit de 2004, il explique que le projet de barrière repose sur une lutte démographique où « les Palestiniens tenteraient de vaincre l'État juif par la démographie », le phrasé est d'ailleurs très proche de cette préoccupation formulée sur le site de Gader Le Haim (voir chapitre deux). Dan Shivtan mentionne également l'intérêt économique à construire la barrière pour restaurer la croissance atteinte par le terrorisme. Les écrits de Dan Shivtan font le miel des sceptiques du processus de négociations d'Oslo : "Because of the unbelievable folly of the Oslo process--we became occupied by the Palestinians almost to the extent that the Palestinians are occupied by Israel", Dan Shivtan, "Dependent no more", in "The fence : fortification or folly ? A guide for discussion and Educationnal Program", *Reform Judaism magazine*, été 2004, <http://www.urj/rjmag/04summer> (consulté en mars 2012).

Mitzna<sup>1003</sup>, maire de Haïfa et leader du parti travailliste. Une fois le Conseil pour la barrière créé à l'hiver 2002-2003, alors que les activités de pression sont coordonnées dans le cadre d'un lobby à la Knesset et des forums de leaders locaux, le Conseil se tourne vers d'autres types d'alliés. Le 10 juin 2003 lors de la conférence inaugurale du Conseil pour la barrière, la liste des soutiens de personnalités publiques est énumérée :

The Council includes Fence for Life (chaired by Adv. Ilan Tsion), all of the Seam Line Councils in the north (headed by Gilboa Council Head Danny Attar), the Center (headed by Shoham Council Head Shahar Ben-Ami) and the South (headed by Omer Council Head Pinni Badash), bereaved families and Victims of Terror for the Fence, the Jerusalem Seam Line Association (headed by Azi Naggar) and a long line of leading public figures from the defense, business and finance worlds and socially prominent figures including past National Police Commander Assaf Hefetz, former Jerusalem District Police Commissioner Arie Amit, Chairperson of SPNI Eli Horowitz, Clal Industries CEO Meir Shani, Ronnie Dueck -Zionism 2000 Chair; Osem CEO Dan Propper; former Lebanon Division Commander Giora Inbar; Prof. Daniel Tzidon, economics expert on the financial ramifications of the Fence; Dr. Danny Ben David, of the Tel Aviv University Faculty of Public Policy; and more. (Archives de Fence for Life, « The Story of the Security Fence »).

Parmi les personnalités publiques, on dénombre donc des acteurs du monde de la défense comme Assaf Hefetz, Arie Amit ou Giora Inbar, du monde universitaire comme les politistes Dan Shvitan (Université de Haïfa) et Dan Ben David (Université de Tel Aviv)<sup>1004</sup>, du monde économique à l'image du professeur et financier Daniel Tsidon<sup>1005</sup> et des PDG comme Eli Horowitz, le PDG de

---

<sup>1003</sup> Ancien Général, commandant de la Cisjordanie pendant la Première *Intifada*, Amram Mitzna est depuis 1993 maire de Haïfa. Il se lance en août 2002 à la conquête du parti travailliste. Il est élu en novembre 2002, dirige le parti pendant la campagne de 2003 face à Ariel Sharon. Il affrontait alors pour la direction du parti Haïm Ramon (pro-barrière depuis septembre 2001) et le ministre de la Défense Benjamin Ben Eliezer (un anti-barrière). Son engagement en 2001 auprès de Gader Le Haïm peut donc être envisagé comme l'investissement d'une cause pro-séparation qui gagne alors en popularité. Amram Mitzna une fois élu à la Knesset en janvier 2003 ne participe pas aux activités du lobby pro-barrière à la différence de Haïm Ramon. Winfield Nicole, "New leader emerges for Israel's Labor Party", *Associated Press*, 20 novembre 2002.

<sup>1004</sup> Dan Ben David est professeur de science politique à l'Université de Tel Aviv depuis 2000 au département de politiques publiques. Spécialiste de l'économie israélienne, il est conseiller en affaires économiques auprès d'Ehoud Barak, alors Premier ministre en 2000. Université de Tel Aviv, « Dan Ben David », <http://www.tau.ac.il/~danib/index.html> (consulté en mars 2012).

<sup>1005</sup> Docteur en macroéconomie de l'université de Columbia, il a occupé dans les années 1980 et 1990 des postes académiques à l'Université de Tel Aviv et à Brown University. Puis, il a occupé différentes positions d'analyste au sein de la banque israélienne Leumi dont il est depuis avril 2013 le vice-PDG. Entre 2000 et 2003, il dirige *Ha'matte Lebitzua Lehesder Hakibutzim*, l'organisme administrant la dette des Kibboutz. « Prof. Daniel Tsiddon », CV, Interdisciplinary Center Herzliya,

l'entreprise pharmaceutique Teva, Meir Shani de Clal Industries (une entreprise d'investissement), Ronnie Dueck un homme d'affaires qui a créé en 2005 « Zionism 2000 » pour promouvoir des initiatives de renouveau du sionisme en Israël, Dan Propper, PDG de Osem (membre du conseil d'administration de Teva, et depuis 2006 directeur de Checkpoint Software Technologies LTD). Ces acteurs justifient la nécessité d'une séparation physique au moyen de la « barrière » au nom de raisons économiques. Ainsi, en janvier 2003, Daniel Tsiddon codirige un papier de recherche intitulé « Les aspects économiques de la séparation d'avec les Palestiniens » en hébreu pour l'IDC Herzliya. Il y estime que « l'économie israélienne paie pour le terrorisme » et qu'une option de « séparation sécuritaire économique » est la meilleure. Il préconise la mise en place d'une « barrière de séparation » et d'autres « mesures de sécurité », pour revenir à une situation sécuritaire stable comme dans les années 1980 et contrôler les flux de marchandises et de travailleurs des Territoires comme entre Israël et la Jordanie, l'Égypte<sup>1006</sup>.

De l'avis d'Ilan Tzion, c'est Uzi Dayan qui dispose d'un carnet d'adresse suffisamment étoffé pour attirer à la cause pro-barrière ces personnalités du monde économique et militaire :

Uzi Dayan. He's the only real person. He fought with me and brought a lot of famous people. He gave a big help because he knew many famous people and because with him I could meet with all the media. It was much easier for me because people doesn't know me, they know Uzi Dayan and they know Shlomo Avineri, Asaf Hefetz, and they know these famous people. [...] Uzi Dayan had a lot of famous friends. From economy, he brought Dan Propper, head of Osem, Eli Horowitz, head of Teva. We brought some deputies General also people who were head of the Police here Asaf Hefez, Arie Amit and Profesor from the Academy Dan Ben David, Avi Ben Basat, Profesor Shlomo Avineri. [...] And then we got power. (entretien Tzion 2012).

---

[http://portal.idc.ac.il/he/main/research/aiep/documents/%D7%93%D7%A0%D7%99%20%D7%A6%D7%99%D7%93%D7%95%D7%9F%20cv%2021\\_3\\_13.pdf](http://portal.idc.ac.il/he/main/research/aiep/documents/%D7%93%D7%A0%D7%99%20%D7%A6%D7%99%D7%93%D7%95%D7%9F%20cv%2021_3_13.pdf) (consulté en mars 2012).

<sup>1006</sup> Eckstein Zvi, Tsidon Daniel, Tilman Avi, « Les aspects économiques de la séparation d'avec les Palestiniens » (*Hahi'betim Hakalkalim Shel Hahafrada Méhafalestinim*), position paper, IDC Herzliya, janvier 2003, en hébreu, <http://www1.idc.ac.il/Faculty/Eckstein/pdf/hafrada14-1-03.pdf> (consulté en novembre 2014, nos traductions).

Uzi Dayan nous explique que l'implication même minimale de ces personnalités extérieures aux acteurs pro-barrière, regroupées dans un bureau du Conseil pour la barrière, est une stratégie pour nationaliser le combat pro-barrière et diffuser son argumentaire de nécessité économique de la barrière :

But I gathered a kind of a board with distinguished people, 4 generals, 4 people from the economy, very economical figures. And the idea was to say: we tell you that from a security point of view there is something to do, it is very efficient. And if you say it is too expensive, we will show you by economical figures that it's actually saving the money because terrorism hurts the economy much worse than the cost of the security fence.

*Why people from the economy were interested in participating in this fight?*  
I talked to Profesor Danny Tsidon who made a very interesting work which shows what is the damage of terrorism on Israeli economy. I took people like Dan Propper from Oscem, Danny Tsidon, Tira and Aza (?) who said we talk about economy, Eli Horowitz, the late Eli Horowitz. And they say, there is something to do and we tell you it is worth doing it also from the economical point of view. So it was very effective. (entretien Dayan 2012).

L'affichage d'acteurs du monde économique en soutien à la cause pro-barrière n'est pas surprenant si on se replace, d'une part, à long terme dans l'économie de l'occupation, et d'autre part, à court terme dans le contexte économique de récession de l'époque. D'une part donc, Lev Grinberg estime que la politique de contrôle des frontières israéliennes avec les Palestiniens relève aussi d'un intérêt économique. Cet intérêt est présent dans les stratégies de l'armée, des groupes économiques et des dirigeants politiques depuis 1967<sup>1007</sup>. En effet, Lev Grinberg défend l'idée de la primauté de l'intérêt économique de groupes économiques israéliens puissants dans l'étranglement de l'économie palestinienne et le maintien de l'occupation. Le contrôle des frontières (donc des flux de marchandises et de travailleurs) entre la Cisjordanie, Gaza et Israël est crucial pour éviter que l'économie palestinienne ne bénéficie de l'avantage de la « petite économie » avec des productions à bas coût qui viendraient concurrencer les producteurs israéliens, et également pour faire en sorte que les produits israéliens soient vendus dans les Territoires palestiniens. Dans la phase post-Oslo où une union douanière a été mise en place entre Israël et la nouvelle Autorité palestinienne, le contrôle des

---

<sup>1007</sup> Grinberg Lev Luis, « Discours économiques et construction des frontières dans l'espace israélo-palestinien depuis 1967 », in Parizot Cédric, Latte-Abdallah Stéphanie (dir.), *A l'ombre du Mur*, Actes Sud Sciences humaines, « études méditerranéennes », MMSH, 2011, p. 122.



travailleurs palestiniens et des marchandises s'est accentué depuis 1994. Cet intérêt économique favorable aux productions israéliennes préside également à la construction de la « barrière » estime Lev Grinberg. D'autre part donc, comme le défend dans son argumentaire économique Uzi Dayan appuyé par les acteurs du monde économique, les années de la Seconde *Intifada* sont pour Israël des années de récession économique brusque<sup>1008</sup>, marquée par un taux de chômage record en Israël. L'argumentaire sécuritaire et politique du contrôle du récit pro-barrière rejoint alors l'intérêt économique de contrôler les flux de travailleurs palestiniens et de maintenir l'économie palestinienne « captive ». Cette conjonction d'intérêts expliquerait l'affichage des acteurs du monde économique en soutien à la barrière.

## **1.2. États-Unis : l'encastrement dans le mouvement anti-immigrant**

Lors de notre entretien, Al Melvin nous renvoie aux analyses de l'ONG Federation for American Immigration Reform - FAIR. Sur le site du JBSAC, dans la colonne « liens », le site de FAIR est également référencé. Le site d'American Border Patrol liste aussi dans sa section « ressources web » FAIR, Center for Immigration Reform - CIS, mais aussi des sites d'analyses démographiques comme Californians for population Stabilization<sup>1009</sup> et Numbers USA<sup>1010</sup>. Toutes ces ONG défendent un contrôle de l'évolution démographique de la population états-unienne. Ces renvois internet dessinent une sphère virtuelle<sup>1011</sup> dans laquelle s'encastre la cause pro-barrière. Elle s'encastre plus précisément dans deux mouvances qui partagent la cause « anti-immigrants », malgré des cadrages divers. D'une part, ces renvois se

---

<sup>1008</sup> Après avoir connu une période d'euphorie économique à la fin des années 2000 (8 % de croissance en 2000), la Seconde *Intifada* est synonyme pour les Israéliens de récession économique (-0,9 % en 2001 et 0,7 % en 2002) qui s'accompagne de l'augmentation du chômage atteignant le taux record de 10,7 % en 2003, une diminution de la consommation, des exportations (- 20 %) et du tourisme (- 80 %). Le choc entre l'année 2000 et les années suivantes est donc brusque. Pour un commentaire des indicateurs économiques israéliens de ces années d'*Intifada* et leur contextualisation dans le tournant néo-libéral de 2003, voir Bendelac Jacques, « L'économie israélienne en liberté », *Confluences Méditerranée*, 2005/3, n°54, p. 17-30.

<sup>1009</sup> Ses positions sont de promouvoir auprès des autorités publiques de Californie l'enjeu moral et environnemental de stabilisation démographique. Californians for Population Stabilization, "About us", <http://www.capsweb.org/about/about-us> (consulté le 12 mai 2014).

<sup>1010</sup> Cette ONG prône à Washington D.C. une politique d'immigration choisie afin de contrôler l'augmentation de la population américaine, "About us", Numbers USA, <https://www.numbersusa.com/about> (consulté le 12 mai 2014).

font vers des ONG ou des *think-tanks* « restrictionnistes » en matière migratoire à l'image de FAIR<sup>1012</sup> ou CIS<sup>1013</sup>. Pour ces ONG restrictionnistes, la barrière est un moyen de diminuer l'arrivée de nouveaux immigrants et est une alternative contre les « *liberals* » (progressistes – avec en ligne de mire les démocrates<sup>1014</sup>) soupçonnés de vouloir régulariser les migrants non autorisés présents sur le territoire voire de promouvoir un régime de « frontières ouvertes ». D'autre part, les sites internet renvoient vers des ONG conservatrices comme Freedom Works dont la mission est d'encadrer nationalement les activités des associations *Tea Party*<sup>1015</sup>. Nous nous attardons ici sur les acteurs restrictionnistes et nativistes (les acteurs conservateurs ont été envisagés dans le chapitre deux<sup>1016</sup>).

En effet, le mouvement anti-immigrant états-unien n'est ni homogène ni centralisé. Le terme « *anti-immigrantism* » est d'ailleurs un label négatif en anglais que récusent les groupes eux-mêmes. Il est utilisé pour regrouper ceux qui souhaitent réduire drastiquement l'immigration que ce soit pour des raisons nativistes,

---

<sup>1011</sup> Doty Roxanne L., *op. cit.*, 2009, p. 79.

<sup>1012</sup> FAIR a été créée en 1979 par John Tanton, un avocat en affaires environnementales, et tient une argumentation restrictionniste à la fois économique et identitaire contre l'immigration pour justifier une politique de quotas et assurer un équilibre entre nouveaux venus et natifs. John Tanton a été épinglé par le SPLC pour ses propos racistes démontrant que son restrictionnisme est alimenté par des conceptions raciales de l'immigration. Cohen James, *A la poursuite des illégaux. Politiques et mouvements anti-immigrés aux États-Unis*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, coll. TERRA, 2012, p. 141-142. Parmi ses positions, l'organisation FAIR estime que le contrôle de la frontière n'est pas établi et que sa militarisation doit demeurer une priorité avant de parler de régulariser les mexicains installés aux États-Unis, FAIR, "US-Mexico border fence and Patrol Operations", <http://www.fairus.org/issue/us-mexico-border-fence-and-patrol-operations>, mars 2013.

<sup>1013</sup> Mark Krikorian, fondateur de CIS est un pro-barrière convaincu même s'il estime que l'outil « barrière » n'est pas efficace partout et qu'il ne faut pas le fétichiser, Krikorian Mark, "Border fence, one tool among many", <http://www.cis.org/OpedsandArticles/border-fencing-one-tool-among-many>, March 2014.

<sup>1014</sup> L'idée d'une guerre culturelle entre *liberals* et *conservatives* aux États-Unis est largement une construction de l'esprit alimentée par les extrêmes. Voir David Charles-Philippe, Tourreille Julien (dir.), *Le conservatisme américain. Un mouvement qui a transformé les États-Unis*, Québec, Presses de l'Université du Québec, coll. « Enjeux contemporains », 2007.

<sup>1015</sup> Dans la campagne électorale de 2014, Freedom works ne fait pas de la sécurité frontalière, ni de la « barrière », un enjeu central du mouvement se concentrant plutôt sur les enjeux de « diminution du poids du gouvernement fédéral, des impôts et la défense des libertés ». Toutefois, l'ONG a censuré le sénateur John McCain au motif qu'il soutiendrait l'« amnistie » des migrants non autorisés proposée par les démocrates. Heal Loren, « Arizona Republicans Censure John Mc Cain », blog Freedom Works, 29 janvier 2014, <http://www.freedomworks.org/content/arizona-republicans-censure-john-mccain>. (consulté en janvier 2014).

<sup>1016</sup> Leur investissement dans la cause pro-barrière est justifié au nom d'une critique du poids trop important de l'État fédéral, du coût de l'immigration non-autorisée pour les finances publiques.

économiques ou environnementales<sup>1017</sup>. *In fine*, il s'agit d'un réseau mutant selon les époques entre ONG et *think-tanks* conservateurs et restrictionnistes basés à Washington, les élus au Congrès, les élus dans les États fédérés, des hommes de médias (Lou Dobbs ou Glenn Beck), d'intellectuels (dont Samuel Huntington) et une myriade d'associations et de groupes citoyens locaux (dont font partie les *vigilantes* à la frontière) aujourd'hui essentiellement connectés par internet.

### **Les restrictionnistes migratoires aux États-Unis**

Peter Schuck<sup>1018</sup> distingue deux types de restrictionnisme migratoire aux États-Unis : un « restrictionnisme sur les principes » (défendus par Numbers USA par exemple) pour des objectifs de contrôles environnementaux, démographiques et économiques (préserver les ressources de l'État providence) ; et un « restrictionnisme pragmatique » préoccupé par le volume des migrations, plus ouvert au dialogue que les tenants d'un restrictionnisme sur les principes et romantisant l'immigration du passé. Le discours haineux ou raciste est plus ou moins visible. Le Southern Poverty Law Center (SPLC) les considère comme extrémistes, les qualifie de « groupes haineux »<sup>1019</sup> et liste les individus et organisations qui ont proliféré depuis les années 1990. Parmi les ONG les plus influentes et les mieux structurées, on dénombre l'American Immigration Control Foundation (AICF), le Council of Conservative Citizens, le Center for the Study of Popular Culture ou encore FAIR. FAIR a soutenu des propositions anti-immigration comme la Proposition 187 en Californie en 1994, a lancé des programmes médiatiques invitant des « suprémacistes Blancs »<sup>1020</sup>.

Le 11 septembre a permis à ces réseaux « restrictionnistes » de mobiliser une rhétorique de la sécurité nationale pour relancer leur agenda anti-immigrant en jouant sur la peur et l'incertitude liées aux attaques<sup>1021</sup>. Ainsi, les passerelles entre

---

<sup>1017</sup> Barry Tom, "Immigration debate: Politics, Ideologies of Anti-Immigration Forces", special report, *Americas Program*, 17 Juin 2005.

<sup>1018</sup> Schuck Peter, *Citizens, Strangers, and In-Betweens: Essays on Immigration and Citizenship*, Westview Press, 1998, p. 3-15.

<sup>1019</sup> Voir la « Hate maps » les répertorient par État : <http://www.splcenter.org/hate-map>. Ils sont désignés comme des « *nativist extremist groups typically confront and harass individual immigrants and their supporters [...] by pushing racist propaganda* », SPLC, « Anti-Immigrant », <http://www.splcenter.org/get-informed/intelligence-files/ideology/anti-immigrant> (consulté en novembre 2014).

<sup>1020</sup> Des groupes défendant l'héritage européen des États-Unis. Ils sont beaucoup moins audibles dans le débat migratoire actuel des années 2010 qu'ils ne l'étaient dans les années 1990. Lacorne Denis, *La crise de l'identité américaine. Du melting-pot au multiculturalisme*, Paris, Gallimard, Édition revue et corrigée, 1997, p. 27.

<sup>1021</sup> Ainsi, à la Chambre des représentants à Washington, le CIRC (*Congressional Immigration Reform Caucus*) dirigé par le représentant républicain du Colorado, Tom Tancredo, restrictionniste notoire, a contribué à produire la *Border Security Bill* de 2005, HB 4437 (connue sous le nom de

pro-barrière et les « restrictionnistes » sont claires. Cette cause anti-migrante est également à repositionner dans une histoire du nativisme états-unienne, soit « la dénonciation de l'étranger "inassimilable" à cause de sa langue, de ses mœurs et de son manque de loyauté politique<sup>1022</sup> ». Aujourd'hui, le terme est généralement associé à des tenants de la supériorité morale de la souche WASP aux États-Unis, ceux communément appelés les « suprémacistes Blancs ». C'est une forme de racisme car il peut mener à la domination d'un groupe sur des minorités, selon Peter Schuck<sup>1023</sup>.

### Histoire du nativisme états-unien

Dans l'histoire des États-Unis, les nativistes ont successivement considéré comme boucs émissaires les Allemands (notamment à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle comme l'exprimait alors un des pères fondateurs des États-Unis, Benjamin Franklin<sup>1024</sup>), les Irlandais et plus généralement les Catholiques (avec le mouvement des *Know Nothings* d'avant la guerre de Sécession dans les années 1840-1860), puis les Italiens. Cela démontre ainsi la vigueur aux États-Unis de conflits inter-ethniques opposant une vague d'immigration à une autre, qui n'a cessé d'évoluer en fonction des migrations internes et externes. À un nativisme anglo-protestant pendant le premier siècle d'existence des États-Unis, a succédé un nativisme légitimant la « race » comme catégorie d'analyse et de hiérarchie au profit de la « race » anglo-saxonne à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle<sup>1025</sup>. Ainsi selon Denis Lacorne, « Toutes les grandes réformes de la citoyenneté, toutes les lois d'immigration votées entre 1882 et 1924 reposaient sur un postulat dominant – la nécessité de préserver l'hégémonie de la « race » anglo-saxonne d'Amérique du Nord<sup>1026</sup> » face à l'invasion « jaune » avec l'adoption du *Chinese Exclusion Act* de 1882 et qui culmine avec la loi d'immigration Johnson-Reed de 1924 instaurant des quotas d'entrée au profit des anglo-saxons et contre l'immigration asiatique. On se situe alors au lendemain de la Première guerre mondiale dans l'apogée du nativisme « raciste ». Ce n'est qu'en 1965 que les quotas d'immigration furent abolis. Le nativisme et le restrictionnisme vont réapparaître timidement au début des années 1970 lors des auditions menées par le représentant démocrate du New Jersey Peter Rodino sur l'immigration non autorisée mexicaine<sup>1027</sup> (et exercer une légère influence dans la réforme migratoire de 1986 qui impose des sanctions aux

---

*Sensenbrenner Bill*). Elle visait à criminaliser l'aide aux migrants non autorisés sur le territoire états-unien et à poursuivre la militarisation de la zone frontalière.

<sup>1022</sup> Lacorne Denis, *op. cit.*, p. 98.

<sup>1023</sup> Peter Schuck distingue les formes de « restrictionnismes » de la xénophobie (une pathologie individuelle remédiable) ou du nativisme (un racisme car menant à la domination d'un groupe sur un autre). Schuck Peter, *op. cit.*, p. 3-15.

<sup>1024</sup> Lacorne Denis, *op. cit.*, p. 62-63.

<sup>1025</sup> *Ibid.*, p. 135 sq.

<sup>1026</sup> *Ibid.*, p. 139.

<sup>1027</sup> Nevins Joseph, *Operation Gatekeeper and Beyond, The War on « Illegals » and the Remaking of the US-Mexico Boundary*, New York, Routledge, 2010, 2nd ed. (chap. 4).

employeurs dans les recommandations suite aux auditions). Le nativisme a retrouvé par la suite une partie de sa vigueur lors de l'adoption en Californie de la Proposition 187 en novembre 1994. Intitulée « SOS : Save Our State », elle interdisait aux étrangers en situation irrégulière et à leurs enfants tout accès gratuit au système d'enseignement public, aux services hospitaliers et aux services sociaux de Californie. Elle fut approuvée par 59 % des électeurs. Son adoption démontra le ressentiment, habilement exploité par le gouverneur républicain de la Californie Pete Wilson, des Blancs face à la disparition d'une certaine Amérique, mais aussi des anciens immigrés (dont les Asiatiques) face aux nouveaux immigrés mexicains<sup>1028</sup>. Analysant les ressorts du soutien à la Proposition 187, Robin Dale Jacobson estime que ce qu'elle nomme ce « néo-nativisme » est publiquement « *color-blind*<sup>1029</sup> ». Les préoccupations nativistes semblent être noyées dans d'autres préoccupations économique-sociales propres aux années 1990 et politiques de défense de la citoyenneté états-unienne comme privilège. C'est ce que soutient également Kitty Calavita : l'adoption de la Proposition 187 n'est pas seulement un symptôme nativiste, elle est aussi un symptôme d'un « *budget-balanced conservatism*<sup>1030</sup> » qui dénonce les coûts de l'immigration non autorisée pour l'État-providence californien. C'est également un symbole d'expression politique de colère de la part de votants marginalisés contre le gouvernement fédéral. Dans ce contexte, la solution proposée est le contrôle de la frontière et la criminalisation des « clandestins ». À l'élection présidentielle de 1996, les candidats républicains (Pat Buchanan et Pete Wilson) ont fait campagne sur ces thèmes anti-migratoires (fin de l'accès aux services publics, renforcement des contrôles et de la frontière, refonte du code de la nationalité...) Toutefois, les deux candidats ne sont pas parvenus à imposer leurs thèmes néo-nativistes à l'échelon national car : « En 1996 cette dénonciation est un sujet qui n'intéresse que certains Américains de souche : ceux qui habitent la Floride, le Texas ou la Californie – là où affluent les immigrés, là aussi où la concurrence est la plus vive sur le marché de l'emploi<sup>1031</sup> ». Les néo-nativistes californiens n'ont pas réussi à influencer la réforme migratoire de 1996 en termes de restrictions à l'immigration qui accorde, néanmoins, une large place aux mesures de militarisation de la zone frontalière.

Pourtant, quelles que soient les formes de nativismes (et avec sa dernière forme en date, anti-Hispaniques et migrants du Mexique et d'Amérique latine), l'enjeu est

---

<sup>1028</sup> En 1996, on comptait 32 millions de Californiens dont un million d'« illégaux », Lacorne Denis. *op. cit.*, p. 178.

<sup>1029</sup> Robin Dale Jacobson estime que les défenseurs de la Proposition ne sont pas motivés par des considérations raciales mais plutôt par la défense du privilège d'être citoyen états-unien. L'idée de nativisme « *color-blind* » repose sur l'absence de considérations raciales pour justifier des politiques anti-immigrantes et d'exclusion. Jacobson Robin Dale. *The New nativism. Proposition 187 and the Debate over Immigration*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 2008.

<sup>1030</sup> Défini comme “an ideological assault on the public sector [...] and frustration among taxpayers whose attention is focused on the inability of government to balance the budget. This “deficit mania” and disdain for a government that is unable to balance its books, are the source of what [is] called “balanced-budget conservatism”. Among its symptoms are an entrenched anti-government ideology, suspicion of government spending, resistance to taxes, and a subtle semantic shift from “citizen” to “taxpayer” as a central unit of civic life”, par Calavita Kitty, “The New Politics of Immigration: 'Balanced Budget Conservatism' and Prop 187”, *Social Problems*, 1996, vol. 43, n°3, p. 295.

toujours le même pour la société états-unienne : la définition de la nation entre équilibre de « races » et des ethnies. La rhétorique n'est aujourd'hui pas publiquement orientée autour de la « race » mais plutôt autour des enjeux de sécurité nationale et la conjonction des deux a trouvé son terrain périphérique d'élection dans les années 2000 : l'Arizona. C'est, selon nous, ce qui se trame également derrière les actions et la rhétorique sécuritaire pro-barrière.

En dessinant la carte des soutiens publics nationaux aux coalitions de cause pro-barrière, nous avons démontré que cette cause s'encastre aux États-Unis dans un mouvement national anti-immigrant, que celui-ci repose sur des conceptions nativistes ou restrictionnistes de l'immigration. En Israël, la cause pro-barrière est soutenue par les acteurs du monde économique, ce qui démontre que la séparation d'avec les Palestiniens est aussi considérée comme relevant d'un intérêt économique. Dans les deux cas, la rhétorique sécuritaire de nécessaire militarisation des confins cache d'autres intérêts. Aux États-Unis, la cause pro-barrière s'inscrit dans une nouvelle mutation du nativisme. En Israël, elle s'inscrit dans le maintien en captivité de l'économie palestinienne.

\*\*\*

En guise de conclusion, nous avons dans ce chapitre procédé au répertoire et à la comparaison des modes d'actions, des ressources, de l'organisation et des soutiens des coalitions de cause pro-barrière israélienne et arizonienne. La cause pro-barrière est une cause institutionnalisée en Arizona, elle dispose de l'agrégation de ressources politiques, militantes et matérielles. Elle s'encastre également dans le mouvement anti-immigrant aux États-Unis. En Israël, la cause pro-barrière bénéficiait de faibles ressources politiques qu'elle acquiert progressivement par la coalisation. Elle repose sur des ressources militantes et de faibles moyens matériels. Elle est soutenue par les acteurs du monde économique : la séparation physique et le contrôle des flux relèvent alors d'un intérêt économique pour les producteurs israéliens. Les deux coalitions mettent en œuvre des actions de lobbying et des actions légales et juridiques en fonction des spécificités de leurs

---

<sup>1031</sup> Lacorne Denis, *op. cit.*, p. 188.

systèmes politiques. Leur point commun est surtout d'utiliser la matérialité des « barrières » pour symboliser l'enjeu de militariser les confins par le biais de mises en scène et de prises de positions, à destination des médias. Selon nous, ce sont là les actions privilégiées de ces coalitions.

Dans le chapitre six, nous entrons dans les modalités de ces mises en scène, non seulement de la matérialité des « barrières » mais également d'un affrontement entre les acteurs pro-barrière et leurs gouvernements, et ce dans trois arènes publiques : parlementaire, judiciaire et médiatique.

\*\*\*

## **Chapitre 6. Les procès des pro-barrière à leurs gouvernements**

« Les citoyens ne sont pas satisfaits !  
La barrière devrait être là depuis longtemps ! »,

Ilan Tzion, dans l'émission *Boker Tov Israel*, Canal 1, 12 avril 2002  
(notre traduction), YouTube, « *HagaderIsrael* »,  
<https://www.youtube.com/user/hagaderisrael/videos>

“- It certainly is a big border, a very big border! - Last year, Congress authorized 700 miles of fence along the southern border...– Where’s the fence? – ...So far, just a few miles have been built. Now Congress and the president want to give amnesty to millions of illegal aliens instead of securing the border. Call your senators and give them a message... – Where’s the fence?”

Publicité politique de 30 secondes, par wheresthefence.com et Grassfire.org, 8 juin 2007, <https://www.youtube.com/watch?v=reQZhfZoWk>

La diffusion du cadrage pro-barrière par les coalitions de cause que nous étudions se réalise par la confrontation avec leurs gouvernements respectifs. En effet, les pro-barrière en Arizona et en Israël accusent leurs gouvernements d'inaction en matière de lutte contre l'entrée d'indésirables, de réticence et de lenteur dans la mise en œuvre de la militarisation des confins. La confrontation ainsi mise en scène est alors soumise à un jugement public. C'est en cela que réside la force des acteurs pro-barrière : accuser publiquement un gouvernement de non-protection de ses gouvernés. Nous avons déjà souligné que la spécificité de ces mouvements sociaux pro-barrière par rapport à d'autres acteurs du processus décisionnel serait d'intenter un « procès en publicisation » aux autorités publiques<sup>1032</sup>. Les mouvements sociaux pro-barrière mettent en scène dans différentes arènes<sup>1033</sup> un

---

<sup>1032</sup> Voir en introduction notre présentation de cette métaphore développée par Cefaï Daniel, « La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans des arènes publiques », *Réseaux*, 1996, n° 75, p. 52 ; Cefaï Daniel, *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective*, Paris, La Découverte / MAUSS, 2007, p. 713.

<sup>1033</sup> Pour rappel, nous situons notre appréhension de la notion d'« arènes publiques » dans une perspective goffmanienne. Elles sont ainsi définies comme un espace-temps de mise en scène et en intrigue d'actions collectives ou d'affaires publiques, où des entrepreneurs de causes s'efforcent



conflit avec des autorités initialement réticentes à la militarisation des confins pour ainsi imposer et diffuser leur cadrage d'interprétation des problèmes et leur résolution. Cette métaphore du « procès » souligne l'aspect dynamique de ce processus de diffusion d'un cadrage dans des arènes constituées dans les champs d'institutions existantes lors du processus de construction du problème public en jeu. Ainsi, dans ce chapitre, nous nous demandons comparativement : Comment est mis en scène un conflit avec l'État ? Comment les acteurs pro-barrière dressent-ils le procès pour inaction de leurs gouvernements ? Nous proposons donc de décrire le contenu de l'affrontement avec l'État (avec ses rebondissements) en le suivant lors de séquences d'affrontement, sur des scènes médiatiques, judiciaires ou parlementaires et ainsi filer la métaphore du « procès en publicisation ». Pour cela, nous situons cet affrontement dans trois arènes homologues aux systèmes politiques en Israël et aux États-Unis investies par les acteurs pro-barrière pour défendre leur cause : les arènes parlementaires, judiciaires et médiatiques (respectivement traitées dans les sections 1, 2 et 3). Pour chacune de ces arènes, nous rappellerons leur fonctionnement selon leurs spécificités nationales, puis décrirons des séquences d'affrontements choisies afin de comparer la diffusion du cadrage pro-barrière.

## **1. Les arènes parlementaires**

Déposer des projets de lois pro-barrière, poser des questions au gouvernement, mener des actions de lobbying auprès des décideurs : tels sont des modes d'actions légaux similaires aux acteurs pro-barrière d'Israël et d'Arizona. En effet, ces derniers investissent des institutions parlementaires comme la Knesset en Israël ou le Parlement en Arizona pour faire pression sur les acteurs gouvernementaux et décisionnaires et contourner la réticence de l'exécutif sur le sujet. Compte tenu de la différence de nature des systèmes politiques israélien et états-unien (un État centralisé d'un côté, un État fédéral de l'autre), l'investissement de ces arènes parlementaires n'a pas le même impact sur les décisions en matière de sécurisation

---

d'écrire des scénarios et de mettre en scène des performances à destination des publics qu'ils veulent toucher, pour diffuser un « cadrage ». Cefaï Daniel, *op. cit.*, 2007, p. 600.

des confins. En Israël, la Knesset joue un rôle marginal dans l'élaboration des politiques de défense essentiellement aux mains de l'exécutif, les parlementaires se bornent surtout à contrôler l'exécutif. Aux États-Unis, l'adoption de lois au Parlement de l'Arizona remplit une fonction de « laboratoire » dans le système politique états-unien compte tenu du fédéralisme coopératif, moteur de ce système politique. Nous présentons donc dans cette section un investissement différencié des pro-barrière des arènes parlementaires. Toutefois, la similarité se situe dans la mise en scène d'un conflit entre les acteurs pro-barrière et l'administration fédérale dans un cas, le gouvernement d'Ariel Sharon dans l'autre.

### **1.1. Israël : pressions pro-barrière dans une Knesset marginalisée**

Au sein de la quinzième Knesset (siégeant du 7 juin 1999 au 17 février 2003), quatre parlementaires affirment des positions publiques en faveur d'une barrière. En août 2001, Haïm Ramon a décidé de créer un mouvement public en soutien à une séparation unilatérale d'avec les territoires sous contrôle de l'Autorité Palestinienne, avec trois autres membres de la Knesset (voir chapitre un). Dalia Itzik, supportrice de l'initiative<sup>1034</sup>, écrit alors une lettre avec un plan et un budget à Ariel Sharon pour lui demander une discussion à la Knesset sur la création d'une « barrière »<sup>1035</sup>. Ces premières prises de positions des parlementaires se heurtent à l'opposition des poids lourds travaillistes du premier gouvernement d'A. Sharon, notamment le ministre de la défense Ben Eliezer et le ministre des Affaires étrangères Shimon Pérès. À l'été 2001 donc, ces premières prises de positions publiques ont été relayées dans les médias témoignant d'activités de lobbying auprès du Premier ministre, sans que les mécanismes parlementaires de la Knesset ne soient investis pour mener une pression systématique contre la réticence du gouvernement qui ne se pliera au projet de « barrière » qu'en avril 2002.

---

<sup>1034</sup> Soudry Orit, "Confrontations and Conversations in Bil'in", *Challenge, a magazine covering the Israeli-Palestinian conflict*, nov. dec. 2005, n° 94, [http://www.challenge-mag.com/en/print/article\\_80](http://www.challenge-mag.com/en/print/article_80).

<sup>1035</sup> Kim Hannah, "Ramon : Unilateral separation movement to be set up in Sept.", *Haaretz*, 17 août 2001.

Au sein de la seizième Knesset (siégeant du 17 février 2003 au 17 avril 2006), la pression pro-barrière de la part des parlementaires se structure sous l'impulsion de la coalition menée par Uzi Dayan et les activistes de Gader Le Haïm. Elle prend alors la forme d'actions de pression sur les ministres, utilisant les mécanismes de la Knesset. Suite à des réunions entre Uzi Dayan, les activistes de Gader Le Haïm et des parlementaires favorables à la barrière, le 10 mars 2003, la création d'un « lobby pour la barrière de séparation sécuritaire » est décidée. Lors de ces rendez-vous, il a été entendu que le lobby soutiendrait l'érection d'une « barrière » sans demander l'évacuation des colonies<sup>1036</sup>. Il a été entendu également que Haïm Ramon co-présiderait le lobby pour l'opposition (Avoda) et Ilan Shalgi pour la coalition (Shinui). La réunion inaugurale du lobby s'est tenue le 17 juin 2003 à la Knesset, elle réunissait des parlementaires du Meretz, de Shinui, du parti travailliste, du Shas et du Likoud. Ilan Shalgi décrit ainsi la composition du lobby:

*How did you set up the lobby in the Knesset, It was an idea of Gader le Haim of Haim Ramon? How did you set up that?*

I think it was the idea of Danny Yatom. Maybe also Haim Ramon, you know we were also in, we said you do something and there were so many Knesset members who thought we should do more for the fence. Then the idea popped up and in such a lobby you have members from different parties. So we asked people from the Likud, the Avoda, Shinui, the Mafdal - Bait Yehudi [National Religious Party] to join. We had a lobby of finally even 15 or 20 Knesset member and we have signatures of more of course but you know a lobby is not just to have to give you a name, you should be active, you should come, join meetings, join demonstrations. When there was a visit to the fence, we were only 4 or 5 that went to see, not all the lobby who came. I remember that we went to see the gate, not far from Netanya, it was only Danny Yatom and me. (entretien Shalgi 2012).

Les actions des parlementaires du lobby sont alors exposées : des questions au gouvernement lors des sessions plénières, des dépôts de proposition de lois et la défense de la barrière dans les comités et sous-comités adéquats, surtout le comité « Affaires étrangères et de Sécurité ». Pendant cette année 2003, la pression des parlementaires est donc destinée à forcer le gouvernement à, d'une part, décider la construction de la « barrière » dans sa totalité, et d'autre part, accélérer la mise en

---

<sup>1036</sup> “The Movement decided that the Lobby would not call for unilateral retreat or evacuation of settlements, and would not interfere with the route of the Fence”, 10 mars 2003, Archives de *Fence for Life*, « The Story of the Security Fence », site internet en anglais.

chantier des différents tronçons<sup>1037</sup>. L'étude de cette pression par les Parlementaires à la Knesset permet d'identifier la nature des blocages, non financiers, surtout liés à la détermination du tracé, à des actions en justice et aux pressions diplomatiques de l'administration Bush.

### 1.1.1. Propositions de lois

Les activistes de Gader Le Haïm se sont rapprochés de certains parlementaires pour déposer des propositions de lois pro-barrière en 2002. En juillet 2002, ils se rapprochent par exemple du président du comité « Constitution, Droit et Justice », Michael Eitan (Likoud) pour élaborer un brouillon visant à amender la Loi d'entrée en Israël qui obligerait les Palestiniens à passer par un *checkpoint*<sup>1038</sup>. En le 24 novembre 2003, les parlementaires affiliés au lobby ont déposé quatre propositions de lois visant à forcer le gouvernement à construire la « barrière » avant la fin 2004<sup>1039</sup>. Seule la proposition de Matan Vilnai (Avoda) est finalement discutée, mais elle ne se transformera pas en une loi<sup>1040</sup>. Les activistes de Gader Le Haïm se rapprochent de nouveau en 2004 de Gilad Erdan (Likoud) pour déposer des propositions de lois en février 2004 instaurant des amendes envers ceux qui endommagent la « barrière » ou la traversent sans autorisation, et en juin 2004 pour révoquer les décisions de la Cour suprême « contre la construction de la barrière<sup>1041</sup> ». Dans leurs archives et dans les récits de ces propositions dans la presse, les activistes du Conseil pour la barrière sont à l'origine des brouillons des

---

<sup>1037</sup> Depuis août 2002, le tracé de la première section de la « barrière » est validé par le gouvernement. Puis, en décembre 2002, le deuxième tronçon au nord de la Cisjordanie est lui aussi approuvé (voir notre chronologie du chantier dans le fascicule d'accompagnement). En février 2003, le projet de barrière est donc validé par le gouvernement pour ces deux tronçons. Sur le terrain, ces tronçons de « barrière » ne sont pourtant pas opérationnels. De plus, il faut attendre le 1<sup>er</sup> octobre 2003 pour que le ministère de la Défense publie pour la première fois un tracé complet.

<sup>1038</sup> L'amendement en ce sens sera en fait intégré lors de l'adoption de la loi d'entrée et de citoyenneté en Israël le 31 juillet 2003. La loi vise à empêcher les réunifications familiales entre Palestiniens d'Israël et ceux des Territoires. Une mesure de blocage des réunifications par le gouvernement avait été instaurée depuis le 2 mai 2002. Bennett James, "New Law raises obstacles to Israeli-Palestinian Marriages", *New York Times*, 1<sup>er</sup> août 2003.

<sup>1039</sup> Gideon Alon, "Bill seeks to force fence completion", *Haaretz*, 11 novembre 2003.

<sup>1040</sup> Les autres propositions de lois n'ont finalement pas été déposées suite à des pressions du gouvernement, selon ce qu'indiquent les archives de *Fence for Life*, site internet en anglais de Gader Le Haïm.

<sup>1041</sup> L'action de la Cour suprême est contestée par les activistes et les parlementaires lorsqu'elle s'imisce dans les décisions de sécurité. Lazaroff Tovah, "PM to hold special meeting on fence ruling", *Jerusalem Post*, 30 juin 2004.

propositions de lois qu'ils proposent aux parlementaires du lobby<sup>1042</sup>. Malgré ces tentatives, aucune loi n'a été adoptée par la Knesset pour forcer le gouvernement à construire la « barrière ». Néanmoins, ces propositions exercent une pression sur celui-ci pour maintenir l'enjeu de la « barrière » à son agenda.

### 1.1.2. *Questions au ministre de la Défense*

Une autre manière de faire pression sur le gouvernement est d'interpeller directement le ministre de la Défense sous forme de questions écrites ou orales. Il s'agit là d'un des moyens qu'ont les parlementaires pour influencer les discussions à la Knesset. Ainsi, pour le lobby pro-barrière, Haim Ramon, Ilan Shalgi et Avshalom Vilan ont pris à partie à plusieurs reprises en 2003 le ministre de la Défense Shaul Mofaz soit sous forme de question orale lors des séances plénières de la Knesset, soit sous forme de questions écrites envoyées à son bureau. Suite à une interpellation orale de Haim Ramon sur le calendrier de mise en œuvre de la troisième section de la « barrière »<sup>1043</sup>, Shaul Mofaz s'était engagé en séance plénière à la Knesset le 11 mars 2003 :

With regard to what I promised, the third stage, we have indeed planned it. It is slated to be presented to the Prime Minister and the Cabinet and the Government in the coming weeks. As I have understood and as I hope, we will also have a budget. Since there is not yet any approval of the route and there is no contract, it is impossible to say when it will be completed. But I estimate that once it is approved it will take something on the order of a year and a half.<sup>1044</sup>

Le ministre laisse donc entendre que le gouvernement ne s'est pas prononcé sur le tracé de la « barrière » et cette décision est conditionnée à l'adoption du budget pour sa construction. Le 20 avril 2003, Ilan Shalgi interpelle de nouveau le

---

<sup>1042</sup> Questionné sur ce travail parlementaire effectué par les activistes, Avshalom Vilan (*Meretz*) s'emporte. Il estime ne pas avoir besoin d'aide extérieure pour déposer lui-même ses propositions de lois, même s'il reconnaît implicitement leur influence : “No, because everything I write by myself and I speak mostly from [...] and notes write... doing by myself but maybe they gave me arguments, what so ever, I don't remember. And in my opinion, it is not so important. I don't remember their activities that it was help us, my assistant there maybe he spoke with them but I remember that I spoke about it...” (entretien Vilan 2012).

<sup>1043</sup> Entre Elqana et Arad (soit le sud de la Cisjordanie). Voir calendrier du chantier et chronologie dans le fascicule d'accompagnement au manuscrit.

<sup>1044</sup> Paroles de Shaul Mofaz rapportées par Mualem Mazal, “Fence-sitting”, *Haaretz*, 30 mai 2003.

ministre dans une lettre concernant l'absence de décision quelques semaines après cet engagement. Ilan Shalgi écrit en commençant par rappeler l'engagement oral du ministre :

Since then about seven weeks have gone by, and we have still not heard that the planning has been brought up for approval... I wonder whether it is not within your power to influence priorities in such an essential matter. According to the statistics, every delay in the construction of a security fence bears significance in human lives.<sup>1045</sup>

Puisqu'il n'a reçu aucune réponse à sa lettre<sup>1046</sup>, Ilan Shalgi a de nouveau interpellé oralement le ministre en juin 2003 en session plénière lui demandant de se prononcer sur un calendrier précis de décisions et de chantier. Le ministre a répondu alors que le tracé a été approuvé par le Premier ministre et lui-même, que le gouvernement serait informé bientôt. Pour sa part, Avshalom Vilan interpelle oralement le ministre à deux reprises. Le 28 mai 2003, il demande : « Quelles décisions ont été prises sur la barrière de sécurité et quelles portions sont opérationnelles pour le moment ? Pourquoi la barrière n'est pas construite au sud de Qalqiliya et pourquoi n'est-elle pas complète au nord ? Comment pouvons-nous accepter ces retards de construction alors que les implantations doivent être protégées ?<sup>1047</sup> » Ce à quoi le ministre répond : « Pour la première section A entre Salem et Elqana et autour de Jérusalem, le chantier est censé être terminé fin juillet [2003]. Soit 157 kilomètres. La deuxième section B entre Salem et la vallée du Jourdain soit 82 kilomètres, nous estimons que ça sera construit d'ici à décembre 2003. Pour la troisième section entre Elkana à Jérusalem et autour de Jérusalem, ça devrait être complété en 2004. Enfin pour la quatrième section de Jérusalem à Arad, autour des collines d'Hébron, ça devrait être pour 2005-2006. C'est pour le moment difficile à estimer<sup>1048</sup> ». Le 29 octobre 2003, il pose une question orale sur le calendrier de construction du tracé global validé le 1<sup>er</sup> octobre 2003 et sur les dépenses que cela engendre. Une réponse écrite lui est adressée :

---

<sup>1045</sup> *Idem.*

<sup>1046</sup> D'après les archives sur internet de *Fence for Life*, « The Story of the Security Fence » du 17 juin 2003 & Mualem Mazal, "Fence in a fog", *Haaretz*, 11 juillet 2003.

<sup>1047</sup> D'après les archives sur internet de *Fence for Life*, « The Story of the Security Fence » du 28 mai 2003 (notre traduction)

<sup>1048</sup> *Idem.*

In view of the Government's decision of 1 October 2003 on the Security Fence, I would like to ask: 1. What is the timetable for construction and conclusion of the construction of the security fence from Beit Shean through Jerusalem to the Dead Sea? What is the sum total of the expenses involved in constructing the fence?"

Deputy Defense Minister Ze'ev Baum replied: (not read, transmitted for the Protocol): 1. Construction of the section of the Fence approved by the government from the Gilboa through Elkana, Jerusalem, to Umm-Daraj. We estimate completion by the end of 2005. 2. The cost of this section is estimated at this stage at about 8-9 billion shekels, excluding terminals and crossings, protective fortification of settlements and cost of safeguarding the fabric of Palestinian life<sup>1049</sup>.

Plus que d'exercer une contrainte forte sur les décisions, ces exemples d'interpellations du ministre de la Défense sont un moyen de rendre visible l'action des parlementaires<sup>1050</sup> et de souligner les retards dans la planification et la construction de la barrière. La critique des pro-barrière en filigrane avec ces questions est celle d'un gouvernement qui ne veut pas dédier les moyens nécessaires pour construire la « barrière ». Elle donne l'impression que la planification se fait dans « le brouillard<sup>1051</sup> » malgré l'urgence affichée de sa nécessité. Pour les activistes pro-barrière, Sharon ne veut pas mener à bien le projet dans sa totalité. Les raisons du retard de décision, au-delà de la réticence de Sharon au projet, se situent dans la négociation du tracé et dans la négociation avec l'administration Bush pour que celle-ci accepte le tracé<sup>1052</sup>. Toutefois, l'argument du ministre pour expliquer les retards porte sur l'allocation du budget nécessaire. C'est le levier sur lequel les parlementaires peuvent exercer une pression plus importante.

---

<sup>1049</sup> D'après les archives sur internet de *Fence for Life*, « The Story of the Security Fence », 30 octobre 2003.

<sup>1050</sup> Sur ce mécanisme des questions au gouvernement, Asher Arian explique que l'attention est plutôt portée sur le fait d'interpeller qui est une manière pour un député de se rendre visible, plutôt que sur la réponse qui peut prendre six semaines ou plus, sans passe d'armes rhétoriques entre le ministre et le parlementaire en session plénière. Asher Arian, *Politics in Israel, the Second Republic*, Washington, CQ Press, 2005, 2<sup>nd</sup> ed., p. 256.

<sup>1051</sup> Comme le suggérait le titre d'un article de *Haaretz* : Muallem Mazal, art.cit., 11 juillet 2003.

<sup>1052</sup> Concernant les pressions de l'administration Bush, les activistes ont rencontré l'ambassadeur des États-Unis en Israël, Dan Krutzer, le 10 juillet 2003 pour connaître sa position sur la « barrière ». L'ambassadeur dit ne pas être opposé au projet et que la « barrière » ne doit pas nécessairement passer sur la Ligne verte, selon Ilan Tzion. (entretien Tzion 2012).

### 1.1.3. Bataille budgétaire

Benjamin Nétanyahou, ministre des Finances en 2003, l'a assuré le 7 juillet 2003 lors d'une réunion avec le Conseil pour la barrière : il n'y a pas d'obstacles de nature budgétaire. Les retards sont dus à d'autres facteurs : les pressions extérieures des États-Unis et les différentes pressions intérieures dans la détermination du tracé. Néanmoins, le tracé est discuté pour approbation au sein du comité « Affaires étrangères et défense », un des plus important de la Knesset<sup>1053</sup>, et pour son allocation budgétaire au sein du sous-comité pour le budget de la défense<sup>1054</sup>. C'est au sein de ces comités que les pressions parlementaires sur les décisions sont possibles.

Ainsi, le 14 juillet 2003, l'enjeu du financement de la barrière est porté à l'attention du sous-comité pour le budget de la défense. Ariel Sharon souhaitait que l'enveloppe de 750 millions de shekels (environ 177 millions d'euros) soit approuvée en comité par les représentants de son parti (le Likoud). Plusieurs représentants de l'aile droite du Likoud dont Michael Eitan s'opposent au projet : "None of us know a thing, including the minister. They change the route and don't consult with anyone<sup>1055</sup>". Selon lui, la « barrière » n'est pas justifiée, le terrorisme ayant diminué depuis 2001, une barrière moins coûteuse serait donc envisageable<sup>1056</sup>. Ces membres du Likoud ont ainsi décidé de s'opposer à l'allocation des moyens pourtant souhaités par le Premier ministre et les autres parlementaires issus du même parti. Une semaine plus tard, sans doute sous le coup de tractations internes au Likoud, les « rebelles » approuvent le coût du projet avant que le vote de transfert des 750 millions de shekels soit formellement adopté le 22 juillet 2003. Avshalom Vilan (Meretz) est aussi membre de ce comité pour

---

<sup>1053</sup> Le comité discute de sujets graves mais son impact politique est minimal. Il permet de négocier les choix de sécurité avec l'opposition sans mobiliser toute la Knesset. Les enjeux de services secrets et le budget de la sécurité sont discutés en sous-comités, en comités restreints qui ont plus de poids. Arian Asher, *op. cit.*, p. 262.

<sup>1054</sup> Kobi Michael, Ramon Amnon, "A fence around Jerusalem", The Jerusalem Institute for Israel Studies, 2004, p. 16. Pour une contribution sur les choix budgétaires en matière de défense israélienne voir : Shiffer Zalman F., "The debate over the defense budget in Israel", *Israel Studies*, spring 2007, vol. 12, n°1, p. 193-214.

<sup>1055</sup> Kobi Michael, Ramon Amnon, art. cit., p. 16.

<sup>1056</sup> Gideon Alon Agencies, "Likud to support allocating NIS 750M for security fence", *Haaretz*, 21 juillet 2003.



l'opposition. Il s'est retrouvé à ce moment à soutenir les arguments du gouvernement et du ministère de la Défense face à l'opposition des Likoudniks :

Budget debate about the fence came over there, I was very active and I push it forwards because he [Michael Eitan] on the right wing extremist was then the head of the committee and he did, the best of his ability, trying to postpone it and to, you know, buy time, whatsoever... I was his rival on the contrary and they push it all the time forward, convinced the member of the committee to support what the government suggested [...]

I spoke about it with Haim Ramon, I spoke about it with Avi Dichter, then the head of the Shabak, the chief of staff and all others and they were very active in the national security budget committee but over there the decision making process of how to finance that because it was the main problem, how to finance it, over there It was very active and Amos Yaron who was then the executive director of the security defense ministry he came before every meeting to me, he gave me the numbers and the arguments why [were the building orders ] and the [others] were totally against so I helped him to get the majority in the committee. (entretien Vilan 2012).

#### 1.1.4. *Marginalité de la Knesset dans les décisions de défense*

Ces différentes séquences d'actions légales grâce aux mécanismes de la Knesset semblent attester d'un activisme fort pour faire pression sur et contrôler les engagements du gouvernement. Selon nous, il s'agit davantage de mises en scène, de mises en visibilité du cadrage pro-barrière dans cette arène face à des acteurs réticents, que d'influence réelle des parlementaires sur les décisions. Dans le système politique israélien la Knesset coopère plus avec l'exécutif qu'elle n'exerce une fonction de contrepoids. Les innovations légales sont dépendantes du soutien de l'exécutif et des structures partisans membres de la coalition gouvernementale<sup>1057</sup>. De plus, la Knesset ne dispose pas d'un budget suffisant pour que les comités mènent des activités de recherche indépendantes des experts et des informations présentées par les ministères<sup>1058</sup>. Ce manque d'autonomie par rapport à l'exécutif est d'autant plus fort sur des enjeux de sécurité nationale<sup>1059</sup>. Seule

---

<sup>1057</sup> Comme nous l'avons décrit dans le chapitre cinq, si une loi n'est pas soutenue par un des membres du gouvernement, elle a peu de chances d'aboutir à la Knesset. L'exécutif prime dans la définition des législations adoptées. Arian Asher, *op.cit.*, p. 260.

<sup>1058</sup> Asher Arian, *op. cit.*, p. 263.

<sup>1059</sup> Freilich Charles D., "National Security Decision making in Israel: processes, pathologies and strengths", *The Middle-east Journal*, automne 2006, vol.60, n° 4, p. 635-663.

l'armée et son unité de planification disposent des informations sur le tracé de la « barrière » par exemple. Compte tenu de ce rapport de force institutionnel, les actions légales des pro-barrière visent davantage à maintenir l'enjeu de la « barrière » à l'agenda du gouvernement. C'est le cas en 2003 au moment où les décisions sur le tracé sont ralenties par des pressions extérieures et intérieures. Les parlementaires sont là pour diffuser le cadrage pro-barrière et rappeler l'urgence à la bâtir et à contrôler l'entrée des Palestiniens en Israël.

## **1.2. Arizona : l'État-barrière de l'Union**

Aux États-Unis, le maintien à l'agenda gouvernemental de la barrière s'appuie sur un ressort du système politique : le fédéralisme. Tout au long des années 2000, et surtout à partir de 2010, l'État fédéré d'Arizona s'est construit une réputation d'État-barrière en légiférant en ce sens. L'investissement par les acteurs pro-barrière du parlement de l'Arizona par l'adoption de mesures répressives contre les migrants non autorisés (comme la loi SB 1070) et en matière de sécurité frontalière (dont est issue l'initiative *Build the border fence* par la loi SB 1406) exerce une pression sub-nationale sur le pouvoir fédéral pour maintenir ces enjeux à l'agenda fédéral. Néanmoins, compte tenu de la prérogative fédérale en matière d'immigration et de sécurité nationale, il convient de se distancer de la rhétorique et des croyances anti-fédéralistes qui animent ces législations fédérées. En matière d'immigration comme de sécurité frontalière, le fédéralisme dit « coopératif » est effectif : les États fédérés demeurent dépendants des programmes et des financements fédéraux. La législation pro-barrière de l'Arizona exerce une pression sur le fédéral mais permet aussi de capter les ressources fédérales. Dans un encart, nous retraçons l'évolution du fédéralisme états-unien. Puis, dans un premier temps nous décrivons en quoi l'Arizona est depuis les années 2000 un laboratoire républicain sur ces enjeux avant d'envisager, dans un second temps, la coopération entre les niveaux de gouvernement pour mettre en place le dispositif de contrôle des migrants.

## Un fédéralisme pluriel

François Vergniolle de Chantal<sup>1060</sup> décrit l'évolution du projet fédéraliste états-unien d'un « fédéralisme dual », équilibre originel du système politique états-unien, à un « fédéralisme coopératif », puis à un « nouveau fédéralisme », tout en s'interrogeant sur la pertinence de cette troisième conception. Le « fédéralisme dual » correspond à l'équilibre entre États fédérés et la nouvelle entité fédérale mise en place par la Constitution de 1787 et le *Bill of Rights* de 1791<sup>1061</sup>. L'État fédéral n'avait qu'un nombre réduit de fonctions régaliennes (dont la politique étrangère et de défense), le reste était du ressort des États (droit pénal, privé, électoral). Cet équilibre, objet de nombreux débats sur la conception même de la nation américaine<sup>1062</sup> a été maintenu jusqu'à la Guerre de sécession lors de laquelle le projet « fédéraliste » national états-unien triomphe par la guerre. Par la suite, ce fédéralisme « dual » évolue vers un « fédéralisme coopératif » par le biais de la coopération financière entre les niveaux de gouvernements en réponse à l'industrialisation et à l'extension du pays vers l'ouest. L'État fédéral a développé un système de financements directs aux États, les *grants*. Cette évolution s'est accélérée lors de deux phases après la crise de 1929 et aux cours des années 1960. Dans les années 1930, l'État fédéral s'est immiscé dans les politiques économiques et sociales des États dans le cadre des politiques du *New Deal*, la gestion économique des États fédérés étant discréditée. Cette évolution est accréditée par un jugement de la Cour suprême de 1937<sup>1063</sup> qui justifie donc constitutionnellement l'accroissement des prérogatives de l'État fédéral. Au cours des années 1960, l'État fédéral met en œuvre des programmes sociaux (Medicare, Medicaid 1965) et défend les droits des Afro-Américains (*Civil Rights Act* de 1964 et le *Voting Rights Act* de 1965), ce qui constitue un acmé dans la centralisation du pays. L'État fédéral peut alors sanctionner financièrement les États fédérés pour non-respect des mesures antidiscriminatoires. Le système des *grants* se généralise et constitue

---

<sup>1060</sup> Vergniolle de Chantal François, « Chapitre II – Le fédéralisme américain : origine, évolution et controverses », in Lacorne Denis (dir.), *Les États-Unis*, Paris, Fayard, CERI, 2006, p. 59-70.

<sup>1061</sup> Dans l'article 1 section 8 de la Constitution sont énumérées les compétences du Congrès fédéral. Le dixième amendement spécifie : « The powers not delegated to the United States by the Constitution, nor prohibited by it to the States, are reserved to the States respectively, or to the people » (Amendement X to the Constitution of the United States, ratifiée le 15 décembre 1791). C'est sur cette conception restreinte du pouvoir fédéral que repose le fédéralisme dit « dual ».

<sup>1062</sup> Au moment de la ratification de la Constitution dans les années 1780, ce débat opposait les « fédéralistes » soutenant la centralisation au nom de la création d'une identité nationale états-unienne comme Alexander Hamilton ou James Madison aux « anti-fédéralistes », défenseurs de la Confédération en place depuis 1781, où seule prévalait la souveraineté des États et voyant dans la centralisation une dérive monarchiste. Vergniolle de Chantal François, *Fédéralisme et Antifédéralisme*, Paris, Puf, « Que sais-je ? », 2010, 2<sup>ème</sup> éd., p. 15.

<sup>1063</sup> *National Labor Relations Board vs. Jones and Laughlin Steel Corp.* La Cour suprême se prononce sur une loi interventionniste du *New Deal*. *Ibid.*, p. 65.

encore aujourd'hui une part importante du budget des États fédérés<sup>1064</sup>. Face à la centralisation, l'antifédéralisme se réinvente. Depuis cette époque, le *big government*<sup>1065</sup> est dénoncé par la droite républicaine. Les conservateurs au pouvoir depuis l'ère Reagan<sup>1066</sup> ont tenté de mettre en place un « nouveau fédéralisme », affichant ainsi une volonté de revenir à un « fédéralisme dual », érigé en idéal. Pour cela, Reagan le premier a défendu une politique de coupes budgétaires dans les programmes sociaux et environnementaux fédéraux et une politique de *devolution*, soit de transfert de compétences vers les États fédérés. Ces politiques n'ont pu être renversées par Bill Clinton. Toutefois, l'ampleur de ce « nouveau fédéralisme » est à relativiser. Il a pris la forme d'une décentralisation financière sans signifier plus d'autonomie pour les États fédérés, l'État fédéral étendant son pouvoir par l'imposition de régulations strictes dans de nombreux domaines de politiques décentralisées (*business regulation* par exemple, ou sur l'emploi). Il en reste donc une « profonde centralisation morale »<sup>1067</sup> où le fédéral continue de dicter le cadre d'application des politiques publiques et de constituer une source importante du financement des États fédérés. Pour F. Vergniolle de Chantal, « le double phénomène de nationalisation et de centralisation du fédéralisme américain dessine un chemin de dépendance duquel il semble difficile de pouvoir dévier »<sup>1068</sup>.

### 1.2.1. Le laboratoire républicain anti-immigrant

Le fédéralisme états-unien est pluriel. La division des pouvoirs et la répartition des prérogatives entre États fédérés et État fédéral sont le principal champ de bataille politique contemporain<sup>1069</sup>. Cet affrontement est le fruit de calculs aussi bien par les démocrates que les républicains pour que le gouvernement central fasse quelque chose sur l'enjeu qui les intéresse, ou pour l'empêcher d'agir sur cet

---

<sup>1064</sup> En guise d'illustration de cette dépendance financière des États fédérés envers les financements fédéraux, l'État d'Arizona reçoit du gouvernement fédéral des fonds pour financer des programmes conjoints comme Medicaid et le système scolaire. Sur l'année fiscale 2012, les aides fédérales représentent 38,04 % des revenus de l'Arizona contre 29,2 % provenant des impôts levés par l'Arizona. United States Census Bureau, « State Government Finances: 2012 », [http://factfinder2.census.gov/faces/tableservices/jsf/pages/productview.xhtml?pid=COG\\_2012\\_FI\\_N009&prodType=table](http://factfinder2.census.gov/faces/tableservices/jsf/pages/productview.xhtml?pid=COG_2012_FI_N009&prodType=table) (consulté le 24 février 2014). Cette dépendance envers les financements fédéraux, accrue par la crise économique, place l'Arizona comme le huitième État bénéficiaire de fonds fédéraux sur 50. Reil Wilson, « State reliance on Federal dollars near all-time high », *The Washington Post*, 23 septembre 2013.

<sup>1065</sup> Soit le poids et l'activisme excessifs de l'État fédéral. Un des tenants de ce discours est le sénateur de l'Arizona et candidat républicain à la présidentielle de 1964, Barry Goldwater, qui s'en prenait à la volonté de l'État fédéral de démanteler le système de ségrégation raciale, dans le but de s'attirer les votes des électeurs Blancs et sudistes jusque-là acquis aux démocrates. Vergniolle de Chantal François, art. cit., 2006, p.66.

<sup>1066</sup> « L'État fédéral n'est pas la solution à nos problèmes. L'État fédéral est le problème », discours sur l'état de l'Union de Ronald Reagan en janvier 1981. Nixon avant lui, puis les deux présidents Bush, père et fils après lui, ont eux aussi mis en place ce « nouveau fédéralisme ».

*Idem.*

<sup>1067</sup> *Ibid*, p. 69.

<sup>1068</sup> Vergniolle de Chantal François, *op. cit.*, 2010, p. 42.

enjeu. Derrière cet affrontement permanent, le fédéralisme est aussi un moteur d'innovation en politiques publiques. Les gouvernements et législations des États fédérés jouent donc leur rôle de « laboratoires de démocratie<sup>1070</sup> » en légiférant dans de nombreux domaines dans un sens progressiste<sup>1071</sup> ou conservateur, notamment en matière d'immigration. Les pro-barrière de l'Arizona sont prompts à recourir à une rhétorique anti-État fédéral. Cela reflète un système de croyances conservatrices suspicieuses à l'égard de la centralisation du système politique états-unien (voir chapitre deux), donc dans l'adhésion à une conception du fédéralisme « dual ». Au moment de l'adoption de SB 1070 en avril 2010, parodiant l'expression courante des États fédérés comme « laboratoires de la démocratie » états-unienne, le présentateur télévisé du *Daily Show* Jon Stewart dénonçait la répression anti-immigrants en qualifiant l'Arizona de « laboratoire de méthamphétamine de la démocratie<sup>1072</sup> ». La réputation de l'Arizona, comme état répressif anti-immigrant n'était alors plus à faire. En 2010, l'adoption concomitante par le Parlement de l'Arizona des lois SB 1406 et SB 1070 achève de consacrer cette réputation. Tout au long des années 2000, les initiatives législatives répressives contre les migrants non autorisés adoptées par le Parlement de l'Arizona se sont multipliées<sup>1073</sup>, dans un contexte d'absence de réforme fédérale d'envergure depuis 1996<sup>1074</sup> au profit de la mise en place de politiques d'*enforcement* au niveau national. Dans ce contexte, l'Arizona, État-barrière de l'Union, constitue un laboratoire en la matière pour les républicains.

---

<sup>1069</sup> Robertson David Brian, *Federalism and the Making of America*, New York, Routledge, 2011.

<sup>1070</sup> Osborne David, *Laboratories of Democracy*, Boston (Massachusetts), Harvard Business School Press, 1988.

<sup>1071</sup> De Graauw Els, "Municipal ID Cards for Undocumented Immigrants: Local Bureaucratic Membership in a Federal System.", *Politics & Society*, 2014, vol. 42, n°3, p. 309-330.

<sup>1072</sup> "Arizona is the meth lab of democracy". Biggers Jeff, *State out of the Union. Arizona and the Final Showdown over the American Dream*, New York, Nation Books, 2012, p. 2.

<sup>1073</sup> Cohen James, *A la poursuite des illégaux. Politiques et mouvements anti-immigrés aux États-Unis*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, coll. TERRA, 2012, p. 242.

<sup>1074</sup> Cohen James. « L'impossible réforme de l'immigration de Bush à Obama », in Richomme Olivier, Michelot Vincent (dir.), *Le bilan d'Obama*, Paris, Presses de Sciences Po, 2012b, p. 209-231.

Au moment de l'adoption de ces lois, le Parlement est une place forte républicaine<sup>1075</sup>, dominé par la figure de Russel Pearce<sup>1076</sup>, ce qui lui permet de faire avancer son projet de loi phare : SB 1070 (*Support Our Law Enforcement and Safe Neighborhoods Act*). SB 1070 commence par définir comme acte criminel le fait d'être un migrant non autorisé en Arizona<sup>1077</sup>. Un des articles autorise la police lors d'arrestations ou de contrôles à vérifier les documents d'identité et de migration de la personne si celle-ci est « raisonnablement suspectée » (*reasonable suspicion*) d'être « illégale »<sup>1078</sup> (voir dans les arènes juridiques ci-après le contenu de la loi). Pour les opposants à la loi, il s'agit ni plus ni moins que l'autorisation d'une discrimination raciale (*racial profiling*) visant en premier lieu les immigrants latinos et les citoyens hispaniques. Dans un contexte marqué par la mort du rancher Robert Krentz, attribuée à un « clandestin », la loi est adoptée en avril 2010. La gouverneure de l'Arizona la signa le 23 avril<sup>1079</sup>. L'adoption de cette loi a suscité un vif débat médiatique et politique en 2010 au niveau national ainsi que des manifestations dans de nombreux États et des appels au boycott économique de l'Arizona. Ce type de loi a fait des émules dans d'autres États et

---

<sup>1075</sup> À cause notamment d'un découpage électoral (*gerrymandering*) favorable aux républicains, suite aux recensements de l'an 2000 et 2010. Voir McClory Toni and Thomas, "The Arizona 50<sup>th</sup> legislature 2011-2012", Fact sheet, <http://www.azleg.gov/> (consulté en décembre 2014).

<sup>1076</sup> Élu au Parlement de l'Arizona de 2000 à 2011, il est président du Sénat en janvier 2011. Il symbolise un conservatisme extrême en matière de lutte contre l'immigration clandestine. Ainsi, il soutient en 2004 l'adoption de la Proposition 200 en Arizona bloquant l'accès des migrants non autorisés aux aides publiques et des mesures de contrôle de leurs embauches par les employeurs. Il propose même en 2010 une mesure de rejet de l'attribution de la citoyenneté américaine aux enfants de migrants nés aux États-Unis, mesure contraire au XIV<sup>ème</sup> amendement à la Constitution. Dans un entretien à la radio publique NPR (Robbins Ted, "The Man Behind Arizona's Toughest Immigrant Laws", NPR, 12 mars 2008), Russell Pearce estimait que les migrants sont des « envahisseurs de la souveraineté américaine » et fustigeait le laxisme de Washington. En mai 2011, le collectif Citizens for a Better Arizona dépose une pétition au secrétariat d'État de l'Arizona pour remettre en jeu son élection. En novembre 2011, Russell Pearce est le premier représentant en Arizona à être « rappelé » (*recall*) (Biggers Jeff, *op. cit.*, p. 123 *sq.*). Il exerce aujourd'hui une influence morale sur le *Tea Party* et le parti républicain de l'Arizona.

<sup>1077</sup> Les lois fédérales américaines obligent les étrangers séjournant plus de trente jours sur le territoire à s'enregistrer auprès des autorités et à disposer en permanence de leurs documents d'identification.

<sup>1078</sup> NCSL, National Conference on State Legislatures, "Arizona's Immigration enforcement laws - Summary of SB 1070 and HB 2162", [http://www.ncsl.org/research/immigration/analysis-of-arizonas-immigration-law.aspx#Summary\\_of\\_SB1070\\_and\\_HB2162](http://www.ncsl.org/research/immigration/analysis-of-arizonas-immigration-law.aspx#Summary_of_SB1070_and_HB2162), 28 juillet 2011 (consulté le 15 avril 2014).

<sup>1079</sup> C'est un pari pour elle, alors que jusqu'en 2010, elle n'avait pas fait de l'immigration son cheval de bataille depuis son entrée en fonction en janvier 2009. Archibold Randal C., « Unexpected Governor Takes an Unwavering Course », *The New York Times*, 24 avril 2010.

s'inscrit dans un processus de législations locales en faveur du contrôle migratoire<sup>1080</sup>.

SB 1070 a contribué à faire de l'Arizona le laboratoire du projet républicain porté par Mitt Romney lors du cycle électoral de 2012 en matière de sécurité frontalière et de politique migratoire. Ainsi lors du débat entre les candidats B. Obama et M. Romney le 16 octobre 2012<sup>1081</sup>, SB 1070 fait irruption. Mitt Romney attaquait l'incapacité de l'administration sortante à adopter une réforme d'envergure avant 2010 alors qu'elle disposait d'une majorité démocrate au Congrès. Il en profite pour détailler son projet : l'immigration autorisée doit être favorisée et simplifiée, aucune « amnistie » ne doit être accordée à ceux qu'il nomme les « *illegals* », pas d'octroi de permis de conduire non plus comme le proposait le président. Il centre également son propos sur la mise en place d'un système de vérification et sanctions à l'emploi de migrants non autorisés. B. Obama rappelle son action en matière de sécurisation de la frontière (augmentation exponentielle des ressources de CBP) et renvoie la balle aux républicains au Congrès qui refusent d'adopter une réforme d'ampleur. Puis B. Obama dénonce, pour mieux le déstabiliser, le soutien de son rival à des initiatives de type SB 1070. En effet, le programme républicain pour l'élection de 2012 mentionne que : « les efforts des États pour réduire l'immigration illégale doivent être soutenus. Les procès du ministère de la Justice contre l'Arizona doivent être arrêtés<sup>1082</sup> ». B. Obama l'attaque aussi sur ses déclarations lors des primaires républicaines où il louait le « modèle Arizonien ». Mitt Romney contre-attaque : « Je n'ai pas dit que la loi de l'Arizona était un modèle pour la nation en ces termes. J'ai dit que la portion *E-Verify* [vérification

---

<sup>1080</sup> Dans le Mississippi, en Oklahoma, en Caroline du Sud, en Alabama, en Géorgie, dans l'Indiana et en Utah. Voir Cohen James, *op. cit.*, 2012, p. 101. Des législations locales qui mettent en place des sanctions aux employeurs de migrants non autorisés, qui interdisent de les héberger ou de les transporter, qui autorisent des contrôles de police au faciès, ou les privent d'accès aux services sociaux et aux permis de conduire. Kretsedemas Philip, "Immigration Enforcement and the Complication of National Sovereignty: Understanding Local Enforcement as an Exercise in Neoliberal Governance", *American Quarterly*, September 2008, vol. 60, n°3, p. 553-573.

<sup>1081</sup> Simonneau Damien, « Quand l'Arizona surgit dans le débat... », blog *En attendant le 6 novembre*, <https://enattendantle6novembre.wordpress.com/2012/10/17/quand-larizona-surgit-dans-le-debat/>, 17 octobre 2012.

<sup>1082</sup> "We believe in America", Republican Party platform 2012, <http://www.gop.com/wp-content/uploads/2012/08/2012GOPPlatform.pdf>, p. 26 (consulté en octobre 2012).

du statut migratoire d'un employé par un futur employeur] était un modèle<sup>1083</sup> ». Ensuite, B. Obama est revenu à l'attaque sur la nature discriminatoire des articles de SB 1070 et sur le fait que les conseillers de Mitt Romney en matière migratoire sont ceux-là même qui ont rédigé la loi migratoire de l'Arizona. C'était exact. Dans l'entourage de Mitt Romney en 2012, on trouve Kris Kobach (voir ci-après, le *cause lawyer* derrière SB 1070), Pete Wilson<sup>1084</sup> et Russel Pearce. Ce dernier estimait en avril 2012 que les positions du candidat Romney sur le *self-deportation* étaient identiques aux siennes.

De manière similaire, l'adoption de la loi SB 1406 qui se focalise davantage sur la sécurité frontalière contribue à maintenir l'enjeu de sécurisation de la frontière à l'agenda fédéral sous formes de pressions sub-nationales. L'absence de réforme migratoire fédérale ne signifie pas qu'il n'y a pas de gestion de la question migratoire par ailleurs, celle-ci se situe au niveau des États fédérés et des localités qui légifèrent en la matière. Il s'agit pour les républicains de gérer l'immigration par le contre-exemple, en contournant les prérogatives de l'entité fédérale. Ce pouvoir des États fédérés en matière d'immigration est toutefois désapprouvé par le pouvoir fédéral qui a attaqué dans l'arène judiciaire l'Arizona et les autres États, sommant la justice de régler un différend sur la répartition des compétences entre États fédérés et État fédéral sur la question de l'immigration.

L'activisme des Républicains en Arizona sur ces enjeux influence donc fortement les projets politiques nationaux du parti républicain. Selon Jeff Biggers<sup>1085</sup>, la croisade contemporaine des républicains de l'Arizona contre le pouvoir fédéral et la mise en place d'une stratégie d'usure par le contrôle sécuritaire continue de peser sur les termes du débat national en matière migratoire, et sur le blocage actuel de toute régularisation au Congrès. Selon lui, il ne s'agit ni plus ni moins

---

<sup>1083</sup> Mitt Romney soutenait l'arrêt des poursuites judiciaires fédérales contre la loi de l'Arizona. Jacobson Louis, « Barack Obama says Mitt Romney called the Arizona immigration law a “model for the nation” », *Tampa Bay Times*, PolitiFact.com, 17 octobre 2012.

<sup>1084</sup> Ancien gouverneur républicain de Californie dans les années 1990 qui s'opposait à l'administration Clinton sur les questions de renforcement de la frontière et de la lutte contre les migrants non autorisés.

<sup>1085</sup> Biggers Jeff, « The Arizonification of America », *International New York Times*, 15 octobre 2012.



que d'une stratégie politique de pression par le contre-exemple, un brin sécessionniste qu'il qualifie d' « Arizonification de l'Amérique », stratégie incarnée par la gouverneure Jan Brewer. Peu après le débat entre Mitt Romney et Barack Obama, Jan Brewer sur son compte Facebook écrivait :

L'administration Obama a complètement échoué et le président Obama continue de ne pas correctement percevoir SB 1070 qui interdit spécifiquement le profilage racial. Je sais que le président n'est pas fan de SB 1070 ni de mon livre [...] mais il devrait prendre le temps de le lire et de comprendre les lois et les problèmes auxquels nous faisons face. Quatre ans d'échec et notre frontière n'est toujours pas sécurisée<sup>1086</sup>.

Au-delà de la rhétorique anti-fédéraliste qui légitime ces législations, les politiques d'immigration et de défense du territoire national sont centralisées au niveau de l'État fédéral. L'initiative *Build the border fence* de l'Arizona est davantage symbolique qu'effective faute d'argent suffisant. L'enjeu, selon nous, de cet activisme législatif des États est de maintenir l'attention du fédéral sur ces questions, de diffuser au sein du parti républicain (et au-delà) un cadrage pro-barrière et capter les ressources financières du fédéral, le seul à pouvoir mettre en œuvre des politiques de sécurisation de la frontière. Plus que d'un affrontement sur ces enjeux, il convient de souligner le « fédéralisme coopératif » autour de programmes initiés par le fédéral où l' « *enforcement* » (répression) envers les migrants l'emporte.

### 1.2.2. « Fédéralisme coopératif » dans la chasse aux migrants

En pratique, en matière de contrôle de l'immigration non autorisée et de sécurisation frontalière, les niveaux de gouvernements (locaux, fédérés, fédéral) coopèrent, le niveau fédéral étant celui qui dispose des financements et des moyens nécessaires pour engager ces programmes de coopération. Trois programmes fédéraux permettent de financer les actions locales : le programme 287g, *Secure Communities* et l'opération *StoneGarden*.

---

<sup>1086</sup> Governor Jan Brewer, compte Facebook, post du 17 octobre 2012.

Le programme 287g est issu d'un article contenu dans la loi migratoire IIRIRA de 1996. Il permettait aux autorités locales d'expulser les migrants non autorisés déjà détenus afin de diminuer les coûts d'incarcération<sup>1087</sup>. L'article a ensuite été mobilisé sous l'administration Bush par l'agence fédérale ICE pour déléguer aux autorités policières locales (les États, les comtés ou les municipalités) le travail de contrôle d'identité des migrants. 287g autorise donc ICE à former des agents locaux à l'utilisation des bases de données fédérales pour déterminer le statut d'une personne contrôlée et d'initier une procédure d'expulsion si la personne a commis un crime<sup>1088</sup>. Son application locale résulte d'accords signés entre DHS et la collectivité locale en question<sup>1089</sup>. En mars 2008, DHS a annoncé la création du programme « Secure Communities » de collaboration entre les échelons du système fédéral pour identifier dans les prisons et expulser les « étrangers criminels » (*criminal aliens*). Ces programmes prévoient essentiellement le partage de bases de données entre autorités locales et DHS et des formations par les agences fédérales des agents de police locaux<sup>1090</sup>. Ces programmes mis en place sous les administrations Bush ont été maintenus sous les administrations Obama. Enfin, le programme opération « Stonegarden » ne vise pas l'*interior enforcement* comme les deux programmes précédents, mais plutôt le financement de missions conjointes regroupant différentes autorités de polices (au niveau des comtés, des tribus, des États) le long des frontières contre des « potential terrorist acts and other hazards<sup>1091</sup> ». Il s'agit d'un des principaux programmes de financements fédéraux des opérations de sécurité intérieure depuis 2003 dans le but d'acheter du matériel de sécurité, d'équiper les polices locales en armes et de formations des

---

<sup>1087</sup> Cohen James, *op. cit.*, p. 96.

<sup>1088</sup> Sans toutefois préciser sur quels types de crimes se concentrer, ce qui contribue à déporter des migrants ayant commis des infractions mineures.

<sup>1089</sup> En Arizona, au 13 août 2014, des accords « 287 g » ont signés entre DHS et Arizona Department of Corrections, la police de Mesa, le comté de Pinal (dont le shérif est Paul Babeu) et celui de Yavapai. L'agrément « Secure Communities » et « 287g » a été retiré à certaines entités locales jugées trop répressives dont le comté de Maricopa du Shérif Arpaio (voir chapitre quatre, notre encart sur Joe Arpaio). US ICE, «Delegation of Immigration Authority Section 287 (g) Immigration and Nationality Act», <http://www.ice.gov/factsheets/287g#wcm-survey-target-id> (consulté le 13 août 2014).

<sup>1090</sup> PBS, *Frontline*, « Lost in Detention », entretien avec Cecilia Munoz, conseillère du président sur les questions migratoires, 18 octobre 2011, <http://www.pbs.org/wgbh/pages/frontline/race-multicultural/lost-in-detention/cecilia-munoz-even-broken-laws-have-to-be-enforced/> (consulté le 3 janvier 2012).

<sup>1091</sup> FEMA, Federal Emergency Management Agency, «FY 2013 Homeland Security Grant Program (HSGP)», Fact sheet, <http://www.fema.gov/media-library->

personnels. Ce type de financement est demandé et géré par le DHS de l'Arizona. Il a fait l'objet d'une présentation devant le JBSAC par son directeur Gilbert Orrantia le 25 mai 2011. Gilbert Orrantia s'inquiétait alors des coupures dans l'allocation de ces fonds pour 2011 (voir chapitre quatre)<sup>1092</sup>.

Les pro-barrière de l'Arizona utilisent donc l'arène parlementaire pour adopter des législations en matière de contrôle migratoire et de sécurité frontalière, empiétant ainsi sur les prérogatives fédérales. L'adoption de ces lois se fait aussi sous couvert d'une rhétorique et d'une conception d'un fédéralisme « dual ». Cependant, la mise en œuvre concrète de ces politiques demeure centralisée et à l'initiative du pouvoir fédéral, qui dicte et finance les programmes de sécurisation frontalière ou de traque des migrants.

En Israël comme en Arizona, l'arène parlementaire est investie par les pro-barrière pour affronter leurs gouvernements respectifs en utilisant les mécanismes de ces institutions. En Israël : questions, propositions de lois, débat sur l'allocation du budget à la Knesset permettent de contrôler les engagements du gouvernement pour la construction de la « barrière » plus que de le contraindre. En Arizona, l'adoption de lois répressives permet de faire de l'État un laboratoire pour les républicains du pays en termes de gestion des migrations. Néanmoins, la mise en place des politiques migratoires et de sécurité frontalière reste dans le giron du fédéral. Les objectifs similaires de ces actions légales résident dans le fait de maintenir à l'agenda gouvernemental l'enjeu des barrières. Dans cet affrontement, un arbitre entre également en jeu : il s'agit du pouvoir judiciaire.

---

[data/8d0439562c89644a68954505a49cbc77/FY\\_2013\\_Homeland+Security+Grant+Program\\_Fact\\_Sheet\\_Final.pdf](http://data/8d0439562c89644a68954505a49cbc77/FY_2013_Homeland+Security+Grant+Program_Fact_Sheet_Final.pdf) (consulté en août 2014).

<sup>1092</sup> Intervention de Gilbert Orrantia le 25 mai 2011 devant le JBSAC, vidéo en ligne sur Arizona Legislature's Live Proceedings, Arizona State Legislature, [http://azleg.granicus.com/ViewPublisher.php?view\\_id=19](http://azleg.granicus.com/ViewPublisher.php?view_id=19). Il notait alors que l'Arizona avait reçu environ 13 millions de dollars par an de 2008 à 2010 et que ces fonds dans le cadre de Stonegarden ont été utilisés pour payer les heures supplémentaires, des équipements pour des entités de l'État, des comités tribaux en coordination avec CBP.

## 2. Les Arènes judiciaires

Les actions juridiques et l'élaboration de stratégies de défense de la barrière dans les tribunaux permettent de questionner la judiciarisation du politique<sup>1093</sup> et des sociétés israéliennes et états-uniennes. Elles questionnent également le poids supposé ou réel du pouvoir judiciaire par rapport aux deux autres pouvoirs et notamment dans notre cas, celui de l'exécutif en matière de sécurité nationale. Dans cette section, nous partons d'un point commun aux systèmes politiques israélien et états-unien : celui d'un activisme des tribunaux dans les décisions politiques dont nous présentons, tout d'abord, les caractéristiques. La judiciarisation du politique influe sur le combat pro-barrière. Ainsi, nous développons l'idée de l'apparition de *cause lawyers* pro-barrière. Enfin, nous analysons des séquences de défense de la barrière dans les tribunaux pour souligner les effets de mise en scène d'un affrontement contre le pouvoir exécutif, ce qui permet à ces *cause lawyers* de diffuser leur cadrage pro-barrière.

### 1.1. La barrière à l'ère de l'activisme du judiciaire

L'activisme du judiciaire dans les décisions de politiques publiques est, par les uns, dénoncé comme une atteinte à la démocratie majoritaire ou acclamé, par les autres, comme le signe de l'existence de l'État de droit<sup>1094</sup>. Ces opinions se retrouvent par rapport à l'activisme accru du judiciaire aux États-Unis et en Israël. Quoiqu'en soient les opinions, l'arène judiciaire est, dans ces deux systèmes politiques, une arène incontournable de construction des problèmes publics.

---

<sup>1093</sup> Au sens de transfert des pouvoirs de prise de décision du parlement, du gouvernement ou des services publics vers les tribunaux, Tate C. Neal et Vallinder T., *The Global Expansion of Judicial Power: The Judicialization of Politics*, New York, New York University Press, 1995. Concrètement, cela repose sur des mécanismes concourant à accroître la place de la justice dans les décisions de politique publique comme « la multiplication des recours à l'arbitrage judiciaire par les acteurs sociaux, des sollicitations croissantes dont la justice fait l'objet pour traiter de problèmes-clé de la société, et du déplacement du traitement d'affaires de l'arène politique vers l'arène judiciaire. Elle se traduit notamment par le rôle accru du juge comme créateur de normes au détriment du pouvoir législatif », Sallon Helene, « La judiciarisation du politique en Israël : la promotion des revendications collectives arabes dans l'arène judiciaire », *Bulletin du Centre de recherche français à Jérusalem*, 2005, n°16, p. 168.

<sup>1094</sup> *Ibid.*

### 1.1.1. *Israël : la Cour suprême entre activisme et retenue*

Les activistes de Gader Le Haïm ne semblent pas apprécier les juges de la Cour suprême. Pour Ilan Tzion, les juges étaient contre la barrière car « politiquement ils sont des extrême-gauchistes » (entretien Tzion 2012)<sup>1095</sup>. Cette suspicion à l'égard de la Cour suprême est allée jusqu'à proposer le 30 juin 2004, une proposition de loi, révoquant les décisions de la Cour suprême contre la construction de la barrière<sup>1096</sup>. Sur son blog, Adi Barouh alimente régulièrement une rubrique dédiée aux « menaces d'activisme judiciaire<sup>1097</sup> » de la Cour suprême. Cette défiance est le signe de l'activisme fort de la Cour suprême dans les décisions politiques, et dans celles relatives à la barrière.

L'activisme de la Cour suprême, instance supérieure d'appel du système juridique israélien, se manifeste de deux manières : d'une part, l'accès à la Cour est illimité et s'étend au-delà des seuls individus qui y ont intérêt (ce qui autorise des associations à engager des actions juridiques) ; d'autre part, tout est justiciable, la Cour accepte progressivement de se prononcer sur tout type d'enjeux<sup>1098</sup>. L'activisme de la Cour suprême est généralement associé à la personnalité et à

---

<sup>1095</sup> Pourtant, à d'autres moments de la mobilisation pro-barrière, l'avis d'Ilan Tzion sur la Cour suprême est plus nuancé. Dans un article pour *Maariv* du 19 janvier 2012, Ilan Tzion se félicite d'une décision de la Cour suprême de rejeter des plaintes contre la légalité de l'amendement de juillet 2003 à la loi sur l'entrée et la citoyenneté israélienne interdisant les réunifications familiales entre Palestiniens d'Israël et ceux des Territoires. Tzion Ilan, « Décision courageuse de la Cour suprême », *Maariv*, 19 janvier 2012, en hébreu (notre traduction).

<sup>1096</sup> Le dépôt de cette proposition de loi fait alors réagir Ariel Sharon dans les médias estimant qu'il désapprouve une loi qui remet en cause le pouvoir de la Cour suprême. Lazaroff Tovah, « PM to hold special meeting on fence ruling », *Jerusalem Post*, 30 juin 2004. La passe d'armes entre les législateurs et les juges est une constante du système politique israélien contemporain. De manière similaire, fin octobre 2014, des parlementaires de droite et d'extrême-droite ont déposé des amendements soutenus par le gouvernement visant à outrepasser certains jugements de la Cour suprême sur les lois qui violeraient la loi fondamentale « dignité humaine et liberté ». Les parlementaires s'attaquaient alors aux jugements de la Cour suprême de septembre 2014 qui invalidaient les amendements sur la loi « interdiction des infiltrations » organisant la détention jusqu'à un an des migrants africains. Les législateurs voudraient voir limitées les prérogatives de la Cour suprême. JPost Editorial, « Dangerous solution », *The Jerusalem Post*, 27 octobre 2014.

<sup>1097</sup> Selon lui, les juges ont contribué à retarder la construction de la « barrière ». L'activisme de la Cour suprême menacerait la « démocratie, la séparation des pouvoirs, l'État de droit et la sécurité de l'État ». Adi Barouh propose une modification législative limitant les pouvoirs de jugement de la Cour sur des enjeux sécuritaires et de politiques publiques. Adi Barouh, « Le blog politique d'Adi Barouh », rubrique « menace d'activisme judiciaire » (« *iyoume ha'activizim ha'chipouti* »), <http://www.adibarouh.org.il/activism.html> (nos traductions, consulté en novembre 2014).

l'agenda de son président Aharon Barak entre 1995 et 2006. Aharon Barak a étendu le champ d'intervention de la Cour. Se focaliser sur lui, c'est oublier que l'accroissement des pouvoirs de la Cour suprême est daté et découle de votes par la Knesset en 1992, qui inaugure une « révolution constitutionnelle »<sup>1099</sup>. Dans l'édification progressive et inachevée d'une Constitution écrite israélienne sous la forme de « Lois fondamentales », le vote de deux de ces lois en 1992 par la Knesset, sur « la liberté d'occupation professionnelle » et « sur la dignité humaine et la liberté » a amorcé cette « révolution »<sup>1100</sup>. Ces deux lois confèrent un statut juridique formel à certains droits fondamentaux<sup>1101</sup> ainsi qu'une supériorité normative des lois fondamentales par rapport à la législation ordinaire. Elles ouvrent ainsi la voie à un contrôle de constitutionnalité des lois ordinaires et donc à une extension des compétences de la Cour suprême<sup>1102</sup>.

L'activisme nouveau de la Cour suprême depuis les années 1990 a ses limites. Si la Cour suprême accepte de se prononcer sur des décisions militaires liées à l'occupation depuis les années 1970<sup>1103</sup>, en pratique, elle se limite à trop intervenir dans des contentieux dans lesquels l'État invoque l'argument sécuritaire<sup>1104</sup>. Sa retenue sur des sujets politiques, sécuritaires et liés à l'occupation illustre l'ambiguïté de la réputation libérale de la Cour suprême aux yeux de la société israélienne<sup>1105</sup>. Ainsi,

---

<sup>1098</sup> En anglais, il s'agit des principes de *standing* et de *judiciability*. Klein Claude, "The Supreme Court and the judicial system", in Alain Dieckhoff (dir.), *Routledge handbook of Modern Israel*, London, New York, Routledge, 2013, p. 33.

<sup>1099</sup> Barak Aharon, « La révolution constitutionnelle : la protection des droits fondamentaux », *Pouvoirs*, 1995, n°72, p. 17-35.

<sup>1100</sup> Klein Claude, art. cit., p. 27-36.

<sup>1101</sup> Ces droits sont la liberté d'occupation professionnelle ; la protection de la vie, du corps et de la dignité de la personne humaine ; la protection contre l'arrestation, l'emprisonnement ou l'extradition ; la protection du domicile et le secret de la correspondance. Sallon Hélène, art. cit.

<sup>1102</sup> D'après A. Barak, « une loi ordinaire ne peut plus porter atteinte indûment à la dignité et à la liberté de l'individu. [...] Le droit n'est plus le même après l'entrée en vigueur de ces lois, et les juges – plus particulièrement ceux de la Cour suprême – disposent désormais d'un instrument très puissant qui peut leur permettre de modifier la société israélienne », Barak Aharon, art. cit., p. 20-21.

<sup>1103</sup> Depuis les premières années de l'occupation israélienne de la Cisjordanie, la Cour Suprême a accepté d'examiner les plaintes des Palestiniens contre les ordres militaires. Dans son documentaire, *The Law in these parts* (2012), Ra'anan Alexandrowicz s'entretient avec les juristes et les juges qui ont instauré ce système. Pour le réalisateur, ces décisions juridiques justifient les pratiques militaires tout en attendant aux droits des Palestiniens. Elles permettent d'entretenir une illusion de démocratie et d'État de droit qui repose sur un double système juridique : un civil pour les citoyens israéliens, un militaire pour les Palestiniens occupés.

<sup>1104</sup> Sallon Hélène, art. cit., p. 179.

<sup>1105</sup> Arian Asher, *op. cit.*, p. 277.

David Kretzmer<sup>1106</sup> soutient que la Cour remplit une fonction de légitimation de la politique israélienne d'occupation en validant par le droit les faits principaux : expropriation de terres, installations de colonies, expulsions, démolitions de maisons. L'existence de recours devant la Cour suprême contre les mesures militaires pour les Palestiniens sous occupation permet de présenter d'Israël l'image d'un État de droit. Même si certaines décisions militaires ont fait l'objet de condamnation par la Cour, jamais les politiques d'occupation n'ont été légalement remises en cause.

On retrouve cette orientation dans les jugements de la Cour suprême au sujet de la « barrière de sécurité ». Saisie par des Palestiniens et les ONG israéliennes les défendant, la Cour examine la légalité de certaines portions de la « barrière » dans deux décisions de principe rendues le 30 juin 2004 (l'affaire dite « Beit Sourik ») et le 15 septembre 2005 (l'affaire dite « Mara'abe »<sup>1107</sup>). La légalité de principe de la construction d'une « barrière » en territoire palestinien occupé est reconnue par la Cour en validant les motifs strictement sécuritaires à son fondement officiel<sup>1108</sup>. La Cour élabore dans ces décisions un modèle juridique *ad hoc* qui permet de réviser le tracé afin d'en proportionner les inconvénients « humanitaires » pour les Palestiniens avec les impératifs « sécuritaires »<sup>1109</sup>. Elle ne s'est donc jamais prononcée sur la légalité de la barrière dans son ensemble. Enfin, ces deux décisions visent l'avis de la Cour Internationale de Justice du 9 juillet 2004<sup>1110</sup> en

---

<sup>1106</sup> Pour David Kretzmer, cette orientation est caractérisée par trois éléments : une interprétation du droit international favorable aux positions du gouvernement, l'importance donnée aux motifs sécuritaires dans les jugements émis et l'évitement des questions politiques trop sensibles. Kretzmer David, *The Occupation of Justice: the Supreme Court of Israel and the Occupied Territories*, Albany, State University of New York Press, 2002, 262 p.

<sup>1107</sup> Cour suprême d'Israël, « Beit Sourik Village Council v. Government of Israel, HCJ 2056/04 », 30 juin 2004 & « Zaharan Yunis Muhammad Mara'abe v. The Prime Minister of Israel, HCJ 7957/04 », 15 septembre 2005, disponibles en anglais sur <http://elyon1.court.gov.il/VerdictsSearch/EnglishStaticVerdicts.html> (consulté le 30 octobre 2014).

<sup>1108</sup> Dubuisson François, « La construction du mur en Territoire palestinien occupé devant la Cour suprême d'Israël : analyse d'un processus judiciaire de légitimation », in *Mélanges offerts au professeur Jean Salmon*, Bruxelles, Bruylant, 2007, p. 892.

<sup>1109</sup> L'armée doit donc devant les tribunaux justifier de la rationalité sécuritaire du tracé. À ce titre, la Cour condamne dans un arrêt le 15 juin 2006, le tracé retenu par l'armée dans les alentours de la colonie israélienne de Zufin qui n'était pas fondé sur des considérations de sécurité mais prenait en compte un projet de développement d'une zone industrielle, Dubuisson François, art. cit., p. 898.

<sup>1110</sup> CIJ, *Conséquences juridiques de l'édification d'un mur dans le Territoire palestinien occupé*, Avis consultatif du 9 juillet 2004. Dans cet avis, la CIJ concluait à l'illégalité de la construction du mur et du régime juridique associé, contraire au droit international humanitaire, à divers

se posant comme plus adéquate pour le contrôle de la légalité de la construction de la barrière que cette instance internationale. Compte tenu de ce rôle ambigu, critique à l'égard du gouvernement mais hésitant à remettre en cause des choix sécuritaires, l'arène judiciaire est une arène privilégiée par les pro-barrière pour dans un premier temps attaquer le gouvernement et dans un second temps défendre la barrière.

### 1.1.2. *États-Unis : activisme partisan du judiciaire*

Il est courant pour les acteurs politiques états-uniens de dénoncer les jugements de la justice fédérale. Derrière le slogan du « gouvernement des juges » est dénoncé l'activisme judiciaire soit « le rôle excessif, dans le processus de création judiciaire du droit, des valeurs personnelles de magistrats non élus et politiquement irresponsables ; la portée abusive des décisions rendues, qui franchissent les limites de la sphère juridictionnelle pour s'imposer – de manière presque définitive – aux deux autres pouvoirs de l'État fédéral, mais aussi aux États fédérés et à toutes les personnes publiques<sup>1111</sup> ». Il s'agit plutôt d'effets rhétoriques quand on examine de plus près les jugements de la Cour suprême. Les enjeux des attaques contre le pouvoir judiciaire ne portent plus sur l'interprétation de la Constitution entre législateurs et juges, mais plutôt dans une tentative partisane de marquer des points de la part des démocrates et des républicains aux yeux de leur base électorale<sup>1112</sup>. Les démocrates se considèrent comme les défenseurs des droits civiques et libertés individuelles. Les républicains s'adressent aux conservateurs sociaux sur des enjeux comme l'avortement ou le mariage homosexuel par exemple. Aux États-Unis, l'indépendance du judiciaire est reconnue par les autres branches du pouvoir. L'enjeu ne se situe plus vraiment dans l'opposition entre activisme ou modération du judiciaire. Tous les juges

---

instruments concernant les droits de la personne, ainsi qu'au droit du peuple palestinien à l'autodétermination. Dubuisson François, art. cit., p. 890.

<sup>1111</sup> Calvès Gwénaële, « Chapitre IV : Un juge qui gouverne ? La question de l'activisme judiciaire », in Denis Lacorne (dir.), *op. cit.*, p. 88.

<sup>1112</sup> Devins Neal, « Politique partisane et indépendance judiciaire », *Politique américaine*, 2007/1, n° 7, p.103-121.



considèrent la Constitution comme un socle de principes fondamentaux<sup>1113</sup> que la Cour doit préserver lorsque les autres branches du pouvoir tentent de les violer. L'opposition réelle se situe plutôt aujourd'hui dans une interprétation libérale ou conservatrice de ces principes.

La Cour suprême interprète au regard de la Constitution la question de la répartition des compétences entre les États fédérés et l'État fédéral. À ce titre, elle juge des rapports entre les niveaux de gouvernements et constitue une arène investie et anticipée dans l'écriture des lois par les acteurs politiques. Dans le cas des actions pro-barrière, nous développons ci-après deux feuillets judiciaires relatifs aux poursuites fédérales contre la loi SB 1070 et contre les lois répressives contre les migrants non autorisés. Avant cela, envisageons la teneur de l'interprétation de la Cour suprême contenue dans sa jurisprudence en matière de fédéralisme. La Cour suprême présidée par William Rehnquist (de 1986 à 2005) a développé une jurisprudence critique par rapport à l'interventionnisme fédéral : les références au « dualisme » de la structure fédérale sont alors fréquentes<sup>1114</sup>. Toutefois, les décisions de la Cour suprême en la matière sont floues et ne valident pas un changement radical dans les rapports entre les niveaux de gouvernements états-uniens<sup>1115</sup>. L'interprétation de ce rapport par les juges dépend de leur orientation politique et sa théorisation est instrumentale et conjoncturelle<sup>1116</sup>. En réalité, les juges suivent le courant politique dominant, et ce à cause du système de nomination des neuf juges<sup>1117</sup>.

Qu'en est-il donc de la jurisprudence de la Cour suprême, ou ce qu'il convient donc d'appeler des positions politiques de la Cour par rapport au tournant répressif migratoire initiés par les échelons fédérés et locaux de gouvernement au cours des

---

<sup>1113</sup> Keck Thomas M., *The most Activist Supreme Court in History: the Road to modern Judicial Conservatism*, Chicago, University of Chicago Press, 2004, p. 284-296.

<sup>1114</sup> Vergniolle de Chantal François, *in* Denis Lacorne (dir.), *op. cit.*, p. 68.

<sup>1115</sup> *Ibid.*, p. 70.

<sup>1116</sup> *Ibid.*

<sup>1117</sup> Par le président et confirmé par le Sénat : « Les présidents nomment normalement des juges dont la philosophie est proche de la leur et le Sénat confirme généralement des nominés dont les vues sont conformes au courant politique dominant, il est rare que la Cour défende des positions très divergentes de celles du président et du Congrès », Epstein Lee *et al.*, "The Supreme Court as a Strategic National Policymaker", *Emory Law Journal*, 2001, n° 50, p. 583-586.

années 2000 ? Jusqu'en 2008, avant l'adoption de SB 1070 en Arizona, la jurisprudence fédérale défendait les prérogatives de l'État fédéral contre les tentatives des États fédérés et des collectivités locales d'élaboration et de mise en œuvre de la politique d'immigration<sup>1118</sup>. À partir de 2008, les juges fédéraux rendent des décisions défendant ces initiatives non-fédérales<sup>1119</sup>. Les arguments principaux des avocats qui contestent ces lois sont que, d'une part, cela dessine une mosaïque nationale de lois en conflit les unes avec les autres et que, d'autre part, cela discrimine les citoyens hispaniques. La prise en compte de la jurisprudence influence donc les législateurs à maintenir ou non leurs lois répressives en fonction de l'évaluation des coûts pour tenir une procédure longue dans les tribunaux.

### 1.1.3. Les « *cause lawyers* » pro-barrière

Liée au processus de judiciarisation du politique, une nouvelle catégorie d'acteurs est apparue : les *cause lawyers*. Ces professionnels du droit orientent leurs activités vers la défense d'une cause sociale ou politique par l'utilisation de stratégies juridiques innovantes<sup>1120</sup>. L'activisme du judiciaire des années 2000 offre donc des possibilités pour des acteurs dotés de ressources juridiques de contester les décisions gouvernementales.

En Israël, des *cause lawyers* ont développé par l'intermédiaire du système judiciaire un agenda de lois sociopolitiques inspirées des principes des droits de l'homme et de la justice sociale<sup>1121</sup>. Ces acteurs contribueraient à la libéralisation de la société israélienne, et la Cour suprême en acceptant d'entendre leurs arguments traduirait ces valeurs en normes juridiques augmentant, par là-même, son influence politique. Pour la cause pro-barrière, des avocats comme Ilan Tzion

---

<sup>1118</sup> Cohen James, *op. cit.*, 2012, p. 98.

<sup>1119</sup> Preston Julia, "In reversal, Courts uphold local immigration laws", *The New York Times*, 6 février 2008. Ce fut le cas pour la première fois en 2008 en Arizona où un juge fédéral admit la constitutionnalité d'une loi imposant des pénalités aux employeurs de migrants non autorisés. Cohen James, *op. cit.*, 2012, p. 98.

<sup>1120</sup> Sallon Héléne, art. cit., p. 172.

<sup>1121</sup> Ziv Neta, "Hanging by the Cloak – Advocates for Social Change in Israel: Between the Legal and the Political", *Adalah's newsletter*, juin 2004, vol. 2.

et Adi Barouch ont utilisé le système judiciaire pour au contraire défendre des principes nationalistes et sécuritaires. Nous nous demanderons par la suite s'ils méritent eux-aussi le qualificatif analytique de *cause lawyer*, en étudiant leurs stratégies pour défendre la barrière dans les tribunaux. Comparativement, les *cause lawyers* états-unien en matière de répression de l'immigration sont des juristes qui se retrouvent derrière l'adoption des lois répressives par les États fédérés. En effet, les lois proposées par les États fédérés ne sont pas écrites par les législateurs eux-mêmes mais par des juristes représentant des groupes d'intérêts, des *think-tanks*, ou travaillant pour le gouvernement. Ces juristes s'inspirent des lois votées dans d'autres États. Ainsi, le juriste qui est derrière l'écriture de SB 1070 est Kris Kobach, un avocat du Kansas<sup>1122</sup>. L'activisme de juristes anti-immigrant comme Kris Kobach masque d'autres intérêts qui mobilisent leurs lobbyistes et leurs juristes pour l'adoption de ce type de lois restrictives. C'est le cas des entreprises privées d'incarcération. L'origine de la loi SB 1070 remonte aussi à décembre 2009 à Washington lors d'une réunion du American Legislative Exchange Council (ALEC) une organisation conservatrice qui regroupe des industriels, dont ceux de services pénitentiaires (par exemple Corrections Corporations of America - CCA) et des élus<sup>1123</sup>.

---

<sup>1122</sup> Depuis 2001, il écrit et défend des lois migratoires des États et des municipalités. Son idée est de contribuer à la stratégie de l' « *attrition through enforcement* » en forçant localement les migrants à partir d'eux-mêmes. Entre 2001 et 2003, il est conseiller à l'immigration et à la sécurité frontalière de John Ashcroft, ministre de la Justice de Georges W. Bush. Ce poste lui permet de superviser juridiquement l'application des lois fédérales répressives en la matière et de multiplier les contacts avec les gouvernements fédérés et élus locaux. Puis, il rejoint une filiale juridique de FAIR où il défend les mesures restrictives des municipalités devant les tribunaux. En 2006, il est contacté par Joe Arpaio, shérif de Maricopa, pour défendre le *Human Smuggling Act*. Puis il a été contacté par Russell Pearce dès 2007 pour écrire la loi SB 1070, puis par l'Attorney General de l'Arizona pour la défendre face aux attaques du ministère de la Justice fédérale en 2010. Il a par la suite écrit et aidé d'autres États à défendre des versions similaires de cette loi. En 2012, il apparaît dans l'entourage de Mitt Romney. Khimm Suzy, "The man behind Arizona's Immigration Law", *Mother Jones*, 7 mai 2010. Rau Alia Beard, "Arizona Immigration law crafted by activist", *The Arizona Republic*, 31 mai 2010.

<sup>1123</sup> Russell Pearce se rend tous les ans aux réunions de l'ALEC, comme d'autres parlementaires de l'Arizona qui ont soutenu la loi. Pour les entreprises de services pénitentiaires, l'enfermement des migrants représente un marché important. Pendant la réunion, les participants débattent du langage à adopter dans la loi, et coopèrent autour de ces projets de lois répressifs. Sullivan Laura, « Prison Economics Help Drive Arizona Immigration Law », *National Public Radio (NPR)*, 28 octobre 2010, [www.npr.org/2010/10/28/130833741/prison-economics-help-drive-ariz-immigrationlaw](http://www.npr.org/2010/10/28/130833741/prison-economics-help-drive-ariz-immigrationlaw) (consulté en avril 2013) ; Carlsen Laura, "Meet the private prison lobby", *CounterPunch*, 14 mars 2013 [www.counterpunch.org/2013/03/14/meet-the-private-prison-lobby/](http://www.counterpunch.org/2013/03/14/meet-the-private-prison-lobby/) (consulté en avril 2013).

Après avoir rappelé ces aspects centraux de la judiciarisation du politique en Israël et aux États-Unis, ce qui autorise des stratégies juridiques de la part de juristes (les *cause-lawyers*), nous examinons des séquences de recours aux tribunaux pour défendre les barrières face aux gouvernements et ainsi diffuser le cadrage pro-barrière.

## **1.2. Israël : Gader Le Haim : des *cause lawyers* ?**

Avocats de la cause pro-barrière, Adi Barouch et Ilan Tzion ont adopté deux stratégies différentes pour cela. Dans un premier temps, ils ont tenté d'obtenir que la Cour suprême force le gouvernement à construire la barrière (en vain). Dans un second temps, ils se sont alliés aux juristes du gouvernement et de l'armée pour défendre la barrière.

### **1.2.1. *Attaquer l'État : première séquence***

Le 17 juin 2002, les avocats de Gader Le Haim ont déposé une plainte<sup>1124</sup> contre le Premier ministre, le ministre de la Défense et le ministre de l'Intérieur à la Cour suprême pour que ceux-ci construisent la barrière dans sa totalité sur 360 kilomètres sans plus attendre. Les avocats demandaient aussi aux trois défendeurs de légiférer afin que les Palestiniens soient contrôlés dans des *checkpoints* lors de leur entrée en Israël<sup>1125</sup>. Le 2 janvier 2003, l'État a finalement fourni une réponse aux requérants :

The government committed itself in writing for the very first time, to construct the security fence which would be a continuous defensive line from Beit Shean to the Dead Sea. The State also committed itself to the

---

<sup>1124</sup> Archives de *Fence for Life*, « The Story of the Security Fence », 17 juin 2002. Aucune trace des verdicts concernant cette plainte sur le site de la Cour suprême ni en anglais, ni en hébreu.

<sup>1125</sup> Cette plainte était complétée par un *affidavit* d'Assaf Hefetz (ancien chef de la police). Le 14 août 2002, ils ont joint à cette plainte un extrait du rapport du contrôleur d'État, publié le 31 juillet, critique envers la mise en œuvre du plan de sécurisation de la « zone de suture » adopté par le ministère de la Défense en juillet 2001. Muallem Mazal, "The Great Security plan that came apart at the seams", *Haaretz*, 31 juillet 2002 & "Background / Little change after years of security fence talks", *Haaretz*, 15 août 2002. Nous n'avons pas retrouvé en ligne ces rapports en anglais sur le site du contrôleur d'État. Certaines parties sont confidentielles.

completion of 147 km of the security fence, including a fence from Salem to Elkana, and 21 km fencing along the bypass roads surrounding Jerusalem within six months, by July 2003. In like manner, the State committed itself to complete 45 km of separation fence from Sallem to Beit Shean by December 2003. As for the approximately 200 km south of Elkana to Jerusalem and from there to the Dead Sea, the government stated that the IDF authorities had begun planning a route that would be brought before the ministerial committee on security, in the near future. The State also gave notice that the additional demand for the Security Fence to prohibit transition to Israel except through orderly crossing points was being examined<sup>1126</sup>.

Les avocats sont satisfaits mais souhaitent tout de même obtenir un calendrier plus précis. Le 14 janvier 2003, afin de tester les intentions du gouvernement, ils adressent à l'avocat général de l'État une proposition de retirer la plainte en échange de l'engagement explicite de l'État à construire la barrière selon le calendrier énoncé, ce qui refléterait l'urgence de mettre en œuvre une telle protection, selon les activistes<sup>1127</sup>. Dans une lettre le 11 février 2003, l'État refuse de s'engager. Le 23 février 2003, Gader Le Haïm joint un *affidavit* de la part d'Uzi Dayan estimant que la totalité de la barrière pourrait être construite en 12 mois. Le 3 mars 2003, la Cour suprême rend son jugement dans cette affaire : elle n'oblige pas le Premier ministre à construire la totalité de la barrière au-delà de ce qu'il s'est lui-même engagé à construire. Les juges estiment ne pas être compétents sur cet enjeu. Ils incitent les activistes à continuer leur combat public<sup>1128</sup>. Cette position initiale de non-intervention de la Cour choque les avocats de Gader Le Haïm. De là, naît la rancœur des activistes pour cette Cour, jugée tantôt trop activiste, tantôt non.

Now what happened in the Supreme Court that suddenly the Supreme Court is deciding that it's a political issue it doesn't want to intervene. It is very interesting because here in the Supreme Court of Israel the same judges are intervening in everything. But still in this specific issue they didn't want to do it because they were against the fence themselves. [...]

*Who was leading the Supreme Court?*

---

<sup>1126</sup> Archives de *Fence for Life*, « The Story of the Security Fence », 2 janvier 2003.

<sup>1127</sup> “Should the Prime minister refuse this proposal, and refuse to make a commitment on the final date for completion to the Dead Sea, this would be lifelong proof that the Prime minister did not intend to build the entire Fence at this stage.”. *idem.*, 14 janvier 2003.

<sup>1128</sup> “The High Court does not build fences”, aurait alors dit Aharon Barak. Reinfeld Moshe, “Court rejects plea to speed up seam fence”, *Haaretz*, 4 mars 2003.

Aharon Barak. He... you know when we had the hearing all the media were there and suddenly he said "well I'm not going to intervene it is a political issue, I advise you to take it back". But I did not know why he was doing that... it was recorded and I knew that the Prime minister is hearing what the head of the Supreme Court is saying to him. Up to that time, I was an admirer of Aharon Barak, at that time I understood there is something problematic about this person. Well what happened is that I decided to that I was going to a deadlock because the Supreme Court is saying to the Prime Minister you don't have to do it. So I said to myself I need to do something new. (entretien Tzion 2012).

Pour Ilan Tzion, cette défaite judiciaire face à l'État justifie la structuration du mouvement aux côtés d'Uzi Dayan pour affronter la réticence du gouvernement dans d'autres arènes (législatives et médiatiques). Toutefois en 2004, les activistes réinvestissent la Cour suprême pour cette fois-ci défendre la barrière, aux côtés des avocats représentant l'État, afin d'empêcher les plaintes des Palestiniens sur la détermination du tracé de retarder les travaux de construction.

### 1.2.2. *Défendre l'État : seconde séquence*

À quatre reprises, les activistes de Gader Le Haïm ont demandé à être défenseurs<sup>1129</sup> aux côtés de l'avocat général représentant l'État. Ils obtiennent ainsi l'autorisation d'exprimer leur opinion sur la défense de la barrière lors des audiences relatives à quatre affaires : deux affaires contre le régime de permis imposés par ordres militaires aux Palestiniens résidant dans la « zone de suture », l'affaire dite de la « route 443 », et une affaire contre un amendement de 2003 sur la loi à la citoyenneté et l'entrée en Israël restreignant les réunifications familiales des citoyens arabes israéliens (que nous ne développerons pas<sup>1130</sup>).

---

<sup>1129</sup> Ce statut de défenseur aux côtés de l'État permet aux avocats d'être associés aux services juridiques des ministères attaqués. Cela leur permet aussi d'être associés aux réunions en janvier 2004 au ministère des Affaires étrangères avec l'équipe de juristes défendant la position israélienne devant la CIJ où ils ont pu exprimer leur point de vue : « Israel should deny that the International Court of Justice has any authority in this matter, and that Israel should not participate in the hearing. », Archives de *Fence for Life*, « The Story of the Security Fence », 29 janvier 2004.

<sup>1130</sup> Pour rappel : votée le 31 juillet 2003, la « loi sur la citoyenneté et l'entrée en Israël », interdit l'octroi de la résidence et de la citoyenneté israélienne dans le cadre de réunification familiale de citoyens israéliens (ici essentiellement les citoyens arabes) avec les Palestiniens des Territoires occupés, et avec des citoyens des « États ennemis » (Iran, Irak, Liban et Syrie). La loi vise à limiter les possibilités d'installation des Palestiniens des Territoires en Israël. Cour suprême

Le 6 novembre 2003, HaMoked<sup>1131</sup> a porté plainte contre les décisions militaires du 2 octobre 2003 interdisant l'accès des Palestiniens à la « zone de suture » sans détenir de permis spécifique. Pour cette plateforme d'ONG israélienne de défense des droits des Palestiniens, il s'agit de remettre en cause le régime de permis associé à la construction de la barrière. La plainte conteste donc la légalité de ce régime aux yeux du droit humanitaire international, des droits de l'homme et du droit administratif israélien. Elle dénonce la création d'une ségrégation entre les Israéliens et les touristes internationaux (non concernés par les permis) et les milliers de résidents palestiniens de cette « zone ». En janvier 2004, l'ACRI a déposé une plainte similaire. La Cour suprême a mené des audiences dans le cadre de ces plaintes regroupées<sup>1132</sup> à partir de janvier 2004 jusqu'au 5 avril 2011 quand un jugement a été émis. La Cour Suprême approuve alors l'imposition d'un régime de permis dans l'état mais demande des arrangements « proportionnels » entre sécurité et humanitaire. Dans son intervention le 1<sup>er</sup> décembre 2003, l'État estime que la plainte devrait être annulée car elle est trop générale. Chaque section de barrière est spécifique et doit être examinée comme telle. Il existe des moyens de la part des Palestiniens d'agir contre les ordres militaires, la présente plainte est donc inutile. De plus, une telle action est prématurée sur certains segments de la barrière où les ordres militaires n'ont pas été signés. Le projet de barrière ne peut pas être

---

d'Israël, “HCJ 466/07 Adalah et alli. MK Zahava Gal-On (Meretz-Yahad) v. Attorney General, Ministre de l'Intérieur, la Knesset, Fence for Life, Shurat HaDin, Im Tirtzu, Modern Zionist Movement”, disponible en anglais sur <http://elyon1.court.gov.il/VerdictsSearch/EnglishStaticVerdicts.html> (consulté le 30 octobre 2014). L'ONG israélienne Adalah de défense des droits des Palestiniens d'Israël estime que cette loi détériore les droits des citoyens arabes d'Israël (droit à une vie familiale et principe d'égalité), voir Adalah, « Adalah Case Review: The Israeli Supreme Court's Decision in the Citizenship and Family Unification Law Case », *Adalah's newsletter*, vol. 91, mars 2012.

<sup>1131</sup> Cour suprême d'Israël, “HCJ 9961/03 HaMoked vs. Attorney General representing the State, PMO, MinDef, Seam Zone Commander, WB Commander, Jugement”. Pour un accès aux positions des différentes parties en anglais, voir les documents regroupés sur le site de HaMoked : « The permit regime in the seam zone: HCJ 9961/03 », <http://www.hamoked.org/Case.aspx?cID=Cases0099>. Les positions des parties résumées dans cette sous-section sont tirées de ce site. De plus, les dépositions des parties sont seulement accessibles en hébreu sur le site de la Cour suprême : <http://elyon1.court.gov.il/verdictssearch/HebrewVerdictsSearch.aspx> (sites consultés le 30 octobre 2014).

<sup>1132</sup> Cour suprême d'Israël, “HCJ 639/04 ACRI vs. Commander of IDF Forces in the Judea and Samaria Area et al.”, accessibles en hébreu sur le site de la Cour suprême :

interrompu compte tenu de la situation de « guerre contre le terrorisme » dans laquelle Israël se trouve engagée. Au fur et à mesure des audiences, l'État adapte sa plaidoirie à la jurisprudence de la Cour suprême sur la nécessité de proportionner « sécurité » et « humanitaire »<sup>1133</sup>.

Dans ce processus, quelle est la teneur des interventions des avocats de Gader Le Haïm ? Le 9 février 2004, l'avocat Gilad Rogel, affilié au mouvement, plaide que la Cour n'a aucune autorité pour intervenir dans le tracé<sup>1134</sup>. Le 29 mai 2005, Ilan Tzion plaide que la barrière peut être construite loin de la Ligne verte et que la décision de la CIJ du 9 juillet 2004 ne contraint pas Israël. Le 27 novembre 2006, les activistes ont exprimé devant la Cour leur position, réitérée le 18 février 2007 :

Fence for Life stated that no entry permits should be given to Palestinians because it would constitute a security danger to Israeli citizens and alternatively, the current permit policy should remain in force. If the High Court accepts the appeals, and cancels the need for obtaining entry permits for Palestinians, or if the High Court should make it easier for Palestinians beyond the Fence to obtain permits, this will be a huge security risk for the State of Israel and for its citizens<sup>1135</sup>.

L'argumentaire des activistes est de se situer sur la ligne des « raisons de sécurité » justifiant le recours aux permis pour se ranger du côté du principe de proportionnalité entre « sécurité » et « humanitaire » émis par la Cour. Les activistes font ainsi écho aux arguments de l'État, mais du point de vue de citoyens mobilisés.

#### 1.2.2.2. La route 443

**La route 443** est la principale route de connexion entre les colonies de Cisjordanie et Tel Aviv, Modi'in et Jérusalem. Il s'agit d'une voie très empruntée par les Israéliens comme alternative à l'autoroute 1 reliant Tel-Aviv à Jérusalem (voir notre carte en accompagnement). Elle était aussi empruntée par les Palestiniens

<http://elyon1.court.gov.il/verdictssearch/HebrewVerdictsSearch.aspx> (site consultés le 30 octobre 2014).

<sup>1133</sup> En novembre 2006, les avocats de l'État plaident que le système de permis fournit une solution adéquate aux mouvements des populations, qu'il ne se fonde que sur des raisons de sécurité. Il estime en 2009 que le fonctionnement du régime est satisfaisant.

<sup>1134</sup> Archives de *Fence for Life*, « The Story of the Security Fence », 9 février 2004. Dans les verdicts en hébreu concernant cette affaire sur le site de la Cour suprême, les interventions de Gader Le Haïm ne sont pas transcrites. Il est seulement fait mention de leur participation.

<sup>1135</sup> Archives de *Fence for Life*, « The Story of the Security Fence », 18 février 2007.



pour se rendre à Ramallah. En 2002, suite à des tirs palestiniens sur les voitures israéliennes<sup>1136</sup>, l'armée interdit aux Palestiniens l'accès à cette route. Des *checkpoints* sont construits aux entrées de la route. Les Palestiniens ont dû utiliser les petites routes alentours, impropres au trafic. L'armée a construit en 2007 et 2008 trois autres routes destinées aux Palestiniens uniquement.

En juin 2007, six villages palestiniens autour de la route 443, représentés par ACRI, ont déposé plainte<sup>1137</sup> contre les ordres militaires leur interdisant l'accès à la route auprès de la Cour suprême. Pour ACRI, il s'agit d'une discrimination, d'un excès de pouvoir de la part de l'armée. Le 29 décembre 2009, la Cour rend sa décision. Les ordres militaires doivent être révoqués : le commandant militaire n'a pas l'autorité nécessaire pour cette interdiction, celle-ci est disproportionnée par rapport aux besoins des Palestiniens. À la demande de la Cour, l'armée propose l'établissement de deux nouveaux *checkpoints* où les véhicules palestiniens seraient contrôlés. Elle autorise donc les Palestiniens à utiliser des portions de route pour se rendre d'un village à l'autre, mais pas la totalité de l'artère. La discrimination dans l'accès à la route se poursuit, ce qui questionne l'enjeu de la force contraignante des décisions de la Cour suprême<sup>1138</sup>. Les avocats de Gader Le Haïm ont organisé leur plaidoirie autour de la sécurité des automobilistes israéliens pour défendre le maintien de l'interdiction d'accès des Palestiniens à la route. Ainsi, le 4 juin 2007, Ilan Tzion plaide que cette route est un des axes majeurs empruntée quotidiennement par des milliers d'Israéliens. Des « attaques terroristes » se sont produites sur cette route par le passé, et c'est seulement en limitant l'accès des Palestiniens que ces attaques ont cessé. Donc si la Cour autorise l'accès des Palestiniens à cette route, les attaques vont reprendre<sup>1139</sup>. Le 7

---

<sup>1136</sup> Provoquant la mort de six israéliens, B'tselem, « Route 443 – West Bank road for Israelis Only », 1<sup>er</sup> janvier 2011, [http://www.btselem.org/freedom\\_of\\_movement/road\\_443](http://www.btselem.org/freedom_of_movement/road_443) (consulté en novembre 2014).

<sup>1137</sup> Cour suprême d'Israël, “HCI 2150/07: Ali Hussein Mahmoud Abu Safiya, Beit Sira Village Council Head et 24 al. vs.. Minister of Defense, IDF, Commander of the Benjamin Brigade, Shurat HaDin, Fence for Life”. Jugement et positions disponibles en anglais sur le site de la Cour suprême : <http://elyon1.court.gov.il/verdictssearch/EnglishVerdictsSearch.aspx> (consulté en novembre 2014).

<sup>1138</sup> Suite au jugement, ACRI parle d'un cas éloquent d'« illusion d'État de droit », au regard du décalage dans les décisions de la Cour suprême entre les principes énoncés et les instructions concrètes données aux parties. ACRI, “The illusion of rule of law on route 443”, 25 mai 2010, <http://www.acri.org.il/en/2010/05/25/the-illusion-of-rule-of-law-on-route-443/> (consulté en novembre 2014).

<sup>1139</sup> Cour suprême d'Israël, “HCI 2150/07: Ali Hussein Mahmoud Abu Safiya, Beit Sira Village Council Head et 24 al. vs.. Minister of Defense, IDF, Commander of the Benjamin Brigade, Shurat HaDin, Fence for Life”. Jugement et positions disponibles en anglais sur le site de la Cour

juin 2007, Ilan Tzion estime également que si les Palestiniens ont accès à la route, les Israéliens vont devoir passer par l'autoroute 1 vers Jérusalem, ce qui va entraîner « de sérieux embouteillages ». Cela donnerait aussi l'occasion aux « terroristes » de se rendre facilement dans les centres urbains israéliens pour commettre des attentats. L'argumentaire consiste donc à empêcher les Palestiniens de se déplacer vers Israël.

Ces actions juridiques contre l'État ou aux côtés de celui-ci, contre les anti-Mur, sont un moyen pour les avocats de Gader Le Haïm de diffuser leurs argumentaires pro-barrière lors des plaidoiries. Ils expriment une sorte de sens commun, sioniste, qui complète les explications d'ordre sécuritaire des avocats de l'État et de l'armée. Ils sont bien au cours des années 2000, des *cause lawyers* pour la barrière.

### **1.3. États-Unis : le judiciaire au secours des pro-barrière**

La justice fédérale états-unienne a été amenée à trancher l'affrontement entre État fédéral et États fédérés à plusieurs reprises au sujet de l'immigration. Nous étudions ici deux procès illustratifs de cet affrontement : celui autour de la défense de SB 1070 et celui sur les modalités d'application du *Defered Action for Childhood Arrivals - DACA*.

#### **1.3.1. SB 1070 : "Arizona & Brewer v. USA"**

##### **Contenu de la loi SB 1070**

La loi SB 1070<sup>1140</sup> se divise en plusieurs sections elles-mêmes divisées en articles (*provisions*). Les sections portent sur la coopération des forces de l'ordre dans l'application des lois migratoires, sur l'identification et la criminalisation de la présence des « illegal aliens », sur le trafic, le transport, l'emploi et l'hébergement des « illegal aliens » et sur la lutte contre les gangs. Dans la section 2, la loi autorise les forces de l'ordre à vérifier la situation migratoire de tout étranger (*alien*) « raisonnablement suspecté » d'être « illegal ». Ce contrôle des documents

---

suprême : <http://elyon1.court.gov.il/verdictssearch/EnglishVerdictsSearch.aspx> (consulté en novembre 2014).  
<sup>1140</sup> State of Arizona, Senate, 2010, "Senate Bill 1070", <http://www.azleg.gov/legtext/49leg/2r/bills/sb1070s.pdf> (consulté en novembre 2014).

migratoires est autorisé lors d'un contrôle, d'une détention ou d'une arrestation dans le cadre de l'application d'une loi locale ou de l'État (par exemple un excès de vitesse ou une conduite en état d'ivresse). C'est cet article 2(b) qui est le plus controversé de par le flou entourant la notion de « *reasonable suspicion* ». Il spécifie à ce sujet que ni la « race, la couleur ou l'origine nationale » ne peuvent aboutir à un contrôle.

La loi SB 1070 devait prendre effet le 29 juillet 2010. Son application a été bloquée par deux séries de procès dans les cours de district et cours d'appel fédérales (ici la 9th Circuit Court) puis la Cour suprême. Dès mai 2010, les premiers procès ont été enclenchés par l'ACLU, le MALDEF, le NILC<sup>1141</sup> aux motifs que la loi viole la *Supremacy Clause* (l'État fédéré d'Arizona ne peut pas prendre ce type de lois qui en matière d'immigration sont du ressort de l'État fédéral), le premier amendement sur la liberté d'expression, le quatrième amendement sur la protection contre des recherches abusives, et l'égalité de protection derrière la loi. Le 6 juillet 2010, le ministère de la Justice fédéral attaque lui aussi la loi au motif de la violation de la *Supremacy Clause*<sup>1142</sup> seulement. Les avocats de la gouverneure estiment que la juge fédérale doit rejeter les plaintes aux motifs que la discrimination raciale n'est pas avérée mais spéculée et que la loi est prête à faire face à ces situations<sup>1143</sup>. Le 28 juillet 2010, la juge fédérale bloque l'application de l'article 2(b), et trois autres sections<sup>1144</sup>, ce qui empêche l'application de la loi. Un mois plus tard, Jan Brewer forme appel de ces blocages auprès de la cour d'appel fédérale, qui maintient le

---

<sup>1141</sup> Respectivement l'American Civil Liberties Union créé en 1920 pour défendre les droits individuels inscrits dans la Constitution, le Mexican American Legal Defense and Education Fund créé en 1968 pour défendre le droit des migrants ou citoyens hispaniques, et le National Immigration Law Center créé en 1979 défendant les droits des immigrants et leurs familles.

<sup>1142</sup> Department of Justice, Office of Public Affairs, "Citing Conflict with Federal Law, Department of Justice Challenges Arizona Immigration Law", 6 juillet 2010, <http://www.justice.gov/opa/pr/citing-conflict-federal-law-department-justice-challenges-arizona-immigration-law> (consulté en novembre 2014).

<sup>1143</sup> D'après la demande de rejet de la plainte par les avocats de la gouverneure de l'Arizona postée en ligne : « Arizona's Immigration Enforcement Laws », National Conference of State Legislatures - NCSL <http://www.ncsl.org/documents/immig/2010ArizonaDismiss.pdf> (consulté en novembre 2014).

<sup>1144</sup> La section 2(b) autorise les contrôles policiers, la section 3 fait de l'absence de papier un crime, la section 5 criminalise le travail clandestin et la section 6 autorise un agent de police à arrêter sans mandat une personne suspectée d'être clandestine. « Arizona's Immigration Enforcement Laws », National Conference of State Legislatures - NCSL, <http://www.ncsl.org/research/immigration/analysis-of-arizonas-immigration-law.aspx> (consulté en novembre 2014).

jugement de la cour inférieure le 11 avril 2011<sup>1145</sup>. En août 2011, Jan Brewer décide donc de former un pourvoi contre ce blocage fédéral et d'obtenir l'avis de la Cour suprême sur la constitutionnalité de ces quatre sections et articles<sup>1146</sup>.

Le 25 juin 2012, la Cour suprême estime que l'article 2(b) n'empiète pas sur les lois fédérales<sup>1147</sup>. Les trois autres sections sont jugées contraires aux pouvoirs du Congrès en la matière<sup>1148</sup>. En conséquence, cette décision de la Cour Suprême sur SB 1070 détermine les possibilités de législation des États fédérés en matière de contrôle migratoire. La Cour suprême ne se prononce toutefois que sur des questions de répartitions de compétences entre pouvoir des États et pouvoir fédéral et non pas rapport aux violations de la Constitution (dont les questions de possibles discriminations raciales<sup>1149</sup>). Par voie de conséquence de ce jugement, la même juge fédérale qui avait bloqué l'application de la loi autorise l'application de l'article 2(b). Jan Brewer décide alors de poursuivre le combat autour d'autres sections bloquées par la cour d'appel fédérale mais sur lesquelles la Cour suprême ne s'est pas prononcée<sup>1150</sup>. Quatre ans après son vote, la loi SB 1070 a en fait été détricotée par les décisions successives de la justice fédérale<sup>1151</sup>. Néanmoins, l'article 2(b) est aujourd'hui en application et autorise les contrôles d'immigration

---

<sup>1145</sup> Immigration Policy Center, "Arizona SB1070, Legal Challenges and Economic Realities", mise à jour août 2011, <http://www.immigrationpolicy.org/clearinghouse/litigation-issue-pages/arizona-sb-1070%E2%80%8E-legal-challenges-and-economic-realities> (consulté en novembre 2014).

<sup>1146</sup> Supreme Court of the United States, "State of Arizona and Janice K. Brewer v. United States of America", Petition for a writ of certiorari, 10 août 2011, <http://sblog.s3.amazonaws.com/wp-content/uploads/2011/08/AZ-petition-on-SB-2070.pdf> (consulté en novembre 2014).

<sup>1147</sup> Supreme Court of the United States, "Syllabus, Arizona et al. v. United States", 25 juin 2012, <http://www.supremecourt.gov/opinions/11pdf/11-182b5e1.pdf> (consulté en novembre 2014).

<sup>1148</sup> Rojas Leslie Berestein, "Supreme Court upholds key provision of SB 1070, strikes down the rest", 89.3 KPCC, *Southern California Public Radio*, 25 juin 2012.

<sup>1149</sup> La Cour estime que la loi peut être sujette à des contestations futures sur la base de possibles cas de profilage racial. Liptak Adam, "Blocking Parts of Arizona Law, Justices allow its Centerpiece", *New York Times*, 25 juin 2012.

<sup>1150</sup> State of Arizona, Office of the Governor, "Statement by Governor Jan Brewer", 25 juin 2012, <http://fr.scribd.com/doc/98190302/Gov-Jan-Brewer-s-statement-on-Arizona-v-US> (consulté en novembre 2014). Le 27 septembre 2012, Jan Brewer demande donc au juge fédéral d'annuler le blocage de la Cour d'appel sur une section ("Brewer appeals ruling on one part of Arizona immigration law", *Associated Press for Arizona Republic*, 27 septembre 2012). Le blocage est maintenu en octobre 2013. Jan Brewer fait appel et demande un nouvel avis de la Cour suprême sur cette section. Le 21 avril 2014, la Cour suprême refuse de mener des audiences sur cette section, *de facto* validant les blocages décidés par la cour d'appel. Kiefer Michael, "The US Supreme Court denies review of SB 1070 statutes", *The Arizona Republic*, 21 avril 2014.

<sup>1151</sup> En novembre 2014, la juge fédérale Susan Bolton a bloqué l'article définissant le trafic de clandestins comme un crime en Arizona au motif que la poursuite pour trafic d'êtres humains est du ressort du pouvoir fédéral. Fischer Howard, "US judge strikes down another part of SB 1070", *Arizona Daily Star*, 8 novembre 2014.

par la police. La prérogative de contrôle des indésirables entre État fédéral et Arizona se joue donc dans les tribunaux.

### 1.3.2. *DACA ou la bataille des executive orders*

Le **DREAM Act** (*Development Relief and Education of Alien Minors Act*) est une proposition de loi circulant au Congrès depuis 2001. S'il était adopté, il mettrait en place un processus d'accès à la citoyenneté pour des jeunes migrants diplômés ou ayant effectué deux ans de service militaire. En mai 2011, une dernière tentative soutenue par B. Obama, a été menée pour réintroduire le DREAM Act au Sénat, en vain.

Face au blocage du Congrès en matière de réforme migratoire, le 15 juin 2012, le président Obama a annoncé que son administration cesserait d'expulser les jeunes migrants qui remplissent les critères définis dans la version du DREAM Act de 2011<sup>1152</sup>. Le 15 août 2012, les DREAMers<sup>1153</sup> déposent donc leur demande de participation au programme intitulé *Deferred Action for Childhood Arrivals* (DACA), ce qui leur permet de rester aux États-Unis pendant deux ans renouvelables avec autorisation de travailler. L'initiative de la Présidence qui agit alors par arrêté (*executive order*), pour contourner l'obstruction du Congrès, a suscité une vague de rejet notamment en Arizona où ce même 15 août, la gouverneure a émis un arrêté interdisant l'octroi de permis de conduire aux DREAMers titulaires du programme présidentiel. La justice fédérale a progressivement été amenée à trancher cet autre exemple d'affrontement entre Arizona et Washington D.C.

L'ACLU, le NILC et le MALDEF et l'Arizona Dream Act Coalition (ADAC) ont alors attaqué Jan Brewer sur la constitutionnalité de son arrêté auprès de la Cour

---

<sup>1152</sup> Soit les personnes arrivées aux États-Unis avant l'âge de 16 ans, qui peuvent prouver qu'elles ont résidé cinq années consécutives aux États-Unis, qu'elles sont diplômées, qu'elles possèdent un casier judiciaire vierge et qu'elles ont moins de 30 ans.

<sup>1153</sup> Un mouvement de jeunes migrants non autorisés diplômés, les DREAMers, se mobilise depuis 2007 auprès des élus au Congrès pour que soit adopté le DREAM Act. Pour une découverte de cette mobilisation : Wong Kent *et al.*, *Undocumented and Unafraid: Tam Tran, Cinthya Felix, and the Immigrant Youth Movement*, UCLA Center for Labor Research and Education, 2012 & Simonneau Damien, "You may say I'm a DREAMer, but I'm not the only one", blog *En attendant* le 6 novembre, 26 septembre 2012,

fédérale du district de Phoenix. Leur argument est que l'arrêté interfère dans les lois fédérales et viole le 14<sup>ème</sup> amendement en légitimant une discrimination envers les DREAMers. Le 7 juillet 2014, les juges fédéraux ont bloqué l'application de l'arrêté<sup>1154</sup>. Jan Brewer a formé appel. La cour d'appel a demandé un avis au ministère de la Justice fédérale qui a estimé que l'arrêté discrimine entre les migrants DACA et les autres immigrants qui peuvent obtenir, eux, des permis de conduire. L'argumentaire des avocats de Jan Brewer repose sur la peur que l'obtention de ces permis de conduire soit ensuite utilisée pour frauder l'accès aux services publics. Les plaignants estiment que cet arrêté empêche les migrants de mener une vie normale. Cet épisode judiciaire s'est conclu le 17 décembre 2014 lorsque la Cour suprême a refusé d'examiner une demande de délais émise par la gouverneure de l'Arizona pour préparer un appel contre les blocages de son arrêté. La cour d'appel a aussitôt demandé à ses instances inférieures d'émettre des décisions pour empêcher la mise en œuvre de l'arrêté de l'Arizona<sup>1155</sup>. La gouverneure ne peut donc refuser des permis de conduire aux bénéficiaires du DACA.

Dans ces deux batailles judiciaires opposant l'Arizona et l'administration fédérale, les lois migratoires des États fédérés sont finalement détricotées par les décisions successives. Ce qui se trame derrière la mise en scène de cet affrontement sur des mesures migratoires ou de sécurité est la répartition des compétences entre États fédérés et État fédéral conformément à des conceptions distinctes du fédéralisme états-unien. C'est du moins l'analyse du porte-parole de la gouverneure de l'Arizona :

Rather than secure U.S. borders or enforce existing federal immigration laws, the Obama administration continues to afford preference and privileges to people who enter our country illegally and whose presence is

---

<https://enattendle6novembre.wordpress.com/2012/09/26/you-may-say-im-a-dreamer-but-im-not-the-only-one/>

<sup>1154</sup> ACLU, "Federal appeals court rules Arizona must end ban on drivers' licenses for dreamers", Press release, 7 juillet 2014, <https://www.aclu.org/immigrants-rights/federal-appeals-court-rules-arizona-must-end-ban-drivers-licenses-dreamers> (consulté en novembre 2014).

<sup>1155</sup> Gonzalez Daniel, "9th Circuit to Judge: Lift ban on licenses for dreamers", *The Arizona Republic*, 17 décembre 2014.

unauthorized," Wilder said. "States, not the Obama administration, have the right to determine who is issued a driver's license"<sup>1156</sup>.

En conclusion du parcours de l'affrontement entre pro-barrière et leurs gouvernements, l'arène judiciaire est également le lieu de diffusion du cadrage pro-barrière. L'affrontement ne prend pas la même forme. En Israël, après avoir tenté de forcer le gouvernement par des actions juridiques, les acteurs pro-barrière viennent finalement teinter de points de vue citoyens les arguments sécuritaires de l'État devant la Cour suprême contre ceux défendant les droits des Palestiniens. Aux États-Unis, au-delà des questions de sécurité ou d'immigration se trame plutôt un affrontement sur les répartitions de compétences au sein du système fédéral états-unien.

### 3. Les arènes médiatiques

L'affrontement des pro-barrière avec leur gouvernement se joue également dans les arènes médiatiques. Lorsqu'elle est médiatisée, la matérialité des « barrières » parle aux représentations des citoyens. Les acteurs pro-barrière le savent et recourent à l'organisation d'actions pour susciter l'intérêt des médias. La diffusion du cadrage pro-barrière dépend donc du traitement par les médias dominants d'un enjeu de sécurité aux confins. Nous comparons la diffusion d'un cadrage pro-barrière dans les arènes médiatiques israélienne et états-unienne<sup>1157</sup>. Elle résulterait d'une co-construction d'événements et de discours pro-barrière menée par les acteurs pro-barrière en collusion avec les cadrages médiatiques. D'une part donc, les médias dominants israéliens et états-uniens relaient les initiatives pro-barrière en fonction des intérêts propres et de la polarisation idéologique de ces médias.

---

<sup>1156</sup> Billeaud Jacques, "Obama administration urges rejection of Jan Brewer's appeal", *Huffington Post*, 30 septembre 2014.

<sup>1157</sup> Pour nous, il est ici plutôt question de travail de cadrage et non d'influence que nous ne sommes pas en mesure d'inférer. Cela nécessiterait une étude de réception des images. Nous ne pouvons que supposer un rapport entre visions dominantes pro-barrière véhiculées dans les médias et dans la société. Bourdon Jérôme, *Introduction aux médias*, Paris, Montchrestien Lextenso édition, « Clefs Politique », 3<sup>ème</sup> éd., 2009, p. 68.

Les médias en fabriquant des « évènements<sup>1158</sup> » et des discours pro-barrière fabriquent « une représentation sociale, qui, même lorsqu'elle est assez éloignée de la réalité, perdure malgré les démentis et les rectifications postérieures parce qu'elle ne fait, bien souvent, que renforcer les interprétations spontanées et mobilise donc d'abord les préjugés et tend, par-là, à les redoubler<sup>1159</sup> ». D'autre part, les acteurs pro-barrière élaborent des stratégies pour diffuser dans les médias leur cadre d'interprétation. Ils recherchent la médiatisation en élaborant des actions symboliques et en multipliant des prises de positions publiques. Pour valider cette hypothèse d'une co-construction d'évènements et de discours médiatiques pro-barrière, nous nous fondons sur des documents télévisuels mobilisant ces acteurs pro-barrière. Nous décrivons des séquences de traitement médiatique de l'enjeu de sécurisation des confins, et ainsi envisageons la co-construction<sup>1160</sup>. Avant d'entrer dans la co-construction et l'affrontement des pro-barrière avec leurs gouvernements, nous présentons les biais idéologiques des médias télévisuels israéliens et états-uniens dans le traitement des enjeux de sécurité des confins.

### **1.1. Biais des médias israéliens et états-uniens**

Les secteurs des médias israéliens et états-uniens présentent la similarité de suivre le modèle libéral de gestion des médias où « les critères commerciaux d'évaluation du travail [journalistique] gagnent du terrain sur le souci de défense collective, sur les ambitions artistiques, sur les idéaux civiques<sup>1161</sup> ». Cette tendance s'illustre notamment par la concentration des médias par une poignée de groupes privés<sup>1162</sup>.

---

<sup>1158</sup> Un « événement » est le résultat de la mobilisation des médias autour de quelque chose qu'ils s'accordent, pour un certain temps à considérer comme tel selon Champagne Patrick, « La vision médiatique », in Bourdieu Pierre (dir.), *La misère du monde*, Paris, Seuil, 1993, p. 65.

<sup>1159</sup> *Ibid.*, p. 62.

<sup>1160</sup> Il ne s'agit donc pas ici de mener une analyse de contenu, ni de mener une analyse sémiologique ni lexicologique, caractéristiques des travaux de sociologie des médias pour identifier le message des médias sur un enjeu, mais plutôt de voir comment se co-construisent des évènements médiatiques pro-barrière.

<sup>1161</sup> Bourdon Jérôme, *op. cit.*, p. 137.

<sup>1162</sup> En Israël, depuis la fin des années 1990, quatre groupes multimédias contrôlent la presse et la télévision aux côtés du groupe audiovisuel public : *Yediot, Maariv, Shochen* et celui de Sheldon Addelson, Bourdon Jérôme, «The Media», in Alain Dieckhoff (dir.), *op. cit.*, 2013 (chap. 34). Aux États-Unis depuis le milieu des années 1980, cinq groupes contrôlent la quasi-totalité des médias :



Ces groupes imposent leurs rythmes et leurs pratiques à d'autres domaines d'activité, dont l'activité politique, à tel point que tout succès social ou politique majeur doit comporter une dimension médiatique<sup>1163</sup>. Le triomphe du modèle libéral de gestion des médias s'ancre autour de la télévision généraliste, et ce malgré le développement des « nouveaux médias » internet. Les acteurs pro-barrière ont abondamment recours à internet (voir chapitre cinq), mais il permet d'atteindre un public déjà converti. La cause pro-barrière y entre en compétition avec d'autres causes pour atteindre le média le plus massif qui demeure la télévision<sup>1164</sup>. Les médias traditionnels, avec en tête la télévision, déterminent les enjeux dignes d'intérêt et constituent l'essentiel des reportages, qui sont ensuite reformatés et repris par des médias internet. Voilà pourquoi nous nous focalisons sur les interventions pro-barrière sur les chaînes de télévision dominantes aux États-Unis et en Israël où la co-construction d'évènements et de discours pro-barrière entre journalistes et activistes est détectable<sup>1165</sup>. Dans un premier temps, nous envisageons les biais idéologiques de ces médias télévisuels.

### 1.1.1. *Le discours de « la menace latino » aux États-Unis*

Dans la production des informations à la télévision états-unienne, la rentabilité économique des programmes prédomine. Les médias états-uniens sont les plus commercialisés au monde et l'obsession des évaluations d'audience corolaire du

---

*Time Warner, Disney, Viacom, News Corporation et Bertelsmann*. Prémont Karine, "Chapitre 7. Le paradoxe de la concentration des médias. Plus de nouvelle, moins d'information", *La télévision mène-t-elle le monde ?*, Québec, Presses de l'université du Québec, 2006, p. 174.

<sup>1163</sup> Ainsi en Israël, l'apparition de médias privés dans les années 1990 a accompagné la mutation du modèle démocratique israélien d'une démocratie centrée sur les partis dominants à ce que Yoram Peri nomme « une démocratie centrée sur les médias ». Les médias et la politique y sont entrelacés et la politique a épousé la logique médiatique, Peri Yoram, *Telepopulism. Media and Politics in Israel*, Stanford, Stanford University Press, 2004, p. 4.

<sup>1164</sup> Nous partageons en cela les analyses de Gadi Wolfsfeld pour qui seulement une infime fraction des cycles d'informations provient de la blogosphère. Wolfsfeld Gadi, *Making sense of Media and Politics*, London, New York, Routledge, 2011, p. 17-21.

<sup>1165</sup> Pourquoi insister ici sur des documents télévisuels ? Outre le fait que la télévision est un média de masse, elle présente des informations mises en images et crée un effet de dramatisation susceptible de générer des émotions collectives (Champagne Patrick, art. cit., p. 62), ce qui semble *a priori* être l'objectif des acteurs pro-barrière au regard de leur récit. Le recours aux images (dont la « barrière », image de la sécurité aux confins par excellence) semble désigner une réalité indiscutable et ce malgré un processus de construction et de sélection. Ainsi, nous estimons que c'est au niveau des documents télévisuels que se situe la force du discours pro-barrière et que les opérations de cadrage peuvent être décelées.

prix des publicités angoisse les producteurs. Cette commercialisation aboutit à la détérioration du contenu social et politique des informations et tend par le jeu de la concurrence à homogénéiser leur contenu en privilégiant des reportages traditionnels, peu radicaux ou critiques pour conserver l'audience<sup>1166</sup>. Les *soft news* (crime, météo, potins) sont alors privilégiés au détriment des *hard news* (politique nationale et internationale). L'impératif d'assurer l'accès des annonceurs au public au détriment du traitement approfondi des situations va de pair avec l'entretien du biais idéologique des chaînes de télévision où l'idéologie de la chaîne doit correspondre aux attentes supposées de son public<sup>1167</sup>. Les réseaux nationaux adoptent un positionnement plutôt consensuel et centriste pour s'attirer l'électorat médian, les trois chaînes câblées (CNN, Fox News et MSNBC) adoptent un biais partisan, ce qui relève d'une stratégie commerciale pour s'attirer l'attention d'un segment particulier du public<sup>1168</sup>. La production des informations à la télévision américaine est donc marquée par de fortes distorsions<sup>1169</sup>. Elles vont dans le sens d'une position dominante consensuelle qui affecte au minimum les mesures de parts de marché et d'audiences. Les enjeux sociaux et politiques sont simplifiés selon des formules devenues routinières<sup>1170</sup>.

---

<sup>1166</sup> Prémont Karine, *op. cit.* (chapitre 7).

<sup>1167</sup> Kernell Samuel, Jacobson Gary C., Kousser Thad, *The logic of American Politics*, Los Angeles, Sage, CQPress, 2012, 5<sup>th</sup> édition, p. 649 (« Chapter 14 – The News media »).

<sup>1168</sup> Ainsi, le positionnement conservateur de Fox News, et celui plutôt pro-démocrate de MSNBC est dû à la stratégie de s'adresser à des segments insatisfaits par le traitement des informations de CNN. Pour cela, Fox News et MSNBC recrutent des présentateurs respectivement conservateurs et libéraux, *idem*. Ces biais partisans sont un des facteurs de la polarisation de la vie politique américaine. En effet, le public sélectionne les informations conformes à ses opinions et à son jugement de la crédibilité des chaînes. Il recherche des sources d'informations conformes à ses points de vue pour interpréter les situations présentées (Pew Research Center, Journalism and Media, Mitchell Amy *et alli.*, "Political Polarization & Media Habits", 21 octobre 2014, <http://www.journalism.org/2014/10/21/political-polarization-media-habits>, consulté en décembre 2014).

<sup>1169</sup> Prémont Karine, *op. cit.*, p. 155, p. 161, p. 167.

<sup>1170</sup> Kathleen Hall Jamieson relève cinq modes de simplification des informations télévisées : « *Appearance versus reality* » : le reportage cherche à révéler la vérité derrière un enjeu ; « *Little guys versus big guys* » : un thème populiste mais classique à la télévision états-unienne où est dénoncé l'augmentation de salaire d'un patron ou l'état d'un prêt bancaire sur un petit propriétaire ; « *Good versus evil* » pour vanter les vertus héroïques de la police contre les criminels par exemple ; « *Efficient versus the inefficient* » : des reportages où certaines dépenses fédérales sont dénoncées ; et enfin « *Unique or bizarre events versus the routine* », les *soft news* par excellence, évoquant la météo, les animaux ou ce qui se passe dans le reste du monde. Jamieson Kathleen Hall, *The Interplay of Influence: News, Advertising, Politics and the Mass Media*, Belmont, California: Wadsworth Publishing Co., 2000, 5<sup>th</sup> ed.

Qu'en est-il des distorsions en matière de traitement des questions de sécurité frontalière et d'immigration ? Leo Chavez analyse comment les médias ont contribué à produire ce qu'il nomme le « récit de la menace latino » (« *the latino threat narrative* ») et dans lequel s'ancre la demande de « barrière frontalière ». Ce récit établit que : «Latinos are not like previous immigrant groups, who ultimately became part of the nation [...] Latinos are unwilling or incapable of integrating, of becoming part of the national community. Rather they are part of an invading force from south of the border that is bent on reconquering land that was formerly theirs (the US SouthWest) and destroying the American way of life<sup>1171</sup>». Depuis les années 1970, ce récit est aujourd'hui coproduit par les grands médias avec les acteurs anti-immigrants lors d'évènements médiatiques comme par exemple l'épisode des Minutemen de 2005-2006<sup>1172</sup>. Examinant la construction de ce même événement médiatique, Roxanne Doty estime également que les chaînes de télévision et de radio conservatrices ainsi que les informations des chaînes câblées ont contribué à produire un sentiment de crise et à propager la nécessité de sécuriser la frontière et de réprimer l'immigration non autorisée<sup>1173</sup>.

Le rôle des médias conservateurs comme Fox News dans la production d'évènement pro-barrière est crucial pour entretenir le discours de la « menace latino ». À titre d'exemple, *Media Matters* estime qu'entre le 13 avril 2010 et le 9 juin 2011, 62 % des invités dans les programmes de *Fox News* étaient anti-immigrant<sup>1174</sup>. Dans le contexte d'adoption de la loi SB 1070, ils ont insisté sur le

---

<sup>1171</sup> Chavez Leo R., *The Latino Threat. Constructing immigrants, citizens and the nation*, Stanford, Stanford University Press, 2013, 2<sup>nd</sup> ed., p. 3.

<sup>1172</sup> *Ibid.* (chap. 6).

<sup>1173</sup> Roxanne L. Doty note que les apparitions télévisuelles des *Minutemen* sur Fox News ou encore dans Lou Dobbs sur CNN sont biaisées : les journalistes traitent plus favorablement les leaders *Minutemen* que ceux invités à « débattre » qu'ils soient de la Border Patrol, des chercheurs, ou des représentants d'ONG contre la militarisation de la frontière. Doty Roxane Lynn, *The Law into their own hands, Immigration and the Politics of Exceptionalism*, Tucson, The University of Arizona Press, 2009, p. 66 et 68.

<sup>1174</sup> Créée en 2004, Media Matters for America est une ONG œuvrant sur internet qui surveille, analyse et corrige les informations conservatrices dans les médias états-uniens. Elle entend ainsi lutter contre la désinformation. Media Matters for America, Uwimana Solange, « Report: In Immigration Coverage, Fox Shuns Pro-Immigrant Voices », 27 octobre 2011, <http://mediamatters.org/research/2011/10/27/report-in-immigration-coverage-fox-shuns-pro-im/183143> (consulté en décembre 2014).

manque de sécurité frontalière décrivant la zone comme hors de contrôle<sup>1175</sup>. Ces médias construisent donc une communauté nationale imaginaire en produisant des lignes d'inclusion et d'exclusion autour de la figure médiatiquement rentable de l'« *illegal alien* »<sup>1176</sup>. Les médias conservateurs créent ainsi un vrai « spectacle politique » qui contribue à construire la réalité et à produire le migrant en « *alien* », dangereux et potentiel ennemi.

### 1.1.2. *En Israël, « effacer le sentiment de culpabilité » sur l'occupation*

L'histoire des médias israéliens est étroitement liée à la réalisation du projet sioniste<sup>1177</sup>. Ce rôle dans la défense du récit national sioniste est à la source des distorsions dans le traitement médiatique des situations d'occupation et plus généralement du rapport avec le monde arabe. À ce titre, les médias fabriquent de la signification et du consentement sur ces sujets<sup>1178</sup>. Les situations d'occupation, le vécu des Palestiniens et la conduite des actions de l'armée en Territoires occupés n'apparaissent que dans peu de reportages télévisés<sup>1179</sup>. Le traitement médiatique de l'occupation obéit à la règle du consensualisme<sup>1180</sup>. Par conséquent, « Le public israélien – en partie par choix – vit dans un *black-out* [silence

---

<sup>1175</sup> Au moment du lancement de l'appel aux dons *Build the Border fence*, des images de migrants prises par des agents de CBP escaladant les « barrières » sont, par exemple, diffusées régulièrement dans les programmes de la chaîne en juillet 2011, visant à créer une impression de désordre chez les téléspectateurs. Media Matters for America, Berrier Justin, “Fox Hypes Photo Of One Man Climbing Border Fence To Fearmonger Over Border Security”, 7 juillet 2011, <http://mediamatters.org/research/2011/07/07/fox-hypes-photo-of-one-man-climbing-border-fenc/173186>. (consulté en décembre 2014).

<sup>1176</sup> Chavez Leo R., *op. cit.*, p. 5.

<sup>1177</sup> Peri Yoram, *op. cit.*, p. 2 et Ouzi Elyada, « L'histoire des médias en Israël. Jalons et recherches », *Le temps des médias*, automne 2004, n°3, p. 253-270. Les médias, comme l'Éducation nationale ou d'autres agents de socialisation, ont contribué auprès de leurs publics à faire internaliser la centralité du militaire et de la guerre, à les faire accepter comme inévitables et justifiées. Peri Yoram, “Intractable Conflict and the Media”, in Sheffer Gabriel, Barak Oren (eds.), *Militarism and Israeli Society*, Bloomington & Indianapolis, Indiana University Press, 2010, p. 96.

<sup>1178</sup> Peri Yoram, *ibid.*, p. 100.

<sup>1179</sup> *Ibid.*, p. 115.

<sup>1180</sup> Compte tenu de la forte camaraderie et proximité des journalistes israéliens ainsi que de leur dépendance aux informations de l'armée (Cypel Sylvain, *Les emmurés : la société israélienne dans l'impasse*, Paris, La Découverte, coll. « Cahiers Libres », 2005, p. 270), les pressions des pairs agissent pour harmoniser et coordonner les informations (Peri Yoram, *ibid.*, p. 112). Les journalistes qui veulent montrer l'occupation sont considérés comme non patriotiques et marginalisés.

médiatique] total et dans l'absence d'informations sur l'étendue des dommages et de la mort situés à quelques kilomètres de chez lui<sup>1181</sup> ». Daniel Dor propose une thèse pour expliquer ce biais médiatique quant au traitement de l'occupation : la suppression des informations qui peuvent impliquer un sentiment de culpabilité du public juif israélien au profit de l'accentuation du sentiment de victimisation, de l'usage rhétorique du sarcasme et au renvoi de responsabilités des violences au côté palestinien. Ce « besoin désespéré de supprimer, de rejeter et de contourner le sentiment de culpabilité<sup>1182</sup> » est, selon lui, particulièrement caractéristique de la période entre l'échec des accords d'Oslo et le début de la Seconde *Intifada*. Cette distorsion vise à faire reposer sur les Palestiniens, seulement, la responsabilité de l'échec des négociations d'Oslo et la reprise des violences pour mieux mobiliser autour du consensus sur la réponse armée à l'*Intifada*<sup>1183</sup>. Daniel Dor estime que tous les médias partagent en commun le sentiment de déculpabiliser le public, mais divergent dans la critique du gouvernement au moment de l'opération Rempart du printemps 2002. Ainsi, la deuxième chaîne commerciale a gardé pendant toute l'opération une ligne éditoriale « patriotique » soutenant les choix d'Ariel Sharon.

---

<sup>1181</sup> Warschawski Michel, Sibony Michèle, *A contre cœur. Les voix dissidentes en Israël*, Paris, éditions Textuel, 2003, p. 47. Nous nuancerons toutefois le « total » dans cette citation écrite pendant la Seconde *Intafada*. La couverture médiatique de l'occupation est évolutive. Des événements sensationnels sont construits et diffusés (tirs de roquettes, enlèvement de soldats, affrontements violents lors de manifestations, etc...). Néanmoins, le quotidien de l'occupation, ce que Amira Hass nomme la « routine de la catastrophe » (expulsions, destructions de maisons, arrestations, répressions de manifestations, contrôles) n'intéresse pas les médias israéliens. Hass Amira, « In remote Palestinian villages, catastrophe becomes routine », *Haaretz*, 21 mai 2012.

<sup>1182</sup> Dor Daniel, *The suppresion of Guilt. The Israeli Media and the Reoccupation of the West Bank*, London, Ann Arbor, Michigan, Pluto Press, 2005, p. 3, notre traduction.

<sup>1183</sup> Cette période est marquée par un changement du discours médiatique : d'un discours de résolution de conflit et de déclin relatif de l'éthos militaire qui accompagnait le processus de paix à un discours militaire sioniste au début de la Seconde *Intifada*. Selon une autre étude de Daniel Dor (Dor Daniel, « All the News that Fits: The Israeli Media and the Second Intifada », dossier « Media and the Second Intifada », *Palestine-Israel Journal*, 2003, vol.10, n°2), ce nouveau discours repose sur cinq présupposés : 1) Ehoud Barak a tout fait pour parvenir à un accord avec Yasser Arafat. En juillet 2000 à Taba, il a présenté une « offre généreuse » de retrait des Territoires ; 2) Arafat l'a refusé ce qui a permis de révéler les « vraies intentions » du leader palestinien qui ne recherchait pas la paix ; 3) Arafat a ensuite organisé le soulèvement palestinien qui s'est traduit par les attentats terroristes pour faire pression sur Israël ; 4) Face à ces violences, Israël a répondu avec modération sans s'en prendre aux civils palestiniens contrairement aux attentats-suicides ; ce qui tend à démontrer les différences inhérentes aux deux cultures ; et 5) tous les actes de violences sont dirigés par Arafat, Israël n'a que passivement répondu et est prêt à revenir à la table des négociations quand les violences cesseront. Selon Daniel Dor, les médias ont fourni à leur public une vision biaisée des négociations et du déclenchement de l'*Intifada* jouant sur l'anxiété supposée du public. Sous le gouvernement d'unité nationale de Sharon (2001-2003), les médias ont reflété et exacerbé la peur partagée des Israéliens face aux attentats. Dans ce contexte, le 11 septembre a permis aux médias de dresser des analogies entre Arafat et Ben Laden créant une confiance parmi le public israélien sur la justesse du « combat contre le terrorisme » et le patriotisme de la couverture de la lutte contre les attentats.

Canal 2 célèbre le sentiment d'unité nationale, soutenant les soldats et n'octroyant pas de place à l'opposition au gouvernement. Elle assume un discours identitaire du « nous » en guerre contre « eux »<sup>1184</sup>. La première chaîne publique, Canal 1, a combiné patriotisme général avec une critique profonde d'Ariel Sharon qui s'est progressivement généralisée dans les médias. Cette critique médiatique repose, selon Daniel Dor<sup>1185</sup>, sur trois éléments : ne pas avoir de plan clair pour lutter contre le terrorisme ; d'utiliser la force de manière disproportionnée ; et refuser de construire la « barrière de sécurité ». Pour Daniel Dor, ces distorsions fournissent un sentiment de sécurité et de confort sur l'identité sociale du public, majoritairement juif israélien<sup>1186</sup> plutôt que de défendre les intérêts de l'establishment qui est critiqué tant que cela reste dans le consensus patriotique. Ce mécanisme médiatique permet, comme aux États-Unis, d'entretenir la représentation de la communauté imaginaire nationale<sup>1187</sup>.

Concernant le traitement des situations aux confins, les médias télévisuels dominants israéliens et états-uniens font preuve, à leur manière, de distorsions (par un silence médiatique dé-culpabilisateur en Israël, par la description d'un chaos frontalier et de l'existence d'une menace latino aux États-Unis). Nous étudions à présent les stratégies de médiatisation de la part d'acteurs pro-barrière pour analyser comment se co-construisent les événements et les discours médiatiques pro-barrière.

---

<sup>1184</sup> Dor Daniel, *op. cit.*, 2005, p. 72.

<sup>1185</sup> Dor Daniel, art. cit.

<sup>1186</sup> Daniel Dor, *op. cit.*, 2005, p. 94.

<sup>1187</sup> Ces distorsions ont pour conséquence de déresponsabiliser le public vis-à-vis des opérations armées effectuées en son nom et empêchent la société israélienne de développer un discours public alternatif au consensus sécuritaire anti-terroriste et au maintien de la situation d'occupation. *Ibid.*, p.7.

## 1.2. À la recherche de la médiatisation : co-construction des événements et discours pro-barrière

Au cours des périodes de mobilisations pro-barrière (soit entre mi-2001 et fin 2004 dans le cas israélien ; soit entre avril 2010 et 2014 pour l'Arizona), nous avons répertorié les apparitions télévisuelles des acteurs pro-barrière suivantes :

### Apparitions télévisuelles des acteurs pro-barrière israéliens<sup>1188</sup>

Date	Chaîne	Programme	Intervenants - Sujet	Sources
10/08/2001	Canal 1	Journal <i>Yoman</i>	Les activistes de Gader Le Haïm manifestant sur les lieux de l'attentat de la pizzeria Sbarro à Jérusalem sont interrogés dans un reportage sur cet attentat.	YouTube, « HagaderIsrael », <a href="https://www.youtube.com/user/hagaderisrael/videos">https://www.youtube.com/user/hagaderisrael/videos</a>
20/08/2001	Canal 1	<i>Boker Tov Israel</i>	Ilan Tzion est l'invité du <i>talk-show</i> du matin. Il répond aux questions d'Orly Vilnai sur Gader Le Haïm, le retrait des colonies, le tracé de la barrière, en 2.30 minutes.	<i>Idem.</i>
22/08/2001	Canal 2	<i>Khamesh</i> , magazine d'actualité – le soir à 17h	Ilan Tzion est interrogé en duplex. Il présente Gader Le Haïm pendant 3 minutes. Entretien agrémenté d'images des manifestations de l'association.	<i>Idem.</i>
24/08/2001	Canal 1	<i>Yoman Shavoua</i> , Journal du week-end	Reportage de 2.30 minutes sur la séparation. Au mot « palestinien », on aperçoit un homme qui court. Reportage vidéo sur les activités de Gader Le Haïm et d'Ilan Tzion et des autres activistes dehors dans un terrain vague. Image de la conférence avec Dan Shivtan. Puis commentaire politique d'Amnon Abramovitch, qui dresse un parallèle entre les activistes et <i>Arba Imaot</i> .	<i>Idem.</i>
8/11/2001	Canal 1	<i>Mabat</i> avec Haïm Yavin	Réception par le président Moshe Katsav des activistes de Gader Le Haïm en 30 secondes	<i>Idem.</i>
12/2001	Canal 1	<i>Boker Tov Israel</i>	Invitation d'Ilan Tzion. Point sur la campagne, pourquoi cela n'avance pas du côté du gouvernement ? question des colonies, quel soutien politique ? Jérusalem. En parallèle à son entretien, image de « <i>kav Hatefer</i> ce matin » avec une jeep de l'armée.	<i>Idem.</i>
12/12/2001	Canal 1	<i>Mabat</i>	30 secondes, présentation de la tente à Tel Aviv avec images	<i>Idem.</i>

<sup>1188</sup> Tous les reportages ont été visionnés en décembre 2014. Nous les avons identifiés à partir des archives de Gader Le Haïm et des mentions de ces apparitions dans les entretiens. Nous estimons qu'ils permettent de mesurer comment les acteurs pro-barrière ont diffusé leur cadrage dans les médias. Si l'objet de notre thèse était l'analyse du cadrage médiatique des enjeux de sécurité aux confins, nous sommes conscients qu'il faudrait élargir le corpus, nous intéresser aux apparitions plus débattues de ces acteurs dans les médias.

13/12/2001	Canal 2	<i>Haboker</i> de Yaron London	Entretien de 4.25 minutes d'Ilan Tzion avec Yaron London. Demande de démission de Sharon et B. Eliezer, appel aux volontaires. Dans l'écran derrière Ilan Tzion, des Palestiniens qui marchent.	<i>Idem.</i>
12/04/2002	Canal 1	<i>Boker Tov Israel</i>	Interview de 3.11 minutes d'Ilan Tzion en duplex sur l'état de la pression et sur les retards, sur l'envoi de lettre au Premier ministre, sur un appel de l'association auprès de la Cour suprême pour obliger le gouvernement à construire la « barrière » dans sa totalité et à énoncer un calendrier des travaux.	<i>Idem.</i>
3/03/2003	Canal 1	<i>Boker Tov Israel</i>	Entretien de 5 min avec Adi Barouh. En parallèle image d'un kibboutz et une carte de la barrière le matin de la décision de la Cour suprême de ne pas contraindre le gouvernement à construire la barrière, comme le demandaient les activistes.	<i>Idem.</i>
3/03/2003	Canal 1	<i>Erev Khadash</i> , 17h00, avec Dan Margalit	Au moment de la décision de la Cour Suprême de ne pas contraindre le gouvernement à construire la « barrière ». Entretien sur le plateau d'Ilan Tzion, images d'archives de la « zone de suture », du chantier et carte de la « barrière de séparation ».	<i>Idem.</i>
12/08/2003	Canal 2	Journal du soir	Ilan Tzion, interrogé en fin de reportage sur la construction de la barrière en 1.47 minutes.	<i>Idem.</i>
2/11/2003	Canal 9	Emission en russe	Adi Barouh est invité, il s'exprime en hébreu.	<i>Idem.</i>
17/06/2004	Canal 2	<i>HaKhadashot</i> (« les nouvelles »)	Gader Le Haïm contre les Anarchistes contre le Mur. Adi Barouh est interrogé dans le reportage de 2.20 minutes.	<i>Idem.</i> & Adi Barouh, « Le blog politique d'Adi Barouh », rubrique « vidéo », <a href="http://www.adibarouh.org.il/adivideo.html">http://www.adibarouh.org.il/adivideo.html</a>
4/04/2012	Canal 1	<i>Mabat Sheni</i> , 21h45	«Sécurité forcée» [ <i>Bitahon Parutz</i> ]. Reportage sur la « barrière » dix ans plus tard. Trous dans la « barrière » ; ton critique du reportage qui décrit un projet flou et anarchique.	Israeli Broadcasting Agency, « Archives », <a href="http://www.iba.org.il/">http://www.iba.org.il/</a>

En Israël, les actions de rue des activistes de Gader Le Haïm à l'été 2001 jusqu'à leur réception par le président Moshe Katsav en novembre 2001 sont progressivement couvertes dans les programmes d'actualité et les journaux de fin de journée des premières et deuxième chaînes. Ainsi, Ilan Tzion est régulièrement invité à s'exprimer dans l'émission du matin de la première chaîne *Boker Tov Israel*. Il y présente sa vision de la barrière puis critique le gouvernement. Sollicité



par les médias, il devient une sorte d'icône<sup>1189</sup> médiatique pro-barrière tout comme Uzi Dayan, à partir de 2003. Leurs interventions donnent lieu à des épisodes médiatiques suivis comme lors du refus de la Cour Suprême de contraindre le gouvernement à construire la barrière le 3 mars 2003 ; ou le 17 juin 2004 lors de la mise en scène de l'affrontement entre Adi Barouh et les Anarchistes contre le Mur dans le journal de la deuxième chaîne ; ou encore celui des visites de surveillance du chantier de la barrière en août 2002 puis en août 2003.

### Apparitions télévisuelles des acteurs pro-barrière de l'Arizona<sup>1190</sup>

Date	Chaîne	Programme	Intervenants - Sujet	Liens
13/04/2010	Arizona PBS	Arizona Horizon, Ted Simons	Sur le <i>ROB plan</i> , interview sur le plateau de <b>Gary Trasher, de l'ACGA</b> (7.42 minutes). Vidéo avec Patrick Bray présentant le plan depuis le Parlement à Phoenix.	<a href="http://www.azpbs.org/arizonahorizon/detailvid.php?id=2370">http://www.azpbs.org/arizonahorizon/detailvid.php?id=2370</a>
6/07/2010	CNN	Anderson Cooper 360° présenté par Dr. Sanjay Gupta	<b>Paul Babeu</b> intervient parmi d'autres intervenants pour défendre la loi SB 1070. Le journaliste débat des chiffres de la criminalité en Arizona, Paul Babeu attaque l'administration Obama.	<a href="https://archive.org/details/CNN_20100707_020000_Anderson_Cooper_360#start/2820/end/2880">https://archive.org/details/CNN_20100707_020000_Anderson_Cooper_360#start/2820/end/2880</a> Transcription : <a href="http://transcripts.cnn.com/TRANSCRIPTS/1007/06/acd_01.html">http://transcripts.cnn.com/TRANSCRIPTS/1007/06/acd_01.html</a>
27/07/2010	Fox News	America's Newsroom présenté par Bill Hemmer & Martha Mac Callum	Reportage sur le « corridor des cartels » en Arizona avec interview de <b>Paul Babeu</b> sur son projet de lever des dons pour sécuriser la frontière, attaquant au passage l'inaction du gouvernement fédéral.	<a href="http://liveshots.blogs.foxnews.com/2010/07/27/the-cartel-corridor/">http://liveshots.blogs.foxnews.com/2010/07/27/the-cartel-corridor/</a>
2/08/2010	Fox News	Sean Hannity	<b>Paul Babeu</b> s'explique sur son commentaire concernant le gouvernement comme « ennemi » en 5 minutes.	<a href="http://www.youtube.com/watch?v=ZYoQ_0LQFBA">http://www.youtube.com/watch?v=ZYoQ_0LQFBA</a>
3/05/2011	Fox news	The Kelly file, présentée par Megyn Kelly	<b>Patrick Bray</b> invité du show, sur le vécu des ranchers, images de migrants qui passent par-dessus des « barrières », thèse du « <i>spill-over</i> ». 5 minutes.	<a href="http://video.foxnews.com/v/4150567/cattle-ranchers-want-crackdown/#sp=show-clips">http://video.foxnews.com/v/4150567/cattle-ranchers-want-crackdown/#sp=show-clips</a>

<sup>1189</sup> La mise en image des interviews d'acteurs pro-barrière dans le cadre de reportages ou d'émissions sur les enjeux aux confins réduit, selon nous, ces acteurs à faire office d'icônes médiatiques. Ces acteurs-icônes sont sollicités et brandis par les médias pour construire des événements médiatiques pro-barrière. Leur simple présence dans un programme permet de diffuser leur cadrage pro-barrière avec (parfois sans) la complaisance des interviewers.

<sup>1190</sup> Tous les reportages ont été visionnés en décembre 2014. Nous les avons identifiés à partir de leurs mentions dans les archives de l'Arizona Cattlemen Association, de l'appel aux dons *Build the border fence* ou encore des pages internet personnelles des élus et shérifs pro-barrière.

20/07/2011	Fox news	<i>America's Newsroom</i> avec Bill Hemmer & Martha Mac Callum	<b>Steve Smith</b> pour le lancement de l'appel aux dons <i>Build the Border Fence</i>	<a href="https://archive.org/details/FOXNEWSW_20110720_130000_Americas_Newsroom/#start/900/end/960">https://archive.org/details/FOXNEWSW_20110720_130000_Americas_Newsroom/#start/900/end/960</a> Transcription : <a href="http://mediamatters.org/research/2011/12/01/fox-pushes-az-efforts-to-build-border-fence-des/172902">http://mediamatters.org/research/2011/12/01/fox-pushes-az-efforts-to-build-border-fence-des/172902</a>
21/07/2011	Fox news	<i>Your world</i> de Neil Cavuto	<b>Steve Smith</b> pour l'appel aux dons <i>Build the Border Fence</i>	Transcription : <a href="http://mediamatters.org/research/2011/12/01/fox-pushes-az-efforts-to-build-border-fence-des/172902">http://mediamatters.org/research/2011/12/01/fox-pushes-az-efforts-to-build-border-fence-des/172902</a>
22/07/2011	<i>Arizona PBS</i>	<i>Arizona Horizon, Eight</i> , Ted Simons	Sur 10 minutes, <b>Steve Smith</b> est reçu pour parler de son appel aux dons et sur la sécurité frontalière en général. Questions du journaliste sur le réalisme du projet.	<a href="http://www.youtube.com/watch?v=ZjTpk0M3N0g&amp;feature=player_embedded">http://www.youtube.com/watch?v=ZjTpk0M3N0g&amp;feature=player_embedded</a>
25/07/2011	<i>Fox 10 News</i> (Phoenix Metro)	<i>Newsmaker Sunday</i> par John Hook	<b>Steve Smith</b> est reçu sur le plateau pour parler du site de donations.	<a href="http://www.onenewspage.us/video/20110725/515515/Newsmaker-Sunday-Private-Border-Fence.htm">http://www.onenewspage.us/video/20110725/515515/Newsmaker-Sunday-Private-Border-Fence.htm</a> (vidéo non disponible)
25/08/2011	<i>Fox news</i>	<i>On the record</i> présenté par Greta Van Susteren	<b>Steve Smith</b> est reçu pour parler de l'appel aux dons dans une émission intitulée « <i>border battle</i> ». Image des barrières, des migrants qui marchent dans le désert en 4 minutes.	<a href="http://video.foxnews.com/v/1129274855001/arizona-accepting-donations-for-a-border-fence/#sp=show-clips">http://video.foxnews.com/v/1129274855001/arizona-accepting-donations-for-a-border-fence/#sp=show-clips</a>
25/10/2011	<i>Fox News</i>	<i>Follow the money</i> par Eric Bolling	<b>Paul Babeu</b> après avoir été interrogé le matin sur <i>Fox &amp; Friends</i> , est de nouveau reçu le soir pour commenter sa candidature à un poste de parlementaire. Images de son site web, applaudi par le présentateur sur la sécurité frontalière. 6.19 minutes.	<a href="http://mediamatters.org/blog/2011/10/27/fox-news-the-preferred-anti-immigrant-network-f/164105">http://mediamatters.org/blog/2011/10/27/fox-news-the-preferred-anti-immigrant-network-f/164105</a>
29/11/2011	<i>Fox News</i>	<i>Follow the money</i> par Eric Bolling	<b>Steve Smith</b> est reçu pour parler de l'appel aux dons, 5 minutes	<a href="http://mediamatters.org/research/2011/12/01/fox-pushes-az-efforts-to-build-border-fence-des/172902">http://mediamatters.org/research/2011/12/01/fox-pushes-az-efforts-to-build-border-fence-des/172902</a>
15/07/2014	<i>Fox News</i>	<i>Your world</i> par Neil Cavuto	<b>Paul Babeu</b> est interrogé sur la crise de l'arrivée massive d'enfants centro-américains au Texas. Le Président demande une rallonge au Congrès pour que son administration puisse gérer cela. Paul Babeu estime que c'est l'argent nécessaire pour construire une « barrière » et sécuriser la frontière	<a href="http://www.youtube.com/watch?v=nEz72_81_uE">http://www.youtube.com/watch?v=nEz72_81_uE</a>

Depuis 2010, les acteurs pro-barrière de l'Arizona interviennent essentiellement en qualité d'invités de programmes sur CNN et Fox News ou sur les chaînes locales comme Arizona PBS ou Fox 10 News. Trois épisodes médiatiques suivis sont clairement décelables : l'assassinat de Robert Krentz en avril 2010, la bataille avec l'administration fédérale autour de SB 1070 à l'été 2010 et le lancement de l'appel aux dons pour la « barrière » à l'été-automne 2011. Au cours de ces épisodes, Steve Smith ou Paul Babeu deviennent des icônes médiatiques de *Fox News*. Au-delà de la situation en Arizona, ils sont alors invités à commenter tout événement lié de près ou de loin à la sécurité frontalière et à l'immigration.

Nous abordons la question de la co-construction d'évènements pro-barrière en nous appuyant sur des épisodes médiatiques, selon nous homologues, car construits autour de la parole accusatrice des pro-barrière envers leur gouvernement. Les pro-barrière diffusent leur cadrage des situations aux confins en étant invités régulièrement dans les médias pour commenter les sujets sur la sécurité aux confins. Leurs prises de positions critiques à l'égard des gouvernements trouvent leur place dans la production des reportages et interviews, grâce à l'appui des rédactions. Nous présentons ici les stratégies de médiatisation de quatre d'entre eux : Ilan Tzion et Uzi Dayan en Israël ; Paul Babeu et Steve Smith en Arizona.

### *1.2.1. Curiosité et bienveillance des médias israéliens envers les pro-barrière*

Évaluant leurs actions dix ans plus tard, Uzi Dayan et Ilan Tzion croient au pouvoir des médias pour exercer une pression sur le gouvernement et Ariel Sharon. Pour eux, la proximité et les relations avec des journalistes de télévision et de radios sont essentielles pour être invités à exposer leur cadrage pro-barrière. Pour Uzi Dayan, la stratégie de pression la plus redoutable est de répéter aux « interviewers » les mêmes questions sur la responsabilité des attentats afin que ceux-ci les reposent aux responsables politiques et militaires dans leurs programmes :

I went to all the commentators, not the commentators even, the people who... the interviewers. There are not so many, there are three or four of

them. You have Channel 2, Reshet Bet, Galei Tsahal, the people who interview guys on seven o'clock news or in 10 o'clock Razi Barkai, Dan Margalit, those people. I said look, I don't want to start preaching you etc. Just pay attention, if there is a terror attack I don't want to go there and what is called in Hebrew to dance on the blood. I just want you to ask to people that you interview three simple questions: 1- can it be prevented if there was a security fence? [... *prend du temps à formuler les questions...*] 2- do you think that we need to build the security fence? 3- whose fault it is, whose responsibility? Now, I said you know nobody feels responsibility, it means that it is the Prime Minister. Why? Because he's the top of ... Just ask that. [...]

*So this is the way the pressure was made on the government? Trying to ask questions again and again?*

That was done by the media. [...] So, that's the all story. Sharon felt immediately the pressure of the polls, of the public opinion and they continued to build the security fence. It was very effective. Not to start writing articles etc. Go to the interviewers and plant 3 questions. (entretien Dayan 2012).

Ilan Tzion situe son entrée dans le monde médiatique au moment de la réception par le président Moshe Katsav en novembre 2001. Ce moment constitue, selon lui, un tournant dans la couverture précédente de leurs actions. Les médias se saisissent alors de leur conception de la « barrière » :

Yes the media did the work now. Once the idea passed ... and the security... no it was from me with the aid of the president of course all the work we did. But when the media caught it and distinguish between this and unilateral separation, then the terrorist did the job because all the time you had attacks... [...] So, my group formed the idea you see today. The President and media, the president mainly helped to let the media understand it. The media started to pressure the government. The pressure was formed because of terrorist attacks all the time. And the government unwillingly started to build it. (entretien Tzion 2012).

Parmi les activistes pro-barrière, la stratégie d'accès aux médias est élaborée : multiplier les contacts avec les journalistes et axer leurs discours contre Ariel Sharon :

We divided media: Uzi, me, Professor Ari Ben Basat and deputy general Giora Inbar, we were like the four people speaking in the media. In the opening ceremony I said, I had a talk. I said the person who stops the fence is Ariel Sharon. He's really against it. Everybody was: "what is he talking about?". Uzi told me "well where did you take it that from?". I had some proofs for it because I found some materials saying the Ariel Sharon somehow knew about it but in kind of closed encounters with people, he said he was against the fence. Also his son Omri Sharon talked all the time

against the fence in few places. I had all these documents. And then I got the opportunity because I was the General Manager of Security fence for Israel to meet with multiple people in the media in Israel. For example, it was the General manager of the news corporation of Arutz Shtaim [Channel 2] Shalom Kitan his name, with Ben Kaspi, Imanuel Rozen, Ariah Golan. Most important journalists in Israel from all the kind of media. Everytime I brought my proofs against Ariel Sharon. (entretien Tzion 2012).

La stratégie de recherche de la médiatisation par les pro-barrière israéliens rencontre la curiosité des journalistes face à cette association en 2001 puis la bienveillance à l'égard de leurs actions. Le ton bienveillant des commentateurs se fait le relais d'une initiative de « simples citoyens » contre un gouvernement réticent et considéré comme impuissant contre le terrorisme. Cette bienveillance est particulièrement bien illustrée dans un cadrage d'un reportage de 2.34 minutes sur la séparation du 24 août 2001 du journal du week-end sur la première chaîne. Le commentateur Amnon Abramovitch juge que les activistes de Gader Le Haïm veulent faire comme *Arba Imaot* et qu'en ce sens le mouvement a des chances de devenir un mouvement d'ampleur similaire<sup>1191</sup>. Cette bienveillance s'illustre aussi lors de l'invitation à trois reprises d'Ilan Tzion dans l'émission *Boker Tov Israel*. Bon orateur, sa parole (parfois virulente) contre Ariel Sharon fait de lui une icône médiatique pro-barrière, face à des questions appelant des descriptions des actions pro-barrière davantage que de la critique envers le projet de barrière.

---

<sup>1191</sup> Référence dans le tableau des apparitions médiatiques des pro-barrière israéliens. Dans ce reportage d'août 2001, donc au début de la mobilisation pro-barrière, les activistes emmènent les journalistes sur la « ligne de suture » pour leur montrer « comme c'est facile d'entrer et de sortir d'Israël », estimant que chaque jour « 20 000 Palestiniens entrent clandestinement ». Le reportage détaille les activités du mouvement entre actions de rue, bannières et premières conférences. Les commentaires disent : « le vrai débat est descendu dans la rue [...] l'extrême droite et l'extrême gauche sont contre la séparation unilatérale, mais l'idée de barrière devient de plus en plus acceptée ». Suite au reportage, la présentatrice donne la parole au commentateur Amnon Abramovitch : « Ce mouvement convainc de plus en plus de personnes, mais est-ce qu'il pourrait convaincre les masses comme un mouvement extra-parlementaire ? ». Amnon Abramovitch estime que ce mouvement est « la mère de *Arba Imaot* » qui pourrait devenir bien plus important que celui d'*Arba Imaot*. Pour rappel : après une collision entre deux hélicoptères au cours de laquelle 73 soldats se rendant au Liban trouvèrent la mort en avril 1997, *Arba Imaot* a maintenu une pression constante sur le gouvernement pour que l'armée quitte le sud-Liban. L'évacuation fut décidée par Ehoud Barak en mai 2000.

### **Ilan Tzion dans l'émission *Boker Tov Israel***

Pour la troisième fois<sup>1192</sup>, Ilan Tzion est invité dans cette émission matinale de la première chaîne publique le 12 avril 2002 en duplex. La journaliste lui demande d'expliquer le contenu de la lettre qu'il va envoyer au Premier ministre exigeant le lancement d'un « projet national » de construction d'une « barrière » dans sa totalité soit « 392 kilomètres ». En réponse, il évoque sa plainte à la Cour suprême pour forcer le gouvernement à construire la « barrière ». La journaliste lui demande : « Et vous n'êtes pas satisfait des annonces de début de construction ? ». Ilan Tzion répond : « Les citoyens ne sont pas satisfaits, la barrière devrait être là depuis longtemps ». Puis, la journaliste lui demande en quoi consiste l'appel à la Cour suprême. Ilan Tzion veut accélérer à six mois le calendrier de construction. Il estime également que : « Dans notre pays, il y a des centaines de chômeurs qui seraient ravis de participer à cette construction ». Il dit avoir rencontré Netzah Mashiah du ministère de la Défense qui affirme que la construction pourrait être plus rapide. La journaliste poursuit : « Comment il [Netzah Mashiah] explique les retards alors et ce manque de volonté ? ». Ilan Tzion : « c'est un fonctionnaire, il ne prend pas les décisions. Celui qui ne bouge pas c'est Ariel Sharon ». Ilan Tzion peut alors s'emporter contre Ariel Sharon puis contre la transformation de la « barrière » en frontière par le parti travailliste, ce qui lui permet de répéter la position de l'association : pas d'évacuation des colonies, ni de retrait de l'armée des Territoires. À la fin de l'entretien, Ilan Tzion s'emporte et s'agite même, très en colère, contre le Premier ministre. Cette mise en scène de la colère du citoyen est similaire à d'autres interventions d'Ilan Tzion sur la deuxième chaîne dans l'émission *Haboker* du 13 décembre 2001. Dans un entretien de 4.25 minutes, agrémenté d'images de Palestiniens marchant dans des zones de campagne, Ilan Tzion appelle à la démission du Premier ministre et du ministre de la Défense car rien n'est fait : « On en a marre ! » s'exclame-t-il.

### **1.2.2. Fox News et la « barrière »**

Les programmes de *Fox News* ont largement relayé l'appel aux dons *Build the border fence* en invitant Steve Smith, sans questionner la faisabilité d'une telle barrière<sup>1193</sup>. Les programmes qui ont relayé l'appel sont diffusés à l'été-automne 2011<sup>1194</sup>. Les commentaires des journalistes sur l'initiative sont dithyrambiques. Le 21 juillet, Neil Cavuto juge l'initiative « bonne » et efficace :

---

<sup>1192</sup> Références dans le tableau des apparitions médiatiques des pro-barrière israéliens d'après notre traduction et compréhension des propos en hébreu.

<sup>1193</sup> Media Matters for America, Newbold Andy, "Fox Pushes AZ Efforts To Build Border Fence Despite Its Predicted High Cost And Unproven Effectiveness", 1er décembre 2011, <http://mediamatters.org/research/2011/12/01/fox-pushes-az-efforts-to-build-border-fence-des/172902> (consulté en décembre 2014).

<sup>1194</sup> Voir le tableau des apparitions télévisuelles des acteurs pro-barrière de l'Arizona.

CAVUTO: You know, a lot of people are against walls, but they do work about keeping illegal immigrants out. The two in the San Diego area did cut down dramatically on the number of illegal apprehensions. And we are going to show a couple of examples of that. And that is what you are going on, right? [...]

CAVUTO: Well, it's a good idea to get the ball rolling voluntarily. We will see what happens. Senator, thank you very much.<sup>1195</sup>

Greta Van Susteren dans un sujet de quatre minutes intitulé “Border Battle”, le 25 août 2011, reçoit en duplex Steve Smith et fait la publicité de l'appel aux dons à renfort d'images tirées du site internet. La présentatrice cadre l'entretien en estimant que les parlementaires de l'Arizona ont « pris les choses en mains pour obtenir l'attention de la Maison blanche ». À aucun moment Steve Smith n'est vraiment testé sur le coût effectif de la barrière, ni sur les positions sceptiques sur la barrière<sup>1196</sup>. La collusion des journalistes de *Fox News* et les pro-barrière de l'Arizona est totale. La mise en scène ainsi co-construite permet de décrire la zone frontalière comme une zone de guerre et de critiquer l'action du pouvoir fédéral.

#### **“Border battle”: Greta Van Susteren et Steve Smith**

Dans cet entretien, Steve Smith commence par détailler l'engouement pour l'initiative, vérifiée selon lui par des donations reçues de tout le pays et notamment des « militaires déployés à travers le monde ». Ceci permet de dresser un parallèle entre les combats que ces militaires mènent hors du pays et le combat qui se jouerait à la frontière et donc de décrire la zone frontalière comme une zone de guerre. La seconde question de Greta Van Susteren n'en est pas une, c'est en fait une remarque sur l'intérêt pour la « barrière », ce qui permet à Steve Smith de détailler les problèmes en jeu : drogue, *illegal aliens*, gang, terrorisme. Puis elle poursuit : « De combien avez-vous besoin ? ». Steve Smith annonce en souriant qu'il a une information « exclusive pour votre public » : Betafence, une entreprise de construction va offrir « plusieurs *miles* de barrières ». Il en profite pour dénoncer « l'inaction du gouvernement fédéral ». La dernière question porte sur le coût d'un *mile* de « barrière », la journaliste estime toutefois qu'elle « peut faire le calcul » elle-même. Steve Smith ne répond pas vraiment : « Ne vous attachez pas trop aux chiffres ». Et G. Van Susteren de conclure : « Sénateur, nous reviendrons vers vous pour voir comment se porte le projet. Merci ».

---

<sup>1195</sup> *Idem.*

<sup>1196</sup> *Idem.*

La collusion de Fox News avec les pro-barrière de l'Arizona se vérifie aussi lors des interventions du shérif Paul Babeu qui depuis 2010 est devenu une icône de la chaîne sur les questions de sécurité et d'immigration. Ainsi, en 14 mois en 2010-2011, *Fox News* a reçu 30 fois le shérif<sup>1197</sup>. Les programmes de la chaîne se font l'écho de son soutien à SB 1070, de sa candidature au Congrès annoncée fin 2011, de ses efforts pour lever des fonds afin d'équiper ses policiers<sup>1198</sup>. L'agenda de Paul Babeu est d'ailleurs rempli d'entretiens avec les médias pour selon ses termes, « construire son capital politique » et devenir plus « crédible » auprès des hommes politiques qu'un simple « *law enforcer* » :

We run for 4 minutes and 10 seconds on CNN. Today we run on Fox News with Neil Cavuto. Last night, we were on with Greta Van Susteren for four minutes. This is national Fox News and CNN. People who watched CNN, Fox News: almost twice as many people watch Fox News. It's the number one rated cable in the whole country. It becomes very important to help shape the understanding and the thinking of regular citizens, right? So with that comes your ability to influence a debate, to influence elected officials, all these other elected officials watch Fox News. So I was a regular on Fox News, sometimes I was on 3-4-5 times a week, honestly. It was crazy. I was able to... we had an issue come up or something, that was essential to build our political capital and it was something that politicians respect, right? And then, to have credibility on the issue, so that's how we try to influence the decisions... Mc Cain and Kyl on their... and here's why I have more credibility than somebody just in law enforcement or on the military with political people. (entretien Babeu 2013).

Ses interventions médiatiques font donc partie d'une stratégie pour forger son image de « faucon » en matière de sécurité frontalière<sup>1199</sup>. Il diffuse ainsi son discours d'expert pro-barrière et contribue à décrire la zone frontalière comme une zone « hors de contrôle » délaissée par le gouvernement fédéral et l'administration Obama qu'il convient de militariser.

---

<sup>1197</sup> Media Matters for America, Uwimana Solange, “Fox News, The Preferred Anti-Immigrant Network For Anti-Immigrant Sheriff Paul Babeu”, 27 octobre 2011, <http://mediamatters.org/blog/2011/10/27/fox-news-the-preferred-anti-immigrant-network-f/164105> (consulté en décembre 2014).

<sup>1198</sup> Comme dans le reportage de 3.22 minutes d'*America's Newsroom* du 27 juillet 2010 intitulé « Raising money for extra fire-power », le journaliste se fait l'écho d'une levée de fonds par le shérif pour équiper ses agents afin de combattre les cartels de drogues dans son comté.

<sup>1199</sup> Steller Tim, McCombs Brady, “Paul Babeu is new face of Arizona sheriff”, *Arizona Daily Star*, 23 mai 2010.



Les interventions médiatiques des acteurs pro-barrière permettent de créer des images et des discours critiquant l'inaction des gouvernements qui entrent dans la production biaisée d'évènements et de discours médiatiques pro-barrière. L'analyse de ces extraits choisis de programmes télévisés a montré la collusion entre la recherche de médiatisation des acteurs pro-barrière et les biais dans la construction des évènements médiatiques de ces chaînes de télévision. Cette collusion, peu critique du projet barrière, permet la diffusion du cadrage pro-barrière dans les médias, en attaquant le gouvernement pour défaut de sécurisation. En Israël, le discours pro-barrière des médias est celui du soutien à une initiative populaire face aux hésitations et refus du gouvernement Sharon. Aux États-Unis, le discours pro-barrière des médias est celui de la description d'une zone frontalière hors de contrôle, théâtre d'une « bataille frontalière » que le gouvernement fédéral ne veut pas sécuriser. Ce cadrage s'inscrit plus largement dans le « discours de la menace latino » où le pays serait sous la menace d'« invasion » d'une population étrangère.

\*\*\*

Au terme de ce chapitre, la diffusion du cadrage pro-barrière en Israël et aux États-Unis repose sur une série d'actions dans trois arènes analogues : parlementaires, judiciaires et médiatiques. Ces actions visent à attaquer le gouvernement pour inaction sur la sécurisation des confins. Elles reposent sur des mises en scène d'un conflit entre acteurs pro-barrière et leurs gouvernements. Les actions pro-barrière dans les arènes parlementaires permettent de maintenir l'enjeu de la barrière à l'agenda des gouvernements, plus qu'elles ne visent à contraindre l'action des gouvernements par la loi. En Israël, il s'agit de pressions qui révèlent la lenteur et le manque d'enthousiasme du gouvernement pour la construction de la « barrière » en 2003. En Arizona, il s'agit de légiférer contre les migrants pour prouver que ces mesures sécuritaires peuvent être mises en place (les législations sont en réalité détricotées par des recours en justice). Dans les arènes judiciaires, la diffusion du cadrage pro-barrière est distincte. En Israël, les pro-barrière n'arrivent pas à forcer le gouvernement à construire la « barrière » par des actions en justice. Ils apportent plutôt un sens commun sioniste aux raisons de sécurité apportées par le gouvernement pour justifier la « barrière » face à ceux qui l'attaquent. En Arizona,

l'affrontement autour des lois et arrêtés en matière de criminalisation ou régularisation des migrants non autorisés porte en fait sur des conceptions distinctes du fédéralisme états-unien, donc sur la répartition des compétences entre niveaux fédéral et fédérés. Enfin, dans les arènes médiatiques, les actions des pro-barrière visant à la recherche de la médiatisation trouvent une place dans les programmes de chaînes de télévisions biaisés sur ces enjeux. Les pro-barrière diffusent leur cadrage tout en construisant avec les journalistes des événements médiatiques qui banalisent l'idée d'une nécessité du recours à la militarisation des confins.

Cette troisième partie a donc illustré comment les pro-barrière dressent un « procès en publicisation » de leurs gouvernements par deux entrées : les ressources et répertoires d'actions, et par les mises en scène d'un affrontement avec l'État dans trois arènes. Les actions de lobbying et de recours à l'arbitrage par le judiciaire sont importantes mais pas centrales. Selon nous, la force de l'influence de ces acteurs réside dans la diffusion d'un récit simple organisé autour de la matérialité de l'outil militaire « barrière », qui attaque le gouvernement pour défaut de protection des citoyens. Les actions symboliques et prises de positions publiques faciles à cadrer médiatiquement sont privilégiées car elles permettent de produire des images et des paroles critiques simples pour penser et solutionner les situations de mobilités et de violence aux confins.

\*\*\*

## **Conclusion. La barrière : le paysage militariste des sociétés**

« Curieusement, dans cet univers où tout est à profusion, il faut tout sauver, tout épargner. Obsession d'une société jeune, soucieuse de protéger son avenir ? L'impression est plutôt celle du pressentiment d'une menace, d'autant plus insidieuse qu'elle est injustifiée. »

« L'Amérique sidérale », Jean Baudrillard, *Amérique*, Paris, Grasset, 1986, p. 42-43.

### **1. La barrière : l'aire de certitude**

Mettre en place à l'attention du citoyen une aire de certitude. Lui faire croire qu'il est protégé. Remettre de l'ordre dans un monde jugé dangereux, angoissant car globalisé, évoluant trop vite<sup>1200</sup>. En somme, rassurer le citoyen<sup>1201</sup> en le réassurant sur l'ordre territorial westphalien qui découpe la surface du globe en unités d'États souverains. Telle est au-delà du contrôle et de la surveillance d'indésirables, la fonction stratégique<sup>1202</sup> que remplissent également les barrières contemporaines en régimes démocratiques. C'est ce que nous avons défendu dans cette thèse. Si pour les études frontalières, il est acquis que le territoire frontiérisé est le « paysage discursif/émotionnel du pouvoir<sup>1203</sup> » et qu'il permet de connecter l'idée de frontière à une société ou une communauté politique, qu'en est-il du territoire barrière-é ? Les études de sécurité insistent sur ce territoire comme « paysage technique du contrôle et de la surveillance<sup>1204</sup> ». Néanmoins, malgré les barrières, la porosité du territoire est attestée. La fonction stratégique de contrôle des indésirables n'est donc pas suffisante pour expliquer le consensus autour du

---

<sup>1200</sup> Bigo Didier, Bocco Riccardo, Piermay Jean-Luc (dir.), « Introduction. Logiques de marquage : murs et disputes frontalières », in dossier « Frontières, marquages et disputes », *Conflits & Cultures*, printemps 2009, n°73, p. 10.

<sup>1201</sup> Pour rappel : « Redonner à quelqu'un la tranquillité d'esprit, la confiance (par des actes, une attitude) », dictionnaire en ligne du CNRTL, Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales.

<sup>1202</sup> Pour rappel : Au sens foucauldien du terme, « Par dispositif j'entends une sorte de formation qui, à un moment donné, a eu pour fonction majeure de répondre à une urgence. Le dispositif a donc une fonction stratégique dominante », Foucault Michel, « La société disciplinaire en crise », *Dits et écrits (1954-1988)*, t.2, 1976-1988, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 2001, p. 299.

<sup>1203</sup> Paasi Anssi, « Borders, theory and the challenge of relational thinking », *Political Geography*, 2011, n°30, p. 62-63.

recours à ces dispositifs. La réassurance du citoyen protégé derrière ses barrières est une autre fonction stratégique déterminante. Le territoire barrière-é est le lieu d'une mise en scène de la fermeture de la limite territoriale jouée par des professionnels de la politique, des professionnels de la sécurité, des acteurs non étatiques, des industriels, des bureaucrates, et à destination de citoyens angoissés. Elle correspond à un rituel d'entretien de la frontière, comme ligne d'exclusion, comme limite de souveraineté étatique.

Cette mise en scène se compose de pratiques sociales, politiques et militaires. Elle vise à créer chez le citoyen des réflexes d'attachement territorial, d'identité nationale, d'émotions patriotiques, de mémoire et de nationalisme. Cette mise en scène se répète aux États-Unis (en Californie dans les années 1990, en Arizona dans les années 2000), en Israël (au moment de la Seconde *Intifada* au début des années 2000, à la frontière égyptienne en 2011, à la frontière jordanienne en 2015<sup>1205</sup>), en Europe (avec le contrôle des frontières extérieures de l'Union européenne et les barrières érigées aux confins espagnols, bulgares, grecs et hongrois mais aussi les opérations européennes, italiennes ou grecques de « barrage » en mer), en Australie (avec le refoulement systématique des migrants arrivés par mer par l'opération « frontières souveraines » d'octobre 2013 où les demandeurs d'asile ont été placés dans des centres de rétention externalisés sur l'île de Manus et de Nauru et jusqu'au Cambodge), en Inde (avec les « barrières frontalières » érigées depuis 2002 à la frontière avec le Bangladesh). Elle permet d'ancrer chez les citoyens « emmurés » l'idée d'espace étatique comme « unité limitée », exclusive, protectrice, rassurante malgré une situation de porosité<sup>1206</sup>. En ce sens, ces mises en scènes sont performatives : des catégories socio-spatiales abstraites (l'identité, la nation, le territoire) se concrétisent et prennent vie<sup>1207</sup>.

---

<sup>1204</sup> *Idem.*

<sup>1205</sup> Le 6 septembre 2015, le Premier ministre, Benjamin Netanyahu, a annoncé qu'Israël «commence aujourd'hui à construire une clôture à la frontière avec la Jordanie», Agence France Presse. « Netanyahu refuse qu'Israël soit «submergé» par des migrants syriens et africains », *Libération*, 6 septembre 2015.

<sup>1206</sup> *Idem.*

<sup>1207</sup> Kaiser Robert J., « Performativity and the Eventfulness of Bordering Practices », in Wilson Thomas M., Hastings Donnan (eds.), *A companion to Border Studies*, Blackwall Publishing Ltd., 2012, 1<sup>st</sup> ed., p. 523.

Cette mise en scène de la frontiérisation par la barrière est jouée par des configurations d'acteurs changeantes, à différentes phases où il semblerait que la mystique territoriale ne prendrait plus (ici à cause d'actes terroristes, ici à cause de migrations, ici à cause de contrebandes, ici à cause de la constitution d'une nouvelle bureaucratie en mal de légitimité). Ces mises en scène analogues s'effectuent toutefois dans des décors territoriaux et géopolitiques spécifiques et selon des cadres culturels et politiques nationaux, qui alimentent les scénarios de légitimation du recours aux barrières<sup>1208</sup>. C'est ce que nous avons décrit en entrant dans deux fabriques de barrière aux États-Unis et en Israël, plus précisément en comparant les opérations politiques menées par deux mouvements sociaux en Israël entre 2000 et 2004 avec l'érection de la « barrière de sécurité » en Cisjordanie occupée, en Arizona entre 2010 et 2013 avec la consolidation de la « barrière frontalière » avec le Mexique. À partir d'une sociologie des représentations, des modes d'actions et des pratiques de sécurité pro-barrière sur ces deux terrains, nous avons décelé trois opérations politiques caractéristiques de cette fabrique.

## **2. Les opérations caractéristiques de la fabrique des barrières**

Les entreprises de mouvements sociaux pro-barrière mènent un transcodage homologue. Elles créent un cadre d'interprétation et de solution des mobilités pro-barrière, légitimant ainsi les politiques de militarisation des confins. Elles permettent de « rendre gouvernable<sup>1209</sup> » par la barrière ces situations de mobilité. Elles consacrent les barrières comme la solution acceptable. Ce transcodage se décline en trois opérations comparativement remplies par ces mouvements sociaux dans leurs systèmes politiques respectifs. Les mobilités aux confins (et au-delà la présence d'indésirables sur les territoires nationaux) sont tout d'abord construites comme problématiques et constituées en enjeux politiques nationaux (ce que nous

---

<sup>1208</sup> Coplan David B., "Border show business and Performing States", *in ibid.*, p. 515.

<sup>1209</sup> Pour rappel : « Transcoder, c'est rendre gouvernable. [...] Être en situation de pouvoir dans un réseau d'action publique, c'est avoir une forte capacité d'intégration de l'hétérogène, de recyclage des pratiques discursives et matérielles routinisées, de développement d'alliances stabilisantes et de production de principes de jugement des actions entreprises. », Lascoumes Pierre, « Rendre gouvernable : de la 'traduction' au 'transcodage'. L'analyse des processus de changement dans les réseaux d'action publique », *La gouvernabilité*, Paris, Puf, CURAPP, 1995, p. 336.

avons nommé l'opération de problématisation). Puis, ces enjeux sont recodés en enjeux de sécurité traitables par le déploiement de technologies militaires grâce à la mobilisation d'une expertise militaire et policière (l'opération de sécuritisation). Enfin, la diffusion de ce cadrage pro-barrière, ainsi formulé, passe par une contestation des choix gouvernementaux en matière de défense et d'immigration (l'opération de publicisation). Ce transcodage s'opérant dans des cadres culturels et politiques nationaux, nous avons donc comparé les différences et les similarités dans la manière dont ces opérations sont menées par les acteurs pro-barrière de l'Arizona et d'Israël.

### **Théoriser le recours aux barrières ?**

La comparaison a donc permis de contraster, de clarifier et de systématiser des opérations homologues pour comprendre la fonction de réassurance de la barrière. C'était l'ambition initiale de ce travail. La visée de cette analyse n'est pas modélisante. Il faudrait pour cela tester ces hypothèses à d'autres cas de politiques de barrières. Néanmoins, dans cette optique de modélisation et de théorisation, il convient tout d'abord de se demander si une théorie<sup>1210</sup> de la barrière (appelée des vœux de certains<sup>1211</sup>) est possible.

Le questionnement est identique à celui de savoir si une théorie de la frontière est possible. Emmanuel Brunet-Jailly répond par l'affirmative, cela permettant de catégoriser les zones frontalières : "They will allow us to compare borders according to similarities and differences and to categorize borders and borderland regions. Such a comparison will also allow us to escape the current view that each border is unique and that no taxonomy of border is conceptually feasible because there are too many types of borders<sup>1212</sup>". Anssi Paasi répond lui par la négative. Le fait frontalier est trop situé, contextuel, il ne peut être que comparé, pas théorisé : "Contextual research gains added value in comparative perspective. An analysis of the geo-historical forms of spatial socialization and daily life experiences related to identity, citizenship, and politico-territorial loyalties can reveal the roles of borders in the making of the geographies of ideologies and hegemony in states<sup>1213</sup>".

<sup>1210</sup> Théorie ici au sens strict scientifique de « travail de connaissance provoqué par une idée créative, une intuition brillante, et fondé à la fois sur le raisonnement logique et sur la confrontation empirique », Battistella Dario, *Théories des relations internationales*, Paris, Sciences Po, Les Presses, 2012, 4<sup>ème</sup> édition, p. 29.

<sup>1211</sup> Vallet Élisabeth, *Borders, Fences and Walls. State of Insecurity ?*, Ashgate, Border regions series, 2014 ; Beaulieu-Brossard Philippe, David Charles-Philippe, « Le blindage des frontières selon les théories des Relations Internationales : contribution et dialogue », *L'espace politique*, dossier « Barrières frontalières », 2013, vol. 20, n°2.

<sup>1212</sup> Brunet-Jailly Emmanuel, "Theorizing Borders: an interdisciplinary Perspective", *Geopolitics*, 2005, vol. 10, n°4, p. 644.

<sup>1213</sup> Paasi Anssi, art. cit.

Si on prend le parti qu'une théorisation est possible, quels facteurs et hypothèses générales de cette théorie devraient être formulés pour envisager le recours d'un État démocratique à une barrière ? Dans une optique similaire, Emmanuel Brunet Jailly élabore un modèle permettant d'envisager l'influence de quatre facteurs sur le fonctionnement de politiques de sécurité frontalière et la porosité d'une zone frontalière<sup>1214</sup>. Les quatre facteurs sont en anglais : "local cross-border culture, policy activities of multiple levels of government, local cross-border political clout, market forces and trade flows". Les deux hypothèses théoriques sont 1) "the more culture, political clout, and market forces are integrated, the more porous the borderland"; 2) "the more the policy activities of multiple governments are integrated, the less porous the borderland"<sup>1215</sup>. Ce modèle permet d'envisager le succès ou non d'une politique de sécurité frontalière à contrôler effectivement une zone frontalière. Il repose sur l'examen de deux cas d'étude : l'Amérique du Nord et l'Europe.

Qu'en serait-il d'un modèle théorique de recours aux barrières ? À l'instar de ce que propose Emmanuel Brunet-Jailly, nous prenons le parti que ce modèle devrait reposer sur les opérations y conduisant (et non pas sur les types d'acteurs, ni sur les contextes géopolitiques ou sur l'état des relations internationales entre les entités séparées, ni sur les cultures politiques nationales) : 1) problématisation des situations de mobilités ; 2) problématisation des situations de violence ; 3) sécuritisation discursive des mobilités ; 4) sécuritisation par des pratiques de « barrière » (expertise) ; 4) publicisation du recours aux barrières (contestation de l'État, affrontement d'autres acteurs, médiatisation, lobbying). Les politiques de sécurité frontalières selon ce modèle, encore à élaborer, sont multi-facettes : leur mise en place n'a rien d'hégémonique, ni d'exceptionnel. Elles sont portées par des activités individuelles et des productions symboliques de frontiérisation ancrées dans des cadres économiques, politiques et culturels<sup>1216</sup> et doivent donc entrer en compétition avec d'autres processus d'intégration frontalière ou de contestation<sup>1217</sup> (en Israël : la colonisation, aux États-Unis : le commerce).

### **1.1. Une porosité des confins problématique**

Les mobilités des Palestiniens de Cisjordanie en Israël ont acquis lors de la Seconde *Intifada* (2000-2005) un caractère problématique aux yeux des Israéliens, au point de constituer l'un des principaux arguments pour justifier l'érection d'une « barrière de sécurité ». Cette problématisation puise ses origines dans la mise en

---

<sup>1214</sup> Brunet-Jailly Emmanuel (ed.), *Borderlands: Comparing Border Security in North America and Europe*, Ottawa, University of Ottawa Press, 2007, p. 355.

<sup>1215</sup> *Idem.*

<sup>1216</sup> Brunet-Jailly Emmanuel, "Special Section: Borders, Borderlands and Theory: An Introduction", *Geopolitics*, 2011, vol. 16, n°1, p. 1-6.

<sup>1217</sup> Brunet-Jailly Emmanuel, "Securing Borders in Europe and North America", in Wilson Thomas M., Hastings Donnan (eds.), *op. cit.*, p. 102.

place de la politique de séparation dans les années 1990. De même, les mobilités transfrontalières entre le Mexique et les États-Unis, pourtant inhérentes à la vie frontalière, n'ont pas été considérées comme problématiques avant les années 1980. En Arizona, elles acquièrent cet aspect problématique au tournant des années 2000 à cause du déplacement et de l'intensification de la contrebande de drogue et des mobilités de migrants depuis la Californie.

Comparativement, les acteurs pro-barrière israéliens et arizoniens associent les mobilités à des formes de violence, enjeux d'interprétation, de spéculation et de fantasme d'« invasion ». Parmi cette diversité de vécus, de perceptions et d'interprétations, les acteurs pro-barrière déclinent en des répertoires analogues d'enjeux nationaux la problématisation des situations de mobilités et de porosité du territoire, ainsi que la demande de barrière. Dans les deux cas, le sens sécuritaire du contrôle des mobilités est d'abord exprimé comme enjeu de protection des citoyens face à des intrusions susceptibles de menacer leur intégrité physique. En Arizona, cet enjeu s'appuie sur la situation des résidents des confins ruraux. Il est élargi à l'ensemble de la population états-unienne via la menace que représenterait le trafic de drogue. En Israël, cet enjeu est lié à la multiplication des attentats à partir de l'automne 2000 dans les centres urbains et constitué en une menace susceptible de toucher l'ensemble de la population. Il est associé à un enjeu de survie et à une nouvelle épreuve de défense pour les Israéliens. Le sens sécuritaire de la militarisation des confins se situe également pour les acteurs pro-barrière dans la nécessité de restaurer un ordre public sur le territoire national face au « chaos » provoqué par ces intrusions violentes. La demande de barrière s'inscrit donc dans une rhétorique de la restauration de l'ordre public.

Autant que l'ordre public, l'identité nationale est menacée aux yeux des partisans de la barrière. L'enjeu identitaire se traduit par une préoccupation liée à l'évolution démographique entre groupes ethniques aux États-Unis et en Israël-Palestine. La démographie apparaît ici comme un outil d'objectivation de la menace. En Arizona, le péril est associé à l'hispanisation de la société états-unienne et aux bouleversements culturels pour une nation définie comme « anglo-



saxonne ». En Israël, l'enjeu démographique est d'autant plus stratégique que le projet sioniste consiste dans son principe, à créer un État majoritairement juif. Pour une partie de la société israélienne, la barrière traduit le sentiment d'une menace envers la permanence du projet majoritaire juif.

La demande de barrière revêt enfin des enjeux de politique intérieure. Elle constitue un élément du rapport de forces politiques et vise à infléchir les décisions en matière de défense ou d'immigration. En Arizona, les élus pro-barrière expriment leur perception d'une inefficacité du gouvernement fédéral et n'hésitent pas à revendiquer des prérogatives en matière migratoire pour les États fédérés. En Israël, les acteurs favorables à la barrière posent à la base de leur engagement une contestation des choix de défense du gouvernement Sharon face aux attentats, en revendiquant une tactique défensive par la barrière, contre les tactiques offensives privilégiées par le gouvernement de l'époque. Dans les deux cas, la barrière est présentée comme un projet de bon sens « populaire » contre des élites décisionnelles réticentes.

En résumé de la première partie, ce que nous avons conceptualisé comme deux coalitions de cause pro-barrière (aux modalités de constitution distinctes) agrègent des positions différentes sur les situations de mobilité (en fonction des vécus, perceptions, interprétations) en des récits causaux similaires. Elles codent des situations de mobilités en enjeux politiques nationaux.

## 1.2. Barrières et militarismes<sup>1218</sup>

Pour les professionnels de la sécurité, les « barrières » peuvent apparaître archaïques par rapport aux nouvelles technologies de surveillance. Pourtant, les coalitions de cause qui en revendiquent l'usage, mobilisent activement une expertise militaire et policière. Ces professionnels contribuent à légitimer les barrières comme outils de sécurisation nécessaires, dans les débats publics.

Les technologies virtuelles et tactiques privilégiées pour gérer les mobilités à l'époque contemporaine tendent à déconnecter le contrôle de la limite territoriale. Néanmoins pour les professionnels de la sécurité, les éléments matériels et virtuels des dispositifs de contrôle sont complémentaires : les « barrières » et *checkpoints* canalisent les flux terrestres ; les radars, caméras et drones identifient les mobilités ; les bases de données et les agences collectent et mettent en réseaux des informations sur ces mobilités. L'armée israélienne dispose d'une expertise solide en matière de barrages militaires et de fortifications défensives. La demande de « barrière » s'appuie sur des précédents de militarisation et sur la croyance en l'efficacité de tels obstacles pour contrer des mobilités. En Israël, les précédents de Gaza et du Liban sont considérés comme des succès, alors même que certains pans ont été démontés par les Palestiniens et que leur érection n'a pas sécurisé les populations israéliennes du sud, désormais sous le feu des roquettes et sous la menace d'« infiltrations » par des tunnels. En Arizona, les acteurs pro-barrière s'appuient sur des zones, vitrines de sécurisation, que sont la ligne frontière en Californie, progressivement matérialisée depuis 1991, et la triple-barrière de Yuma depuis 2006-2007, au sud-ouest de l'Arizona. C'est oublier que ces blindages n'ont fait que déplacer les mobilités non autorisées des centres urbains vers les zones rurales et désertiques, plus à l'est.

---

<sup>1218</sup> Pour rappel : le militarisme peut être défini, selon une conception sociologique, par la compréhension de l'imprégnation du militaire dans la société. Cette dernière dimension nous semble cruciale à envisager pour examiner la banalisation du recours à la barrière. Martin Shaw définit ainsi le militarisme comme « la pénétration des relations sociales par le militaire », ou encore « les relations entre la préparation à la guerre et la société ». Le militarisme est alors considéré comme la tendance par laquelle ces relations militaires influencent les relations sociales dans leur ensemble. Shaw Martin, "Twenty-first century militarism: a historical-sociological

Des paramètres tels que les coûts financiers et humains de construction, d'entretien et de patrouille de ces technologies défensives font émerger des doutes sur l'avantage tactique des « barrières » par rapport à d'autres technologies pour contrôler les mobilités. Ces doutes sont exprimés dans les forums militaires, où la « barrière » apparaît comme une technologie de contrôle marginale. Cette marginalité se reflète en Israël dans le débat entre tactiques offensives et défensives contre le terrorisme palestinien en 2000-2002, et aux États-Unis dans les discussions sur la virtualisation des contrôles frontaliers. En Israël, des plans de barrière en Cisjordanie circulent au sein de l'armée tout au long des années 1990. En avril 2002, ces plans se concrétisent, mais ils ne sont pas soutenus par l'armée, qui y voit là une opération politique de détermination d'une ligne frontière avec les Palestiniens et qui conteste sa légitimité sécuritaire. En effet, la barrière en Cisjordanie n'était pas la solution défensive privilégiée par l'état-major. Elle n'est que complémentaire d'autres tactiques policières (emprisonnement, renseignement, couvre-feu) pour contraindre les activités terroristes des Palestiniens. Aux États-Unis, la militarisation de la zone frontalière est avant tout un laboratoire depuis les années 1980, accélérée après le 11 septembre 2001, pour tester de nouvelles technologies dans une collaboration entre les agences fédérales de sécurité intérieure (appuyées par le militaire) et les entreprises de technologies de sécurité. Les professionnels de la sécurité tendent à reconnaître l'efficacité des barrières dans les zones urbaines et plates, mais DHS privilégie le recours aux nouvelles technologies de surveillance. Plus que le recours à une frontière barrière-ée, un équilibre entre déploiement localisé d'obstacles physiques, d'agents et de hautes technologies contribue donc à détacher le contrôle de la ligne frontière. De plus, la traque sur le territoire et l'expulsion constituent la manière privilégiée de lutter contre les migrants non autorisés.

Les mobilisations pro-barrière de l'Arizona et d'Israël accordent une place importante à l'expertise militaire et policière. Des professionnels de la sécurité

---

framework”, in Stavrianakis Anna, Selby Jan (eds.), *Militarism & International Relations. Political economy, security, theory*, Routledge, 2013, p. 19 (notre traduction).

font partie intégrante des mouvements et inscrivent leur investissement dans la poursuite d'un agenda politique personnel. Cette double casquette (professionnel de la politique et professionnel de la sécurité) en fait les porte-paroles des mouvements pro-barrière. Ainsi, en Israël, le général Uzi Dayan estime que la barrière permet de déterminer une « ligne de responsabilité » pour toute « infiltration », tactique plébiscitée par les officiers sur le terrain. En Arizona, le shérif Paul Babeu tire son expertise pro-barrière de ses expériences et estime que ces obstacles représentent un avantage tactique pour les agents de la Border Patrol dans des endroits de contrebandes.

En résumé de la deuxième partie, la mobilisation d'une expertise militaire et policière par ces deux coalitions de cause pro-barrière permet d'imposer une argumentation technique pour justifier le recours aux barrières. Les enjeux de mobilité et de contiguïté territoriale sont donc lus en Arizona et en Israël par ces coalitions à travers le prisme sécuritaire-militaire, et ce malgré des controverses avec d'autres acteurs. Ces coalitions participent donc à la dépolitisation des enjeux aux confins. Plutôt, elles recodent ces enjeux politiques en enjeux de sécurité où la barrière semble la seule solution possible.

### **1.3. Actions de mises en scène des enjeux de sécurité**

La diffusion du cadrage pro-barrière ainsi constitué repose en grande partie sur l'organisation d'événements médiatisés où la matérialité de la barrière est mise en scène pour symboliser l'enjeu de la militarisation des confins.

Ces mises en scène se font en complément d'actions de lobbying pour établir des contacts directs avec des décideurs ainsi que des actions légales et juridiques pour faire pression sur eux. Ainsi, les pro-barrière de l'Arizona formulent des plans de sécurisation qu'ils tentent de diffuser. En adoptant des lois répressives en matière d'immigration et en mobilisant les conseillers juridiques de l'Arizona pour les défendre si celles-ci sont attaquées dans les tribunaux, les républicains consacrent l'Arizona comme l'État-barrière de l'Union, leur laboratoire en matière

d'immigration et de sécurité frontalière. En Israël, les acteurs pro-barrière sollicitent des rendez-vous auprès des ministres, des membres de la Knesset et du ministère de la Défense pour obtenir des garanties sur la poursuite du chantier. La création d'un lobby à la Knesset permet d'organiser des séquences de pression lors de questions au gouvernement pour obtenir des engagements sur le calendrier et lors des discussions en comités d'allocation du budget face aux opposants de droite et d'extrême-droite. Les avocats de Gader Le Haim mobilisent leurs ressources juridiques pour attaquer le ministère de la Défense en 2002-2003 à la Cour suprême afin de le contraindre à décider le lancement de la barrière. Puis, ils se font à partir de 2004 les défenseurs de la barrière aux côtés des avocats du bureau du Premier ministre et du ministère de la Défense, lorsque son tracé et sa vocation sécuritaire sont progressivement contestés.

La matérialité des « barrières » parle aux représentations. Les pro-barrière le savent et mettent en scène cette matérialité lors d'événements où la médiatisation est recherchée. En Israël comme en Arizona, l'animation de sites internet permet la mise à disposition d'un savoir et de documents sur les situations aux confins. Cela permet également le contournement ou l'influence sur les médias traditionnels. Les visites organisées par les pro-barrière sur le chantier en Cisjordanie et aux confins désertiques de l'Arizona ne sont pas de même nature. En Arizona, il s'agit de diffuser un cadrage pro-barrière des situations frontalières aux personnalités politiques, aux journalistes et aux chercheurs. En Israël, il s'agit de dénoncer la lenteur de la construction de la barrière en recourant à la caisse de résonance médiatique. Lors d'événements publics, les pro-barrière ont recours, dans les deux cas, à la même performance : ériger de fausses barrières en bois. Ce mode d'action vise à produire des images et banaliser l'idée de leurs recours. Enfin, les acteurs pro-barrière recherchent la médiatisation de leurs prises de parole publiques. En Arizona, le comité du JBSAC constitue une tribune pour les acteurs répressifs en matière migratoire. En Israël, les pro-barrière commencent par organiser des conférences où ils invitent des personnalités politiques et des démographes en soutien. Certains acteurs pro-barrière obtiennent le statut d'icônes médiatiques. En effet, les médias suivent leurs activités au point de constituer des séquences

d'événements pro-barrière. Dans les deux cas, la médiatisation des actions pro-barrière repose sur une connivence entre, d'une part, lignes éditoriales et, d'autre part, discours des acteurs pro-barrière ce qui permet d'amplifier la critique du gouvernement. En Israël, le ton médiatique pro-barrière est celui du soutien à une initiative « populaire » face aux hésitations et à l'absence de stratégie contre le terrorisme d'Ariel Sharon. Aux États-Unis, le ton pro-barrière est celui de la description d'une zone-frontière hors de contrôle, champ d'une « bataille frontalière », que le gouvernement fédéral ne voudrait délibérément pas sécuriser.

La diffusion du cadrage pro-barrière s'organise donc dans trois arènes analogues : parlementaire, judiciaire et médiatique, en fonction du fonctionnement national de ces arènes. Aux États-Unis entre 2010 et 2013, la cause pro-barrière est institutionnalisée. Portée par les républicains, elle bénéficie des ressources matérielles de l'État d'Arizona en termes de communication, d'organisation d'événements publics et de gestion des dons collectés. Elle est aussi portée par des activistes liés aux groupes locaux estampillés *Tea Party* et ceux de surveillance de la frontière. À une toute autre échelle en Israël, la cause pro-barrière dispose tout d'abord, en 2001-2002 de ressources militantes, à faibles moyens matériels, mobilisées lors d'actions isolées selon les stratégies des associations. Elle acquiert des relais politiques et économiques lors de la coalition sous l'égide d'Uzi Dayan auprès des élus à la Knesset renouvelée en 2003 et des élus locaux demandant la mise en chantier de la barrière dans leur secteur en 2003-2004.

En résumé de la troisième partie, la diffusion du cadrage pro-barrière par les coalitions de cause repose sur la contestation des choix gouvernementaux en matière de défense et d'immigration. La force de cette contestation réside dans l'accusation de non-protection des gouvernés que les pro-barrière portent à leurs gouvernements. En répétant cette accusation et un récit causal simple sur les « problèmes » aux confins et sur la solution « barrière », les acteurs pro-barrière contribuent à maintenir à l'agenda gouvernemental l'enjeu de la militarisation des confins.

Tout au long de ces opérations de transcodage, ce qui se trame est le rôle du militarisme dans la gestion des problèmes publics aux États-Unis et en Israël. C'est sur cette dimension que reposent les remarques conclusives de notre étude. Pour nous, le territoire barrière-é est le paysage militariste des sociétés.

### **3. Le territoire barrière-é comme paysage militariste des sociétés**

Marginaux au sein des processus décisionnels, les mouvements sociaux pro-barrière israéliens et arizoniens n'en jouent pas moins un rôle homologue de cadrage cognitif des politiques publiques de défense du territoire national et d'immigration. Par leur focalisation sur l'obstacle « barrière », par leurs pratiques et discours de sécuritisation des mobilités et de la contiguïté, par la réactivation de mythes guerriers et de figures classiques de l'ennemi, ils contribuent à conforter la place du militaire dans la gestion de la présence de l'Autre, étranger, dans ces sociétés. Dans notre analyse, la sécuritisation des situations de mobilité et de contiguïté correspond alors à un processus de publicisation de ces situations codées par les pro-barrière en « problèmes publics » et d'attribution de la responsabilité de son traitement à des acteurs militaires et policiers. En d'autres termes, la labellisation en « problèmes de sécurité » des mobilités d'indésirables est le résultat d'un processus de revendication publique par les coalitions pro-barrière de l'existence d'une situation définie comme problématique à l'intérieur de leur société et nécessitant une réponse militaire : les barrières aux confins. *In fine*, cette thèse questionne la place du militaire dans la mise en forme, dans la reconnaissance publique et dans la gestion de la nature problématique de la présence de l'étranger dans ces sociétés, et ce, au point de délégitimer toute tentatives de contre-cadrage des situations de mobilités, de rapport à l'Autre et au territoire, formulées et défendues dans le système politique par d'autres acteurs. Ceci nous amène à nous questionner sur les conditions et possibilités de contestation de la *doxa*<sup>1219</sup> sécuritaire frontalière en régime démocratique.

---

<sup>1219</sup> « La doxa est un point de vue particulier, le point de vue des dominants, qui se présente et s'impose comme point de vue universel : le point de vue de ceux qui dominent en dominant l'État et qui ont constitué leur point de vue en point de vue universel en faisant l'État. », Bourdieu

## 4. Contre-cadrage et contestation de la sécurité frontalière

Pourquoi différentes formes de mobilités contemporaines sont-elles interprétées sous le prisme du sécuritaire ? Pourquoi se manifeste-t-il une indifférence au sort des vies des migrants et à la défense de leurs droits en Europe et ailleurs<sup>1220</sup> ? Le cadrage hégémonique pro-barrière d'une réponse militaire aux situations de mobilités est le sujet de cette thèse. Qu'en est-il des conditions et possibilités de contestation de cette réponse et de défense de contre-cadrages alternatifs<sup>1221</sup> ? Ce questionnement nourrit des pistes de recherches futures, complémentaires de ce travail.

---

Pierre. *Raisons pratiques*. Paris, Seuil, 1994, p.129 : « Ensemble de croyances fondamentales qui n'ont même pas besoin de s'affirmer sous la forme d'un dogme explicite et conscient de lui-même », Bourdieu Pierre, *Méditations pascalienues*, Paris, Seuil, « Liber », 1997, p. 26.

<sup>1220</sup> Dans le contexte européen où le 4 août 2015, l'Organisation internationale pour les migrations comptabilisait un record de 2 000 morts migrants en mer depuis le début de l'année tentant d'atteindre les côtes européennes, la question se pose avec d'autant plus d'acuité que la réponse du Conseil européen extraordinaire du 23 avril 2015, suite à un nouveau naufrage, a été la militarisation de la Méditerranée (lutte contre les passeurs, déploiement de vaisseaux, accélération des procédures de retours et prévention de l'immigration dès les pays d'origine). Les chefs d'États et de gouvernements européens ne parviennent pas à se mettre d'accord sur d'autres alternatives à la militarisation comme des programmes d'accueil de migrants par exemple ou pousser plus en avant l'harmonisation des politiques d'asile. Cette réponse militaire et l'indifférence aux morts migrants qui semblent l'accompagner peut être transposée à l'indifférence pour les morts de migrants mexicains à travers le désert d'Arizona ces quinze dernières années aux États-Unis et, avec précaution, à l'indifférence aux morts palestiniens en Israël. Si l'on s'en tient aux contextes de migrations internationales, les droits des migrants sont peu défendus selon François Crépeau (rapporteur spécial des Nations Unies pour les droits de l'Homme des migrants) car les démocraties ne savent pas représenter ces personnes. Crépeau François, « Entre mythes et crises : Repenser les politiques migratoires et la place du migrant dans nos sociétés », conférence du 22 janvier 2014 de la Coordination contre l'exclusion et la xénophobie, Genève, résumé sur <http://www.stopexclusion.ch/conference-les-droits-souvent-oublies-des-migrants-francois-crepeau/> (consulté le 11 août 2015). Où donc chercher l'explication de l'échec des défenseurs des droits des migrants ? Montées des populismes ? Référentiel sécuritaire de lutte contre le terrorisme ? Crise économique ? De Montvalon Jean-Baptiste, « La grande solitude des défenseurs des libertés », *Le Monde*, 7 octobre 2013.

<sup>1221</sup> En ce sens les réflexions de Judith Butler sont éclairantes. Les vies humaines sont précaires. Leur valeur dépend des normes et du cadrage hégémonique des violences acceptables ou non pour une société. Un cadrage moderniste et humaniste tendrait *a priori* à proclamer la valeur égale de toute vie humaine. or. « il organise en réalité la hiérarchisation des souffrances et l'indifférence de fait (ou l'indignation purement passagère) par rapport à certaines morts : les morts de la « forteresse européenne » (19 144 depuis 1988 d'après l'ONG Fortress Europe) et les enfants de Gaza », comme soulevé par Mathias Delori dans l'après-« Charlie » français, Delori Mathias, « Ces morts que nous n'allons pas pleurer », *Mediapart*, 8 janvier 2015.



En régime démocratique, les pratiques de sécurité tiennent leurs raisons d'être de justifications en termes de légitimité<sup>1222</sup>. La contestation des politiques de sécurité passe donc par une confrontation sur leur légitimité<sup>1223</sup>. Quatre formes de contestation, soit de crises de légitimité de pratiques de sécurité, sont isolées et étudiées par Thierry Balzacq : la résistance (délivrance d'une contre-force), la désécuritisation (politiser les enjeux sécuritisés, ouvrir le jeu politique à de nouveaux acteurs), l'émancipation (s'affranchir de la situation en cours) et la résilience (s'adapter ou gérer les menaces)<sup>1224</sup>. Dans une étude sur les discours portés par des acteurs contestant les politiques répressives migratoires australiennes, Matt McDonald estime que rejeter ou tenter d'échapper aux logiques du sécuritaire équivaut à renforcer les institutions sécuritaires et les opérations de sécuritisation. Au contraire, reformuler la sécurité est une entreprise nécessaire :

Indeed a range of actors in global politics make precisely this move in practice, articulating alternative conceptions of society's values of being preserved or advanced, and the means through which this might be achieved<sup>1225</sup>.

Critiquant les possibilités de dé-sécuritisation<sup>1226</sup> qui feraient sortir des enjeux du prisme du sécuritaire, il estime que la signification du sécuritaire est fluide et changeante selon les époques (bien qu'elle soit présentée comme statique et décontextualisée) et qu'il est nécessaire de comprendre les logiques du sécuritaire pour élaborer des tactiques alternatives de sécuritisation. Dans cette optique, les pratiques et politiques de sécurité ne s'affronteraient pas frontalement, car

---

<sup>1222</sup> "This means that the very existence of a security practice depends on a sufficient number of people believing that it is the most appropriate way to secure what they commonly value", Balzacq Thierry (dir.), *Contesting Security. Strategies and Logics*, London & New York, Routledge, 2015, p. 3.

<sup>1223</sup> "The concept of legitimacy enables us to determine the conditions under which security practices are likely to obtain or fail", *ibid.*, p. 5. ; La légitimité possède trois dimensions : la légalité (les politiques de sécurité sont-elles conformes aux règles du système politique ?), la justification (soutien du public à la sécuritisation opérée par des élites), le consentement (dimension symbolique), Balzacq Thierry, "Legitimacy and the 'logic' of security", *in ibid.*, p.5-7.

<sup>1224</sup> Présentations de chacune des formes de contestations en introduction des quatre parties dans *ibid.*

<sup>1225</sup> McDonald Matt, "Contesting border security: emancipation and asylum in the Australian context", *in ibid.*, p. 155.

<sup>1226</sup> Le concept de désécuritisation est fragile. Pour les tenants de l'École de Copenhague, il s'agit du processus de retour d'un problème de sécurité dans la sphère des routines politiques. Buzan Barry, Waever, de Wilde Jaap, *Security a new framework for analysis*, Boulder, Lynne Rienner, 1998, p. 74. Les avis divergent sur les possibilités de ce retour à la politique, voir Hansen Lene, "Reconstructing desecuritisation: the normative-political in the Copenhagen School and directions for how to apply it", *Review of International Studies*, 2012, vol.38, n°3, p. 525-546.

l'exclusion de ceux qui s'y opposent, paralyse l'action des contestataires<sup>1227</sup>. Les politiques et pratiques de sécurité s'aménageraient, présentant le risque pour ceux qui les contestent de finalement y participer et d'incorporer la logique de la sécurité<sup>1228</sup>.

Lors de nos enquêtes, nous avons identifié des acteurs qui alimentent des controverses face aux acteurs pro-barrière (voir chapitre quatre). Il s'agit d'acteurs économique-commerciaux en Arizona organisés en syndicats professionnels, en associations de lobbying transfrontaliers ou en chambres de commerce ; ou d'ONG environnementales comme le Sierra Club ; ou encore défendant les droits des migrants (No More Deaths, Tucson Samaritans, Somos America). Il s'agit d'ONG et de *think-tanks* anti-occupation et de défense des droits des Palestiniens dans le contexte israélo-palestinien (le Conseil pour la paix et la sécurité, B'tselem, Adalah, ACRI, HaMoked). Au-delà de ces deux cas, ces acteurs façonnent et diffusent des contre-cadrages à la sécurité frontalière. Les contre-cadrages peuvent donc être portés aussi bien par des acteurs de défense de l'environnement, des acteurs défendant des intérêts économiques, ou de défense des droits des migrants. Ainsi, les acteurs économiques aménagent les politiques de sécurité pour assurer une fluidité des contrôles frontaliers. Le régime sécuritaire frontalier devient aussi un lieu de gestion du capitalisme contemporain<sup>1229</sup>. Les défenseurs des droits des migrants contribuent à « humaniser » les pratiques de sécurité frontalière au point de constituer des « frontières humanitaires » consolidant le régime de sécurité en place<sup>1230</sup>. Les contre-cadrages à la sécurité frontalière peuvent émaner également

---

<sup>1227</sup> Roe Paul, "Securitization and minority rights: conditions of desecuritization", *Security Dialogue*, 2004, vol. 35, n°3, p. 279-294.

<sup>1228</sup> Pour les ONG, cela révèle une ambiguïté entre logiques de l'assistance aux migrants, et logiques protestataires de politiques étatiques de sécurité, déjà identifiées dans le cas de l'aide aux plus démunis. *In fine*, se pose la question du rapport à l'État et de son encadrement de ces activités. Voir Viguier Frédéric, « Lutter contre les droits des exclus. Un militantisme encadré par l'État », in Frère Bruno, Jacquemain Marc (dir.), *Résister au quotidien*, Paris, Sciences Po Les Presses, 2013, p. 87-109.

<sup>1229</sup> "Borders far from serving merely to block or obstruct global passages of people, money, or objects, have become central devices for their articulation. Borders play a key role in the production of the heterogeneous time and space of contemporary global and postcolonial capitalism", Mezzadra Sandro, Brett Neilson, *Border as method, or, the multiplication of labor*, Duke University Press, 2013, p. ix.

<sup>1230</sup> Pallister-Wilkins Polly. "The Humanitarian Politics of European Border Policing: Frontex and Border Police in Evros", *International Political Sociology*, mars 2015, vol. 9, n°1, p. 53-69. Geiger Martin, Pécoud Antoine, (ed.), *The Politics of International Migration Management*,

d'artistes<sup>1231</sup>. Ils peuvent aussi être défendus par des mouvances anarchistes comme le réseau No Borders en Europe<sup>1232</sup> ou comme Anarchists against the Wall en Israël. Ils peuvent être également identifiés dans l'investissement de la cause migrante par le pape François<sup>1233</sup>.

Afin de comprendre la contestation des politiques de sécurité frontalière en régimes démocratiques, une comparaison des opérations de publicisations de ces contre-cadrages peut être fructueuse. Elle pourrait reposer sur une analyse des modalités de plaidoyer<sup>1234</sup> et d'influence de ces différents groupes en fonction de leurs contraintes nationales. Saisir ce plaidoyer et ce travail d'influence peut se faire en étudiant des campagnes au niveau national et international<sup>1235</sup>, afin de mesurer les stratégies d'appels aux publics et aux responsables politiques et d'identifier les discours portés. Il peut aussi être judicieux, en fonction des groupes, de s'intéresser à l'invisible, aux pratiques routinières en fonction des ressources et des structures d'organisation (rapports, notes, mémorandums, réunions, informations, médias). Ces études comparées peuvent permettre de

---

Palgrave, Macmillan, 2010. Parant ce régime d'un vernis « droit de l'homme » qui permet la survie des individus, mais pas l'application de leurs droits dont l'asile.

<sup>1231</sup> Amilhat Szary Anne-Laure, "Walls and Border Art: The Politics of Art Display", *Journal of Borderlands Studies*, juillet 2012, vol. 27, n°2, p. 213-228. Simonneau Damien, "An embarrassing conversation between Frida Kahlo and Dick Cheney. Artistic subversion of security separation on Israeli and U.S. fences.", 9<sup>th</sup> Pan-European Conference on International Relations, 23-26 September 2015. Giardini Naxos. Sicile. atelier sur "The Esthetization and Banalization of Armed Conflicts: Critical Perspectives on Art and War".

<sup>1232</sup> Anarchistes plutôt dans l'absence de centralisation et de leadership que dans l'adhésion à une idéologie précise. Regroupant des activistes européens opposés aux expulsions prévues par le sommet européen de Tampere en 1999, la mouvance No Borders repose sur une structure horizontale, non hiérarchique, et rejette des dichotomies comme citoyen/non-citoyen ou légal/illégal. Le réseau organise des camps de réflexion et d'action directe en soutien aux migrants dans des zones symboliques du combat contre l'« Europe forteresse » (Strasbourg, Bruxelles, frontière Pologne-Ukraine). Blumberg Renata, Rechitsky Raphi, "Networks, place, and barriers to cross-border organizing. "No border" camping in Transcarpathia, Ukraine", in Naples Nancy A., Bickham Mendez Jennifer (eds.), *Border Politics. Social Movements, Collective Identities, and Globalization*, New York University Press, New York and London, 2015 ; Cantat Celine, "Contesting Europeanism: Migrant Solidarity Activism in the European Union", in Esin Cigdem, Johanssen Jacob, Lake Caroline, Schwartz Priscilla, Tamboukou Maria, Rashid Farid (eds.), *Crossing Conceptual Boundaries V.*, London, University of East London, School of Law and Social Sciences, 2013, p. 9-33.

<sup>1233</sup> Maillard Sébastien, « Drame de l'immigration, le pape François presse les dirigeants mondiaux d'agir », *La Croix*, 19 avril 2015.

<sup>1234</sup> Activité de défense de la ligne politique d'une association, travail d'influence. Pour une discussion de cette définition de plaidoyer floue : Ollion Étienne, Siméant Johanna, « Le plaidoyer : internationales et usages locaux », *Critique internationale*, 2015, vol. 2, n° 67, p. 9-15.

<sup>1235</sup> Keck Margaret E., Sikkink Kathryn, *Activists Beyond Borders: Advocacy Networks in International Politics*, Ithaca, Cornell University Press, 1998.

questionner les rapports de chaque groupe avec les partis politiques, les autorités étatiques, les autres ONG alliées ; mais aussi les tactiques de médiatisation.

Envisager ainsi le sujet des possibilités de contre-cadrages et de contestations des politiques de sécurité frontalière, amène à prendre en compte deux séries de questionnements. Tout d'abord, quel statut attribuer aux limites territoriales, aux frontières, au XXI<sup>ème</sup> siècle ? Puis, comment penser l'abolition des barrières ? Le constat est cependant à celui de l'avenir radieux des barrières.

## 5. L'avenir radieux des barrières

Selon nous, dans le monde contemporain, la frontière comme territoire barrière-é, est le paysage militariste des sociétés. Elle est le lieu d'une mise en scène du pouvoir à destination de ses gouvernés qui vient conforter les réflexes militaires d'une société. Elle est une limite territoriale à défendre par la militarisation. On est alors proche de l'étymologie du mot « frontière » en français et dans les langues latines, issu du vocable militaire de « front », de face-à-face violent, de lieu d'affrontements<sup>1236</sup>. Néanmoins, nous l'avons vu, l'enjeu pour les acteurs pro-barrière et ceux avec qui ils entrent en controverse, est la signification à associer à la frontière. Ouverte ou fermée ? Fluide ou contrôlée ? Limite de souveraineté ? Bordure d'État ? Rempart identitaire ? Inclusion ou exclusion ? La frontière comme limite territoriale et politique demeure l'une des premières institutions de l'État contemporain<sup>1237</sup>, tant la détermination d'un dedans et d'un dehors relève de la nature même du politique dans sa constitution des groupes sociaux en communautés politiques<sup>1238</sup>. Au sens de frontière sociale (même si celle-ci peut se traduire par des pratiques territoriales), le maintien et l'entretien de frontières permettent aux groupes et identités ethniques de se constituer<sup>1239</sup>. Il apparaît

---

<sup>1236</sup> Amilhat Szary Anne-Laure, *op. cit.*, 2015, p. 19.

<sup>1237</sup> Salter Mark B., "Places everyone ! Studying the performativity of the border", *Political Geography*, 2011, vol. 30, p. 66-67.

<sup>1238</sup> Balibar Etienne, « Chapitre 6 : Frontières du monde, frontières du politique », *Nous, citoyens d'Europe ?*, 2001, Paris, La Découverte, p.163-181.

<sup>1239</sup> En anthropologie, se focaliser sur l'entretien de ces frontières dans les rituels d'interactions plutôt que sur la constitution interne et l'histoire des groupes considérés séparément permet de comprendre les processus de genèse et de maintien des groupes ethniques selon des critères pour

difficile de se débarrasser de son caractère d'« invariant bio-social<sup>1240</sup> » et de penser sans cette notion. La frontière remplit des fonctions sociales de « traduction, de régulation, de différenciation et de relation », constitutives du vivant en société<sup>1241</sup>. Elle sert tout autant à exprimer l'ordre que le désordre. L'abolition des frontières (l'étendard de la mouvance européenne No Border par exemple) relève donc selon nous, de la volonté de tuer un mythe social et politique structurant.

Si l'heure n'est donc pas à l'abolition des frontières territoriales, mais plutôt à leur matérialisation par les barrières, les contestataires des politiques de sécurité frontalière mettent en avant l'impératif de la démocratisation de cette institution politique<sup>1242</sup> qui s'est déjà beaucoup transformée par le passé. L'enjeu est donc de la transformer à nouveau « pour la mettre au service des hommes et la soumettre à leur contrôle collectif, en faire l'un des objets de leur “souveraineté”, au lieu qu'elle serve essentiellement à les assujettir à des pouvoirs sur lesquels ils n'ont aucun contrôle, quand ce n'est pas purement et simplement à les réprimer<sup>1243</sup> ». Comment démocratiser la frontière contre le monopole sur sa signification en termes militaires que se sont attribués certains acteurs (politiques, industriels, bureaucrates) ? S'attaquer à cet enjeu permet également, selon Etienne Balibar, de réinjecter le politique dans la mondialisation<sup>1244</sup> :

C'est pourquoi la tâche d'une démocratisation des frontières, impliquant que leur représentation soit désacralisée, que la façon dont l'État et l'administration en usent envers les individus, fasse l'objet d'un contrôle multilatéral, que les rites et formalités de leur passage deviennent plus respectueux des droits fondamentaux, est au cœur des difficultés – peut-être

---

déterminer l'appartenance et l'exclusion au groupe en question. Barth Frederick, « Les groupes ethniques et leurs frontières », 1995 ; trad. fr. J. Bardolph Poutignat, P. et J. Streiff-Fenart, 2008, in Poutignat P., Streiff-Fenart J., *Théories de l'ethnicité*, Paris, Puf, 2008, p. 203-249.

<sup>1240</sup> Raffestin Claude, « Autour de la fonction sociale de la frontière », *Espaces et Sociétés*, 1992, n°70-71, p. 157-164.

<sup>1241</sup> *idem.*

<sup>1242</sup> Etienne Balibar, art. cit.

<sup>1243</sup> *idem.*

<sup>1244</sup> Un processus qui donne l'impression d'être irréversible à cause de la conjonction de trois événements : économique, d'expansion du capitalisme à l'échelle globale par le développement de firmes transnationales ; politique, d'effondrement de l'URSS et la fin de l'antagonisme qui divisait le monde ; technique, de création d'un même système global interdépendant grâce aux progrès technologiques de communication et de transport. *idem.*

des apories actuelles – d’une réinvention de la politique dans le contexte de la « mondialisation »<sup>1245</sup>.

La démocratisation de la frontière peut, par exemple, se traduire par la reconnaissance et la défense d’un droit à la mobilité, et l’élaboration de dispositifs d’accompagnement de ces mobilités à condition que ceux-ci soient négociés sous formes de délibérations internationales entre les acteurs concernés et non élaborés unilatéralement et qu’ils respectent les droits individuels des migrants<sup>1246</sup>. Cela peut entraîner la fin de la criminalisation et de l’enfermement des migrants<sup>1247</sup> pour construire une vraie politique d’hospitalité et ainsi étendre à tout individu, étranger ou citoyen, le droit à être protégé par un État dont il n’a pas la nationalité. Cela passe aussi par la fin de la précarisation des migrants, par la stabilisation de leur statut juridique<sup>1248</sup>. Cette nouvelle signification de la frontière, placée non plus sous le signe de la barrière mais sous celui de l’hospitalité<sup>1249</sup>, aurait pour corollaire l’abolition des barrières.

Toutefois, la difficulté demeure aujourd’hui « de penser l’ouverture des frontières dans un monde construit sur le postulat opposé<sup>1250</sup> » et d’élaborer des dispositifs pour accompagner cette ouverture. Un premier pas en ce sens est celui de rendre effectif le droit à émigrer en tant que droit de l’homme. La Déclaration universelle des droits de l’homme de 1948 dans son article 13 reconnaît ce droit : « Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays. », mais il demeure limité par l’absence d’un droit à immigrer qui reste

---

<sup>1245</sup> *idem.*

<sup>1246</sup> « Associer la multiplicité des acteurs impliqués dans les migrations internationales : outre les États d’accueil et les États d’origine qui défendent souvent les intérêts de leurs dirigeants contre ceux des migrants, il faudrait associer des organisations non gouvernementales, les associations défendant les droits des migrants et enfin les organisations syndicales luttant de part et d’autre aux côtés des travailleurs », Blanchard Emmanuel, Spire Alexis, « Remettre le droit des étrangers au centre des politiques d’immigration », *Les sociologues s’invitent dans le débat*, Paris, éditions du Croquant, hors-série de la revue *Savoir/Agir*, 2012, p. 125.

<sup>1247</sup> « Dépénaliser toutes les infractions à la législation sur les étrangers : le fait de franchir la frontière ou de résider sur le territoire en situation irrégulière ne doit plus être assimilé à un délit. », *ibid.*, p. 127.

<sup>1248</sup> *Ibid.*, p. 128. Ce qui implique de replacer la question migratoire dans les rapports de domination, les inégalités et la répartition des richesses.

<sup>1249</sup> Boudou Benjamin, « Théorie politique de l’hospitalité : les relations de pouvoir aux frontières des communautés politiques », thèse de doctorat en science politique, Paris, Institut d’Etudes Politiques, 9 décembre 2013.

<sup>1250</sup> Atak Idil, Dumitru Speranta, « Pourquoi penser l’ouverture des frontières », *Éthique publique*, « Penser l’ouverture des frontières », 2015, vol. 17, n°1.

soumis à la souveraineté des États<sup>1251</sup>. Au sein des agences onusiennes, des forums débattent de l'effectivité de ce droit dans une optique d'émergence d'une gouvernance mondiale des migrations<sup>1252</sup>. Ainsi au Forum migrations et développement de l'Organisation Internationale du Travail depuis 2007, représentants étatiques, experts, associations, syndicats et entreprises veulent reformuler ce droit en plaçant au centre l'individu et non l'État<sup>1253</sup> : la migration serait alors définie comme un droit individuel et non plus un besoin économique ou démographique qui demeure aujourd'hui l'interprétation onusienne majoritaire en faveur de l'ouverture des frontières<sup>1254</sup>. À l'échelle européenne, la Charte de Lampedusa du 2 février 2014, pensée comme une vision alternative au modèle de frontière prédominant en Europe, a été inspirée par une pensée égalitaire en matière de liberté de circulation. Elle proclame ainsi la « liberté de rester » qui se décline en différents droits<sup>1255</sup>. Là encore, les signataires plaident pour une façon alternative de penser les droits de l'homme « par le bas », qui ne dépende ni de la reconnaissance par les États ni de l'appartenance nationale<sup>1256</sup>.

Un deuxième pas dans le sens de l'abolition des barrières est à franchir par une bataille auprès des opinions publiques « emmurées » afin de contrer les fantasmes d'invasion, si la libre circulation s'appliquait, et vanter les aspects positifs liés à l'ouverture des frontières<sup>1257</sup>. C'est ce à quoi s'attachent les recherches en cours

---

<sup>1251</sup> Withol de Wenden Catherine, *Le droit d'émigrer*, Paris, CNRS éditions, 2013.

<sup>1252</sup> Pécoud Antoine, « Liberté de circulation et gouvernance mondiale des migrations », in *Éthique publique*, *op. cit.*

<sup>1253</sup> Withol de Wenden Catherine, *op. cit.*

<sup>1254</sup> Pécoud Antoine, *art. cit.*

<sup>1255</sup> « Liberté d'habiter n'importe quel lieu, différent du lieu de naissance et/ou de citoyenneté, v compris après avoir quitté son propre pays, et de construire dans ce lieu son propre projet de vie ». Charte de Lampedusa, Première partie, 2014, <http://www.lacartadilampedusa.org/pdf/carta/charte%20franccais.pdf> (consulté le 18 août 2015). Cette liberté est déclinée en une série de droits qui doivent la rendre effective : le droit au travail ; à l'habitat ; aux soins et au bien-être ; à l'instruction ; à la participation sociale et politique et à une citoyenneté de forme nouvelle.

<sup>1256</sup> Signée par des centaines de personnes, militants, chercheurs, migrants, citoyens. Sciarba Alessandra, Furri Filippo, « Au-delà de la frontière : la Charte de Lampedusa, un exemple de réécriture des droits contre la logique de l'enfermement », in *Éthique publique*, *op. cit.* Les auteurs regrettent néanmoins qu' : « Elle a probablement manqué sa vocation programmatique et constituante, en se révélant un instrument inadéquat jusque dans son choix de récupérer la forme des chartes des droits traditionnels des sociétés occidentales. »

<sup>1257</sup> Baumard Maryline, « Migrants : et si ouvrir les frontières générerait de la richesse ? », *Le Monde, Culture et Idées*, 25 juin 2015.

menées au sein du Mobglob à Sciences Po Paris<sup>1258</sup>. Dans son quatrième axe, le projet entend explorer des scénarios possibles de l'ouverture des frontières et de la libéralisation des mobilités en complément des trois autres axes portant sur la gouvernance globale des mobilités, la place de l'État dans des cas précis et l'ethnographie des lieux de vie des réfugiés et migrants. La recherche scientifique peut donc apporter sa pierre à l'édifice de la pensée de l'abolition des barrières et de la démocratisation de l'institution frontière. Le constat néanmoins est que le fruit de ces discussions et de ces recherches ne franchit pas ou peu le seuil des institutions étatiques. Cette bataille peut nécessiter aussi d'interroger les techniques de plaidoyer et de lobbying de ceux qui défendent les droits des migrants.

Face à ce qui est aujourd'hui une utopie sans-frontiériste avec peu de traduction dans les politiques publiques contemporaines de gestion des mobilités, le constat est à l'avenir radieux des barrières. Ainsi, les barrières « nous donnent à voir, sentir, toucher, ces frontières qui semblent à la fois nous échapper et nous envahir<sup>1259</sup> ». Le symbolisme d'illusion de contrôle et de séparation qu'elles renvoient semble leur assurer malgré tout une certaine longévité en ce début de XXI<sup>ème</sup> siècle. À la frontière États-Unis/Mexique, les forces du marché et les cultures partagées transfrontalières mettent en échec<sup>1260</sup> plus de trente ans de politiques fédérales états-uniennes de sécurité frontalière qui ne parviennent pas à entraver les mobilités et les flux de contrebandes. Pourtant le désir et le recours aux barrières se poursuivent<sup>1261</sup>, marquant ainsi une nouvelle étape dans la frontiérisation de ce territoire périphérique tant pour Washington D.C. que pour Mexico D.F. En Israël, la séparation d'avec les Palestiniens de Cisjordanie est désormais normalisée, treize ans après le début de la mise en place de la barrière.

---

<sup>1258</sup> Autour d'Hélène Thiollet et Catherine Withol de Wenden (CERI), <http://www.sciencespo.fr/mobglob/>

<sup>1259</sup> Amilhat Szary Anne-Laure, *Qu'est-ce qu'une frontière aujourd'hui ?*, Paris, Puf, 2015, p. 11.

<sup>1260</sup> Notamment l'intégration forte des corridors frontaliers, c'est le constat dressé par Brunet-Jailly Emmanuel (dir.), *op. cit.*, 2007.

<sup>1261</sup> Au moment où nous concluons notre travail en ce mois d'août 2015, l'un des candidats à la primaire républicaine pour l'élection présidentielle de 2016 Donald Trump se fait l'avocat d'un « *border wall* », CNN Politics, « Trump : I will make Mexico pay for a wall on the border », 28 juin 2015, <http://edition.cnn.com/videos/politics/2015/06/28/donald-trump-mexico-immigration-wall-intv-tapper-sotu.cnn> (consulté le 18 août 2015).



Là, encore, celle-ci ne parvient pas à hermétiquement fermer les zones d'habitations israéliennes tant les relations entre zones israéliennes et palestiniennes se sont complexifiées<sup>1262</sup> et la présence israélienne de l'autre côté de la barrière s'est accentuée par la colonisation. La barrière permet cependant d'offrir aux Israéliens l'illusion d'une séparation. Ils peuvent disposer d'une liberté de mouvement dans un espace sécurisé pendant que le conflit semble s'être déplacé de l'autre côté. Les Palestiniens eux sont confinés et contrôlés dans des espaces se réduisant. Par conséquent, Israéliens et Palestiniens expérimentent le conflit de manière asymétrique. La barrière a créé deux réalités : normalisation de la vie quotidienne d'une part ; confinement, contrôle et fragmentation de l'espace d'autre part. La barrière permet donc aux Israéliens de s'accommoder d'une situation de séparation *de facto* sans avoir à supporter les conséquences d'une négociation avec les Palestiniens. La barrière reporte ainsi la création d'un État palestinien aux calendes grecques. Dans les deux cas, le constat est donc à l'illusion de la séparation territoriale par la barrière et à la porosité de ces limites territoriales malgré des investissements conséquents dans leurs militarisation.

Nous estimons que les scénarios politiques de la frontière blindée ont un avenir radieux car les conditions de réalisation des opérations politiques, caractéristiques, selon nous, de la fabrique de barrière (problématisation, sécuritisation, publicisation) seraient aussi réunies dans certains pays européens par exemple. La répétition de ces scénarios de la frontière blindée confirme le caractère indépassable de la souveraineté étatique par rapport à d'autres normes d'organisation politique (dont le droit international). Elle souligne aussi le projet révolutionnaire de penser le dépassement des normes étatiques en ce qui a trait à la frontière comme limite de souveraineté et de ligne militaire à défendre.

\*\*\*

---

<sup>1262</sup> Latte-Abdallah Stéphanie, Parizot Cédric (eds.), *Israelis and Palestinians in the Shadows of the Wall: Spaces of Separation and Occupation*, Ashgate, 2015. "The barrier does not incarcerate the Occupied Palestinian Territories; rather, it radically constricts the flow of population (and goods). Palestinians can still pass through the barrier – the issue is then not enclosure, but control of porosity." Parsons Nigel, Salter Mark B., "Israeli Biopolitics: Closure, Territorialisation and Governmentality in the Occupied Palestinian Territories", *Geopolitics*, 2008, vol. 13, n°4, p. 703.

## **Annexe méthodologique. Enquêter en situation d'asymétrie. Un cheminement méthodologique**

*Yoshev al hagader  
regel po, regel sham  
yoshev al hagader  
beseder im kulam.  
Dofek hiyuchim lecol hakivunim  
vetamid, tamid nimtza be'inyanim.*

Assis sur la barrière  
À califourchon  
Assis sur la barrière  
Bien avec tout le monde.  
J'envoie des sourires dans toutes les directions  
Et toujours, toujours, je me trouve au centre de ce qui se passe.

*Yoshev al hagader*, 1982, Arik Einstein, chanteur israélien (1939-2013)

Dans l'introduction, j'ai explicité la construction de l'objet de recherche, la réassurance par la barrière, en insistant sur la comparabilité des deux cas de barrières israélienne et états-unienne. Par la suite, les six chapitres et la conclusion ont présenté un propos démonstratif et narratif pour comprendre cet objet à partir d'une sélection de données<sup>1263</sup> générées lors d'enquêtes en Israël et en Arizona. Afin de débattre de la validité de cette démonstration, reste à présenter le cheminement méthodologique pour générer et analyser ces données. C'est ce à quoi s'attache cette annexe méthodologique. Elle vise à présenter d'une part, les méthodes d'enquête (relevant d'une démarche ethnographique) et d'analyse (suivant un raisonnement interprétatif et comparatif), et d'autre part, à réfléchir sur la portée d'un tel travail et au label « critique » qu'on pourrait lui affubler.

---

<sup>1263</sup> Le terme courant pour des ethnographes de « données » est trompeur. Les « données » sont le résultat de retranscription d'actes d'observations, d'écoute et de documentation de la part du chercheur et ne valent comme « données » qu'en tant qu'elles sont visées par une reprise descriptive et analytique. Surtout, elles ne préexistent pas à l'intervention du chercheur pour les générer. Voir à ce sujet Cefaï Daniel, « Comment généralise-t-on ? Chronique d'une ethnographie de l'urgence sociale », in Desveaux E., Fornel M. de (dir.), *Faire des sciences sociales. Généraliser*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2012, p. 4.

J'insiste ici sur deux difficultés méthodologiques de ce travail : tout d'abord, le passage des études de cas à une analyse comparée des données générées ; puis, les conditions d'enquête sur deux terrains qualifiables d' « asymétriques » où les biais sont davantage posés par la gestion de la subjectivité du chercheur que par l'accès difficile aux acteurs et aux informations recherchées.

## **1. Générer des données : étude de cas et pratiques ethnographiques**

### **1.1. Objectifs et organisations des terrains**

L'enjeu de la thèse est de décrire finement les opérations politiques (et d'en mesurer les variations ou différences et similarités) réalisées dans le cadre de deux initiatives pro-barrière et de capter les modes de représentations et d'actions des individus qui y prennent part. Dans un premier temps, j'ai procédé par étude de cas considérés comme distincts, compte tenu de leur spécificité géopolitique et de ma méconnaissance initiale du terrain arizonien. Deux phases longues de terrain ont été planifiées dès le début du doctorat. En Israël, j'ai mené une enquête de quatre mois même si deux imprégnations autour de la même politique avaient été réalisées en 2009 (cinq mois dans un cadre militant de découverte des différentes facettes du conflit<sup>1264</sup>) et l'autre en 2010 (deux mois dans un cadre de terrain pour le mémoire de master 2). J'ai été donc accueilli au Centre de Recherche Français de Jérusalem (CRFJ) de janvier à mai 2012 en compagnie d'archéologues, de sociologues et d'anthropologues, immergés eux-aussi sur le terrain. En Arizona, j'ai mené une seule enquête de huit mois entre septembre 2012 et avril 2013, conscient de ne pas pouvoir y retourner aisément. Dans le cadre du programme de coopération Fulbright, j'ai bénéficié d'une bourse et d'un visa de *Visiting PhD Student* et j'ai été accueilli au North American Center for Transborder Studies (NACTS) de l'Arizona State University à Tempe (près de Phoenix), où j'ai pu présenter mes travaux et échanger avec des chercheurs spécialisés sur les questions

---

<sup>1264</sup> J'étais parti avec l'association FFIPP, Faculty for Israeli Palestinian Peace, un réseau d'universitaires israéliens et palestiniens recrutant des étudiants européens et nord-américains afin

transfrontalières (surtout économiques et commerciales mais aussi environnementales et de sécurité). Entre les deux enquêtes, j'ai analysé les données générées en Israël et j'ai bâti une démonstration provisoire par monographie. Le danger dans ce processus de passage d'un terrain à l'autre est de plaquer une analyse bâtie autour d'un cas sur un autre cas. Pour y pallier j'ai conçu la démonstration provisoire israélienne comme un moment de tri, d'organisation et de restitution des données me faisant repenser les hypothèses de travail initiales. L'analyse produite à ce moment valait pour le cas israélien seulement et s'axait autour du rôle de ces mouvements pro-barrière dans le processus décisionnel<sup>1265</sup>. Malgré cette première difficulté, en partant sur chaque terrain, l'objectif restait le même : reconstruire un travail de pression de la part d'une configuration d'acteurs pro-barrière à partir du descriptif des actions et des représentations de ces acteurs. L'objectif était d'arriver à raconter l'histoire de cette pression pro-barrière par le bas, de dessiner les limites de ces configurations d'acteurs et de comprendre les représentations justifiant leurs actions et la place que l'outil militaire « barrière » occupait pour elles.

## 1.2. La démarche ethnographique

Afin de procéder à une description dense des activités pro-barrière, j'ai opté pour une démarche ethnographique<sup>1266</sup> induisant une relation de contact avec ces enquêtés, rattachés directement ou indirectement aux deux initiatives pro-barrière repérées au préalable, soit une immersion dans leurs événements politiques. Quel

---

de leur faire découvrir le conflit par une semaine de visites et de conférences, puis par un stage dans une ONG partenaire, israélienne ou palestinienne.

<sup>1265</sup> Une approche en termes de cadrage que l'on retrouve développée par exemple dans l'analyse de la politique étrangère chez Entman R., *Projections of Power : Framing news, Public Opinion and U.S. Foreign Policy*, Chicago, University of Chicago Press, 2004.

<sup>1266</sup> La définition de cette démarche la plus pointue est celle de Daniel Cefaï, art. cit., 2012, p. 34 : « Une enquête ethnographique permet tout de « décrire » des formes de vie, des usages de langage ou des jeux d'interaction, en les « observant » et en y « participant ». L'enquêteur s'engage dans de multiples transactions avec un environnement, les choses qui l'équipent et les personnes qui l'habitent. Son parcours d'enquête est fait de moments d'attachement et de détachement, d'implication et de distanciation, d'enracinement et d'attachement, mais la compréhension qui en émerge est toujours située. » Cette démarche est généralement confondue derrière les expressions d' « enquête de terrain », d' « enquête ethnographique » ou « enquête socio-anthropologique » selon de Sardan Jean-Pierre Olivier, « La politique du terrain », *Enquête*, 1995, n°1, p. 71-109.

type de données générer ? Quelles techniques méthodologiques<sup>1267</sup> employer ? L'enquête de terrain fait feu de tout bois en fonction des situations d'interactions avec les acteurs visés. L'éclectisme des sources présente l'avantage de multiplier les points de vue sur le réel que le chercheur étudie, à condition que celles-ci soient recoupées pour garantir leur plausibilité. En effet, un des éléments clés des enquêtes de terrain est la triangulation. Elle ne consiste pas seulement à la vérification des informations, mais bien à la recherche de discours contrastés sur un même objet d'étude qui permet de « s'appuyer sur les variations plutôt que de vouloir les gommer ou les aplatir, en un mot bâtir une stratégie de recherche sur la quête de différences significatives<sup>1268</sup> ». Pour cela, mes données ne reposent pas uniquement sur les entretiens avec les pro-barrière mais elles sont aussi générées par observation non-participante et par imprégnation, par des « procédés de recension<sup>1269</sup> » (élaborés tout au long de la recherche) et par la collection de sources écrites. Je tiens donc à revenir sur ces différents modes de genèse des données avant de présenter le contexte « asymétrique » indissociable de leur genèse.

### 1.2.1. *Chronologies et sources écrites*

Un des premiers travaux de la thèse a été d'élaborer en parallèle deux chronologies de politiques de barrière pour replacer les initiatives observées par rapport aux décisions gouvernementales et aux mises en place des éléments des dispositifs de contrôle (voir les chronologies réalisées dans le fascicule d'accompagnement à ce manuscrit). Ce travail, réalisé initialement dès le laboratoire grâce aux parcours de sources écrites sur le sujet, s'est affiné sur le terrain en parcourant les blogs des

---

<sup>1267</sup> J'établis une distinction entre les « méthodes », outils techniques et objets de rigueur scientifique qui outillent le chercheur dans son travail de compréhension et de restitution de la réalité sociale tout en générant des données, et la « méthodologie » qui va au-delà du choix des outils pour constituer un assemblage d'ontologie, d'épistémologie, de concepts, de techniques d'extraction de données et de visions du monde propre au chercheur et à une recherche. Voir Huysmans Jef, Aradau Claudia, "Critical methods in International Relations: The Politics of techniques, devices and acts", *European Journal of International Relations*, 2013, 0 (0), p. 1-24.

<sup>1268</sup> Ceci passe par le fait d'obtenir des informations à partir d'individus marginaux par rapport à son « groupe stratégique » par exemple, de Sardan Jean-Pierre Olivier, art. cit.

<sup>1269</sup> « Des comptages, des inventaires, des nomenclatures, des plans, des listes, des généalogies... », bricolés par le chercheur en fonction des problèmes qui se posent à lui. *Ibid.* Dans mon cas, des chronologies.

acteurs pro-barrière<sup>1270</sup>, une partie des archives de leurs activités (en hébreu et en anglais), et grâce à la constitution progressive de fichiers d'archives presse<sup>1271</sup>. Une fois sur le terrain, cette chronologie permet d'alimenter les questions pour les entretiens et les interactions sur les modes d'actions des acteurs pro-barrière dans ce schéma décisionnel large. Lors de l'analyse, elle permet également d'interpréter et de contrôler la parole des enquêtés, de repérer les simplifications, les zones d'ombres et les reconstitutions d'évènements *a posteriori*.

Ce travail va de pair avec la collecte tout au long de la recherche de sources écrites sous forme de littérature savante sur les deux aires concernées et de littérature « grise » sur les barrières. Ainsi, en guise d'enquête exploratoire, j'ai étudié les rapports stratégiques sur la séparation avec les Palestiniens, sur le *border enforcement* états-unien, consulté des archives vidéos et les notes des conférences de sécurité (par exemple les conférences d'Herzliya en Israël et le Border Security Expo en Arizona). À ce titre, l'accueil au sein du NACTS m'a permis d'avoir accès à tout un ensemble de rapports d'experts sur les questions frontalières à destination des agences de sécurité états-uniennes. Ces sources écrites m'ont notamment permis d'élaborer des hypothèses exploratoires et d'affiner mes interrogations.

### 1.2.2. Entretiens semi-directifs

L'entretien demeure un moyen privilégié pour générer des données discursives donnant accès principalement aux représentations des acteurs (mais aussi dans mon cas de contrôler et de préciser les actions pro-barrière repérées grâce à des sources écrites). J'ai réalisé des entretiens semi-directifs suivant une grille d'entretien similaire adaptable aux terrains, avec 13 personnes en Israël et 12 en Arizona. Ce à quoi il convient d'ajouter les informateurs privilégiés universitaires, journalistes

---

<sup>1270</sup> Cela inclut leurs blogs, les pages internet personnelles (notamment de campagne électorale en Arizona en 2012) et parfois leurs pages Facebook.

<sup>1271</sup> J'ai ainsi constitué des fichiers d'archives presse par type d'acteurs (Gader Le Haïm, Arizona Cattlemen Association, Paul Babeu, Haïm Ramon etc.) et par thèmes : en Israël, attentats, décisions publiques, mise en place de la barrière, justice, initiatives locales etc. (à partir des archives en ligne d'*Haaretz* et de *Ynet*) ; en Arizona, vigilantisme, lois anti-migrants, migration,

ou issus des milieux des ONG anti-Mur. La grille d'entretien contient l'ensemble des thématiques sur lesquelles j'estimais important d'obtenir des informations en fonction des interrogés. En arrivant en situation d'entretien, elle alimente une sorte de pense-bête personnel sur les interrogations que je me pose afin de mener la conversation avec l'enquêté. Elle n'est donc en rien directive.

#### Grille d'entretien semi-directif - Thématiques

##### 1) Engagement personnel pro-barrière

Origines sociales et familiales	
Étude, Profession	
Lieu de résidence	
Évènement justifiant l'engagement	
Autres formes d'engagement (militantisme, associatif)	
Connaissance du terrain cisjordanien / de la zone frontalière	

##### 2) Perception du contexte politique et sécuritaire

Quelles sont les menaces ?	
Pourquoi une barrière ?	
Quelle est l'efficacité d'une barrière ?	
Pourquoi des échecs dans les contrôles des mouvements précédemment ?	
Positions quant au processus de paix (Israël)	
Visions de la frontière (États-Unis)	

##### 3) Actions pro-barrière et la mesure de son influence

Membres	
Fonctionnement interne et division des tâches	
Financements	
Communication	
Actions entreprises, campagnes de pression	
Relations avec d'autres ONG, création de coalition	
Auto-Évaluation de l'influence : succès et échecs ?	
Alliés / Adversaires	

---

barrière etc. (Les sources presses incorporaient aussi bien des journaux locaux comme le *Arizona Republic* que des journaux nationaux comme le *New York Times* par exemple).

En effet, « les “bons” entretiens sont moins liés à des qualités techniques “abstraites” qu’à la capacité de l’enquêteur à susciter et à obtenir<sup>1272</sup> ». L’entretien est un instrument d’enquête parmi d’autres pour obtenir des informations là où l’observation directe est impossible (dans mon cas pour accéder aux représentations et pour acquérir des récits de pratiques d’influence). Compte tenu de la nature polémique des barrières, le risque était d’obtenir un propos trop général qui se réduit à la défense de la cause pro-barrière. J’ai donc recherché, en situation d’entretien, à susciter des anecdotes sur des points aveugles identifiés auparavant en feignant l’ignorance ou la surprise. Les « meilleurs » entretiens sont ceux où la confiance a permis de susciter des anecdotes, de partager des analyses sur l’action pro-barrière et ainsi créer des nouvelles interrogations ou découvrir de nouveaux acteurs (voir les deux entretiens retranscrits en intégralité avec Ilan Tzion et Paul Babeu à la suite de ce texte). Contrairement au souci de représentativité (qui se traduit par la multiplication des entretiens pour obtenir du « texte » à analyser), j’ai privilégié la rencontre avec des acteurs « déterminants » des deux coalitions pro-barrière avec lesquels j’ai pu établir un lien de confiance et par lesquels j’ai pu obtenir des récits de pratiques, de vie et de perceptions sur lesquels un travail d’interprétation a été ensuite possible<sup>1273</sup>.

### 1.2.3. Observations et imprégnation

J’ai enfin procédé à des observations des évènements pro-barrière aux côtés (ou sans) des acteurs (surtout en Arizona lors de réunions publiques et des rassemblements anti-migrants<sup>1274</sup>). J’ai également observé les dispositifs de

---

<sup>1272</sup> Beaud Stéphane, « L’usage de l’entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l’ « entretien ethnographique », *Politix*, 1996, vol. 9, n°35, p. 244.

<sup>1273</sup> « On défend ici l’idée que la force heuristique de l’entretien sociologique tient - à condition qu’il s’inscrive dans une enquête ethnographique qui lui donne un cadre de référence et lui fournit des points de référence et de comparaison - à sa singularité que le sociologue peut faire fonctionner comme cas limite d’analyse, qui lui confère un pouvoir de généralité. Restreindre le travail intensif sur un nombre somme toute limité d’entretiens, c’est d’une certaine manière faire confiance aux possibilités de cet instrument d’enquête, notamment celle de faire apparaître la cohérence d’attitudes et de conduites sociales, en inscrivant celles-ci dans une histoire ou une trajectoire à la fois personnelle et collective. », *ibid.*, p. 233.

<sup>1274</sup> En cela, enquêter lors du cycle électoral de 2012 a été fécond tant le nombre de rassemblements de ce type en présence ou non des candidats a été important.



sécurisation aux confins pour comprendre les spécificités locales et être à même de recouper les informations fournies en entretien par les enquêtés ou mentionnées dans leurs sources écrites ou internet. En ce sens, ces observations (tout comme les situations d'entretien) s'inscrivent dans un processus d'« imprégnation » clé pour toute enquête ethnographique<sup>1275</sup> afin de développer une connaissance sensible des situations. Ces différentes façons de générer des données, et les possibles omissions, erreurs et sur/sous-interprétations dépendent surtout du vécu de la recherche par le chercheur, dans mon cas en contexte d'asymétrie<sup>1276</sup>.

### 1.3. Enquêter en situation d'asymétrie

La spécificité de mon « engagement ethnographique<sup>1277</sup> » auprès des pro-barrière réside dans son déroulement dans un contexte asymétrique<sup>1278</sup> fort. Je ne me suis pas contenté de saisir le point de vue des pro-barrière, mais je me suis constamment situé à califourchon sur la barrière, enquêtant dans les deux cas au-dessus d'un antagonisme social, politique et sécuritaire fort. En effet, la politique de la barrière crée asymétriquement aux yeux d'une société entière une population suspecte reléguée de l'autre côté<sup>1279</sup>. Elle crée et entretient également une ignorance de la part des « emmurés » sur la situation de l'autre côté de la

---

<sup>1275</sup> De Sardan Jean-Pierre Olivier, art. cit.

<sup>1276</sup> Le vécu est un matériau à part entière de la thèse tant il est déterminant dans la manière dont l'enquête est menée, mais également sur les questionnements émis et les conditions dans lesquelles les données relatives au traitement du sujet de thèse sont générées. Ainsi, deux chercheurs sur le même groupe d'enquêtés n'arriveront pas nécessairement à obtenir les mêmes informations. Ne pas en parler serait perpétuer une illusion que le scientifique en sciences sociales est insensible aux faits sociaux qu'ils étudient, illusion déjà maintes fois critiquée. Voir Fassin Didier, « Introduction. L'inquiétude ethnographique », in Bensa Alban, Fassin Didier (dir.), *Les politiques de l'enquête*, Paris, La Découverte, « Recherches », 2008, p. 9.

<sup>1277</sup> Cefaï Daniel (dir.), *L'engagement ethnographique*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2010.

<sup>1278</sup> L'asymétrie correspond au défaut de symétrie, soit « une correspondance exacte de forme, de grandeur, de position que les éléments d'un même ensemble, que deux ou plusieurs ensembles entretiennent entre eux, lorsqu'ils sont de part et d'autre d'un axe, d'un plan, d'un point ou autour d'un centre », dictionnaire en ligne du CNRTL, Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales.

<sup>1279</sup> Sur cette notion d'asymétrie voir Ritaine Evelyne, « La barrière et le *checkpoint* : mise en politique de l'asymétrie », *Cultures et Conflits*, 2009a, n°73 (Frontières, marquages et disputes), p. 19 ou Bauman Zygmunt, *La Société assiégée* (2002), Paris, Hachette littérature, 2007. La barrière est issue d'une décision unilatérale. Elle est érigée face à une partie qui n'est pas considérée comme équivalente.

barrière<sup>1280</sup>. Ma condition de chercheur « caucasien / Blanc » au passeport français, perçu en tant que juif, rattaché à un centre de recherche sur les affaires stratégiques, fait que je dispose, par rapport aux populations étudiées et clouées au sol par les dispositifs de sécurité, d'une mobilité étendue, de la possibilité de parler aux pro comme aux anti-barrière<sup>1281</sup>. Concrètement sur le terrain, cela signifie que je peux traverser les *checkpoints* et *Ports of Entry* facilement. En Cisjordanie, le statut d'« international » m'a autorisé à passer sans trop d'encombre ni d'humiliation les contrôles. Aux États-Unis j'ai bénéficié d'un visa me permettant de rentrer et sortir du territoire états-unien à ma guise, ce qui permettait des courts séjours en territoire mexicain. Ce privilège de mobilité engage le chercheur et attise sa subjectivité en fonction de ses affinités politiques et militantes.

La genèse d'une recherche en sciences sociales peut parfois partir d'un moment subjectif, parfois même d'une opinion militante, d'émotions par rapport à un fait social. C'est mon cas. Si, à l'instar d'autres chercheurs, on considère la « neutralité axiologique » comme mythe<sup>1282</sup> scientifique auquel il faut tendre, la subjectivité ne représente alors pas un obstacle à la scientificité, bien qu'il faille la définir, la cantonner et en déterminer sa place, en précisant son rapport aux valeurs. Si ce rapport à l'objet peut représenter un biais, il doit donc être contrôlé par la gestion des impressions lors de ces interactions et des jugements de valeurs des différents interlocuteurs.

---

<sup>1280</sup> À Jérusalem, un étudiant israélien en psychologie m'a demandé si je pensais que les Palestiniens étaient heureux grâce à la « barrière », ce qu'il soutenait. Son université, l'Université hébraïque de Jérusalem est géographiquement située en face des quartiers palestiniens de Jérusalem-est, depuis le campus on peut y apercevoir la « barrière ». En Arizona, mes colocataires, tous états-uniens, me demandaient de payer le loyer du mois en avance à chaque fois que je me rendais au Mexique ou à la frontière car ils pensaient que je ne reviendrais pas... Ces deux anecdotes ne constituent que la pointe émergée de l'iceberg des fausses représentations et des fantasmes par rapport à ce qui se passe de l'autre côté des barrières...

<sup>1281</sup> Ce qui est rare dans des enquêtes sociologiques ou anthropologiques de pouvoir parler aux ouvriers et aux patrons, aux policiers et aux trafiquants de drogues, à cause des phénomènes d'« enclivage » : être assimilé à une « clique », une « faction », de Sardan Jean-Pierre Olivier, art. cit.

<sup>1282</sup> Naudier Delphine, Simonet Maud (dir.), *Des sociologues sans qualités ? Pratiques de recherche et engagements*, Paris, La Découverte, 2011, p. 5-21.

Lors de mon terrain, j'ai approché l'asymétrie en en découvrant ses conséquences (pratiques, économiques, politiques, humanitaires) pour les populations palestiniennes et migrantes mexicaines. Tout d'abord mon expérience de stage en Cisjordanie à Ramallah à l'Université Al-Quds d'Abu Dis<sup>1283</sup> à l'été 2009 m'a incité à étudier la stratégie israélienne derrière la barrière<sup>1284</sup>. En Arizona, c'est lors de mes premiers mois d'imprégnation que je me suis tourné vers les associations humanitaires Tucsons Samaritans ou No More Deaths qui m'ont fait parcourir le désert de Sonora et me rapprocher des migrants et des « barrières ». Ces observations m'ont permis d'acquérir une compréhension majeure de la situation à la frontière, par ailleurs différente de celles de Phoenix (à trois heures de voiture plus au nord) où je résidais. Au quotidien sur le terrain, j'ai eu plusieurs fois l'impression de mener une double vie. À Tel Aviv (où j'ai choisi de résider pour être « loin » du conflit) comme à Phoenix, j'ai vécu parmi des personnes davantage diplômées et avec un positionnement politique plutôt « critique » envers les thématiques étudiées, alors que je passais ma journée à rencontrer des pro-barrière ou à écouter leurs points de vue. De la même manière, enquêter sur des terrains politiquement sensibles aboutit aussi à être sollicité en permanence sur son sujet hors des moments d'interactions avec les enquêtés : en Israël comme en Arizona, tout le monde, ou presque, a un avis sur la barrière<sup>1285</sup>. Pour prendre de la distance avec ces échanges et échapper aux jugements de valeur, j'ai donc privilégié le moyen de l'écriture, la tenue d'un journal de terrain permet de neutraliser ses émotions et resituer ses observations dans un cadre scientifique. Cet outil présente néanmoins un avantage, celui de questionner constamment ses propres jugements : qu'est-ce que je suis en train de refuser de voir ou d'entendre à cause de mes valeurs et mon positionnement ? L'interaction avec les pro-barrière en a été même davantage fascinante quoique parfois plus difficile.

---

<sup>1283</sup> Située littéralement au pied du mur de béton séparant le village d'Abu Dis du reste de Jérusalem-est.

<sup>1284</sup> Simonneau Damien, « Le mur israélien. De la sécurité militaire à la sécurité sociétale », mémoire de Master en Relations Internationales, Bordeaux, Institut d'Études Politiques, septembre 2010.

<sup>1285</sup> Cela se traduit dans les conversations informelles dans les bus, lors des repas, lors des sorties... En Israël surtout, j'ai constamment été pris à partie lorsque je dévoilais mon intérêt pour la « barrière ». Les propos étaient compatissants, haineux, xénophobes... Il m'est arrivé de tout

Tant en France que sur le terrain je suis resté en contact avec des anti-Mur. Enquêter alors auprès des pro-barrière a représenté un vrai défi pour prendre au sérieux leurs arguments, dé-biaiser mon regard sur ces acteurs enquêtés et sur les politiques de barrière. Il est important donc de prendre ces acteurs au sérieux, d'écouter ce qu'ils ont à dire et de le restituer le plus rigoureusement possible. À l'instar de Martina Avanza, cela implique de « feindre la compassion » d'adopter une posture de « cynisme méthodologique<sup>1286</sup> » pour établir une relation de confiance. Ainsi que des limites, j'ai par exemple choisi de mener des entretiens avec des *vigilantes* à la frontière mexicaine, méthode plus maîtrisable par rapport à une observation participante. Pour éviter tout soupçon sur mon vécu et mes opinions et me faire accepter par les enquêtés, j'ai donc travaillé ma présentation de soi en insistant sur le financement du ministère de la Défense français, sur l'étude « de politiques de sécurité, anti-terroristes », sur l'ambition comparative (des parallèles avec la situation migratoire en Europe) donc supposément détaché de l'antagonisme local. J'ai caché auprès d'eux les objectifs « critiques » du sujet, j'ai neutralisé mes apparitions internet, j'ai utilisé les vocables indigènes « *gader, fence* » et non « *wall* ». J'ai dû à plusieurs reprises justifier ma position de chercheur face à des questions du type : « êtes-vous pour ou contre Israël ?<sup>1287</sup> » ou « êtes-vous encore un journaliste de plus qui va dire ce qu'il veut ? ». J'ai aussi fait jouer des privilèges sur ces terrains en termes sociaux (le label « Fulbright », « Sciences Po », « ministère de la Défense ») ou ethno-raciaux (la blancheur de ma peau qui a autorisé des clins d'œil de certains enquêtés en Arizona sur le fait que je puisse comprendre qu'« il y ait trop de Latinos » parce que je suis pour eux un *White* ; ma potentielle judéité en Israël qui a permis à mon prénom d'être quelque peu hébraïsé dans la bouche de mes interlocuteurs israéliens en « Daniel » ou avec

---

simplement masquer mon sujet ou d'inventer un sujet de diversion pour que la conversation prenne une tournure moins polémique.

<sup>1286</sup> Avanza Martina, « Comment faire de l'ethnographie quand on n'aime pas « ses indigènes » ? Une enquête au sein d'un mouvement xénophobe », in Alban Bensa, Didier Fassin (dir.), *op. cit.*, p. 41-58.

<sup>1287</sup> Ces paraphrases des paroles prononcées par les enquêtés en dehors des entretiens n'ont pas été enregistrées. Elles sont reconstruites à partir des notes post-entretiens ou d'interactions dans mes journaux d'enquête. Elles attestent que les enquêteurs et les enquêtés n'ont pas les mêmes représentations de ce qu'est la relation enquêteur-enquêté. Chacun essaie en fait de manipuler

des remarques du type « votre deuxième prénom c'est Yoel [Joël] n'est-ce pas ? Vous êtes bien juif ? »). J'ai été en entretien et en observation en feignant la compassion, mais aussi en feignant l'ignorance, tactique classique de l'ethnographe, pour se voir délivrer des anecdotes sur la cause pro-barrière ou des points de vue sur certains événements déjà connus.

Le résultat de cette « mise en scène » m'a donc permis de gagner la confiance de mes enquêtés jusqu'à la légitimation de ma position de chercheur. Certains enquêtés m'ont demandé, à plusieurs reprises de « rétablir la vérité » sur leurs actions : « dites que c'est nous qui avons construit la barrière ! », reconnaissant ainsi l'aspect analytique de mon travail. J'ai appris à les écouter, les comprendre et ai perdu au fur et à mesure des interactions la fascination, l'appréhension initiale, parfois l'hostilité ou l'amusement que j'avais pour eux en début d'enquête<sup>1288</sup>. Ce changement de posture par rapport à eux est le signe que la démarche ethnographique utilisée était féconde : « S'il accomplit son travail avec probité, ayant conscience de la pluralité des perspectives et veillant à mettre à distance les certitudes des uns et des autres en matière de Bien et de Mal, le chercheur a toutes chances d'être amené à démentir ou à relativiser l'image de dangerosité attachée à un groupe, ou, à l'inverse, celle de fraternité ou de tolérance attachée à un autre groupe<sup>1289</sup> ». J'estime être parvenu à dé-biaisier mon regard sur les barrières tout en comprenant les points de vue des acteurs pro-barrière.

---

l'autre. D'où l'importance d'être conscient de ce biais et de contrôler le cours de l'entretien et de l'interaction.

<sup>1288</sup> En ce sens, j'ai été marqué par la lecture des entretiens entre la psychologue sud-africaine Pumla Gobodo-Madikizela avec Eugene de Kock, commandant d'une unité de « contre-insurrection », responsable de torture de militants anti-apartheid dans les années 1980 et 1990. Gobodo-Madikizela Pumla, *A human being died that night*, Houghton Mifflin Harcourt, 2003. Au-delà d'une réflexion sur la banalité du mal, il y est question de gestion des émotions, de la familiarité en situation d'entretien (non scientifique) et du dépassement de ses propres préjugés et hostilités.

<sup>1289</sup> Bizeul Daniel, « Que faire des expériences d'enquête ? Apports et fragilité de l'observation directe », Boumaza Magali, Campana Aurélie (dir.), « Enquêter en milieu "difficile" », *Revue française de science politique*, dossier, février 2007, vol. 57, n° 1, p. 73.

## 1.4. Les barrières : un « terrain difficile » ?

Deuxième aspect de la genèse de données que je souhaite aborder est celui de la « difficulté » à accéder aux informations et aux acteurs. L'image qui m'a été renvoyée au cours de ces cinq années de recherche est celle que je m'engageais sur deux terrains « difficiles » (dont un en zone de conflit), dans deux zones où prévalent des situations de violences<sup>1290</sup>. Or, je vais m'attacher ici à relativiser l'image de « difficulté » associée à ces terrains pro-barrière. Pour le sociologue Daniel Bizeul<sup>1291</sup>, la difficulté est à la fois subjective à chaque chercheur en fonction du degré d'implication, des rôles qu'il joue sur place et à la fois collective. Ainsi, dans un milieu universitaire vu du laboratoire, l'éloignement dans des terrains de conflits militaires avec une forte implication personnelle peut être perçu comme extraordinaire, difficile, ou encore exotique. Selon l'anthropologue Michel Agier, « difficile » ne signifie pas nécessairement « dangereux »<sup>1292</sup>. La difficulté de mener l'enquête sur le terrain peut provenir de l'existence de dangers physiques, d'un danger psychologique mais aussi de danger épistémologique de défi à la neutralité axiologique. Dans mon cas, la difficulté résidait surtout dans des enjeux d'ordre épistémologique, dans la distanciation par rapport aux valeurs, dus au contexte asymétrique dans lequel s'inscrivait la recherche. Le danger physique n'a jamais été ressenti outre quelques anecdotes de tensions avec des forces de l'ordre<sup>1293</sup>. Je ne m'épancherai pas ici sur mes états

---

<sup>1290</sup> J'avais incorporé cette image en lisant des récits d'enquête d'autres ethnographes notamment en Cisjordanie qui exprimaient des difficultés d'enquête liées à la violence de la Seconde *Intifada*. Romani Vincent, « Enquêter dans les Territoires palestiniens. Comprendre un quotidien au-delà de la violence immédiate », in Boumaza Magali, Campana Aurélie (dir.), *ibid.*, p. 27-45, et des difficultés d'ordre émotionnel, de gestion de la subjectivité et de l'asymétrie : Parizot Cédric, « Moving Fieldwork. Ethnographic Experiences in the Israeli-Palestinian space », in Hazan Haim, Hertzog Esther (eds.) *The Anthropologist as Nomad: Serendipity in Ethnographic Work*, Ashgate, septembre 2010.

<sup>1291</sup> Bizeul Daniel, art. cit.

<sup>1292</sup> Agier Michel (dir.), *Anthropologues en dangers. L'engagement sur le terrain*, Paris, Éditions Jean-Michel Place, 1997.

<sup>1293</sup> Comme lors de la traversée du *checkpoint* de Qalandia entre Jérusalem et Ramallah où j'ai failli rester bloqué et où le ton est monté avec deux jeunes soldates qui soutenaient *mordicus* que mon visa était expiré ; ou lors d'une visite du Friendship Park à San Diego le long des « barrières » où un agent de la Border Patrol m'a gardé à l'œil près de sa voiture une bonne heure le temps de vérifier si selon ses dires je n'étais pas un « espion » vu le nombre de tampons israéliens, mexicains et jordaniens dans mon passeport...

d'âmes personnels sur le terrain qui ont leur importance sur le quotidien de l'enquête, comme on a pu le voir à la suite de la publication de journal de bord de Bronislaw Malinowski<sup>1294</sup>. En ce qui a trait aux difficultés matérielles, là encore, rien de spécifique, outre les déboires d'un ethnographe débutant<sup>1295</sup> : barrière de la langue en Israël, difficulté pour décrocher certains entretiens voir refus d'entretien (filtre du secrétariat, conflictualité d'agendas...). Globalement, sur les deux terrains, les acteurs pro-barrière étaient faciles d'accès et généralement bavards en situation d'entretien ou lors de contacts en marge d'évènements publics<sup>1296</sup>. Ils étaient même fiers d'évoquer leur travail de pression et de disposer d'une oreille attentive à leur légitimation de ces politiques, qui semblait loin des controverses locales. La plupart d'entre eux aimait à se raconter pour s'attirer les mérites des actions pro-barrière et romancer leurs actions. En Israël, le sujet de la barrière est moins controversé que dix ans auparavant. Les terrains pro-barrière n'avaient donc rien de dangereux physiquement, ni de plus difficile logistiquement ou psychologiquement que n'importe quelle autre enquête (si ce n'est le fait de mener un terrain à l'international qui nécessite des visas, des déménagements et des ordres de missions...).

En conclusion de ma démarche de genèse des données, l'immersion auprès de ces acteurs pro-barrière m'a permis de délimiter des configurations d'acteurs précises faites d'interactions, de recommandations mais aussi de controverses voire de jalousies entre acteurs. Sur les deux terrains, j'ai donc navigué dans deux coalitions de cause pro-barrière regroupant des entrepreneurs de cause, des groupes d'intérêt, des élus locaux ou nationaux, des professionnels de la sécurité/défense. Je dispose donc de retour des deux enquêtes d'un ensemble de données sur leurs actions de pression et les représentations pro-barrière partagées par des acteurs coalisés à un moment donné.

---

<sup>1294</sup> Malinowski Bronislaw, *A Diary in the strict sense of the Term*, (1967) ; trad. fr. *Journal d'ethnologue*, Paris, Seuil, « Recherches anthropologiques », 1985. Journal de terrain écrit entre 1914 et 1920 lors d'enquêtes en Australie et en Nouvelle-Guinée (archipels du Sud-est de la Mélanésie, les Trobriands).

<sup>1295</sup> Barley Nigel, *Un Anthropologue en déroute*, Paris, Payot, « Petite Bibliothèque Payot/Voyageurs, Poche », 2001 ; trad. fr. Marc Duchamp.

<sup>1296</sup> Sans doute, parce qu'il s'agit de personnalités publiques pour la plupart, habituées à s'exprimer en public et à être médiatisées pour défendre les barrières. Tous acceptaient l'enregistrement (sauf Adi Barouh en Israël).

## 2. Analyser et restituer les données : le raisonnement interprétatif et comparatif

Ces données ont donc été générées en suivant une démarche ethnographique monographique lors de deux enquêtes. Toute la difficulté de l'analyse a donc consisté à adopter parallèlement un raisonnement comparatif et interprétatif. Les deux systèmes politiques israéliens et états-uniens en constituent les unités d'analyse. Les configurations d'acteurs non-étatiques et non décisionnaires, ont été conceptualisées dès le départ comme des « entreprises de mouvements sociaux<sup>1297</sup> » et ensuite analysées comme des « coalitions de cause » pro-barrière<sup>1298</sup>. J'ai résumé dans le tableau suivant plusieurs types d'analyses possibles parmi les actions et les représentations de ces configurations d'acteurs générées :

Niveaux d'analyse	Analyses possibles
Acteur	Prises de position publique, trajectoires, discours de la menace formulé et diffusé
Pratiques	Dispositif : les « barrières » comme routines militaro-policières de la part de professionnels de la sécurité
Contexte	De la pression pro-barrière (événements publics, arènes d'affrontement du pouvoir central) en fonction du contexte politique national

La distinction de ces types d'analyses possibles et le retour aux outils conceptuels et théoriques m'a progressivement guidé vers la comparaison des opérations politiques menées par les acteurs pro-barrière.

<sup>1297</sup> Fillieule Olivier, « Sociologie des mouvements sociaux. De l'objet de la définition à la définition de l'objet. De quoi traite finalement la sociologie des mouvements sociaux ? », *Politique et Sociétés*, 2009, n°28-1, p. 25.

<sup>1298</sup> Sabatier Paul A. & Weible Christopher M., "The advocacy Coalition Framework: Innovations and Clarifications", in Sabatier Paul A. (ed.), *Theories of the Policy Process*, Westview Press, 2007, 2<sup>nd</sup> ed., p.189-220



## 1.1. Raisonement interprétatif

Le premier raisonnement est interprétatif<sup>1299</sup>. Il consiste au cours de l'enquête à se mettre dans la peau des enquêtés pour recueillir, comprendre et décrire leurs représentations. C'est également un raisonnement poursuivi au moment de la retranscription des entretiens, de la mise au propre des notes de terrains et des observations. Ainsi lors de la retranscription des entretiens, ceux-ci ont été séquencés et codés, grâce aux codes couleurs fournis par le logiciel *Sonal*, entre actions et représentations pour relever ce qui dans la parole des enquêtés renvoie à des représentations ou à des précisions sur leurs actions. Une attention a été portée aux hésitations et aux possibles manipulations des faits, ainsi qu'aux moments d'interactions avec l'enquêteur<sup>1300</sup>. Le matériel obtenu à la fin de cette phase de « nettoyage » sont des fiches par enquêté contenant l'entretien et les documents liés à cette personne ; des comptes rendus d'observations avec les documents presse ou rapports liés ; une chronologie des enquêtes<sup>1301</sup>.

En ce qui concerne l'interprétation, j'ai dégagé deux répertoires analogues pro-barrière se décomposant en trois registres : un registre sécuritaire (avec des thèmes comme la défense nationale, la restauration de l'ordre public), un registre identitaire (démographie, stéréotypes sur l'Autre « arabe » ou « latino », des anecdotes d'interactions), un registre politique (rapport à l'État, au gouvernement). Ce travail d'interprétation, soit de se mettre dans les pas des acteurs, s'est fait en parallèle de la reconstitution de leurs trajectoires personnelles et professionnelles

---

<sup>1299</sup> Joe Soss l'exprime de cette façon : “I prioritized and pursued the analytic challenges and opportunities raised by polysemy, to construct accounts of insiders' understandings and sense-making efforts out of empirical materials encountered in terms plausible to the participants, I treated such accounts of understanding as a necessary cornerstone of my explanatory analysis”, Soss Joe, “Talking our way to meaningful Explanations. A practice-centered View of Interviewing for Interpretative Research”, in Yanow Dvora and Schwartz-Shea Peregrine (eds.), *Interpretation and Method. Empirical Research Methods and the Interpretative Turn*, New York, London England, ME Sharpe Armonk, 2014, 2<sup>nd</sup> ed., p. 168.

<sup>1300</sup> Concrètement, la retranscription a pris trois formes d'écrits à partir des bandes sons : une liste d'entretiens avec les caractéristiques objectives de l'entretien (lieux, dates, situations, observations) et avec les caractéristiques sociales de l'enquêté (en lien avec les fiches biographiques) ; les textes de transcription avec des commentaires à chaud ; des notes sur la relation enquêteur-enquêté qui alimentent cette annexe.

<sup>1301</sup> En cela, les conseils proposés par Stéphane Beaud et Florence Weber ont été utiles. Beaud Stéphane, Florence Weber, *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, « Guides. Grands pères », 2010, 4<sup>ème</sup> éd.

sous formes de fiches biographiques où se mêlent parcours de vie et déclarations publiques. Ainsi, ces données « objectives » viennent contrôler les données « subjectives » des entretiens.

Suite à l'affinement des chronologies, aux parcours des sources écrites par les acteurs et de leur entretien sur leurs modes d'actions, trois arènes analogues pour mener leur combat pro-barrière ont été identifiées : parlementaire (Parlement de l'Arizona, Knesset), judiciaire (Cour suprême, système judiciaire fédéral) et médiatique (télévision principalement). Je me suis donc penché sur les fonctionnements nationaux de ces arènes et sur les débats dans lesquels s'engageaient les acteurs pro-barrière, ce qui nécessitait de parcourir des archives vidéos (celles du JBSAC par exemple ou de retourner dans celles de la Border Security Expo) ou écrites (les blogs de témoignages des actions, ou les données disponibles en ligne sur les sites des institutions comme la Cour Suprême israélienne notamment) lorsqu'elles étaient accessibles et à ma portée.

C'est donc bien de retour en France lors de ce travail de classement, de retranscription, de fichage, de confrontation avec les analyses à chaud consignées dans les journaux d'enquête que l'alchimie interprétative opère. C'est à ce moment-là que des nouvelles hypothèses de travail s'élaborent, que d'autres disparaissent, que des régularités apparaissent comme devant structurer l'analyse comparée.

## 1.2. Raisonement comparatif

Le deuxième raisonnement adopté en parallèle est comparatif. En réalité ce raisonnement irrigue les différentes étapes du processus de recherche. Il s'opère dès le départ par la construction de la comparabilité des cas choisis. Cela suppose de se méfier des approches culturalistes arguant de l'unicité des cas incomparables entre eux (dans mon cas notamment la « spécificité » d'Israël<sup>1302</sup>) et des

---

<sup>1302</sup> Dans un ouvrage coordonné par Michael Barnett (Barnett Michael N., (ed.) *Israel in Comparative Perspective; Challenging the Conventional Wisdom*, Albany, State University of

comparaisons spontanées lorsqu'un phénomène est désigné du même terme dans deux cas différents (ce qui semble également être le cas des termes « mur » ou « barrière » considérés dans les discours communs, militants et médiatiques comme des phénomènes identiques). Pour y remédier, le comparatiste aura à cœur de s'intéresser à la sémantique du terme dans son contexte national, de repérer les acteurs impliqués, de remettre en cause les « évidences nationales » en adoptant des catégories analytiques pertinentes pour les différents cas<sup>1303</sup>. Lors des enquêtes, ce raisonnement se traduit par l'adoption d'une même grille d'analyse sur les différents terrains et la genèse du même type de données (modes d'actions, modes de représentations), ce que j'ai voulu préserver pour éviter une asymétrie des sources. Au moment de l'analyse, cela se traduit par l'identification des variables dont la variance sera comparée en termes de similarités et de différences, ici les opérations politiques que réalisent les configurations d'acteurs pro-barrière sur lesquelles reposent les hypothèses principales et secondaires. Au moment du dépouillement des données, l'hypothèse d'un travail de cadrage est sortie renforcée et les trois opérations ont été énoncées. Pour les décrire finement et comparativement, j'ai procédé par trois analyses des données. Tout d'abord, pour comprendre comment les coalitions de cause pro-barrière problématissent les situations de mobilités aux confins, j'analyse la spécificité des vécus différents de ces situations aux confins à partir des entretiens et des trajectoires des acteurs pro-barrière. Ensuite, je reconstitue différents registres de légitimation pro-barrière et la coalition dans le temps de ces acteurs. Enfin, je décompose les récits causaux portés publiquement par ces coalitions. Pour comprendre la sécuritisation de la contiguïté du territoire et des mobilités, j'étudie l'histoire de la technologie

---

New York Press, 1996), les contributeurs s'interrogent sur le caractère unique des politiques israéliennes et démontrent que le cas d'Israël a été exclu des agendas de recherche comparatives, non pas pour des raisons méthodologiques, mais pour des raisons politiques et sociologiques. Cette exclusion reflète l'isolement d'Israël au sein du Moyen-Orient dans des études organisées par aire régionale alors qu'il y aurait selon le coordinateur matière à comparaison. Elle est aussi due au fait que peu d'étrangers étudient la société et le système politique israélien, mais plutôt des aspects du conflit avec les Palestiniens, ce qui fait dire à M. Barnett qu'il y aurait un déficit en termes d'études de mouvements sociaux, de formation de l'État, de politiques publiques etc.

<sup>1303</sup> Hassenteufel Patrick, « De la comparaison internationale à la comparaison transnationale. Les déplacements de la construction d'objets comparatifs en matière de politiques publiques », *Revue française de science politique*, 2005, vol. 55, n°1, p. 113-132. Pour éviter de mener une comparaison de type « chat-chien » sur un objet sans traduction empirique : Sartori Giovanni, «

« barrière » et la part qu'elle représente dans les routines de sécurisation des confins. J'analyse également les trajectoires et prises de positions au sein de forums des professionnels de la sécurité et comment leur argumentaire convainc leur public de la nécessité d'y recourir. Je regarde en outre les controverses avec d'autres types d'acteurs pour voir face à quels discours et quels argumentaires l'expertise pro-barrière se déploie. Enfin, pour comprendre la diffusion du cadrage pro-barrière à l'échelle nationale, d'une part, je répertorie les actions de ces coalitions et, d'autre part, je reconstitue les arènes où elles affrontent l'entité décisionnaire, ceci est possible par la description de moments d'action collective ou encore du cadrage effectué dans leurs interventions médiatiques.

Le raisonnement comparatif se manifeste aussi lors de la restitution de l'analyse, dans la phase d'écriture finale. L'esprit comparatiste doit alors composer avec la logique d'exposition des résultats d'une recherche. Il alterne donc entre des tendances à l'écriture monographique et l'écriture comparatiste. Cette tension est propre à tout ouvrage méthodologiquement comparatiste et plusieurs recettes existent. Patrick Hassenteufel privilégie une restitution par entrées analytiques par les hypothèses ou les éléments de la grille d'analyse plutôt que par terrains ce qui présenterait le risque de mener une « comparaison factice<sup>1304</sup> ». Toutefois, pour des besoins de synthèse dans un ouvrage, un résumé par terrain de l'analyse est à considérer, ce qui démontre que le design de la recherche comparative et la restitution de l'analyse comparée n'obéissent pas aux mêmes logiques<sup>1305</sup>. Il convient au cours de l'écriture d'alterner entre présentations monographiques (pour fournir au lecteur des éléments de contextes et de compréhension situées de la logique des acteurs) et conclusions comparatives (Quelles différences et similarités dans l'analyse de cette thématique ? Qu'est-ce qui relève du phénomène en question ou alors de la spécificité des systèmes politiques étudiés ?). Restituer

---

Bien comparer, mal comparer », *Revue Internationale de Politique Comparée*, 1994, vol.1, n°1, p. 19-36.

<sup>1304</sup> *Ibid.*, p. 117 à propos d'ouvrages qui offrent l'apparence comparatiste mais pas l'exigence méthodologique.

<sup>1305</sup> Courtin Émilie, B. Lechaux, E. Roullaud & M. Woollven, « Démêler les fils du récit comparatif », in Courtin Émilie *et alli.*, « Mettre en mots la comparaison : analyse de pratiques », *Revue Internationale de Politique comparée*, 2012, vol. 19, n°1, p. 7-17.

une bonne comparaison permet en théorie d'identifier ce qui relève du phénomène étudié, mais également de comprendre les spécificités des systèmes politiques dans lesquels le phénomène se produit. Nous avons déjà insisté en introduction sur la maîtrise du langage « indigène » et la formulation de termes neutres pour écrire en termes comparatifs<sup>1306</sup>. Plus la démonstration avance et moins les cas sont présentés de manière séparée (c'est par exemple le cas de la première partie qui « plante le décor et les acteurs » donc à tendance monographique). Plus l'écriture est comparative, plus elle se concentre sur une thématique spécifique (par exemple la judiciarisation de la cause pro-barrière) et non sur des spécificités culturelles (la teneur du discours médiatique pro-barrière par exemple).

### **3. Se positionner : postures « critiques » en matière de sécurité frontalière**

S'intéresser aux politiques de barrière sous l'angle de leur fonction de réassurance peut être facilement étiqueté de « critique » tant dans le monde académique qu'au-delà. Pour envisager cette labellisation, j'entends ici expliciter ce qui peut être contenu derrière ce label dans le sous-champ des études de sécurité (et particulièrement de sécurité frontalière) et préciser ma définition de « critique ». Cet exercice permet d'engager une réflexion sur la portée d'une analyse « critique » et une posture d'intellectuel « critique » sur ces sujets.

#### **1.1. Le label « critique » en études de sécurité**

Que signifie être un chercheur « critique » lorsqu'on étudie des phénomènes sécuritaires ou des politiques dites de « sécurité » ? Qu'est-ce que faire des « études critiques de sécurité » ? Un détour historique préalable sur le label « critique » dans les études de sécurité peut éclairer les possibles postures à adopter.

---

<sup>1306</sup> Ferron Benjamin, « Les troubles du langage sociologique dans la comparaison internationale : le cas des médias des mouvements sociaux au Chiapas et en Palestine », in *ibid.*, p. 82.

### Au-delà des schismes : histoire du label « études critiques de sécurité »<sup>1307</sup>

David Mutimer<sup>1308</sup> dresse une histoire de l'apparition du label « critique » dans le champ des études de sécurité et s'intéresse ensuite à l'évolution des débats le concernant pour mieux identifier les approches défendant une posture épistémologique « critique ». Le postulat répandu dans les études stratégiques est que les individus sont en sécurité lorsque l'État est lui aussi en sécurité. Selon cet auteur, les « critiques » questionnent cela et remettent en cause l'attention sur la menace, l'emploi et le contrôle des forces militaires, car se concentrer sur la sécurité de l'État tend à légitimer son pouvoir. Pour les auteurs défendant cette approche, il ne s'agit pas seulement d'élargir le concept de sécurité pour incorporer d'autres types de menaces et d'autres objets de référence à « sécuriser », mais plutôt d'adopter une perspective épistémologique « critique » autoréflexive sur la manière dont est produit le savoir en matière de sécurité. Le label, en anglais, *Critical Security Studies* (études critiques de sécurité) apparaît en 1994 lors d'une conférence intitulée "*Strategies in conflict: critical approaches to Security Studies*" à York University à Toronto pour ensuite être développé dans le livre de Keith Krause et Michael C. Williams, *Security Studies: Concepts and cases*, paru en 1997. Le label une fois déposé, il ouvre la voie à un agenda de recherche dont le contenu théorique n'a toutefois pas été défini précisément. Dans ce sens, comme le constatent les deux auteurs (K. Krause et M.C. Williams), « critique » est utilisé dans le sillon de la théorie radicale de Robert Cox : "Our approach to security studies thus begins from an analysis of the claims that make the discipline possible – not just its claims about the world but also its underlying epistemology and ontology, which prescribe what it means to make sensible claims about the world"<sup>1309</sup>. Dans cet ouvrage ils appellent à considérer l'être humain comme objet de référence de la sécurité, à ne pas seulement se concentrer sur la sécurité militaire, ou encore à s'intéresser aux idées, normes, valeurs constituant les communautés humaines pour changer la manière d'étudier la sécurité. Au départ ce projet « critique » attire essentiellement des constructivistes et des poststructuralistes. Cette diversité de positionnements théoriques est voulue par K. Krause et M.C. Williams, ce que David Mutimer considère comme « la création des conditions de schisme au sein du label<sup>1310</sup> ».

Le même label est ensuite utilisé et renforcé par un groupe de chercheurs de l'École de Copenhague (Barry Buzan, Ole Waever et Jaap de Wilde). En 1998, ils publient *Security : a New Framework for analysis*, qui bien que s'inspirant de l'agenda de recherche des premiers auto-proclamés « critiques », s'en distancient. Dans cet ouvrage, ils lancent la conceptualisation en termes de sectorialisation de

<sup>1307</sup> Cet historique du label « critique » a fait l'objet d'une présentation intitulée : « Regards "critique" sur les études critiques de sécurité », lors du séminaire de l'axe international du Centre Émile Durkheim à Bordeaux (IEP) le 20 février 2014.

<sup>1308</sup> À la fois juge et partie ici car se définissant lui-même comme « critique » : Mutimer David "Critical Security Studies : A schismatic History", in Collins Alan (ed.), *Contemporary Security Studies*, Oxford University Press, 2010a, 2<sup>nd</sup> ed. & Mutimer David, "Critical Security Studies" in Dunn Cavelti Myriam, Mauer Victor (eds.), *The Routledge Handbook of Security Studies*, London & New York, Routledge, 2010b.

<sup>1309</sup> Krause Keith and Williams Michael C., *Critical Security Studies: Concepts and Cases*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1997, p. x-xi.

<sup>1310</sup> Mutimer David, art. cit., 2010a, p. 90.

la sécurité (Barry Buzan élargit le concept pour prendre en compte d'autres menaces, et d'autres objets de référence hors du secteur sécuritaire-militaire) et de « sécuritisation ». Toutefois, l'épistémologie derrière les travaux de l'École de Copenhague reste positiviste. Ces auteurs admettent que leur approche reconnaît la construction sociale de la réalité mais qu'en matière de sécurité cela est suffisamment stable sur le long terme pour être traitée par le chercheur comme objective, ce qui autorise une approche positiviste. Ils qualifient également les premiers « critiques » autour de K. Krause et M.C. Williams de poststructuralistes. En réaction aux critiques de l'École de Copenhague, Keith Krause, dans un article de 1998<sup>1311</sup>, redéfinit sa chapelle « critique » avec la volonté d'inclure les approches constructivistes autour de trois thèmes : la construction des menaces et des réponses ; la construction des objets de sécurité ; les possibilités de transformer le dilemme sécuritaire. Il se concentre donc, d'une part, sur la construction sociale des agents et des structures et à des méthodes interprétatives et de prises en compte des contextes, de l'autre.

Cette exclusion de la part de l'École de Copenhague a permis à deux chercheurs de l'Université d'Aberystwyth (Ken Booth et Richard Wyn Jones) de produire une approche théorique plus cohérente pour des « études critiques de sécurité ». Le travail d'un des deux, Ken Booth, est central et culmine dans l'ouvrage *Theory of World Security* en 2007. Il rejette le flou théorique de K. Krause et M.C. Williams de 1997 et se pose en héritier de l'École de Francfort<sup>1312</sup> grâce aux apports post-Marxistes et de la théorie radicale de Robert Cox. Les thèmes critiques qu'il aborde, notamment dans l'ouvrage *Critical Security Studies and World Politics*<sup>1313</sup> en 2005, sont divers et il est intéressant de les citer : tout savoir est un processus social ; la théorie traditionnelle promeut le naturalisme et le réductionnisme ; la théorie critique offre une base pour un progrès social et politique ; le test de la théorie est l'émancipation ; la société humaine est sa propre invention ; les théories régressives ont dominé la politique entre les nations ; l'État et les autres institutions doivent être dénaturalisés ; les valeurs progressistes mondiales doivent informer les moyens et les fins de la politique internationale engagée en faveur de la sécurité mondiale. Dans son ouvrage suivant, il définit les études critiques de sécurité de la manière suivante : « Critical security theory is both a theoretical commitment and a political orientation concerned with the construction of world security. As a theoretical commitment it is a framework of ideas deriving from a tradition of global theorizing made up of two main strands: critical social theory and radical international relations theory... As a political orientation it is informed by the aim of enhancing world security through emancipatory politics and networks of communities at all levels, including the potential community of all

<sup>1311</sup> Krause Keith, « Critical Theory and Security Studies: The Research Program of 'Critical Security Studies' », *Cooperation and Conflict*, 1998, n°33/3, p. 298-333.

<sup>1312</sup> « L'École de Francfort » est le label qui sert à repérer un événement (la création de l'Institut), un projet scientifique (intitulé « philosophie sociale »), une démarche (baptisée « théorie critique »), enfin un courant ou mouvance théorique à la fois continue et diverse (constitué d'individualités pensantes). » Assoun Paul Laurent, *L'École de Francfort*, Paris, Puf Quadrige, 2012.

<sup>1313</sup> Booth Ken, *Critical Security Studies and World Politics*, Boulder - CO, Lynne Rienner, 2005a, p. 268.

communities – common humanity<sup>1314</sup>.” Ken Booth caractérise également sa théorie en excluant le féminisme, l’École de Copenhague, le constructivisme et le poststructuralisme, principalement au nom de leur supposée incapacité à inspirer une politique de changement<sup>1315</sup>.

Contrairement à Ken Booth, et en s’inspirant de penseurs français tels que Michel Foucault ou Jacques Derrida, les poststructuralistes défendent un éthos de la critique comme engagement constant pour déstabiliser tous les régimes de vérité afin de révéler leur contingence et la nature de leur production. Cet éthos critique n’accepte aucune finitude, ni achèvement<sup>1316</sup>. Toutefois, plusieurs auteurs de la mouvance « critique », se réclament de ce courant poststructuraliste. David Campbell dans son *Writing Security*<sup>1317</sup> en 1998 explore le rôle des discours de dangers et de différences dans la constitution de l’identité américaine et de la politique étrangère des États-Unis. En philosophie politique, les travaux de Michael Dillon appliquent les concepts foucauldien de biopolitique aux stratégies de sécurité des États-Unis et autres pays occidentaux. De même, R.B.J. Walker questionne les relations entre liberté et sécurité<sup>1318</sup>, et James Der Derian dans son *Human Terrain*<sup>1319</sup> interroge les implications d’universitaires dans l’entretien du militarisme américain. Les travaux de Didier Bigo partagent également une épistémologie poststructuraliste mais restent ancrés dans une sociologie politique appliquée à l’international et à l’étude des professionnels de la sécurité, de la gouvernementalité par l’(in)sécurité et aux effets de l’adoption de savoirs et de technologies sécuritaires.

Cette galaxie des « critiques » en études de sécurité s’étale donc des constructivistes, avec l’adoption d’une posture ontologique essentiellement critique (École de Copenhague, K. Krause de 1998), à des auto-proclamés « critiques » se revendiquant d’un ensemble théorique cohérent influencé par l’École de Francfort, par la théorie critique en Relations Internationales et partageant une posture commune avec les poststructuralistes autour d’une épistémologie post-positiviste.

En 2006, un article manifeste<sup>1320</sup> publié par un collectif de chercheurs dans la revue *Security Dialogue* intitulé « *Critical approaches to security in Europe : A networked Manifesto* » a tenté de ressouder les rangs du label. Ce collectif est issu d’une conférence à Paris et regroupe des étudiants et universitaires partageant une

<sup>1314</sup> Booth Ken, *Theory of World Security*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007, p. 30-31.

<sup>1315</sup> Booth Ken, *op. cit.*, 2005a, p. 270.

<sup>1316</sup> Mutimer David, art. cit., 2010a, p. 101.

<sup>1317</sup> Campbell David, *Writing Security United States Foreign Policy and the Politics of Identity*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1998.

<sup>1318</sup> Voir le site internet du programme de recherche « Challenge » financé dans le cadre du 6<sup>ème</sup> programme européen de recherche <http://www.libertysecurity.org/> (consulté le 12 février 2014).

<sup>1319</sup> Dont les recherches ont été présentées en 2010 dans le documentaire *Human Terrain. War becomes academic* : <http://www.humanterrainmovie.com> (consulté le 12 février 2014). James Der Derian y suit l’implication d’un universitaire dans l’élaboration d’un programme du Pentagone.

<sup>1320</sup> C.A.S.E. Collective, “Critical approaches to security in Europe: A networked manifesto”, *Security Dialogue*, 2006, n° 37, 4, p. 443-487.



posture « critique » sur les questions de sécurité définie de manière large. Leur idée, en tant qu' « intellectuel collectif », est d'établir des ponts entre trois écoles : Copenhague, Aberystwyth et Paris. Le manifeste retrace l'histoire des études critiques de sécurité à partir des rencontres de chercheurs aboutissant à la structuration en trois écoles en fonction d'objets d'étude et de postures épistémologiques et ontologiques. Au-delà des chapelles, le point commun qu'il soulève est l'identification dans chacun des travaux des formes de dépolitisation derrière les politiques de sécurité et leur dénonciation. Le manifeste définit la « critique » comme : “To disrupt depoliticizing practices and discourses of security in the name of exceptionality, urgency or bureaucratic expertise and bring them back to political discussion and struggles<sup>1321</sup>.” Au niveau du débat scientifique, les réponses à ce manifeste démontrent la quasi-impossibilité de construire une église « critique » unifiée. Les critiques du manifeste publiées dans *Security Dialogue* en 2007 dénoncent les nouvelles exclusions qu'un tel regroupement génère. Le collectif se concentrant uniquement sur l'Europe, comme le canadien Mark Salter le souligne, qu'en est-il des non-Européens qui partagent des postures critiques<sup>1322</sup> ? Ou comme l'écrit Christine Sylvester dans la même revue, qu'en est-il des féministes<sup>1323</sup> ?

C'est *in fine* cette posture qui questionne aujourd'hui les « critiques » en matière de sécurité comme le démontre la reconceptualisation des méthodes en RI proposée par Jef Huysmans et Claudia Aradau<sup>1324</sup>. Pour eux, les méthodes ne sont pas que des « techniques », enjeux de rigueur scientifique mais des « outils » qui produisent le monde tout autant qu'elles extraient des données. Les méthodes sont aussi des « actes » qui transportent des visions politiques et critiques particulières. Elles sont des assemblages d'ontologie, d'épistémologie, de concepts, de techniques d'extraction de données et de visions du monde.

Trois postures à adopter pour être « critique » en études de sécurité s'ouvrent alors au chercheur après ce détour historique. La première renvoie à des choix ontologiques. L'élargissement au cours des années 1990 du concept de « sécurité » par rapport à une définition stato-centrée et orientée autour du recours à la force militaire face à des menaces extérieures plutôt matérielles et essentialisées permet de qualifier de « critique » les travaux qui rejettent cette ontologie. Le sous-champ des études « critiques » est alors englobant et ce label s'applique à des travaux relevant de courants théoriques divers, des constructivistes jusqu'aux approches poststructuralistes. Une histoire du label « critique » et la prise en compte des schismes entre « critiques » durant les années 1990 et 2000 permettent de mettre

<sup>1321</sup> *Ibid.*, p. 35.

<sup>1322</sup> Salter Mark, “On Exactitude in Disciplinary Science: A response to the Network Manifesto”, *Security Dialogue*, 2007, n°38/1, p. 113-122.

<sup>1323</sup> Sylvester Christine, “Anatomy of a Footnote”, *Security Dialogue*, 2007, n°38/4, p. 547-558.

en lumière une deuxième posture épistémologique. Celle-ci renvoie alors à des choix épistémologiques de remise en cause de la légitimation par le savoir en matière de sécurité de l'ordre sécuritaire international au sens de la théorie critique<sup>1325</sup>. Le label « critique » ainsi défini est plus étroit et fait graviter les études critiques essentiellement autour de l'apport de l'école d'Aberystwyth. Se dégage également de cette histoire du label « critique », une troisième posture « critique » qui renvoie à des choix d'engagement par et avec le travail scientifique, ayant vocation à impacter l'extérieur du milieu académique. La posture critique est alors celle du positionnement de l'intellectuel critique dans la cité (dans le sillon de l'« intellectuel collectif » bourdieusien<sup>1326</sup>), non seulement observateur mais qui ouvre un espace de discussions et de possibles actions politiques tout en fournissant des outils analytiques, des concepts et des catégories d'analyse pour l'élaboration de discours et de pratiques alternatives à la *doxa* sécuritaire<sup>1327</sup>.

---

<sup>1324</sup> Huysmans Jef, Aradau Claudia, art. cit., 2013

<sup>1325</sup> « Sont critiques les théories qui remettent en question l'ordre social existant de façon globale. Les critiques qu'elles formulent ne concernent pas des aspects limités de cet ordre [...] Qu'elle soit radicale ou plus modérée, la dimension "critique" des nouvelles théories critiques réside dans la généralité de leur mise en question du monde social contemporain. », Keucheyan Razmig, *Hémisphère gauche. Une cartographie des nouvelles pensées critiques*, Paris, éditions zones, 2013, p. 9.

<sup>1326</sup> Lenoir Remi, « Scientific habitus : Pierre Bourdieu and the Collective Individual », *Theory Culture Society*, 2006, vol. 23 (6), p. 25-43. Le positionnement bourdieusien est assumé par le C.A.S.E. collective, art. cit., 2006. « Cet intellectuel collectif peut et doit remplir d'abord des fonctions négatives, critiques, en travaillant à produire et à disséminer des instruments de défense contre la domination symbolique qui s'arme aujourd'hui, le plus souvent, de l'autorité de la science; fort de la compétence et de l'autorité du collectif réuni, il peut soumettre le discours dominant à une critique logique qui s'en prend notamment au lexique ("mondialisation", "flexibilité", etc.), mais aussi à l'argumentation [...]; il peut aussi le soumettre à une critique sociologique, qui prolonge la première, en mettant à jour les déterminants qui pèsent sur les producteurs du discours dominant (à commencer par les journalistes, économiques notamment) et sur leurs produits; il peut enfin opposer une critique proprement scientifique à l'autorité à prétention scientifique des experts, surtout économiques. », d'après Bourdieu Pierre, *Contre-Feux 2*, Paris, Raisons d'agir, 2001, p. 36.

<sup>1327</sup> Il en va ainsi de cette initiative de géographes grenoblois en collaboration avec une plasticienne pour élaborer des cartes de migrations à partir des récits de migrants vivant à Grenoble : « *Crossing maps, cartographies transverses* » (<http://www.antiatlas.net/blog/2013/09/20/crossing-maps-cartographies-traverses/> consulté le 18 août 2015). Le réseau IPAM (Initiative pour un Autre Monde) a organisé un cycle de conférences en 2015 sur la « montée d'une révolution conservatrice en France ». Chaque séance est animée par un intellectuel (Emmanuel Terray, Etienne Balibar, Nacira Guénif-Souilamas) à destination de personnes engagées dans des mobilisations de solidarité. L'enjeu est de se doter d'outils d'analyse politique, d'actualiser les catégories d'analyse et de renforcer les nouvelles formes d'engagement. Enfin, un projet de recherche collectif « *Illegal at home? Human rights consequences of migration control in countries* » allie étudiants et chercheurs de Sciences Po (travaillant notamment sur les politiques européennes d'externalisation du contrôle migratoire en Afrique) et l'ANAFE (Association

## 1.2. Prendre position

Lors d'une conférence en janvier 2015 portant sur les études de migrations et frontalières « critiques » à l'université d'Édinbourg<sup>1328</sup>, j'ai co-animé un atelier intitulé « *Creative dissemination and forms of intervention* ». Ayant pour but de faire échanger les participants (tous universitaires travaillant sur ces sujets) sur leurs actions liant recherche académique, activisme et création artistique<sup>1329</sup>, je cherchais à questionner la structuration de nos cheminements méthodologiques respectifs pour considérer des formes nouvelles de collaboration et d'interventions avec d'autres acteurs sociaux au cours de ceux-ci (et non seulement en aval). Une des conclusions de cet atelier est que dans le sous-champ des études migratoires et frontalières l'enjeu n'est pas le manque de savoirs mais celui de la dissémination de ces savoirs vers les acteurs engagés dans le combat politique et vers les publics possibles. Le chercheur pourrait alors y contribuer en ouvrant des espaces pour que les activistes puissent s'approprier ces savoirs et formuler leurs propres outils. La discussion a ensuite dérivé vers la critique de la notion de « créativité », des possibilités et problèmes de collaboration avec des artistes, des associations ou des journalistes à partir d'exemples de projets précis. La discussion a aussi remis en cause la figure d'intellectuel « critique », notamment celle bourdieusienne (soit la production d'un savoir qui dévoilerait des structures de domination au service des dominés) qui serait sans doute trop mécaniste et trop surplombante.

Quoiqu'il en soit, il existe différentes façons de disséminer des résultats de recherches : des plus classiques (publications, enseignements, conférences) aux plus atypiques (documentaires, arts). Elles correspondent à des choix

---

nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers) qui dans ses missions d'observations des arrestations et expulsions des étrangers en zone d'attente effectue un suivi des personnes refoulées de France pour alimenter les contentieux en matière de défense des droits des migrants. La collaboration permettra de mieux documenter les processus d'expulsions.

<sup>1328</sup> "Politics, Practices and Discourses of Mobility", First Edinburgh Conference in Critical Migration and Border Studies, 8-10 janvier 2015.

<sup>1329</sup> Maigushca Bice and Thornton Mireille, "Activism, Academic and education", *Millenium*, 2006, vol. 35, n°1, p. 101-165.

d'engagement propres à chaque chercheur. Les drames quotidiens qui se jouent autour des questions de sécurité frontalière et de répression des migrations, en Europe comme ailleurs (sans parler du conflit israélo-palestinien : la « routine de la catastrophe<sup>1330</sup> »), m'amènent en tant que jeune chercheur à sans cesse envisager comment traduire cette posture intellectuelle « critique ». J'estime que malgré le développement de postures hybrides de type « experte<sup>1331</sup> » auprès des pouvoirs publics, le rôle d'un chercheur en sciences sociales sur ces questions de sécurité frontalière ne se limite pas à la production et à la dissémination de savoirs mais à la transmission dans ces collaborations, enseignements et interactions de l' « esprit d'enquête » :

L'esprit d'enquête est lié à la curiosité, comprise comme la capacité à se décentrer, c'est-à-dire à appréhender la dimension collective de toute existence individuelle. L'esprit d'enquête consiste à se poser les questions suivantes et à pouvoir y répondre sans tordre la réalité : comment d'autres ont-ils vécu et vivent-ils ? Quels sont les intérêts qui les animent, les contraintes auxquelles ils sont confrontés, les subtilités de leurs croyances et de leurs sentiments ? Quelles sont leurs trajectoires, géographiques et sociales ? Quels sont leurs projets ? En un mot, comment se mettre à leur place ?<sup>1332</sup>

Aider des individus à s'approprier ces connaissances certes, mais également, par la transmission de cette attitude intellectuelle, les aider à avoir une prise sur ces politiques de sécurité frontalière et à lutter contre le fatalisme sécuritaire ambiant. Comme le rappelle le collectif d'universitaire « Champ libre aux sciences sociales<sup>1333</sup> », « la connaissance libère ». La neutralité axiologique même si elle est un garde-fou puissant qui guide les processus de recherche ne doit pas signifier adopter une position de neutralité sur les enjeux sociaux et politiques contemporains. La posture critique est celle de l'engagement, de la prise de

---

<sup>1330</sup> Amira Hass, « In remote Palestinian villages, catastrophe becomes routine », *Haaretz*, 21 mai 2012.

<sup>1331</sup> « Expert mandaté », « recherche-expertise » ou « savoir lobbyiste », Fossier Arnaud, Gardella Édouard (dir.), « Avant-propos. L'esprit d'enquête », in Fossier Arnaud, Gardella Édouard (dir.), « À quoi servent les sciences humaines ?(IV), fin de partie », *Tracés, Revue de Sciences Humaines*. Hors-série 2012-3. ENS Editions. p. 7-25. Razmig Keucheyan dresse une intéressante typologie des figures de l'intellectuel contemporain de l'« expert » au « converti » en passant par le « pessimiste ». Keucheyan Razmig, *op. cit.*

<sup>1332</sup> Fossier Arnaud, Gardella Édouard (dir.), art. cit., p. 17.

<sup>1333</sup> Champ libre aux sciences sociales, *Manifeste La connaissance libère*, Paris, Éditions du Croquant, La Dispute, mai 2013.

position maîtrisée aux côtés des savoirs et pratiques militants (et non à leur place<sup>1334</sup>) :

La disposition à l'engagement qui est d'abord une disposition critique à l'égard du monde tel qu'il va, peut donc être reconvertie en disposition critique et en engagement dans la science, en déconstruisant les catégories de pensée et de classement qui se donnent pour seules légitimes, seules admises et admissibles. Plus encore, les sciences sociales ont besoin de la critique militante pour ne pas sombrer dans les routines professionnelles de l'académisme : les savoirs militants en plus d'un cas ont été un poil à gratter, une mauvaise conscience et une alerte à l'égard de fâcheuses quiétudes.<sup>1335</sup>

\*\*\*

---

<sup>1334</sup> Basé à Bruxelles, le groupe de réflexion « Migrations et Luttes Sociales » centre son attention sur les questions migratoires à travers le prisme des rapports entre les collectifs de migrants en lutte pour leurs droits et leurs soutiens résistants aux mesures restrictives. Les interactions entre activistes, migrants et universitaires travaillant sur ces questions sont l'objet d'attention particulière. Deleixhe Martin, Vertongen Youri Lou, « Migrations et Luttes sociales », *La revue nouvelle*, n° 6/7, juin-juillet 2014.

<sup>1335</sup> Champ libre aux sciences sociales, *op. cit.*, p. 54.

## Annexe 2. Deux entretiens retranscrits

### 1. Ilan Tzion

Noms (dénomination dans la thèse)	Profession au premier semestre 2012	Fonction pro-barrière en 2001-2004	Interactions avec le chercheur
<b>Ilan Tzion</b> ( <i>entretien Tzion 2012</i> )	Avocat à Ramat Gan	Président de <i>Gader LeHaim</i>	Entretien d'1h02 le mardi 20 mars 2012 dans son bureau à Ramat Gan. Conversations téléphoniques

(Damien Simonneau) *Ilan Tzion Ramat Gan*

(Ilan Tzion) [...] And I'm going to break many of your beliefs, previous beliefs about fence and about the influence of people in security issue and I'm going also to break something about the idea of the fence and explain to you what is really the security fence way that I think you never heard. First of all, I have been interviewed many times by universities, many universities, many Phd all over the world but also many Television, radio all over the world on that but still euh... it is interesting. First of all, you have to understand that what you believe about in France that Ariel Sharon built the fence is a total non-sense. Ariel Sharon was against the fence, he was not pro the fence and he was forced to build the fence. Now first of all, you have to understand the situation in 2001, 2000 October 2000 is the beginning of the Intifada. The Intifada broke then a few months afterwards Suicide-bombers entered Israel from the West Bank sometimes Gaza but no... Mainly from the West Bank and started to explode and kill innocent people. Now I'm just a citizen, I'm a lawyer I'm a private person and there was an idea at that time after the Labor Party of Ehud Barak and Haim Ramon that we should... they called it the separation idea or unilateral separation, really. The unilateral separation idea was that Israel should withdraw to a certain line somewhere out of the main concentration of Arabs in the West Bank and set a new border, set a border. On that border it should build the fence and stop the attacks. This is the idea of the unilateral separation. Of course, this was euh... it was impossible to make it because this solution involves the evacuation of settlers and at that time it was not even heard of. So if you connect this idea of blocking the way of the suiciders, suicide-bombers to the evacuation of settlers this means that in 100 years it wouldn't be finished it, ok? No one had any other idea to solve it. Well I thought to myself, I immediately saw the solution and I understood what's the problem. The problem was a conception problem. People conceptually think about fences as a border fence never in the world was a fence that was not a border fence, always it is a border fence, something between two countries or two areas something like

that. And I see that there is a conception here, and the idea of mine was there is a possibility to build the fence that is not a border fence with this new kind of fence can make two... could be built without the evacuation of nobody right now immediately somewhere between the main concentration of Arabs and the main concentration of Jewish people, Israelis. Of course, I did not say it should be built on the Green Line but somewhere on the middle and this fence would divide the country to two parts: a part which is guarded and a part which is not guarded. Of course, I said that many of the settlers would be on the unguarded side, of course [soft tone]. So this was the idea of the security fence, this is the first time, this is a break of the conception which was held by all of the people that time, no one could understand it. I thought about this idea in March 2001 but still I was an alone person, I never build any... I never fought for anything, I never lead any kind of groups or anything, I never [found?] a group. So I waited for other people to understand it but still the suicide bombers came and more and more and more. And I felt that somehow I could be blamed because I Know the solution and I don't do anything about it so the straw that broke the back of the camel if you understand what I mean was that euh... the Dolphinarium attack 1st of June 2001 and that time in the evening I said "that's enough" I need to do something because I know the solution.

*Where you related to someone who has perished?*

No, no, no. I have just lived in Herzliya. Generally, It is something interested for you to know that most of the people who do something never generally are have the contacts with the problem. I... I never... I have a car, I never in bus or something. But I knew the solution, so I tried to phone people and everybody laughed at me : "if that a so good idea why didn't do it". Now people think that some on the people upstairs know something that they don't know. So I felt that I don't have any other choice than to found a group. I started to invite family members and friends and things like that to form a group of just 6 people and then 15 people and then 50 people and the 100, ok ? It was very difficult and I immediately start to go also to the newspapers and televisions and in two month's time I met with the security the defense minister, his name is Fouad Ben Eliezer. And I know it was kind of a meeting for reelection or something like that. And I just talk with him in front of the people about my idea. He laughed at me. He said well.

*He was against the fence I think at the beginning?*

At the beginning ... Right. He just laughed about the idea. He said : "well this is a strange idea. They can send missiles against us." I told him well that's interesting what you are saying. According to your idea now we just can cancel the fence in Lebanon because sometimes they throw missiles at us. Of course, the fence is not against missiles. It is against suicide bombers. Do you understand? But because it was not his idea so you know it's like politicians do, they don't do anything about it. Then I made some kind of, you know, parades at junctions and things like that with my people with signs everywhere. Of course, we went to the television and I started to speak about it at the television. You can see on the website. And the first

time I [...?] it publicly it was I think in June or July 2001, it was on television. And then... But the problem, my problem was that I have a small group. People could not distinguish between my idea, my... the fence for life idea and between the idea of Barak and Hamon of unilateral separation. Still there are two different ideas so their idea is not feasible, but my idea was feasible. This was the idea that we see today. The change was in November or December 2001 when the President of Israel Katsav. He invited me with my fence for life to his house.

*On his own initiative?*

No it was our initiative but he replied "it is okay". And he invited all the media. All the media like 20 cameras something like that. And people asked me: what is the idea? And I told them: we have an idea to build a security fence without evacuation of settlers and it's possible, feasible now. It's different. And then, the President himself said he is against the idea of Haim Ramon and Barak but he is for our idea.

*He's taking a stand...*

At that point, the media, which is very shallow as you know, needed to distinguish between the two ideas, and then they said well there is a new idea - in television it was the first channel. There is two ideas of separation... fence... [plus confus dans sa description] There is the security fence and there is the .... I say... not... it's a political solution of fence, it's kind of... but there is a security solution.

*In the following of Oslo, like let's try to make the separation... [l'aidant à trouver son idée]*

No it's a kind of... what's the word for it? Medini. You know in Hebrew "medini"?

*Medina?*

Not political but it's a... Hafrada medinit, it is the separation... *Ken!* And there's Hafrada Bitronit. There is two...

*Okay I get that.*

And then everybody started to speak about the idea of Hafrada Bitronit. Suddenly, you can see that many reporters like Dan Margalit and many other famous started to write about the idea of Hafrada bitronit, of the security separation. Immediately because of that, there was building up public pressure on the government.

*By the media you mean?*

Yes the media did the work now. Once the idea passed ... and the security... no it was from me with the aid of the president of course all the work we did. But when the media caught it and distinguish between this and unilateral separation, then the terrorist did the job because all the time you had attacks...



*In 2002 especially...*

Yeah, and people started to look for solution and there was one solution that people started to talk about it. The security fence now. So there was the building of public pressure and the government responded. It was very interesting to see the... how our idea works, rose up and made public pressure and get to the solution. It is very interesting to see. And then the government decided to build a part of the security fence between Megido (Megido junction). There is a village Kfar Salem. If you have a map I can show you. [je sors ma carte, il cherche et il me montre ...] From here it was started to be built...

*At the end of 2001 ?*

No, no, no... At the beginning in April 2002 the government built it and they made a decision to build the first part of the fence. 110 kilometers from Salem to Kfar Saba, to Qassem, Kfar Qassem. You see Kfar Saba ? It is not far from here. And the man who took it was Fouad Ben Eliezer, the same guy that was against it in the beginning...

*Yes, I read that the press articles about the ceremony that he did not believed in what he was saying, like the journalists are saying in their report he does not believe in what he is talking about.*

Yes, yes? The point that it was just one part. If I draw you a map of Israel [il se met à dessiner une carte] like that. This is the Sea of Galilee, this is the Red sea. So it was something like here. But still the government suddenly did it.

*But maybe not only because of you? Maybe because localities were in favor of it here.*

There were also some pressure from some people, from a group of people in Gilboa. They fought there but it was because of the public pressure, the journalists, this are the strong people. And they bought the idea that we brought of the security fence and they started to pressurize the government. It was not immediately because of me, it was because of my idea brought to the media and the media got it and the terrorists did the job. Because terrorists made people look for a solution. And the solution was the security fence. It was not something local, here because there is a village here. It was 110 km. So it is part of the global solution, because of this idea not because of local pressures, okay? So after that, I have seen it so I decided that to move to a second stage. I knew now that people understand the idea but I'm going to fight against them. And I filed a petition to the Supreme Court against the government. So in this petition helped me to get obligation from the government to build 200 km. Now they went to the Supreme Court, from here to here [montre sur son dessin d'Israel]. Still they did not want to build all the fence. It is a very interesting question : why ? because they understood the problem and people being killed all the time. Well, it was very interesting because on August 2002, part of the preparation for the hearing to the Supreme Court, I decided to

look for the fence and see what did they do in four months. And I went to look for the fence, and I did not find it after four months...

*Where did you go?*

I did not know, I took my car and just took three of my other people and my car. Just to look for the fence, we did not find it. We asked people and then "well we think there is something near Salem". We went to Salem and within 30 meters of part of the fence which are not connected to anything just stones with [...?] not connected to anything. We took the picture and went to the media. The next day the big newspapers like Maariv for example put a picture on the front page, half of the page of the fence and all the country talked about it, all the radio and everything. In the end of this day, the Prime Minister and the Defense Minister needed to take an helicopter to look, to ride along the route of the fence and explain to the media why they did not do anything in four months. Everybody was very mad about that. That made a big change because then they felt personally obliged to build the fence faster and to do something because in the end I understood why it happened they did not do anything. In the end I understood that the one who is really against the fence was Ariel Sharon. But at that time I didn't know I thought it was a kind of negligence or something, okay? And then, everybody talked about it and they said: from now it will be very fast and we will do everything. Now the interesting part of it was that the Defense ministry called me and told me "well you know it is not good that you went to the media. It made us a lot of damage. We want to... I said well... Please don't go to the media anymore it is just damaging us". The defense ministry!

*The minister himself?*

No just the spokesman of the... I told them okay, if you don't want me to go to the media let's be partners just invite me. I'm the guy who is pushing everything, I want to be inside, I want you to show me the plans, I want to be part of it. They said: Okay deal ! You will be part of it and then they started to invite me to the defense ministry and show me everything and just to tell to me what they are doing. Nice thing was that I met with the head of the authority that was building the fence, his name is Netzakh Mashiah. He is the head, he was a very nice guy and he met with me. It was something around Megido, a military base or something. He told me something very interesting. He hints at me (?). I asked him: I want to understand something how much it would take to build the fence? to build this part, the 110km. He told me: one year it is possible. Okay How much time it would take to build all the fence? He told me: I think one year. I told him I don't understand: you told me one part one quarter is one year how come that you say that all the fence is one year? Well, because we will build the fence at the same time in the four sections. If we build in parallel the four sections it would be one year. So I told him: why doesn't the government decide to do it? People are being killed. He told me: "well ...

*It is not a problem with money?*

No what money? People are being murdered, slaughtered here. [ton plus agressif à ma remarque sur l'argent] It's peanuts, it's nothing. You see what happen with Gilad Shalit, all the government is crazy, willing to do anything. Here hundreds of people are being slaughtered. Children... Do you understand how big is... ? It's unbelievable. Unbelievable. When he told me that I understood he did not negate it, he said well, he let me understand it that someone he is against the fence and he is holding it. And I understood it is the Prime Minister. It was very difficult because Ariel Sharon was very sophisticated: politically he says that he is for the fence but when you look at what he is doing he is doing everything to stop it and why ? Because Ariel Sharon believed in the dream of all Israel - the idea, all of the West Bank. He knew that if we are building the fence this will facilitate the unilateral separation because this means that we are going to give up all this area, you see. That's why he was against it, he did not want to finish the fence, he did not want to build the fence. He was obliged to do it by public pressure. But he did everything against it. Now what happened in the Supreme Court that suddenly the Supreme Court is deciding that it's a political issue it doesn't want to intervene. It is very interesting because here in the Supreme Court of Israel the same judges are intervening in everything. But still in this specific issue they didn't want to do it because they were against the fence themselves. Politically they are leftists, extreme-leftists. And also the extreme-leftists did not want the idea.

*Who was leading the Supreme Court?*

Aharon Barak. He... you know when we had the hearing all the media were there and suddenly he said "well I'm not going to intervene it is a political issue, I advice you to take it back". But I did not know why he was doing that... it was recorded and I knew that the Prime Minister is hearing what the head of the Supreme Court is saying to him. Up to that time, I was an admirer of Aharon Barak, at that time I understood there is something problematic about this person. Well what happened is that I decided to that I was going to a deadlock because the Supreme Court is saying to the Prime Minister you don't have to do it. So I said to myself I need to do something new. And at that time for the Supreme Court petition, I brought an affidavit from General Uzi Dayan. Uzi Dayan was National Adviser for Security. He was deputy chief of staff. I told him Uzi we need to do something; I have an idea, let's make a new group.

*But did you know him before?*

No, no, no just for this one. I just brought him for the affidavit. I told him well I want to form some alliance, a big thing, really big thing that we will make the idea of Gader Le Haim much stronger with much more influence. To build a kind of a council, a public movement which will unite Gader Le Haim but still for example the heads of all the municipalities that were near the line, the Green Line. I wanted also... I heard about some groups in Jerusalem dealing with the fence.

*Do you know their name?*

Azi Naggar I think. It was a small group. And I want to bring famous people inside. He said he was enchanted with the idea. We agreed that he would be the head and I would be the General Manager. Chairman and General Manager. This was called "Security fence for Israel". HaMotza HaTzipurit Le Gader HaBitakhon LeIsrael. Public Council for the Security Fence for Israel. Uzi Dayan had a lot of famous friends. From economy, he brought Dan Propper, head of Osem, Eli Horowitz, head of Teva. We brought some deputies General also people who were head of the Police here Asaf Hefez, Arieh Amit and Professor from the Academy Dan Ben David, Avi Ben basat [noms à vérifier], Professor Shlomo Avineri. All this people. Avineri at the beginning was against my idea so he called it "apartheid" at the beginning but then he became part of my group, unbelievable. And then we got power.

*As an organization, you had like offices?*

No, no everything was private. I was managing the thing, Uzi brought the famous people. We agreed that the principles for Security fence for Israel would be the same principles as the ones for Fence for life. My principle was that I'm not intervening, I'm not saying where the fence should pass. I'm not saying if it should pass on the Green Line or not. I have said all the time this a privilege of the government to decide where it would pass. I was a very wise decision not to intervene in it because if you intervene or say anything about the line, half of the country is against you. This is Jewish people: all the time are arguing about everything. I did say where the fence should pass, and Fence for Israel did not say it. But then we got power because we had famous people inside or everything. I made like 3 councils of the heads of municipality in the North - Danny Atar for example who had a group there and build the fence and was very active, heads of municipalities in the center and heads of municipalities in the South. Everybody was now connected to this big group. We divided media: Uzi, me, Professor Ari Ben Basat and deputy General Giora Inbar (?) we were like the four people speaking in the media. In the opening ceremony I said I had a [cherche ses mots] a talk. I said the person who stops the fence is Ariel Sharon. He's really against it. Everybody was: "what is he talking about?". Uzi told me "well where did you take it that from?". I had some proofs for it because I found some materials saying the Ariel Sharon someway knew about it but in kind of closed encounters with people, he said he was against the fence. Also his son Omri Sharon talked all the time against the fence in few places. I had all these documents. And then I got the opportunity because I was the General manager of Security fence for Israel to meet with multiple people in the media in Israel. For example, it was the General manager of the news corporation of Arutz Shtaim Shalom Kitan (?) his name, with Ben Kaspi, Imanuel Rozen, Ariah Golan. Most important journalists in Israel from all the kind of media. Everytime I brought my proofs against Ariel Sharon.

*And they were happy to listen to you, they were not reluctant?*

Yeah, yeah, one after each. At that time all the leftists also were for the fence, you see. At that time it was funny that the left was for the fence and the right was against the fence. It changes afterwards, after the decision of the Government in 2003. But still the left side seen it as its idea that time. They were listening and then Imanuel Rozen from Channel 10 made a story which really blamed Ariel Sharon. I show in Television my proofs against him. The reaction was unbelievable because the consultants the media consultant of Ariel Sharon, Eyal Arad, immediately said in the newspaper that the people are blaming Ariel Sharon for stopping the fence and it is not true and something like that. We knew that he got the message. It was in 2003. In few months, in october 2003, the government made the decision to build the fence.

*Yeah it is the first one when he published the wall...*

700 km something like that and it was not going on the Green Line, it was very very curved. And we won up to that stage. After this decision, we had a split inside Security Fence for Israel, because Uzi Dayan started to intervene in the course of the fence. He had a political aspiration. I said all the time it is very dangerous to speak about the course of the fence because if we do it the Supreme Court which is very active here would intervene in this issue because it was against the fence, and it was exactly what happened. We separated because of it. I continued Fence for Life but I was the only active person because Uzi Dayan did not do anything and all these groups did not do anything. We just fought for it. We started to fight against groups in the Supreme Court, against organizations who stop the fence all the time. They were many petitions against the course of the fence, something which stopped all the time the fence.

*From the Palestinians?*

Yes but still many Jewish organizations which are leftist. You know in Israel there are 50 organizations against the fence and one organization, us, was building the fence. One against 50. So the interesting thing is that... you know the Spanish television has come here and asked "how come all the jewish people are against?". I told them well Jewish people is very interesting (?). You can not see in any areas any place in the world. You can not believe that people from your own country would fight yourself, your defense requirements for the enemy. All of these are jewish, ok? There is something connected with the inferiority complex of Jewish people. Many of them try to show all the time that they are so not jewish and they are fighting against their brothers and... You will see that although Palestinians attack Israelis, all the time Israelis defend the Palestinians, but you've never seen any Palestinian group who say well it's not okay to slaughter and everything... because Palestinians are very strong people. They are real people. They do what they are believing. They don't have any inferiority complex. Jewish people has. So this is a big part of the problem that we have here, because all the time we, and you can see all the time also in other issues here. So it would be very easy for you to meet 100 of Jewish people who would say "well this is apartheid, it's not good

and you should build the fence on the Green Line" but still the fence stopped the killings of Israeli people. But Jewish people are all the time crying about the situation but still 1000 people were slaughtered and killed here and now nobody is killed out of here. So they did a great job. By the way, i'm telling you something interesting for you to know that again you would here it from anybody, I think people would not understand it, not profound enough to understand it. Although I'm speaking about generals something like that. How come it's possible that although the fence is not finished still there are no attacks from the suicide-bombers which is a great question. How come? If you ask generals or people from the security here, they would say well there was an operation called "HeKhoumat Magen" (?) and we are doing a lot of operations there and something that is stopping the terror and they can not do anything.

*In 2002, Israeli army entered into...?*

This is a full nonsense. I'll give you the real answer. How come the fence is not finished yet but still there is no suicide-bombers and here it will, ok? The answer is very simple. This is because the Palestinians don't want to send suicide-bombers, even if they decided they want to send them, they can blow up 10 restaurants and buses.

*Because the fence is not finished now?*

Yes because everytime, everyday they are like 20 thousands or 30 thousands Palestinians passing the line and going to work in Israel illegally. You see? So there is...

*They don't go through checkpoints?*

No, no, nobody checks them. So how come there are no suicide-bombers among them? The answer is very interesting and I know the answer. Of course it is not official, but I'm telling I'm absolutely sure this is the answer: the most frightening thing for Palestinians is the fence to be finished. They don't want the fence to be finished because if the fence is finished, then it's impossible for them to infiltrate into Israel and influence demographically. Now there are in Israel more than 300 000 Palestinians illegal. All together, all the foreigners which are not legal in Israel but also not Jewish are more than 600 000. So of course, this is the real threat to the existence of Israel and to the existence of Jewish people in Israel. And the Palestinians and the Arabs know it well, they now understood that Israel can be eliminated demographically, you see the point? Now Israeli people are stupid - this is a stupid people. They are the most stupid people but still they think they are intelligent. You can be a professor, you can be very stupid because you don't see things as they are. You just think about things as ideas that someone told you, you see? So Israel, just going out a little bit from the fence, exists only on one thing, you have to remember that this is on the majority of Jewish people, the massive majority. If Jewish people loses their majority a massive majority here Israel would cease to exist as the Jewish people state. Now, you have to understand something. It would not be like France or the United States you know people from

other people there would be some, no. If the regime would not be Jewish here, then Israel would be attacked by all the Arab States and also from the Palestinians inside. The Jewish people are going to be slaughtered. This is not Switzerland or Sweden where they are becoming Muslim. I don't know but still the Muslims are, they are not [cherche ses mots] hostile Arab States around. This is a totally different situation. You see what I mean by here. Now the average stupid Israeli person don't understand it. They are saying well we should bring all these immigrants, we should bring... we look very nice in the world. Most of the leftists all the time look how they are seen from outside like the Christian people because they have inferiority complex, you see. So they are neglecting the delicate situation we are into, ok. And the Arabs understand it, they are much more intelligent than the common Israeli. really I'm telling you it is true much more wise, much wiser. They are much wiser. Wiser you don't learn it at university. Sometimes when you learn at university you become less wiser because you're starting to believe in some ideas which are not real and you're disconnected from reality. Now Arabs are real, they live the area, they know what they want, they don't have inferiority complex and they want to eliminate Israel. This is something from their religion, you see. They are not bad this is what they are meant to do. They need to kill us. This is very simple. They are saying it. Loudly and Clear. There is the mufti of the Palestinians now - he was quoted all over the world. Mufti of the Palestinians in television said: that according to Islam [pause dans ses paroles] the Muslims should slaughter every Jew, Slaughter every Jew! [répété plus fort] And he said that according to the Coran, on the day when the Muslims would enter Israel then the trees will speak and they call the Muslims: "Muslim, Muslim, there is a Jew behind me, kill him". According to the Coran, there is one kind of a tree which is not going to speak because he is a kind of a collaborator. This tree. This mufti said that the Jewish people know it and because of that they are planting these trees around their settlements.

*What is the name of the tree?*

I don't know the name of the tree in Hebrew but I know there is a tree. Maybe it "Baroch" (?). I don't know it is the kind of tree that you see many in Israel. So they are saying that they are going to slaughter us, you see. So this is how the Muslims think. But the Jewish people are so stupid, so ignorant, it's like in the holocaust: everybody said well you've heard about this guy Hitler he's going to... no, no it would be okay. You've seen what happened. So now it is going to be finished the security fence but we have other big problem here: the problem is that Israel is becoming filled with non Jewish people like refugees...

*Yeah I live in the South of Tel Aviv, so I can see that...*

The problem is the majority of Jewish people. This is a very interesting point. Just of the context for you. I'm just dealing with it now because I'm euh (soupir), I have been on television two months ago on this issue on the first channel just talking about...

*As a lawyer or as representative of...*

It was with representatives of the groups dealing with immigration, the same thing. And I've spoke try to explain to people that we are in a very very great danger and we are not going to build immediatly frontiers around us and become like the United States or Australia or in Europe where no one comes without a certificate. There is no illegal immigration. It is not possible because we should be the first country in the world which should be aware of it. Because, our line of life depends on the majority. You see the point here? But still you will meet I think 100 people from the leftist organizations which all the time would deal with the rights, human rights... all the time you here that but still this people you know I just finished to read for the second time the book of Churchill...

*His memoires?*

Yes, 6 volumes. The second time. He writes there about the situation in England between 1930 and 1939. At that time, there were many pacifist organizations, many like this organization today. All the time said that not only that Britain, United States and all the rest of the world, should destroy all these weapons because it does destroy it it would rise the militarism. And all the time they pressurize their government. This is why the western countries did not do anything: the Prime Minister Chamberlain and Baldwin was pressurized by this people. This people never gave any, never paid for what they did. Everybody forgot what happened. This is exactly what is happening today and most of the people you will see here are this kind of people. It would be very difficult and you... In Israel, this is very funny but you see a right person which would got well I want to build a settlement here that we got from god nanana, yeah ? And against him a guy of the left "human right, human right, we should bring them and everybody". But what I'm saying is very difficult to find because this is Jewish people instead of dealing with the simple reality which everybody has in its head to understand, most of the time wants to fight other Jewish people and they show them that they are right, you see? And all of the time there is a fight here between right and left, between religious and non religious... this is the problem. This fight all the time, people don't see the truth. It reminds of what happened in Jerusalem in 70 A.D., the Romans came and destroy the Temple. I read, its a great book by Josephus Flavius, he was the historian, jewish. He's been there. He's writing: you know what happened when the Romans just sieged Jerusalem there were two parts of the Jewish people inside that throw arrows at one another, we were killing each other. Jewish people and the Romans just waiting to kill them. It was very funny because Josephus Flavius is writing that Roman people told Titus - he was the head [... discussion sur Titus], general. Why are you attacking Jerusalem? Titus said let the Jews kill themselves first, after they kill themselves then we enter. This is exactly what is happening to Jews all the time. You see rightists are killing leftists and Leftists are killing Rightists and in the meantime nobody understand that we are going to lose the majority and are going to be killed. Now you see what happened with the fence, it's a nonsense to say it was brought from up. It did not came from the government, it came from the people. There was a public pressure forming after the media got the idea, understood the idea. The public pressure was



facilitated by the terrorist attacks. Because if you did not have these attacks, nobody would pressure the government. So, my group formed the idea you see today. The President and media, the president mainly helped to let the media understand it. The media started to pressure the government. The pressure was formed because of terrorist attacks all the time. And the government unwillingly started to build it. Then we went to the second stage with the Supreme Court and the third stage security fence for life, fence for euh Council for euh, Public Council. And then in the end, with the public action against Ariel Sharon. Once I have met with the American ambassador because all the time there were a lot of tricks with the government - they say well we can not build the fence because the Americans are against it, so I went to meet with the American ambassador, Dan Kurtzer was his name. And he told me: what the stance of the Americans? Well we are not against the fence. [téléphone sonne - il expédie l'appel] we are not even saying that it should go on the Green Line. The Americans told us. The government could not negate it.

*What I've read it that the government is not building it because of the pressure from Condoleeza Rice...*

There are lies. We had to reveal everything all the time, all these lies. This is how the public pressure was being built. For example, I've met with Netanyahu, then Minister of Finance. I told him: do you know why the fence is not being built? He said: "why? I don't give the money? ask me!". No you're great you're giving the money. The Americans don't know. We just met with the Americans. So why? He did not know himself. The Prime Minister is really doing anything to stop it. He was really surprised, by the way. But still Ariel Sharon did not want to meet us, we met with everybody, never with Ariel Sharon. Because he was against it all the time. So this is the story of the security fence, the real story.

*Whoah that's really impressive. So how did you organize yourself? All the people. You had on the website a list of people that were involved. You had no office, it was really like voluntary work?*

Yes from private money. Some donations but very small donations.

*I read the slogans you had for instance. In France we talked a lot about the campaign to free Gilad Shalit. They had communication skills. What about you?*

First of all you can not compare. Because we were very small, we had one slogan: "the separation fence is the only solution... the only way" "Gader Hafrada derekh yerida". I don't think that we made pressure by... we were not enough known to make pressure like in Gilad Shalit situation. Because Gilad Shalit situation they were very famous, they had a lot of money and Israeli people like to become part of such thing, they feel very good with themselves, everybody wants to do it and everything. In the security fence, it was difficult to bring people, we were very small, we did not have money but still we had the idea, the truth. And when you have the truth, it is a very strong tool. And if you succeed in passing your idea, generally when there is a big problem which no one can understand how to solve it

and then people look for the solution, they are open to hear it. So when they hear it, when we could pass it through the media, through the press, through the meetings we had all the time then the people got it and distinguish between it and the other idea, then they did it themselves: the media did it by themselves. Even not now (?), if you ask people about our group, I think that many people would not know us and even they say it is an idea that came... they did not know where it came from. [...répétition] You know when we succeed in something, everyone wants to be the father of the idea.

*That's why maybe some politicians joined you after?*

Of course, we are not interested in public action, we did not have... well I did not have... well this is a kind of my personality I don't look for being famous I think it's low.

*You don't want to enter into politics?*

No. It's low. I think their personal ego is low, is not something that you should try. I was driven by the wish to save people. I felt it's my responsibility, I felt that I knew the solution. I knew that if I'm not passing it so I should be blame for people being killed because I knew what should be done, I knew absolutely what should be done and this is why I acted and it succeeded but still we are not famous. Nobody would say well it is because of me.

*My roommates don't know you for example...*

No, no. People that are doing other things, they should in this case sometimes people that bring minor things are famous for it, for example there were some kinds of protest about economics and there was a girl that everybody spoke about from day to night, it doesn't matter. It's not, this is not. People that does understand come and ask me, get this lecture and are coming inside to see what really happened. This is the real story.

*[justification de mon intérêt pour eux]*

That's the real answer, that's the real story.

*Who do you advice me to meet? Any contacts? Dayan?*

Ask him. Tell him I sent it to you.

[Il répond au téléphone]

What are you looking for?

*People that were involved in the movement.*

There is a guy his name is Adi Baroukh. He can tell you a lot of things about it. He knows... He did a great job. He knows everything. Tell him that I think he should speak with you. He will tell you really the story. This is very interesting, we fought against you know everybody. Uzi Dayan was in the big movement partner but still he... by the way people are saying he is the guy who is responsible for the fence. Uzi Dayan was brought by me after the affidavit he gave. I built everything. I asked him to be the chairman and I would be the General manager. So when people say Uzi Dayan is responsible for the fence, I'm very happy. I made him, I brought him to be in the front. So for me I'm happy. I don't need to people know him, but still it is a kind of approval. Sometimes people say Haim Ramon and of course it is not true.

*I should see Haim Ramon?*

No he would tell you that. Part of the time, we had connections with him, I asked him to be the head of the lobby in Knesset, when we formed the Council I also had a lobby. Part of it would be the lobby, and Haim Ramon would be the head of the lobby but Haim Ramon did not do anything.

*He became minister of Justice Haim Ramon?*

Yeah, yeah. I met him afterwards when he was Minister of Justice but then he had a trouble with a kind of sexual harrasement. He is not very important to it but some people think he is responsible for it. But only person which is public famous and can be said to have a part of it is Uzi Dayan. He's the only real person. He fought with me and brought a lot of famous people. He gave a big help because he knew many famous people and because with him I could meet with all the media. It was much easier for me because people doesn't know me, they know Uzi Dayan and they know Shlomo Avineri, Asaf Hefetz, and they know these famous people. If they know that they are with me, they want to meet me. Everybody wants to hear because they know you're serious so they helped a lot Uzi Dayan. Uzi Dayan could be aknowledge to give a hand here. So Adi Baroukh and Uzi Dayan are the persons you should meet. Of course you can meet all the people that fought against the fence.

*I think it would be easy, but it is not my point of view. In France we have their point of view.*

Yeah, all the time you hear them.

[remerciements]

## 2. Paul Babeu

Noms (dénomination dans la thèse)	Profession au premier semestre 2013	Fonction pro-barrière entre 2010 et 2013	Interactions avec le chercheur
<b>Paul Babeu</b> ( <i>entretien Babeu 2013</i> )	Shérif républicain du comté de Pinal	Membre du comité conjoint sur la sécurité frontalière (JBSAC)	Entretien de 57 minutes dans son bureau à Florence le 7 mars 2013

(Damien Simonneau) *What are the security issues now in Pinal county?*

(Paul Babeu) Right now it is obvious that it is the location of Pinal country, Arizona and why when you look at the State we are not directly at the border with Mexico, why is the county so important in this debate, and I believe in the eventual solution. It is important because of our geography. Pinal county is approximately 5.400 square miles which is as large as three of our US states. So all the counties here are very large, there is fifteen counties here in Arizona and some states have two hundreds plus counties. Here in Arizona, we are different in law enforcement because we just don't operate a jail, we have a 1.500 inmate's jail right next to this building but we provide just full law enforcement service, we have deputies that respond on emergency calls as well as we support smaller police agencies. Everything from investigation to our SWAT team, narcotics investigation, we have air support, we have two helicopters and an airplane...

*What are the threats here in the county?*

The geography of both the interstates 10 and 8 come through Pinal county, makes it different also the terrain features shape like naturally a funnel through our county. Cochise County, Santa Cruz county and Pima county to our south, Yuma to our west are the four counties that touch the border. Yuma sector is secured, it's completely what is called "operationally secured". It is a term that border patrol uses. Of the nine sectors of the border patrol, the worst is the Tucson sector in terms of the number of illegals and of the smuggling that comes through. We have seen a dramatic drop in the number of the illegals that come through there. Everybody has different reasons for this, I will come to that later. So we have three big counties just south of here. All that traffic funnels because of the terrain features and the Interstates that connect right here in our county which makes Pinal county one of the largest pass-through county for drugs and for smuggling in the entire country. It was an important issue for me politically and personally. It becomes a very important issue from a law enforcement perspective here because they are coming through our county and with that comes all the ancillary crimes, drug trafficking, anything that is associated with it, victimization largely of illegals and some of our citizens. We are not a destination county which is Maricopa

county of metro Phoenix, we are a pass-through county. They stay there or they use as a platform to go elsewhere.

*Since when?*

It has increased over the last 10-12-14 years. Historically when you look back the main effort was California, and this is 15-20 years ago. And now the main effort shifted to the East, to Arizona and I have some background in that as well. I'm a combat engineer in the reserve component, the army's National Guard. I don't know if you are aware of that?

*No...*

You'll see here, you're talking to the right guy. [il se lève pour me montrer ses titres militaires] Task force Yuma, I was a commanding officer of Task Force Yuma and I'm an army officer, retired now. But, I had a year and half, I was deployed to Yuma. I commanded anywhere from 400 up to the average 700 active duty soldiers and airmen. It would go up to as many as a 1000. Under Operation Jumpstart. So I have lived there. This is where we developed and you gonna get some critical information here, that build the 10 point border security plan. That was offered by senators McCain and Kyl and I played a part in that is all based on this. So the proof of concept, proof of concept, proving a concept that can work, because everybody is struggling on what would work here. You're hearing that anywhere. It's a crux of your question. Where does this go? How is this resolved? You will find through something that works in one place, you replicate it in order to try to replicate the success we enjoyed there. And this is part of the fallings of our border security both in policy, the politics complicate it but tactically what needs to be done are found in the successes of our Operation Jumpstart in Yuma.

*So you think it should be applied in the Tucson sector, even though it is very different?*

It should be applied even though it is very different. You'll hear and that's where it's found in the 10 points of the plan. There are three main points and I'll get to that in a moment. Let me go back to your question of why Pinal county is so important. We can't avoid this issue. Because of the volume of trafficking. And let me give you a couple supporting pieces of evidence that show cases. One is just over a year ago, we had the largest drug bus in our history in Arizona. One of the largest narco bus in the country at that time from the Sinaloa Cartel. Where are they from? From Mexico. 76 members of the cartel were arrested here, 76. They had a hundred weapons [...] You're from France, it's illegal for you to have a weapon here in the US you know that. These people are from Mexico, it's illegal for them to have a weapon here. They had a 108 guns and they wore a handgun like one i'm wearing here. They were scope rifles, they were AK-47, military style weapons right to protect or defend their trafficking. So we arrested this people, 2-3 billion dollars in trafficking over four years. It just happened four years ago, it's just to show you this strength of the trafficking and this is just a small portion of what's really occurring. This is supporting what I'm saying. On the contrary many

federal leaders including Secretary Napolitano is saying the border is more secured than ever, right? Essentially declaring that's everything is fine...

*She's relying on the figures?*

Correct. I'm giving you a very important figure that contradicts what she's saying, and this is where I've talked to her directly. I was down in Nogales and we had a little argument in front of a lot of people. I told the secretary who used to be our governor. I said your plan will fail. And I said that to her face in front of all this people, the reason being and it's not an effort to embarrass her. It's an effort to joke her into thinking and considering what I have to say. It's about this 10 points border security plan. Your plan would fail just by simply adding more border patrol agents and thinking that these results have to deal with everything that you're doing. The lower amounts of illegals coming in she declared that day that it was due to her efforts and why don't we consider it has more to do with the failure of our economy. In my county here, you have communities that have 21% unemployment, there is not jobs here, so could that be a reason? Yes! And then a reporter asked me Damien, well sheriff what would you think about all this graphs that the secretary has up there saying the crime is down all along the border. And I said: I agree but crime is down in Chicago. Crime is down in Portland, Oregon. Crime is down in NYC to the same higher levels, so you can use those figures. This is where you really have to be discerning to look at what is going on here. The border is not secured. I absolutely believe it. You're talking to somebody who not only as a sheriff with significant trafficking happening here but with somebody who served as a commanding officer who lived there, who by the way our task force collectively supported the border patrol. You know there is 9 sectors from California through Texas. The sector that I was in charge of, to support, to achieve this mission. We had the highest reduction in illegal entries and drug smuggling, more than double the success of any other sector so people should be wondering what happened there, how did this happen. Other commander where scratching their heads trying to figure: is it because of luck? Nothing happens because of luck. Deliberate planning that's the very detail that results in the desired outcome. So this is where Senator Mc Cain, I talked to him on this phone here and this is before he's running for reelection. I said: Senator can I share some advice? He get: certainly. He was just the presidential nominee.

*It was before 2007?*

No this was in 2009. And I have been friendly with him and I told him all these things. I said Senator this is happening. He said Paul, write me a white paper. Basically some draft of what you're saying and put on a paper so I can review with my staff. I said absolutely. I was busy, I was new as a sheriff and busy with other things. He came back to me and he said Paul I need that. I need this information, I need this support. This is an important issue. It was huge back then. So noted down the draft which ended up. And you can ask Senator McCain today who helped develop this - 10 points border security plan. He will tell you that I am the main author of that plan and essentially there is three main components of this plan which takes from that proved concept I was telling you about. Let me pause that

information for a minute. I also backed fifteen plus years ago cos I was in California as a young [...? tenet], as a combat engineer helping to build fence south of San Diego, north of Tijuana. I was a platoon leader and we were building 14 foot tall corrugated steel no climb fence which means you can't put your fingers or your feet in.

*So which fence because in San Diego there is the Bush fence, the Clinton fence and the virtual one?*

These looks almost like a madded (?) There is different reap (?) kind of fencing, there were two barriers and this is where Duncan Hunter who was the Congressman, his son is now the Congressman but this was the senior who negotiated with Bill Clinton. Duncan Hunter said I want triple-barrier fence in layers down to the international border and Clinton said no, what we would do is a double-barrier fence, what they did is they build this double barrier fence: first line was a sold madded runway air (?) strip you saw those and the second and that was different what we were doing and we went only there for three weeks of a time because we were reserve, but they constantly has rotation coming in and building continually the build. They changed and this is only one component, so don't get stuck on the fence, everybody is stuck on this fence. Don't get stuck on the fence. It takes somebody like yourself who can think bigger and globally about this issue, everybody thinks it is just a damned fence...

*No it's probably a symbol in politics...*

Yes. It's more than a symbol, it's important. That's what we did. The corrugated steel matted fence almost looks like it's not a regular fence where you can put your hands in, it's so tight you can't put a finger, you can't climb it. It could be breached by putting a ladder or something else but this is where you have sensors, lighting, cameras, you have infra-red for night time and you're alerted to an incursion of that obstacle. We knew that works but it only works if you have enforcement, if you have observations whether through technology or through real people there and then even if you have technology and if you don't enforce anything it still doesn't work right? This is where it took enforcement so people realize you can not come through here and that's what we did so i'm referencing California. So we visually and physically built obstacles there and saw the shift go from there shifted east to Arizona. Now I'm down in Yuma and saw this on the ground living there for this period of time and being in charge of the tactical components of the mission to actually have soldiers and airmen who are armed right on the border with their eyes and ears doing surveillance and high profile position: we want to be seen, to act as a deterrent right? very different than what the military does cos the military starts to lurk, to use every advantages to defeat the enemy. Well here, there is no enemy. This is what I very carefully try to say. Mexico is not our enemy. In fact Mexico is one of our most important partners. Our number one trading partner with the State of Arizona. The people are not our enemy. So as a commander, I would tell this to all my soldiers and airmen. Any single ones. People came in I would tell a briefing an hour and they would hear all this thing. I would tell them because many of them are combat veterans from Iraq or Afghanistan or both. There is no

enemy here, you're not shooting people, you're like a paper tiger but that's very important that you hold your post, that we give this information. Now we have this all video with us for the border patrol. Hey we have this over here, the BP does the enforcement. I'm explaining this to you because Senator Melvin, Griffin all this people have no clue what I'm talking about.

*This is my purpose: what I did in Israel too is that I when I will build up my comparison, I will use the framework of configuration of actors. Inside, you have politicians with their own agenda, law enforcers, civilian associations with their own agendas and this is a conjunction of their mixed policies*

I like that! My master's is in public administration and this topic is widely important and I dealt with it extensively as other people has from different perspectives, so I understand different perspectives and this is where what I try to do is to take these experiences and not only to influence other decision-makers at the federal level, Senator Mc Cain, Senator Kyl, now we have a new Senator Flake. I personally briefed them, to shape their thinking and give them other information to understand because they have been hearing from staff in Washington, people who don't have a clue of what reality is, and they look at numbers, and they look at facts and figures and they talk: this would work, that would work. I was like: wait a minute. This is where Senator Mc Cain developed, it was largely for his reelection. But it was important to have a document created that says what are all the issues and those three that I was referring to, there are a lot of others like having additional magistrates, having additional resources for different things... But the three most important and they operate in sequence: First is to have 6.000 armed soldiers and airmen on the border, deployed for up to two years. Why is your time frame and why 6.000? There will be 3.000 in Arizona because it is the main effort and 1.000 in California, 1.000 in New Mexico and 1.000 in Texas. The reason is because of the volume. Step number 1. Step number 2 is to build the infrastructure, the fencing, the double-barrier fencing with the technology of lighting, cameras, infra-red in the night and sensors, and there are other technologies. Now I make it very clear that this fence is not nearly 2.000 miles of fence across all the border. We are not building the Great Wall of Mexico. What we are doing and this is why we had actors in the past I referred to them, people like Michelle Bachman who ran for President and other people who talk about building a wall rom ocean to the Gulf. It's insane. They show their lack of understanding of the terrain differences as well as that there's natural boundaries that make it almost restrictive in itself. And then, this nearly 700 miles of fence is... you place it in certain areas. You place it where there's historical smuggling rounds, where there's trafficking both foot traffic and even vehicular traffic. And a lot of this is centered around metropolitan and urban areas so like Tijuana. The reason why it is so important, you got a million people there, right on the border so all along the border where there is an urban centers or any built up area south of the border or north of the border, this is important that once you understand this you understand honestly more than what secretary Napolitano understands about this issue. She knows a lot and I don't mean to dismiss this but if she can just capture this information and why this would work, the border in a period of 2 to 3 years would be secured and then we can move past it and get to the immigration



reform that everybody wants to get to. This all issue has frozen our country for over a decade, I feel awful about it. The only way we gonna get there besides killing the other political opponent and that's what is happening now, forcing political decisions because of consequences politically. It's less to do with tactical decisions, what's right and what's policy and what do you project your country. So 2 to 3 years you're talking first deploy your soldiers and there the physical presence [se lève pour mimer un soldat qui se positionne] because it is a show of force and I'm gonna explain to you a concept after I explain the three main steps. So you have the physical soldiers that have a physical presence round the clock. What we did is that we have three to five soldiers at each side, there is a military vehicle in plain view, nothing is camouflaged, you're not on top of the hill. We want to be seen. We lit up the area at night, we have these big lights. People know exactly where we are at. And then to the right a quarter mile you could see the next side, a quarter mile to the left you can see the other side and then it is replicated all the way down on the canal. While you're doing that the engineers are building the barriers, installing the technology wherever it's... Not that it's a perfect planning you may have to adjust later... but where these historical smuggling rats (?) and where they built up in urban centers and what you're trying to do is to support the mission of the Border Patrol which they refer to as minutes to hours and then hours to days. What that means to them is if they are in an urban center, there's a trailer park just north of the border, it will take minutes to hours for them to assimilate into the country and they're gone, never to be found. They will be in a vehicle at five o'clock in the morning, the next morning driving up to Phoenix right? It's nearly impossible so that's failure for the border patrol. What is success for them is to go for minutes to hours, no, it takes them hours to days. This fence gives them that opportunity to push anybody who's smuggling anything, humans or drugs to another area that's they have a chance now to catch them, the Border Patrol now has hours to days to catch them and it gave them a chance to do their jobs, does that make sense? The third and this is more important than the soldiers, than the fence is to enforce the law.

*You mean inside the US?*

In the US. When the law is broken. Uniform enforcement of the law and I'm saying this would be common sense of course this happens. It hasn't happen. It still hasn't happen. There is no uniform enforcement. All 9 sectors are run differently. Who is running these sectors? The Federal government. Why is there not any uniform enforcement? It got better than it ever have and I'll agree to that. However, in the Yuma sector I refer back to my experience there, when we deploy the soldiers we were in constant contact: the military with the Border Patrol we would support whatever their mission is, wherever the Intelligence is saying the activity or the smuggling happening, daily we do this, we move our resources to different places to stop the activity. So, when anybody came across we were radioing them, they would come in and apprehend those people. That's the first and then the fence is being built that's the second. Third, the enforcement, what would happen before nearly everyone were just captured and then released. "Catch and release". We changed the culture at least in the Yuma sector. They started to see success by all this things that they were doing together, working in concert and then what they

started to do is they started to enforce the law, anybody who comes through here, you gonna be held for as short as 12 to 15 days as much as 30 days.

### *Operation Streamline?*

Yes, Streamline. And all starts to be implemented aggressively. When Streamline came in, first they started with a smaller groups and then they expand it to everybody and they can only do that because of the games, the reduction of the number of people coming through and this largely was psychological because remember I was standing here... Half of this is psychology of the immigrants, the smugglers and on our side. If we don't understand this that is part of the failure. And it goes to the enforcement of the law. If we don't enforce the law and there is no consequence why would people respect any rule or any law. So this entire effort in the past under republican presidency, under democrat presidency, they have never fully enforce the law and this was the first time in this sector what started to happen Damien was they started to enforce the law which took more resources, more prosecutors, they needed more magistrates. They needed all these things to do this but what [... bafouille...] the added value that nobody could predict, we saw a reduction go down so dramatically in terms of those who were coming in. Why? People south of the border then realized the next day: Damien and Paul who just crossed the border are not being released in two or three days through "Catch and Release", they are being held for 15 to 30 days and they are going before a magistrate who i saying [mime le magistrat annonçant la sentence en tapant sur la table]: you're formally deported, if you come back you gonna go to prison for one month up to two years. That's consequences. Immediately even if that severe consequence was not there the fact that we are detained longer to two to three to five days and we are held for fifteen to thirty days, the people down there south of the border whoever they are from Central America, Mexico, they are like "OMG, we can't through here because look what do they do to you". That was immediate. Once the number started to drop the resources could target every... they started with a smaller group then they could do everyone because they were fewer. All these benchmarks that we never thought we could attain and we are able to in a very short period of time because not just step 1 and step 2, step 3 was most important. Once there was true enforcement of the law, it was a game changer. When I shared this information with Senator McCain [Interruption par un adjoint] everybody who is briefed on this, who is open to listen, a light came up and they understood it. And I would brief them a certain time so it became part of their vernacular, their world uses, became a part of their understanding o they litterally could defeat people in their argument once there's staffers or experts would tell them different things, what about this? These man and woman have so many things that they deal with all the time that it's very hard for them to get unfiltered information. So I gave them my experience and am I 100% right? No. But I gave my experience and I was part of an experience that was very successful. So that's the proof concept. So when we did those things [...] the psychology south of the border, when you're standing here [se relève pour mimer ce qu'il dit] south of the border, they see us as a show of force, we had weapons, military vehicles, the last thing they wanna do - anybody who is breaking the law, even if it's something minor coming in into the country, the first thing they will see is observed, they

don't want to be caught. So that show of force deterred everybody because we are high profile. The military and this is a difference the Border Patrol which I view as heroes, the Great men and women who have a very important job for a decade plus anybody who is breaking the law by coming in to the country illegally had low respect for the Border Patrol. Why? Because they did not enforce the law. It was not because of them, not that they haven't the authority. Because our federal government did not enforce the law and we allow this to happen, this is why we have allowed 11 to 20 millions illegals to be here. We own this now. We created institutionally this culture with even the Border Patrol of "catch and release" what do you think you're moral would be if you were doing that. So the people coming across had little respect to the border patrol, why is it essential to have the military there to understand cultural issue: People in Mexico and in anywhere else fear their own military. The US is largely regarded as the most powerful military in the world. They see soldiers here and they are like I'm not coming through there. I'm not trying to militarize the border but I'm trying to use the assets required in order to achieve what we are trying to do here for a limited period of time. So once all that happen the results spoke volumes.

*Moving to the question of your influence into this political debate, what about political pressures? How do you explain that Arizona here has its own "build the border fence" initiative? What about the fight between Washington and Arizona? How do you convince people of the necessity to enforce the border at the political level?*

Do you know what that station is? Fox News! Have you ever watched Fox News?

*Yeah I watched it a bit, but I'm more on CNN.*

[...] Power is your ability to influence decision-makers, it's the very essence of what's you're asking about, how do you take this issue and why would you take this issue I care very deeply. It affects my county greatly and I have very strong opinions about it. We, over the past four years, our office has been on the forefront of this issue and we are defined in people's mind as being very strong against illegal immigration and about border security. This experience provides me additional experiences aside from just law enforcement, therefore I had a different credibility than other people do, so I'm a different voice in the fact that it's very few people can speak from a law enforcement perspective and many who may be able to speak choose not to. Because once you enter this round of politics you become a target, you're attacked, you're criticized when you don't need to, right? A lot of people choose and you may have already seen on any issue, not just this issue which is very controversial. Many people by nature take the path of least resistance. You're still a young man. What you will find in another 10 years or 15 years is that much easier just to turn your head [il mime le tournée de tête] and a lot of people especially in law enforcement finds that you know is it the role to be involved. As a sheriff you're elected so not only I have a mandate from people, they've known that it is an important issue for me that I would always say... that everybody says though it's a federal issue, we live in the effect and the impact so it is our issue. If you believe in the concept of being a republic and that we are the

government, then this is our issue. Collectively as a nation, with all of us looking at our proud history as a nation of immigrants what is our role in this. I wanna be part of as a citizen or as an elected official, to arrive at the solution someday. How do I as a sheriff communicate this? I would go and speak all across Arizona, in fact I spoke at countless events around the country about this issue to groups smallest as 50 or 100 to groups of 20.000 people at the NRA, National Rifle Association, to their national convention in Pittsburg and I was the opening speaker. We in the past received an unusual amount of media attention for our smaller elected office about this issue because very few people can speak in an uniform about these issues, speak with credibility and with authority. From law enforcement, I have a different set of experiences that most people don't have: I have commanded soldiers on the border, I have no bounds to stand up and say I have other experiences that people like Janet Napolitano and others never had, and not to take away from her position. People aren't gonna defeat me on an argument. I have gone toe to toe with the director of ICE, John Morton, I've gone toe to toe with Congressmen and Senators. You may have a point or me to consider and we may have a difference of opinion but you're not gonna undermine and defeat my argument, not because I wanna win an argument but because these are real life experiences that I can call upon that a lot of people just like have a strong opinion about stuff, right?

*I understand your experience and how based on it you can enter the debate... But why a politician who is not living on the border would follow this initiative? Why would they follow you in this entreprise? What do you think for example about Arizona "build the border fence" initiative? You went to their meetings as a member of the committee...*

They have a joint border security committee that I was invited to be a part of. They keep trying to hold the meeting, in fact a meeting was scheduled for tomorrow, it was cancelled. That's not gonna solve anything: it's another opportunity to bring attention to the issue. This is a national problem and it begs for a national solution. I try to be somebody who can speak to this issue with greater depth other than just mark a political point. I'd speak to people even to Tea Party, speak to groups I go around with Senator Mc Cain when he was back a couple years ago in his campaign to show a rock because he was seen as very weak on this issue. So how I saw my role to try to influence the discussion and share my experiences and others, I saw that I absolutely influenced their thinking. I saw on national TVs senator Mc Cain, Senator Kyl repeating things that I briefed them on several times, they were even using my words and expressions, examples. I remember specifically Senator Mc Cain talking about "if we don't fix this now, it's gonna be like a Master wheel, we gonna keep on turning [il rit]"

*This is what is happening actually...*

Exactly. So how do you influence? Everything that I shared with you already I shared with them, then they say what I've never heard this before that this could work and you're telling it has worked already. That's where I got buy in, that's where I proved credibility and so now leaders such as Governor Brewer, Senator

Mc Cain, Senator Kyl, Congressman now Senator Flake, all of those people and others would listen to me. At that time when this was a bigger issue, would call me and say hey what would you think about this, what would you think about that and they were asking me because I built that personal connection with these individuals and worked the main effort. Then I magnified our voice was I was very heavy into the media. Both here in the State and then when I pointed at the TV, that's Fox News, the national, like CNN [se lève pour me montrer une photo avec Wolf Blitzer]... Wolf Blitzer! [il rit que je reconnaisse] That's from him. We were just on Wolf Blitzer this week about the release of criminal detainees...

*Ah yeah, for the sequester?*

We run for 4 minutes and 10 seconds on CNN. Today we run on Fox News with Neil Cavuto. Last night, we were on with Greta Van Susteran for four minutes. This is national Fox News and CNN. People who watched CNN, Fox News: almost twice as many people watch Fox News. It's the number one rated cable in the whole country. It becomes very important to help shape the understanding and the thinking of regular citizens, right? So with that comes your ability to influence a debate, to influence elected officials, all these other elected officials watch Fox News. So I was a regular on Fox News, sometimes I was on 3-4-5 times a week, honestly. It was crazy. I was able to... we had an issue come up or something, that was essential to build our political capital and it was something that politicians respect, right? And then, to have credibility on the issue, so that's how we try to influence the decisions... Mc Cain and Kyl on their... and here's why I have more credibility than somebody just in law enforcement or on the military with political people. Like yourself, you enjoy, you love politics and you love to study it and how it works. They knew because I could package this in a political perspective for them. Even though it ended up harming more people like Mitt Romney in the end, right? And I saw that. We need a different tone in the message. I want to do that and be a part of it as well. I have briefed on several occasions Mitt Romney about this issue. I was one of his co-chairs here in the State. And then all of these other things came like in my more recent past when I was initially running for Congress. Did you see all that controversy?

*Yes I saw that...*

All that kind of stuff, it just stopped all these other things for me to have an impact in a positive way on what the solution is for immigration reform. The initial part of what needs to happen of border security that is a most for most conservatives. And for my perspective just in a law enforcement perspective, the border must be secured first. You mentioned the eighties, 1986 [...] Act President Reagan signed which essentially gave 2 million illegals amnesty, citizenship. The other part of that deal was the border was gonna be secured. It never was. Here what I would do even with Romney's campaign I would get on the telephone and call Iowa when they have their caucuses, I did 3-4-5 townhalls they had 10.000 caucus courses (?) on the phone listening for half an hour. This is a sheriff from Arizona, you may have seen him on Fox News, these are all conservative people right? Even during that election, we were talking about this issue which is very important to

conservatives who help shape and define who the nominee would be. So you see that this issue, the extreme of either party nominates their candidates basically, so this has always been a very hot topic...

*How do you take the accusation of people who are against fencing the border saying this is just a policy of fear towards what people call her the Latino changing demography of the US? This is what we see from Europe, we just know about SB 1070 and the fear of changing demography. Finally I saw it's more complicated than that. How do you take this argument? Nativist groups are also involved into this debate... [...] Beyond security, it is just a policy of containment of a population you don't want?*

Be very careful. Everybody has this discussion, especially because the Republicans just took a bath on this issue and the Democrats actively used this issue to their advantage to try to portray the Republicans who did a good job at it as haters, as people who are against the race, or colors or national origins and who are the bad guys. It has nothing to do with that. But it was easy to portray in that fashion where it's more about for me, border security to protect the country, it's about enforcing our laws and as a sovereign nation to be able to say who comes and who does not come to our country, right? How do we get off of that situation now? The rhetoric needs to be tone down in terms of what went on in the primary process where everybody is trying to help manoeuvre the other candidate, the extremes of either party. For the Republicans, whoever is gonna get elected it became a game of who can outdo the other guy. I'm gonna do this and it became that. Process happens with Republicans what's going on the democrats, there is no opponent for the President, he doesn't have to help manoeuvre anybody right? He was allowed to stay right here the entire time and he was also allowed to preserve his money. What went on here is a blood bath which ended up hurting us... [téléphone...] Hold on a second.

*No problem.*

[Interruption d'enregistrement]

For this election cycle, this issue is still very important. I believe both sides are overestimating what happened both Obama and the Democrats think that we beat the heck up of these guys and the Republicans were like we were really beat the heck out of. The election was still really close, I think it's more the process and how we got there that really harmed this particular issue, the extremes were fighting over here with all these candidates trying out to manoeuvre... Michelle Bachman saying you gonna build the fence along the whole border and everybody else saying all these different things. Gingrich even getting attacked back in 1986 when he voted for [nom de l'act...]. He was a part of this right. Even governor Peri in Texas with all the different things that he has done down in Texas that showed him weak on immigration. That issue was significant in the Republican Primary. Significant. Obama did not have a primary, though he was able to remain middle of the road unblooded from the fight and he has all his money. Mitt Romney emerges from that fight where he had to take very strong conservative positions

and he had no money. That's where President Obama defined him early in the summer as somebody who is out of touch, he is very wealthy that doesn't understand our issues and he hates. You know the Republicans, all these things are against these people who are just regular hard-working people wanting a better life. What I think needs to happen now is we don't sell the store in order to save ourselves politically, you don't compromise on these issues of border security. The border's got to be secured.

*But in Washington they are trying to compromise...*

I know. My advice to all of these leaders is you get border security first because what happened in 1986 when you had immigration reform, there is no incentives once that happens to do the second. So if we don't agree and this is what the mayhem happen. We gonna repeat history again. We went from 2 million illegals now to 11 million plus. If we repeat this again, it's gonna be magnified even further.

*I think it's the consequence of 9-11 where security and immigration are part of the nexus, maybe it's time to take the issues separately. There is a dependancy of US economy on cheap labor, it's is the same, how do you adress this problem [donne ma vision du problème avec les enjeux économiques derrière l'immigration...]*

A lot of people hear information from very small pieces and there is national security concerns connected to this issue and for me it's more about that. When it comes to immigration, I think the Republicans have to start talking about... as Romney did to some extent but not enough to change the image that was already created. That we want legal immigration, we want to change the visas and the work permits to have an easier access, I'm for that. A lot of illegals don't want citizenships and the Democrats are just trying to give them to them. They just wanna come and go, I'm all for that. So why don't we have a secured border that allows for that so I'm in agreement with this business leaders that want to allow workers who are not a security threat, who are good decent hard-working people that come up here to work, maybe for a period of time and then go back.

*This is what happened with the Bracero program...*

Yes. In this new program because of the national concern, security concern and threats we have to know who this people are. They have to be documented with... but we need to rapidly process larger amounts of people, right now the system is not set up to do that. And our immigration laws are too complex. It sounds good and easy just to make these statements but that's the case I've met with everywhere from people who are working in agriculture and farming in large part of our county. I've met with these people overtime. I understand those concerns and needs and this is why as a republican I try to express that and try to get people to understand: look we've got to allow for seasonal workers, to expand our visa program. And this is part of the negotiation. Where is this going now? There is still too much of this going on and positioning for political power and the reason why that happens is when you're up here and your opponent is here you get more.

Whatever it is that you want you get more so that's why it becomes this constant fight and it's not what's good for our whole country, it's who wins in this fight and who seemed to be winning. And who's coming out of it standing tall because again it's political capital and then it's all these people who are affected were the good guys, we took care of these hispanics. All these other people who lost or had to negotiate they only did it because they were forced to and it's an awful place to be.

*I think we cover most of it, you gave me a lot of precious information. Thank you very much.*

\*\*\*



# **Bibliographie**

## **1. Approches théoriques**

### **1.1. Etudes de sécurité**

#### **1.1.1. Ouvrages**

Agamben Giorgio, *Homo Sacer II, 1. État d'exception*, Paris, Seuil, 2003.

Balzacq Thierry (dir.), *Contesting Security. Strategies and Logics*, London & New York, Routledge, 2015.

Balzacq Thierry (ed.), *Securitization Theory, How security problems emerge and dissolve*, London & New York, Routledge, "PRIO New Security Studies", 2011.

Bigo Didier, *Polices en réseaux*, Paris, Presses de Sciences Po, 1996.

Booth Ken, *Critical Security Studies and World Politics*, Boulder - CO, Lynne Rienner, 2005a.

Booth Ken, *Theory of World Security*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007.

Buzan Barry, Waever Ole, De Wilde Jaap, *Security a new framework for analysis*, Boulder, Lynne Rienner, 1998.

Buzan Barry, *People, States and Fear* (1983), Cochester, ECPR Press, 3<sup>ème</sup> éd., 2007.

Campbell David, *Writing Security United States Foreign Policy and the Politics of Identity*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1998.

Krause Keith and Williams Michael C., *Critical Security Studies: Concepts and Cases*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1997.

Molotch Harvey, *Against Security : How We Go Wrong at Airports, Subways, and Other Sites of Ambiguous Danger*, Princeton, Princeton University Press, 2012.

Rigouste Mathieu, *L'ennemi intérieur. La généalogie coloniale et militaire de l'ordre sécuritaire dans la France contemporaine*, Paris, La Découverte, 2009.

### 1.1.2. *Articles et chapitres*

Balzacq Thierry, « Qu'est-ce que la sécurité nationale ? », *Revue Internationale et Stratégique*, 2003, n°52, p. 33-50.

Balzacq Thierry, “The Policy Tools of Securitization: Information Exchange, EU Foreign and Interior Policies”, *Journal of Common Market Studies*, 2008, vol. 46, n° 1. p. 75–100.

Balzacq Thierry, Bassaran Tugba, Bigo Didier, Guittet Emmanuel-Pierre, Olson Christian, « Security Practices », *International studies encyclopaedia*, Oxford, Blackwell, 2010.

Basaran Tugba, “Security, Law, Borders: Spaces of Exclusion”, *International Political Sociology*, 2008, n° 2, p. 339-354.

Bigo Didier, « Sécurité et immigration : vers une gouvernementalité par l'inquiétude ? », *Cultures et conflits*, Printemps-été 1998, n° 31-32, p. 13-38.

Bigo Didier, Tsoukala Anastassia, “Understanding (in)security”, in Bigo Didier, Tsoukala Anastassia, *Terror, Insecurity and Liberty, Illiberal Practices of liberal regimes after 9/11*, London, New York, Routledge, coll. “Routledge Studies in Liberty and Security”, 2008, p. 1-9.

Bigo Didier, « Borders, mobility and security », in Kauppi Niilo (ed.), *A political sociology of transnational Europe*, ECPR Press, 2013, p. 111-126.

C.A.S.E. Collective, “Critical approaches to security in Europe: A networked manifesto”, *Security Dialogue*, 2006, n° 37, 4, p. 443-487.

Ceyhan Ayse, « Technologie et sécurité : une gouvernance libérale dans un contexte d'incertitudes », *Cultures et Conflits*, « Identifier et surveiller : les technologies de sécurité », hiver 2006, n°64, p. 11-32.

Golunov Serguei, “Border security: Problem of conceptualization”, *International Research Society. Politics. Economics*, 2010, n° 1, p. 11-21.

Graham Stephen, “The New military urbanism”, in Tyner James, Inwood Joshua (eds.), *Nonkilling Geography*, Center for Global Nonkilling, 2011, p. 85-102.

Grondin David, Gagnon Benoît, « La sanctuarisation du territoire national américain », in David Charles-Philippe (dir.), *Repenser la sécurité. Nouvelles menaces, nouvelles politiques*, Montréal, Fides, La Presse, 2002, p. 181-205.

Guittet Emmanuel-Pierre, Jeandesboz Julien, « Security Technologies », in Burgess Peter (ed.), *Handbook of New Security Studies*, Londres, Routledge, 2009, p. 229 sq.

Hansen Lene, "Reconstructing desecuritisation: the normative-political in the Copenhagen School and directions for how to apply it", *Review of International Studies*, 2012, vol.38, n°3, p. 525-546.

Huysmans Jef, « Revisiting Copenhagen: Or, On Creative Development of a Security Studies Agenda in Europe », *European Journal of International Relations*, 1998, vol. 4, n°4, p. 479-505.

Krause Keith, "Critical Theory and Security Studies: The Research Program of 'Critical Security Studies'", *Cooperation and Conflict*, 1998, n°33/3, p. 298-333.

McDonald Matt, "Contesting border security: emancipation and asylum in the Australian context", in Balzacq Thierry (dir.), *Contesting Security. Strategies and Logics*, London & New York, Routledge, 2015, p. 154-168.

Mutimer David, "Critical Security Studies: A schismatic History", in Collins Alan (ed.), *Contemporary Security Studies*, Oxford University Press, 2010a, 2<sup>nd</sup> ed., p. 84-105.

Mutimer David, "Critical Security Studies" in Dunn Cavelty Myriam, Mauer Victor (eds.), *The Routledge Handbook of Security Studies*, London & New York, Routledge, 2010b, p. 45-55.

Rigouste Mathieu, « La guerre à l'intérieur : la militarisation du contrôle des quartiers populaires », in Mucchielli Laurent (dir.), *La frénésie sécuritaire. Retour à l'ordre et nouveau contrôle social*, Paris, La Découverte, 2008, p. 88-98.

Roe Paul, "Securitization and minority rights: conditions of desecuritization", *Security Dialogue*, 2004, vol. 35, n°3, p. 279-294.

Salter Mark, "On Exactitude in Disciplinary Science: A response to the Network Manifesto", *Security Dialogue*, 2007, n°38/1, p. 113-122.

Stritzel Holger, "Towards a Theory of Securitization: Copenhagen and Beyond", *European Journal of International Relations*, 2007, vol. 13, n°3, p. 357-383.

Stritzel Holger, "Security, the Translation", *Security Dialogue*, 2011, vol. 42, n°4-5, p. 343-355.

Sylvester Christine, "Anatomy of a Footnote", *Security Dialogue*, 2007, n°38/4, p. 547-558.

Waever Ole, « Securitization and Desecuritization », in Lipschutz Ronnie D. (ed.), *On Security*, New York, Columbia University Press, 1995, p. 46-87.

### 1.1.3. Ressource médias

Delori Mathias, « Ces morts que nous n'allons pas pleurer », *Mediapart*, 8 janvier 2015.

## 1.2. Etudes frontalières et murs

### 1.2.1. Ouvrages et thèses

Amilhat Szary Anne-Laure, *Qu'est-ce qu'une frontière aujourd'hui ?*, Paris, Puf, 2015.

Atzili Boatz, "Good fences, bad neighbors". *Border fixity and International Conflict*, Chicago, University of Chicago Press, 2011.

Bauman Zygmunt, *La Société assiégée* (2002), Paris, Hachette littérature, 2007.

Bauman Zygmunt, *Globalization: the human consequences*, 1999 ; trad. fr. *Le coût humain de la mondialisation*, Paris, Fayard, coll. « Pluriel », 2010.

Bigo Didier, Guild Elspeth (dir.), *Controlling Frontiers: Free Movement into and within Europe*, London, Ashgate, 2005.

Boudou Benjamin, « Théorie politique de l'hospitalité : les relations de pouvoir aux frontières des communautés politiques », thèse de doctorat en science politique, Paris, Institut d'Etudes Politiques, 9 décembre 2013.

Brown Wendy, *Walled states, waning sovereignty* ; trad. fr. Nicholas Vieillescazes, *Murs : les murs de séparation et le déclin de la souveraineté étatique*, Paris, Les prairies ordinaires, 2009.

Brunet-Jailly Emmanuel (ed.), *Borderlands: Comparing Border Security in North America and Europe*, Ottawa, University of Ottawa Press, 2007.

Duez Denis, *L'Union Européenne et l'immigration clandestine. De la sécurité intérieure à la construction de la communauté politique*, Bruxelles, éditions de l'Université de Bruxelles, IEE, 2008.

Dufour Pierre, *Guerre d'Algérie : La bataille des frontières*, Paris, Trésor du Patrimoine, collection Reportages de guerre, 2004.

Foucher Michel, *L'obsession des frontières*, Paris, Perrin, 2012, 2<sup>ème</sup> édition.

Geiger Martin, Pécoud Antoine, (ed.), *The Politics of International Migration Management*, Palgrave, Macmillan, 2010.

Hazan Éric, *La barricade. Histoire d'un objet révolutionnaire*, Paris, Éditions Autrement, coll. « Leçon de choses », 2013.

Jones Reece, *Border Walls, Security and the War on Terror in the United States, India, and Israel*, London, New York, Zed Books, 2012.

Kyle David, Koslowki Rey (dir.), *Global Human smuggling. Comparative Perspectives*, John Hopkins University Press, 2013.

Mezzadra Sandro, Brett Neilson, *Border as method, or, the multiplication of labor*, Duke University Press, 2013.

Naples Nancy A., Bickham Mendez Jennifer (eds.), *Border Politics. Social Movements, Collective Identities, and Globalization*, New York and London, New York University Press, 2015.

Ohmae Kenichi, *The Borderless World: Power and Strategy in the Interlinked Economy*, New York, Harper Business, 1990.

Razac Olivier, *Histoire politique du barbelé*, Paris, Flammarion, coll. « Champs », 2009, 2<sup>ème</sup> éd.

Ritaine Evelyne, « La fabrique politique d'une frontière européenne en Méditerranée. Le jeu du mistigri entre les Etats et l'Union », *Les études du CERI*, n° 186, juillet 2012.

Rodier Claire, *Xénophobie business, A quoi servent les contrôles frontaliers ?*, Paris, La Découverte, 2012.

Rumford Chris, *Citizens and borderwork in contemporary Europe*, London, Routledge, 2008.

Sorel Jean-Marc (dir.), *Les murs et le droit international*, Paris, Pedone, 2010.

Stephenson Max O., Zanotti Laura (eds.), *Building walls and dissolving borders the challenges of alterity, community and securitizing space*, Farnham, Burlington, Ashgate, 2013.

Vallet Elisabeth, *Borders, Fences and Walls. State of Insecurity?*, Ashgate, coll. « Border regions series », 2014.

Wastl-Walter Doris (ed.), *The Ashgate Research Companion to Border Studies*, London, Ashgate, 2011.

Wilson Thomas M., Hastings Donnan (eds.), *A companion to Border Studies*, Blackwall Publishing Ltd., 2012, 1<sup>st</sup> ed.

Withol de Wenden Catherine, *Le droit d'émigrer*, Paris, CNRS éditions, 2013.

## 1.2.2. Articles et chapitres

« Les murs : séparations et traits d'union », *Politique étrangère*, hiver 2010, n° 4.

Agnew John, « The territorial trap: the geographical assumptions of international relations theory », *Review of International Political Economy*, Spring 1994, vol. 1, n° 1, p. 53-80.

Amilhat Szary Anne-Laure, “Walls and Border Art: The Politics of Art Display”, *Journal of Borderlands Studies*, Vol. 27, n°2, juillet 2012, p. 213-228.

Andreas Peter, “Redrawing the Line. Borders and Security in the Twenty-First Century”, *International Security*, Fall 2003, vol. 28, n°2, p. 78–111.

Atak Idil, Dumitru Speranta, « Pourquoi penser l'ouverture des frontières », *Ethique publique*, « Penser l'ouverture des frontières », vol. 17, n°1, 2015.

Balibar Etienne, « Chapitre 6 : Frontières du monde, frontières du politique », *Nous, citoyens d'Europe ?*, Paris, La Découverte, 2001, p.163-181.

Ballif Florine, « Les *peacelines* de Belfast, entre maintien de l'ordre et gestion urbaine », *Cultures & Conflits*, printemps 2009, n° 73, p. 73-83.

Ballif Florine, Rosière Stéphane, « Le défi des “teichopolitiques”. Analyser la fermeture contemporaine des territoires », *Espace géographique*, 2009/3, Tome 38, p. 193-206.

Barth Frederick, « Les groupes ethniques et leurs frontières », 1995 ; trad. fr. J. Bardolph Poutignat, P. et J. Streiff-Fenart, 2008, in Poutignat P., Streiff-Fenart J., *Théories de l'ethnicité*, Paris, Puf, 2008, p. 203-249.

Bigo Didier, Bocco Riccardo, Piermay Jean-Luc (dir.), « Introduction. Logiques de marquage : murs et disputes frontalières », in dossier « Frontières, marquages et disputes », *Conflits & Cultures*, printemps 2009, n°73, p. 7-13.

Blanchard Emmanuel, Spire Alexis, « Remettre le droit des étrangers au centre des politiques d'immigration », *Les sociologues s'invitent dans le débat*, Paris, éditions du Croquant, Hors-série de la revue *Savoir/Agir*, 2012, p. 121-132.

Blumberg Renata, Rechitsky Raphi, “Networks, place, and barriers to cross-border organizing. “No border” camping in Transcarpathia, Ukraine”, in Naples Nancy A., Bickham Mendez Jennifer (eds.), *Border Politics. Social Movements, Collective Identities, and Globalization*, New York University Press, New York and London, 2015, p. 293 sq.

Boulanin Vincent, Bellais Renaud, « Towards a high-tech ‘limes’ on the edges of Europe? Managing the external borders of the European Union », in Vallet Elisabeth (ed.), *Borders, Fences and Walls. State of insecurity?*, Ashgate, « Border Regions Series », 2014, p. 231 sq.

Brunet-Jailly Emmanuel, “Theorizing Borders: an interdisciplinary Perspective”, *Geopolitics*, 2005, vol. 10, n°4, p. 633-645.

Brunet-Jailly Emmanuel, “Special Section: Borders, Borderlands and Theory: An Introduction”, *Geopolitics*, 2011, vol. 16, n°1, p. 1-6.

Brunet-Jailly Emmanuel, “Securing Borders in Europe and North America”, in Wilson Thomas M., Hastings Donnan (eds.), *A companion to Border Studies*, Blackwall Publishing Ltd., 2012, 1<sup>st</sup> ed., p. 100-118.

Cantat Celine, “Contesting Europeanism: Migrant Solidarity Activism in the European Union”, in Esin Cigdem, Johanssen Jacob, Lake Caroline, Schwartz Priscilla, Tamboukou Maria, Rashid Farid (eds.), *Crossing Conceptual Boundaries V.*, London, University of East London, School of Law and Social Sciences, 2013, p. 9-33.

Clochard Olivier, « Le contrôle des flux migratoires aux frontières de l’Union européenne s’oriente vers une disposition de plus en plus réticulaire », *Carnets de géographes*, octobre 2010, n°1, Rubrique Carnet de recherches.

Coplan David B., « Border show business and Performing States », in Wilson Thomas M., Hastings Donnan (eds.), *A companion to Border Studies*, Blackwall Publishing Ltd., 2012, 1<sup>st</sup> ed., p. 507-521

Côté-Boucher Karine, “Risky business? Border preclearance and the securing of economic life in North America”, in S. Braedley et M. Luxton, *Neoliberalism and Everyday Life*, Montreal, Kingston, McGill-Queen’s, 2010, p. 37-67.

Côté-Boucher Karine, Infantino Federica, Salter Mark B., “Border security as practice: An agenda for research”, *Security Dialogue*, 2014, vol. 45, n°3, p. 195-208.

Deleixhe Martin, Vertongen Youri Lou, « Migrations et Luttes sociales », *La revue nouvelle*, n° 6/7, juin-juillet 2014.

Duez Denis, Bellanova Rocco, « Humains et non-humains dans la fabrique des frontières de l’Europe : une approche in media res de l’Européanisation », in Duez Denis, Paye Olivier, Verdure Christophe (dir.), *L’Européanisation. Sciences humaines et nouveaux enjeux*, Bruxelles, Bruylant, 2014, p. 223 sq.

Johnson Corey, Jones Reece, Paasi Anssi, Amoore Louise, Mountz Alison, Salter Mark, Rumford Chris, “Interventions on rethinking ‘the border’ in border studies”, *Political Geography*, 2011, vol. 30, n°2, p.61-69.

Kaiser Robert J., « Performativity and the Eventfulness of Bordering Practices », in Wilson Thomas M., Hastings Donnan (eds.), *A companion to Border Studies*, Blackwall Publishing Ltd., 2012, 1<sup>st</sup> ed., p. 522-535.

Neisse Franck, Novoseloff Alexandra, « L'expansion des murs : le reflet d'un monde fragmenté ? », *Politique Etrangère*, 2010, n°4, dossier « les Murs : séparation et traits d'union », p. 729-742.

Newman David, Paasi Anssi, “Fences and neighbours in the post-modern world: boundary narratives in political geography”, *Progress in Human Geography*, 1998, vol.22, n°2, p. 186-207.

Newman David, “The Resilience of Territorial Conflict in an Era of Globalization”, in Kahler M., Walter B., (eds), *Territoriality and Conflict in an Era of Globalization*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005, p. 85- 110.

Newman David, “Borders and Bordering: Towards an Interdisciplinary Dialogue”, *European Journal of social theory*, 2006, vol. 9, n° 2, p. 171-186.

Pallister-Wilkins Polly, “The Humanitarian Politics of European Border Policing: Frontex and Border Police in Evros”, *International Political Sociology*, mars 2015, vol. 9, n°1, p. 53-69.

Parker N., Vaughan-Williams N., “Critical border studies: Broadening and deepening the ‘lines in the sand’ agenda”, *Geopolitics*, 2012, vol. 17, n°4, p. 727-733

Pervillé Guy, « La ligne Morice en Algérie, 1956-1962 », *Panoramiques*, 2<sup>ème</sup> trimestre 2004, n° 67, dossier « des murs et des hommes ».

Raffestin Claude, « Autour de la fonction sociale de la frontière », *Espaces et Sociétés*, 1992, n°70-71, p. 157-164.

Regan Wills Emily, “Constructing a “Wall”: Discursive Fields and the Naming Politics of the Wall/Barrier/Fence”, *Journal of Borderlands Studies*, à paraître.

Renaud P. Commandant, « Katibas contre barbelés. Le barrage algéro-tunisien ou la fermeture d'une frontière », février 1963, Mel 676 (II).

Ritaine Evelyne, « La barrière et le *checkpoint* : mise en politique de l'asymétrie », *Cultures et Conflits*, 2009a, n°73 (Frontières, marquages et disputes), p. 15-33.

Ritaine Evelyne, « Dramaturgie de l'intrusion migratoire, *Teatro all'italiana* », in Martin Denis-Constant (dir.), *L'identité en jeux. Pouvoirs, identifications, mobilisations*, Paris, Khartala, 2010, p. 201 sq.



Rouvière Laetitia (dir.), « Barrières frontalières », *L'Espace Politique*, 2013, n°20-2.

Vallet Elisabeth, David Charles-Philippe, « Le retour du mur frontalier en relations internationales » *Études internationales*, mars 2012, vol. 13, n°1, p. 5-25.

Vallet Elisabeth, David Charles-Philippe, « The (re)building of the wall in International Relations », *Journal of Borderland Studies*, septembre 2012, vol. 7, n°2, p.111-119.

Vernet Jacques, « Les barrages pendant la Guerre d'Algérie », in Jauffret J.-Ch., Vaïsse Maurice (dir.), *Militaires et guérilla dans la Guerre d'Algérie*, Bruxelles, Complexe, 2001.

Walters William, "Border/Control", *European Journal of Social Theory*, 2006, vol. 9, n°2, p. 187-203.

### 1.2.3. Rapport

Hayes Ben, *NeoConOpticon. The E.U. Security-Industrial Complex*, Transnational Institute & Statewatch, 2009.

### 1.2.4. Ressources médias

Baumard Maryline, « Migrants : et si ouvrir les frontières générerait de la richesse ? », *Le Monde, Culture et Idées*, 25 juin 2015.

De Montvalon Jean-Baptiste, « La grande solitude des défenseurs des libertés », *Le Monde*, 7 octobre 2013.

Maillard Sébastien, « Drame de l'immigration, le pape François presse les dirigeants mondiaux d'agir », *La Croix*, 19 avril 2015.

Ritainne Evelyne, Vallet Elisabeth, « Les démocraties emmurées », *Le Devoir*, mardi 17 mai 2011.

### 1.2.5. Ressources internet

Charte de Lampedusa, Première partie, 2014, [http://www.lacartadilampedusa.org/pdf\\_carta/charte%20franccais.pdf](http://www.lacartadilampedusa.org/pdf_carta/charte%20franccais.pdf)

Mobglob, Sciences Po - CERI, <http://www.sciencespo.fr/mobglob/>

## 1.3. Relations internationales, sociologie de l'international

### 1.3.1. Ouvrages

Badie Bertrand, *La fin des territoires. Essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect*, Paris, Fayard, 1995.

Balzacq Thierry, Ramel Frédéric (dir.), *Traité de Relations Internationales*, Paris, Sciences Po Les Presses, 2013.

Battistella Dario, *Théories des relations internationales*, Paris, Sciences Po, Les Presses, 2012, 4<sup>ème</sup> édition.

Carter Ralph G., Scott James M., *Choosing to lead. Understanding Congressional Foreign Policy Entrepreneurs*, Durham & London, Duke University Press, 2009.

Cohen Samy, *La résistance des Etats : les démocraties face aux défis de la mondialisation*, Paris, Seuil, 2003.

Devin Guillaume, *Sociologie des relations internationales*, Paris, La Découverte, « Repères » n°335, 2013, 3<sup>ème</sup> édition.

Devin Guillaume (dir.), *10 concepts sociologiques en relations internationales*, Paris, CNRS éditions, coll. « Biblis », 2015.

Entman R., *Projections of Power : Framing news, Public Opinion and U.S. Foreign Policy*, Chicago, University of Chicago Press, 2004.

Keck Margaret E., Sikkink Kathryn, *Activists Beyond Borders: Advocacy Networks in International Politics*, Ithaca, Cornell University Press, 1998.

Rosecrance Richard, *The rise of the virtual State, Wealth and Power in the coming century*, New York, Basic Books, 1999.

Simonneau Damien, « Le mur israélien. De la sécurité militaire à la sécurité sociétale », mémoire de Master en Relations Internationales, Bordeaux, Institut d'Etudes Politiques, septembre 2010.

Stavrianakis Anna, Selby Jan (eds.), *Militarism & International Relations*, London, New York, Routledge, "Political economy, security, theory", 2013.

Walker R.J.B., *Inside/Outside. International Relations as Political Theory*, Cambridge, Cambridge University Press, 1993.

### 1.3.2. *Articles et chapitres*

Badie Bertrand, « Le jeu triangulaire », in Birnbaum Pierre (dir.), *Sociologie des nationalismes*, Paris, Puf, 1997, p. 447-462.

Beaulieu-Brossard Philippe, David Charles-Philippe, « Le blindage des frontières selon les théories des Relations Internationales : contribution et dialogue », *L'espace politique*, dossier « Barrières frontalières », vol. 20, n°2, 2013.

Bigo Didier, Walker R.B.J., “Political Sociology and the Problem of the International”, *Millenium. Journal of International Studies*, 2007, vol. 35, n°3, p.725-739.

Bigo Didier, « How to think (in)securitisation practices through International Political Sociology? », Intervention au séminaire de l'axe international du Centre Emile Durkheim « Les approches critiques des RI », avril 2014, texte à paraître remis aux participants du séminaire.

Maigushca Bice, Thornton Mireille, “Activism, Academic and education”, *Millenium*, 2006, vol. 35, n°1, p. 101-165.

Moravcsik Andrew, « Taking Preferences Seriously: A liberal Theory of International Politics », *International Organization*, 1997, vol. 51, n°4, p. 513-553.

Ollion Étienne, Siméant Johanna, « Le plaidoyer : internationales et usages locaux », *Critique internationale*, 2015, vol. 2, n° 67, p. 9-15.

Shaw Martin, “Twenty-first century militarism: a historical-sociological framework”, in Stavrianakis Anna, Selby Jan (eds.), *Militarism & International Relations*, London, New York, Routledge, “Political economy, security, theory”, 2013, p. 19 sq.

## 1.4. **Construction des problèmes publics**

### 1.4.1. *Ouvrages*

Cefaï Daniel, Terzi Cédric (dir.), *L'expérience des problèmes publics*, Paris, éditions de l'EHESS, « Raisons Pratiques », 2012.

Cohen Stanley, *Folk Devils and Moral Panics. The creation of mods and rockers*, Blackwell, 1987.

Gusfield Joseph, *The culture of public problems: Drinking-Driving and the symbolic order*, The University of Chicago Press, (1981) ; trad. fr. Daniel Cefaï,

*La culture des problèmes publics. L'alcool au volant : la production d'un ordre symbolique*, Paris, Economica, 2008.

### **1.4.2. Articles et chapitres**

Cefaï Daniel, « La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans des arènes publiques », *Réseaux*, 1996, n° 75, p. 43-66.

Cefaï Daniel, « Comment se mobilise-t-on ? L'apport d'une approche pragmatiste à la sociologie de l'action collective », *Sociologie et sociétés*, 2009, vol. 41, n° 2, p. 245-269.

Neveu Erik, « L'approche constructiviste des "problèmes publics". Un aperçu des travaux anglo-saxons », *Etudes de communication*, 1999, n°22, p. 41-58.

## **2. Construction de l'objet**

### **1.1. Politique comparée**

#### **1.1.1. Ouvrages**

Barnett Michael N., (ed.) *Israel in Comparative Perspective; Challenging the Conventional Wisdom*, Albany, State University of New York Press, 1996.

Dogan Mattei, Pelassy Dominique, *Sociologie politique comparative : problèmes et perspectives*, Paris, Economica, 1990, 2<sup>ème</sup> éd.

Landman Todd, *Issues and Methods in Comparative Politics, an Introduction*, London, Routledge, 2003, 2<sup>nd</sup> ed.

Seiler Daniel-Louis, *La méthode comparative en science politique*, Paris, Armand Colin, 2004.

#### **1.1.2. Articles et chapitres**

Courtin Emilie, B. Lechaux, E. Roullaud & M. Woollven, « Démêler les fils du récit comparatif », in Courtin Emilie *et alli.*, « Mettre en mots la comparaison : analyse de pratiques », *Revue Internationale de Politique comparée*, 2012, vol. 19, n°1, p. 7-17.

Della Porta Donatella, "Chapter 11. Comparative Analysis. Case-oriented versus variable-oriented research", in Della Porta Donatella, Keating Michael, *Approaches and Methodologies in the Social Sciences. A Pluralist Perspective*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008, p. 196-222.

Ferron Benjamin, « Les troubles du langage sociologique dans la comparaison internationale : le cas des médias des mouvements sociaux au Chiapas et en Palestine », in Courtin Emilie *et alli.*, « Mettre en mots la comparaison : analyse de pratiques », *Revue Internationale de Politique comparée*, 2012, vol. 19, n°1, p. 75-93.

Hassenteufel Patrick, « De la comparaison internationale à la comparaison transnationale. Les déplacements de la construction d'objets comparatifs en matière de politiques publiques », *Revue française de science politique*, 2005, vol. 55, n°1, p. 113-132.

Hassenteufel Patrick, de Maillard Jacques, « Convergences, transferts et traduction. Les apports de la comparaison transnationale », *Gouvernement et Action Publique*, juillet-septembre 2013, vol. 2, n°3, p. 377-393.

Sartori Giovanni, « Bien comparer, mal comparer », *Revue Internationale de Politique Comparée*, 1994, vol.1, n°1, p. 19-36.

## **1.2. Méthodes**

### **1.2.1. Ouvrages**

Agier Michel (dir.), *Anthropologues en dangers. L'engagement sur le terrain*, Paris, Editions Jean-Michel Place, 1997.

Barley Nigel, *Un Anthropologue en déroute* ; trad. fr. Marc Duchamp, Paris, Payot, « Petite Bibliothèque Payot/Voyageurs, Poche », 2001.

Beaud Stéphane, Florence Weber, *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, « Guides. Grands repères », 2010, 4<sup>ème</sup> éd.

Bensa Alban, Fassin Didier (dir.), *Les politiques de l'enquête*, Paris, La Découverte, « Recherches », 2008.

Cefaï Daniel (dir.), *L'engagement ethnographique*, Paris, Editions de l'EHESS, 2010.

Gobodo-Madikizela Pumla, *A human being died that night*, Houghton Mifflin Harcourt, 2003.

Malinowski Bronislaw, *A Diary in the strict sense of the Term*, (1967) ; trad. fr. *Journal d'ethnographie*, Paris, Seuil, « Recherches anthropologiques », 1985.

Naudier Delphine, Simonet Maud (dir.), *Des sociologues sans qualités ? Pratiques de recherche et engagements*, Paris, La Découverte, 2011.

Quivy Raymond, Van Campenhoudt Luc, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 2006, 3<sup>ème</sup> édition.

### 1.2.2. *Articles et chapitres*

Avanza Martina, « Comment faire de l'ethnographie quand on n'aime pas « ses indigènes » ? Une enquête au sein d'un mouvement xénophobe », in Bensa Alban, Fassin Didier (dir.), *Les politiques de l'enquête*, Paris, La Découverte, « Recherches », 2008, p. 41-58.

Beaud Stéphane, « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l' « entretien ethnographique », *Politix*, 1996, vol. 9, n°35, p. 226-257.

Bizeul Daniel, « Que faire des expériences d'enquête ? Apports et fragilité de l'observation directe », in Boumaza Magali, Campana Aurélie (dir.), « Enquêter en milieu “difficile” », *Revue française de science politique*, dossier, février 2007, vol. 57, n° 1, p. 69-89.

Cefaï Daniel, « Comment généralise-t-on ? Chronique d'une ethnographie de l'urgence sociale », in Desveaux E., Fornel M. de (dir.), *Faire des sciences sociales. Généraliser*, Paris, Editions de l'EHESS, 2012, p. 31-58.

De Sardan Jean-Pierre Olivier, « La politique du terrain », *Enquête*, 1995, n°1, p. 71-109.

Huysmans Jef, Aradau Claudia, “Critical methods in International Relations: The Politics of techniques, devices and acts”, *European Journal of International Relations*, 2013, 0 (0), p. 1-24.

Parizot Cédric, « Moving Fieldwork. Ethnographic Experiences in the Israeli-Palestinian space », in Hazan Haim, Hertzog Esther (eds.) *The Anthropologist as Nomad: Serendipity in Ethnographic Work*, Ashgate, septembre 2010, p. 123 sq.

Romani Vincent, « Enquêter dans les Territoires palestiniens. Comprendre un quotidien au-delà de la violence immédiate », in Boumaza Magali, Campana Aurélie (dir.), « Enquêter en milieu “difficile” », *Revue française de science politique*, dossier, février 2007, vol. 57, n° 1, p. 27-45.

Soss Joe, “Talking our way to meaningful Explanations. A practice-centered View of Interviewing for Interpretative Research”, in Yanow Dvora and Schwartz-Shea Peregrine (eds.), *Interpretation and Method. Empirical Research Methods and the Interpretative Turn*, New York, London England, ME Sharpe Armonk, 2014, 2<sup>nd</sup> ed., p. 127-148.

## 1.3. Sociologie, philosophie et science politique générale

### 1.3.1. Ouvrages

Assoun Paul Laurent, *L'École de Francfort*, Paris, Puf, « Quadrige », 2012.

Becker Howard S., *Outsiders* (1963) ; trad. fr. J.-P. Briand, J.-M. Chapoulie, *Outsiders : études de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié, 1985.

Bedard Guy, Lawrence Olivier, Thibault Jean-François, *Epistémologie de la science politique*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1998.

Bourdieu Pierre, *Raisons pratiques*, Paris, Seuil, 1994.

Bourdieu Pierre, *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil, « Liber », 1997.

Bourdieu Pierre, *Contre-Feux 2*, Paris, Raisons d'agir, 2001.

Champ libre en sciences sociales, *Manifeste La connaissance libère*, Paris, éditions du croquant, La dispute, mai 2013.

Chevallier Jacques (dir.), *L'identité politique*, Paris, Puf, CRISPA, CURAPP, 2004.

Corcuff Philippe, *Les nouvelles sociologies*, Paris, Armand Colin, « Sociologies contemporaines », 3<sup>ème</sup> édition, 2011.

Elias Norbert, *Qu'est-ce que la sociologie ?* (1970), La Tour d'Aigues, éditions de l'Aube, 1991.

Elias Norbert, Scotson John L., *The Established and the Outsiders, A sociological enquiry into Community Problems*, Londres (1965) ; trad. fr. Pierre-Emmanuel Dauzat, *Logiques de l'exclusion : enquête sociologique au cœur des problèmes d'une communauté*, Paris, Agora Pocket, 2001.

Foucault Michel, « La gouvernementalité », *Dits et Ecrits t.3 (1976-1979)*, n° 239, Paris, Gallimard, 1994.

Foucault Michel, « La société disciplinaire en crise », *Dits et écrits (1954-1988)*, t.2, 1976-1988, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 2001.

Giddens Anthony, *Les conséquences sociales de la modernité*, Paris, Harmattan, 1994.

Goffman Erving, *Frame analysis : an essay of the organization of experience* (1974) ; trad. fr *Les cadres de l'expérience*, Paris, Les éditions de Minuit, 1991.

Hermet Guy, Badie Bertrand, Birnbaum Pierre, Braud Philippe, *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*, Paris, Armand Colin, 2010, 7<sup>ème</sup> éd.

Keucheyan Razmig, *Hémisphère gauche. Une cartographie des nouvelles pensées critiques*, Paris, éditions zones, 2013.

Lagroye Jacques (dir.), *La politisation*, Paris, Belin, « Socio-histoires », 2003.

Lagroye Jacques, François Bastien, Sawicki Frédéric, *Sociologie politique*, Paris, Presses de Sciences Po et Dalloz, 2012, 6<sup>ème</sup> édition.

Lahire Bernard, *L'esprit sociologique*, Paris, La Découverte, 2007, 2<sup>ème</sup> éd.

Le Bras Hervé, *Le sol et le sang. Les théories de l'invasion*, (1994), La Tour d'Aigues, édition de l'Aube, 2007.

Martin Denis-Constant (dir.), *Cartes d'identité. Comment dit-on « nous » en politique ?*, Paris, Presses du FNRS, 1994.

Nachi Mohamed, *Introduction à la sociologie pragmatique*, Paris, Armand Colin, 2006.

Nay Olivier (dir.), *Lexique de science politique, Vie et institutions politiques*, Paris, Dalloz, 2<sup>ème</sup> éd., 2011.

Schatzki T.R., Knorr-Cetina K., Savigny E.v. (eds.), *The Practice Turn in Contemporary Theory*, New York, Routledge, 2001.

Taguieff Pierre-André, *L'Illusion populiste. Essais sur les démagogies de l'âge démocratique*, Paris, Flammarion, « Champs », 2007.

### 1.3.2. Articles et chapitres

Avanza Martina, Laferté Gilles, “Dépasser la construction des identités? Identification, image sociale, appartenance”, *Genèses*, septembre 2005, n° 61, p. 134-152.

Barthe Yannick, de Blic Damien, Heurtin Jean-Philippe, Lagneau Éric, Lemieux Cyril, Linhardt Dominique, Moreau de Bellaing Cédric, Rémy Catherine, Trom Danny, « Sociologie pragmatique : mode d'emploi », *Politix*, 2013/3, n° 103, p. 175-204.

Bénatouïl Thomas, « Critique et pragmatique en sociologie. Quelques principes de lecture », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 1999, n°2, 54<sup>ème</sup> année, p. 281-317.



Bourdieu Pierre, « L'opinion publique n'existe pas », *Questions de sociologie*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1984.

Bourdieu Pierre, « Le langage autorisé : les conditions sociales de l'efficacité du discours rituel » (1975), in Pierre Bourdieu, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil, 2001, p. 159-173.

Brubaker Rogers, « Au-delà de l'identité », *Actes de la Recherche en sciences sociales*, 2001/3, n°139, p. 66-85.

Callon Michel, « Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint Brieuc », *L'Année sociologique*, 1986, vol. 36, p. 169-207.

Deleuze Gilles, « Post-scriptum sur les sociétés de contrôle », *Pourparlers*, Paris, Editions de Minuit, 1990, p. 240-247.

Dubar Claude, « Trajectoires sociales et formes identitaires : clarifications conceptuelles et méthodologiques », *Sociétés contemporaines*, 1998, n°29, p. 73-85.

Fossier Arnaud, Gardella Édouard (dir.), « Avant-propos. L'esprit d'enquête », in Fossier Arnaud, Gardella Édouard (dir.), « A quoi servent les sciences humaines (IV), fin de partie », *Tracés, Revue de Sciences Humaines*, hors-série 2012-3, ENS Editions, p. 7-25.

Khilnani Sunil, « La "société civile", une résurgence », *Critique internationale*, 2001/1, n°10, p. 38-50.

Lenoir Remi, « Scientific habitus : Pierre Bourdieu and the Collective Individual », *Theory Culture Society*, 2006, vol. 23, n°6, p. 25-43.

Rancière Jacques, « L'introuvable populisme », in Badiou Alain, Bourdieu Pierre, Butler Judith, Khiari Sadri, Rancière Jacques, Didi-Huberman Georges, *Qu'est-ce qu'un peuple ?*, Paris, La Fabrique, 2013, p. 137 sq.

### **3. Outils conceptuels**

#### **1.1. Analyse des politiques publiques et coalitions de cause**

##### **1.1.1. Ouvrages et thèses**

Boussaguet Laurie, Jacquot Sophie, Ravinet Pauline (dir.), *Dictionnaires des Politiques Publiques*, Paris, Sciences Po Les Presses, 2010, 3<sup>ème</sup> édition.

Callon Michel, Lascoumes Pierre, Barthe Yannick, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*. Paris, Seuil, 2001.

Faure Alain, Pollet Gilles, Warin Philippe (dir.), *Construction du sens dans les politiques publiques, débats autour de la notion de référentiel*, Paris, L'Harmattan, 1995.

Hassenteufel Patrick, *Sociologie politique : L'action publique*, Paris, Armand colin, 2011, 2<sup>ème</sup> éd.

Lazega Emmanuel, *Réseaux sociaux et structures relationnelles*, Paris, Puf, 2014.

Le Galès Patrick, Thatcher Mark (dir.), *Les Réseaux de politique publique : débats autour des Policy Networks*, Paris, L'Harmattan, 1995.

Muller Pierre, *Les Politiques Publiques*, Paris, Puf, « Que sais-je ? », 2009, 7<sup>ème</sup> édition.

Roe Emery M., *Narrative Policy Analysis*, Durham (N.C.), Duke University Press, 1994.

Sabatier Paul A. (ed.), *Theories of the Policy Process*, Boulder (Co), Westview Press, 2007, 2<sup>nd</sup> ed.

### 1.1.2. Articles et chapitres

« Les approches cognitives des politiques publiques : perspectives américaines », *Revue Française de Science Politique*, 2000/2, vol. 50.

Bergeron H., Surel Y., Valluy J., « L'Advocacy Coalition Framework. Une contribution au renouvellement des études de politiques publiques », *Politix*, 1998, n°41, p. 195-223.

Fouilleux Ève, « Entre production et institutionnalisation des idées : la réforme de la politique agricole commune », *Revue Française de Science Politique*, 2000, vol. 50, n°2, p. 277-305.

Laborier Pascale « Historicité et sociologie de l'action publique », in Laborier Pascale, Trom Danny, *Historicités de l'action publique*, Paris, Puf, CURAPP, 2003, p. 419-462.

Lascoumes Pierre, « Rendre gouvernable : de la 'traduction' au 'transcodage'. L'analyse des processus de changement dans les réseaux d'action publique », *La gouvernabilité*, Paris, Puf, CURAPP, 1995, p. 325-338.

Muller Pierre, « L'analyse cognitive des politiques publiques : Vers une sociologie politique de l'action publique », *Revue Française de Science Politique*, 2000/2, vol. 50, p. 189-208.

Radaelli Claudio, "Harmful Tax Competition in the EU Policy Narratives and Advocacy Coalitions", *Journal of Common Market Studies*, décembre 1999, vol. 37, n°4, p. 661-682.

Rozbicka Patrycja, "Advocacy coalitions: influencing the policy process in the EU", *Journal of European Public Policy*, 2013, vol. 20, n°6, p. 840-841.

Sabatier Paul A., Schlager E., « Les approches cognitives des politiques publiques : perspectives américaines », *Revue Française de Science Politique*, 2000/2, vol. 50, p. 209-234.

Sabatier Paul A., Weible Christopher M., "The advocacy Coalition Framework: Innovations and Clarifications", in Sabatier Paul A. (ed.), *Theories of the Policy Process*, Westview Press, 2007, 2<sup>nd</sup> ed., p.189-220.

## **1.2. Mouvements sociaux et médias**

### **1.2.1. Ouvrages**

Bourdon Jérôme, *Introduction aux médias*, Paris, Montchrestien Lextenso édition, « Clefs Politique », 2009, 3<sup>ème</sup> éd.

Cefaï Daniel, *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective*, Paris, La Découverte / MAUSS, 2007.

Courty Guillaume, *Les groupes d'intérêt*, Paris, La Découverte, « Repères », 2006  
Frère Bruno, Jacquemain Marc (dir.), *Résister au quotidien*, Paris, Sciences Po Les Presses, 2013.

Mathieu Lilian, *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*, Paris, Textuel, « La discorde », 2004.

Mathieu Lilian, *L'espace des mouvements sociaux*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2012.

Neveu Erik, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2011, 5<sup>ème</sup> ed.

## 1.2.2. *Articles et chapitres*

Champagne Patrick, « La vision médiatique », in Bourdieu Pierre (dir.), *La misère du monde*, Paris, Seuil, 1993, p. 61-79.

Fillieule Olivier, « Sociologie des mouvements sociaux. De l'objet de la définition à la définition de l'objet. De quoi traite finalement la sociologie des mouvements sociaux ? », *Politique et Sociétés*, 2009, n°28-1, p. 15-36.

Luck Simon, Dechezelles Stéphanie, « Mondes mouvementistes et partisans : points de contact, passerelles et pistes d'exploration », in Luck Simon, Dechezelles Stéphanie (dir.), *Voix de la rue ou voix des urnes ? Mouvements sociaux et partis politiques*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. « Respublica », 2011, p. 9-28.

Mathieu Lilian, « Rapport au politique, dimensions cognitives et perspectives pragmatiques dans l'analyse des mouvements sociaux », *Revue Française de Science Politique*, 2002, vol. 52, n°1, p. 75-100.

McCarthy John D., Zald Mayer N., "Resource Mobilization and Social Movements: A Partial Theory", *American Journal of Sociology*, 1977, vol. 82, n°6, p. 1212-1241.

Tilly Charles, « Contentious repertoires in Great-Britain, 1758-1834 », in Traugott Mark (ed.), *Repertoires and cycles of collective action*, North Carolina, Duke University Press, 1995, p. 26 ; trad. fr Péchu Cécile, « Répertoire d'action », in Filleule Olivier, Mathieu Lilian, C. Péchu (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Sciences Po Les Presses, 2009.

## **4. Systèmes politiques, aires géographiques**

### **1.1. Etats-Unis / Mexique**

#### *1.1.1. Ouvrages*

Abrahams Ray, *Vigilant Citizens. Vigilantism and the State*, Cambridge, Polity Press, 1998.

Abrajano Marisa, Hajnal Zoltan L., *White Backlash: Immigration, Race and American Politics*, Princeton, Princeton University Press, 2015.

Andreas Peter, *Border Games : Policing the US-Mexico Divide*, Ithaca, New York, Cornell University Press, 2009, 2<sup>nd</sup>. ed.

Anzaldúa, Gloria, *Borderlands – La Frontera – The New Mestiza*, (1987), San Francisco, Spinster Aunt Lute, 2012, 4<sup>ème</sup> ed.

Bacevich Andrew J., *The New American Militarism. How Americans are seduced by war*, Oxford, Oxford University Press, 2013.

Biggers Jeff, *State out of the Union. Arizona and the Final Showdown over the American Dream*, New York, Nation Books, 2012.

Brown Richard Maxwell, *Strain of Violence Historical Studies of American Violence and Vigilantism*, New York: Oxford University Press.

Chavez Leo R., *The Latino Threat. Constructing immigrants, citizens and the nation*, Stanford University Press, 2013, 2<sup>nd</sup> ed.

Chertoff Michael, *Homeland Security: Assessing the First Five years*, Philadelphia (Pa), University of Pennsylvania Press, 2009.

Cohen James, *A la poursuite des illégaux. Politiques et mouvements anti-immigrés aux États-Unis*, Bellecombe-en-Bauges, éditions du Croquant, coll. « TERRA », 2012.

David Charles-Philippe, Tourreille Julien (dir.), *Le conservatisme américain. Un mouvement qui a transformé les États-Unis*, Québec, Presses de l'Université du Québec, coll. « Enjeux contemporains », 2007.

David Charles-Philippe, Balthazar Louis, Vaïsse Justin, *La politique étrangère des États-Unis : fondements, acteurs, formulations*, Paris, Sciences Po, Les Presses, 2008.

Doty Roxanne L., *The Law into their own hands, Immigration and the Politics of Exceptionalism*, Tucson, The University of Arizona Press, 2009.

Dunn Timothy J., *The militarization of the U.S.-Mexico border, 1978-1992. Low intensity Conflict comes home*, Austin (Texas), University of Texas CMAS Books The Center for Mexican American Studies, 1996.

Dunn Timothy J., *Blockading the Border and Human Rights, The El Paso Operation that remade Immigration Enforcement*, Austin, University of Texas Press, 2009.

Foley Elizabeth Price, *The Tea Party: Three principles*, Cambridge University Press, 2012.

Gutierrez David, *Walls and Mirrors, Mexican Americans, Mexican immigrants, and the politics of ethnicity*, Berkeley, University of California Press, 1995.

Huntington Samuel P., *Who Are We? The Challenges to America's National Identity*, (2004) ; trad. fr. Barbara Hochstedt, *Qui sommes-nous ? Identité nationale et choc des cultures*, Paris, Odile Jacob, 2004.

Jacobson Robin Dale, *The New nativism. Proposition 187 and the Debate over Immigration*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 2008.

Jamieson Kathleen Hall, *The Interplay of Influence: News, Advertising, Politics and the Mass Media*, Belmont, California, Wadsworth Publishing Co., 2000, 5<sup>th</sup> ed.

Keck Thomas M., *The most Activist Supreme Court in History: the Road to modern Judicial Conservatism*, Chicago, University of Chicago Press, 2004.

Kernell Samuel, Jacobson Gary C., Kousser Thad, *The logic of American Politics*, Los Angeles, Sage, CQPress, 2012, 5<sup>th</sup> edition.

Kessler Nicolas, *Le conservatisme américain*, Paris, Puf, « Que sais-je ? », 1998.

Lacorne Denis, *La crise de l'identité américaine. Du melting-pot au multiculturalisme*, Paris, Gallimard, édition revue et corrigée, 1997.

Lacorne Denis (dir.), *Les Etats-Unis*, Paris, Fayard, CERI, 2006.

Lepore Jill, *The name of war, King's Philip war and the origins of American Identity*, New York: Alfred A Knopf, 1998.

Maril Robert Lee, *The fence, National security, public safety and Illegal Immigration along the U.S.-Mexico Border*, Lubbock (Texas), Texas Tech University Press, 2011.

Meeks Eric V., *The US-Mexico Borderlands : A transnational History* ("Chapter 2 : The Mexican North becomes the US SouthWest : 1824-1848"), à paraître en 2015.

Mills Charles W., *The Racial Contract*, Ithica, Cornell University Press, 1997.

Mulloy Darren, *American Extremism: History, Politics and the Militia Movement*, Londres, Routledge coll. «Research in Extremism and Democracy», 2004.

Nevins Joseph, *Operation Gatekeeper and Beyond, The War on « Illegals » and the Remaking of the US-Mexico Boundary*, New York, Routledge, 2010, 2<sup>nd</sup> ed.

Omi Michael, Winant Howard, *Racial Formation in the US, from the 1960s to the 1990s*, New York, London, Routledge, 1994, 2<sup>nd</sup> ed.

Osborne David, *Laboratories of Democracy*, Boston (Massachusetts), Harvard Business School Press, 1988.

Ponces Edu, Arnau Toni, Soteras Eduardo, *En el camino. El infierno de los centroamericanos en México*, Blume, 1<sup>st</sup> ed., 2011.

- Pratten David, Sen Atreyee (eds.), *Global Vigilantes*, Londres, Hurst, 2007.
- Prémont Karine, *La télévision mène-t-elle le monde ?*, Québec, Presses de l'université du Québec, 2006.
- Robertson David Brian, *Federalism and the Making of America*, New York, Routledge, 2011.
- Rotella Sebastian, *Twilight on the Line. Underworlds and Politics at the Mexican border*, W. W. Norton & Company, 1998.
- Royot Daniel, *Les États-Unis, civilisation de la violence ?*, Paris, Armand Colin, 2003.
- Sanchez Gabriella, *Human smuggling and border crossings*, New York, Routledge, "Routledge Studies in Criminal Justice, Borders and Citizenship", 2014.
- Schuck Peter, *Citizens, Strangers, and In-Betweens: Essays on Immigration and Citizenship*, Westview Press, 1998.
- Sheridan Thomas, *Arizona: a History*, Tucson, University of Arizona Press, 1995.
- Sherry Michael S., *In the shadow of war, The United States since the 1930s*, New Haven (Conn.), Yale University Press, 1995.
- Skocpol Theda, Williamson Vanessa, *The Tea Party and the Remaking of Republican Conservatism*, Oxford University Press, 2012.
- St John Rachel, *Line in the Sand, A History of the Western U.S.-Mexico border*, Princeton, Princeton University Press, 2012.
- Tate C. Neal, Vallinder T., *The Global Expansion of Judicial Power: The Judicialization of Politics*, New York, New York University Press, 1995.
- Tichenor Daniel, *Dividing Lines: The Politics of Immigration Control in America*, Princeton, Princeton University Press, coll. «Princeton Studies in American Politics», 2002.
- Turner Frederick Jackson, *The significance of the Frontier in American History*, (1920), London & New York, Penguin Books, "Great ideas", 2008.
- Velez-Ibanez Carlos, *Border visions: Mexican cultures of the Southwest United States*, Tucson, University of Arizona Press, 1996.
- Vergniolle de Chantal François, *Fédéralisme et Antifédéralisme*, Paris, Puf, « Que sais-je ? », 2010, 2<sup>ème</sup> éd.

Vila Pablo, *Border Identifications. Narratives of Religion, Gender, and Class on the U.S.-Mexico Border*, University of Texas Press, "Latino/a Studies", 2005.

Vulliamy Ed, *Amexica: war along the borderline*, London, Bodley Head (2010) ; trad. fr. Guillaume Marlière, *Amexica la guerre contre le crime organisé sur la frontière États-Unis-Mexique*, Paris, Albin Michel, 2013.

Wolfsfeld Gadi, *Making sense of Media and Politics*, London, New York, Routledge, 2011.

Wong Kent *et al.*, *Undocumented and Unafraid: Tam Tran, Cinthya Felix, and the Immigrant Youth Movement*, UCLA Center for Labor Research and Education, 2012.

### 1.1.2. Articles et chapitres

Andreas Peter, "The Escalation of U.S. Immigration Control in the Post-NAFTA Era", *Political Science Quarterly*, winter 1998-1999, vol. 113, n° 4, p. 591-615.

Andreas Peter, "Redrawing the Line. Borders and Security in the Twenty-First Century", *International Security*, Fall 2003, vol. 28, n°2, p. 78-111.

Bonzom Mathieu, Chauvin Sébastien, « Les sans-papiers dans la rue. Retour sur le mouvement immigré du printemps 2006 », *Vie des idées*, n°19, 18 août 2007, p. 67-79.

Bonzom Mathieu, « Syndicats et immigrés aux États-Unis », *Plein Droit*, 2011/2, n°89, p. 19-22.

Calavita Kitty, "The New Politics of Immigration: "Balanced Budget Conservatism" and Prop 187", *Social Problems*, 1996, vol. 43, n°3, p. 284-305.

Calvès Gwénaële, « Chapitre IV : Un juge qui gouverne ? La question de l'activisme judiciaire », in Lacorne Denis (dir.), *Les États-Unis*, Paris, Fayard, CERI, 2006, p. 87-101.

Ceyhan Ayse, « États-Unis : frontière sécurisée, identité(s) contrôlée(s) ? », *Cultures et Conflits*, 1997, n°26-27, p. 235-254.

Ceyhan Ayse, « Sécurité, frontières et surveillance aux États-Unis après le 11 septembre 2001 (partie 2) », *Cultures & Conflits*, printemps 2004, n°53, p. 113-145.

Chauvin Sébastien, « En attendant les papiers. L'affiliation bridée des migrants irréguliers aux États-Unis », *Politix*, 2009, vol. 22, n°87, p. 59-60.

Cohen James (dir.), « L'Amérique du Nord, versant sud. Libre échange et régime socio-économique », *Politique américaine*, 2015/1, n°25.



De Graauw Els, “Municipal ID Cards for Undocumented Immigrants: Local Bureaucratic Membership in a Federal System”, *Politics & Society*, 2014, vol. 42, n°3, p. 309-330.

Devins Neal, “Politique partisane et indépendance judiciaire », *Politique américaine*, 2007/1, n° 7, p.103-121.

Doty Roxanne L., “Fronteras Compasivas and the Ethics of Unconditional Hospitality”, *Millennium: Journal of International Studies*, 2006, vol. 35, n°1, p. 53-74.

Douzet Frédérick, « Le cauchemar hispanique de Samuel Huntington », *Hérodote*, 2004, vol. 4, n°115, p. 31-51.

Drutman Lee, “Chapter 5. Interest Groups”, in Peele Gillian, Bailey Christopher J., Cain Bruce E. & Peters B. Guy (eds.), *Developments in American Politics*, New York, Palgrave Macmillan, 2014, 7<sup>th</sup> edition, p. 75-92.

Duff Lyall James, “Vigilante State: Reframing the Minuteman Project in American Politics and Culture”, *Georgetown Immigration Law Journal*, 2009, vol. 23, n°2-4, p. 256-291.

Dufort Julie, “Constructing Security on the U.S.-Mexico Border: an analysis of the Minutemen Movement”, in Monica Vereza (ed), *Anti-Immigrant Sentiments, Actions, and Policies*. Mexico, UNAM, CISAN, 2012, p. 207-227.

Ekovich Steven, « Libéralisme et militarisme aux États-Unis, des origines à l'âge post-industriel », *Politique américaine*, 2005, n° 2, p. 63-77.

Epstein Lee *et al.*, “The Supreme Court as a Strategic National Policymaker”, *Emory Law Journal*, 2001, n° 50, p. 583-611.

Hicken Jonathan, Fushbein Jason, Lisle Jacqueline, “US Border Enforcement: the Limits of Physical and remote deterrence of unauthorized migration”, in Fitzgerald David Scott, Alarcon Rafael, Muse-Orlinoff Leah, *Recession without borders, Mexican Migrants confront the economic downturn*, San Diego, Californie, UCSD, Center for Comparative Immigration Studies, 2011, p. 21-34.

Hollifield James F., « Entre droit et marché », in Badie Bertrand, Withol de Wenden Catherine (dir.), *Le défi migratoire. Questions de relations internationales*, Paris, Presses de la FNSP, 1994, p. 59-87.

Izcara Palacios Simón Pedro, “Coyotaje y grupos delictivos en Tamaulipas”, *Latin American Research Review*, 2012, vol. 47, n° 3, p. 41-61.

Kretsedemas Philip, "Immigration Enforcement and the Complication of National Sovereignty: Understanding Local Enforcement as an Exercise in Neoliberal Governance", *American Quarterly*, September 2008, vol. 60, n°3, p. 553-573.

Lloyd David, Pulido Laura, "In the long shadow of settler: on Israel and US colonialisms", *American Quarterly*, décembre 2010, vol. 62, n°4, p. 795-809.

Nail Thomas, "The Crossroads of Power: Michel Foucault and the US/Mexico Border Wall", *Foucault Studies*, février 2013, n°15, p. 110-128.

Nieto Gomez Rodrigo, « L'énigme de la Homeland Security pour l'Administration Obama : quel scénario pour la sécurité et l'administration des frontières ? », *Hérodote*, 1<sup>er</sup> trimestre 2009, n°132, p. 166-180.

Rael R., "Border wall as architecture", *Environment and Planning D: Society and Space*, 2011, vol. 29, n°3, p. 409-420.

Richomme Olivier, « 'Hispanique / Latino / Origine espagnole' : genèse d'une catégorie politique », *Politique américaine*, 2013, n° 21, p. 15-30.

Rohlinger Deana A. *et alli.*, "Constricting Boundaries. Collective Identity in the Tea Party Movement", in Naples Nancy A., Bickham Mendez Jennifer (eds.), *Border Politics. Social Movements, Collective Identities, and Globalization*, New York University Press, New York and London, 2015, p. 177-205.

Simonneau Damien, « États-Unis : "sécuriser" une réforme migratoire », *Plein Droit, Revue du GISTI*, Juin 2013, n°97, p. 37-40.

Slack Jeremy, Whiteford Scott, "Viajes violentos: La transformación de la migración clandestina hacia Sonora y Arizona", *Norteamérica*, vol. 5, n°2, 2010, p. 79-107.

Smith Andrea Lee, "Heteropatriarchy and the Three Pillars of White Supremacy. Rethinking Women of Color Organizing", in Smith Andrea Lee, Richie Beth E., Sudbury Julia (eds.), *The Color of Violence: The INCITE! Anthology*, Cambridge, South End Press, 2006, p. 66-73.

Spener David, "El apartheid global, el coyotaje y el discurso de la migración clandestina: Distinciones entre violencia personal, estructural y cultural", *Migración y Desarrollo*, 2008; vol. 10, p. 127-156.

Vergniolle de Chantal François, « Chapitre II – Le fédéralisme américain : origine, évolution et controverses », in Lacorne Denis (dir.), *Les Etats-Unis*, Paris, Fayard, CERI, 2006, p. 59-70.

Vila Pablo, "Processes of identification on the U.S.-Mexico border", *The Social Science Journal*, 2003, n°40, p. 607-625.

### 1.1.3. *Rapports, littérature grise*<sup>1336</sup>

Barry Tom, “Immigration debate: Politics, Ideologies of Anti-Immigration Forces”, Americas Program, 17 Juin 2005.

Berrier Justin, Media Matters for America, “Fox Hypes Photo Of One Man Climbing Border Fence To Fearmonger Over Border Security”, 7 juillet 2011.

CBP, *2012-2016 Border Patrol, The Mission : Protect America*, 2012.

CBP, “CBP’s 2012 Fiscal Year in Review”, 1er février 2013.

Chen Greg, Kim Su, *Border security: Moving Beyond Past Benchmarks, Report*, American Immigration Lawyers Association, AILA, en ligne le 30 janvier 2013.

Cornelius Wayne A., Lewis Jessa M. (eds.), *Impacts on border enforcement on Mexican Migration. The view from sending communities*, UCSD, CCIS Anthologies, Center for Comparative Immigration Studies, La Jolla, California, 2007, n°3.

Ennis Sharon R., Ríos-Vargas Merarys, Albert Nora G., “The Hispanic Population: 2010, Census 2010 Briefs”, United States Census Bureau, mai 2011.

FBI, *Preliminary Semiannual Uniform Crime Report*, janvier-juin 2012.

GAO, “Border Patrol. Key elements of New Strategic Plan Not yet in Place to inform Border Security Status and Resource Needs”, décembre 2012.

Goddard Terry, “How to fix a broken border A three-part series”, Morrison Institute for Public Policy, Arizona State University, septembre-octobre 2012.

Grimes Mark, Golob Elyse, Durcikova Alexandra, Nunamaker Jay, *Reasons and Resolve to Cross the Line: A Post-Apprehension Survey of Unauthorized Immigrants along the U.S.-Mexico Border*, University of Arizona, BORDERS, mai 2013.

Hart Bill, Hedberg E.C., “Arizona’s emerging Latino vote”, Morrison Institute for Public Policy, Latino Public Policy Center, Arizona State University, 2012.

Hernández-León Ruben, « The Migration industry in the Mexico-U.S. Migratory System », California Center for Population Research, UCLA, 2005.

---

<sup>1336</sup> Cette section regroupe les études, pas nécessairement publiées en format papier, réalisées par des ONG ou des institutions. Ces « rapports » sont accessibles sur internet, généralement sur les sites des ONG et institutions mentionnées. Contrairement au corps du texte, nous n’indiquons pas ici les liens internet pour les consulter.

Holthouse David, “Angry Former Supporters of Minuteman Civil Defense Corps Question Founder Chris Simcox’s Accounting”, Southern Poverty Law Center Intelligence Report, Fall 2006, issue n°123.

Immigration Policy Center, American Immigration Council, *A decade of Rising Immigration Enforcement*, 8 janvier 2013.

JBSAC annual report, 8 novembre 2011, document papier obtenu auprès du secrétariat d’Al Melvin.

Jiménez María, *Humanitarian Crisis: Migrant deaths at the U.S.-Mexico border*, ACLU of San Diego & Imperial Counties, Mexico’s National Commission of Human Rights, octobre 2009.

Krogstad Jens Manuel, Passel Jeffrey S., « US border apprehensions of Mexicans fall to historic lows », Pew Research Center, 30 décembre 2014

Lenz Ryan, “Investigating Deaths of Undocumented Immigrants on the Border”, Southern Poverty Law Center Intelligence Report, Fall 2012, n° 47.

Meissner Doris *et alli.*, *Immigration enforcement in the United States : the Rise of a Formidable Machinery*, Migration Policy Institute, janvier 2013.

Moser Bob, “Arizona extremists start anti-immigrant citizen militias”, Southern Poverty Law Center Intelligence Report, Spring 2003, issue n°109.

Newbold Andy, “Fox Pushes AZ Efforts To Build Border Fence Despite Its Predicted High Cost And Unproven Effectiveness”, Media Matters for America, 1er décembre 2011.

Nunez-Nieto Blas, Vina Stephen, *Border Security: Barriers along the U.S. International Border*, Congressional Research Service, CRS Report for Congress, 21 septembre 2006.

Olson Eric, Shirk David, “Is more getting us less? Real Solutions for securing our border”, Immigration Policy Center, American Immigration Council, Perspectives, Février 2011.

Passel Jeffrey, “Size and Characteristics of the Unauthorized Migrant Population in the U.S.”, Pew Research Hispanic Center, 7 mars 2006.

Passel Jeffrey S., Cohn D’Vera, “U.S. populations projections : 2005-2050”, Pew Hispanic Center, 11 février 2008.

Passel Jeffrey S., Cohn D’Vera, “Mexican Immigrants : How many come? How many leave?”, Pew Hispanic Center, 22 juillet 2009.

Passel Jeffrey, D’Vera Cohn and Ana González-Barrera, “Net Migration from Mexico Falls to Zero-and Perhaps Less”, Pew Research Hispanic Center, 23 avril 2012.

Pew Research Hispanic Center, “Census 2010: 50 million Latinos”, 24 mars 2011.

Robert P. Jones *et al.*, « What Americans Want from Immigration Reform in 2014 », Morrison Institute for Public Policy, Arizona State University, 9 juin 2014.

Rubio-Goldsmith Raquel, M. *et alli.*, *The “funnel effect” & recovered bodies of unauthorized migrants processed by the Pima county office of the medical examiner, 1990-2005*, Binational Migration Institute, octobre 2006.

Uwinama Solange, “Fox News, The Preferred Anti-Immigrant Network For Anti-Immigrant Sheriff Paul Babeu”, MediaMatters for America, 27 octobre 2011.

Uwinama Solange, « Report: In Immigration Coverage, Fox Shuns Pro-Immigrant Voices », Media Matters for America, 27 octobre 2011.

Wilson Christofer E., “Crime Data and spillover Violence along the SouthWest Border“, Mexico Institute, Woodrow Wilson International Center for Scholars, 2011.

Wilson Christopher E., Lee Erik, “The State of Trade, Competitiveness and Economic Well-being in the US-Mexico Border Region”, *Working Paper Series on the state of the US-Mexico Border*, Border Research Partnership (NACTS-ASU, El Colegio de la Frontera Norte, Woodrow Wilson Center’s Mexico Institute), Juin 2012/

#### **1.1.4. Ressources médias**

Archibold Randal C., « Unexpected Governor Takes an Unwavering Course », *The New York Times*, 24 avril 2010.

Arizona Public Media Staff, “Meet Al Melvin”, 20 juillet 2012.

Arizona Public Media, PBS & NPR, “LD11 State Senate Forum”, 28 octobre 2012.

*Associated Press for Arizona Republic*, “Brewer appeals ruling on one part of Arizona immigration law”, 27 septembre 2012.

*Associated Press for Arizona Republic*, “Police can start enforcing Arizona Immigration Law, judge rules”, 18 septembre 2012.

Banks Leo W., “Let’s Climb the Wall”, *Tucson Weekly*, 19 juin 2008.

Barraza Eduardo, “President Bush Visits US-Mexico Border in Arizona”, *Barriozona, Grassroots Journalism*, 20 mai 2006.

Beard Rau Alia, “Arizona Immigration law crafted by activist”, *Arizona Republic*, 31 mai 2010.

Beard Rau Alia, “Arizona ‘English only’ document plan touted”, *Arizona Republic*, 5 février 2013.

Biggers Jeff, « The Arizonification of America », *International New York Times*, 15 octobre 2012.

Billeaud Jacques, “Michele Bachmann Courts Arizona Sheriff Joe Arpaio”, *The Huffington Post*, 15 septembre 2011.

Billeaud Jacques, “Obama administration urges rejection of Jan Brewer’s appeal”, *The Huffington Post*, 30 septembre 2014.

Brown Brandon, “Rapid grown of Hispanic population in most Arizona counties”, *Arizona Central*, 20 septembre 2013.

Browne Devin, “Freshman Senator takes on enduring Immigration issues”, *KPBS news*, 28 juillet 2011.

Carlsen Laura, “Meet the private prison lobby”, *CounterPunch*, 14 mars 2013.

Cearley Anna, Zúñiga Janine, “Agents discover border tunnel”, *Union Tribune San Diego*, 5 avril 2003.

Clark Jonathan, “Judge awards half-million dollars to man shot by BP agent”, *Nogales International*, 10 février 2015.

Codevilla Angelo M., “America’s ruling class — and the perils of revolution”, *The American Spectator*, juillet-août 2010.

Corella Hipolito, “State Sen. Al Melvin to run for Arizona governor”, *Arizona Daily Star*, 22 avril 2013

*Democracy Now*, “Militarizing the Border: Bush Calls For 6,000 National Guard Troops to Deploy to U.S.-Mexican Border”, Tuesday May 16 2006.

Dinan Stephen, “Bush decries border project”, *The Washington Times*, 24 mars 2005.

Douzet Frédérick, Sonenshein Raphael J., « Etats-Unis : le défi hispanique », *Le Monde*, 5 mars 2012.

Fischer Howard, “Brewer’s PAC spends \$100,000 on mailer promoting Mesa’s Flake”, *East Valley Tribune*, 24 octobre 2012.

Fischer Howard, “US judge strikes down another part of SB 1070”, *Arizona Daily Star*, 8 novembre 2014.

Frey John Carlos, “‘Over the Line’: U.S. Agents Shooting Dead Innocent Mexicans Across the Border with Impunity“, *Democracy Now*, 7 mai 2013.

Gaynor Tim, “Desert Hawks”, *Al Jazeera America*, 26 octobre 2014.

Glaister Dan, “America’s Minutemen building their own fence against Mexican migrants”, *The Guardian*, 2 janvier 2007.

González Daniel, “9th Circuit to Judge: Lift ban on licenses for dreamers”, *Arizona Republic*, 17 décembre 2014.

Goodwin Liz, “The end of the Minutemen: Tea Party absorbs the border-watching movement”, *The Lookout, Yahoo News*, 16 avril 2012.

Harrington Kristine, 3TV news, “Arizona Family” “Newly launched fence fund discussed in border security meeting”, 28 juillet 2011.

Hendley Matthew, “Arizona’s ‘Nativist Extremist’ Groups nearing extinction, according to report”, *Phoenix NewTimes*, 6 mars 2013.

Jacobson Louis, « Barack Obama says Mitt Romney called the Arizona immigration law a “model for the nation” », *Tampa Bay Times*, PolitiFact.com, 17 octobre 2012.

Janes Mike, “Sandia, partners evaluate vehicle barrier performance for borders”, *Sandia Lab News*, 31 août 2007, vol. 58, n°18.

Jones Russ, “Arizona had to take charge on immigration”, CNN, 23 avril 2010.

Kelly Megyn, “Cattle Ranchers want crackdown”, Megyn Kelly – The Kelly file, Fox News, 3 mai 2011.

Khimm Suzy, “The man behind Arizona’s Immigration Law”, *Mother Jones*, 7 mai 2010.

Kiefer Michael, “The US Supreme Court denies review of SB 1070 statutes”, *Arizona Republic*, 21 avril 2014.

Lacey Marc, “Arizona Officials, fed up with U.S. efforts, seek donations to build border fence”, *New York Times*, 19 juillet 2011.

Lee Erik, “Lee: Arizona must step up its trade with Mexico”, *The Arizona Republic*, 21 septembre 2012.

Liptak Adam, “Blocking Parts of Arizona Law, Justices allow its Centerpiece”, *New York Times*, 25 juin 2012.

Mac Donald Heather, “Why we need a border fence”, *National Review*, 4 mai 2010.

Marc Lacey, “Arizona officials, fed up with U.S. efforts, seek donations to build border fence”, *The New York Times*, 19 juillet 2011.

Marosi Richard, “Plunge in border crossings leaves agents fighting boredom”, *Los Angeles Times*, 21 avril 2011.

Mc Combs Brady, “Slaying of border rancher still a mystery one year later”, *Arizona Daily Star*, 22 mars 2011.

*Miami Herald*, “Keep beefing up border patrol? Some Arizona ranchers say no”, 30 avril 2014.

Miller Todd, Schivone Gabriel, “Gaza in Arizona: How Israeli High-Tech Firms will up-armor the US-Mexican Border”, *The Huffington Post, Politics*, 25 janvier 2015.

Miller Todd, “Gaza in Arizona: How Israeli high-tech firms will up-armor the US-Mexican border”, *Truthout, News Analysis*, 26 janvier 2015.

Millman Joel, “Immigrants become hostages as gangs prey on Mexicans”, *The Wall street journal*, 10 juin 2009.

Montini Ej, “Imaginary solution to real problem from virtual leaders”, *Arizona Central*, 10 mai 2014.

Montopoli Brian, “Tea Party Supporters: who they are and what they believe”, *CBS News*, 14 décembre 2012.

Ortega Bob, “Arizona congressmen call for border-security evaluation”, *Arizona Republic*, 19 février 2013.

Ortega Bob, “Southwest Border Security: Are we getting our bang for the buck?”, *The Arizona Republic*, 8 avril 2013.

Ortiz Uribe Monica, “El Paso, San Diego Among Safest Cities”, *Fronteras Desk*, 22 novembre 2010.

Parker Kolten, “Photos show border militias moving across Texas”, *My San Antonio*, 28 juillet 2014.

Phippen Weton, “We are Familia”, *Phoenix New Times*, 7 mars 2013.



Preston Julia, "In reversal, Courts uphold local immigration laws", *The New York Times*, 6 février 2008.

Preston Julia, "Officials Concede Failures on Gauging Border Security", *New York Times*, 21 mars 2013.

Reil Wilson, "State reliance on Federal dollars near all-time high", *The Washington Post*, 23 septembre 2013.

Robbins Ted, "The Man behind Arizona's Toughest Immigrant Laws", *NPR*, 12 mars 2008.

Rojas Leslie Berestein, "Supreme Court upholds key provision of SB 1070, strikes down the rest", *89.3 KPCC, Southern California Public Radio*, 25 juin 2012.

Rubin Paul, "The missing piece", *Phoenix New Times*, 19 octobre 1995.

Rubin Paul, "Cowboy Down: Rob Krentz's Family Talks about the life and death of the murdered Arizona Rancher", *Phoenix New Times*, 10 juin 2010.

Rubin Paul, "Larry Dever is a Real Arizona Sheriff", *Phoenix New Times*, 26 avril 2012.

Sanchez Yvonne Wingett, "New alliance to focus on border issues, Brewer says", *The Arizona Republic*, 10 février 2012.

Sanchez Yvonne Wingett, "Arizona Bill would fund militia", *Arizona Central*, 11 février 2012.

Scherer Michael, "Why latino voters will swing the 2012 Election", *Time Magazine*, 5 mars 2012.

Schivone Gabriel Matthew, "Arizona-Israel bill raises some unsettling questions", *The Arizona Republic*, 25 mars 2012.

Schivone Gabriel, "How Israel's war industry profits from violent US immigration 'reform'", *The Electronic Intifada*, 8 avril 2014.

Seper Jerry, "16 Illegals sue Arizona Rancher", *The Washington Times*, 9 février 2009.

Shacat Jonathon, "Protecting the US Border", *The Sierra Vista Herald*, 4 mars 2012.

Skocpol Theda, "Mitt Romney, the Stealth Tea Party Candidate," *The Washington Post*, 3 février 2012.

Soler Alessandra, “MCSO can’t rebuild trust with Arpaio in charge”, *Arizona Republic*, 27 avril 2015.

Steller Tim, McCombs Brady, “Paul Babeu is new face of Arizona sheriff”, *Arizona Daily Star*, 23 mai 2010.

Steller Tim, “Senator Melvin uninformed about border, Nogales Republican says”, *Arizona Daily Star*, 1<sup>er</sup> juin 2011.

Steller Tim, “Militias in Arizona thrive despite lack of authorizing law”, *Arizona Daily Star*, 27 mai 2012.

Sullivan Laura, « Prison Economics Help Drive Arizona Immigration Law », *National Public Radio (NPR)*, 28 octobre 2010.

Tanfani Joseph, “Fewer immigrant are being caught crossing the U.S.-Mexico border”, *Los Angeles Times*, 25 avril 2015.

Taylor Rebecca, “Immigration check at Arizona hospitals being proposed”, *News 4 Tucson*, 28 janvier 2013.

Van Susteren Greta, “Arizona accepting donations for a border fence”, On the record – Greta Van Susteren, Fox News, 25 août 2011.

Wilder Forest, “A Texas Militiaman Reconsiders the Mission”, *Texas Observer*, 15 octobre 2014.

Zezenia Katie, Nakuruma David, “Obama defends not visiting Texas border, saying he’s not interested in photo ops”, *The Washington Post*, 9 juillet 2014.

### 1.1.5. Textes de lois ou de justice

Library of Congress, THOMAS, Bill Summary & Status, H.R. 6061 “Secure Fence Act”, 109th Congress (2005 - 2006), octobre 2006, <http://www.gpo.gov/fdsys/pkg/PLAW-109publ367/pdf/PLAW-109publ367.pdf>

State of Arizona, Arizona State Legislature, “Bill Overview HB 2162”, 2010, [http://www.azgovernor.gov/dms/upload/HB\\_2162Signed.pdf](http://www.azgovernor.gov/dms/upload/HB_2162Signed.pdf)

State of Arizona, Senate, “Senate Bill 1070”, 2010, <http://www.azleg.gov/legtext/49leg/2r/bills/sb1070s.pdf>

State of Arizona House of Representatives, “House Bill 2462”, 2014, <http://www.azleg.gov/legtext/51leg/2r/bills/hb2462s.pdf>

Supreme Court of the United States, “State of Arizona and Janice K. Brewer v. United States of America”, Petition for a writ of certiorari, 10 août 2011,

<http://sblog.s3.amazonaws.com/wp-content/uploads/2011/08/AZ-petition-on-SB-2070.pdf>

Supreme Court of the United States, “Syllabus, Arizona et al. v. United States”, 25 juin 2012, <http://www.supremecourt.gov/opinions/11pdf/11-182b5e1.pdf>

### 1.1.6. *Ressources internet*

“Bipartisan Framework for Comprehensive Immigration Reform by Senators Schumer, McCain, Durbin, Graham, Menendez, Rubio, Bennet, and Flake”, 28 janvier 2013, <http://www.c-span.org/uploadedFiles/Content/Documents/Bipartisan-Framework-For-Immigration-Reform.pdf>

ACLU, “Federal appeals court rules Arizona must end ban on drivers’ licenses for dreamers”, Press release, 7 juillet 2014, <https://www.aclu.org/immigrants-rights/federal-appeals-court-rules-arizona-must-end-ban-drivers-licenses-dreamers>

ACLU, American Civil Liberties Union, “Fact Sheet on U.S. ‘Constitution Free Zone,’” <http://www.aclu.org/technologyand-liberty/fact-sheet-us-constitution-free-zone>

American Border Patrol, <http://www.americanborderpatrol.com/>

American Quality International Consulting, <http://www.ameri-qic.com/>

Arizona Border Recon, <http://arizonaborderrecon.org/>

Arizona Border Trash, <https://www.azbordertrash.gov/>

Arizona Cattlemen’s Association, « Restore our border », <http://restoreourborder.org/>

Arizona Cattlemen’s Association, <http://www.azcattlemensassoc.org/>

Arizona Democratic Party Platform, *Arizona Democrats: Our Vision for Tomorrow*, 12 avril 2012, <http://azdem.org/about/partydocuments/>

Arizona Legislature’s Live Proceedings, Arizona State Legislature, [http://azleg.granicus.com/ViewPublisher.php?view\\_id=19](http://azleg.granicus.com/ViewPublisher.php?view_id=19)

Arizona State Legislature 51<sup>st</sup> legislature, 2013, [http://www.azleg.gov/MembersPage.asp?Member\\_ID=97&Legislature=51&Session\\_ID=111](http://www.azleg.gov/MembersPage.asp?Member_ID=97&Legislature=51&Session_ID=111)

Arizona State Legislature, “Bill Overview HB 2162”, [http://www.azgovernor.gov/dms/upload/HB\\_2162Signed.pdf](http://www.azgovernor.gov/dms/upload/HB_2162Signed.pdf)

Arizona-Mexico Commission, <http://www.azmc.org/>

Ayuso Tomas, “The right to grow old: the Honduran migrant crisis”, Noria, Network of Researchers of International Affairs, 29 octobre 2014, <http://www.noria-research.com/2014/10/29/the-right-to-grow-old-the-honduran-migrant-crisis-2/>

Ballotpedia, <http://ballotpedia.org/>

Blog penser l'espace, « Murs, capteurs et drones : les enjeux de la technologie de surveillance frontalière dans la frontière mexico-américaine », 31 décembre 2011, <http://www.penserlespace.com/etudes-de-cas/murs-capteurs-et-drones-entre-mexique-et-etats-unis/>

Border Invasion Pics, <http://borderinvasionpics.com/>

Border Security Expo, <http://www.bordersecurityexpo.com/>

Border Technology Incorporated, <http://bordertechnology.com/>

Build the border fence, [www.buildtheborderfence.com/azborder/index.xhtml](http://www.buildtheborderfence.com/azborder/index.xhtml)

Californians for Population Stabilization, <http://www.capsweb.org/>

CBP, “Border and Other Construction Projects”, <http://www.cbp.gov/border-security/along-us-borders/border-construction/border-and-other-construction-projects>

CBP, “CBP’s 2012 Fiscal Year in Review”, February, 01, 2013, <http://www.cbp.gov/newsroom/national-media-release/2013-02-01-050000/cbps-2012-fiscal-year-review>

CBP, “Sentri program description”, <http://www.cbp.gov/travel/trusted-traveler-programs/sentri/sentri-overview>

CBP, “Southwest Border Sectors Total Illegal Alien Apprehensions By Fiscal Year (Oct. 1st through Sept. 30th)”, <http://www.cbp.gov/border-security/along-us-borders>

CBP, “Technology Innovation and Acquisition”, <http://www.cbp.gov/border-security/along-us-borders/technology-innovation-acquisition>

CBP, “Along US borders”, <http://www.cbp.gov/border-security/along-us-borders>

Coalicion de Derechos Humanos, “Arizona Recovered Humans Remains Project”, 2000 - Février. 2013, <http://derechoshumanosaz.net/projects/arizona-recovered-bodies-project/>,

Department of Justice, Office of Public Affairs, “Citing Conflict with Federal Law, Department of Justice Challenges Arizona Immigration Law”, 6 juillet 2010, <http://www.justice.gov/opa/pr/citing-conflict-federal-law-department-justice-challenges-arizona-immigration-law>

DHS, “Joint Field Command-Arizona, JIOC, Officer Safety, April 1, 2011, Situational Awareness”, <http://dc312.4shared.com/doc/vxktLqE8/preview.html>

DHS, “Written testimony of U.S. Customs and Border Protection U.S. Border Patrol Chief Michael Fisher and Office of Field Operations Acting Assistant Commissioner Kevin McAleenan for a House Committee on Homeland Security, Subcommittee on Border and Maritime Security hearing titled “What Does a Secure Border Look Like?”, 23 février 2013, <http://www.dhs.gov/news/2013/02/26/written-testimony-us-customs-and-border-protection-house-committee-homeland-security>

DHS, “Border Security overview”, <http://www.dhs.gov/border-security-overview>  
Elect Russ Jones, Arizona State Representative, <http://www.reprussjones.com/issues.html>

Facebook, “Secure our Borders”, 20 mars 2013, <https://www.facebook.com/SecureOurBorders?fref=ts>

FAIR, “US-Mexico border fence and Patrol Operations”, mars 2013, <http://www.fairus.org/issue/us-mexico-border-fence-and-patrol-operations>,

FEMA, Federal Emergency Management Agency, “FY 2013 Homeland Security Grant Program (HSGP)”, Fact sheet, [http://www.fema.gov/media-library-data/8d0439562c89644a68954505a49cbc77/FY\\_2013\\_Homeland+Security+Grant+Program\\_Fact\\_Sheet\\_Final.pdf](http://www.fema.gov/media-library-data/8d0439562c89644a68954505a49cbc77/FY_2013_Homeland+Security+Grant+Program_Fact_Sheet_Final.pdf)

Fox News. “Tea Parties rally on Arizona border with Mexico”, *FoxNews.com*, 15 août 2010, <http://www.foxnews.com/politics/2010/08/15/tea-partiers-rally-arizona-border-mexico/>

Freedom Works, Heal Loren, “Arizona Republicans Censure John Mc Cain”, 29 janvier 2014, <http://www.freedomworks.org/content/arizona-republicans-censure-john-mccain>

Gail Griffin, State Senate district 14, <http://www.gailgriffin4senate.com/issues/>

Gallup, “In US, Border security, Immigrant Status are equally important”, 17 février 2014, <http://www.gallup.com/poll/167432/border-security-immigrant-status-equally-important.aspx>

ICE, “Delegation of Immigration Authority Section 287 (g) Immigration and Nationality Act”, <http://www.ice.gov/factsheets/287g#wcm-survey-target-id>

Immigration Policy Center, “Arizona SB1070, Legal Challenges and Economic Realities”, mise à jour août 2011, <http://www.immigrationpolicy.org/clearinghouse/litigation-issue-pages/arizona-sb-1070%E2%80%8E-legal-challenges-and-economic-realities>

Jan PAC, <http://janpac.com/>

Johansson Frédéric, « La guerre contre les cartels mexicains », Grenoble Ecole de Management TV, Festival de Géopolitique 2013, [https://tv.grenoble-em.com/fr\\_FR/fgg/la-guerre-contre-les-cartels-mexicains](https://tv.grenoble-em.com/fr_FR/fgg/la-guerre-contre-les-cartels-mexicains)

John McCain US Senator Arizona, “Senators McCain and Kyl announce Border Security Plan”, 20 avril 2010, <http://www.mccain.senate.gov/public/index.cfm/press-releases?ID=1c51b23d-d4f6-a829-94f6-3ef0e67514e1>

Joint Border Advisory Security Committee <http://www.azleg.gov/jbsac/>

Krikorian Mark, “Border fence, one tool among many”, mars 2014, <http://www.cis.org/OpedsandArticles/border-fencing-one-tool-among-many>

Maricopa County Sheriff Office, “About Sheriff Joe Arpaio”, <http://www.mcso.org/About/Sheriff.aspx>

McClory Toni and Thomas, “The Arizona 50<sup>th</sup> legislature 2011-2012”, Fact sheet, <http://www.azleg.gov/>

Medias matters for America, <http://mediamatters.org/>

Minutemen, “Minutemen Border Fence”, <http://www.minutemanhq.com/bf/>

Molloy Molly, “Frontera List”, <http://fronteralist.org/>

NCSL, National Conference on State Legislatures, “Arizona’s Immigration enforcement laws - Summary of SB 1070 and HB 2162”, [http://www.ncsl.org/research/immigration/analysis-of-arizonas-immigration-law.aspx#Summary\\_of\\_SB1070\\_and\\_HB2162](http://www.ncsl.org/research/immigration/analysis-of-arizonas-immigration-law.aspx#Summary_of_SB1070_and_HB2162), 28 juillet 2011

Neiwert David, “Smaller, more radical border militias patrolling Arizona desert”, *Southern Poverty Law Center*, 30 septembre 2013, <http://www.splcenter.org/blog/2013/09/30/smaller-more-radical-border-militias-patrolling-arizona-desert/>

Nelson Leah, Southern Poverty Law Center, “Arizona Tea Party Affiliate Promoting Hate Group Leader”, 24 mai 2011, <http://www.splcenter.org/blog/2011/05/24/arizona-tea-party-affiliate-promoting-hate-group-leader/>

NumbersUSA, <https://www.numbersusa.com/>

PBS, *Frontline*, « Lost in Detention », entretien avec Cecilia Munoz, conseillère du président sur les questions migratoires, 18 octobre 2011, <http://www.pbs.org/wgbh/pages/frontline/race-multicultural/lost-in-detention/cecilia-munoz-even-broken-laws-have-to-be-enforced/>

Pew Research Center, Journalism and Media, Mitchell Amy *et alli.*, “Political Polarization & Media Habits”, 21 octobre 2014, <http://www.journalism.org/2014/10/21/political-polarization-media-habits>

R.L. Jones Customhouse Brokers, [http://www.rljones.com/locations\\_sanluis.html](http://www.rljones.com/locations_sanluis.html)

Republican Party platform 2012, “We believe in America”, <http://www.gop.com/wp-content/uploads/2012/08/2012GOPPlatform.pdf>

Sanchez Gabriella, “It is not what I do, but what we do for others: Smugglers on Human Smuggling”, 2014, <http://bordercriminologies.law.ox.ac.uk/smugglers-on-human-smuggling/>

Secure Border Intel, <http://secureborderintel.org/>

Sierra Club, “Borderlands”, <http://www.sierraclub.org/borderlands>

Simonneau Damien, blog *En attendant le 6 novembre*, septembre-novembre 2012, <https://enattendantle6novembre.wordpress.com/2012/09/>

Southern Poverty Law Center, « Anti-Immigrant », <http://www.splcenter.org/get-informed/intelligence-files/ideology/anti-immigrant>

Southern Poverty Law Center, « Hate maps », <http://www.splcenter.org/hate-map>

State of Arizona, Office of the Governor, “Statement by Governor Jan Brewer”, 25 juin 2012, <http://fr.scribd.com/doc/98190302/Gov-Jan-Brewer-s-statement-on-Arizona-v-US>

Steve Smith Arizona, <http://www.stevesmithaz.com/>

The White House – President Georges W. Bush, Office of the Press Secretary, “President Bush visits Yuma Sector Border Patrol in Arizona”, Transcript, 9 avril 2007, <http://georgewbush-whitehouse.archives.gov/news/releases/2007/04/20070409-12.html>

Tucsons Samaritans, <http://www.tucsonsamaritans.org/>

United States Census Bureau, « State Government Finances: 2012 », [http://factfinder2.census.gov/faces/tableservices/jsf/pages/productview.xhtml?pid=COG\\_2012\\_FIN009&prodType=table](http://factfinder2.census.gov/faces/tableservices/jsf/pages/productview.xhtml?pid=COG_2012_FIN009&prodType=table)

United States Census Bureau, <http://quickfacts.census.gov/>

US Border Patrol, [http://www.usborderpatrol.com/Border\\_Patrol1301.htm](http://www.usborderpatrol.com/Border_Patrol1301.htm)

Votesmart, <http://votesmart.org/>

### 1.1.7. Documentaires vidéos

*East Valley Tribune, Reasonable Doubt*, juillet 2008,  
[http://www.eastvalleytribune.com/special\\_reports/reasonable\\_doubt/](http://www.eastvalleytribune.com/special_reports/reasonable_doubt/)

Jaacks Jason, *A voice in the desert*, 2011

Wielemans Sébastien, *A cycle of fences*, 2010

## 1.2. Israël / Palestine

### 1.2.1. Ouvrages

Arian Asher, *Politics in Israel, the Second Republic*, Washington, CQ Press, 2005, 2<sup>nd</sup> ed.

Arieli Shaul, *People and Borders*, Kapaim Production, Tach Print, Israel, 2010.

Backmann René, *Un mur en Palestine*, Paris, Folio Actuel, 2009, 2<sup>ème</sup> éd.

Barak Oren, Sheffer Gabriel (eds.), *Militarism and Israeli Society*, Bloomington & Indianapolis, Indiana University Press, 2010.

Bar-On Mordechai, *In pursuit of Peace, A history of the Israeli Peace movement*, Washington D.C, US Institute of Peace Press, 1996.

Bar-Tal Daniel, Teichman Yona, *Stereotypes and Prejudice in Conflict. Representations of Arabs in Israeli Jewish Society*, Cambridge University Press, 2005.

Cohen Samy, *Tsahal à l'épreuve du terrorisme*, Paris, Seuil, 2009.

Cypel Sylvain, *Les emmurés : la société israélienne dans l'impasse*, Paris, La Découverte, coll. « Cahiers Libres », 2005.

Dieckoff Alain, *Les espaces d'Israël. Essai sur la stratégie territoriale israélienne*, Paris, Presses de Sciences Po, 1989.



Dieckhoff Alain (dir.), *Routledge handbook of Modern Israel*, London, New York, Routledge, 2013.

Dolphin Ray, *The West bank wall: Unmaking Palestine*, Washington, Pluto Press, 2006.

Dor Daniel, *The suppression of Guilt. The Israeli Media and the Reoccupation of the West Bank*, London, Ann Arbor, Michigan, Pluto Press, 2005.

Enderlin Charles, *Les années perdues. Intifada et guerres au Proche-Orient 2001-2006*, Paris, Fayard, 2006.

Farsakh Leila, *Palestinian Labour Migration to Israel: Labour, Land and Occupation*, Routledge, Routledge Political Economy of the Middle East and North Africa, 2005.

Gershon Shafir, Yoav Peled, *Being Israeli: The Dynamics of Multiple Citizenship*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002.

Gordon Neve, *Israel's occupation*, Berkeley, Los Angeles, London, University of California Press, 2008.

Hermann Tamar, *The Israeli Peace Movement: a Shattered Dream*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009.

Horowitz David, *Still life with Bombers: Israel in the Age of Terrorism*, New York, Aflref A. Knopf, 2004.

Jacoby Tami Amanda, *Bridging the Barrier: Israeli unilateral disengagement*, England, Ashgate Edition, 2007.

Kaminer Reuven, *The Politics of Protest: The Israeli Peace Movement and the Palestinian Intifada*, Brighton, Sussex Academic Press, 1996.

Kershner Isabel, *Barrier: the seam of the Israeli-Palestinian conflict*, New York, Palgrave MacMillan, 2005.

Kimmerling Baruch, *Politicide, Les Guerres d'Ariel Sharon contre les Palestiniens*, Paris, Agnès Viénot Editions, coll. « Moisson rouge », 2003.

Kretzmer David, *The Occupation of Justice: the Supreme Court of Israel and the Occupied Territories*, Albany, State University of New York Press, 2002.

Latte-Abdallah Stéphanie, Parizot Cédric, (dir.), *A l'ombre du Mur*, Paris, Actes Sud Sciences humaines, « études méditerranéennes », MMSH, 2011.

Latte-Abdallah Stéphanie, Parizot Cédric (eds.), *Israelis and Palestinians in the Shadows of the Wall: Spaces of Separation and Occupation*, Ashgate, 2015.

Lazin Fred A. (ed.), *Issues and dilemmas in Israeli and American Jewish identities, The Adler seminar on the future of Judaism in America*, n° 18, The Hunter college, University of New York, 2002.

Machover Moshe, *Israelis and Palestinians: conflict and resolution*, Chicago, Haymarket Books, 2012.

Marteu Elizabeth (ed.), *Civil Organizations and Protest Movements in Israel. Mobilization around the Israeli-Palestinian Conflict*, London, Palgrave, 2009.

Memmi Albert, *Portrait du colonisateur* (1957), Paris, Gallimard, coll. « Folio Actuel », 1985.

Moriame Benjamin, *La Palestine dans l'étau israélien, Avant et après le mur*, Paris, L'Harmattan, 2006.

Morris Benny, *Righteous victims : a history of the Zionist-Arab conflict, 1881-1999* (2003) ; trad. fr. A. Dufour et J.-M. Goffinet, *Victimes. Histoire revisitée du conflit arabo-sioniste*, Bruxelles, Complexe, Paris, IHTP-CNRS, 2003.

Ophir Adir, Givoni Michal, Hanafi Sari, *The Power of Inclusive Exclusion: Anatomy of Israeli Rule in the Occupied Palestinian Territories*, New-York/Cambridge (Mass.), MIT Press, 2010.

Peleg Ilan, Waxman Dov, *Israel's Palestinians. The Conflict within*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011.

Peri Yoram, *Telepopulism. Media and Politics in Israel*, Stanford, Stanford University Press, 2004.

Razoux Pierre (dir.), *Israël et son armée : sociétés et stratégies à l'heure des ruptures*, Paris, Études de l'IRSEM, mai 2010.

Rosenzweig Luc, *Ariel Sharon*, Paris, Perrin, 2006.

Said Edward W., *Orientalism* (1978) ; trad. fr. C. Malamoud, *L'orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, Paris, Seuil, « La couleur des idées », 2003.

Shlaïm Avi, *The iron wall: Israël and the Arab world* (2000) ; trad. fr. O. Demange, *Le mur de fer. Israël et le monde arabe*, Paris, Buchet Chastel, 2007.

Sternhell Zeev, *Aux Origines d'Israël – Entre nationalisme et socialisme*, Paris, Fayard, 1996.

Thomas Mark, *Extreme Rambling. Walking Israel's Barrier. For fun*, Chatham, Ebury Press, 2011.

Warschawski Michel, Sibony Michèle, *A contre chœur. Les voix dissidentes en Israël*, Paris, éditions Textuel, 2003.

Weinblum Sharon, *Security and Defensive Democracy in Israel: a Critical Approach to Political Discourse*, Abingdon, New York, Routledge, 2015.

Weizman Eyal, Segal Rafi, *A civilian occupation: the politics of Israeli architecture*, Israeli association of united architects, juillet 2002.

Weizman Eyal, *Hollow Land: Israel's architecture of occupation*, London/New York, Verso, 2007.

Zertal Idith, Eldar Akiva, *Adoneï ha'aretz : hamitnahaliym vemédinat Israel ; trad. fr. Charlotte Nordmann, Les Seigneurs de la Terre. Histoire de la colonisation israélienne des Territoires occupés*, Paris, Seuil, 2013.

### 1.2.2. Articles et chapitres

Amal Jamal, « Le sionisme et ses tragiques contradictions », in Zarka Yves Charles (dir.), dossier « Sionismes/Antisionismes », *Cités*, 2011, n° 47-48, p. 83-113.

Anteby-Yemini Lisa, « Migrations africaines et nouveaux enjeux de la frontière israélo-égyptienne », *Cultures et Conflits*, hiver 2008, n°72, p. 77-99.

Azoulay Ariella, Ophir Adi, « Le sionisme, l'Etat d'Israël et le régime israélien », in Zarka Yves Charles (dir.), dossier « Sionismes/Antisionismes », *Cités*, 2011, n° 47-48, p. 67-82.

Barak Aharon, « La révolution constitutionnelle : la protection des droits fondamentaux », *Pouvoirs*, 1995, n°72, p. 17-35.

Barak Oren, Sheffer Gabriel, "The study of civil-military Relations in Israel : A new perspective", in Barak Oren, Sheffer Gabriel (eds.), *Militarism and Israeli Society*, Bloomington & Indianapolis, Indiana University Press, 2010, p. 14-41.

Bendelac Jacques, « L'économie israélienne en liberté », *Confluences Méditerranée*, 2005/3, n°54, p. 17-30.

Ben-Eliezer Uri, Feinstein Yuval, "The battle over our homes': reconstructing/deconstructing sovereign practices around Israel's Separation Barrier on the West Bank", *Israel Studies*, 2007, vol. 12, n°1, p.171-192.

Bontemps Véronique, « “Tu dois prendre le risque, tu n’as pas le choix”. Entre précarisation et décision individuelle, récits d’ouvriers palestiniens travaillant en Israël », in Latte Abdallah Stéphanie, Parizot Cédric (dir.), *Anatomie d’une séparation : Palestiniens et Israéliens vingt après Oslo*, Paris, Karthala, à paraître, 2015.

Bourdon Jérôme, “The Media”, in Dieckhoff Alain (dir.), *Routledge handbook of Modern Israel*, London, New York, Routledge, 2013, p. 333 sq.

Bucaille Laetitia, « L’impossible stratégie palestinienne du martyr. Victimization et attentat suicide », *Critique internationale*, juillet 2003, n°20, p. 117-134.

Charbit Denis, « Le sionisme, un projet de gauche ou de droite ? », in Zarka Yves Charles (dir.), dossier « Sionismes/Antisionismes », *Cités*, 2011, n° 47-48, p. 115-140.

Cohen Samy, « Les relations entre le pouvoir politique et l’armée en Israël », *Revue Internationale de politique comparée*, 2008, vol. 15, n°1, p. 77-92.

Cohen Samy, « La “dégauchisation” d’Israël ? Les paradoxes d’une société en conflit », *Politique étrangère*, printemps 2013/1, p. 51-64.

De Crousaz Pascal, « Le facteur démographique dans la détermination de ses frontières avec les Palestiniens », *A contrario*, vol. 3, n°2, 2005, p. 66-97.

Dieckhoff Alain, « Israël : le retour du complexe de Massada », in Dieckhoff Alain, Leveau Rémy, *Israéliens et Palestiniens, la guerre en partage*, Paris, Balland, « Voix et Regards », 2003, p.123-152.

Dieckhoff Alain, « Un Etat juif et démocratique », in Dieckhoff Alain (dir.), *l’Etat d’Israël*, Paris, Fayard, 2008.

Dieckhoff Alain, « Quelle nation en armes ? », in Razoux Pierre (dir.), *Israël et son armée : sociétés et stratégies à l’heure des ruptures*, Paris, Etudes de l’IRSEM, mai 2010, p. 15 sq.

Dor Daniel, “All the News that Fits: The Israeli Media and the Second Intifada”, dossier “Media and the Second Intifada”, *Palestine-Israel Journal*, 2003, vol.10, n°2.

Dubuisson François, « La construction du mur en Territoire palestinien occupé devant la Cour suprême d’Israël : analyse d’un processus judiciaire de légitimation », in *Mélanges offerts au professeur Jean Salmon*, Bruxelles, Bruylant, 2007, p. 879-927.

Escalier Robert, « Population et géopolitique en Méditerranée, études et réflexions autour du conflit israélo-palestinien », in Rachid Driss (dir.), *Monde arabe et mutations internationales*, Tunis, éditions de l’Association des études

internationales, coll. « Etudes internationales », vol. 1, n° 94, mars 2005, p. 165-175.

Feinstein Yuval, “Activists squeezes between the ‘apartheid wall’ and the ‘separation fence’. The radicalism versus pragmatism dilemma of social movements: the case of the Israeli separation barrier”, in Marteu Elizabeth (ed.), *Civil Organizations and Protest Movements in Israel. Mobilization around the Israeli-Palestinian Conflict*, London, Palgrave, 2009, p. 107-125.

Freilich Charles D., “National Security Decision making in Israel: processes, pathologies and strengths”, *The Middle-east Journal*, automne 2006, vol.60, n° 4, p. 635-663.

Frisch Hillel, “Motivation or capabilities? Israeli counterterrorism against Palestinian Suicide Bombings and Violence”, *The Journal of Strategic Studies*, octobre 2006, vol. 29, n°5, p. 843-869.

Frisch Hillel, “Fence or offense? Testing the effectiveness of ‘the fence’ in Judea and Samaria”, *Democracy and Security*, 2007, n°3, p. 1-19.

Gordon Neve, “From colonization to Separation: exploring the structure of Israel’s occupation”, *Third world Quaterly*, 2008, vol. 29, n° 1, p. 25-44.

Gordon Neve, “Israel’s Emergence as a Homeland Security Capital”, in Zureik Elia, Lyon David, Abu-Laban Yasmeeen (eds), *Surveillance and Control in Israel/Palestine. Population, territory and power*, London and New York, Routledge, 2012, p. 153 sq.

Graham Stephen, “Laboratories of War: Surveillance and US-Israeli Collaboration in War and Security”, in Zureik Elia, Lyon David, Abu-Laban Yasmeeen (eds), *Surveillance and Control in Israel/Palestine. Population, territory and power*, London and New York, Routledge, 2012, p.133 sq.

Greilsammer Ilan, « Le sionisme entre idéal et réalité », in Zarka Yves Charles (dir.), dossier « Sionismes/Antisionismes », *Cités*, 2011, n° 47-48, p. 41-51.

Grinberg Lev, « Post-Mortem for the Ashkenazi Left », in Leon Dan (ed.), *Who’s Left in Israel ? Radical Political alternatives for the future of Israel*, Brighton, Sussex Academic Press, 2004, p. 85-99.

Hass Amira, “Israel’s Closure Policy : An ineffective strategy of Containment and Repression”, *Journal of Palestine Studies*, printemps 2002, vol. 31, n°3, University of California Press, p. 5-20.

Havkin Shira, « La privatisation des checkpoints : quand l’occupation militaire rencontre le néolibéralisme », in Latte-Abdallah Stéphanie, Parizot Cédric (dir.), *A l’ombre du Mur*, Paris, Actes Sud Sciences humaines, « études méditerranéennes », MMSH, 2011. p. 51-72.

Jones Clive, "The writing on the wall: Israel, the security barrier and the future of Zionism", *Mediterranean Politics*, mars 2009, vol. 14, n°1, p. 3-20.

Klein Claude, "The Supreme Court and the judicial system", in Dieckhoff Alain (dir.), *Routledge handbook of Modern Israel*, London, New York, Routledge, 2013, p. 27-36.

Klein Claude, « Les élections israéliennes de 2013 ou la découverte du Centre », *Politique étrangère*, printemps 2013/1, p. 65-73.

Lévy Yaguil, « Le décès du citoyen-soldat », *Les Temps Modernes*, 2008/5, n° 651, p. 65-80.

Marteu Élisabeth, Renno Pierre, « L'identité israélienne à l'heure des mobilisations communautaires », *Critique internationale*, 2012/3, n° 56, p. 117-138.

Meyers Hannah Elka, "Does Israel Need Think Tanks?", *Middle East Quarterly*, hiver 2009, vol. XVI, n°1, p. 37-46

Newman David, « From Hitnachalut to Hitnatkut. The impact of Gush Emunim and the Settlement Movement on Israeli Politics and Society », *Israel Studies*, 2005, vol. 10, n°3, p. 192-224.

Ouzi Elyada, « L'histoire des médias en Israël. Jalons et recherches », *Le temps des médias*, automne 2004, n°3, p. 253-270.

Palestine-Israel Journal, "Separation or Conciliation", 2002, vol. 9, n°3.

Parizot Cédric, « En attendant le mur. Gestions israéliennes des mobilités palestiniennes pendant la seconde Intifada (2000-2006) », *Migrations Société*, septembre-octobre 2006, vol. 18, n° 7, p. 15-39.

Parizot Cédric, « Après le mur : les représentations israéliennes de la séparation avec les Palestiniens », *Cultures et Conflits*, n°73 (Frontières, marquages et disputes), 2009a, p. 53-72.

Parizot Cédric, « Temporalités et perceptions de la séparation entre Israéliens et Palestiniens », *Bulletin du Centre de Recherche Français à Jérusalem*, 2009, n°20.

Parsons Nigel, Salter Mark B., "Israeli Biopolitics: Closure, Territorialisation and Governmentality in the Occupied Palestinian Territories", *Geopolitics*, 2008, vol. 13, n°4, p. 701-723.

Peleg Ilan, "The Zionist right and constructivist realism. Ideological Persistence and Tactical Readjustment", *Israel Studies*, 2005, vol. 10, n°3, p. 127-153.

Peri Yoram, “Intractable Conflict and the Media”, in Sheffer Gabriel, Barak Oren (eds.), *Militarism and Israeli Society*, Bloomington & Indianapolis, Indiana University Press, 2010, p. 95 sq.

Roling Sharon, “‘Cooperation North’: A Model of Cross-Border Partnership”, *Palestine-Israel Journal*, “The Search for Regional Cooperation”, 2000, vol. 7, n° 1 & 2.

Sallon Helene, « La judiciarisation du politique en Israël : la promotion des revendications collectives arabes dans l’arène judiciaire », *Bulletin du Centre de recherche français à Jérusalem*, 2005, n°16.

Sand Shlomo, « Les Israéliens croient aux mythes préfabriqués », *La pensée de midi*, 2010, vol.1, n° 30, p. 125-134.

Sela Avraham, “Civil Society, the military, and national security : the case of Israel’s security zone in south Lebanon”, *Israel Studies*, 2007, vol. 12, n°1, p. 53-78.

Shiffer Zalman F., “The debate over the defense budget in Israel”, *Israel Studies*, spring 2007, vol. 12, n°1, p. 193-214.

Smootha Sammy, « Ethnic democracy: Israel as an Archetype », *Israel Studies*, automne 1997, vol. 2, n° 2, p. 198-241.

Soffer Arnon, « Nous avons tracé la clôture », *Outre-Terre, Revue française de géopolitique*, 2004, vol. 4, n°9, p. 111-130.

Trottier Julie, “A wall, water and power: the Israeli ‘separation fence’”, *Review of International studies*, 2007, n°33, p. 105-127.

Willen Sarah S., « L’hyperpolitique du “Plus jamais ça !” : demandeurs d’asile soudanais, turbulence gouvernementale et politiques de contrôle des réfugiés en Israël », *Cultures & Conflits*, automne 2008, n°71, p. 93-112.

Yiftachel Oren, “‘Ethnocracy’ The Politics of Judaizing Israel/Palestine”, in Ilan Pappé, J. Hilāl, *Across the wall*, Londres, I. B. Tauris & Co Ltd, 2010, p. 269 sq.

### 1.2.3. Rapports, littérature grise

Adalah, « Adalah Case Review: The Israeli Supreme Court’s Decision in the Citizenship and Family Unification Law Case », *Adalah’s newsletter*, vol. 91, mars 2012.

ARIJ, “Segregation wall in the West Bank, 2002-2009”, *A geopolitical Atlas of the Occupied Palestinian Territory*, Bethléem, ARIJ, mai 2009.

B'tselem, *Land Grab, Israel's Settlement Policy in the West Bank*, mai 2002.

B'Tselem, *Behind the Barrier, Human Rights violations as a result of Israel's separation barrier*, position paper, mars 2003.

B'Tselem, *Crossing the Line: Violation of the Rights of Palestinians in Israel without a Permit*, Jerusalem, 2007.

Ben Meir Yehuda, Shaked Dafna, *The People Speak: Israeli Public Opinion on National Security 2005-2007*, The Institute for National and Security Studies, Memorandum, n° 90, mai 2007.

Bimkom, B'Tselem, *Under the guise of security. Routing the Separation Barrier to enable the expansion of Israeli settlements in the West Bank*, décembre 2005.

Eckstein Zvi, Tsidon Daniel, Tilman Avi, « Les aspects économiques de la séparation d'avec les Palestiniens » (*Hahi'bétim Hakalkalim Shel Hahafrada Méhafalestinim*), position paper, IDC Herzliya, janvier 2003, en hébreu.

Human Right Watch, *Erased in a moment. Suicide-Bombing attacks against israeli Civilians*, New York, 15 octobre 2002.

Kobi Michael, Ramon Amnon, *A fence around Jerusalem*, The Jerusalem Institute for Israel Studies, 2004.

Sagie Uri, Sher Gilead, *Policy Paper*, The Van Leer Jerusalem Institute, July 2002.

Soffer Arnon, Bystrov Evgenia, *Israel : demography and density, 2007-2020*, Chaikin Chair in Geostategy, Université d'Haïfa, mai 2006.

Yaar Ephraim, Hermann Tamar, *Peace Index: June 2004*, Tami Steinmetz Center for Peace Research of Tel Aviv University, Juin 2004.

Zimmerman B., Seid R, Wise M, "The million person gap: the Arab population in the West Bank and Gaza", *Mideast security and Policy studies*, 2006, n° 65, BESA Center for strategic studies, Bar Ilan university.

Ziv Neta, "Hanging by the Cloak – Advocates for Social Change in Israel: Between the Legal and the Political", *Adalah's newsletter*, juin 2004, vol. 2.

#### 1.2.4. Ressources médias

*Action citoyenne pour le Proche Orient*, « Dov Avital, secrétaire général du kibboutz Metzger : la barrière n'est pas immuable. », 2004.



*Actuali*, « A propos de la situation d'urgence et du danger démographique. Conférence de Mr. Ilan Tzion, président de *Gader Le Haim* », 10 janvier 2012 (en hébreu).

Barzilai Amnon, "IDF advises against unilateral separation from Palestinians", *Haaretz*, 20 août 2001.

Ben-Aroya Amit, "Sharon to Seam Area Police: The Separation Fence is a Populist Idea," *Ha'aretz*, 12 Avril 2002.

Bennett James, "New Law raises obstacles to Israeli-Palestinian Marriages", *New York Times*, 1<sup>er</sup> août 2003.

Blum Leibowitz Ruthie, « One on One: Uzi Dayan's agenda », *The Jerusalem Post*, 22 novembre 2006.

Dickey Christofer, Dennis Mark, "A fence across the sand (proposal to wall off Palestinian Territories)", *Newsweek*, 6 février 1995.

Galili Lily, "A border like Russia's is a good thing", *Haaretz*, 5 Septembre 2001.

Galili Lily, "Reserve Generals back unilateral withdrawal", *Haaretz*, 8 février 2002.

Gideon Alon Agencies, "Likud to support allocating NIS 750M for security fence", *Haaretz*, 21 juillet 2003.

Gideon Alon, "Bill seeks to force fence completion", *Haaretz*, 11 novembre 2003.

Greer Fay Cashman, « Katsav supports demand for fence between Israel, Palestinians », *The Jerusalem Post*, 9 novembre 2001.

Harel Israel, "Sharon Grants Victory to Arafat," *Haaretz*, 13 juin 2002.

Harush Moshe, "Soccer / Premier League / Group headed by Haim Ramon takes over Hapoel Tel Aviv", *Haaretz*, 5 juillet 2012.

Hass Amira, « In remote Palestinian villages, catastrophe becomes routine », *Haaretz*, 21 mai 2012.

Hasson Nir, "Palestinians, settlers, greens declare victory in court ruling on separation barrier", *Haaretz*, 4 janvier 2015.

Jerusalem Post Editorial, « Dangerous solution », *The Jerusalem Post*, 27 octobre 2014.

Kim Hannah, "Ramon: Unilateral separation movement to be set up in Sept.", *Haaretz*, 17 août 2001.

Lazaroff Tovah, “PM to hold special meeting on fence ruling”, *Jerusalem Post*, 30 juin 2004.

Livneh Neri, “The ravishing blonde”, *Haaretz*, 15 juillet 2010.

Meyers Nechemia, “Retired General Uzi Dayan not easily discouraged”, *Jewish Review*, 5 septembre 2009.

*Monde diplomatique*, “L’archipel de Palestine orientale”, Un monde à l'envers. L’Atlas géopolitique du *Monde diplomatique*, 2009.

Moshe Reinfeld, “Court rejects plea to speed up seam fence”, *Haaretz*, 4 mars 2003.

Mualem Mazal, “Slowly, Slowly a Green Line Wall is growing up anyway”, *Haaretz*, 17 juillet 2001.

Mualem Mazal, “Creeping separation along the ‘seam’”, *Haaretz*, 19 décembre 2001.

Mualem Mazal, “The Great Security plan that came apart at the seams”, *Haaretz*, 31 juillet 2002.

Mualem Mazal, “Background / Little change after years of security fence talks”, *Haaretz*, 15 août 2002.

Mualem Mazal, “Kibboutz fought to move the fence”, *Haaretz*, 12 novembre 2002.

Mualem Mazal, “Privately-built separation fence has yet to reach Gadish”, *Haaretz*, 13 janvier 2003.

Mualem Mazal, “Fence-sitting”, *Haaretz*, 30 mai 2003.

Mualem Mazal, “Logistics Chief: no delays in the fence”, *Haaretz*, 16 juin 2003.

Mualem Mazal, “Fence in a fog”, *Haaretz*, 11 juillet 2003.

*Nana10 News*, “Uzi Dayan nommé conseiller à la sécurité nationale”, 31 août 2000 (en hébreu).

Or Sagi, “Intifada’s 5th year saw lowest death toll”, *Haaretz*, 29 septembre 2005.

Rapoport Meron, “A wall in their heart”, *Yedioth Aharonoth*, 23 mai 2003.

Ratner David, “Gilboa Towns build Do It Yourself separation fence”, *Haaretz*, 17 décembre 2002.

- Schechter Erik, “Separation anxiety”, *The Jerusalem Post*, 19-22 juin 2003.
- Scheinlin Dahlia, “The dark side of Israeli economy”, *+972magazine*, 8 janvier 2014.
- Shivtan Dan, “Dependent no more”, in “The fence : fortification or folly ? A guide for discussion and Educationnal Program”, *Reform Judaism magazine*, été 2004.
- Sofer Roni, “Netanyahou approves construction of Egypt-Israel border fence”, *Ynet news.com*, 11 janvier 2010.
- Somfalvi Attila, “Can Israel afford Netanyahu's plan for massive border fence with Jordan?”, *Ynet news.com*, 30 juin 2014.
- Soudry Orit, “Confrontations and Conversations in Bil’in”, *Challenge, a magazine covering the Israeli-Palestinian conflict*, nov. dec. 2005, n° 94.
- Tsipouri Tali, « Hayemurim cmo alcol. Kos zé nermad, bakkuk catastrofa », « Jouer c’est comme l’alcool. Un verre ça va, une bouteille c’est la catastrophe », *Globes*, 15 mars 2013 (en hébreu).
- Tzion Ilan, « Décision courageuse de la Cour suprême », *Maariv*, 19 janvier 2012, (en hébreu).
- Watzman Haim, “Fencing Israel”, *Orion Magazine*, mars-avril 2008.
- Weinreb Gali, “Former minister Haim Ramon named LifeWave chairman”, *Globes*, 16 septembre 2009
- Winfield Nicole, “New leader emerges for Israel’s Labor Party”, *Associated Press, Houston Chronicle*, 20 novembre 2002.
- Yehiam Prior, « La solution : le retrait unilatéral des Territoires », *Haaretz*, 23 mars 1988 (en hébreu).
- Ynet, “Reserve General Dayan fence construction by stages – ‘the idea of a crooked’”, *Ynet*, 29 mai 2003 (en hébreu).
- Ze'ev Schiff, “the fence trick has crossed the line”, *Haaretz*, 30 juillet 2003.

### 1.2.5. Textes de lois et de justice

Cour suprême d’Israël, “HCJ 2150/07: Ali Hussein Mahmoud Abu Safiya, Beit Sira Village Council Head et 24 al. vs. Minister of Defense, IDF, Commander of the Benjamin Brigade, Shurat HaDin, Fence for Life”, décembre 2009, <http://elyon1.court.gov.il/VerdictsSearch/EnglishStaticVerdicts.html>

Cour suprême d'Israël, "HCJ 466/07 Adalah et alli. MK Zahava Gal-On (Meretz-Yahad) v. Attorney General, Ministre de l'Intérieur, la Knesset, Fence for Life, Shurat HaDin, Im Tirtzu, Modern Zionist Movement", <http://elyon1.court.gov.il/VerdictsSearch/EnglishStaticVerdicts.html>

Cour supreme d'Israël, "HCJ 639/04 ACRI vs. Commander of IDF Forces in the Judea and Samaria Area et al.", <http://elyon1.court.gov.il/VerdictsSearch/EnglishStaticVerdicts.html>

Cour suprême d'Israël, "HCJ 9961/03 HaMoked vs. Attorney General representing the State, PMO, MinDef, Seam Zone Commander, WB Commander, Jugement", <http://elyon1.court.gov.il/VerdictsSearch/EnglishStaticVerdicts.html> (en hébreu seulement)

Cour suprême d'Israël, "Beit Sourik Village Council v. Government of Israel, HCJ 2056/04", 30 juin 2004, <http://elyon1.court.gov.il/VerdictsSearch/EnglishStaticVerdicts.html>

Cour suprême d'Israël, "Zaharan Yunis Muhammad Mara'abe v. The Prime Minister of Israel, HCJ 7957/04", 15 septembre 2005, <http://elyon1.court.gov.il/VerdictsSearch/EnglishStaticVerdicts.html>

Israel Law Ressource Center, "Prevention of Infiltration Law, 5714-1954", adoptée le 16 août 1954, <http://www.israelawresourcecenter.org/emergencyregs/fulltext/preventioninfiltrationlaw.htm>

### 1.2.6. *Ressources internet*

ACRI, "The illusion of rule of law on route 443", 25 mai 2010, <http://www.acri.org.il/en/2010/05/25/the-illusion-of-rule-of-law-on-route-443/>

Arieli Arieli, <http://www.shaularieli.com/?lat=en>

Arieli Shaul, "A wall of folly", lecture at Van Leer Institute in January 2010, <http://www.shaularieli.com/?lat=en>

Assaf Hefetz, "A National Hero. Country-club attack 1978", The TIX Group (Israeli Experience in Homeland Security Group), <http://www.thetixgroup.com/TIX/Assaf%20Heffetz.html>

B'Tselem, "Intl. Workers' Day: No cause for celebration for Palestinians working in Israel", Workers from the Territories, 30 avril 2014, [http://www.btselem.org/workers/20140430\\_international\\_workers\\_day\\_2014](http://www.btselem.org/workers/20140430_international_workers_day_2014)

B'tselem, « Fatalities before Operation 'Cast Lead' » (2000-2008), <http://www.btselem.org/statistics>

B'tselem, « Restrictions on movement », [http://www.btselem.org/English/Freedom\\_of\\_Movement](http://www.btselem.org/English/Freedom_of_Movement)

B'tselem, « Route 443 – West Bank road for Israelis Only », 1<sup>er</sup> janvier 2011, [http://www.btselem.org/freedom\\_of\\_movement/road\\_443](http://www.btselem.org/freedom_of_movement/road_443)

B'tselem, « Separation Barrier », [http://www.btselem.org/english/Separation\\_Barrier/Statistics.asp](http://www.btselem.org/english/Separation_Barrier/Statistics.asp)

Barouh Adi, blog personnel, <http://www.adibarouh.org.il/>, en hébreu

Brücker Pauline, « Israël et ses “infiltrés” : réflexions sur une crise politique », publié par Noria, *Network of Researchers of International Affairs*, le 11 mars 2015. <http://www.noria-research.com>

Central European University, Galeria Centralis, Open exhibitions, « The divide », [http://w3.osaarchivum.org/galeria/the\\_divide/chapter08.html](http://w3.osaarchivum.org/galeria/the_divide/chapter08.html)

Conseil pour la paix et la sécurité, <http://www.peace-security.org.il/page/17/About-us.aspx>

Council on Foreign Relations, “A conversation with Uzi Dayan”, New York, 1<sup>er</sup> novembre 2005, Transcript, <http://www.cfr.org/israel/conversation-uzi-dayan-audio/p9213>

Dayan Uzi, “In defense of the fence”, discours au Washington Institute, Policy #437, 19 décembre 2003, <http://www.washingtoninstitute.org/policy-analysis/view/in-defense-of-a-fence>

Deas Joan, Simonneau Damien, « L'escalade militaire en cours », blog Israël-Palestine en questions, 31 juillet 2014, <https://israelpalestineenquestion.wordpress.com/2014/07/31/lescalade-militaire-en-cours-3/>

Four Troop, “The Human factor of security” <http://www.fourtroop.com/top-officials/police/bbcvbcvbcv>

Gader Le Haïm, Fence for life, <http://www.hagader.org/English/>

Hagader, chaîne Youtube, <http://www.youtube.com/user/hagaderisrael/videos>



OCHA-Opt, « *Barrier map* », <http://www.ochaopt.org/maps.aspx?id=108>

ONU, John Dugard, rapporteur spécial, « La situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés par Israël depuis 1967 », 8 septembre 2003, <http://www.voltairenet.org/article11362.html#nb2>

Public Council for a Security Fence for Israel, “The first HR is the Right to Live”, [http://www.osaarchivum.org/galeria/the\\_divide/chapter08.html](http://www.osaarchivum.org/galeria/the_divide/chapter08.html)

Sfard Michael, “The fight against the Separation Wall: the Legal Front in Israel”, discours à l'ONU, New York, 13-14 septembre 2004, <http://www.hamoked.org/items/7090.pdf>

State of Palestine, Palestinian Central Bureau of Statistics, “Estimated Population in the Palestinian Territory Mid-Year by Governorate, 1997-2016”, [http://www.pcbs.gov.ps/Portals/\\_Rainbow/Documents/gover\\_e.htm](http://www.pcbs.gov.ps/Portals/_Rainbow/Documents/gover_e.htm)

State of Palestine, Palestinian Central Bureau of Statistics, « Unemployment Rate Among labour Force Participants in the Palestinian Territory by Governorates and Sex, 1999-2011 », [http://www.pcbs.gov.ps/Portals/\\_Rainbow/Documents/Unemployment%20Rate.htm](http://www.pcbs.gov.ps/Portals/_Rainbow/Documents/Unemployment%20Rate.htm)

Université de Tel Aviv, « Dan Ben David », <http://www.tau.ac.il/~danib/index.html>

Weizmann Institute, <http://www.weizmann.ac.il/chemphys/prior/people.htm>

### 1.2.7. Documentaires vidéos

Alexandrowicz Ra'anan, *The Law in these parts*, 2012 .

Bitton Simone, *Mur*, 2004.

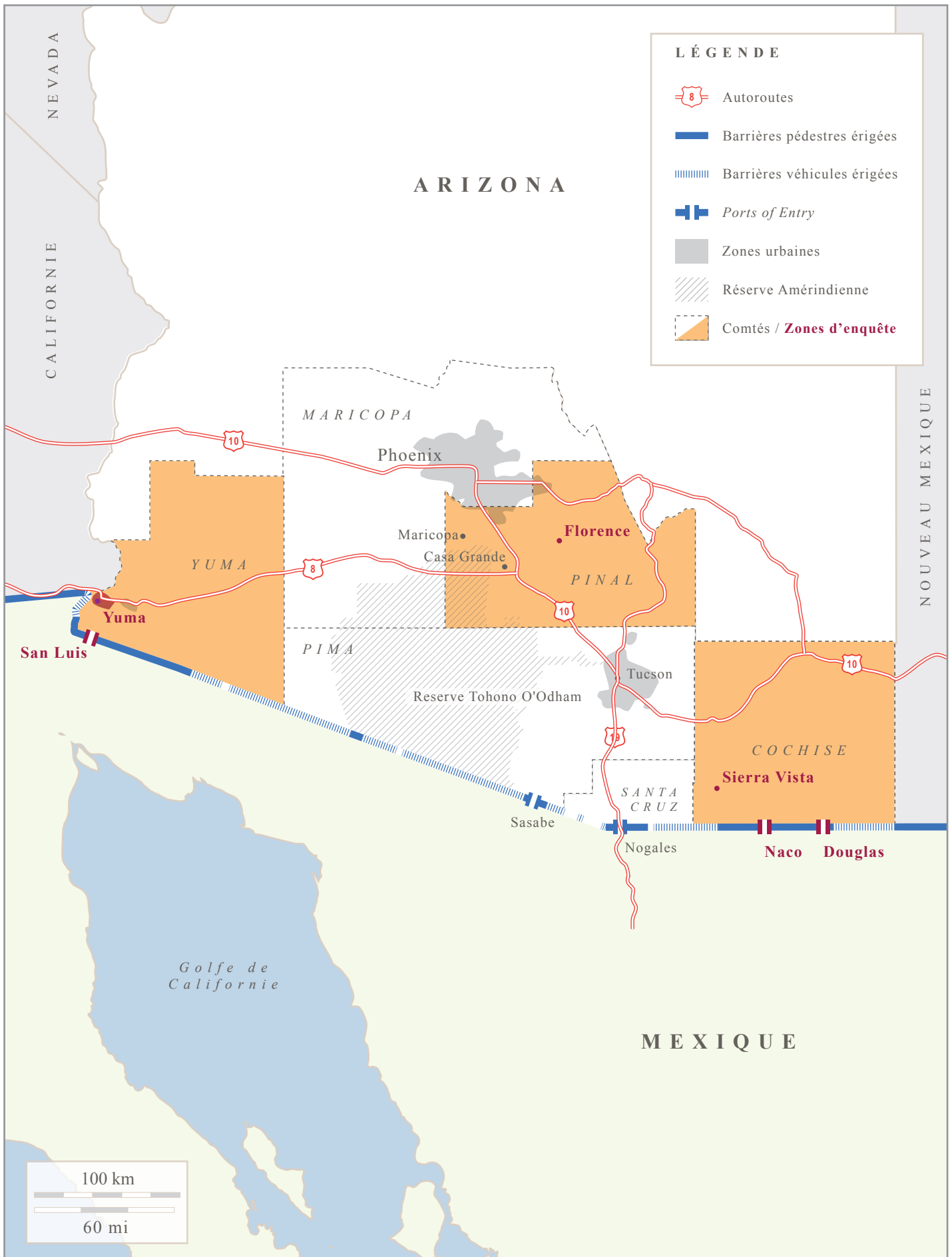
Bürger Stéphanie, Ott Jule, *After the silence*, 2011.

Feldman Yotam, *The Lab*, 2013.





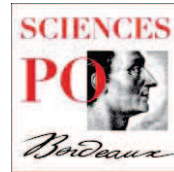
# ARIZONA : LIEUX D'ENQUÊTE



# ISRAËL / CISJORDANIE : LIEUX D'ENQUÊTE



UNIVERSITÉ DE BORDEAUX



École Doctorale SP2 : Sociétés, Politique, Santé Publique

SCIENCES PO BORDEAUX

Centre Emile Durkheim. Science politique et sociologie comparatives

**FASCICULE D'ACCOMPAGNEMENT à la thèse :**

**« Il nous faut une barrière ! ».  
Sociologie politique des mobilisations pro-barrière  
en Israël et en Arizona (États-Unis)**

**Thèse pour le Doctorat en Science politique**

Sous la direction d'Evelyne RITAINE

présentée et soutenue publiquement

le 6 novembre 2015 par

**Damien SIMONNEAU**

***Composition du jury :***

**Mme Evelyne RITAINE**, Directrice de recherche FNSP, Sciences Po Bordeaux; directrice de thèse

**M. Dario BATTISTELLA**, Professeur de science politique, Sciences Po Bordeaux ; *président*

**M. Thierry BALZACQ**, Professeur de science politique, Université de Namur ; *rapporteur*

**M. Denis DUEZ**, Professeur de science politique, Université Saint Louis – Bruxelles, *rapporteur*

---

## **RESUME en français**

En Israël et aux États-Unis, les politiques de défense matérialisant des limites territoriales au moyen de « barrières » ont pour point commun de susciter des mobilisations infra-étatiques (en Israël à partir de 2001 pour une « barrière de sécurité » en Cisjordanie ; en Arizona à partir de 2010 pour une « barrière frontalière » avec le Mexique). Les opérations homologues de cadrage pro-barrière des situations de mobilités et de présence de Palestiniens et de Mexicains que ces mobilisations remplissent, contribuent à entretenir le consensus sur le rôle du militaire dans la construction et le traitement d'un « problème public » de la mobilité. Le territoire marqué par la barrière devient alors le lieu d'une performance publique destinée à rassurer les citoyens israéliens et états-uniens. Par une analyse des représentations, des modes d'actions et des pratiques de sécurité pro-barrière, nous examinons les spécificités nationales et géopolitiques de ces deux fabriques de barrière. Au-delà de ces spécificités, la démonstration compare trois opérations homologues remplies par ces mobilisations dans leurs systèmes politiques : la problématisation des situations de mobilité et de présence d'étrangers indésirables ; la « sécuritisation » en une réponse militaire à apporter à ces situations ; et la publicisation du cadrage pro-barrière par l'action collective et protestataire contre les gouvernements.

---

## **MOTS-CLES en français**

Barrière, murs de séparation, mobilités, Israël, Palestine, États-Unis, Arizona, coalitions de cause, problématisation, sécuritisation, publicisation

---

## **TITRE en anglais**

*« We need a fence! ». A political sociology of pro-fence mobilizations in Israel and in Arizona (United States of America)*

---

## **RESUME en anglais**

Beyond controlling mobility of undesirables, the function of the building up of “fences” on territorial boundaries is also to reassure fenced-in citizens. By analyzing the cases of Israel and the USA, the present dissertation investigates how the fenced territory becomes the place of a public performance aimed to reassure Israeli and US citizens. The starting point of the demonstration is that such defense policies nourish social mobilizations (in Israel from 2001 in favor of a “security fence” in the West Bank; in Arizona from 2010 in favor of a “border fence” with Mexico). I rely on analyses of representations, actions and security practices of such mobilizations to investigate national and geopolitical specificities. Beyond these specificities, I compare three analogous political operations by pro-fence movements in their political systems. First, they construct situations of mobility and presence of undesirables as problematic. Second, they securitize these situations as a security issues calling for a military response. Finally, they diffuse pro-fence framing by collective and dissenting actions against governments. Thus, they contribute to maintain a consensus over the role of the military in the construction and the management of a “public problem” of mobility in these two societies.

---

## **MOTS-CLES en anglais**

Fence, separation walls, mobility, Israel, United States of America, Arizona, advocacy coalitions, public problems, securitization, mobilization

---

# ***Sommaire du fascicule***

Ce fascicule accompagne le manuscrit de thèse. Il contient ainsi la liste des enquêtés en Arizona et en Israël, la liste des sigles couramment employés dans le texte, des cartes et des chronologies.

<b>SOMMAIRE DU FASCICULE</b> .....	<b>2</b>
<b>LISTE DES ENQUÊTÉS</b> .....	<b>3</b>
1. TERRAIN ISRAËLIEN, FÉVRIER – MAI 2012 .....	3
2. TERRAIN ARIZONIEN, SEPTEMBRE 2012 – AVRIL 2013.....	5
<b>LISTE DES SIGLES</b> .....	<b>7</b>
<b>CARTES</b> .....	<b>9</b>
1. ISRAËL-CISJORDANIE & ARIZONA : LIEUX D’ENQUÊTE.....	9
2. ISRAËL : TRACÉ OFFICIEL DE LA « BARRIÈRE DE SÉCURITÉ » .....	12
3. ARIZONA : ÉTAT DES « BARRIÈRES FRONTALIÈRES ».....	14
4. ÉTATS -UNIS : ÉTAT DES « BARRIÈRES » EN 2009 .....	15
<b>CHRONOLOGIES</b> .....	<b>16</b>
1. CHRONOLOGIE DE LA POLITIQUE DE LA BARRIÈRE ISRAËLIENNE EN CISJORDANIE (1995-2011).....	16
2. CHRONOLOGIE DU CHANTIER DE LA « BARRIÈRE ».....	37
3. CHRONOLOGIE DE LA POLITIQUE DE BARRIÈRE ÉTATS-UNIENNE À LA FRONTIÈRE AVEC LE MEXIQUE (1978-2015).....	38

# Liste des enquêtés

## 1. Terrain israélien<sup>1</sup>, février – mai 2012

Noms (dénomination dans la thèse)	Profession au premier semestre 2012	Fonction pro- barrière en 2001- 2004	Interactions avec le chercheur
<b>Shaul Arieli</b> (entretien Arieli 2010)	Colonel (ret.) Membre du Conseil pour la paix et la sécurité (HaMotza leshalom ve lebitahon)	Expert militaire de la « barrière de sécurité »	Entretien de 27 minutes réalisé le 11 juillet 2010 dans son bureau à Tel Aviv
<b>Yehiam Prior</b> (entretien Prior 2012)	Professeur de physique au Weizman Institute (Rehovot)	Président du groupe Hipardut	Entretien de 29 minutes le dimanche 18 mars 2012 dans son bureau au Weizman Institute
<b>Ilan Tzion</b> (entretien Tzion 2012)	Avocat à Ramat Gan	Président de Gader LeHaim	Entretien d'1h02 le mardi 20 mars 2012 dans son bureau à Ramat Gan. Conversations téléphoniques
<b>Adi Barouh</b> (entretien Barouh 2012)	Avocat à Bat Yam	Numéro deux de Gader Le Haim	Entretien non enregistré (refus) de 2h30 dans un bar rue Dizengoff à Tel Aviv le vendredi 23 mars 2012. Conversations téléphoniques
<b>Avshalom Vilan</b> (entretien Vilan, Meretz, 2012)	Président de la Fédération des agriculteurs	Membre de la Knesset 2003- 2006 (Meretz) :	Entretien de 29 minutes dans son bureau à Tel Aviv

<sup>1</sup> Nous avons retranscrit en caractère latin la plupart des termes et noms en hébreu, sans suivre de grille de retranscription précise. Dans cette entreprise, le « h » souligné renvoie à la lettre « rêt » qui se prononce comme une jota espagnole (par exemple, « bitahon » (sécurité) se prononce « bitarône »). L'apostrophe renvoie à la lettre « ayine » et marque un temps de pause dans la prononciation du mot. Les omissions et erreurs de retranscription sont de ma seule responsabilité.

	israéliens ( <i>Hata'ahadout Hakla'ei Israel</i> )	lobby pour une « barrière de sécurité »	le mardi 27 mars 2012
<b>Ilan Shalgi</b> ( <i>entretien Shalgi, Shinui, 2012</i> )	Avocat à Herzliya	Membre de la Knesset 2003-2006 ( <i>Shinui</i> ) : lobby pour une « barrière de sécurité »	Entretien téléphonique de 18 minutes le 4 avril 2012
<b>Azi Nagar</b> ( <i>entretien Nagar 2012</i> )	Agent immobilier à Gilo - Jérusalem	Président de l'association <i>Kav Hatefer Gilo</i>	Entretien d'1h06 à Gilo le 15 avril 2012 et visite de la zone séparée entre Gilo et Beit Jala
<b>Danny Rothschild</b> ( <i>entretien Rothschild 2012</i> )	Général (ret.) Président de la conférence stratégique d'Herzliya	Président du Conseil pour la paix et la sécurité ( <i>HaMotza leshalom ve lebitahon</i> )	Entretien de 24 minutes le 18 avril 2012 dans son bureau au IDP-IPS à Herzliya
<b>Uzi Dayan</b> ( <i>entretien Dayan 2012</i> )	Général (ret.) Directeur de <i>Mifal Hapais</i> (loterie nationale)	Président du Conseil de sécurité nationale auprès du Premier ministre (jusqu'en 2001) puis président du Conseil public pour la barrière de sécurité ( <i>HaMotza HaTzibouri LaGader Habitahon LeIsrael</i> )	Entretien de 31 minutes le 22 avril 2012 dans son bureau à Tel Aviv
<b>Danny Atar</b> ( <i>entretien Atar 2012</i> )	Président du Conseil régional de Gilboa	Président du Conseil régional de Gilboa	Entretien de 30 minutes avec traductrice anglais-hébreu le 30 avril 2012 à son bureau
<b>Shahar Ben Ami</b> ( <i>entretien Ben Ami 2012</i> )	Avocat à Tel Aviv	Maire de Shoham (région centre)	Entretien de 22 minutes le 2 mai 2012 à son bureau
<b>David B. Greenberg</b> ( <i>entretien Greenberg 2012</i> )		Porte-parole de l'association <i>Almagor</i> , association de victimes de	Echanges de mails et conversations téléphoniques

		terrorisme	
<b>Yehoshua Mor-Yosef</b> (entretien Mor-Yosef 2012)		Ex porte-parole du Conseil du <i>Yehsha</i> , représentant les colons	Un seul échange de mails et une conversation téléphonique

## 2. Terrain arizonien, septembre 2012 – avril 2013

Noms (dénomination dans la thèse)	Profession au premier semestre 2013	Fonction pro-barrière entre 2010 et 2013	Interactions avec le chercheur
<b>Dan Millis</b> (entretien Millis 2012)	<i>Sierra Club Borderlands</i> , Tucson		Entretien exploratoire d'une heure 20 à Tucson le 19 novembre 2012
<b>Glenn Spencer</b> (entretien Spencer 2013)	Milicien	Fondateur du <i>American Border Patrol</i>	Entretien de 36 minutes dans son ranch de Sierra Vista le 28 janvier 2013. Visite guidée de la propriété et réunion avec les ranchers voisins
<b>Ron Barber</b>	Représentant démocrate de l'Arizona au Congrès fédéral, district de Tucson		Observations – réunion publique à Douglas le lundi 28 janvier 2013
<b>Dr. Gary Thrasher</b> (entretien Thrasher 2013)	Rancher et vétérinaire du comté de Cochise	<i>Executive Board Member</i> de l' <i>Arizona Cattlemen Association</i> de Hereford	Entretien de 11 minutes en marge de la réunion publique à Douglas le lundi 28 janvier 2013
<b>Luis Ramirez</b> (entretien Ramirez 2013)	President, <i>Ramirez Advisors Inter-National, LLC</i>	Consultant en commerce avec le Mexique et en sécurité frontalière pour l' <i>Arizona-Mexico Commission</i>	Entretien non enregistré (refus) d'une heure au Luci's Healthy Marketplace à Phoenix le 6 février 2013
<b>Gail Griffin</b> (entretien Griffin)	Sénatrice républicaine de	Membre du comité conjoint sur la	Entretien de 22 minutes dans son



<b>2013)</b>	l'Arizona	sécurité frontalière (JBSAC)	bureau au Sénat à Phoenix le mardi 5 mars 2013
<b>Paul Babeu (entretien Babeu 2013)</b>	Shérif républicain du comté de Pinal	Membre du comité conjoint sur la sécurité frontalière (JBSAC)	Entretien de 57 minutes dans son bureau à Florence le 7 mars 2013
<b>Fidel Cabrera</b>	Yuma CBP Officer		Entretien non enregistré, et observations de la sécurisation frontalière – Visite du secteur de Yuma sur une journée le 25 mars 2013
<b>Russ Jones (entretien Jones 2013)</b>	PDG de <i>R.L. Jones Management Group</i> à San Luis ; ancien représentant républicain de l'Arizona battu en novembre 2012	Co-président du comité conjoint sur la sécurité frontalière (JBSAC)	Entretien de 52 minutes dans son bureau à San Luis le mardi 26 mars 2013
<b>Linda Brickman</b>	Legislative Liaison V.P. pour le ATPPA ( <i>Arizona Tea Party Patriots for America</i> )	Animatrice du site internet <a href="http://USBorderPatrol.com">USBorderPatrol.com</a>	Entretien téléphonique non enregistré le 26 mars 2013
<b>Tim Foley (entretien Foley 2013)</b>	Milicien	Fondateur du <i>Arizona Border Recon</i>	Entretien de 1h11 minutes au Dunkin Donuts de Peoria le 27 mars 2013
<b>Patrick Bray (entretien Bray 2013)</b>	Vice-Président de l'association des éleveurs de troupeaux de l'Arizona – <i>Arizona Cattlemen Association</i>	Membre du comité conjoint sur la sécurité frontalière (JBSAC)	Entretien de 25 minutes dans son bureau à Phoenix le 9 avril 2013

## ***Liste des sigles***

ABP - American Border Patrol  
ACLU - American Civil Liberties Union  
ALENA - Accord de Libre-Echange Nord-Américain  
ASI - American Shield Initiative  
ASU - Arizona State University  
AZBR - AriZona Border Recon  
BP - Border Patrol  
CBP - Customs and Border Protection  
CIJ - Cour Internationale de Justice  
CIS - Center for Immigration Reform  
CIS - Citizenship and Immigration Services  
CPS - Conseil pour la Paix et la Sécurité  
CRFJ – Centre de Recherche Français de Jérusalem  
DACA - Deferred Actions for Childhood Arrivals  
DHS - Department of Homeland Security  
DREAMers - Development Relief and Education of Alien Minors Act  
FAIR – Federation for American Immigration Reform  
FBI - Federal Bureau of Investigation  
GAO – Government Accountability Office  
ICE - Immigration and Customs Enforcement  
IDF - Israeli Defense Forces  
IIRIRA - Illegal Immigration Reform and Immigration Responsibility Act  
INS - Immigration and Naturalization Service  
IRCA - Immigration Reform and Control Act  
ISIS - Integrated Surveillance Intelligence System  
JBSAC - Joint Border Security Advisory Committee  
MALDEF - Mexican American Legal Defense and Education Fund  
NACTS – North American Center for Transborder Studies  
NAFTA - North American Free Trade Agreement

NILC - National Immigration Law Center

OCHA-OpT - Office for the Coordination of Humanitarian Affairs in Occupied  
palestinian Territory

OLP - Organisation de Libération de la Palestine

PAC - Political Action Committee

PCBS - Palestinian Central Bureau of Statistics

PoE - Ports of Entry

SB 1070 – Senate Bill 1070

SBI - Secure Border Initiative

SPLC - Southern Poverty Law Center

## ***Cartes***

### ***1. Israël-Cisjordanie & Arizona : lieux d'enquête***





## **2. Israël : tracé officiel de la « barrière de sécurité »**

Ce tracé a été publié le 30 avril 2007 par le ministère de la Défense. Il s'agit du dernier tracé officiel publié par le ministère. Le commentaire attaché sur cette page internet estime la longueur à 790 kilomètres.

Source : « Revised Route of the Security Fence as of April 2007 », « The Israeli diplomatic network, the anti-terrorist fence », *Ministry of Foreign affairs*, septembre 2007, <http://securityfence.mfa.gov.il/mfm/web/main/missionhome.asp?MissionID=45187> &

En rayuré rose : zone A. En rayuré jaune : zone B. En rayuré vert : réserves naturelles. La ligne mauve représente le tracé approuvé, la ligne rose claire représente le tracé sujet à approbation. La ligne bleue correspond à l'autoroute Trans-Israël.

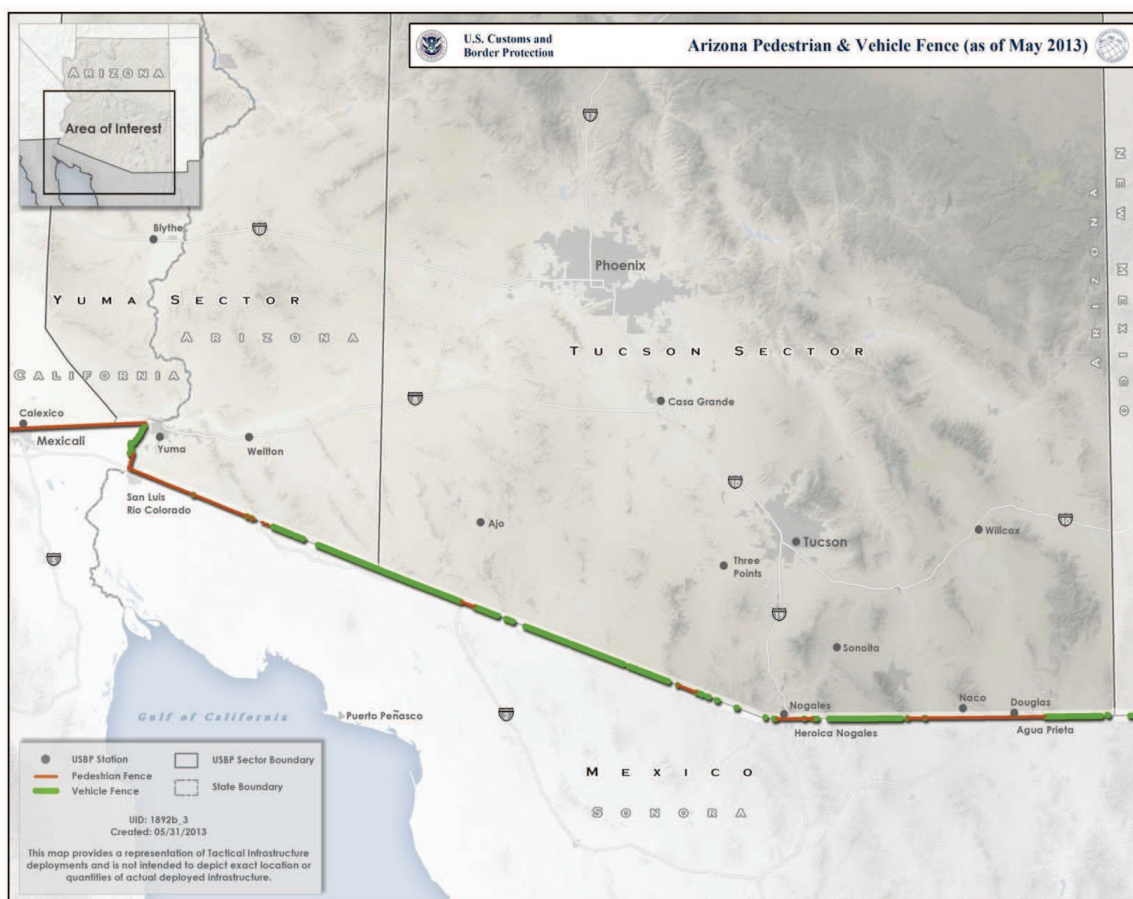




### 3. Arizona : état des « barrières frontalières »

Cette carte montre les “infrastructures tactiques” déployées par CBP le long de la frontière entre “barrière anti-véhicules” (en vert) et “barrières anti-piétons” (en rouge) dans les secteurs de Yuma et de Tucson en Arizona et en Californie.

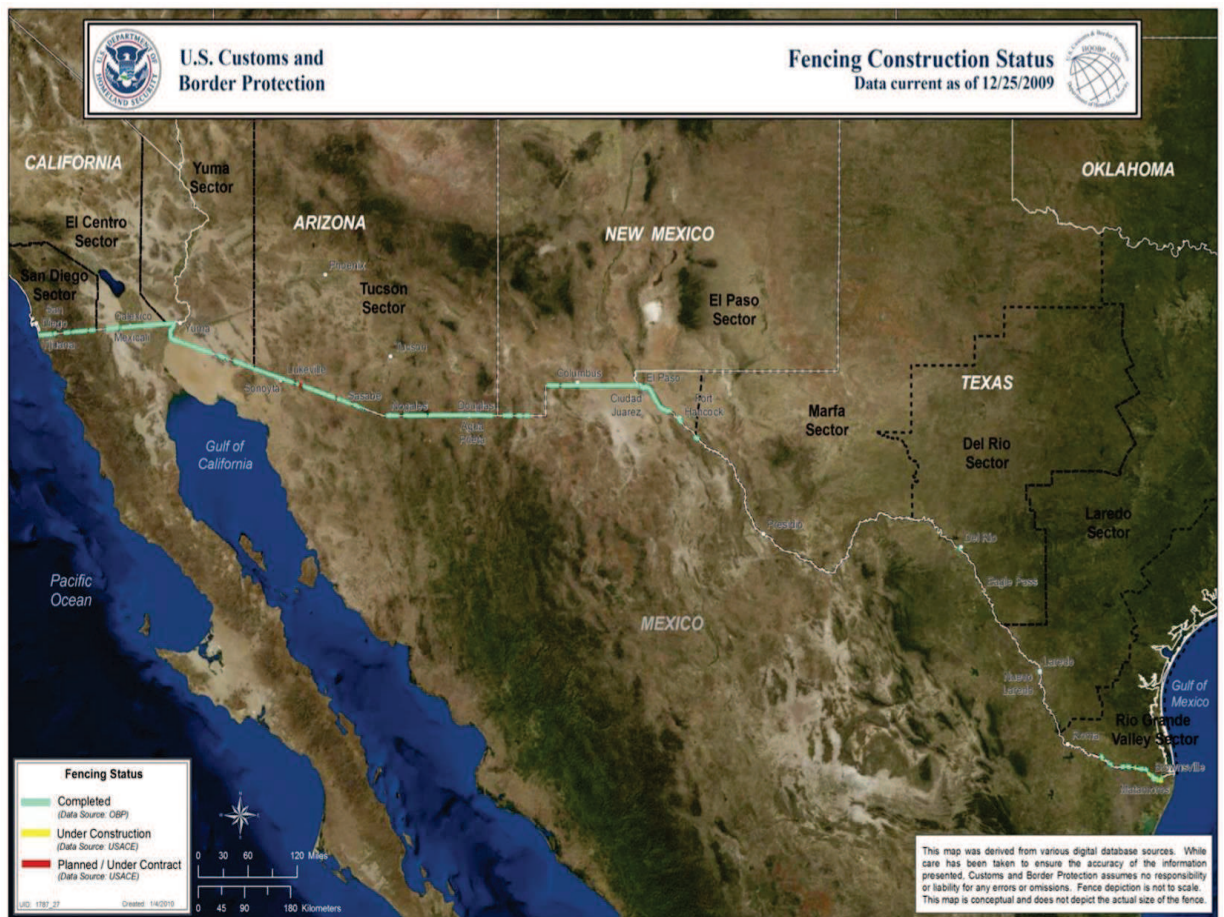
Source : US Customs and Border Protection, “Arizona Pedestrian & Vehicle Fence (as of May 2013)”, [www.cbp.gov](http://www.cbp.gov)



## 4. États -Unis : état des « barrières » en 2009

Cette carte dresse un état des lieux des « barrières » peu avant la mobilisation que nous étudions. En vert : portions de la ligne frontalière équipée de « barrières », en jaune et rouge : en construction ou planifié en 2009.

Source : US Customs and Border Protection, “Fencing construction status”, 25 décembre 2009, [www.cbp.gov](http://www.cbp.gov)



# Chronologies

## 1. Chronologie de la politique de la barrière israélienne en Cisjordanie (1995-2011)

### Chronologie de la Politique de la barrière israélienne en Cisjordanie (1995-2011)

Damien Simonneau - Sciences Po Bordeaux / Centre Emile Durkheim - IRSEM

Dernière modification le 31 juillet 2015

Sources : Kobi Michael & Amnon Ramon 2004 ; Backmann 2006 ; Frisch 2007 ; Hamoked ; B'tselem ; ARIJ ; OCHA-Opt ; *Jerusalem Post* ; *Haaretz* ; Prime Minister Office ; Ministry of Defense ; archives de *Gader le Haim*

En gris clair : ce qui concerne la pression pro-barrière de la société civile

Décisions			Evènements		
Date	Cadre juridique et politique	Décisions de militarisation de la zone de suture	Date	Déclarations, annonces	Faits - mise en place du blindage

31-janv-95		Suite à un attentat revendiqué par le Jihad Islamique à Beit Lid, le Premier ministre Itzak Rabin décide la création de la Commission Shahal pour étudier les moyens de séparer Israël des Territoires y compris par un obstacle physique. Un comité autour de D. Brodet examine les aspects financiers de ces dispositifs.	06-févr-95		Israël commence la construction d'une barrière autour de Gaza, opérationnelle en décembre 1995
			mars-95	Face à de nouveaux attentats, le gouvernement réitère sa résolution de janvier d'instaurer une séparation entre Israël et les Territoires. La résolution prévoit des points de passage pour les Palestiniens vers Israël comme celui de Erez à Gaza. Production de plans de séparation et d'installation d'obstacles avec la Cisjordanie par l'unité de planification de l'armée et de l'unité anti-terroriste au sein du Bureau du Premier Ministre	
28-sept-95	Signature à Washington de l'accord intérimaire entre Israël et l'Organisation de Libération de la Palestine (Oslo II)				
04-nov-95	Assassinat d'Y. Rabin. S. Pérès devient Premier Ministre intérimaire				

mars-96		Décision du gouvernement d'établir des checkpoints le long de la "zone de suture"...			... d'après les rapports du contrôleur d'Etat, aucune mise en œuvre opérationnelle de ces plans n'est attestée sur le terrain.
29-mai-96	Benjamin Netanyahou devient Premier ministre contre Shimon Pérès	La réflexion et les propositions de dispositifs de séparation se poursuivent au sein de l'armée. En juillet : Le ministre de la Défense Y. Mordéchaï déclare qu'il est opposé aux plans de séparation proposés par Y. Rabin			
19-juin-97		Le ministre à la Sécurité intérieure décide de déployer la Police aux frontières le long de la zone de suture pour empêcher les "infiltrations"...			... les rapports du contrôleur d'Etat de 1997 et 1998 estiment que ces opérations ne sont pas effectives.
17-mai-99	Ehoud Barak est élu Premier ministre sur un programme politique dont le slogan est "Nous ici - Eux là-bas".		20-nov-99	« Je propose la mise en place de barrière efficace entre bons voisins et des économies séparées pour des peuples séparés » : credo du "Nous sommes ici. Ils sont là-bas" Déclaration de E. Barak au <i>Israeli Policy Forum</i> à New York	
11-25 juillet 2000	Sommet de Camp David entre Y. Arafat et E. Barak. Les négociations s'enlisent.				
28-sept-00	Visite d'A. Sharon (alors dans l'opposition) sur l'Esplanade des Mosquées. Début de la Seconde <i>Intifada</i> le 29.				

02-nov-00	Premier attentat de la Seconde <i>Intifada</i> au marché de Mahane Yehuda de Jérusalem	E. Barak approuve un plan de construction d'une barrière interdisant le passage des véhicules le long de la Ligne verte (pointe nord ouest de la Cisjordanie jusqu'à Latrun) et autour des principales implantations israéliennes en Cisjordanie (notamment près de Mei Ami)...			...En mai 2001, le Ministère des Finances n'a pas accordé la somme d'argent nécessaire donc la mise en place a été reportée
18-28 janvier 2001	Taba : "généreuse offre de Barak". Echec des négociations, fin du processus de paix				
06-févr-01	Ariel Sharon est élu Premier ministre avec 62,4 % des voix contre 37,6 % pour E. Barak. Il forme, par la suite, un gouvernement d' « Union nationale » regroupant Travailleurs et Likoud.		mars-01		Renforcement de la barrière démantelée autour de Gaza.
mai-01	Le député travailliste Haïm Ramon appelle à la création d'un mouvement populaire de "séparation unilatérale" avec les Palestiniens				

1er juin 2001	Attentat du Dolphinarium : 21 morts et 83 blessés. Ilan Tzion crée <i>Gader Le Haim</i> .	Ariel Sharon décide la création d'une Commission ministérielle de pilotage et de contrôle présidée par le Premier ministre et dirigée par le directeur du Conseil pour la sécurité nationale, le Général <b>Uzi Dayan</b> , afin d'élaborer un plan pour empêcher les infiltrations de Palestiniens			
18-juil-01		Présentation du plan de "suture" à la Commission ministérielle pour la sécurité nationale : approbation de principe de la création d'une « zone de séparation » où la police des frontières et l'armée peuvent intercepter les Palestiniens qui tenteraient d'entrer en Israël. Il n'est pas question de bâtir un obstacle continu sauf dans trois secteurs (Um el-Fahm, Tulkarem et Jérusalem)			Mise en place des obstacles anti-véhicules. Le Ministère de la Défense a installé des rails anti-véhicules du nord de la Cisjordanie jusqu'à Latrun, pas d'autres travaux avant avril 2002

09-août-01	Attentat suicide commis par le Hamas dans la pizzeria de Sbarro à Jérusalem : 15 morts et 110 blessés. 17 août : 4 membres de la Knesset de différents partis travaille pour créer un mouvement public en soutien à la séparation unilatérale (Dan Meridor, Michael Eitan, Haim Ramon, Dalia Itzik). Les travaillistes B. Ben Eliezer et S. Pérès (respectivement ministre de la Défense et des Affaires étrangères) sont opposés à l'idée d'une séparation unilatérale.				
08-nov-01	Rencontre des activistes de <i>Gader Le Haim</i> avec le président israélien Moshe Katsav qui leur exprime son soutien à une barrière sans évacuation de colonies				
déc-01		La commission interministérielle pour la sécurité nationale approuve le plan de barrière autour de Jérusalem.			
27-mars-02	Attentat de Netanyha revendiqué par le Hamas : 30 morts, 114 blessés				



27-28 mars 2002	"Initiative de paix arabe" proposée par la Ligue Arabe à Beyrouth		29 mars au 3 mai 2002		Opération Rempart par l'armée israélienne : but réoccuper la Cisjordanie et démanteler les organisations "terroristes" / Avril : attaque du camp de Jénine.
14-avr-02		Le gouvernement Sharon confie au Ministère de la Défense la construction de la "barrière". Le colonel <b>Dany Tirza</b> est alors chargé de la planification spatiale et stratégique donc d'en déterminer le tracé selon les études préalables de la Commission de pilotage. Trois tronçons locaux de barrière sont mis à l'étude (autour de Jérusalem et pour protéger la route 65 au Nord de la Cisjordanie). Création également de l'Administration de la <i>zone de</i> <i>suture</i> sous l'autorité du directeur général du Ministère de la Défense, <b>Netzah Mashiah</b> , début de réquisition de terres.		Le Cabinet proclame que ce plan ne prétend pas déterminer les limites nationales d'Israël mais bien de lutter contre "l'infiltration des terroristes venant de Judée et de Samarie"	

02-mai-02		Le Cabinet décide de geler les procédures de réunification familiale entre résidents et citoyens israéliens et les résidents des Territoires occupés au motif de "l'implication de Palestiniens des Territoires détenteurs de documents d'identification israéliens à cause d'une réunification familiale, dans des activités terroristes".			
début juin 2002		Formulation du plan d'érection d'un obstacle par l'armée de Salem à Elkana, et autour de l'enveloppe de Jérusalem (au nord et au sud de la ville)			
			14-juin-02	B. Ben Eliezer annonce devant le Cabinet le lancement de la première phase du chantier de la barrière précisant : "Le mur est un outil purement sécuritaire, pas politique"	
23-juin-02		Décision du Cabinet n° 2077 : le Cabinet approuve le principe du tracé de la première phase de la barrière entre Salem et El-Kana (115 km) et la création de 20 km de mur autour de Jérusalem. Le tracé final sera déterminé par le Premier ministre et le ministre de la Défense. En cas de différend, le Cabinet tranchera.	31-juil-02		Le Rapport du contrôleur d'Etat mentionne des défauts dans la mise en place du plan de "suture". Il se concentre sur des problèmes de sécurité de l'armée et des citoyens israéliens. Il s'interroge sur l'efficacité réelle de la barrière et des contrôles menés dans les checkpoints.

			01-août-02		Ordre militaire interdisant l'entrée des Israéliens dans les zones A et aussi quelques zones B sous Autorité palestinienne
14-août-02		Approbation finale par le Comité interministérielle à la sécurité de la construction du premier tronçon (fin des travaux annoncée pour juillet 2003)			
août-02		Le Conseil à la sécurité nationale dirigé par Uzi Dayan se dissocie du "Plan de suture" au motif qu'il n'est pas une unité opérationnelle. En fait, la planification et la construction reposent avant tout sur l'armée.			
30-août-02		Décision du Cabinet d'allouer un demi-milliard de Shekel pour l'érection de la phase A de la barrière et de 100 millions de Shekel pour le contournement est de Jérusalem	été 2002		Début du chantier de construction de la barrière à Jérusalem sur deux portions de 10 km au nord et au sud de la ville, également dans la région de Umm-al-Farhm. Les activistes de <i>Gader Le Haim</i> le 1er août visite le chantier et diffuse dans les médias que 30 m seulement de barrières ont été construits et ne sont pas opérationnels. Le mur en béton près de Qalqiliya n'est pas connecté à la barrière de sécurité mais ne sert que comme mur protecteur de l'autoroute. Diffusion dans les médias ( <i>Maariv</i> ) de ces photos par <i>Gader le Haim</i> .

11-sept-02		Approbation par le cabinet de l'enveloppe de Jérusalem			
30-oct-02	Démission des ministres travaillistes dont S. Pérès et le ministre de la Défense B. Ben-Eliezer. Fin du gouvernement d'« Union nationale » voulu par Sharon en 2001.				
05-nov-02	Sharon annonce des élections anticipées prévues pour le 28 janvier 2003		déc-02		Suite à l'attentat de Beit Shean au siège du Likoud le 28 novembre 2002, construction par le Conseil régional de Gilboa d'une barrière de 12 km en guise de défiance envers le gouvernement. Le Ministère de la Défense condamne cette initiative, seuls 3 km ont été construits.
déc-02		Approbation du 2 <sup>ème</sup> tronçon (de Salem à Beit Shean) dont la fin des travaux est prévue pour décembre 2003.	janv-03		Début des travaux de la deuxième section de la barrière
28-janv-03	Elections législatives, renouvellement de la Knesset, victoire de la droite et du Likoud. Création du deuxième gouvernement Sharon : un cabinet de « droite totale » selon les commentateurs.				

mars-03	<p>Délibéré à la Cour Suprême sur l'appel de <i>Gader Le Haim</i>. La Cour estime qu'elle ne peut pas obliger le Premier ministre à construire l'ensemble de la barrière. Les juges se déclarent incompétents sur ce dossier, ne pouvant intervenir au-delà de ce que s'est engagé le gouvernement à construire. 10 mars : Création de différents groupes de pression par <i>Gader le Haim</i> et Uzi Dayan : 1) à la Knesset (le travailliste Haïm Ramon en sera le lobbyiste en chef ; Ilan Shalgi le président) ; 2) le Forum des élus de Conseils régionaux du Nord, du Centre et du Sud pour la barrière de sécurité ; 3) le Conseil Public pour la barrière pour coordonner la pression à l'échelle nationale présidé par Uzi Dayan. Une coalition pro-barrière se structure.</p>		mars-03		<p>Tour de surveillance du chantier par Gader Le Haim : 6 km sont effectifs de Salem à Umm-al-Fahm. Le chantier de la barrière autour de Qalqilya n'a pas avancé depuis août 2002</p>
30-avr-03	<p>Présentation de la « Feuille de route pour la paix » par le Quartet (ONU, UE, Etats-Unis, Russie)</p>				
04-juin-03	<p>Sommet Bush-Sharon-Abbas à Aqaba</p>				

			01/07/2003	Rapport de l'UNRWA sur les conséquences du Mur	
31-juil-03	Adoption à la Knesset de la loi sur la citoyenneté et l'entrée en Israël (5723), loi temporaire (prolongée en juin 2008). Fin de l'octroi automatique de la citoyenneté/résidence israélienne pour les habitants de Gaza et de Cisjordanie en cas de mariage avec un.e israélien.ne. Les défenseurs de la loi estiment que c'est pour limiter les "infiltrations de terroristes" et pour préserver la majorité juive du pays. Fin du système de réunification familiale mis en place depuis 1967. Le gouvernement avait suspendu ce système en 2002. L'ONG de défense des droits des citoyens palestiniens d'Israël, Adalah, veut poursuivre en justice.				
03-août-03		Le gouvernement donne son feu vert à la construction de 68 km de barrières autour de Jérusalem			

05-sept-03		Le comité ministériel en charge de la sécurité décide de lancer la phase C de la barrière autour de Jérusalem	30-sept-03		Deuxième rapport du Contrôleur d'Etat critiquant le fait que les sections 3 et 4 du mur n'ont pas encore été approuvées par le gouvernement (ni le tracé, ni le budget) dénonçant l'échec du gouvernement à construire la barrière
01-oct-03		Pour la première fois, publication par le gouvernement du tracé de l'ensemble de la barrière (dévoilement des troisième (de Elkana à Jérusalem) et quatrième section du tracé (de Jérusalem à Umm Darj)). Pas de calendrier joint. Le tracé général est alors approuvé par le Cabinet par la décision 883.			

oct-03		<p>Deux décisions sont publiées par le commandement militaire de Judée et de Samarie qui fixe la fermeture de la "zone de suture" et les conditions de résidence et d'entrée dans celle-ci : <i>Declaration in the Matter of Closing Territory No. S/2/03 (The Seam Zone) (Judea and Samaria), 5764-2003 &amp; General Permit to Enter and Remain in the Seam Zone(Judea and Samaria) 5764-2003.</i> Ces ordres militaires seront contestés devant la Cour suprême par la plateforme d'ONG israéliennes de défense des droits des Palestiniens à partir de janvier 2004.</p>			Fin de la première phase du chantier, prévue à l'origine pour juillet 2003
oct-03		<p>Approbation par le Cabinet de la construction de la barrière entre Elqana et Karmer (début du chantier en novembre 2003). Création par ordre militaire des « zones militaires fermées » entre la barrière et la Ligne verte essentiellement pour le Nord de la Cisjordanie. Les Palestiniens qui y vivent doivent détenir un permis de résident permanent. Instauration du régime des permis pour accéder à cette zone. Pour les Palestiniens, il s'agit d'une annexion de facto de cette zone à Israël, tant les restrictions pour les Palestiniens à cette zone sont nombreuses.</p>			



			nov-03		Début des travaux de la troisième section, mais retard sur la section entre Elqana et Ofer dû à l'opposition des colons et des pressions américaines. Elle ne sera achevée qu'en 2005. 11 novembre : Rapport du contrôleur d'Etat : on ne distingue pas clairement qui est en charge de la barrière, pas de planification à long terme, le tracé n'est pas budgété dans le budget 2004
08-déc-03	L'Assemblée Générale des Nations Unies demande à la Cour Internationale de Justice un avis consultatif sur le tracé de la "barrière"		10-déc-03	L'armée publie un communiqué "Fence Proving effective" où elle surévalue l'efficacité de la barrière dans la lutte contre le terrorisme	
18-déc-03	Présentation par Ariel Sharon lors de la quatrième Conférence d'Herzliya du "Plan de désengagement des territoires occupés". Confirmé par Sharon à la Knesset le 2 février 2004.				
23-janv-04	Gader Le Haim met fin à son association avec Uzi Dayan. Changement de stratégie : défendre la décision du Cabinet de construire la totalité de la barrière dans les médias et les tribunaux et surveiller l'avancement du chantier		févr-04		Le chantier de la barrière est interrompu suite à des procédures judiciaires en cours contestant son tracé par les villages palestiniens. Fin des travaux sur la deuxième section du tracé

			avr-04	Echange de lettre Sharon-Bush. Le président des Etats-Unis reconnaît les "nouvelles réalités sur le terrain" et soutient le Plan de désengagement.	
04-juin-04	Approbation par le Cabinet du Plan de désengagement. Opposition du Likoud, manifestation en faveur à Tel Aviv en mai.				
09-juil-04	Avis consultatif de la CIJ : la barrière ne respecte pas le droit international, Israël doit démanteler les pans de barrière construits, les Etats membres de l'ONU ne doivent pas reconnaître le mur.	30 juin 2004 : Affaire Beit Surik à la Cour Suprême. Le principe de "proportionnalité" est énoncé par la Cour suprême. Le ministère de la Défense doit revoir son tracé dans l'enveloppe de Jérusalem. Publication d'un nouveau tracé			
			05-nov-04		Nouveau tour de surveillance du chantier par <i>Gader Le Haim</i> : des trous dans le tracé sont constatés autour de Jérusalem et de Har Adar
11-nov-04	Décès de Yasser Arafat à Paris				
20-févr-05		Publication du nouvel itinéraire global corrigé de la barrière par le Gouvernement (les blocs majeurs de colonies de Cisjordanie sont placés du côté israélien de la barrière dont E1 et Maale Adumin à l'est de Jérusalem).			

juin-05	Extension de l'ordre temporaire de limitation d'accès à la citoyenneté israélienne pour les Palestiniens des Territoires. Assouplissement de la loi de 2003 pour les mariages entre un homme de 35 ans au moins et une femme de 25 ans au moins.				
août-05	Evacuation <i>manu militari</i> et sous l'œil des caméras des colons israéliens de la Bande de Gaza et de quatre autres colonies en Cisjordanie.	15 septembre : Affaire <i>Mara'abe (versus colonie d'Alfei Menashe)</i> devant la Cour Suprême. Enonciation de nouveau du principe de proportionnalité dans la détermination du tracé de la barrière. La Cour Suprême indique au passage que la barrière, dans son ensemble, est légale mais demande plus de conciliation entre impératif sécuritaire et considération humanitaire. Elle examinera certains segments du tracé qui lui seront présentés.			
			nov-05	La ministre de la Justice Tzipi Livni déclare que la barrière aura un impact sur la détermination de la future frontière de l'Etat israélien	B'Tselem publie en décembre un rapport "Under the Guise of Security" démontrant que l'expansion des colonies a été un facteur déterminant du tracé de la barrière
04-janv-06	Hémorragie cérébrale d'Ariel Sharon qui entre dans un coma profond		janv-06	Le ministre de la Défense Shaul Mofaz annonce la reprise des constructions de barrières autour de Jérusalem dans les sections jugées illégales par la Cour Suprême	

28-mars-06	Victoire de <i>Kadima</i> aux élections législatives. Ehoud Olmert devient Premier ministre.		17-avr-06	<p>Attentat de la Pâque Juive. E. Olmert annonce qu'il faut combler au plus vite les trous dans l'enveloppe de Jérusalem par où se seraient infiltrés les kamikazes. Conformément à son discours d'accession au pouvoir où il avait déclaré : « Dans les années qui viennent, nous aspirons à déterminer les frontières permanentes de l'Etat d'Israël en tant qu'Etat juif et démocratique de la majorité juive », E. Olmert présente un plan de convergence visant à évacuer les colonies isolées en Cisjordanie et un plan global pour Jérusalem. Il explique dans de nombreux entretiens avec les médias qu'il s'est donné jusqu'à 2010 pour dessiner les contours d'Israël qui épouseront peu ou prou le tracé de la « barrière de sécurité ».</p>	
30-avr-06		<p>Approbation par le Cabinet du nouveau tracé. Les blocs de colonies d'Ariel et d'Emmanuel, au milieu de la Cisjordanie, sont « rattachés » à Israël.</p>			
mai-06		<p>Affaire Tzofim à la Cour suprême : celle-ci demande à l'armée le démantèlement de la barrière à cet endroit</p>			

14-mai-06		Approbation par la Cour Suprême de la loi limitant l'accès à la citoyenneté aux Palestiniens de Cisjordanie votée en 2003			
été 2006	Suite à l'enlèvement de deux soldats israéliens, Guerre du Liban contre le Hezbollah				
09-janv-07		Décision du ministre de la Défense Amir Peretz de cesser le chantier sur 30 km dans le désert de Judée entre Metzudot Yehuda et Nahal Hever	04-févr-07		Selon Gader le Haim, 130 km de barrière ne sont toujours pas construits : 100 attendent toujours une décision légale (70 dans le Goush Etzion, 9 à Eshkolot)
30-avr-07		Le Ministère de la Défense publie sur le site officiel de la « barrière de sécurité » un tracé mis à jour, toujours en vigueur aujourd'hui.			
15-juin-07	Le Hamas prend contrôle de la bande de Gaza	4 septembre : la Cour suprême reconnaît que le tracé de la barrière à Bi'lin a été déterminé pour l'extension de la colonie voisine de Modin Ilit. Elle ordonne le démantèlement de 1,7 km de mur			Novembre : le chantier de construction est au point mort.
27-nov-07	Conférence d'Annapolis : poignée de main Olmert - Abbas. Reprise des négociations sur la question du statut permanent de la Palestine avec le but affiché de créer un Etat d'ici fin 2008.				

27-juin-08	Extension de la loi sur la citoyenneté et l'entrée en Israël par le gouvernement. Pour ses opposants la barrière légale contre les citoyens arabes du pays fait d'Israël un Etat d'"apartheid".				
27-déc-08	début de l'opération "Plomb Durci" à Gaza jusqu'au 18 janvier 2009				
janv-09	Extension du régime des permis et de la "zone militaire fermée" à la plupart des régions de Cisjordanie centrale et du sud				
10-févr-09	Renouvellement de la Knesset, Benjamin Netanyahou est élu Premier ministre	Juin : le Ministère de la Justice informe la Cour Suprême que l'Etat suspend la construction de la barrière autour de Maale Adumim pour cause de coupes budgétaires. Néanmoins quelques sections ont été construites sur le tracé de cette enclave. La Cour Suprême suspend l'examen de toutes les pétitions des Palestiniens relatives à ce tronçon.			
05-oct-09		La Cour Suprême condamne l'Etat pour ne pas respecter ses décisions : trois ans après le verdict de démantèlement du mur autour de Azzun et An Nabi Elyas, l'armée n'a toujours pas démantelé la barrière.			

05-avr-11		La Cour suprême rejette l'appel contre le régime des permis imposé aux Palestiniens déposé par Hamoked et ACRI. Elle donne raison à l'Etat estimant que le régime est proportionné à des impératifs sécuritaires. Toutefois, la Cour suprême demande d'amender le régime pour faciliter la vie quotidienne des Palestiniens			
			11-mai-11		Un document interne du Ministère de la Défense estime que la construction de 40 km de mur dans le Goush Etzion est suspendue jusqu'en 2012 dû à des problèmes de budget et de procédures en justice

## 2. Chronologie du chantier de la « barrière »

Le tracé officiel de la « barrière » a évolué au cours des années. Le premier tracé global date du 1<sup>er</sup> octobre 2003. Il est ensuite modifié le 30 juin 2004, le 20 février 2005 pour prendre en compte les jugements de la Cour suprême, le 30 avril 2006 et enfin le 30 avril 2007 (dernier tracé). (Sources : Hamoked ; B'tselem ; ARIJ ; OCHA-Opt)

Tronçons	Décisions gouvernementales	Début du chantier	Achèvement
<u>Phase A : ouest</u> (De Salem à Elqana et 20 km autour de Jérusalem)	23 juin 2002 14 août 2002 11 septembre 2002	Printemps – été 2002	Officiellement été 2003, Plutôt octobre 2003
<u>Phase B : nord</u> (De Salem à Beit Shean)	Décembre 2002	Janvier 2003	Officiellement décembre 2003, Plutôt fin février 2004
<u>Phase C : centre</u> (De Elqana à la base d'Ofer dont les doigts d'Ariel, et l'enveloppe de Jérusalem)	3 août 2003 1 <sup>er</sup> octobre 2003 : publication du tracé global	5 septembre 2003 ; mi-novembre 2003	Annoncé pour 2004 Plutôt en mai 2005
<u>Phase D : sud</u> (Du Goush Etzion au Sud d'Hébron)	1 <sup>er</sup> octobre 2003 : publication du tracé global	Septembre 2004	Début 2006



### 3. Chronologie de la politique de barrière états-unienne à la frontière avec le Mexique (1978-2015)

#### Chronologie de la politique de barrière états-unienne à la frontière avec le Mexique (1978-2015)

Damien Simonneau - Sciences Po Bordeaux / Centre Emile Durkheim - IRSEM

Dernière modification le 31 juillet 2015

Sources : Dunn 1996 ; Andreas 2009 ; Doty 2009 ; Nevins 2010 ; Lee Maril 2011 ; Cohen 2012 ; Defense Industry Daily "SBI.net" 2011 ; cbp.gov ; presse

En gris clair : ce qui concerne la barrière en Arizona

Décisions			Evènements		
Date	Cadre juridique et politique	Décisions de militarisation de la zone frontalière	Date	Déclarations, annonces	Faits - mise en place du blindage
1978-1982	Présidence Carter	Le Congrès approuve l'augmentation de 6 % du budget de la <i>Border Patrol</i> pour financer l'équipement et le blindage de la frontière dans les zones de traversées non autorisées importantes.	1980		Mariel Boatlift : 125 000 réfugiés cubains débarquent sur les côtes de Miami. Les anti-immigrants se sont saisis de cet événement pour justifier leur politique anti-migratoire, une sorte de symbole, développement d'un sentiment de siège pour les Américains.

			1978-1980		"Tortilla curtain" ("barrière" de chaînes de 3 mètres de haut) à El Paso, Chula Vista, Yuma et Tucson. Augmentation du personnel de la <i>Border Patrol</i> et des capacités d'enfermement, achat de 2 hélicoptères, de jumelles à vision nocturnes et de radars infrarouge. Nombre d'expulsions constant.
1982-1990	Présidences Reagan	Le Congrès octroie 90 % d'augmentation des crédits à la <i>Border Patrol</i> ainsi que l'achat de nouveaux équipements	1984		Introduction des patrouilles montées à cheval. Création d'un entraînement paramilitaire pour la <i>Border Patrol</i> . Achat de 22 hélicoptères, de lunettes à vision nocturne. Construction de 23 bases pour la <i>Border Patrol</i> . Augmentation des capacités d'enfermement (utilisation des prisons locales). Augmentation du personnel. Le nombre d'arrestations double ce qui reflète avant tout l'effort des autorités
			1986	Rhétorique de la Guerre contre la Drogue. Reagan a classé la drogue pour la première fois comme « <i>a national security threat</i> ».	Investissement massif dans l'équipement des forces de l'ordre. Opérations anti-drogues dans les Caraïbes : détournement des flux vers le Mexique et la frontière sud-ouest. 1986 : opération « Alliance » à la frontière. Mesures statistiques : les saisies de drogues augmentent à la frontière.

1986	IRCA ( <i>Immigration Reform and Control Act</i> ) : Régularisations de 2,7 millions de clandestins, prévoit la mise en place de programmes de vérifications d'emploi de sans-papiers (non effectif), augmentation des moyens attribués à l'INS et la Border Patrol.				Task Force ABCC ( <i>Alien Border Control Committee</i> ), programme d'enfermement et d'expulsions d'étrangers de certaines nationalités.
1990-1992	Présidence H. Bush	Augmentation des crédits pour INS et la <i>Border Patrol</i>			Diminution du nombre d'agents recrutés pour la <i>Border Patrol</i> .
1990	<i>Immigration Act</i> - complément de l'IRCA de 1986 : prévoit le renforcement de la frontière en Californie		1989-1990		Phénomène de vigilantisme anti-migrants dans le sud de la Californie
			1991		Mise en place de "barrières" en taules d'acier ondulées de 3 mètres de haut sur 11 kilomètres à Chula Vista, mesure étendue sur 22 kilomètres. Renforcement de l'équipement pour INS (hélicoptères, radars, lumières). Déportation des 'criminels' étrangers. Pour la <i>Border Patrol</i> : augmentation de 59 % de ses crédits mais diminution de 11 % de son personnel. Augmentation du nombre d'arrestations.
1992-2000	Présidences Clinton		janv-93		Episode "terroriste" : un pakistanais tire au QG de la CIA. Attaques manquées au World Trade Center à New York.

			sept-93		Operation Blockade / Hold-the-line lancée par le chef local de la Border Patrol Silvester Reyes à El Paso (Texas) : déploiement d'agents à la frontière pour "dissuader" les traversées non autorisées
1994	Signature de l'ALENA (Accord de Libre Echange Nord Américain)	Février : annonce par la Border Patrol de sa stratégie de "Prevention through deterrence" , adhésion aux opérations de déploiement d'agents à la ligne-frontière	oct-94		Operation Gatekeeper à San Diego
nov-94	Adoption de la Proposition 187 en Californie qui interdit l'accès aux services sociaux, de santé et à l'éducation publique aux clandestins.		1995-1999		Operation Safeguard in Nogales (Arizona) en 1995 étendue à Douglas et à Naco (Arizona) en 1999, "Operation Gatekeeper" étendue en octobre 1996 à San Diego, "Operation Hold the Line" étendue en janvier 1997 au Nouveau Mexique, "Operation Rio Grande" dans le sud-ouest du Texas en août 1997

1996	Le Congrès adopte l' <i>Antiterrorism and Effective Death penalty Act</i> et l'IIRIRA ( <i>Illegal Immigration Reform and Immigration Responsibility Act</i> ). Ce dernier prévoit la mise en place de 22 kilomètres pour doubler la barrière en taules entre San Diego et San Ysidro (Californie). Il autorise les expulsions de certaines catégories de clandestins. Il crée le programme Section 287 (g) mettant en place des accords entre autorités fédérales, fédérées et locales pour appliquer IIRIRA.				8 sections de barrières frontalières ont été construites en taules d'acier ondulées de 3 à 4 mètres de haut en Californie et Arizona : San Diego à San Ysidro, Tecate, Jacumba, Calexico, San Luis (Yuma), Nogales, Naco et Douglas (selon le modèle élaboré par Sandia Laboratories). Fin de la politique du "catch and release", détention systématique des migrants interceptés. Hausse des expulsions de clandestins et de certains résidents permanents.
1998					Mise en place du ISIS ( <i>Integrated Surveillance Intelligence System</i> ) intégrant en réseaux des capteurs sous-terrains, des caméras sur des tours, à des ordinateurs et une base de donnée. Expérimentation dans le Sud Texas. Contrat octroyé à IMC pour 2 millions de dollars. A partir de 2004, des rapports suggèrent que c'est un échec car les employés d'IMC n'avaient aucune connaissance du terrain et ne s'entendaient pas avec les agents de CBP.
2000-2008	Présidences W. Bush				

2001	Le Patriot Act autorise le triplement du nombre de BP et d'inspecteurs d'INS		11/09/2001		Attentat du World Trade Center à New York
mars-03	Entrée en fonction du DHS. Création de ICE, CBP et CIS.				
2004					Lancement du ASI ( <i>American Shield Initiative</i> ) qui incorpore ISIS et tente à nouveau d'incorporer les différentes technologies de surveillance frontalière. Lancement de la phase I par CBP de ABC ( <i>Arizona Border Control</i> ) déploiement d'agents et de technologies dans le sud de l'Arizona pour faire face au déplacement des mobilités et des contrebandes dans le sud de l'Arizona. Ce plan comporte aussi la mise en place de checkpoints intérieurs et des lieux de détention à l'intérieur des Etats-Unis, stratégie du "defense-in-depth". Mais manque de capacité en plein réarrangement administratif de DHS et de CBP
nov. 2004	Adoption en Arizona de la Proposition 200 à 56 % limitant l'accès des immigrants clandestins à certains services publics et exigeant une preuve de nationalité de chaque électeur avant de voter.				

30-mars-05					Lancement par CBP de la Phase II de l'ABC Initiative. Déploiement d'agents et de technologies dans le sud de l'Arizona (secteur de Yuma, west desert et Douglas)
2005	Adoption au Congrès du Real ID Act qui donne pouvoir au secrétaire à la DHS de révoquer les lois et réglementations dans la zone frontalière pour mieux la militariser.	Novembre : DHS annonce le Secure Border Initiative (SBI) : 2 composantes : "border control" et "interior enforcement". Le programme SBInet est lancé pour intégrer les technologies de surveillance..	printemps 2005		Début des actions médiatisées de groupes de vigilantes nommés "mouvement Minutemen" dans le sud-est de l'Arizona. Des patrouilles "citoyennes" sont organisées. Elles dureront encore en 2006.
juin-05	Une loi de l'Arizona interdit le trafic d'être humain, le shérif de Maricopa (Phoenix) s'en servira pour pourchasser les clandestins à partir de 2006.				
			août-05	La gouverneure démocrate de l'Arizona Janet Napolitano déclare l'Etat d'urgence à la frontière et critique l'Etat fédéral pour avoir été "lent" à réagir	
déc-05	Echec d'une réforme migratoire au Congrès "Mc Cain - Kennedy bill" avec un programme de travailleurs invités, de régularisations et des sanctions aux employeurs.				

			juin-06		Avril 2006 : Mouvement "Minutemen" : Simcox lance un ultimatum à Georges W Bush pour qu'il construise la barrière. Mars 2006 : mobilisation nationale des Latinos pour l'adoption d'une réforme migratoire.
			15-mai-06	Georges W. Bush présente sa vision d'une réforme migratoire qui comprend la sécurisation de la frontière comme point central en augmentant les effectifs de la BP, juger systématiquement les personnes arrêtées, éliminer les obstacles administratifs aux renvois des clandestins, envoyer la Garde Nationale pour assister temporairement la BP à certains points de la frontière. Le 20 mai il visite Yuma (en Arizona) où a été déployée la moitié des effectifs de la Garde Nationale.	



25/05/2006	Le projet de loi S. 2611 sur une réforme globale de la politique migratoire est adopté au Sénat. L'accent sur la sécurisation de la frontière est important mais il prévoit aussi des régularisations et un programme de visas. La Chambre introduit son projet de loi H.R. 4437 dite "Sensenbrenner Bill" (adoptée à la Chambre en décembre 2005 mais pas au Sénat - il prévoit la criminalisation de l'aide aux clandestins). Aucun accord n'est trouvé entre les deux chambres. Le "enforcement-first" domine les discussions au détriment des programmes de régularisations.				
juil-06		SBI met en place PF70 Project qui prévoit la construction de 110 kilomètres de "barrières" en Arizona			En septembre 2007, 120 kilomètres de "barrières pédestres" ont été construits
21/09/2006		En septembre 2006, Boeing remporte l'appel d'offre pour 3 ans pour être le "Systems Integrator" de SBInet. Il propose un système intégré de caméras et de capteurs sur des tours, de barrières et de déploiement d'agents de CBP.			

26-oct-06	Secure Fence Act adopté par le Congrès est signé par le Président. Il a pour but d'aboutir à "un contrôle opérationnel de la frontière" en complétant en moins de 18 mois la "barrière frontalière" à différents endroits de la frontière (Tecate, Calexico, (California), Douglas (Arizona), Columbus (New Mexico), Del Rio, Eagle Pass, Laredo, Brownsville (Texas)). On parle alors de construire plus de 1000 kilomètres de "barrière".		03-août-06	Discours de Georges W. Bush dans le Park Anzalduas, lieu de contrebande à la frontière du Texas. Appel pour la construction de "barrières" et pour une réforme migratoire.	
01-nov-06	Elections de mi-mandat. En Arizona sont adoptées plusieurs propositions anti-immigrants (Prop. 100, 102, 103, 300). Elles portent sur la documentation de l'Etat en anglais, sur les frais de scolarité pour les clandestins etc.				
2007	Adoption du Consolidated Appropriations Act qui demande à DHS de construire des "barrières" (pédestres et véhicules) avant le 31 décembre 2008 sur 1000 kilomètres.		09-avr-07	Georges W. Bush de retour à Yuma, se félicite des progrès de sa stratégie de contrôle de la frontière et de la combinaison de 'routes de patrouilles, lumières et barrières' installée dans ce secteur par les ingénieurs militaires	

26-juin-07	Nouvel échec d'adoption d'une réforme migratoire (Comprehensive Immigration Reform S. 1639) au Congrès. Elle prévoyait un équilibre plus important entre sécurisation de la frontière et régularisations (dont la clause sur les DREAMers). Pas de réforme migratoire avant les élections de novembre 2008.				
			automne 2007		Mise en place de "Project 28" par Boeing, 9 tours de surveillance sont installées au Sud de Tucson puis à Yuma (Arizona)
			automne 2008		Constat de problèmes techniques liés à Project 28. Un rapport du GAO devant le Committee on Homeland Security au Congrès estime que le projet n'est pas bien géré. Boeing est viré.
oct. 2007		SBI établit le VF300 (Vehicule fence) pour mettre en place 300 miles de barrières d'ici à décembre 2008.			

2008	Pendant l'année : 44 projets de lois sont introduits au Parlement de l'Arizona pour réduire les droits des immigrés dont : la loi Legal Arizona Workers Act pour contrôler l'emploi de clandestins, HB 2412 élargissant la définition de "trespassers", HB 2807 obligeant les autorités locales de maintien de l'ordre à travailler avec les autorités fédérales... La gouverneur démocrate met son veto pour la plupart d'entre elles.				
2009	27 projets de loi sont introduits au Parlement de l'Arizona visant à criminaliser les immigrés irréguliers dont 17 par le sénateur républicain Russel Pearce.		mai-09		DHS réengage Boeing pour de plus petits projets d'intégration de technologie appelés "Tucson 1" et "Ajo 1"
2009-2014	Présidences Obama	Des crédits sont accordés à l'équipement et au recrutement de CBP, à l'augmentation des capacités de détention, à la lutte contre l'emploi de clandestins, mais des coupes sont effectuées dans les programmes technologiques lancés sous l'ère W. Bush.			La "barrière" n'est construite qu'à 1/3 de l'objectif des 1000 kilomètres du Consolidated Appropriations Act.

mars-10		Gel des crédits alloués à l'entretien de SBInet, le programme sera définitivement supprimé en janvier 2011			
avr-10	Signature par la Gouverneure républicaine de l'Arizona Jan Brewer de SB 1070 autorisant la police à effectuer un contrôle du statut migratoire d'une personne sur simple soupçon "raisonnable" d'être migrant non autorisé. Signature également de HB 2281 visant à interdire le programme d'études mexicaines-américaines à Tucson. Le 28 Juillet 2010, une juge fédérale annule les dispositions de SB 1070, la loi est contestée par l'Administration Obama (Ministère de la Justice)				
29-sept-10	Nouvel échec d'une réforme globale de la politique migratoire au Congrès. S. 3932 qui ne passe pas le stade des comités au Sénat.	Les projets de loi avortés de 2007 et de 2010 prévoyaient la construction et le test de drones à la frontière.			

			janv-11	Lancement par DHS de l'Arizona Border Surveillance Technology Plan pour intégrer les tours de surveillance de SBInet et remplacer les systèmes de capteurs sous-terrains	
juin-12	25 juin 2012 : La Cour suprême dans le cas Arizona vs. USA valide et invalide certaines clauses de SB 1070, celle du contrôle "raisonnable" est maintenue.	15 juin 2012 : par arrêté le Président Obama annonce que son Administration cesserait de déporter les DREAMers et que ceux-ci pourront bénéficier d'une autorisation de travailler et de rester aux Etats-Unis pendant deux ans. En Arizona, le 15 août Jan Brewer interdit l'octroi de permis à ceux qui bénéficient de cette régularisation partielle. Une bataille juridique s'enclenche pour contester cette décision de l'Arizona.			Fin 2012, CBP a procédé à la construction de "barrières" sur 1047 kilomètres de frontière et a déployé 300 systèmes de surveillance vidéos et 9 drones.

28-janv-13	<p>Un groupe bi-partisan de 8 sénateurs lance une nouvelle "Comprehensive Immigration Reform" (S. 744) reposant sur 4 piliers dont un processus de régularisations de quelques 11 millions de clandestins conditionné à la sécurisation de la zone frontalière. L'essentiel du débat public dans les mois qui suivent porte sur la mesure des progrès en matière de sécurité frontalière. La loi est adoptée au Sénat en juin 2013, le speaker républicain de la Chambre Boehner n'a jamais organisé de sessions de débat sur ce projet global pendant la mandature.</p>				
------------	--	--	--	--	--

20-nov-14		Comme en juin 2012, le Président Obama décide par arrêté d'engager un processus de régularisation et d'arrêt de déportations de migrants non autorisés. L'exécutif entend contourner ainsi le blocage du Congrès sur la réforme migratoire. L'Etat du Texas et 25 autres Etats ont contesté cette décision dans les tribunaux. L'arrêté est bloqué en février 2015. Une cour d'appel fédérale a confirmé ce blocage en mai 2015.	2014		2011-2014 : "Crise des migrants centro-américains". Le nombre de mineurs non accompagnés et de mères seules avec leurs enfants venus d'Amérique centrale arrêtés à la frontière atteint le record de 137 000 personnes en 2014. Les personnes sont arrêtées majoritairement au Texas. L'Administration Obama répond en ouvrant de nouveaux lieux de détention provisoire, en déployant plus d'agents au Texas et en accélérant (au détriment des droits) les processus d'examen d'asile. Obama appelle également le Congrès à adopter une réforme migratoire d'ampleur.
16-janv-15	Introduction à la Chambre des Représentants du projet de loi Secure our Borders First Act HR 399 pour aboutir à un "contrôle opérationnel" de la frontière. Le projet prévoit le déploiement d'agents de BP et de drones supplémentaires.				



